

Introduction

Œuvres d'Amédée Papineau

Journal d'un Fils de la Liberté, vol. 1, Réédition-Québec, 1972, 111 p.

Journal d'un Fils de la Liberté, vol. 2, Éditions l'Étincelle, 1978, 196 p.

Journal d'un Fils de la Liberté (1838-1855). Sillery, Septentrion, 1998, 957 p.

Souvenirs de jeunesse (1822-1837). Sillery, Septentrion, 1998, 134 p.

Lettres d'un voyageur. D'Édimbourg à Naples en 1870-1871. Québec, Éditions Nota bene, 2002, 416 p.

Aubin, Georges et Renée Blanchet, *Amédée Papineau, correspondance 1831-1841*, tome I. Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2009, 543 p.

Aubin, Georges et Renée Blanchet, *Amédée Papineau, correspondance 1842-1846*, tome II. Montréal, Éditions Michel Brûlé, 2010, 471 p.

Journal d'un Fils de la Liberté (1838-1855), nouvelle édition avec index. Québec, Septentrion, 2010, 1045 p.

Papineau, Amédée, *Correspondance 1847-1856*. L'Assomption, Éditions Point du jour, 627 p.

Papineau, Amédée, *Correspondance 1857-1903*. L'Assomption, Éditions Point du jour, 701 p.

Papineau, Amédée, *D'un pays à l'autre. Journal de voyages, 1876-1880*. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 373 p.

Papineau, Amédée, *Journal, 1881-1902*. L'Assomption, Aubin-Blanchet recherches historiques, 2020, 443 p.

Introduction

Mémoires d'un Patriote

Couverture : *Amédée Papineau*, vers 1880
Photo Notman

Infographie et imprimerie :
Imprimerie Reflet, Boucherville

© 2021

Aubin  Blanchet recherches historiques

L'Assomption, QC

Georges Aubin 1942-

Renée Blanchet 1941-

ISBN : 978-2-924900-21-5

PdF (numérique) : ISBN : 978-2-924900-34-5

Dépôt légal (numérique) : février 2022

Dépôt légal : premier trimestre 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Introduction

Mémoires d'un Patriote

Mémoires d'un Patriote

Introduction

AMÉDÉE PAPINEAU

Mémoires d'un Patriote

Texte établi
avec introduction et notes
par Georges Aubin

Aubin  Blanchet
Recherches historiques

Mémoires d'un Patriote

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ASTR	Archives du séminaire de Trois-Rivières
BAnQ-Q	Archives nationales du Québec, Québec
BAnQ-VM	Archives nationales du Québec, Vieux-Montréal
DAUM	Division des archives de l'Université de Montréal
<i>DBC</i>	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
<i>DPQ</i>	<i>Dictionnaire des parlementaires du Québec</i>
<i>JFL</i>	<i>Journal d'un Fils de la Liberté</i>
JP	Joseph Papineau (notaire)
LM	Louis Marteau (notaire)
<i>LNyD</i>	<i>Longworth's New York Directory</i>
Mf	Microfiche
Mic.	Microfilm
NAP	Note d'Amédée Papineau
NYSL	New York State Library
<i>NYT</i>	<i>New York Times</i>
PLF	Peter Lukin fils (notaire)
RAPQ	Rapport de l'archiviste de la Province de Québec
TB	Thomas Bédouin (notaire)
<i>TLF</i>	<i>Trésor de la langue française</i>
UQAM	Université du Québec à Montréal

Mémoires d'un Patriote

INTRODUCTION

*Une triste expérience nous oblige de reconnaître
que de l'autre côté de la ligne 45^e
étaient nos amis et nos alliés naturels.*

*C'est dans l'histoire de cette révolution
que nous devons puiser les leçons qui doivent nous guider
au bonheur et à la prospérité.
Que firent les anciennes colonies
lorsqu'on voulut les taxer malgré elles?
Elles résolurent de ne plus faire usage de produits d'outre-mer
et de n'user que des produits nationaux.*

Amédée Papineau, *Mémoires d'un Patriote*

Après une vaste tournée européenne en 1876-1880, avec sa famille (voir *D'un pays à l'autre*), Amédée Papineau revient dans son manoir à Montebello pour y rester. Son épouse Marie et sa fille Marie-Louise continuent de voyager dans le monde. Lui, depuis quelque temps, songe à écrire ses mémoires.

Il s'y mettra en 1881, fouillant dans sa mémoire, dans les journaux anciens qu'il a conservés précieusement et aussi dans son *Journal d'un Fils de la Liberté*. Il lance son sujet avec des souvenirs de jeunesse qui vont de 1822 à 1837, de sa petite enfance jusqu'à la naissance du mouvement patriote qui se déploie en pleine action dans les rues de Montréal avec des batailles de rue et des arrestations.

On aurait aimé qu'Amédée continue ses mémoires en utilisant le même allant du début à la fin. Rendu à l'année 1837, il scrute *La Minerve* et parle abondamment des réunions de protestation des patriotes à la suite des Résolutions Russell. La grande assemblée des six comtés à Saint-Charles en octobre 1837, les combats à Saint-Denis et à Saint-Charles sont racontés avec force détails. Puis vient le combat de Saint-Eustache, avec le rôle qu'y ont joué Chénier et Girod.

Pour la longue période de 1837 – 160 pages – Amédée cite à grands traits des articles trouvés dans *La Minerve* (29 fois), le *Montreal Herald* (23) qu'il traduit en français, *Le Canadien* (13), *The Vindicator* (12), aussi traduits, *L'Ami du peuple* (7) et *Le Populaire* (6), ouvrant souvent des guillemets qu'il ne referme pas; aussi, la vérification des citations d'Amédée devenant une tâche ardue, voire impossible, vu l'absence de dates précises dans les citations, il fallait prendre le parti de ne conserver que les extraits absolument certains, avec des références exactes, et enlever les guillemets ouvrants à toutes les citations qui ne contiennent pas, dans le manuscrit d'Amédée, de guillemets fermants.

Pour les événements survenus au cours des années 1838-1842, Amédée puise à même son *Journal d'un Fils de la Liberté*, ne conservant que ce qu'il juge essentiel, ajoutant peu, retranchant beaucoup, expliquant parfois certains faits à l'aide du demi-siècle écoulé depuis qu'ils se sont produits.

L'année 1840 est coupée par deux entrées importantes : le pèlerinage d'Amédée au Canada et les Notes de George Bell.

Parti en catastrophe de Saint-Hyacinthe vers la frontière américaine en novembre 1837, le jeune Papineau s'est établi à Saratoga et Albany, dans l'État de New York, il est devenu un étudiant en droit et il donne des cours de français à quelques élèves de l'Académie des Demoiselles; il revient au pays natal une première fois en 1840 et visite ses amis et toute sa famille à Montréal, Saint-Hyacinthe, Verchères, sans oublier d'aller fouler le sol des trois villages importants où se sont tenus les combats. Il rend visite à la veuve Chénier, recueille sur le terrain des objets précieux, dessine des plans, qu'il conservera comme des trésors, rencontre des gens, prend des notes.

À propos de notes, lors de son voyage à Malte, Amédée était allé à la bibliothèque de La Valette et y avait trouvé le livre de George Bell (1794-1877), *Soldier's Glory, being Rough Notes of an Old Soldier*, livre publié à Londres en 1867. Ce major-général anglais avait participé à la bataille de Saint-Charles et à celle de Saint-Eustache. Il dévoilait dans ses notes de petits détails qui intéressèrent le patriote Amédée. Interrompant ses mémoires de 1840, Amédée copie plusieurs pages des notes du soldat et les commentera ensuite largement, ajoutant le tout aux mémoires qu'il est en train d'écrire.

Introduction

Enfin, un vieux cousin, qui avait été notaire à Saint-Martin et député, André-Benjamin Papineau (1809-1890), rend visite à Amédée en 1888 à Montebello. Ce dernier vient de mettre une dernière main à ses mémoires, mais la conversation s'engage entre lui et le notaire qui lui révèle certains détails sur Saint-Eustache en 1837 et sa participation aux événements. Amédée note le tout et ajoute aussitôt une page nouvelle à ses mémoires. Il fera de même en décembre 1888, dans un *Memoriam* écrit pour l'ami T.S. Brown qui vient de mourir à Montréal.

On aurait aimé que les *Mémoires d'un Patriote* d'Amédée Papineau aient, tout au long, le même style vivant et pittoresque qui éclate dans ses *Souvenirs de jeunesse*. Le vieux patriote qui écrit en 1881-1888 a conservé la verve de sa jeunesse, c'est évident. Par exemple, lors de son voyage au Canada en 1840, du Dr Arnoldi et de ses semblables, il dit ceci : «Ce sont des Hessois, des mercenaires, gens qui font métier, depuis des générations, de sbires aux tyrans, qui se plaisent à guerroyer contre les peuples qui s'insurgent pour leur liberté; des tueurs par instinct et par vocation, des pillards, de vils instruments de despotisme, race la plus méprisable que je connaisse. Ils envieraient le bourreau et le remplaceraient au besoin. Ils n'ont point de patrie. Ils se vendent corps et âme, et poignards, au plus offrant.» Des phrases comme celle-là valent bien des copies de journaux.

Aussi, le lecteur familier avec le *Journal d'un Fils de la Liberté* aura l'impression qu'il relit parfois le même journal et il n'aura pas tort.

L'édition des *Mémoires d'un Patriote* – manuscrit : BAnQ-Q, P417/9 – vient mettre un point final aux écrits édités du fils aîné de Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau.

Georges Aubin

L'Assomption, février 2021

Mémoires d'un Patriote

Souvenirs de jeunesse

Il faut commencer aujourd'hui même un projet auquel je rêve depuis plusieurs années, et qui m'a déterminé à mettre fin à mes courses vagabondes de par les pays étrangers, et à venir consacrer mes dernières années de vie dans cette solitude, si paisible et si confortable, à y recueillir tous mes souvenirs, et tout ce que je pourrais trouver de la vie intime autant que de la vie publique de mon père, de mon grand-père, et d'autres aïeux. Mais il y a longtemps que j'y songe; que je fouille ma pauvre mémoire; et que je tâche de la réveiller; et que je désire consigner ce qu'elle voudra bien me donner. Et je me dis : autant vaut commencer en ce jour que plus tard.



Marie-Anne Robitaille (1763-1851)



Pierre Bruneau (1761-1820)

L'aiguillon immédiat, sont-ce deux portraits reçus hier de Montréal? Ils sont là devant moi, pleins de vie, de nature; me souriant; et semblant me dire : Allons! fils chéri! à ton œuvre! fais-nous revivre par tes écrits comme ton peintre nous ramène à toi. Ils sont bien vivants et parlants, en effet, ces deux portraits. L'un de Pierre Bruneau¹, négociant et représentant de Québec à l'Assemblée législative du Bas-Canada. L'autre, de son épouse, Marie-Anne Robitaille² : père et mère de ma mère. Je n'ai pas souvenir de mon grand-père Bruneau, mort en 1820, mais je l'ai vu revivre dans mon oncle le curé Bruneau de

Verchères, qui lui ressemblait beaucoup. Ma chère grand-mère m'est toujours présente. Comme elle m'aimait! son premier petit-fils, son filleul, «son bouquet» comme elle disait sans cesse, car j'étais bien né le jour de sa fête [patronale], la Sainte-Anne, le 26 juillet 1819, deux mois après la bonne reine Victoria. Et comme je l'aimais à mon tour! comme je la vénérais! À l'égal de ma mère. Et elle nous fut conservée si longtemps : je pus lui présenter, à Verchères, ma chère épouse, peu de jours après l'avoir amenée des États-Unis. Comme elle nous accueillit avec transports de joie et de contentement! En me voyant nommé protonotaire presque aussitôt à mon retour d'exil, en voyant cet heureux mariage, elle me disait : «Oh! oui, mon cher filleul, je savais bien que tu serais toujours chanceux, car tu es né coiffé³.»

Un trait déplorable dans nos mœurs canadiennes, c'est l'absence de mémoires. Tandis qu'en Europe, chez tous les peuples civilisés, hommes et femmes qui ont quelque instruction, quelque aisance, le moindre loisir, qu'ils appartiennent à la vie privée tout comme à la vie publique, se font un devoir de tenir un journal et des notes plus ou moins quotidiennes de tout ce qu'ils voient, entendent, font et voient faire; ils y consignent non seulement les grands événements publics (que la presse de nos jours ne manque pas de constater amplement) mais encore, et surtout, les mille petits incidents sociaux, domestiques, intimes et secrets, qui font mieux connaître un peuple, une époque, les mœurs et la vie réelle et entière, que les généralités recueillies par les historiens. Ici, chaque génération a sa vie propre et très animée, très occupée, très intéressante, souvent pittoresque et charmante; des rapports familiaux et sociaux pleins d'attraits et de bonheur, de vivacité, et d'individus dignes d'être conservés; mais tout cela se perd. La génération suivante ne voit plus ses parents et leurs amis et contemporains qu'à travers un voile obscur. Et celle qui la suit a perdu toute trace, tout souvenir, toute connaissance de cette génération de ses prochains aïeux. Alors, il se fait une scission cruelle entre ces générations, un vide affreux que toute âme sensible doit éprouver et déplorer. Vos parents étaient hier pleins de vie, vous aimiez comme vous les aimiez, vous parliez; vivaient de votre vie; vous confondiez vos pensées, vos idées, vos opinions, vos sympathies. La mort vous les enlève. Vous les pleurez et très sincèrement pendant longtemps; mais leurs ombres muettes se retirent peu à peu dans le lointain. Et si vous cherchez après quelques années à faire revivre leur souvenir dans votre mémoire, pour le traduire et le transmettre à vos enfants, vous êtes étonnés de votre impuissance à évoquer ces souvenirs, à faire reparaître même à vos propres yeux ces êtres que vous aviez si bien connus et que vous chérissez encore. Mais il vous est impossible dorénavant de les faire revivre aux yeux de vos enfants qui vous interrogent avec ardeur et impatience sur vos devanciers et leurs ancêtres.

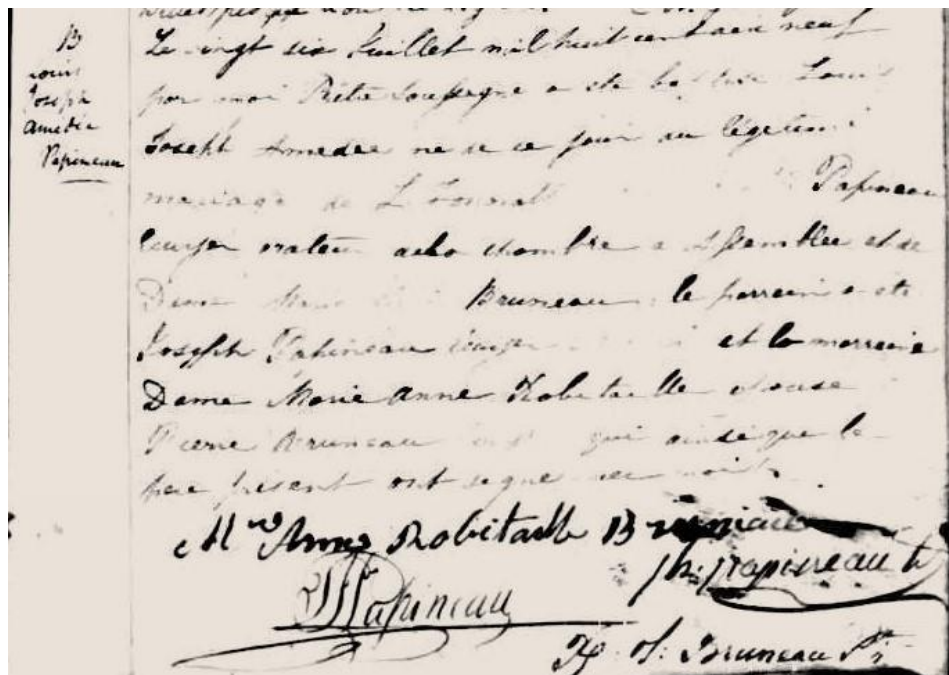
Ceci ne devrait pas être. La tradition écrite devrait, chez nous comme chez d'autres peuples civilisés, relier les générations et tramer la chaîne si douce et si intéressante de

Souvenirs de jeunesse

leurs filiations. Ce me semble un devoir impératif, un culte sacré, que chaque génération doit aux précédentes.

La tâche est assez difficile pour ceux qui, comme moi, n'ont pas de précédents. Le seul Canadien qui ait encore publié des mémoires intimes, que je sache, fut M. de Gaspé⁴. *Les Anciens Canadiens* sont si pleins de charmes et d'esprit que son exemple doit nous stimuler tous à le suivre dans cette bonne voie. Que chacun y fasse de son mieux. Que le lecteur pardonne les défauts de style à la bonne intention, aux bons motifs des écrivains. Une critique sévère étoufferait dans son germe une littérature naissante, aussi faible que la nôtre. Sans plus de préambule, procédons à notre travail.

* * *



Baptême d'Amédée Papineau - Montréal, 26 juillet 1819

Mon grand-père, Joseph Papineau⁵, fut mon parrain, et ma grand-mère Bruneau ma marraine. Je fus très délicat et souffrant continuellement jusqu'au-delà de deux ans. Des pleurs continuels, et sans sommeil. L'on inventa le procédé de me bercer dans une couverte que deux personnes balançaient : le seul moyen de me faire sommeiller un peu.

J'étais pourtant entouré de tous les soins possibles : une mère toute dévouée, une tante Rosalie Bruneau, un oncle Philippe Bruneau qui étudiait la loi dans l'étude de mon père, demeuraient chez nous; une jeune mais bonne nourrice, Rose, Normande de la Pointe-aux-Trembles, joufflue et *rosée*, qui devint plus tard madame Charbonneau, tint une des meilleures pensions de Montréal⁶, et vit encore, je crois, jouissant d'une petite fortune bien acquise.

Mon père, absorbé par la politique et les sessions législatives à Québec, ne pouvait me prodiguer ses soins et son amour que par intervalles. Nos habiles médecins, Robert Nelson⁷ et le parent Kimber⁸, y perdaient leur latin. C'était quelque vice d'organisation. La dentition fut lente et périlleuse. La parole vint si tard que tout le monde croyait, sans oser se le dire, que je serais muet. Et, pendant bien des années, ma langue fut si liée que je balbutiais et prononçais si mal beaucoup de mots que, même entré à l'école, l'on se moquait de mon jargon. Ces moqueries me piquèrent assez pour que je m'attachasse plus tard à parler et écrire correctement. J'en devins puriste. Et je pus à mon tour me moquer des jargons bien moins pardonnables d'adultes devenus des juges et des chefs politiques même! Une cousine⁹ que j'appelais *Madsem* (faute de pouvoir dire «Mademoiselle») en conserva le sobriquet dans sa famille toute sa vie¹⁰.

Cette enfance malade dut influencer beaucoup sur le développement intellectuel. Et je cherche difficilement à fixer l'époque de la mémoire. À l'automne de 1822¹¹, une baleine égarée vint se faire tuer dans le havre de Montréal. Ne pouvant monter au-delà du Saut Normand et ses Trois Roches, ne pouvant plus retrouver le *chenail* qui lui avait donné passage à la Longue-Pointe, mais se débattant vainement entre les îles de Boucherville, elle revenait depuis huit jours circuler dans la baie d'Hochelaga et jusqu'en face de Bonsecours. Quelques marins qui avaient vu la pêche à la baleine se choisirent enfin des embarcations convenables, se firent des lances et harpons, et allèrent s'emparer du monstre. Toute la ville en parlait, toute la ville bordait chaque jour les grèves pour voir cette baleine se jouer sous ses yeux. Ceci impressionna enfin mon esprit, et je voulus aussi voir. Lorsqu'elle eut été amenée sur la berge près la Pointe-à-Callière, et renfermée sous une longue baraque pour y être exhibée, l'on m'y porta et je la vis comme ma mémoire la voit encore. L'odeur infecte de sa graisse déjà rancie, et celle des brasiers remplis de goudron pour masquer l'autre, frappèrent mon odorat, pendant que la vue s'étonnait devant la masse gigantesque du cétacé. Il n'avait pas moins de soixante pieds de longueur. Je remarquai bien sa bouche béante, ses longues dents barbuées, sa langue charnue et en partie repliée sur elle-même, ses petits yeux gros chacun comme un gros poing d'homme et qui furent la seule relique de ce monstre conservée dans le seul musée de Montréal, le Musée Cajetani¹², sur la rue Saint-Paul, côté ouest, entre les rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Gabriel, et y restèrent bien des années. C'est le capitaine Brush¹³ qui commandait ces pêcheurs. Il fut depuis maître d'une grande fonderie et usine d'en-

Souvenirs de jeunesse

gins. Il mourut très âgé et ses fils lui succédèrent dans cette usine.

Après cet éclair, le vide, le néant reparaît pour moi jusqu'à l'hiver de 1823. Cette année est mémorable dans l'histoire du pays par le projet tramé secrètement d'unir le Haut et le Bas-Canada en une seule province. John Neilson¹⁴ et Louis-Joseph Papineau furent délégués à Londres, porteurs des requêtes de la grande majorité du peuple contre ce projet, qu'ils réussirent à faire échouer. Mon grand-père Pierre Bruneau, négociant, demeurant sur la place du marché de la basse ville, à Québec, et représentant de Québec à l'Assemblée, était mort le [13 avril 1820], et ma grand-mère Bruneau s'était réfugiée à Chambly avec les plus jeunes de ses enfants, Geneviève, Luce et Théophile, et où l'aîné, Pierre, était déjà établi comme marchand. Il fut résolu que ma mère et son bambin les joindraient pour y passer l'hiver pendant l'absence de mon père en Angleterre. En conséquence, dès que la glace fut assez affermie entre Hochelaga et Longueuil pour y permettre la traverse à pied, la migration se fit. De cet instant, ma mémoire se forma et ne m'a pas quitté depuis. Montréal et mon berceau, rue Bonsecours, m'étaient absolument inconnus, hors l'épisode de la baleine. Mais tous les incidents de cette traverse, notre installation à Chambly, l'aspect des lieux, des maisons, des ameublements, des visites et visiteurs, tout est rappelé comme d'hier. Je vois notre petite caravane s'acheminant en tremblant sur la surface encore fragile et craquante, les uns à la file les autres; nos traversiers habitués portant câbles et planches, étendant ces dernières sur les crevasses ou les endroits submergés, et, assez près à notre droite, une mare vis-à-vis l'île Ronde, où les eaux noires et bouillonnantes semblaient vouloir se précipiter sur notre plan moins élevé et nous y submerger; l'auberge à Longueuil où nous fîmes halte pour se reposer et se réchauffer; le long voyage en carriole jusqu'à Chambly qui me semblait ne devoir jamais finir.

Grand-mère occupait une grande maison à deux étages, à cinq ouvertures de front. Construite à la hâte pendant la guerre de 1812, pour logement d'officiers, elle n'était que de bois recouvert de plâtre à l'extérieur comme à l'intérieur; mais à grandes chambres et bien distribuées, vestibule et large escalier au centre. À droite de l'entrée, le salon; à gauche, la salle à manger. Derrière celle-ci, la cuisine et les offices. Derrière le salon, deux chambres occupées par chère grand-mère pour boudoir et chambre à coucher. Au-dessus de la salle à manger et cuisine, les chambres à coucher de la famille. Au-dessus du salon et de l'appartement de grand-mère, les lits pour les visiteurs. Les domestiques logés au grenier. Vaste cour avec écuries, étable, remises, poulailler, etc., séparée par une haute clôture avec large porte au milieu, d'un grand jardin entouré aussi d'une haute clôture. Je n'y fus pas plutôt arrivé que l'on songea à y installer un appartement à moi propre. L'homme engagé était un excellent garçon plein de ce talent mécanique si commun chez nos gens de campagne. En peu de jours, dans une bonne moitié de la chambre à coucher de ma mère, se rangèrent une couchette longue de trois pieds, à quatre poteaux

tournés soutenant un baldaquin, un ciel, des rideaux, franges, garnitures, glands, valences d'une belle indienne des Indes couvertes de fleurs et d'oiseaux, fantastiques, tout rouges sur un fond blanc; des chaises, sofa, table, lavabo, armoire et toilette, tout à l'avant et de toile proportionnée au lit. Quels transports de joie, lorsque je fus conduit dans mon splendide appartement!

Ces transports se répétèrent quelques jours plus tard, lorsque dans la cuisine l'on me présenta, bien installés de même, mes écuries, remise, fenil, provisions de fourrage aux bottes liées, caisses aux avoines, des carrosses et des charrettes, des chevaux de travail et de luxe, des vaches et des moutons; un puits et son seau pour les abreuver; des harnais, selles, etc.

Je regrette de ne pouvoir transmettre à la postérité le nom oublié du génie artistique qui avait produit toute cette ferme comme précédemment les meubles de ma chambre à coucher. Un jour pourtant, ce génie, qui était aussi le cocher de la maison, eut un moment de distraction qui pouvait m'être fatal. Il m'emmenait souvent sur la traîne lorsqu'il allait au «fort» (le village) chercher des provisions. Un jour qu'il était entré pour un instant dans une maison, son grand cheval rouge s'impatientait et partit au grand galop pour rentrer au logis. J'étais blotti au milieu de la traîne, entouré de poches bien remplies qui me faisaient rempart tout autour. Arrivé chez grand-mère, en accélérant toujours le pas, mon coursier enfila la porte cochère, le porche, la cour de son écurie, puis la large porte du jardin, et ne s'arrêta que lorsqu'au fond du jardin il tomba roulant dans un grand banc de neige et me couvrit d'un tourbillon de poussière blanche. Cette course m'avait enchanté et lorsque toute la maisonnée accourut pour m'arracher à ma position, je riaais aux éclats et croyais que c'était une partie de plaisir tout à fait normale.

Nos premiers colons apportèrent de France deux institutions et coutumes qui datent de leurs ancêtres gaulois : la guignolée et les feux de la Saint-Jean, deux fêtes druidiques, pour les solstices d'hiver et d'été. Sont-elles tout à fait négligées et perdues, comme tant d'autres vieilles choses qui méritaient d'être conservées? Les feux de joie de la Saint-Jean, nous les vîmes briller en Scandinavie, toute la nuit du 23 juin 1876, pendant notre trajet houleux de Kiel à Corsaer¹⁵. La guignolée, corruption évidente du cri du peuple en voyant le gui sacré tomber sous la faucille d'or des prêtres druides : «Oh! gui! l'An né¹⁶», consistait en une sérénade aux flambeaux que les jeunes gens du village faisaient de porte en porte dans la soirée du 31 décembre, demandant aumônes de provisions pour les pauvres et chantant des vers dont il y a plusieurs versions, suivant les diverses provinces et localités. Cette coutume existe aussi bien en Angleterre qu'en France, et doit être encore plus connue en Allemagne et en Scandinavie.

Le 31 décembre 1823, à Chambly, nous venions de terminer notre souper lorsque plusieurs coups de bâton furent frappés à la porte et tous de s'écrier : «La guignolée! voici la guignolée!» Et tout le monde de courir ouvrir la porte. L'on m'entraîne et j'aper-

Souvenirs de jeunesse

çois une foule groupée dans la rue, portant des fanaux et des besaces, et qui entonna aussitôt des couplets comme les suivants :

*Bonjour le maître et la maîtresse
Et tout le monde de la maison
Pour le dernier jour de l'année
Vous nous devez la guignolée.*

*On vous demande seulement
Une chignée si vous voulez
La guignolée, la guignoloché,
Mettez du lard dans notre poche
Et du fromage sur mon pain
Je reviendrai l'année qui vient.*

*Mais si vous voulez rien nous donner
Dites-nous lé-é
Nous prendrons la fille aînée-é
Nous lui ferons chauffer les pieds.*

À cette dernière strophe, je m'écriai, en crispant mes petits poings et m'avançant fièrement vers ces messieurs :

– Non! Non! vous prendrez pas maman! Je vous battraï! Mais cet élan de courage se changea presque aussitôt en un paroxysme de cris et de pleurs violents, et je me jetai dans les bras de ma mère qui m'emmena loin de ces affreux ravisseurs.

Le lendemain, le grand salon orné, chauffé, décoré, fut rempli tout le jour de visiteurs. Je reçus avec les dames. On donnait des gâteaux, des *crossignoles* ou beignes, et des liqueurs, toutes productions domestiques beaucoup plus savoureuses que celles fabriquées depuis chez les confiseurs ou importées de l'étranger. J'avais ma table à moi de rafraîchissements à offrir, des gâteaux, verres et bouteilles, proportionnées à ma taille. Je rendis de ces visites quelques jours plus tard avec les dames. Je me rappelle avoir vu le héros de Châteauguay¹⁷ et sa famille dans son manoir. On me dit les merveilles de sa carrière et cela frappa ma jeune imagination. Nous y allions de temps en temps. Chez l'oncle Pierre Bruneau, les visites étaient fréquentes. Il y avait un cousin de mon âge, et compagnon de mes jeux. Fils unique, on l'envoya à Plattsburgh, à l'âge de 10 ans, pour y apprendre l'anglais. Il y mourut peu de mois après de fièvre typhoïde. Je me rappelle bien cette maison longue, à un seul étage, lambrissée à l'extérieur en planches peintes en jaune, avec galerie étroite sur toute la devanture, sur laquelle on montait par deux ou

trois marches placées à ses extrémités; de légers poteaux soutenant son toit, avec frange découpée sur sa corniche; des lucarnes dans les toits, comme on en voit si souvent dans nos villages. Le grand fort en pierre flanqué de quatre tours ou bastions, les rapides qui m'étonnaient beaucoup et que j'admirais avec une certaine crainte pourtant, lorsque j'y allais avec l'engagé, pour l'approvisionnement d'eau.

L'hiver se passa ainsi fort agréablement. Et au retour de mon père d'Angleterre, nous rentrâmes à la maison Bonsecours. Cette maison paternelle avait été construite par mon grand-père Joseph Papineau, sur le site de la maison en bois de son père, qui s'appelait Joseph Papineau dit Montigny. Je la vois telle qu'elle existait alors. Comme des plus belles et grandes de la ville, à cette époque, elle présentait de biais à la rue Bonsecours une façade en pierre brute recouverte d'un gâchis en plâtre; regardant presque directement le nord; large de cinq ouvertures, à deux étages et surmontée d'un haut toit très raide, renfermant un étage de mansardes, et encore au-dessus un vaste grenier encore à lucarnes. La porte d'entrée au centre de la façade, vestibule et escalier tournant, conduisait au premier étage. À gauche de ce vestibule, la bibliothèque et l'étude d'avocat de mon père; à sa droite, l'étude de notaire de mon grand-père. Au fond du vestibule, une porte percée dans un mur de trois pieds d'épaisseur ouvrant sur un corridor pavé en pierre de taille, qui séparait deux caves adossées aux deux études. La maison, profonde de 36 pieds, dont 9 pieds de murailles qui soutenaient les voûtes. Ainsi construisaient nos pères. Il faudrait la mine pour démolir de pareilles murailles. Ce corridor, donnant accès aux deux caves, aboutissait à une cuisine aussi pavée en pierre taillée, à grande cheminée et crémaillère, reliée à une autre cuisine au-dessus par un escalier en bois. Ces cuisines et une chambre à coucher au-dessus d'elles occupaient un autre corps ou aile aussi solidement construit en pierre brute que la maison sur la rue. Montant l'escalier de la façade, l'on trouvait à gauche de son palier un petit salon, à droite le grand salon. En arrière de ce dernier, la chambre à coucher de mère, ouvrant sur la salle à manger qui occupait tout l'espace derrière l'escalier et le petit salon. Un couloir conduisait de plain-pied de la salle à manger aux cuisines et, par un escalier, aux étages supérieurs. La maison s'arrêtait alors à la porte cochère, et son pignon, se trouvant ainsi éloigné des voisins, était percé de croisées à chaque étage qui donnaient [une] vue étendue du fleuve et des campagnes au-delà. Car, à part l'église Notre-Dame-de-Bonsecours, pas une bâtisse n'existait alors pour obstruer notre vue. Directement en face de ce pignon, un grand jardin orné descendait jusqu'à la rue Saint-Paul et appartenait à l'honorable M. Pothier¹⁸, dont la maison, à un seul étage mais très longue, se joignait sur cette rue Saint-Paul à la petite maison, aussi en pierre brute, de mon grand-père. L'angle nord du jardin de celui-ci touchait à l'angle sud du jardin de mon père. Celui-ci avait aussi fait construire, sous les fenêtres de sa chambre à coucher et de sa salle à manger, une terrasse haute de quatre pieds et remplie d'un terroir [terreau] fertile où croissaient ses fleurs favorites et, à son

Souvenirs de jeunesse

retour d'Europe, du chasselas doré dont il avait apporté les ceps de Fontainebleau. Jusqu'en 1837, ces vignes tapissaient nos croisées et tout le pan sud de la maison d'un rideau de feuillage et de grappes énormes d'un raisin délicieux. À la suite de l'aile des cuisines étaient glacière, remises à voitures, et bois, écuries, etc. C'est dans ce jardinet et sur cette terrasse que père me donna mes premières leçons de jardinage et de botanique, qu'il aimait tant lui-même, et qui me fixa ma passion dominante pour le reste de mes jours. Aussi, à part les jours d'exil, je n'ai jamais été sans la jouissance d'un jardin; et même trois années des cinq de cet exil se sont passées dans les jardins, les parcs et les forêts de Saratoga.

Outre ces parterres de la rue Bonsecours, cher père avait un grand jardin et verger sur la rue Saint-Denis, occupant tout l'espace entre les rues La Gauchetière et Dorchester, et se prolongeant en arrière, presque à la rue Sanguinet. Le frontage en est couvert aujourd'hui par la Terrasse Cornwall. L'on m'y menait une ou deux fois la semaine; et j'ai souvenir qu'à mi-descente de la rue Notre-Dame à celle du Champ-de-Mars nous passions sous la poterne d'une des portes de la ville qui tombait en ruines et plus d'à moitié détruite. Aussitôt la rue Craig passée, nous traversions sur un pont en bois la petite rivière bourbeuse qui sortait des marais qu'a comblés la place Viger et que mon père m'a dit être un lac poissonneux dans son enfance, où il allait avec ses compagnons tuer à l'automne les canards sauvages qui s'y baignaient. Cette rivière coulait ensuite au milieu de la rue Craig jusqu'à la rue Saint-Antoine et s'allait jeter dans celle qui venait des tanneries des Rolland (aujourd'hui Saint-Henri) et, réunies, elles traversaient les jardins du collège Saint-Sulpice et des sœurs Grises, et débouchaient dans le fleuve à la Pointe-à-Callière. Leur embouchure est aujourd'hui couverte par l'Hôtel des Douanes. Longtemps ces petites rivières ou ruisseaux, qui en été se couvraient de joncs, de sagittaires, de nénuphars, servirent d'égouts publics à la ville, et portaient des ponts en bois aux intersections des rues. Elles remplissent encore les mêmes fonctions, mais par des tunnels souterrains.

L'ameublement était modeste à cette époque, même chez les plus riches négociants; à plus forte raison chez les hommes de profession. Je me rappelle fort bien du nôtre. Dans le petit salon, à l'extrémité ouest de la maison, il y avait un clavecin de fabrication anglaise en bois d'acajou et bois satiné, sur lequel chère mère et tante Rosalie¹⁹ faisaient de la musique dont les sons paraîtraient bien faibles auprès des grands pianos modernes. Un M. Panet y accompagnait quelquefois ma tante avec la flûte. Grand-père y faisait souvent la partie de trictrac avec un ami ou quelqu'un de la famille. Le soir, l'on y jouait au whist. S'il y avait visites, l'on passait au grand salon; et c'était pour moi une grande faveur et jouissance d'y être admis, et d'en admirer les beautés. Aussi sont-elles bien gravées dans ma mémoire. Un tapis de Bruxelles, parsemé de corbeilles et de guirlandes de fleurs. Une tapisserie représentant des scènes de Constantinople et du Bosphore. Des minarets, des Turcs enturbannés à longues pelisses de toutes couleurs, des caïques, des

cyprés et palmiers faisaient mes délices pendant des heures entières. Des rideaux blancs et bleu ciel; quatre ouvertures : deux sur la rue Bonsecours, deux au pignon sur les jardins de M. Pothier. Une cheminée en bois peinte en blanc pour imiter le marbre de Carrare, et surchargée d'arabesques rococo en plâtre ou mastic. De grands fauteuils en bois d'acajou solide, à sièges recouverts en crin noir, don de noces de grand-mère Papineau à sa bru (ces fauteuils sont aujourd'hui dans la salle à manger du manoir de Montebello).

Si l'on passe du salon à la chambre à coucher, j'y vois le grand lit à quatre colonnes et baldaquin, d'acajou solide. La toilette de chère mère et son miroir en acajou et ivoire, entre les deux fenêtres. Dans le coin sud-est, une commode en acajou surmontée d'un cabinet à vitraux contenant les livres les plus amusants des classiques, tels que Racine, Corneille, Molière, Shakespeare, La Fontaine, et *Mémoires* divers, que cher père lisait le soir de sa voix si belle, si harmonieuse, à la maman et aux bambins, après leur coucher. Mon frère cadet²⁰ et moi avions chacun sa couchette, boîte en bois peinte en bleu-gris que, le jour, l'on roulait sous le grand lit des parents. La salle à manger, à côté, avait un parquet de toile peinte; une longue table en acajou; à son extrémité ouest, un buffet d'acajou, forme ancienne, surmonté de la gravure fine et colorée de Napoléon entouré de tous ses maréchaux. Entre les croisées, de petits paysages. Un grand pan, vis-à-vis les fenêtres, couvert de la grande carte du Bas-Canada de Bouchette, où je fis mes premières, longues et ardentes études géographiques, grimpé souvent et longtemps sur le canapé en jonc que cette carte couronnait. Ce canapé et les chaises, dont le bois de hêtre était peint pour imiter le bambou, avaient leurs sièges en bambou. Dans un coin, une jolie pendule ancienne, française, sur une console.

Des galeries extérieures suspendues à l'aile des cuisines, je contemplais les levers de soleil, le miroitement des flots rapides du grand fleuve. Je distinguais bien les maisons et les granges de Saint-Lambert, ce qui me prouve que dans l'enfance je n'étais point myope. Je ne le suis devenu qu'au collège, grâce aux lampions fumeux et clairsemés, à l'huile de baleine ou de loup-marin, suspendus près des plafonds à dix pieds des pupitres des malheureux étudiants. J'ai souvenir, un matin, d'avoir de mon poste favori, aperçu trois soleils en ligne horizontale. D'appeler toute la maisonnée à contempler ce phénomène : un parhélie parfait qui effrayait les domestiques, et m'aurait effrayé à mon tour sans les explications qu'en donna mon cher père.

L'escalier qui montait aux mansardes débouchait dans un couloir qui servait aux enfants pour leur chambre de jeux, entre la grande chambre à coucher au-dessus des cuisines et une grande chambre au-dessus de la salle à manger. Dans celle-ci étaient des armoires à linge et un grand coffre en madriers, à doubles cadenas, peint bleu et portant les noms et chiffres du bataillon et de la Compagnie dont père était capitaine pendant la guerre de 1812, et qui le suivait dans ses campements, traîné sur une charrette qu'il remplissait. Cet immense coffre servait maintenant de magasin pour thé, sucre, épiceries. Un

Souvenirs de jeunesse

autre couloir conduisait à une grande chambre au-dessus du grand salon, sur laquelle s'ouvraient quatre ou cinq cabinets à coucher. Elle était occupée par mon grand-père, qui couchait dans le cabinet voisin, angle sud-est. Tous les matins, vers les 11 h (car il travaillait presque toute la nuit et ne se levait que très tard), il y faisait sa toilette. Le barbier venait le raser, peigner et attacher sa longue chevelure en *couette* ou queue, et la poudrer. Les enfants assistaient quelquefois à cette toilette, tout émerveillés et impatients de la voir terminer. Car, aussitôt finie, grand-père, un géant à leurs yeux, puisqu'il avait plus de six pieds de hauteur et presque moitié autant de largeur, se tournait vers eux et leur disait :

– Allons, mes enfants, c'est votre tour maintenant de vous faire faire la barbe. Approchez.

L'un après l'autre, nous approchions, timides, vers un sort inévitable. Il nous enlevait au bout de ses bras et nous couvrait les joues de baisers, mais en les frottant de sa barbe rasée, encore assez rude pour bien rougir et chauffer nos joues délicates. Puis, nous déposant sur nos pattes, il se dirigeait dans son cabinet vers une armoire, tirait un paquet de clés, dont le cliquetis réjouissait nos oreilles, ouvrait l'armoire, en tirait une cassette fort jolie, l'ouvrait et nous en montrait les trésors. C'était des bâtons, des boules, des anneaux, des losanges de toutes couleurs et à odeurs pénétrantes, dont il voulait, disait-il, «bâtonner les mauvais enfants». Distribution faite, nous courions montrer nos trésors à la maman et les gruger à loisir. À midi, grand-père descendait à son déjeuner et dîner tout ensemble. Plus tard, nous entrions à pas de souris dans son étude, où le trouvions attablé à un vaste pupitre à nombreux tiroirs, peint en blanc, rédigeant des actes ou jargonnant une langue inconnue pour nous, très mystérieuse avec ses élèves, cousin Joseph Trudeau²¹ et autres, ou avec des clients. Les murs étaient garnis de tablettes de livres et de cartes géographiques dont les mers présentaient à leur surface toutes sortes de navires et de monstres marins qui nous intriguaient beaucoup. Les continents présentaient des armées combattant ou des chasseurs poursuivant toutes sortes de gibier, à vol et poilus. Pour les contempler, nous escaladions des monceaux de malles et de colis poudreux qui renfermaient sans doute bien des titres et inventaires de successions et de mainmortes. Car grand-père était le notaire favori des séminaires et des couvents, et de plusieurs des familles seigneuriales.

L'étude de père nous attirait à son tour. Mais c'était pour en enlever et en jouir à loisir, dans les chambres mieux éclairées et meublées des étages supérieurs, des volumes «pleins d'images» des encyclopédies du 18^e siècle. Oh! que de joies ces volumes nous ont données! Ils ont disparu dans la tourmente de 1837, comme tant d'autres trésors, des caisses remplies de correspondances et de gazettes : pertes irréparables!

* * *

À cinq ans, je quittai l'abécédaire de la maison et ces images encyclopédiques si instructives pour une école anglaise, située à l'encoignure sud-ouest des rues Saint-Claude et Saint-Paul. Là, se formèrent les premières amitiés, les compagnonnages dont quelques-uns ont persisté jusqu'à ce jour. Hélas, le plus grand nombre a depuis longtemps quitté la terre pour un autre monde. Heney, les Cuvillier, Rouër Roy²², Chustor Harrison, les deux filles de Dominique Mondelet²³. Les Cuvillier, plus âgés, distribuaient souvent aux plus jeunes des pralines et autres bonbons qui nous les faisaient adorer. Ici commença la plus intime et la plus persistante de mes amitiés, celle de Rouër Roy. Nos caractères, pourtant très différents, ont toujours su s'harmoniser. Cette école était tenue par les deux demoiselles Waller²⁴, dont le père, Jocelyn Waller, patriote exilé d'Érin, était rédacteur du premier journal libéral publié en anglais à Montréal, le *Canadian Spectator*. Cette maison à trois étages, grande et en pierre, appartenait, je crois, à M. Desrivières²⁵, riche négociant, grand ami de mon père, qu'il constitua par son testament tuteur de sa fille unique, une fort belle personne qui épousa plus tard un M. Mackenzie²⁶ de Terrebonne. Ce M. Desrivières habitait lui-même un grand hôtel en pierre de taille, sur la place du marché neuf, aujourd'hui place Jacques-Cartier, qui existe encore et sert de bureaux à la police municipale. Les Waller et leur école déménagèrent un an après mon entrée et se transportèrent au n° 61 de la même rue Saint-Paul, en face de la rue Friponne²⁷. Cette maison est aujourd'hui absolument telle qu'alors. Et j'y ai encore fait pèlerinage tout récemment. Elle appartient à M^{me} Euphrosine Roy, sœur de mon ami Rouër, et veuve de Norbert Dumas, avocat. Je tremble de crainte de la voir démolir à l'approche de la station du chemin du Pacifique, qui va s'ériger sur le site des anciennes casernes construites sous la domination française et conservées par le gouvernement anglais. Ce qui ajoute pour moi aux charmes de cette maison, outre le souvenir de deux années d'école dans ses salles, c'est qu'elle est absolument pareille en forme, grandeur, matériaux, distribution, à celle de mon grand-père, sur la rue Saint-Paul, qu'il habita de 1825 ou 1826 jusqu'en 1837, et que ses acheteurs, les Tiffin, viennent de raser en 1881, pour la remplacer avec d'autres par une longue rangée de hautes maisons en pierre de taille, en face du marché Bonsecours. Au fond de la cour de cette maison, n° 61, était une remise dont le mur de fond en maçonnerie cyclopéenne soutenait un vaste terrain et jardin qui s'étendaient jusqu'à la rue Notre-Dame. N'était-ce pas un reste de la citadelle qui occupait le site de la place Dalhousie (en 1837, nous l'appelions la place de la Liberté), et que le gouvernement anglais avait fait raser peu d'années auparavant? C'est dans ce jardin que nous passions nos récréations, y grimpant par un escalier au grenier de la remise. L'on parlait beaucoup alors de la construction du premier canal dans le pays, le canal Lachine; et c'était un de nos jeux favoris d'y construire canal et écluses, et de les alimenter avec de l'eau charriée à grands efforts de la cuisine de l'école. Les filles

Souvenirs de jeunesse

comme les garçons se dévouaient à ces travaux d'ingénieur. Les tiges creuses des feuilles de citrouilles nous servaient à relier nos écluses.

Nous étions très attachés à nos institutrices, d'excellentes personnes remplies de douceur et d'intérêt pour leurs élèves. J'y pus bientôt déchiffrer *The History of Sandford and Merton*, par Thomas Day²⁸. Je possède encore ce volume. Nous apercevions de temps à autre, par la porte entrouverte de son cabinet, le vénérable M. Waller écrivant au milieu de piles de journaux. Il était grand et robuste; un teint très clair, joues *saignantes* comme l'on dit, cheveux blonds, grisonnants et clairsemés, yeux bleus, avec une taie sur l'un. Une taie semblable sur un des yeux de sa fille aînée, qui a survécu longtemps à toute sa famille, et que j'ai rencontrée il y a quelques années chez le sénateur Wilson et chez le chevalier Hincks. Elle avait un frère, Samuel, médecin et apothicaire, qui fut employé aux Chambres d'assemblée du Bas-Canada et des Canadas-Unis, homme très laid et marqué de la petite vérole²⁹. J'ignore s'il vit encore. Jocelyn Waller mourut en 1829³⁰, au moment d'hériter d'une jolie fortune et d'un titre de baronet. Il fut pleuré des Canadiens, dont il avait chaudement épousé la cause.

J'avais deux autres compagnons, mais qui n'allaient pas à la même école; je ne les voyais que les samedis et les dimanches. C'était René Kimber, fils du D^r Kimber et d'une D^{lle} Berthelet, et Théode Doucet³¹, fils du notaire N.B. Doucet et de D^{lle} Kimber, sœur du docteur. Tous deux mes cousins, leur grand-mère Kimber étant sœur de ma grand-mère Bruneau, toutes deux Robitaille. Kimber, qui fut depuis gentilhomme huissier de la verge noire à Québec et Ottawa, demeure aujourd'hui à Paris, ayant fait nommer son fils son successeur dans ses fonctions. Il était né chambellan et maître de cérémonies, régisseur obligé de tous les théâtres de société des capitales du Canada, plein de goût et de talent pour les mises en scène. Aussi, dès l'époque dont je parle, lorsque nous étions de 7 à 8 ans d'âge, il nous avait installé chez son père, vers le n° 351 de la rue Notre-Dame, chez Doucet, vers le n° 34 rue Saint-Jacques, et chez nous, rue Bonsecours, à chacun un théâtre et une chapelle, le sacré et le profane en juxtaposition, où il montait tour à tour des jeux comiques, marionnettes, magies, ou des tragédies même; puis des services religieux très solennels, messes, processions, etc., où il remplissait toujours les premiers rôles et dans lesquels Doucet, Rouër, mon frère et moi lui servions de comparses et d'acolytes. Tout cela nous amusait énormément.

Nous avions beaucoup de maisons de parents et d'amis dans un voisinage rapproché, où les enfants comme les parents se pouvaient visiter facilement et fréquemment. Ainsi, tout en face était la maison, existante encore, assez semblable à la nôtre, quoique un peu moins grande, qu'habitaient Jacques Viger³² et sa dame, qui était une demoiselle de La Corne, fille du chevalier La Corne de Chaptas de Saint-Luc qui avait épousé d'abord un major Lennox du 60^e régiment de l'armée anglaise, fils du comte Lennox de la Marche, et en avait un fils et trois filles et qui, devenue veuve, avait épousé en secondes noces

Jacques Viger. Lennox le fils mourut jeune homme³³; je me rappelle de lui. Les demoiselles, Catherine (Kitty), Marie-Anne et Charlotte, moururent vieilles filles, cette dernière en 1863. Ces dames avaient des manières très distinguées et très aimables. Elles nous accueillaient toujours avec tant de bontés que [nous], les enfants, aimions à aller souvent «voir oncle et tante et cousines Jacques Viger». Ainsi nous les appelions et les croyions bien réellement de la famille, comme les autres Viger, Denis-Benjamin³⁴ et Louis³⁵. Denis-Benjamin était fils d'une sœur de mémé Papineau; Louis était fils d'une sœur de pépé Papineau. Jacques Viger était «le voisin» pour mon père et ma mère. Et il ne se passait guère de journée sans qu'il entrât vers les 9 ou 10 h du soir pour raconter à mes parents toutes les nouvelles et les cancons du jour. Vers 11 h, il partait en voiture pour se rendre à une lieue, par des chemins souvent affreux et des rues jamais éclairées, à cette époque, que par la lune, au château d'un autre ami intime, Frédéric-Auguste Quesnel³⁶, à la côte Saint-Antoine, pour n'en revenir qu'à 2 ou 3 h du matin. C'était l'homme le plus laid, le plus excentrique, le plus aimable et gai que j'aie connu. Antiquaire et bibliophile, fouillant sans cesse les archives des greffes, les registres des paroisses, des seigneuries, des séminaires et des couvents; allant sur les lieux crayonner toutes les ruines des vieux forts, églises, moulins, remparts, qu'il pouvait trouver sur toute l'étendue du pays. Poète et chansonnier, il arrivait à un dîner, intime ou public, avec chanson nouvelle et d'occasion. Car l'on chantait encore dans ce bon temps-là. Puis il consignait tout cela dans *Ma Saberdache*³⁷, volumes manuscrits au nombre de près d'une centaine, dont a hérité l'abbé Verreau³⁸, directeur de l'École normale de Montréal, et que ce dépositaire devrait livrer à l'impression et la postérité, sa «saberdache». L'un de ses faibles, c'était de s'imaginer qu'il avait été un héros à la bataille d'Oswego, pendant la guerre de 1812, et de se faire peindre en costume de voltigeur, avec shakos, long sabre et saberdache : tunique vert foncé, toute galonnée de brandebourgs noirs. Et pourtant, des malins osaient insinuer qu'il n'avait vu le champ de bataille que d'assez loin pour éviter les balles et même les boulets. Il était magistrat à l'époque où notre bonne ville était gouvernée par le corps de ces fonctionnaires et, lorsqu'elle fut incorporée comme cité avec maire, échevins et conseillers, Jacques Viger fut élu son premier maire. C'est lui qui dessina et fit adopter l'écusson de cette cité et sa devise, *Concordia salus*³⁹. Il l'apporta chez mon père et nous la fit voir avant son adoption. Dans ses visites journalières et pendant qu'il débitait toutes ses nouvelles et ses facéties, il se promenait avec père, long large de notre salle à manger, roulant entre ses mains une tabatière d'argent de forme ovale avec son chiffre gravé sur le couvercle. Il frottait sans cesse cette boîte sur les jointures de ses doigts, de façon à y faire croître de grosses ampoules rugueuses et noires qui étaient affreuses à voir et qui finirent par des abcès qui l'obligèrent de renoncer à cet étrange manège. Il avait de gros yeux sortant de tête qui faisaient peur. Je revis ces yeux chez Bismarck, le grand Bismarck, à Francfort sur Main, en 1871. Aussi bien que

Souvenirs de jeunesse

Jacques Viger se disait d'origine allemande. Jusqu'en 1837, il s'était piqué de voltairianisme comme ses amis Pierre de Boucherville⁴⁰ et tant d'autres à cette époque. Mais lorsque la réaction politique, sociale et religieuse suivit (tout naturellement) le cataclysme de 1837-38, l'apôtre de l'occasion ne manqua pas d'apparaître dans la personne de Charles-Auguste Forbin-Janson, évêque de Nancy, pour être suivi de près par messires les enfants de Loyola⁴¹, qui devaient remplacer et supplanter les Fils de la liberté; et Jacques Viger devint un dévot, et finit par mourir avec l'étoile au cou de grand commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, à lui envoyée par le bon pape si réactionnaire Pio Nono⁴². Qu'est devenu son chansonnier? Il avait du grivois comme du radicalisme. L'a-t-il jeté au feu de son vivant? ou confié cette mission par son testament à l'abbé Verreau?

La porte d'entrée de sa maison était au second étage et dans le pignon est. On y montait de la rue par un escalier en bois fort raide : porte vitrée, gros marteau en cuivre. En entrant, à gauche sur la rue, la salle à manger; à droite, le cabinet et bibliothèque de monsieur. Il y avait un grand pupitre, bien encombré, des portraits de famille suspendus aux cloisons, ainsi qu'une foule de pipes et quelques armes de sauvages. Un canapé en cuir, sur lequel seul ce monsieur était censé se coucher, tout habillé, encore pour très peu d'heures dans les vingt-quatre, tout comme de nos jours est censé faire le grand empereur Wilhelm⁴³. Au bout du passage, à droite, la chambre de madame Viger; à gauche, le salon ayant ouvertures sur la rue Bonsecours et aussi au pignon, sur un vaste terrain accidenté, s'étendant jusqu'au réservoir de l'aqueduc, en face de ce qui fut l'Hôtel Donegana et sert maintenant à l'hôpital Notre-Dame. Sur la cheminée de ce salon, un grand miroir. À droite, une miniature sur ivoire de mon grand-père Joseph Papineau, que je possède aujourd'hui, don de l'Institut canadien; à gauche, miniature sur ivoire de Jacques Viger dans ce costume héroïque décrit plus haut. Ce salon fut fréquenté par tout ce que la société du Canada avait d'hommes et de femmes les plus distingués et des étrangers qui visitaient le pays.

À côté de cette maison, séparées par leurs portes cochères respectives, était celle, plus étroite mais plus élevée, à trois étages, occupée par trois cousins de ma mère : le D^r Olivier Bruneau⁴⁴ et ses deux frères⁴⁵ [], avocats. Nous allions aussi les voir de temps à autre, avec nos oncles Philippe et Théophile Bruneau. Nous y trouvions toutes sortes d'appareils de chasse et de pêche. Ces messieurs furent tour à tour seigneurs de Montarville, en arrière de Boucherville et Longueuil. À côté de celle-ci, autre maison, petite et basse, occupée par cousin (que nous appelions oncle) Louis-Michel Viger, avocat. Grand, gros, bel homme, que le peuple appelait «le beau Viger», par contraste avec celui (Jacques) qu'il appelait «Viger le laid». Le troisième Viger, l'honorable Denis-Benjamin, on l'appelait «le Viger au grand nez», nez phénoménal en effet.

Louis Viger était homme de talent et grand parleur, emphatique dans ses poses et ses plaidoiries, ce qui, beaucoup plus que ses études un peu superficielles, lui attira une nombreuse clientèle qui l'enrichit. Il fut le premier, et très longtemps, président de la Banque du peuple, receveur général du Canada, etc. Marié deux fois, d'abord à une fort jolie blonde, une seigneuresse Turgeon, nièce de l'évêque Turgeon de Québec, ensuite à une autre seigneuresse, M^{me} de Saint-Ours, de L'Assomption, fort belle femme aussi, et n'a pourtant point laissé de descendance : le même triste sort que celui de ses cousins Jacques et Denis.

«Ma tante Victoria», sœur de pépé Papineau, une femme d'esprit et bien instruite, qui avait tenu le ménage de mon père avant son mariage et dont ma mère me parlait souvent, s'était retirée chez Louis Viger, où elle mourut avant que j'aie pu la connaître. Elle avait été institutrice au Détroit.

À côté de cette maison et formant l'encoignure nord-ouest de la rue Saint-Paul, était la maison du célèbre Du Calvet⁴⁶, l'une des premières victimes canadiennes de la tyrannie anglaise, sous le despote Haldimand. Elle était maintenant la propriété de Dominique Mondelet, avocat, qui devint juge à Trois-Rivières, et dont la troisième fille, Émilie, épousa mon cousin Casimir Dessaulles⁴⁷. Les deux aînées, Caroline et Charlotte, allaient comme mon frère et moi à l'école des D^{lles} Waller, étaient très jolies et nous les appelions nos «petites amies». Caroline est restée fidèle à ses premières amours, peut-être malgré elle, pauvre fille, mais fille toujours elle est restée. Charlotte épousa Jules Lamothe, avocat, de Saint-Hyacinthe. Leur frère unique, Arthur, était trop jeune pour nous : c'était un baby que nous ignorions. C'était une des maisons que nous fréquentions le plus, et vice-versa. Leur mère, une D^{lle} Munro⁴⁸, fort belle femme, était aussi intime de ma mère.

En face la rue Bonsecours, était le portique de la vénérable chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours, avec son immense bénitier de calcaire de Montréal, sa statue miraculeuse, ses boiseries et sculptures dorées. Grand-mère Papineau, ma mère, y avaient chacune leurs bancs, voisins, et j'y ai entendu assez souvent la messe. Des fenêtres de notre pignon, son clocher, son coq gaulois réjouissaient sans cesse nos yeux, sa cloche argentine, nos oreilles.

Tournant à droite dans la rue Saint-Paul, nous passions le jardin de l'honorable M. Pothier, puis sa longue maison, sombre à nos yeux, et sans y jamais entrer, car il y avait guerre de clan entre lui et nous. Ce M. Pothier et cousin Denis-Benjamin Viger avaient épousé les deux sœurs, riches héritières de M. Foretier, l'un des premiers négociants de Montréal. Et depuis vingt ans, ces messieurs se disputaient pour la fortune de leurs femmes.

Leurs procès sans fin parcoururent tous les tribunaux du Canada et d'Angleterre. Il en resta pourtant un peu plus que les deux écailles de l'huître; et il me semble que c'est cousin Viger qui eut le dernier succès.

Souvenirs de jeunesse



Harriet Munro

Ce terrain ennemi ainsi franchi, nous entrions, joyeux, dans la maison de pépé. Ah! que les visites y étaient fréquentes! Mais c'est après qu'il eut quitté notre maison, vers 1825 ou 1826. Il l'occupa jusqu'en 1837. Elle avait deux étages en pierre, auxquels on parvenait par un escalier qui se bifurquait à la moitié de ses degrés, soit pour descendre au soubassement, soit pour atteindre l'étage supérieur. Celui-ci, deux cloisons en bois le divisaient en quatre pièces. La première en entrant, l'étude de grand-père; en arrière, la cuisine; à côté, la chambre à manger; en avant, le salon communiquant avec l'étude et, comme elle, sur la rue Saint-Paul. De l'étude, une porte ouvrait sur un escalier conduisant aux chambres à coucher dans l'attique. De la cuisine, sortie sur une galerie ouverte et descente dans la cour, où il y avait remise, écurie, un grand poulailler toujours plein de volatiles, et, au fond, le jardin. Dans l'encoignure qui le faisait toucher à notre terrain de la rue Bonsecours, un gros poirier qui donnait d'excellents fruits. En arrière de ce jar-

Mémoires d'un Patriote

din, était celui, plus vaste encore, de M. Forsyth (de la maison John Richardson Forsyth & Cie) et, là aussi, était un gros poirier dont partie du fruit tombait dans le jardin de mon grand-père. Toutes les maisons de la ville avaient alors chacune son jardin où croissaient de très gros poiriers qui devaient avoir été plantés par les premiers colons, et des vignes. Il n'y a guère que celui du séminaire Saint-Sulpice qui subsiste encore. Ces poiriers, presque tous de l'espèce dite bon-chrétien, sur ce terrain sec et graveleux, et protégés comme les vignes par les murs des maisons, mûrissaient tous les ans d'excellents fruits.

À côté de la maison de grand-père, était une vaste bâtisse à trois étages en pierre, avec porte cochère percée au milieu de son rez-de-chaussée, qui ressemblait à une caserne. Peut-être l'était-elle du temps des Français, avec sa large cour sans jardin. Le révérend monsieur Esson⁴⁹, pasteur de la chapelle presbytérienne de la rue Saint-Gabriel, encoignure du Champ-de-Mars, chapelle que l'on conserve religieusement comme Notre-Dame-de-Bonsecours, y tenait une école supérieure ou académie. J'y fus envoyé pendant l'année 1828 : et là, je pris mes premières leçons de français dans le *Télémaque* de Fénelon.



Henry Esson

The Presbyterian Church in Canada Archives

Les classes élémentaires, auxquelles j'appartenais, se tenaient dans les greniers. Les élèves plus âgés avaient les leurs dans les étages. Je m'y glissais quelquefois pour voir un maître d'armes, un vieux Français, faire de grands assauts avec ses élèves. Ces masques

Souvenirs de jeunesse

de fer, ces plastrons en cuir, exposant aux coups des cœurs rouge sang brodés sur plastrons, ces cliquetis d'épées me paraissaient bien étranges et fantastiques.

En face de cette caserne, une longue grille de fer sur un mur en pierre de trois pieds de haut entourait un grand terrain au centre duquel s'élevait une belle maison à trois étages et à portique, toujours fermée, abandonnée. Sans offices ni remises, elle faisait voir le fleuve autour d'elle. Étaient-ce les ruines d'un incendie? Quel riche propriétaire ou officiel l'occupa jadis? Mystère!

À la suite de cet hôtel venait une longue maison en pierre, à un seul étage sur la rue Saint-Paul, mais à deux étages sur le fleuve, occupée par le D^r Selby, vieux chirurgien militaire, qui avait épousé une demoiselle très distinguée de la famille noble des Baby⁵⁰ de Lanaudière. Cette dame fut longtemps à la tête de la grande société de Montréal. Je l'ai bien connue et ses enfants. Elle fut toujours une chaude patriote et partisane dévouée de mon père, même après l'inauguration du nouveau régime dit «gouvernement responsable», qu'il qualifia si bien de «leurre et déception», source infinie de corruption et de taxation ruineuse pour nous, rejetons de la vie nationale et indépendante que nous étions prêts d'atteindre dans les lieux coloniaux, en dorant nos fers (avec notre or), et en faisant des chefs du peuple dûment *sirés* les geôliers et gardiens de leurs compatriotes asservis plus que jamais au machiavélisme de la métropole.

À la suite des Selby, demeurait le vénérable Joseph Roy, père de mon ami Rouër. Sa dame, une demoiselle Lusignan, fille d'un médecin italien, Lusignano, était une amie intime de ma mère, ainsi que sa sœur cadette, qui épousa un D^r Rankin, chirurgien dans l'armée de la Compagnie des Indes Orientales, où cette dame demeura plus de vingt ans et ne revint au Canada qu'à la mort de son mari. Madame Roy mourut lorsque ses trois enfants, Rouër, Euphrosine et Euclide, étaient tout jeunes. Je ne suis pas certain de l'avoir vue, mais je le crois. Le brave et honnête homme, son mari, ne se consola jamais de sa perte. Il était négociant et, conjointement avec M. James Leslie⁵¹, représenta le quartier est de Montréal au Parlement à Québec, pendant une longue série d'années. C'était la probité et le courage civique les plus parfaits. Il va sans dire que les enfants se visitaient fréquemment les uns les autres, comme les parents. Les magasins occupaient deux étages sur le port et le rez-de-chaussée sur la rue Saint-Paul. Un escalier séparé montait aux étages supérieurs et aux appartements privés. Au haut de cet escalier, était une statue toute noire d'une esclave, de grandeur naturelle, portant un candélabre. Je ne passais jamais cette figure immobile et sévère, en montant l'escalier, sans un frissonnement. Je n'aurais pas voulu y passer seul, sans compagnie. C'était un sphinx mystérieux, redoutable.

Un poste favori, lorsque nous visitions, c'était les fenêtres, barricadées pour nous empêcher les chutes, d'où nous contemplions le mouvement du port. Il y avait foule de vaisseaux de toutes sortes, les canots de bois blanc et d'écorce de bouleau, les bateaux de

Mackinaw⁵², les barges, les cageux de plançons et de bois de corde, voire même des navires d'outre-mer, à voiles, jaugeant jusqu'à 500 ou 600 tonneaux au maximum. Il y entrait de temps en temps un petit vapeur ou deux, faisant le trajet entre Montréal et Québec. C'est là que nous prîmes nos premières leçons de navigation, qui se traduisaient par des flottes lilliputiennes que nous manœuvrions dans des cuvettes ou des évier; en temps de paix transportant et échangeant les produits manufacturés et les fruits de tous les climats; en temps de guerre se détruisant mutuellement par l'artillerie des pétards chinois. Un autre amusement favori, c'était de construire des citadelles et des remparts de boue, dans nos cours et jardins, et d'en miner les fondations pour les faire sauter avec leurs garnisons au moyen de ces mêmes pétards de Chine.

Une autre maison, que j'ai mentionnée, c'était celle de M. Desrivières, côté nord du marché neuf. Ce qui y frappait surtout notre attention enfantine, c'étaient de grands hiboux à poses solennelles qui nous clignaient leurs gros yeux jaune d'or et claquaient leurs becs crochus. Ce marché neuf, pour le distinguer du vieux marché qui occupait la place aujourd'hui de la Douane, était une longue baraque en bois rude et sans peinture qui était déjà loin d'être neuf, fort sale, et qui s'étendait de la statue de Nelson jusqu'à la rue Saint-Paul.

À côté de la maison de M. Roy, était une bâtisse d'un seul étage mais en brique, qui servait de marché au poisson et de charcuterie. En face de cette statue de Nelson, érigée par messieurs les Anglais et que les Canadiens français regardaient comme une provocation et comme une insulte à leurs cousins de France⁵³, au point que, tombant en ruines, leur majorité dans le conseil municipal refusa, jusqu'en 1850 ou 1860 même, d'en faire la restauration. En face, dis-je, était le corps de garde où une compagnie de soldats réguliers était relevée tous les matins avec pompe et fanfare militaires. En arrière et vers le sud de ce corps de garde, étaient la prison et le palais de justice, séparés d'une trentaine de pieds. Devant la prison, le pilori en permanence où l'on attachait les coupables condamnés à être fouettés. Je ne vis jamais cette dégoûtante brutalité, empruntée au code militaire des Anglais, mais je vis un ou deux individus exposés au pilori. On les y tenait une heure ou deux, pendant que la populace, largement composée de gamins, les insultait et leur jetait à la figure de la boue, des œufs gâtés, les déchets de la halle. Noble éducation donnée à ce peuple par des lois barbares, restes de la torture. À cette époque aussi, l'on pendait un homme pour le vol d'un mouton, d'un poulailler! Ces pendaions se faisaient d'un balcon semi-circulaire suspendu au deuxième étage de la prison, du côté du Champ-de-Mars, en vue de la populace qui ne manquait pas d'encombrer ce Champ-de-Mars à chaque pendaison. Dans les cachots de cette prison, l'on me conduisit voir des prisonniers politiques, les confesseurs sous le règne de Dalhousie, ce qui ne manqua pas d'implanter dans mon jeune cœur cette horreur et cette haine de la tyrannie sous laquelle

Souvenirs de jeunesse

a toujours gémi ma malheureuse patrie, depuis sa première colonisation jusqu'à nos jours.

À la suite de la prison, venait le jardin du gouvernement, qui s'étendait jusqu'à la rue, aujourd'hui, Gosford. En face de ce jardin, le vieil Hôtel du gouverneur français, qui existe encore tel que construit originairement, et qui a servi depuis la Conquête à des gouverneurs anglais, aux archives, à la justice après l'incendie du vieux palais en 1844, à l'Instruction publique, et maintenant à la faculté médicale de l'Université Laval. Tout le terrain occupé par le palais de justice, la prison et le jardin, appartenait aux jésuites, avant la suppression de leur ordre⁵⁴, et ils y avaient leur collège et leur église.

À l'encoignure de cette rue Gosford, était la maison occupée alors par Denis-Benjamin Viger, deux étages en pierre brute. À côté de la maison du baron de Longueuil, trois étages de brique, retirée de quelques pieds avec grille sur la rue et des balcons aux fenêtres. À côté, la maison du D^r Vallée. Puis celle (de ville) de M. Quesnel, en pierre de taille avec sculptures.

Au coin de la rue Bonsecours enfin, la belle maison de William Bingham, pierre de taille avec colonnade au deuxième étage et grand jardin entouré d'un haut mur de brique descendant jusqu'à la rue du Champ-de-Mars. Ce M. Bingham était fils du millionnaire de Philadelphie qui aida le plus de ses finances le Congrès continental pendant la révolution. Ce fils ayant épousé l'une des trois filles de M. de Lotbinière⁵⁵, celle qui eut pour dot la seigneurie de Rigaud, il se fixa au Canada et y mourut; une autre des demoiselles de Lotbinière épousa un négociant de Montréal, M. Harwood⁵⁶, et la seigneurie de Vaudreuil fut sa dot; la troisième⁵⁷ épousa M. Gustave Joly, de Paris, et sa dot fut la seigneurie de Lotbinière. Leur fils est l'honorable Henri-Gustave Joly⁵⁸, seigneur de Lotbinière, membre du Parlement provincial et chef du Parti libéral à Québec. Je me rappelle fort bien ce dernier mariage, dont grand-père dressa le contrat⁵⁹, et de la fête donnée par mon père aux mariés.

Tant de parents, d'amis et connaissances demeurant si rapprochés, l'on comprend que leurs rapports et visites devaient être fréquents et intimes, tandis que, de nos jours, les personnes qui se connaissent sont éparses sur une étendue de deux lieues, elles ne se voient plus qu'en visite cérémonieuses, aux bals, à des dîners d'apparat, et de loin en loin. Si quelqu'un de plus matinal descendait au port et y trouvait un maskinongé de cent livres, s'il rencontrait un sauvage avec un chevreuil ou une couple de castors, vite il convoquait tout le voisinage à venir en festoyer avec lui. C'était surtout à la saison des huîtres, au mois de novembre, lorsqu'une goélette partie depuis une quinzaine, un mois peut-être, de l'île Saint-Jean, du Cap-Breton, de la baie des Chaleurs, arrivait chargée des succulents et savoureux bivalves⁶⁰, que toute la bande des gourmets était en émoi. La cargaison, promptement versée dans des barils et des boîtes, était aussitôt transférée aux caves voûtées, à l'épreuve des bombes et des gelées, à température uniforme toute l'an-

née, où se bonifiaient les vins de Bordeaux, de Tenerife, et se conservaient les légumes tout l'hiver. Tous les soirs, il y avait des soupers d'huîtres. De grands plateaux d'étain, chargés chacun d'un monticule de bivalves, s'épalaient sur la table, flanqués de bouteilles de vin français, de carafes de vin d'Espagne et Portugal; devant chaque convive, un couvert à deux serviettes et à couteau-poignard pour forcer l'intéressante victime à se soumettre au sacrifice; à terre, des seaux ou cuvettes pour recevoir les écailles. Il n'en était pas de ces huîtres comme celles qui, tirées de l'océan hier à New York ou à Baltimore, nous arrivent aujourd'hui à Montréal. Ces huîtres du golfe Saint-Laurent, après leur long trajet, avaient ajouté souvent, à leur exquise saveur naturelle, un fumet de maturité qui portait les mangeurs à d'amples libations de nectar. La conversation s'animait; les contes, les souvenirs, les anecdotes, les badinages, les bons mots abondaient, se croisaient. Les rires et la gaieté gauloise s'épanouissaient et finissaient par de joyeuses chansons, les unes tirées des chansonniers de la vieille France, d'autres de nos poètes de la nouvelle, et ces dernières souvent improvisées pour l'occasion. Où sont toutes celles que j'ai entendues de la bouche même de Jacques Viger, qui était toujours prêt à en produire de nouvelles? Où est son chansonnier? Enfoui dans sa Saberdache? ou consigné au bûcher inquisitorial et purificateur?

* * *

Mon grand-père avait je ne sais quel ancien préjugé contre la prise de son portrait, que sa famille et ses amis politiques désiraient beaucoup posséder. À leurs fréquentes et pressantes prières, il avait toujours résisté. Nous avions au Canada, visitant toutes les familles pour y laisser en récompense de leur hospitalité les portraits les plus parfaits, les plus ressemblants possibles des principaux membres, les anciens surtout, de ces familles, un vieux monsieur Dulongpré⁶¹, qui était venu avec La Fayette combattre pour l'indépendance de la république. Il avait épousé une dame américaine, qui mourut lui laissant deux filles, dont l'une épousa un M. Pratt⁶², riche propriétaire, dont l'on voyait encore en 1838 la belle villa tout auprès de l'appareil hydraulique de la Schuylkill à Philadelphie. Ce monsieur Dulongpré était un petit vieillard, lorsque je le connus, encore très vif et d'un teint blanc et très frais, chevelure poudrée et attachée en queue à la mode d'alors. Il nous promit le portrait tant désiré. Il allait souvent chez pépé, faire avec lui la partie d'échecs ou de trictrac. La partie finie, le peintre courait à son atelier et s'armait de sa palette. Après quelques jours de ce manège, il apporta la toile chez mon père. Tous en furent enchantés. La ressemblance était parfaite. Aussitôt encadrée, père invita à dîner les parents et les amis les plus intimes. Le repas fut très gai et, à la fin du dessert, Jacques Viger entonna la chanson d'à propos, prélude à la scène qui allait suivre. On quitta la table et grand-père est le premier à rentrer au salon, ma mère appuyée à son

Souvenirs de jeunesse

bras. Tout en face de la porte d'entrée, son portrait le confronte! Son étonnement fut grand et la foule de s'éclater d'admiration et de cris de joie, pour étouffer toute velléité de mauvaise humeur qui aurait pu se produire chez grand-père et pour le forcer de rire avec tous. Le père Dulongpré dut jouir de son bon tour et des éloges que son œuvre lui attirait. C'est ce portrait original, fait entier de mémoire, qui décore la salle d'entrée de Montebello, et sur lequel furent ensuite faites des copies pour les autres enfants de pépé.

* * *

Il n'y avait à cette époque que deux rues à peu près de pavées : Saint-Paul et Notre-Dame. Et quels pavés! Des cailloux ronds de toutes grosseurs pour la chaussée. Pour les trottoirs, des dalles de pierre brute, telles que levées, tout onduleuses, des carrières. Aussi, lorsqu'il pleuvait, fallait-il marcher sur la pointe des pieds et viser chacun de ses pas pour ne pas tomber dans les flaques d'eau des nombreuses sinuosités de ces dalles. Les égouts étaient tous à la surface des cours et des rues, tels qu'on en voit encore dans des villes aussi grandes et riches que Philadelphie et Baltimore. L'on n'avait pas encore inventé, pour le bénéfice des ingénieurs et des officiels municipaux, ces coûteux tunnels et souterrains qui cachent les saletés à nos yeux, mais que beaucoup de gens commencent à croire très malsains, parce que les miasmes délétères qui engendrent tant de maladies s'y accumulent et fermentent pour entrer ensuite dans les maisons et y porter la peste et la désolation. Tandis qu'au contact immédiat de l'air et des vents, les poisons se désodorisent ou se perdent de suite dans l'atmosphère.

Quelques lampions à huile de baleine ou de loup-marin jetaient de loin en loin, dans la cité, une lumière rouge et blafarde. Les faubourgs n'avaient que la lumière des étoiles. Les gens du guet, armés d'un bâton et d'une lanterne, nous criaient les heures et les demi-heures et, en même temps, l'état de la température et l'état moral ou physique de leur voisinage. Le refrain ordinaire était : «All's right! All's well! Tout va bien!» Ils guettaient autant le ciel, la lune ou les nuages, que les malfaiteurs qui rôdaient autour d'eux dans le voile de l'obscurité.

De vastes espaces étaient encore inoccupés dans la cité même. Presque tout le côté ouest de la grande rue Saint-Jacques et le côté sud de la rue McGill, la rue Notre-Dame, de la rue Bonsecours jusqu'au site de la citadelle, et la rue Sainte-Marie, étaient sans bâtisses : c'était le site des anciens murs et des remparts, démolis récemment. Les faubourgs ne consistaient guère qu'en leurs rues mères ou principales. C'était la rue et faubourg Sainte-Marie (ou «de Québec», comme on disait le plus souvent), la rue et faubourg Saint-Laurent, la rue Bleury, la rue et faubourg Saint-Antoine, la rue et faubourg Saint-Joseph. Et ces rues encore n'atteignaient pas le tiers de leur longueur d'aujourd'hui.

Entre elles, étaient des vergers, des fermes labourées, des pâturages et quelques villas éparses dans la campagne.

Au faubourg Québec : la campagne de l'honorable John Richardson⁶³ (Belle-Rive), la villa de sir John Johnson⁶⁴, baronnet, fils de sir William Johnson, chef des Iroquois de New York pendant la révolution américaine, celle du juge Panet, aujourd'hui à la succession de William Molson. Sa voisine, maison du juge en chef Reid, aujourd'hui à Hugh Taylor. Près la citadelle, la maison de sir James Stuart⁶⁵, toutes existant encore. Sur la rue Saint-Denis, près la rue La Gauchetière, la maison de campagne de Denis-Benjamin Viger : pignon à la rue et galeries extérieures, démolie vers 1850. Rue Craig, la maison de Jules Quesnel⁶⁶. À la tête de la rue Cotté, la maison Cotté, du grand-père des Larocque, Laframboise et Lamothe, etc., où est l'église Saint-Patrice. La villa de M. de Rocheblave⁶⁷, puis en ligne et même coteau, successivement vers le sud : le Beaver Hall, la maison des Lamothe, le cottage de Bélair et, plus loin, dans le faubourg Saint-Antoine, même coteau, la villa de l'honorable Peter McGill⁶⁸, la villa des Picoté de Belestre⁶⁹, de Joseph Donegani, le château Saint-Antoine des McGillivray⁷⁰; la villa et parc de M. Quesnel.

L'église paroissiale de Notre-Dame occupait le parvis actuel et toute la largeur de la rue Notre-Dame, en sorte qu'il fallait passer sur la Place d'Armes et faire le tour de l'église pour rejoindre les deux bouts de cette rue Notre-Dame. La façade de l'église s'ouvrait sur la partie sud de cette rue. La grosse tour de son clocher se trouvait à son angle sud-ouest. Tout le terrain occupé par la nouvelle église (qui date de 1829) était alors jardin du séminaire. À mi-chemin entre la Place d'Armes et la rue Saint-Lambert, sur la rue Notre-Dame, était la cathédrale anglicane. Vis-à-vis la maison de l'honorable Joseph Masson⁷¹, négociant qui accumula la plus grande fortune et acheta de l'honorable Roderick Mackenzie⁷² la seigneurie de Terrebonne.

Nos familles étaient intimes et le dimanche, en sortant de la grand-messe de la paroisse, ma mère y faisait visite avec moi. C'était une de nos stations habituelles. M. Masson fut toujours grand ami politique de mon père, et lui rendit des services pendant son exil.

En 1828, M. McGillivray, l'un des associés de la Compagnie de la Baie d'Hudson étant mort, son château Saint-Antoine fut offert à louer. Nous allâmes y demeurer. Ce fut une joie immense; des transports de délices inexprimables pour nous, enfants, que cette belle campagne! Cette vaste maison et ses grandes chambres somptueusement décorées; ses portiques, balcons, offices et remises; ses serres, ses parterres et pelouses; ses vergers, ses larges espaliers de pêchers et abricotiers, ses vignes, ses grands arbres fruitiers; son étang et ses fontaines; le tout ne couvrant pas moins de cinq ou six arpents. Sur le bord du coteau dominant toute la plaine Saint-Gabriel, le fleuve, l'île Saint-Paul, la vue des campagnes de Longueuil jusqu'au-delà de La Prairie. Les beautés de la nature ont

Souvenirs de jeunesse

toujours eu pour moi une fascination indicible; me donnant des sensations inexprimables qui transportent mon âme dans un paradis de délices. Et j'étais précisément à cet âge où elles m'électrisaient le plus vivement. Je crois vraiment que je n'ai jamais tant joui de la vie que pendant ce séjour enchanté! La neige avait à peine disparu que nous y déménageâmes de la rue Bonsecours. Outre quelques arcs et flèches sauvages, oubliés dans une armoire, nous trouvâmes dans une remise deux merveilles de traîneaux. L'un représentait l'avant-corps d'un lion, l'autre d'un unicorn. Le premier, à crinière rousse et touffue, se terminait par un siège peint en rouge et couvert de sculptures dorées. L'unicorn, gris, et le siège bleu ciel, aussi tout couvert de riches sculptures dorées. Ce beau travail n'avait pu se faire qu'à Londres probablement. Y avait-il alors un club de carriolage (Driving Club) où les riches nobles du Nord-Ouest s'étaient dans d'aussi beaux équipages? Qui s'en souvient?



James Duncan, 1831, *Le Château St-Antoine et Montréal au loin*

Le verger avait une grande variété de pommes. La calville⁷³ blanche, la calville rouge, la reinette, pivelée de points rouge vif sur un fond blanc, la rousse bourassa, la grise, qui se conserve jusqu'à l'été et fait de si bon cidre; le roseau, à chair de neige veinée de rose; la Saint-Laurent, la fameuse, la meilleure panachée de toutes les pommes. La plupart de ces fruits excellents ont disparu avec les vergers qui les produisaient sur les pentes du Mont-Royal, sol graveleux et exposition du midi. Des vergers nouveaux, sur les pentes nord-ouest de la montagne, ne résistent pas aussi bien et plusieurs de ces espèces sont perdues. La fameuse, heureusement, s'est naturalisée et propagée dans les États limitrophes.

Je passais mes journées au-dehors, de grand matin, jusqu'au crépuscule. Que de jouissances! que d'observations! Le chant et les nids des oiseaux; les insectes et leurs cris et

bruissement; le développement des arbres, des herbes, des fleurs. Je suivais la nature minutieusement dans ses évolutions. Je voulais saisir ses secrets. Je me rappelle avoir pris un jour une petite branche sèche qui, par un mouvement lent et mystérieux, se glissait sur le tronc d'un orme. C'était un *bacteria trophinus*, insecte que l'on ne trouve que dans les pays tropicaux. Était-il venu dans une barrique de cassonade, dans un ballot d'épices ou de coton?

Et dire qu'après six mois de bonheur infini dans ce paradis terrestre, j'en fus chassé et plus malheureux encore que nos premiers parents. Ce fut pour être enfermé dans une horrible prison à la saison d'hiver. Oui, il fallut entrer au collège, puisqu'il n'y avait point d'école si loin de la ville; et pensionnaire encore. Je n'avais que dix ans; délicat de santé, gâté par les douceurs et les confort de la maison paternelle. Mais il était de doctrine chez mon père que l'éducation publique est nécessaire à former les hommes et à les habituer au commerce et à la connaissance de leurs semblables. La transition et le contraste pour moi furent terribles.

Ce vieux collège de Montréal, situé dans un marais entre les rues McGill et Nazareth, William et Collège, avait la forme de la lettre H : un corps central et deux longues ailes. Ces dernières touchaient presque à la rue du Collège, sur laquelle s'étalait la façade principale. Un mur surmonté d'une haute grille en fer le séparait de la rue du Collège. Tout le terrain, la basse-cour, les cours des jeux, les jardins, sur les trois autres rues, était renfermé par une muraille haute de quinze pieds. Toutes les portes et fenêtres des rez-de-chaussée étaient barricadées de grosses barres de fer : absolument l'aspect d'une prison. Et les pensionnaires y étaient bien en effet cloîtrés, ne sortant en bandes qu'une fois la semaine, et seuls pour visiter leurs parents qu'une fois par mois. L'intérieur, sombre et nu. Les corridors pavés de dalles brutes comme les trottoirs des rues; dans les chambres, des planchers sans un tapis, des murailles blanches étalant quelquefois un crucifix ou quelque pauvre estampe. De grands dortoirs où les lits et les malles étaient assez tassés pour ne donner à chaque élève que trente-six pieds de superficie. Un lavabo en commun pour une trentaine d'enfants, dont les robinets distillaient l'eau goutte à goutte. Un quart d'heure pour toute la toilette, et une douzaine de robinets, ce qui obligeait un chacun de guetter pour saisir son tour à la fontaine, et s'y frotter rapidement le nez et les doigts pour faire place à un autre. Les bains, même de pieds, étaient un luxe tout à fait inconnu. La moitié de l'année, on se levait à la lumière des lampes et dans une atmosphère gelée, pour descendre et entendre une basse-messe dans la chapelle jamais chauffée. Une heure d'étude, puis le déjeuner. Les repas se prenaient dans un vaste réfectoire du rez-de-chaussée. Toute la vaisselle, plats, assiettes, pots à l'eau, en étain. Chaque élève fournissait son couvert : serviette, couteau, fourchette et cuillère. La serviette se changeait une fois la semaine; couteau, fourchette et cuillère n'étaient jamais lavés ni frottés, s'essuyaient sur cette serviette et l'y roulaient ensuite.

Souvenirs de jeunesse

Pour déjeuner, une écuelle de café d'orge, une tranche de pain et gros comme une noix de beurre salé, souvent rance. Pour le dîner, à midi, soupe tolérable; et son bœuf, dont elle avait extrait tous les jus, était le seul plat de viande. Patates bouillies; pain et eau à discrétion. Dessert : *nil*. À 4 h, la collation : une tranche de pain sec et l'eau fraîche l'hiver, chaude l'été, car ces pots s'emplissaient une fois par jour et restaient sur les tables. Ce pain sec était la source d'une tentation continuelle de se priver de l'infime portion de beurre du déjeuner, que l'on cachait dans sa serviette ou sous les tables, pour en beurrer ce pain sec. Eh bien! le croira-t-on? Le régent qui présidait à cette collation se faisait un devoir, ou un plaisir, d'espionner et de découvrir cette petite fraude. Il confisquait le précieux morceau une première fois; sur récidive, il confisquait et le beurre et le pain! Au souper, une tasse de thé, pain et ragoût de bœuf et patates : les restes du dîner. Les jours maigres, de la morue salée en place du bœuf. Et voilà le *menu* de toute la longue année. Nulle variante, si ce n'est deux ou trois fois : à Noël, à Pâques, à la fête du directeur; quelquefois aussi à celle du supérieur. En ces jours mémorables, il y avait un gigot de veau ou un dindon, ou une oie, rôti! une salade! un pudding! J'ai même une faible souvenance d'avoir vu une fois ou deux, en six années, une demi-bouteille de Bordeaux ou un pot de cidre, encore n'en suis-je pas certain : c'est un rêve peut-être. Puis, afin d'aiguiser nos appétits, nous pouvions, en dévorant notre pitance, contempler sur quatre tribunes élevées dans notre salle de festin, les plats fumants et succulents du directeur et des principaux professeurs, servis en même temps que nous : potages, poissons, bouillis, rôtis, desserts et fruits, bouteille de vin.

Si nos palais n'étaient pas fort chatouillés, nos esprits du moins recevaient une nourriture excellente. On m'a dit qu'avant mon époque c'était les légendes mirobolantes des saints et des saintes, mais de mon temps, c'était l'histoire grecque et l'histoire romaine, que les meilleurs lecteurs, juchés dans une tribune élevée jusqu'au plafond, nous débitaient de leur mieux. Ces lectures m'intéressaient toujours et me faisaient oublier les efforts qu'il me fallait pour avaler les tristes mets. Je quittais rarement la table sans être encore affamé, et j'en ressentais, dans les intervalles, des crampes et des tiraillements d'estomac qui devaient nuire beaucoup à la croissance, précisément à l'âge où les enfants ont le plus besoin de nutrition. Les études, faites dans une salle commune, où les pupitres de chêne s'élevaient en amphithéâtre sur les deux pans les plus longs, n'étaient éclairées, soir et matin, que par des lampes faibles et clairsemées, fumantes et pendues près du plafond, de sorte qu'il fallait se gêner la vue pour déchiffrer nos livres et manuscrits, source infaillible de *myopisme*. Inutile de critiquer le programme académique, calqué sur la vieille routine des collèges de France : force latin et grec. Les sciences physiques et utiles, les langues vivantes, négligées. Force prières surtout qui, répétées par cœur sans cesse et sans réflexion, du ton le plus rapide possible et tout machinalement, me semblaient une insulte plutôt qu'un hommage à la divinité. Comptons-les, les longues

et les courtes : vingt-quatre ou vingt-cinq, du lever au coucher : deux heures de prières par jour; six heures les dimanches. C'est à en dégoûter pour tout le restant de la vie. La meilleure, la vraie prière, ce sont les œuvres, les bonnes œuvres, surtout celles de son état. Il y avait là au moins une heure et demie par jour qui aurait dû être vouée aux langues modernes, au dessin, à la musique, à la botanique, à la physique, la chimie, l'agronomie, l'économie politique. Les enfants ont besoin de beaucoup d'exercice physique : nous n'avions que deux heures de récréation, et qu'une seule dehors pendant les mois d'hiver. Pas un seul appareil gymnastique. Ceux qui aimaient le dessin ou la musique étaient obligés d'y dévouer les heures qu'ils auraient dû consacrer aux exercices corporels, au développement de leurs muscles.

Les jardins, où l'on aurait dû instruire autant qu'amuser les élèves, leur étaient absolument prohibés : c'était le domaine exclusif des professeurs. Nous n'avions guère que deux jeux utiles, celui de paume et la course aux barres. Les appartements, trop ou trop peu chauffés; les salles et dortoirs encombrés et mal ventilés; nourriture grossière et insuffisante; les émanations d'un terrain bas et marécageux, traversé par le ruisseau qui servait d'égout à tout un faubourg, engendraient tous les hivers des fièvres malignes qui nous décimaient. Plusieurs allaient mourir à l'hôpital ou chez leurs parents. Mon frère en fut atteint et faillit mourir. Sa santé délabrée n'en revint jamais. La seule excuse de ce système moral et intellectuel, c'est que ces petits séminaires furent fondés par le clergé pour recruter leur corps, et que l'instruction, donnée aux laïques et à ceux destinés aux professions mondaines, n'était qu'un but secondaire et en quelque sorte gratuit. Le bas prix de la pension et de l'instruction, qui ne dépassait pas 60 à 80 dollars, mettait l'éducation supérieure à la portée des fils d'artisans et de cultivateurs, dont les talents méritaient ce développement et dont ils auraient été privés, sans ces prix si modiques. Les quelques enfants de parents riches, habitués à une vie plus douce, en souffraient mais ne pouvaient exiger mieux sous les circonstances.

Pour moi, ces six années de pensionnat furent un martyre. Pour ma septième, je devins externe. Ma huitième, je passai au collège de Saint-Hyacinthe, beaucoup mieux conduit par messieurs Prince, Raymond et Desaulniers, que celui de Montréal. Celui-ci, transporté depuis sur le penchant élevé et sain de la montagne, avec tous les avantages modernes du gaz, de l'aqueduc, d'une nourriture beaucoup meilleure, est devenu tout autre que notre ancien de la cité.

Il y avait pourtant quelques éclaircies dans ce ciel sombre. Lorsque l'hiver nous allions patiner à la Pointe-Saint-Charles; l'été, lorsque nous allions à la ferme de la montagne, les jours de congé. Pour nous rendre à cette dernière, nous passions par la rue des Seigneurs et, pendant le séjour de ma famille au château Saint-Antoine, l'on me permettait de quitter les rangs vis-à-vis sa grille latérale, de courir me jeter dans les bras de mes bons parents et de rester toute la journée avec eux jusqu'au retour des écoliers de la mon-

tagne; alors je rejoignais leur procession. Un jour exceptionnel, il me fut donné d'y rester vingt-quatre heures. C'était une grande fête champêtre que mon père donna au gouverneur, lord Aylmer⁷⁴, en 1830. Il y avait eu enquête au Parlement britannique et l'on nous promettait la réforme des abus qui opprimaient ce pauvre Canada depuis si longtemps. Lord Aylmer, comme son prédécesseur sir James Kempt⁷⁵, semblait vouloir nous donner un peu de justice. Père, comme président de la Chambre d'assemblée, invita le gouverneur à rencontrer tous les chefs et citoyens marquants du pays. Les avenues, les jardins, les bosquets, tout le terrain était illuminé des centaines de lampions et de lanternes *a giorno*. L'on dansait dans deux grands salons. On me fit transporter un gros bouquet à lady Aylmer. La bande d'un régiment anglais faisait la musique. Il y eut un somptueux souper, des discours de félicitations, des vœux pour la concorde et la paix. Ce fut un spectacle féerique. Mais toutes ces belles espérances devaient s'évanouir en peu d'années, et la déception aboutir aux horreurs de 1837-38.

Si nous eûmes de grandes réjouissances, des plaisirs bien vifs dans cette belle campagne, nous y eûmes aussi de vives douleurs. Un matin que père descendait à la ville en calèche, avec mémé Bruneau, le cheval mal attelé s'emporta dans la descente, très raide, de la rue Guy, et renversa aussitôt la voiture. Une demi-heure après leur départ, mère vit rentrer une foule de personnes portant deux litières. Sur l'une elle reconnut son mari, sur l'autre sa mère! Morts? ou seulement blessés? Grand-mère, toute meurtrie, s'était évanouie; père avait l'épaule brisée et de fortes contusions. Les chirurgiens Robertson et Nelson arrivaient presque aussitôt.

Ma sœur aînée Aurélie⁷⁶ était une enfant de trois ans, pleine d'attraits et d'une intelligence très précoce. Un *croup* violent la tua en quelques heures.

Un an plus tard, sa cadette Ézilda⁷⁷ fut de même saisie du *croup*. À l'extrémité, notre médecin, le D^r Robert Nelson, dit aux parents : «Choisissez, il me faut fendre la gorge ou donner un traitement mercuriel des plus violents.» Mère frémit à la vue du scalpel et préféra le poison. La pauvre enfant, qui n'avait pas deux ans, vécut, mais devint rachitique et infirme pour toute sa vie. C'est elle seule pourtant et moi qui avons survécu à tous nos frères et sœurs plus robustes! Enfin, mon pauvre Lactance, frappé de typhus à ce collège si néfaste, vint languir pendant plusieurs semaines à ce château Saint-Antoine, entre la vie et la mort se disputant sa victime. Il n'avait plus qu'un souffle de vie, lorsque Nelson leur dit :

– Montez en voiture, roulez-le dans des couvertures chaudes, mais qu'il y puisse respirer cet air glacé (c'était un jour très froid, en février), et faites le tour de la montagne.

– Mais ça le tuera!

Avec son flegme et son laconisme habituels, Nelson leur dit :

– Il est déjà mort; cela peut le ressusciter.

Père monte en carriole, avec oncle Théophile Bruneau, prend son triste fardeau et s'éloigne en laissant mère et grand-mère à leur désespoir. Deux heures d'angoisse se passent. On voit revenir le convoi. L'on n'ose en approcher. C'est un cadavre sans doute que l'on rapporte. Aussitôt rentré, le moribond ouvre les yeux, appelle sa mère, lui sourit, demande un «morceau de pain bis» et le dévore! La convalescence est commencée!

Père avait profité de ce séjour à la campagne pour faire des changements considérables et des rénovations à la maison Bonsecours. Nous y retournâmes en 1833. L'entrée et l'escalier étaient portés du centre à l'extrémité ouest de la façade; et le pignon est prolongé jusqu'à la ligne Pothier, donnant plus d'ampleur au salon et à la chambre à coucher voisine. Mais nous avions perdu ces fenêtres du pignon qui nous offraient une si belle vue de Bonsecours, du fleuve et de Longueuil. Au reste, le jardin Pothier avait cédé, sur la rue Saint-Paul, à trois nouvelles et hautes maisons en pierre de taille, dont l'une occupée par M. Walker⁷⁸, avocat distingué, et l'autre par M. O'Sullivan⁷⁹, procureur général et, plus tard, juge du banc du roi. Les vides s'emplissaient. Les jardins et les cours cédaient aux constructions qui se multipliaient par toute la ville.

L'année 1832 fut une année terrible. Une élection violemment contestée se termina, le 21 mai, par une fusillade du peuple par la soldatesque, sous les ordres des magistrats partisans violents. Deux⁸⁰ citoyens paisibles passant dans la rue Saint-Jacques furent tués raide et plusieurs blessés. Aussitôt, père et les chefs firent arrêter ces magistrats et l'officier qui commandait la troupe meurtrière. Enquête du coroner qui traîna en longueur, jusqu'à ce qu'elle fût interrompue par une autre calamité plus grande encore. La peste, le choléra asiatique, apporté par les vaisseaux d'immigrants, envahit l'Amérique pour la première fois, et, précédé d'une terreur panique qui s'empara des populations, s'aggrava à la vue des affreux symptômes et des phases rapides de cette maladie nouvelle, dont le traitement tout empirique sauvait peu de malades. Les ravages furent immenses et la mortalité beaucoup plus forte en proportion de la population qu'en aucun autre pays. La superstition s'en mêla. Les prêtres accumulaient le peuple dans les temples : c'était propager le mal. On y priait et suppliait le ciel; on demandait des miracles et on crut en voir. Saint Roch, l'ennemi de la peste, parut dans les nues. Bientôt il descendit dans la ville, sous forme d'un mendiant pèlerin, accompagné d'un cheval décharné, qui vivait, disait-on, sans manger ou ne mangeait que des nippes. Ce saint allait de porte en porte, où il trouvait des malades, et les guérissait miraculeusement en les touchant. C'était un vieux médecin venu des États-Unis qui, sachant bien l'effet magique de l'imagination sur cette population effarée, se laissait donner le prestige de ce saint Roch, et subjuguait beaucoup de victimes, en guérissait même un bon nombre par ses frictions, en leur administrant du camphre et du charbon pulvérisé. La population de Montréal ne dépassait pas alors 25 000. 5 000 s'enfuirent dans les campagnes, un cinquième de ceux qui restèrent succomba à la peste! La première victime fut un capitaine Viger, caboteur, frère de Louis-Michel

Souvenirs de jeunesse

Viger, qui, venu du golfe dans sa goélette, arriva le soir à Montréal pour visiter son frère et mourut⁸¹ le lendemain, avant le lever du soleil. Il fut inhumé dans le lot de mon père, au cimetière Saint-Antoine.

Aussitôt, mon père se procura un bateau, y fit porter des lits, quelques meubles et des provisions, et nous envoya tous, mère et les enfants, à Verchères, où il avait loué une longue maison en pierre, située à quelques arpents à l'est du village, sur le bord du fleuve, qui avait servi d'asile, dans sa vieillesse, à l'ancien curé de Verchères, messire Kimber⁸², prédécesseur du curé actuel, oncle René-Olivier Bruneau⁸³. Cette maison était double, à deux logements, comme il arrive souvent dans nos maisons de campagne. La famille de John Donegani⁸⁴, dont la belle épouse était cousine Rosalie Plamondon, fille unique d'un avocat et littérateur de Québec, Louis Plamondon⁸⁵, vint occuper ce logement voisin. Les hommes publics et fonctionnaires, comme mon père, restèrent au poste du danger et de l'honneur, et firent tout leur possible pour apaiser la panique, assainir la ville et soigner les malades. Ils formèrent des comités sanitaires et appliquèrent toutes les ressources disponibles pour combattre le fléau. Je me rappelle les paroles encourageantes du bon directeur, M. Quiblier, aux élèves du collège, en les congédiant : «Allez, mes enfants, rejoignez vos parents; soignez-les bien s'ils sont atteints du mal, et faites-le sans crainte, car il n'y a nul danger pour vous. Le choléra n'attaque jamais les enfants!» Il nous dit cela d'un ton si positif et magistral que, pour un, j'y crus et n'eus jamais un moment d'inquiétude pour moi-même pendant toute la durée de cette affreuse épidémie. Mais nous tremblions pour cher père, que toutes nos instances ne purent arracher à son poste. Mon grand-père en perdit un frère, André Papineau, de Saint-Martin, et une sœur, Josèphe, et son époux, Ignace Bertrand⁸⁶, marchand de Caughnawaga.

* * *

C'est pendant la vacance de 1831 que mon père me fit voir Québec pour la première fois. La vieille capitale avec tous ses souvenirs historiques, son site, son panorama enchanteur, ses fortifications, m'impressionna vivement. Nous logeâmes chez M. Lemoine⁸⁷, rue [], où père demeurait pendant les sessions du Parlement. Je vis le séminaire où père avait fait son cours collégial, sa chapelle qui est décorée de plusieurs tableaux, dons des rois de France; sa bibliothèque, ses jardins. À l'Hôtel du Parlement, je vis cette salle d'assemblée où, depuis 1792, mon aïeul, puis mon père, n'avaient cessé de tonner contre la tyrannie et de revendiquer nos droits de citoyens anglais et d'hommes libres. Je fus introduit chez une foule de parents et d'amis. L'on me montra la maison de grand-père Bruneau, sur la place du marché de la basse ville. Nous passâmes une journée à Cap-Rouge, chez l'honorable John Neilson. Il nous conduisit à Montmorency puis, de là, dans les forêts et sur la montagne de Charlesbourg, aux ruines du château Bigot. Cette

promenade et ce site me suggérèrent trois ans plus tard la composition de ma légende «Caroline ou le château Bigot», que je livrai à l'impression dans *L'Écho du pays*, journal publié par Boucher-Belleville⁸⁸ à Saint-Charles du Richelieu et que Huston republia en 1848 dans son *Répertoire national* de littérature canadienne⁸⁹.

Le vapeur qui faisait alors le trajet entre Québec et Montréal mettait deux jours à remonter le courant du fleuve! Nous descendîmes à Trois-Rivières pour y passer une couple de jours chez le D^r Kimber⁹⁰, qui était alors le représentant de cette ville au Parlement. J'y retrouvai mon grand ami d'enfance, l'*imprésario*, qui ne manqua pas de nous monter une fête, bal masqué ou autre, dont je ne me rappelle. Je vis sa sœur, Arline, qui épousa plus tard Henry Judah⁹¹, avocat. Il me semble avoir vu mon grand-oncle Kimber (?) [sic], vieillard maigre et blond, Hessois, qui était venu combattre les Américains révoltés et s'était fait prendre prisonnier à la bataille de Saratoga. Il était marchand à Trois-Rivières et avait épousé la sœur de ma grand-mère Bruneau, une Robitaille⁹². Il avait deux fils, médecins, et deux filles, l'aînée mariée à N.B. Doucet⁹³, notaire, l'autre à un M. Langevin⁹⁴, négociant à Québec. Le D^r Kimber nous mena aux mines et forges de Saint-Maurice, et aux écoles de la ville, où père donna des congés après parades du savoir des élèves. Le vapeur qui nous ramena à Montréal s'appelait le *North American*.

* * *

J'aurais dû parler plus tôt de ma première visite à la seigneurie. J'avais 7 ou 8 ans. C'était au mois de mars. Oncle Benjamin, père et moi, et un voiturier, une carriole et deux chevaux attelés à la file anglaise (tandem). Presque tout le trajet se fit sur la glace de l'Outaouais. Nous couchâmes une première nuit à Rigaud, et la seconde au premier manoir construit par grand-père, sur l'île Arousen (île aux Écureuils). Il était maintenant loué à un aubergiste, depuis qu'oncle Benjamin s'était bâti une grande maison en bois à côté du moulin banal, au site devenu depuis le village de Papineauville. Dans la matinée du troisième jour, nous arrivions chez mon oncle. Nous y restâmes près d'un mois. Les travaux de ferme, ceux de défrichage et de la sucrerie, m'intéressèrent et amusèrent beaucoup. Il y avait quatre cousins, quatre cousines, l'excellente tante Angèle, fille d'un M. Cornud, négociant suisse à Québec, qu'oncle Benjamin avait épousée, Madsem (comme je le prononçais, mademoiselle) Marchesseau, qu'épousa plus tard mon cousin Benjamin⁹⁵. Le vieux manoir brûla peu d'années après. Mais ses deux cheminées étaient encore debout en 1850.

En 1805 et longtemps après, il n'y avait au-delà de Rigaud, sur l'Ottawa, que deux colons : grand-père sur l'île d'Arousen et Philemon Wright⁹⁶ à Hull. Puis, au-delà, quelques postes et forts de la Compagnie de la Baie d'Hudson, échelonnés de loin en loin. Et c'était pourtant la grand-route pour les Pays d'en Haut, tous les voyageurs, mar-

Souvenirs de jeunesse

chands, coureurs des bois, sauvages amis et alliés suivant cette voie de la grande rivière pour éviter les mers des Grands Lacs, et surtout jusqu'à la Conquête, les embûches des féroces Iroquois. La colonisation s'était restreinte jusqu'alors à la vallée du Saint-Laurent. Nous avons une lettre du gouverneur Duquesne⁹⁷, prohibant l'établissement de la seigneurie, à cause du danger des Iroquois. En effet, peu d'années auparavant, ces guerriers intrépides et entreprenants étaient venus à Chipaie, au village principal de la Petite-Nation des Algonquins, et en avaient massacré presque toute la population. Lorsque grand-père fonda la seigneurie, plusieurs années après, les Algonquins, qui remontaient chaque année de la mission du Lac pour leur pays de chasse, ne manquaient jamais de s'arrêter à Chipaie et d'y passer une nuit en cris et en lamentations, et en danses funèbres sur les tombes de leurs ancêtres. Nos colons, en défrichant et labourant, y ont trouvé beaucoup de poteries, haches, flèches, pipes, etc. Chipaie signifie «cadavre», dépôt de cadavres, cimetière. Situé à une lieue environ de notre ligne seigneuriale de l'est, près la rivière au Saumon.

Qu'ils furent difficiles, pénibles et coûteux, les efforts de mon grand-père pour l'établissement de cette seigneurie! Il n'y avait pas de chemins le long du fleuve, à travers une forêt épaisse et des rochers accumulés. Il fallait suivre les grèves, tantôt marécageuses, tantôt hérissées de cailloux roulés. L'on partait de Montréal avec bateau chargé d'outils et de provisions, et des canots d'écorce pour l'équipage. Dès la ville quittée, il fallait faire le long et périlleux portage des rapides de Lachine : traîner le bateau à la cordelle. À Lachine, on montait dans les canots et l'on remorquait le bateau si le vent ne permettait pas de déployer ses voiles. À Sainte-Anne, nouveau rapide, nouveau portage. On voguait ensuite vers la mission du Lac, où l'on était bien accueilli, comme à Vaudreuil et à Rigaud, des oasis dans le désert. De Rigaud, l'on entra dans le pays sauvage et il fallait, beau temps mauvais temps, camper sur les grèves. Le trajet durait plus d'une semaine. Il y avait le Long-Sault à surmonter. L'on arrivait enfin à l'île Arousen et à sa cabane de troncs d'arbres, qui était le manoir primitif. Il y fallait entretenir jour et nuit des feux de bois pourri et humide, tout alentour, pour éloigner un peu les attaques de nuées de moustiques.

Il fallut ériger des scieries, un moulin banal, une église et presbytère, une école, faire de nombreux arpentages, ouvrir des chemins. Mon aïeul s'y ruina. Lorsqu'il la céda à mon père, il n'y avait pas 50 familles. La seule concession était celle du front, sur la rivière des Outaouais, et encore n'était-elle pas tout occupée. La première concession à l'intérieur, Saint-Amédée, ne date que depuis 1830. Les concessions portent le nom de côtes. Il y a anomalie pour l'une de ces concessions. Lorsque la rage des tories voulut, en 1839, effacer le nom de Papineau et contraindre la municipalité de Montréal de supprimer le nom du donateur et bienfaiteur public de la place et du Chemin Papineau, une concession nouvelle fut ouverte à la Petite-Nation et on lui donna l'appellation de Che-

min Papineau. Avant 1840, et même au retour de mon père et de ses efforts pour établir la seigneurie, les revenus en étaient presque nuls. Sur ces entrefaites, survint l'agitation antiseigneuriale et, lorsqu'en 1854, l'on réussit à l'abolir et la source la plus profitable, les lods et ventes se trouvèrent capitalisés chez nous à la minime [somme] de [] dollars. Les terres incultes, non encore concédées, auraient pu nous être profitables en franc-alleu, si le privilège d'être exemptées de taxation n'avait pas été presque aussitôt aboli par le code municipal, privilège pour lequel le gouvernement devait indemniser les seigneurs, mais ce qu'il n'a encore nullement fait. La démocratie est une belle chose lorsqu'elle ne dégénère pas en spoliation. Les seigneurs opprimaient au Moyen Âge; de nos jours, ils sont les opprimés.

* * *

La révolution de 1830, en France, eut un immense retentissement au Canada. Les Mondelet, La Fontaine, Vallée, Rodier se pavoisaient dans les rues de Montréal avec des rubans tricolores à leur boutonnière. Cela se répercutait jusque dans les collèges. Et, à la rentrée des classes à l'automne, nous eûmes presque une insurrection dans celui de Montréal. Pour taquiner nos professeurs, que l'on voyait regretter la chute des Bourbons, on entonnait des couplets de *La Marseillaise* et de *La Parisienne* et l'on étalait des bouts de rubans aux trois couleurs. Je voyais, parmi les meneurs, DesRivières et Gauvin chez les grands. Chez les petits, je me rappelle les reproches que m'adressa Guillaume Lévesque de ce que moi, fils de Papineau, je n'arborais pas ce ruban provocateur. Ces trois révolutionnaires⁹⁸ avaient comme le pressentiment de ce qu'ils feraient en 1837-38.

Mon rôle de frondeur se développa un peu plus tard, mais n'en eut que plus d'éclat, vu qu'il éclata dans le sanctuaire même et y fut dénoncé d'un ton prophétique. Les pauvres enfants qui croient avoir joui aussi innocemment que vivement de leurs vacances au sein de leurs familles, avec leurs parents et amis, ne sont pas plutôt rentrés, chagrins et attristés, dans les sombres cloîtres et leur déconfort, qu'on les plonge dans la retraite, c'est-à-dire une série d'exercices religieux pour faire contrition et pénitence des jouissances mondaines auxquelles on les avait abandonnés, et dont on présume qu'ils n'ont pu jouir sous les yeux de leurs parents sans souiller plus ou moins leurs cœurs ou leurs âmes. C'est alors que l'on étale à leur imagination impressionnable toutes les légendes des saints et saintes, toutes les horreurs de Satan et des enfers. La terreur finit par les poursuivre jusque dans leur sommeil. Et ils se croient tous d'affreux pécheurs en voie de perdition. Un de ces jours néfastes, temps sombre, tous réunis dans la chapelle, assis longtemps sur nos bancs durs et sans appuis, écoutant en tremblant à la tombée du jour, avant l'allumée des lampes, de la bouche du directeur même, M. Bayle⁹⁹, quelque terrible exemple de la punition des pécheurs, je ne sais quel fou rire s'empara de moi, sans même

Souvenirs de jeunesse

que je songeasse au sujet de l'allocution, ou peut-être à cause de son côté risible, je ne sais. Mais j'entendis tout à coup le vénérable directeur, de sa voix caverneuse, lente et accentuée, m'interpeller : «Monsieur Papineau! vous riez des choses saintes! Hélas, je crains bien qu'un jour vous ne soyez le porte-étendard de l'impiété!» L'impression fut terrible, sinon sur moi qui ne voyais pas l'étendue de mon crime, du moins sur les élèves. Je fus, pendant toute cette retraite, la bête noire des écoliers pieux qui me fuyaient avec horreur. Mes amis me disaient : «Prends garde, Papineau! tu sais que M. Bayle (prononcé Bel) est un saint homme, et qui pourrait bien être prophète aussi.»

J'eus pour malheur peut-être un autre professeur, quelques années plus tard, qui m'inculqua de fausses doctrines. Un autre vénérable, le père Duchaine¹⁰⁰, qui pendant mes années de belles-lettres et de rhétorique me donnait, et à mon ami Roy, des leçons de mathématiques. Ce bon ecclésiastique, qui faisait les almanachs et calendriers de Montréal et siégeait à tous les offices du dimanche dans les stalles de Notre-Dame, n'avait pu atteindre la prêtrise pour je ne sais quelle hétérodoxie. Il ne finissait jamais ses leçons d'algèbre sans nous répéter : «Mes chers enfants, l'on vous dit sans cesse au collège : ne raisonnez pas; et moi, je vous dis : raisonnez, mes enfants; raisonnez toujours, raisonnez.» Et le bon homme s'éclatait de rire de son jeu de sens. Cette leçon fut perdue pour mon bon Rouër, qui a raisonné sur beaucoup de choses mais qui n'a jamais osé raisonner sur toutes choses. Elle fit sur moi une profonde impression. Et je n'ai cessé de raisonner depuis.

Pendant ma rhétorique, j'étais externe. Dans les jours courts d'automne et d'hiver, il fallait se lever et déjeuner à 6 h. À 7 h, je frappais à la porte de l'ami Roy et, ensemble, nous courions au collège pour y arriver à temps pour la messe de 7 h et demie, dans l'obscurité, barbotant dans la boue ou glissant dans la neige. Quelle dure corvée!

Raconterai-je comme quoi l'ami Rouër et deux ou trois autres complices subirent la discipline des mains mêmes du directeur, le même M. Bayle, pour un crime si léger que je ne peux m'en souvenir, tandis que moi, le raisonneur, je prenais mes jambes à mon cou, culbutais et renversais tout dans ma course à travers la foule des écoliers jouant dans le long corridor, profitais d'un oubli du cerbère de portier qui avait laissé ses verrous entrebâillés, et arrivais d'une haleine à la rue Bonsecours pour déclarer à mes parents que c'était un outrage pour un grand et un rhétoricien de se soumettre à une discipline, même des mains nobles et sacrées d'un directeur en chef. Les parents m'approuvèrent et j'allai faire ma philosophie au collège de Saint-Hyacinthe, sous ces excellents hommes et professeurs, les abbés Prince, Raymond et Desaulniers. Ici, on nous inculquait l'amour de la Patrie, nous avions accès aux journaux et, pendant les repas, nous entendions lire l'histoire de la résurrection de la Grèce et les mémoires de Silvio Pellico¹⁰¹. Nous avions notre bataillon de miliciens, armés de fusils de bois. Et nous sympathisions avec la Chambre d'assemblée, luttant contre la bureaucratie et contre les satrapes

Mémoires d'un Patriote

de Downing Street. L'esprit national, si rigoureusement exclu du cloître de Montréal, pénétrait ici avec l'assentiment de nos professeurs canadiens. Notre directeur¹⁰², qui devint plus tard le premier évêque de Saint-Hyacinthe, était un patriote, comme toute sa famille, ainsi qu'ils le prouvèrent plus tard, en 1837.

* * *

L'année 1832 fut mémorable par la fusillade du 21 mai et par la peste du choléra. L'année 1834 ne le fut pas moins par l'adoption, le 21 février, des fameuses Quatre-vingt-douze Résolutions, par le choléra qui ravagea de nouveau le pays, quoique avec moins de violence qu'en 32; et par les élections générales en octobre et novembre qui donnèrent une prépondérance écrasante au parti populaire. Les représentants du peuple avaient voté ces résolutions par 56 contre 24. Ces 56 représentaient plus des trois quarts de la population : 361 541; les 24 députés en minorité ne représentaient que 115 838. Mais après ces élections, la plupart des opposants avaient disparu et la minorité ne comptait plus dans les votes que 6 à 10. La lutte électorale fut des plus violentes à Montréal et prolongée pendant plusieurs semaines, car les polls devaient se tenir ouverts tant que, d'heure en heure, un seul voteur se présentait de part et d'autre! Système monstrueux qui permettait non seulement l'emploi de la corruption mais qui donnait le temps d'exalter les esprits par les assemblées quotidiennes des électeurs et des harangues enflammées des candidats et de leurs amis. Ces assemblées se tenaient tous les soirs et, à leurs sorties, les factions se rencontraient dans les rues et s'ensuivaient des rixes et des combats acharnés. L'on brisait les vitres de ses adversaires. Les candidats même n'étaient pas toujours respectés. Un soir, vers les 9 h, que nous étions tranquillement attablés au whist, la sonnette d'entrée carillonna; aussitôt ouverte, des pas précipités montèrent l'escalier. Robert Nelson s'élança jusque dans la chambre à coucher de ma mère en criant :

– Sauvez-vous! Ils arrivent, ivres et furieux, jurant qu'ils vont en finir avec Papineau.

Et, enlevant de son berceau le plus jeune enfant, il sort aussitôt, suivi de ma mère, des servantes, des enfants. Père refuse absolument de quitter sa demeure.

– Ce n'est pas à moi à fuir. Mon devoir est de leur faire face. Je les attends.

– Eh bien, père, lui dis-je, si vous restez, je reste avec vous.

Je cours à ma chambre, je m'arme de pistolets et poignard et je reviens stationner dans la salle à manger. Père s'y promène de long en large. Cinq minutes à peine écoulées, que nous entendons cette voix terrible de l'émeute, ces mugissements qui s'approchent et vont croissant et grossissant comme les vagues de la mer se brisant sur les falaises. Voix terrible que j'ai plusieurs fois entendue et qui semble apporter la mort. Dès que la foule (que je vis par une fenêtre du grand salon tenu sans lumière) eut rempli tout l'espace de la rue Bonsecours, il se fit un instant de silence, et quelqu'un semblait haranguer et don-

ner le mot d'ordre. Puis les coups de pierre, de bâtons, de haches même retentirent sur toute la façade de la maison. La porte, solide et barricadée à la hâte, semblait céder sous les coups. Je me jette dans l'escalier, après avoir fermé derrière moi la porte de la salle où marchait père d'un pas ferme, sa figure altière et commandante qui aurait pu en imposer à un ennemi sobre, ou noble, mais pas à une populace enivrée. Je me disais : les deux coups de feu de mes pistolets dans l'obscurité leur feront croire à une garnison formidable, et ils n'oseront avancer. Mais au pis aller, ils passeront sur mon corps avant d'atteindre mon cher père. Quelques minutes d'angoisse qui semblent une heure, et les coups cessent, ainsi que les cris. Je retourne à la fenêtre et je ne vois plus qu'une poignée d'hommes. La foule a disparu sur l'injonction de quelques magistrats amis et d'un officier militaire qu'ils ont été quérir et aussi, je pense, sur la rumeur que les patriotes se ralliaient et arrivaient au secours de leur chef.

La famille, réfugiée chez les voisins Jacques Viger et M. Quesnel, ne rentra que le lendemain. Au jour, l'on vit que toutes les persiennes et les châssis du rez-de-chaussée étaient à peu près démolis et que la foule aurait pu envahir facilement la maison. Des ouvriers arrivèrent et convertirent la maison en forteresse et, dès le soir, une garnison bien armée s'y installa, composée en partie des jeunes gens de la seule compagnie volontaire qui existât alors, les Carabiniers de Sabrevois de Bleury¹⁰³. Celui-ci mit toutes ses armes et munitions à la défense. Les jeunes patriotes se relevaient tous les soirs, à tour de rôle, et la garnison ne fut licenciée qu'après l'élection finie. C'était un avant-goût des épreuves de 1837. L'agitation, suscitée par tant d'années d'opprobres et d'oppression, grandissait depuis 1830, et l'on s'organisait de plus en plus de part et d'autre pour cette crise que l'on sentait inévitable. La jeunesse voulait imiter les aînés. Et avec une foi énorme dans l'esprit d'association comme moyen de concentrer les forces et la puissance, je fondai avec quelques amis la Société littéraire n° 1, n° 2, etc. Chaque centre devait prendre numéro d'ordre d'après la date de sa fondation. Les réunions, où l'on devait discuter des questions de philosophie, de littérature, d'art, de sciences, nous servaient de masques aux batteries patriotiques que nous élèverions derrière ce rideau. Je trouvai et achetai un sceau de verre sur lequel était gravée une figure de la liberté et la devise : *Labor omnia vincit*¹⁰⁴. Je le présentai au cercle n° 1. Nous eûmes nos affiliés sur plusieurs points du pays, et même dans les collèges. Nos anciens avaient en même temps leur convention au domicile et sous la présidence de ce vénérable Joseph Roy, représentant avec James Leslie du quartier est de Montréal. C'est à cette convention secrète que Debartzch¹⁰⁵, surchargé alors de zèle et de patriotisme, revenu d'un voyage aux États-Unis plein d'enthousiasme républicain et de fièvre industrielle, fondant un village¹⁰⁶ et des fabriques, un journal radical, *L'Écho du pays*, etc., voulant américaniser sa seigneurie de Saint-Charles d'un tour de main, proposa l'envoi d'un émissaire auprès du gouvernement de Washington et l'achat d'un gros lot de carabines yankees. Son ardeur parut

Mémoires d'un Patriote

outrée. Trois ans plus tard, il dénonçait aux tyrans anglais ses amis les plus intimes, et conseillait leur arrestation pour haute trahison!

* * *

Avant d'entrer dans la tourmente révolutionnaire et dans la vie sérieuse, et la carrière d'homme, je voudrais repasser dans ma mémoire des souvenirs doux et joyeux d'enfance et d'adolescence. Ces souvenirs de congés et de vacances, qui nous donnaient les joies du paradis terrestre, sans mélanges, sans soucis, sans remords, sans inquiétudes et pensées sur l'avenir, si ce n'est, de temps à autre, un épisode plus ou moins tragique, comme les ombres qui font ressortir les beautés saillantes d'un tableau.

Les congés de la montagne, après les tristes promenades d'hiver dans les rues, commençaient avec le bourgeonnement des arbres et le chant du rossignol. La veille, nous consultions l'almanach et ses prédictions hasardées imprimées six mois d'avance (les bureaux météorologiques aidés du télégraphe n'existaient pas encore!) et, à la prière du soir, répétée dans nos lits, nous adressions des supplications à la Sainte-Vierge pour qu'elle nous accordât soleil et doux zéphyr le lendemain. Au point du jour, l'on ouvrait un coin du volet pour espionner le ciel. Quelle joie si le ciel était pur! Quel saisissement de cœur si la pluie tombait à torrent! Faisait-il beau, tous criaient plus fort que de coutume : *Deo gratias!* en réponse au maître qui nous donnait le signal du lever. Les ablutions, toujours si restreintes, étaient encore plus rapides, ces matins-là. Et tous se précipitaient vers la chapelle pour la prière. Le soleil à peine levé, la bande joyeuse défilait à pas précipités par la rue Saint-Joseph, la rue des Seigneurs et la longue avenue du fort antique, pour arriver à la Maison des écoliers, au-delà et adjoignant ce fort des Messieurs. Aussitôt la messe entendue, l'on courait au réfectoire, très affamés je vous assure, après notre longue marche. Et jamais repas ne fut plus apprécié, ni mets plus goûtés que le simple déjeuner de bon thé bien chaud, de pain et de beurre tout frais, que l'on nous servait ce jour-là; l'appétit satisfait, la dispersion en tous sens, chaque groupe sympathique se dirigeant vers ses jeux favoris. Une vaste terrasse artificielle, plantée en rangées régulières de beaux tilleuls, favorisait les jeux de paume, de crosse, de quilles, outre un pignon entier de la vaste maison laissé sans ouvertures pour le jeu de pelote. À part les parties de barres, qui furent toujours mon jeu favori, auxquelles je me livrais toutes les fois qu'elles s'organisaient, je cherchais les plantes, les insectes, les sources et fontaines naturelles qui coulaient en plusieurs endroits des flancs de la montagne, les fleurs, les papillons, les taons; je flânais solitaire ou couché sur le gazon, je regardais courir les nuages blancs sur l'azur du ciel. J'écoutais chanter les oiseaux, les mouches, les cigales; humant les odeurs des lilas, des tilleuls, du sol humide et mousseux, des foins que l'on

Souvenirs de jeunesse

fauchait au pied de la colline. Je rêvais, je construisais des châteaux sur les nues et en Espagne. Que de transports! que de bonheur!

Ce bon directeur, M. Quiblier, passant auprès de moi et se trompant sur les motifs de ma rêverie, me disait :

– Vous voyez le château Saint-Antoine là-bas : il vous attire? il vous appelle? Eh bien, allez-y, mon enfant, vous nous rejoindrez lorsque nous le passerons ce soir.

Je me levais et, quittant mes douces rêveries, je courais au château me jeter au cou de ma chère mère, de mes frères et sœurs. Cher père, je l'approchais toujours avec plus de respect et de déférence, mais avec autant d'amour et d'empressement. Il fut toujours pour moi plus qu'un père : un personnage auguste et vénéré.

Aux premières glaces, nous allions patiner à la Pointe-Saint-Charles et dans les prairies inondées autour du fort Saint-Gabriel. Quelquefois les eaux gonflées du ruisseau qui traversait le jardin et les cours du collège nous donnaient le patinage pendant nos heures de récréation.

* * *



Poisson armé

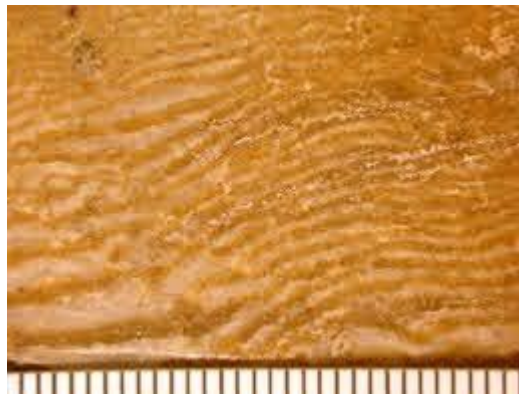
J'aime à me rappeler la sucrerie, ses travaux et ses fêtes, à la Petite-Nation; l'été, la pêche à la seine que s'était procurée l'oncle Toussaint et qu'il faisait jeter sur les grèves, retirant et détruisant plus de jeunes poissons que de gros. Parmi ces derniers, quelquefois le «poisson armé», *Lepisosteus Amer.*, ganoïde dont le type persiste depuis l'époque dévonienne et même silurienne, et dont je disséquais et empaillais une couple de spécimens. Le plus souvent, nous allions pêcher à la ligne, deux ou trois embarcations rivales,

avec un seau pour chaque pêcheur qu'il réussissait presque toujours à remplir, tant le poisson abondait à cette époque. Aujourd'hui, un seau suffit à trois ou quatre pêcheurs.

Nous avions nos cueillades de framboises, de bleuets, de mûres. Pour atteindre ces dernières sans trop s'écorcher, nous, les citadins à peau fine, nous revêtions les gilets et caleçons en chamois des pères et grands-pères.

Pour atteindre ce champ de vacances si désiré, la Petite-Nation, nous prenions à la ville une de ces calèches à deux roues, à larges ailes, de la forme des crosses de jeu, et dont la chaise se balançait sur deux larges courroies pour tout ressort, à longs timons, qui, seules, avaient l'honneur de porter les voyageurs de première classe sur nos routes raboteuses, depuis la fondation de la colonie. La charrette, la petite charrette, servait pour l'habitant et sa famille. Dès que celui-ci s'enrichissait un peu, son ambition acquérait la *calèche de mesieu*. Quant aux jeunes gens, c'était à cheval qu'ils allaient à la messe et qu'ils se présentaient chez leurs belles. Dans cette calèche des vacances, nous entassions force provisions de bouche pour deux cousins et leur cocher; un sac d'avoine et une botte de foin pour le cheval; et, après un gros déjeuner en viandes, l'on se dirigeait par les rues Saint-Antoine et Guy à la Côte-des-Neiges et à Saint-Laurent. On traversait à la Barre-à-Plouf. On allait dîner chez le grand-oncle André Papineau¹⁰⁷, à Saint-Martin. Traverse à la Rivière-du-Chêne (Saint-Eustache). Visites chez le D^r Labrie¹⁰⁸, le D^r Chénier¹⁰⁹ et autres amis. Puis l'on pressait le pas pour arriver au coucher avant la nuit. Ce coucher se prenait au Grand-Brûlé (Saint-Benoît), soit chez M. Girouard¹¹⁰ ou chez M. Dumouchel¹¹¹, tantôt l'un, tantôt l'autre. Quelles braves gens que toutes ces familles amies, visitées sur la route! Quelle hospitalité, quelles vives et joyeuses conversations, que d'anecdotes, de bons mots, de légendes nationales ou familiales nous y recueillions! Le lendemain, nous les quittions aussitôt après le déjeuner. Nous traversions Saint-André, les Éboulements, Carillon, et allions dîner dans Chatham, vis-à-vis le Long-Sault de l'Outaouais, mais ici chez l'étranger, un hôtelier de langue anglaise. Quelquefois pourtant, ce dîner du second jour se prenait chez des amis, soit M. Montmarquet¹¹² à Carillon, ou M. Charlebois¹¹³ dans Grenville. Ce dernier exploitait une carrière de ce marbre blanc moustaché de vert, dans lequel notre célèbre géologue canadien, sir William Logan¹¹⁴, a depuis découvert l'*eozone canadense*, ce plus antique des organismes.

Souvenirs de jeunesse



Eozoon canadense

Après le village de Grenville, nous entrons bientôt dans le désert, dans la forêt : habitations très éparées, les défrichés presque nuls. À la rivière Rouge, il faut sonner du porte-voix et attendre longtemps avant que le traversier (souvent une femme ou un enfant) vienne avec son bac nous passer cette rivière turbulente et à eaux rousses. Le torrent du Calumet n'a pas encore de pont et nous le traversons à gué. Le charme et le silence de la solitude sauvage nous dominent. L'appétit nous gagne et nous nous rappelons alors que nos provisions sont encore intactes. Nous y faisons invasion, organisant un pique-nique impromptu sur le penchant du coteau, auprès d'un torrent d'eau froide et pure. Notre bon cheval n'est pas oublié : il a aussi sa collation comme nous. Et, reprenant la route, nous réveillons les échos des Laurentides, que nous côtoyons maintenant, des cris et des chants joyeux de nos chansons de voyageurs et de coureurs des bois. N'entrons-nous pas en effet dans le Pays d'en Haut? Il se fait nuit lorsque nous atteignons la ligne seigneuriale et que, quittant l'horrible et sombre forêt de la réserve du clergé dans l'augmentation de Grenville, nous voyons s'épanouir les champs cultivés de nos censitaires, et les lumières briller aux fenêtres de leurs cabanes blanches, si drues et rapprochées les unes des autres. À demi-lieue de cette frontière, nous atteignons la maison du capitaine Couillard¹¹⁵ dit Doudou, le plus ancien colon venu avec mon grand-père en 1805, qui, avec sa femme et ses enfants, nous reçoit à bras ouverts. Gageons qu'il nous offre canard sauvage, tourtes, chevreuil, voire même un quartier d'ours ou une queue de castor pour notre souper : car le gibier de toutes sortes abondait encore à cette époque, et le capitaine Doudou était un fameux chasseur.

Le troisième jour, nous quittons ce toit hospitalier, passions devant l'église et le presbytère de Notre-Dame-de-Bonsecours et la forêt du domaine (il n'y avait pas alors ce

manoir ni ce village de Montebello créés depuis) et arrivions pour dîner chez le meunier, au moulin banal, autour duquel a poussé depuis le groupe de Papineauville. Enfin, vers le soir de ce troisième jour d'odyssée, nous pouvions atteindre le but désiré, et le bon oncle Benjamin et sa nombreuse maisonnée¹¹⁶ nous accueillaient au manoir du fief Plaisance. Tout ce long et fatigant trajet se fait, en l'an de grâce 1883, en deux heures et demie, grâce à l'immortel Stephenson¹¹⁷ et à son invention des voies ferrées.

Prenons une autre vacance. Partant, toujours en calèche, de la maison Bonsecours par la rue Sainte-Marie (l'on disait alors «le faubourg de Québec»), il fallait une demi-heure de chemin non pavé et rempli de cailloux et d'ornières pour atteindre la traverse de Longueuil. La voiture y descend sur une grande plate-forme ovale, entourée d'une balustrade, parmi une trentaine de charrettes à foin qui reviennent vides du marché de la ville. Au centre de cette plate-forme, s'élève une rotonde, aussi avec balustrade, sur laquelle se tiennent debout messieurs les piétons. Dans l'intérieur de cette rotonde, un cirque qui laisse échapper une affreuse odeur d'écurie. En y regardant par les portes ouvertes, l'on aperçoit une douzaine de chevaux décharnés, aux membres tordus et bossus, attelés à une roue horizontale. C'est le pouvoir moteur de notre traversier. La vapeur : encore trop coûteuse pour ce service. À un cri du commandant de cette singulière arche, l'on entend les craquements de fouets qui ne cessent de tomber dru sur les carcasses des pauvres bêtes, jusqu'à l'abordage à l'autre rive. Il n'y avait pas alors de Société protectrice des animaux, pas plus que [de] Société protectrice des enfants des hommes. Les efforts désespérés des pauvres bêtes et les plaies que leur faisaient les coups de fouets m'indignaient beaucoup, mais qu'y pouvais-je?

En traversant le village de Longueuil, père me racontait les incidents de sa première lutte électorale. Car c'est ici qu'en 1809 se tenaient *hustings* et poll pour le comté de Kent (aujourd'hui Chambly). Père, âgé de 21 ans, encore étudiant en loi, osait s'y présenter contre le seigneur du lieu, le puissant baron Grant¹¹⁸ de Longueuil, à qui semblait de droit la représentation de son comté. Père eut alors un adversaire bien terrible : une jeune amazone qui, montée sur un coursier fougueux, parcourait jour et nuit toutes les côtes de la vaste seigneurie s'étendant jusqu'à Belœil et Chambly, et qui savait fort bien faire valoir sa langue et son esprit acérés, auprès de ses censitaires, contre l'audacieux, imberbe et plébéien qui osait se mesurer avec monsieur le baron. Bons amis plus tard, M^{me} de Montenach¹¹⁹ et mon père se racontaient souvent les incidents de cette lutte de leur jeunesse. La pauvre dame, si bien douée d'esprit et de cœur, malgré des façons et un langage parfois un peu brusques et mordants, a fini ses jours par une maladie des plus cruelles, un cancer à l'œil, que toute la science médicale invoquée n'avait su détourner.

À une petite lieue du village, le long du fleuve, auprès d'une de ces grandes maisons de pierres brutes presque cachées sous l'abondant mortier blanc qui les joint, à deux étages, dont l'intérieur est presque enfoui sous terre, à larges cheminées, à toitures raides

Souvenirs de jeunesse

pour rejeter les neiges, à contrevents solides peints en vert ou en rouge, et près desquelles se groupent four, puits, écuries, étables, vastes granges – habitations qui dénotent la richesse des terres et des habitants de la vallée du Saint-Laurent, et dont ne diffèrent souvent les manoirs seigneuriaux que par leurs plus grandes proportions, mais sans plus d'ornementation – mon père arrête la voiture pour me dire :

– Voici la maison de ma grand-mère maternelle, la Dubuc¹²⁰ qui épousa le notaire Cherrier, de Saint-Denis; et ce lierre gigantesque que tu vois là, saisi de deux côtés par la clôture du jardin et qui n'a pas moins de six pieds de diamètre, fut planté par cette grand-mère.

À Boucherville, nous arrêtons chez un bon ami de mon père, qui nous retient à dîner. Pierre-Amable Boucher, cinquième seigneur de Boucherville, né en 1780, fut aide de camp de sir George Prévost en 1812 et mourut conseiller législatif en 1857, âgé de 77 ans. Appartenant à l'une des plus nobles familles du Canada, il n'en fut pas moins toujours libéral et même démocrate. En 1836-40, il rendit des services personnels à mon père, ainsi qu'un autre honorable Canadien, M. Joseph Masson, seigneur de Terrebonne, deux hommes que nous ne pourrions jamais oublier ni suffisamment reconnaître. Il avait épousé une sœur de Sabrevois de Bleury¹²¹. Son frère, René-Thomas Verchères de Boucherville, mourut treize jours après lui, dans les bonnes grâces et inhumé conséquemment dans les voûtes de l'église paroissiale¹²². Son fils aîné, Georges¹²³, mon ami et compagnon de collège, est depuis longtemps greffier du Conseil législatif de Québec. Son autre fils, Charles¹²⁴, membre du même Conseil et sénateur du Canada, a été premier ministre.

Arrivé au presbytère de Verchères, je m'y trouve chez un second chez-moi et je laisse volontiers mon père continuer seul le voyage à Saint-Denis et à Maska (Saint-Hyacinthe). La place publique, au centre du village, est ouverte du côté du fleuve, à l'exception de la maison d'école de la Fabrique qui fait face à l'église et au cimetière qui entoure l'église. Le côté ouest de la place est occupé par le manoir seigneurial et ses jardins; le côté est, par le presbytère et ses jardins. Ces trois maisons, en pierre brute, sont longues, à un étage et à toitures remplies de lucarnes à deux rangées, couvertes en bardeaux peints d'ocre rouge, la couleur la plus persistante et qui rappelle aux colons les tuiles de la vieille France.

L'honorable François-Xavier Malhiot occupe le manoir. Mon oncle le curé René-Olivier Bruneau occupe le presbytère. Un vieux récollet, maître d'école et sacristain, occupe la maison où il enseigne aux garçons les rudiments de lecture et d'écriture. Une vieille D^{lle} Curotte, Normande aux joues roses, fait des fleurs artificielles, rouges comme ses joues, dont elle décore tous les autels de l'église et tous les oratoires des maisons; et donne l'instruction à toutes les petites filles de la paroisse.

Chez le curé, demeure ma chère grand-mère, et ma tante Vevette (Geneviève) qui, après avoir été nonne chez les ursulines de Québec, finit par se marier au D^r Park¹²⁵, le médecin du village. À cette époque primitive et heureuse, chaque village et sa paroisse se contentait d'un curé, d'un médecin, d'un notaire, d'un seigneur; et avait soin de ne pas doubler ces fonctionnaires; et on n'y voyait ombre d'avocat qu'un jour dans l'année, lorsque juges et Barreaux quittaient la ville pour courir circuits et envahir, dans le presbytère, la grande salle des habitants et la faire retentir des querelles et des sophismes de Thémis. C'était l'âge d'or. Aujourd'hui, chaque village se croit négligé s'il ne possède pas deux ou trois médecins, autant de notaires, autant d'avocats et une demi-douzaine d'auberges, sans parler des marchands, qui n'ont jamais manqué dans nos campagnes. Le bon Jean-Baptiste fait vivre de son labeur toutes ces gens (j'allais dire engeances), en sus de sa nombreuse famille.

C'est dans cette salle de Verchères que je vis pour la première fois siéger une cour de justice. Je ne prévoyais pas alors que le destin me condamnerait à en voir siéger tous les jours pendant 32 ans¹²⁶! Quel supplice!

Les habitants disaient toujours : «J'allons au fort, je reviens du fort.» Mais où était le fort? Cette forteresse célèbre dans l'histoire du Canada, par l'héroïque défense d'une jeune fille de 15 ans contre l'attaque d'une bande nombreuse d'Iroquois. D^{lle} de Verchères¹²⁷ les tint en échec avec l'aide d'un vieux domestique, en courant d'embrasure en embrasure et déchargeant un coup de fusil de chacune, ce qui fit croire aux sauvages que le fort avait nombreuse garnison et les empêcha de l'escalader. Les habitants, dispersés à leurs travaux dans les champs, entendirent les coups de feu et revinrent au secours de leur héroïque seigneuresse, dont la bravoure et la présence d'esprit avaient intimidé et trompé l'ennemi. L'on cherche en vain aujourd'hui le site précis de ce fort que la tradition locale a perdu. Quelques indices dans des actes de notaires portent à croire qu'il était auprès ou autour du moulin à vent, à l'embouchure dans le fleuve du ruisseau qui coule entre deux coteaux, sur lesquels est assis le village moderne. J'ai souvent joué dans le sable et sur les grèves, près de ce moulin, ramassant moules et autres coquillages, ou pêchant les petits poissons, voire même les grenouilles dans le ruisseau. Des bateaux à voile s'arrêtaient souvent au bord du fleuve et recevaient des cargaisons de grain, de blé froment surtout, pour les marchés de Montréal et de Québec. Les récoltes de bon blé étaient abondantes alors, et beaucoup plus que ne pouvaient en consommer les habitants. Le seigneur et le curé avaient des magasins à blé, et les marchands aussi. Et c'était un de nos plaisirs d'enfants de nous rouler dans les tas de blé et de suivre leur transport des magasins aux bateaux. Il ne reste à Verchères qu'un seul survivant adulte de cette époque : le père Dansereau¹²⁸, octogénaire, infirme et presque aveugle, chez qui de charmantes demoiselles fort jolies, bien instruites et parfaites musiciennes, avec leurs frères bons compagnons, attiraient la jeunesse de fort loin sous leur toit hospitalier.

Souvenirs de jeunesse

Et, de nos camarades de vacances même, en reste-t-il un seul debout? Je ne le crois pas. Les Malhiot, les Chagnon, les Leclaire : où sont-ils? Tous partis.

Outre son magasin à blé, l'oncle curé avait son colombier qui ne se contentait pas des pigeons domestiques mais qui, l'été, s'emplissait aussi de tourtes, ces pigeons voyageurs qui venaient souvent comme des nuages s'abattre, innombrables, sur les champs et dévastaient les moissons. Il leur fallait faire la chasse jour et nuit, et leurs dégâts étaient redoutés du cultivateur. On les prenait vivants avec des filets et, renfermés au colombier, on les y engraisait avec du blé. Rien de plus savoureux que ces tourtes engraisées, rôties, bouillies, en ragoût, en pâté. J'ai depuis dégusté les fameux ortolans de Provence, mais il me semble que nos tourtes étaient aussi délicieuses que ces petites boules de graisse, qui chatouillent pourtant bien le palais du gourmet.

Grand-mère avait recueilli au château Saint-Antoine tous les noyaux de prunes que nous lui avions fait manger; et à son tour elle nous régalaient maintenant à Verchères des fruits exquis des pruniers qu'elle y avait semés. Elle nous disait :

– Vous voyez que l'on n'est jamais trop vieux pour semer. Je songeais à vous et que vous seuls les cueilleriez; j'en suis récompensée en les partageant aujourd'hui avec vous.

Ici, comme au manoir de Saint-Hyacinthe et dans beaucoup des anciens jardins du pays, au milieu ou au fond, s'élevait une tonnelle garnie à l'intérieur de sièges et de tables, et couverte d'un épais feuillage de vigne. C'était probablement l'un des plus chéris souvenirs du vieux pays de France; mais hélas! la vigne qui couvre la tonnelle au Canada ne déploie pas les grosses grappes sucrées des chasselas et des muscats, mais les petits grains noirs et acides de nos vignes sauvages de la Nouvelle-France. Elle nous donnait pourtant l'ombre pendant les journées tropicales de nos canicules, et l'on y dégustait en collation, au lieu du vin, des terrines de lait caillé saupoudré de sucre d'érable. Ce substitut de la treille n'était pas mauvais.

J'aidais à mémé à cultiver ses fleurs et, à la Fête-Dieu, je les cueillais pour la procession, dans laquelle je figurais avec une corbeille enrubannée, un surplis et une soutane, jetant mes fleurs sur le sol devant le bon Dieu. J'étais fier, les dimanches, de figurer dans le sanctuaire parmi les enfants de chœur.

Pendant l'une de ces vacances de Verchères, il se fit une grande sensation par une bande de voleurs, pleins d'audace, qui voulut profiter de l'habitude d'alors des Fabriques, des marchands et des riches habitants, d'accumuler leur or et leur argent dans des coffres-forts ou dans des cachettes, sous leur foyer ou dans leur cave et grenier. Les billets des banques et les espèces ne s'y portaient pas et ne circulaient pas beaucoup. Cette bande, conduite par un nommé Burke, je crois, qui, après mille échappées dignes de Cartouche¹²⁹ ou de Fra Diavolo¹³⁰, finit enfin par se faire pendre, jetait la terreur dans toutes les campagnes. Une nuit, elle enlevait le trésor et les vases sacrés d'une église; la nuit suivante, elle attaquait dans une autre paroisse une demi-douzaine des plus riches culti-

vateurs et, en les torturant, leur arrachait le secret de leurs écus et pistoles qu'elle emportait triomphante. Tout le pays alarmé finit par organiser des patrouilles de jour et de nuit qui, tremblantes elles-mêmes, faisaient la garde avec plus ou moins d'ardeur. Les brigands leur échappaient sans cesse et enlevaient les trésors à la barbe, sous le nez de ces gendarmes improvisés. Le presbytère était barricadé dès la brunante, un piquet stationnait dans l'église et la sacristie, des rondes passaient sous nos fenêtres en criant que tout allait bien; le curé et ma grand-mère avaient chacun, à portée de leurs lits, une énorme clochette pour réveiller tout le village en cas d'attaque. Imaginez si, caché sous mes couvertures, je devais trembler au moindre bruit d'une souris ou d'un criquet, et si mon sommeil devait être troublé de rêves effrayants! Cette panique me semble avoir duré des semaines. Enfin, je ne sais si le gouvernement s'en mêla et convoqua le ban et l'arrière-ban des milices, si l'on fit venir des détectives de Londres; quels moyens extraordinaires l'on employa pour découvrir et punir ces terribles brigands; toujours est-il que le chef et ses principaux complices furent enfin atteints et dûment expédiés vers Pluton. Et la paix revint dans nos campagnes effarées. Nos bons habitants purent reprendre avec confiance leur habitude de laisser portes et fenêtres ouvertes et sans verrous.

J'ai voulu revoir Verchères dernièrement, vingt ans après ma dernière visite. Tout est changé. Cette Arcadie a des ateliers avec machines à vapeur; l'horrible sifflet des locomotives vous y écorche les oreilles; l'école de la Fabrique est rasée, il n'en reste pas pierre sur pierre. Les vieux murs de pierre du manoir supportent trois étages de brique rouge à toit plat; et des moines qui l'occupent l'appellent un collège où ils enseignent plus ou moins les garçons. Mon presbytère est remplacé par un château en pierre de taille, avec galeries et balcons de mauvais goût; un gazon mal peigné remplace les pruniers, les giroflées et passe-roses de mémé. Une rue a coupé son terrain en deux portions et oblitéré le puits large et profond et sa brimbale. La portion sud, le jardin de mémé, ses arbres fruitiers, ses fleurs, sa tonnelle ont disparu sous un sombre couvent, où des nonnes austères et pâles ont remplacé la figure gaie et rosée de mademoiselle Curotte. L'église à longue flèche d'argent et le cimetière, sous l'invocation de Saint-François-Xavier, et l'inscription de 1765 sont seuls restés intacts, pour me consoler un peu de toutes ces transformations. Un convoi funéraire, qui sort de la grande porte pour entrer aussitôt dans le cimetière, me montre que la Mort seule ne change pas ici et que son œuvre continue avec la même persistance et le même cérémonial. Je suis le convoi et je me heurte bientôt à un modeste monument. J'y déchiffre le nom de F.X. Malhiot, ce fils aîné de l'honorable Malhiot qui épousa cette belle tante Rosalie Bruneau, que ma mémoire associe à ma mère dans mes premiers souvenirs, car elle demeura dans ma famille depuis ma naissance jusqu'à l'époque de son mariage vers 1830¹³¹. Mémé et oncle curé reposent dans les caveaux de cette église.

Souvenirs de jeunesse

J'entrai ensuite dans l'église pour prier et verser des larmes dans le banc qu'occupèrent chère mémé et mes tantes, pendant de longues années. Je quittai Verchères cette dernière fois, le cœur navré et sans le désir de le revoir jamais. Si les générations d'hommes passent en si peu de temps, en Europe du moins leurs habitations leur survivent et consolent ceux qui y recherchent des ombres chéries qui les ont occupées pendant leur vie. Mais en Amérique, tout disparaît rapidement, hommes et choses. Chaque génération nouvelle s'empresse de détruire son berceau et le toit paternel. C'est affreux et une bien triste manie.

* * *

Il y avait aussi des vacances à Saint-Denis. C'est là que la famille Cherrier demeurait depuis la colonisation. En 1775, le curé Cherrier¹³² luttait en vain pour retenir ses paroissiens dans l'allégeance aux Anglais. Beaucoup voulaient répondre à l'appel des Bostonnais¹³³, qu'ils n'aimaient guère mais qui les auraient du moins débarrassés des Anglais, qu'ils aimaient encore moins. Leurs descendants montrèrent en 1837 qu'ils tenaient de bonne race. Là vécut le notaire Cherrier¹³⁴ dont une fille devint la mère de Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal; une autre fille fut la mère de Denis-Benjamin Viger, une troisième fut mère de Louis-Joseph Papineau. À ma première visite à Saint-Denis avec mon père, nous logeâmes chez son oncle Séraphin Cherrier¹³⁵ : une belle maison en brique, à deux étages, avec galeries au deuxième, grande cour, jardin et magasins. Cet oncle était marchand : un petit homme chauve, blond, à voix flûtée, à manières polies et doucereuses. Sa femme¹³⁶, grande et grosse, Française de naissance, à voix forte, à grands airs pleins de dignité et de sérieux aspect, avait des traits qui indiquaient qu'elle eut de la beauté dans sa jeunesse. Un immense double menton, flasque, qu'un tremblement nerveux de la tête agitaient sans cesse, lui donnait une singulière physionomie qui, avec son ton sérieux, me la faisait regarder comme une personne peu sympathique et dont j'avais presque peur.

Nous avions beaucoup de parents et d'amis dans ce village. Oncle Pierre Bruneau¹³⁷, sa dame, une Bédard, belle grande blonde aux yeux bleus, mais toujours malade, et ses deux filles qui devinrent des nonnes, mais qui, à cette époque, folâtraient avec le cousin. Il y avait oncle Joseph-Marie¹³⁸, tante veuve Lecavalier¹³⁹, marraine de mon père, une autre tante Cherrier. Et des amis : les maisons Chamard, Bourdages, Nelson, Deschambault, Guerout¹⁴⁰, et autres.

Le dimanche suivant, père l'alla passer à Saint-Charles, chez son compagnon d'enfance et de collège, Debartzch. Ils se tutoyaient et leurs sympathies politiques fortifiaient encore leur amitié. Ce fut une journée de plaisir pour moi, entraîné et fêté par tous les petits garçons des familles que je viens de nommer. Dans nos courses échevelées par les

rues du village, nous passâmes plusieurs fois devant la maison d'oncle Séraphin. Père revint le soir à l'heure du souper. Le repas à peine commencé, père s'informa si son fils avait été bon enfant pendant son absence.

– Ton fils, ton fils, fit la tante, d'un grand sérieux, il a couru toute la journée comme un chat sauvage.

Ces paroles avaient à peine frappé mes oreilles que j'éclatais en sanglots et courais me réfugier dans ma chambre à coucher. Père m'y suivit, mais ne put jamais me persuader que cette vilaine femme fût une bonne tante, bien aimante, qui n'avait voulu que badiner. Je refusai son souper; j'aurais refusé son lit, si j'avais pu en trouver un autre; et je jurai à père que, le matin venu, je m'enfuirais bien loin de cette terrible méchante femme.

Le lendemain matin, la grand-tante me fit mille cajoleries et offres de bonbons pour me réconcilier; mais la plaie était profonde et saigna longtemps encore. Devenu grand, je ne visitais jamais la bonne dame sans qu'elle me rappelât l'incident du chat sauvage, et sans me demander si je lui avais enfin pardonné l'outrage.

* * *

De Saint-Denis, si nous passons à Maska, j'y trouve une autre tante, mais celle-ci toute bonne, toujours gaie, toujours souriante, toujours affectueuse, toujours dévouée à tous et pour tout, la bonté et la charité inépuisables : chère tante Rosalie Papineau, sœur unique de mon père, épouse de l'honorable Jean Dessaulles¹⁴¹, seigneur de Saint-Hyacinthe. Je n'ai jamais connu de femme plus parfaite. Aussi, que de bien n'a-t-elle fait! Que de cœurs reconnaissants l'ont pleurée! Elle possédait toutes les vertus, et son occupation incessante était d'aider au bonheur d'autrui. Une vraie sainte en un mot, dont les bonnes œuvres feront toujours bénir la mémoire.

Le vieux manoir, longue bâtisse en cailloux, avec deux ailes en retrait, à un rez-de-chaussée, mais avec une haute toiture qui renfermait deux autres étages en mansardes et lucarnes, avait à l'ouest un vaste jardin, à l'est une vaste cour entourée d'une foule de bâtisses et d'offices. J'y suis passé à tous mes âges et par des épisodes très variés. Tout enfant, je me rappelle oncle Dessaulles, à cheveux gris rasés très courts et poudrés, avec habit de drap bleu et boutons dorés, gilet de drap jaune laissant échapper un large jabot brodé, pantalon de nankin, ventre rebondi que couvraient des breloques, une longue pipe hollandaise à la bouche, à la main canne de jonc à tête d'or, trapu, gros et cambré, marchant d'un air magistral par les rues et la place publique. La gestion seigneuriale semblait exclusivement confiée à des agents et son greffe était toujours encombré. J'y remarquai un grand vieillard qu'on appelait M. McCarthy¹⁴², et j'admirais un vaste plan qui couvrait tout un pan de muraille et qu'on me dit être l'œuvre de ce monsieur, ce qui me donna une haute opinion de lui. Je le comparais à ce M. Bouchette¹⁴³, dont la grande carte ornaît, à

Souvenirs de jeunesse

cette époque, notre salle à manger de la rue Bonsecours et dont l'étude faisait si souvent mes délices. J'ai toujours admiré les cartes géographiques.

Plus tard, cette bonne sœur de charité, tante Dessaulles, me recevait, malade, et soignait dans son hôpital. Encore plus tard, son jardin m'offrait des idylles. Une cousine blanche et dodue, dont la chevelure aurait enchanté le Titien, et une petite métisse aux grands yeux noirs et doux, et fort espiègle, réveillaient mes souvenirs d'un voyage à Québec. L'une me prêtait son nom et l'autre son origine, pour ma légende du château Bigot que je composais à 15 ans.

Plus tard encore, le grenier m'offrait un atelier pour y confectionner des armes et des cartouches qui firent leur devoir à Saint-Charles, et, quelques jours après, ses caves un asile dans un souterrain improvisé, contre les recherches des policiers et des soldats de la tyrannie triomphante.

Après les années d'exil, j'y revenais embrasser cette tante bien aimée et, trop tôt, j'y revenais encore la voir mourir, suivre son convoi funèbre et la voir descendre dans le tombeau qu'engloutit si impitoyablement ceux qui ne devraient jamais nous quitter. Et le vieux manoir lui-même a disparu depuis. Je ne le regrette pas. Qui aurait pu y remplacer dignement sa dernière maîtresse¹⁴⁴?

* * *

Revenons à ma ville natale. Toute famille un peu à l'aise, outre son jardin de ville, en avait un grand avec verger dans les faubourgs. Si la maison y était un peu grande, la famille y passait la canicule. Mais le plus souvent, ce verger n'avait que la cabane du jardinier. Venait-il un parent, un ami de la campagne ou de Québec, ou de l'étranger, l'on organisait un pique-nique champêtre. Je me rappelle plusieurs. Sur la rue Saint-Denis, vis-à-vis l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la maison de mon beau-frère Bourassa¹⁴⁵, M. Denis-Benjamin Viger avait une grange auprès d'un étang où barbotaient des canards. Quelques grands ormes et peupliers autour. C'est dans cette grange que l'on étalait le festin. Au lieu de champagne apocryphe, M^{me} Viger (née Foretier) nous versait son cidre mousseux, fait de pommes grises du premier choix.

Le D^r Kimber donnait ses pique-niques à son verger, rue Bleury, sur le site où les jésuites ont depuis érigé leur église. John Donegani acquit plus tard ce verger, et les bons Pères lui ayant béni une chapelle dans son château de Villa Rosa (ci-devant château Saint-Antoine), il voulut, en grand seigneur, les en remercier par un don princier. Il leur céda donc une bonne portion de son verger de la rue Bleury. La faim des jésuites est proverbiale. Ils s'y trouvèrent trop gênés pour l'érection d'une église et d'un collège : il leur fallait plus de terrain. Ils convinrent donc d'acheter ce qu'il restait du verger. Dans ses dernières années, Donegani en déconfiture jurait à tout venant contre l'ingratitude des

bons Pères qui ne lui payaient pas le premier sou du terrain acheté. Ils en réservaient peut-être le prix pour l'employer en messes pour le repos, dans l'autre monde, de son âme qui les avait tant maudits dans celui-ci.

«Mon repos», que M. Quesnel, plus habile que Donegani, avait acquis par ses services d'avocat (tout un fief de 500 arpents) des bonnes sœurs de l'Hôtel-Dieu, était un charmant rendez-vous. Il y avait fait creuser un immense étang, sur lequel nous naviguions en nacelles à roues et où nous pêchions toutes sortes de poissons qu'il y avait jetés, et où une troupe d'outardes apprivoisées venaient recevoir la pâture de nos mains. Son fils Quesnel, son neveu et fils adoptif Coursol¹⁴⁶, Hervieux le *pyrotechniste*, l'ami Roy, petit Michon, les Cherrier, tous compagnons de collège, y avons eu bien des parties de plaisir. C'est ce bon M. Quesnel, grand chasseur, qui me donna, en même temps qu'à Coursol, mes premiers exercices au fusil dans son verger et ses bocages remplis d'oiseaux. Il ne manquait jamais d'aller en automne faire la chasse au loin, et d'y passer plusieurs jours sur les points les plus giboyeux du Saint-Laurent. Coursol n'a pas dérogé sous ce rapport, non plus qu'en ambition politique. Aussi représente-t-il au Parlement fédéral le bon peuple de la métropole canadienne. Hervieux et Coursol nous lançaient des feux d'artifice d'une longue plate-forme qui s'avancait du coteau dans la plaine, et dont les arcades de loin, du chemin de Lachine, simulaient les ruines d'un aqueduc de la *campagna romana*.

Un autre personnage qui raffolait de pyrotechnie, au point de brûler un jour sa belle villa de la montagne, ce fut le juge Foucher¹⁴⁷, excentrique qui fut longtemps en butte aux accusations (*impeachments*) de l'Assemblée du Bas-Canada. Ce fut chez lui, à l'extrémité de la rue Durocher, que, très jeune, je m'extasiai de joie devant les premiers nids d'oiseaux et les premières baies d'atoca, de cormier¹⁴⁸ et de rosier que j'ai vu se dessiner sur le blanc manteau de l'hiver. J'avais alors quatre ans peut-être.

Il y avait des pique-niques jusqu'aux tanneries des Rolland, au coteau Saint-Antoine, au ruisseau Migeon¹⁴⁹. Mais le Sault-au-Récollet, devenu si favorisé depuis que les chemins sont macadamisés, était alors trop inaccessible par sa mauvaise route. Toutes ces leçons champêtres, données dans l'enfance si impressionnable, déterminèrent ma passion dominante, l'amour des campagnes, la répulsion des villes. Aussi, je me suis toujours donné le luxe d'un jardin, des arbres et des fleurs, de leur culture, d'un gazon et d'un jet d'eau, de la vue des fleuves et des montagnes. C'est pourquoi je me sens en paradis terrestre à Montebello et n'en veux plus déguerpir. J'y concentre toutes mes affections. J'y désire vivre les quelques années qui me restent, y mourir, y dormir ensuite *ad aeternum*. L'âme de l'autre monde se plaira à y venir contempler le tombeau et tout le paysage qui l'environne. Puisse-t-elle y retrouver toujours mes descendants!

* * *

Souvenirs de jeunesse

Avant d'entrer à Saint-Hyacinthe pour mon cours de philosophie, j'avais passé brevet comme clerc chez Joseph Trudeau¹⁵⁰, notaire, n° 33, et un autre chez Philippe Bruneau¹⁵¹, avocat, n° 15, de la rue Saint-Vincent. C'était alors la coutume, et ce qui faisait gagner deux années des cinq qu'exigeaient alors les maîtrises de ces professions, et donnait l'avantage du choix entre les deux au jeune homme, lorsque ses cinq années d'apprentissage expiraient. Trudeau était cousin germain de mon père et avait pour collègue un étrange vieux garçon du nom de Bédouin¹⁵² qui finit, je crois, par le suicide. Philippe Bruneau était cet oncle favori qui, ayant fait lui-même sa cléricature chez mon père et logé chez nous pendant mon enfance, m'était aussi familier et autant aimé qu'un second père. J'étais censé lire, pendant mes heures de récréation au collège, beaucoup des éléments du droit. Je crois en effet avoir déposé au fond de ma valise, en m'y rendant, le *Cours de droit civil du Bas-Canada* par Desrivières Beaubien¹⁵³ et l'avoir rapporté intact à Montréal, après mon cours de philosophie. Mais en rentrant aux bureaux de mes patrons, ceux-ci consciencieusement posèrent chacun un énorme in-folio sur mes pupitres, en me disant de le bien approfondir. Lorsqu'une heure ou deux d'études profondes me plongeait dans le sommeil et que le front s'affaissait sur le gros tome, le patron prenait compassion de l'élève et le divertissait à copier force contrats, testaments, déclarations, plaidoiries, ou l'envoyait porter un document à *filer* au greffe ou chez un confrère. Combien de pages de mon gros Domat¹⁵⁴ pus-je conquérir? je ne saurais dire. Je suis bien certain de n'en pas avoir lu la moitié. Ainsi se faisaient les cléricatures à cette époque. Pas un cours public, pas une leçon privée. Chacun arrivait avec quelques notions générales et assez vagues devant des juges *ad hoc*, et l'admission à ces nobles professions s'emportait d'emblée et sans efforts. C'était la nécessité de gagner son pain quotidien qui faisait étudier, apprendre et pratiquer, après être affublé de la toge. Et combien encore en fut-il qui n'eut que son beau parler, sa jactance et son aplomb effronté, pour se faire une nombreuse et lucrative clientèle! J'en ai connu une demi-douzaine de ces héros qui se vantaient dans l'intimité de porter leur bibliothèque, leur greffe et leur savoir tout enfoui dans le fond de leur chapeau, et les gros écus chargeaient pourtant leurs goussets!

Quant à moi, mon parti fut bientôt pris. Ces professions d'ergotiers et de paperassiers me répugnaient. Je serais journaliste, homme de lettres, et surtout homme d'État. Je m'échappais souvent des études de mes patrons pour courir à l'imprimerie de Duvernay¹⁵⁵ ou à celle de Louis Perrault¹⁵⁶ et, là, me délecter à la correction de mes épreuves. Car enfin, pendant même mon externat au collège de Montréal, j'avais porté mes manuscrits politiques à l'éditeur d'alors de *La Minerve*, Leblanc de Marconnay, républicain forcené qui arrivait tout chaud de la révolution de Juillet. Ce même aventurier, admis en 1834 dans les salons de mon père, trois ans après devenait rédacteur du *Populaire*, journal dans lequel il vilipendait tous les jours mon père et ma mère, qu'il accusait de vouloir

se faire roi et reine; et moi, qu'il appelait le prince Amédée, sachant bien, le polisson, que c'était l'outrage le plus sanglant qu'il pût nous adresser, à nous qui rêvions la république et pensions la bientôt voir proclamée par notre cher Canada.

En 1835-36-37, Charles-Ovide Perrault¹⁵⁷ et le D^r Edmund B. O'Callaghan¹⁵⁸ rédigeaient *La Minerve* et le *Vindicator* et m'encourageaient dans mes essais de polémique. Je négligeais Pothier et Domat, mais je dévorais les journaux et les œuvres de Montesquieu, de Lamennais, de Franklin, de Thomas Paine¹⁵⁹, de Tocqueville, de Jefferson, de Marshall, de Jean- Jacques Rousseau.

* * *

Pensionnaire au collège, j'y avais entendu, apportée par le vent du nord-est, la fusillade de mes concitoyens par la soldatesque, le 21 mai [1832]. Un jour de congé, que j'étais à la rue Bonsecours, j'avais entendu des hourras retentir du faubourg Québec, et aperçu une longue procession de voitures d'hiver, remplies de citoyens enthousiastes et de bannières et banderoles, s'arrêter devant notre porte, et mon père sortir nu-tête et aller donner des poignées de main à deux patriotes qui arrivaient des cachots de Québec, où les «vieillards malfaisants»¹⁶⁰ du Conseil législatif les avaient emprisonnés, Ludger Duvernay et Daniel Tracey, confesseurs de la liberté de la presse, comme l'avaient été les Bédard, Laforce, Taschereau¹⁶¹, Corbeil et autres, en 1810, par le tyran Craig.

J'avais entendu les hourras des tories, qui venaient en fureur, au milieu de la nuit, pour assassiner mon père dans cette douce maison Bonsecours, et je m'étais placé comme un rempart à son corps. J'étais alors tout feu, tout enthousiasme, plein de foi dans l'émancipation prochaine de la patrie et dans la vertu civique, dans le dévouement désintéressé de tous mes compatriotes. Tout imbu du stoïcisme et de la pureté des grands hommes de la Grèce et de Rome, que les études classiques dans nos collèges nous enseignent d'admirer, je me vouais tout entier et de tout cœur à ce culte de la patrie qui me paraissait le plus digne de l'homme, j'étais prêt à lui sacrifier la vie même. J'étais d'ailleurs à bonne école, sous mon père et mon grand-père, que j'écoutais si souvent discuter et juger la chose publique. Aussi, dès qu'il fut question d'organiser la jeunesse, je fus des premiers sur les rangs.

Conquis en 1759 par les Anglais, abandonnés par la France de Louis XV et de la Pompadour, le traité de cession de 1763 et le droit des gens nonobstant, les Canadiens tous français tombèrent sous le règne des gouverneurs militaires anglais. La loi martiale aurait été constamment leur régime jusqu'à nos jours, si la révolution américaine, la révolution française et la guerre de 1812 ne leur avaient donné quelque répit et quelques adoucissements. Ces braves enfants (à part quelques brouillons et entêtés qui furent conspués en ce monde et damnés dans l'autre), ces bons enfants canadiens, entraînés par

leurs seigneurs et leurs prêtres, ne manquèrent aucune de ces trois occasions d'aller combattre pour leur nouveau souverain, George III d'Angleterre, et leurs tyrans ses délégués, contre les La Fayette, les Rochambeau, les Franklin, les Carroll¹⁶² qui venaient leur offrir, au nom de la France et au nom des États-Unis, la liberté avec l'indépendance. Ils se glorifièrent et de leurs fers et du sang qu'ils versèrent alors pour se les conserver. Aussi, chacune de ces crises passées, les fers se rivaient de nouveau et les chaînes redevenaient de plus en plus lourdes.

La constitution de 1791 (due en partie à la révolution de 1789 en France), qu'on nous fit croire calquée sur celle d'Angleterre, nous donna un exécutif nommé par le gouverneur que nommait le secrétaire colonial à Londres, exécutif tout à fait irresponsable au Parlement canadien; un conseil législatif qui simulait la Chambre des Lords et qui était aussi choisi par le gouverneur à son bon plaisir; les Communes, représentées par la Chambre d'assemblée, qui fut le seul corps qui eut des sympathies et des intérêts communs avec la masse des habitants du pays. Le gouverneur et ses deux conseils, irresponsables tous, formaient une oligarchie qui se recrutait presque exclusivement parmi les nouveaux colons venus d'Angleterre, parmi les réfugiés toriers¹⁶³ des colonies anglaises qui venaient de s'émanciper du joug colonial. Tous les principaux fonctionnaires publics, dont plusieurs se contentaient de manger leurs salaires hors du pays, y remplissant leurs devoirs par députés et commis, siégeaient dans ces deux conseils avec les évêques et les juges. Tous les pouvoirs, exécutif, législatif et judiciaire, se trouvaient ainsi souvent confondus et réunis dans la même personne. Nulle comptabilité à la chambre représentative, mais aux Lords de la trésorerie anglaise. Les revenus des terres, des postes, distribués par le gouverneur comme bon lui semblait parmi ses favoris et ses fonctionnaires, et même versés au trésor de la métropole. Monopole du commerce et de la navigation. Toutes nos importations des pays étrangers, faites des entrepôts de Londres et Liverpool dans des vaisseaux anglais. Pas un pavillon étranger ne pouvait paraître sur le fleuve Saint-Laurent. Monopole des thés, des cafés, des tabacs, à des maisons anglaises. Attaques systématiques, souvent répétées, contre la religion, les lois, la langue même des anciens colons, malgré les traités de capitulation et de cession. Les neuf dixièmes de la population sont d'origine française et ils n'obtiennent pas le dixième des fonctions et émoluments publics. Les conquérants se partagent nos dépouilles, nous méprisent et nous insultent. Quelques courtisans seuls, qui les flattent, sont admis à leurs faveurs.

Il fut donné à Louis-Joseph Papineau et à une poignée d'hommes éclairés et énergiques comme lui, ses contemporains, de comprendre qu'il fallait en finir avec cette moquerie de gouvernement calqué, leur disait-on, sur la constitution britannique, «la plus belle, la plus libre au monde». Les abus et les griefs n'avaient jamais cessé; on les masquait hypocritement pendant les crises, pendant qu'on flattait et dupait les représentants

et les chefs du peuple; mais aussitôt le danger écarté, les gouverneurs et l'oligarchie recommençaient leur oppression et la lutte contre l'Assemblée et le peuple.

L'on comprit enfin que cette constitution bâtarde devait être radicalement changée et qu'elle le serait par des moyens constitutionnels extrêmes, tels que le refus des subsides, ou que, si ces moyens légaux ne suffisaient pas, on la briserait enfin par une révolution. Cette marche nouvelle, cette politique sérieuse, peut dater de 1830, époque de réveil chez tous les peuples dont les soulèvements se répercutaient des uns aux autres. Au Canada, les fusillades des électeurs par la soldatesque dans les rues de Montréal, le 21 mai 1832, exaspérèrent les esprits. Et l'agitation commença qui devait aboutir à l'insurrection de 1837.

Le 21 février 1834, l'Assemblée votait ses Quatre-vingt-douze Résolutions, manifeste qui énumérait tous les principaux griefs dont souffrait et se plaignait depuis si longtemps ce peuple opprimé. Elles avaient été rédigées principalement par mon père, présentées par Antoine-Charles Taschereau¹⁶⁴; leur adoption fut proposée par Elzéar Bédard¹⁶⁵, secondée par Augustin-Norbert Morin¹⁶⁶. Les 56 députés qui votèrent pour ces résolutions représentaient 360 000 âmes. Les 24 qui votèrent contre représentaient 115 000 âmes. Et le 1^{er} mars suivant, la Chambre adoptait des requêtes au roi et au Parlement anglais, basées sur ces résolutions.

En fermant la session, le 18 mars 1834, le gouverneur lord Aylmer reprocha à l'Assemblée son vote des Quatre-vingt-douze Résolutions et leur forme et teneur, et leur dit que ce pourrait être l'opinion dans la Chambre, mais non conforme à l'opinion hors de la Chambre. C'était jeter le gant, et il fut bientôt relevé par la population. Partout le peuple s'organisa pour appuyer de ses requêtes celles de l'Assemblée et se préparer aux élections d'un nouveau Parlement. Il se forma des comités centraux et permanents dans les villes, des comités correspondants dans les comtés et les paroisses, de grandes assemblées publiques. Et 60 000 signatures aux requêtes qui furent envoyées à Londres par M. Morin, agrégé au député résident, l'honorable D.B. Viger. Les Cantons de l'Est, peuplés d'Anglais et de descendants de loyalistes américains, se rallièrent à la majorité française. Il y eut grande assemblée à Stanstead à laquelle fut invité Louis-Joseph Papineau et, le soir, un banquet pour célébrer cette union. La plupart de ceux qui avaient voté contre les Quatre-vingt-douze Résolutions furent repoussés des électeurs. Et la minorité tory ne compta plus que 8 à 10 sur 80 représentants.

Le 26 février 1836, la Chambre d'assemblée adopta, par un vote de 55 contre 7, des adresses et requêtes au gouvernement impérial. Remarquons bien que dans ce vote, des membres d'origine anglaise, 9 votèrent avec la majorité et 7 seulement contre. C'était un démenti formel à l'assertion incessante de l'oligarchie et de ses suppôts, pour soulever les préjugés en Angleterre et dans les autres colonies, que la majorité française du Bas-Canada opprimait la minorité anglaise et voulait fonder une république française¹⁶⁷.

* * *

Le 13 avril 1837. *La Minerve* en annonçant les résolutions coercitives de lord John Russell et leurs débats dans la Chambre des communes, disait : Les nouvelles tant attendues des procédés des communes anglaises relativement à ce pays, sont enfin arrivées. Le récit que nous avons à faire est celui de nouveaux actes d'oppression sanctionnés cette fois par l'autorité, par une majorité de la représentation du peuple breton. Le ministère a pris la résolution de payer, à même nos revenus, les arrérages dus aux officiers publics dans cette colonie. La métropole plonge la main dans notre coffre pour éparpiller ces deniers parmi ces employés dans cette province et soutenir la note officielle sans le vote et contre le consentement de la représentation du pays.

Jusqu'ici nos gouvernants n'avaient pas eu l'autorité du parlement anglais pour excuser leurs actes de pillage, de tyrannie et d'oppression. Aujourd'hui lord Gosford va jouir du plaisir dont il paraissait si *solliciteux* dans ses dépêches, tandis que d'un autre côté il affectait vis-à-vis des représentants du peuple quelque respect pour les principes.

Le ministre va colorer de l'appui d'une loi impériale ce qu'il a fait depuis plusieurs années sans l'intervention du parlement anglais. Cette conduite n'en sera pas moins celle de l'arbitraire qui foule aux pieds des droits sacrés, pour faire triompher sa volonté et assurer sa suprématie, ou plutôt la suprématie de la force et du pouvoir brutalement exercé.

Pense-t-on qu'il nous faille succomber sous le poids de cette force, courber honteusement la tête sous le joug? Non, notre position comme peuple n'est que plus avancée, puisque de telles mesures doivent contribuer à faire poursuivre avec plus d'activité que jamais cette lutte dont l'issue sera le succès des principes américains. Que la métropole fasse les lois que bon lui semble, qu'elle appesantisse son bras sur nous, ses décrets ne pourront jamais nous déplacer du continent où des institutions libres forment partie des croyances et de l'existence politique des habitants de l'Amérique du Nord.

Le coup d'état que vient de nous porter le Bureau colonial servira à affermir nos libertés, si nous savons profiter des malheurs dont on veut nous frapper. Rien ne résistera à un peuple uni, persévérant, courageux et ferme à braver l'orage et à poursuivre des réformes voulues, nécessaires à son existence et sans lesquelles le gouvernement ne peut avancer.

Rappelons-nous que nous combattons, non pour cette colonie seulement, mais pour toutes celles qui nous entourent, et que tôt ou tard celles-ci marcheront à pas de géants dans la voie qui leur a été frayée. Le système colonial qui nous pressure les pressure

Mémoires d'un Patriote

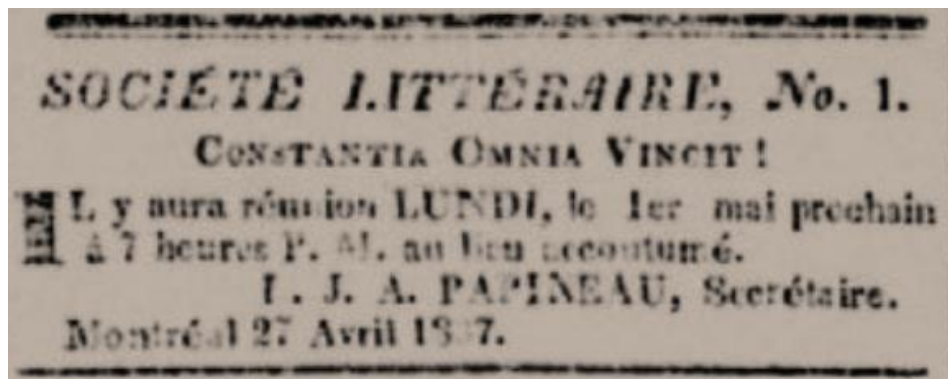
aussi, et sitôt qu'elles en auront la force, elles aussi sauront maintenir et proclamer leurs droits contre l'oppression des tyrans de Downing Street.

Si le ministère a eu recours à une mesure extrême et coercitive pour affirmer sa puissance et sa suprématie aux yeux de l'univers, nous aussi, comme peuple, nous devons nous rappeler que ce n'est point seulement une lutte où l'honneur national est intéressé, mais encore d'où dépendent les droits, les privilèges de nos concitoyens, de notre postérité et de tous les colons qui forment partie des dépendances britanniques.

Le peuple canadien sait trop apprécier ces intérêts pour ne pas sentir les conséquences de l'inaction et de la torpeur dans les circonstances graves où se trouve le pays. Des protestations nouvelles et énergiques, et telles qu'on ne pourra pas les méprendre, nous paraissent nécessaires et urgentes. «La force d'inertie» pour refuser toute coopération à un gouvernement qui ne veut pas respecter les droits constitutionnels et les droits inhérents d'un peuple, mais qui au contraire les rejette et les foule aux pieds; les nombreux moyens à la disposition de nos compatriotes pour tarir la source des revenus qu'on approprie contre les lois constitutionnelles et sans le contrôle de la représentation du pays, ne peuvent nous être ôtés même par une loi du parlement impérial et sont quelques-unes des armes puissantes que les Canadiens ont en leurs mains et dont ils sauront se servir pour assurer leurs droits, ceux de leurs descendants, ceux de leurs frères colons dans quelque partie du globe qu'ils habitent.

Les ressources ne manquent jamais à un peuple placé sur la frontière des États-Unis et qui, dans la grande lutte pour sa liberté, a pour lui la force de la vérité, la puissance de la justice, l'appui de tous les amis d'une cause sacrée et universelle, celle de l'égalité aux yeux de la loi et des droits populaires. Cette cause prévaudra malgré les actes du pouvoir qui profite de sa puissance pour opprimer un peuple et lui dire : Nous sommes forts, vous êtes faibles; nous commandons, obéissez. Est-ce là de la justice britannique?»

Je trouve dans *La Minerve* : «Société littéraire n° 1. Constantia omnia vincit! Il y aura réunion lundi le 1^{er} mai prochain à 7 h p.m., au lieu accoutumé. Montréal, 27 avril 1837. L.J.A. Papineau, secrétaire.»



La Minerve, 27 avril 1837, p. 3

Le 17 avril 1837, l'Union politique de Toronto adoptait les résolutions suivantes :

[1^o] Que dans l'état actuel de nos affaires, vu le rejet par la Chambre des communes britanniques des justes et inaliénables réclamations des Canadas, et l'injuste et inconstitutionnelle politique de lord John Russell, si indigne de son illustre ancêtre martyrisé, lord William Russell, de mémoire vénérée, il est inexpédient, sans une considération ultérieure, au comité nommé à une assemblée préalable de cette Union, le 27 du mois dernier, de préparer un appel aux réformistes de toute la province, leur faisant sentir l'urgent besoin, dans ce moment de crise, de se réunir en convention pour faire leur rapport.

2^o Que nous en sommes venus à cette opinion, non pas parce que nous avons l'espoir d'obtenir justice de Downing Street ou des autorités de la Grande-Bretagne, toutes nos plaintes passées de maladministration et d'oppression ayant été invariablement suivies d'un cruel désappointement; mais parce que nous voulons peser, bien et mûrement, les procédés ultérieurs que la crise actuelle de nos affaires publiques semblent exiger impérieusement.

3^o Que nous regardons la politique de lord John Russell en proposant une commission de commerce à être nommée par les législatures des deux provinces, laquelle commission devant être chargée de fonctions et d'une juridiction quasi législatives comme une infraction de notre charte constitutionnelle, comme l'invention inepte d'un ministre qui est maintenant l'ennemi déclaré et avoué de nos droits. Que son intervention inconstitutionnelle, dans nos affaires intérieures, est propre à discréditer la couronne, qu'il représente et à disgracier l'ancienne maison des Russell et que toute sa conduite dans la discussion dans la Chambre des communes au sujet des réclamations canadiennes, trahit

dans ce prétendu réformiste une lâche disposition à jouer le rôle de l'hypocrite, indigne d'un ministre de la couronne britannique.

4^o Que nous devons un tribut de reconnaissance sans bornes et éternelle à sir William Molesworth, baronnet, Joseph Hume, John Arthur Roebuck, Daniel O'Connell, J.T. Leader, écuyers, et aux autres fermes et éloquents défenseurs de nos droits et libertés dans la Chambre des communes britanniques, durant l'important débat sur les affaires des Canadas le 10 et 11 mars dernier.

5^o Que cette Union sympathise vivement avec les sœurs-provinces du Bas-Canada et de la Nouvelle-Écosse dans leurs présentes difficultés, et qu'elle attend avec une profonde anxiété le parti que suivront ces peuples patriotiques mais en butte à de longues souffrances.

Le 1^{er} mai 1837, *La Minerve* publiait la convocation de la première assemblée anti-coercitive. Ce fut le comté de Richelieu qui eut l'honneur le premier de lever l'étendard de l'agitation, comme il fut le premier à triompher sur le champ de bataille. Inscrivons ici les noms de ces premiers patriotes, signataires de cette convocation.

Du village Debartzch (Saint-Charles) : J.B. Boucher-Belleville, J.B.E. Durocher, André Tétro dit Ducharme, François Côté, capitaine, L.C. Duvert, juge de paix, Joachim Jacques, Siméon Marchesseault, John Bunker.

De Saint-Denis : F. Jalbert, capitaine, D. Bourdages, capitaine, Olivier Chamard, Charles Olivier, Louis-Joseph Deschambault, juge de paix, Séraphin Cherrier, Joseph-Edmond Mignault, N.P., Wolfred Nelson, juge de paix.

De Saint-Ours : Joseph Dorion, J.P., Hippolyte Mogé, Louis Mogé, capitaine, Jean Bistodeau, P.M., Antoine Daigle, adj., L.H. Hubert, P.D. Hubert, François Saint-Onge.

Le même numéro de *La Minerve* contenait la correspondance suivante : «M. l'éditeur, le masque est enfin jeté. Depuis nombre d'années nous succombions sous le poids d'un mauvais gouvernement. Bien des fois nos plaintes traversèrent l'Atlantique, jamais elles ne furent écoutées. On évitait toujours d'en venir à une décision, on nous amusait par de vaines promesses, et le jour de la justice n'arrivait point. On se flattait peut-être de nous décourager, en traînant les choses en longueur. Les insensés! Un peuple malheureux, un peuple qui souffre ne peut se contenter de promesses, ni s'endormir sur ses maux! Voyant la position ferme et déterminée qu'a prise la Chambre d'assemblée, sachant bien qu'elle représentait le peuple canadien, que de nouvelles élections ramèneraient les mêmes hommes et les mêmes principes et, désespérant de nous vaincre par des menaces, nos tyrans se montrent tels qu'ils sont, tels qu'ils ont toujours été. Ils ne nous ont jamais rendu justice parce que jamais ils n'en ont eu le désir. Ils viennent aujourd'hui devant le parlement britannique avec un bill de coercition contre nous! Non contents de nous refuser toutes nos justes demandes, ils y ajoutent l'insulte et l'outrage, ils foulent aux pieds

nos droits les plus sacrés, ils s'emparent de notre argent et le distribuent parmi leurs satellites, la horde des officiels. Ils pillent notre coffre et en éparpillent le contenu parmi des serviteurs publics insolents et coupables, et cela sans le consentement de la représentation, qui seule doit avoir le contrôle des deniers publics. On dépouille la Chambre d'assemblée du seul moyen qu'elle ait de faire respecter les droits du peuple, la constitution n'est plus qu'une lettre morte, qu'une moquerie et une dérision.

J'en appelle ici à mes compatriotes. En est-il un seul parmi eux qui veuille jamais souscrire à cet acte de lâche tyrannie? En est-il un seul qui veuille se soumettre à une telle décision, courber honteusement le front et baiser la main qui le frappe? En est-il un seul qui consente à voir ses droits d'homme libre et de citoyen anglais sacrifiés au plaisir d'une poignée d'oligarques? Qui consent à voir l'Angleterre s'immiscer dans nos affaires intérieures, au mépris de la constitution? Non, je le dis hardiment et ne crains point d'être démenti, il n'est pas un bon Canadien qui ne soit indigné de ces procédés, qui ne proteste contre cette violation de nos droits, et qui n'y résiste par tous les moyens en son pouvoir.

Soumission est un mot inconnu pour nous. Si nous étions assez lâches et assez timides pour nous soumettre au premier acte de coercition, nos ennemis nous mépriseraient, nos voisins nous mépriseraient, nos amis et défenseurs en Angleterre nous mépriseraient, le monde entier nous mépriserait, et ils auraient raison. Nous montrerions que nous ne sommes braves qu'en paroles, et qu'au moindre danger nous pouvons tout sacrifier à la crainte. Après cela, oserions-nous nous dire les fils des guerriers de Carillon et de Châteauguay? Non, nous ne pouvons reculer, nous ne le ferons pas : nous marcherons toujours en avant et nous triompherons, ou nous périrons tous glorieusement. *La garde meurt, elle ne se rend pas.*

Nous sommes des hommes libres et non des esclaves. Un despote de Constantinople peut se jouer des Turcs, mais les despotes de Downing Street n'en peuvent faire autant des Canadiens. Ce n'est pas sur le sol américain, à la porte de la Grande République, qu'on peut réduire un peuple à l'esclavage.

Canadiens! si nos tyrans oublient les braves qui versèrent leur sang et sacrifièrent leur vie pour conserver le Canada à l'Angleterre, ne les oublions pas, nous; s'ils oublient la glorieuse Révolution américaine, et la honte qui en rejaillit sur la métropole, ne l'oublions pas, nous! C'est dans l'histoire de cette révolution que nous devons puiser les leçons qui doivent nous guider au bonheur et à la prospérité. Que firent les anciennes colonies lorsqu'on voulut les taxer malgré elles? Elles résolurent de ne plus faire usage de produits d'outre-mer et de n'user que des produits nationaux. Elles furent fermes dans leur résolution, et elles triomphèrent. En faut-il davantage pour nous engager à les imiter? Non, sans doute. Ainsi, guerre à mort et ouverte à l'importation! Il faut organiser contre elle une association générale d'un bout de la province à l'autre, dont les membres

Mémoires d'un Patriote

seront obligés de s'abstenir de l'usage des choses importées et d'encourager au contraire l'industrie nationale. Plus de draps, de soieries, de dentelles, de rubans! Ces objets seront désormais les livrées de l'esclave. L'étoffe du pays remplacera avantageusement le drap chez *Jean-Baptiste*; on peut avoir le coton brut chez nos voisins et en fabriquer des étoffes plus légères. Plus de thé, de café, ce sont des poisons plus ou moins violents. Le sucre d'érable est préférable à celui des Isles. Le whisky et la bière valent bien, je pense, les drogues que l'on nous apporte du dehors. Les objets que nous ne pouvons fabriquer ici, l'ami *Jonathan* nous les fournira. Pour cela, donnons la main au contrebandier, désormais c'est un brave que chacun de nous encouragera. Il faut former à son métier une vigoureuse jeunesse bien organisée et déterminée. C'est en grand qu'il faut faire la contrebande. Pas de ménagement, ni de temporisation! À de grands maux, de grands remèdes. Il faut tarir la source des revenus. Les coffres se videront et les voleurs n'y trouveront plus rien. Alors l'Angleterre entendra raison : pour faire comprendre les choses à *John Bull*, il faut toucher à sa bourse. Le temps des prières et des pétitions est passé; ce serait s'abaisser, se dégrader, que d'avoir recours à ces moyens. Nous avons supplié le Bureau colonial, nous avons supplié le parlement impérial, partout nous avons été repoussés. Plus de supplications!

Jamais lutte n'aura été plus juste. On n'aura aucun reproche à nous faire. Nous avons d'abord employé tous les moyens constitutionnels possibles; nous avons retenu les subsides : on nous arrache ce moyen, on nous met dans la nécessité d'en chercher de plus efficaces. Eh bien, à présent, nous en trouvons encore un qui pourra peut-être ouvrir les yeux à nos gouvernants. Nous voulons que l'Angleterre s'aperçoive que le Canada ne peut lui être utile qu'en autant que ses habitants le voudront, et qu'ils peuvent en peu de temps le lui rendre à charge. Aujourd'hui on ne nous craint pas, on se rit de nos maux, on nous traite comme des nègres, il faut que cela change.

Ainsi, du courage, Canadiens, de la persévérance, mais surtout de l'union! *l'Union fait la force*, et avec de la force nous pouvons affronter le danger, la tyrannie n'est plus à craindre.

D.P.L.

Comté du Lac des Deux-
Montagnes, 22 avril 1837.»

Je crois pouvoir développer ces trois initiales en la devise : *Deus, Patria, Libertas*, que portait un jeune patriote de l'époque.

Le 8 mai, convention du comté de Montréal : Nous les soussignés invitons les habitants du comté de Montréal à s'assembler, lundi le 15 mai courant, à 11 heures du matin, à la porte de l'église de Saint-Laurent, pour prendre en considération les mesures coercitives proposées contre ce pays dans les communes britanniques, par le ministre anglais,

le 6 mars dernier, et pour aviser aux moyens de protéger contre cette agression les droits et les libertés du peuple de cette province. Signé : L.J. Papineau, Louis Roy-Portelance, Peter Dunn, Denis Murray, L.H. La Fontaine, D.B. Viger, Jacob De Witt, Joseph Roy, C.S. Cherrier, É.R. Fabre, Joseph Bourret, Joseph Belle, Ludger Duvernay, J.A. Labadie, E.B. O'Callaghan, Jean Bruneau, Charles-Ovide Perrault, Patrick Brennan, André Lacroix, Louis Perrault, Henry Jackson, Louis Boyer, Alex. Galt, George Fullum, Simon Valois, etc., deux cents signataires.

L'assemblée du comté de Richelieu se tint à Saint-Ours le 7 mai, sous la présidence de Séraphin Cherrier, J.P. Boucher-Belleville, secrétaire.

Que nous avons vu avec les sentiments de la plus vive indignation les résolutions proposées à la Chambre des communes le 6 mars dernier, résolutions dont l'effet nécessaire est de nous enlever toutes garanties de liberté et de bon gouvernement pour l'avenir dans cette province.

Que l'adoption de ces résolutions sera une violation flagrante de la part des communes et du gouvernement qui les a proposées, de la capitulation, des traités, des actes constitutionnels qui ont été octroyés à ce pays. Que ces actes, ces traités portant des obligations réciproques, savoir de notre part, amour et obéissance, de la part de l'Angleterre, protection et garantie de liberté, ils seraient virtuellement annulés par la violation de promesses d'une des parties contractantes.

Que dans ces circonstances nous ne pourrions regarder autrement le gouvernement qui aurait recours à l'injustice, à la force et à une violation du contrat social que comme un pouvoir oppresseur, un gouvernement de force pour lequel la mesure de notre soumission ne devrait être désormais que la mesure de notre force numérique jointe aux sympathies que nous trouverons ailleurs.

Que le machiavélisme qui depuis la cession a accompagné tous les actes du gouvernement, la mauvaise foi qui les a caractérisés jusqu'ici, la faiblesse qui perce à chaque page du rapport des commissaires et dans les discours des ministres où on ne rougit pas d'alléguer nos divisions et notre petit nombre comme motifs de nous refuser justice; ne nous inspirent que le plus profond dégoût et le mépris le plus prononcé pour les hommes qui commandent à un des peuples les plus grands, les plus nobles de la terre ou qui sont attachés à un tel gouvernement.

Que le peuple de ce pays a longtemps attendu justice de l'administration coloniale d'abord, du gouvernement métropolitain ensuite, et toujours inutilement. Que pendant trente ans la crainte a brisé quelques-unes de nos chaînes pendant que l'amour désordonné du pouvoir nous en imposait de plus pesantes. La haute idée que nous avions de la justice et de l'honneur du peuple anglais nous a fait espérer que le parlement qui le représente apporterait un remède à nos griefs. Ce dernier espoir déçu nous a fait renoncer à jamais à chercher la justice de l'autre côté de la mer, et de reconnaître enfin combien le

pays a été trompé par les promesses mensongères qui l'ont porté à combattre contre un peuple qui lui offrit la liberté et des droits égaux, et pour un peuple qui lui préparait l'esclavage. Une triste expérience nous oblige de reconnaître que de l'autre côté de la ligne 45^e étaient nos amis et nos alliés naturels.

Que nous nions au parlement anglais le droit de *législater* pour ce qui regarde les affaires intérieures de cette colonie, contre notre consentement et sans notre participation et nos demandes, parce que le non exercice de ce droit par l'Angleterre nous a été garanti par la constitution et reconnu par la métropole lorsqu'elle a craint que nous acceptassions les offres de liberté et d'indépendance que nous faisait la république voisine. Qu'en conséquence nous regardons nuls et non avenue l'Acte des tenures, l'Acte du commerce du Canada, l'Acte qui incorpore la société dite Compagnie des Terres, l'Acte qui sera sans doute basé sur les résolutions qui viennent d'être adoptées par les communes.

Que nous regardant plus liés que par la force du gouvernement anglais, nous lui serons soumis comme à un gouvernement de force, attendant de Dieu, de notre bon droit et des circonstances un sort meilleur, les bienfaits de la liberté et un gouvernement plus juste. Que cependant, comme notre argent public, dont ose disposer sans aucun contrôle le gouvernement métropolitain, va devenir entre ses mains un nouveau moyen d'oppression contre nous, et que nous regardons de notre devoir comme de notre honneur de résister par tous les moyens actuellement en notre possession à un pouvoir tyrannique; pour diminuer autant qu'il est en nous ces moyens d'oppression, nous résolvons : que nous nous abstenions autant que possible de consommer les articles importés et particulièrement ceux qui paient les droits les plus élevés, tel que le thé, le tabac, les vins, le rhum, etc. Que nous consommerons de préférence les produits manufacturés dans ce pays; que nous regarderons comme bien méritant de la patrie quiconque établira des manufactures soit de draps, de toiles, de sucres, de spiritueux, etc. Que considérant l'Acte du commerce comme non avenue, nous regarderons comme très licite le commerce désigné sous le nom de contrebande; jugerons ce trafic très honorable; tâcherons de le favoriser de tout notre pouvoir, regardant ceux qui s'y livreront comme méritants bien du pays, et comme infâme quiconque se porterait dénonciateur contre eux.

Que pour rendre ces résolutions plus efficaces, cette assemblée est d'avis qu'on devrait faire dans le pays une association patriotique dont le centre serait à Québec ou à Montréal, dans le but de s'engager à ne consommer, autant que possible, que des produits manufacturés en ce pays, ou importés ici sans avoir payé de droits. Qu'à cet effet un comité de dix membres soit formé pour communiquer avec les autres comités qui pourraient être nommés dans les autres comtés avec pouvoir d'ajouter à leur nombre. Que ce comité soit composé de MM. Boucher-Belleville, J.B.E. Durocher, Olivier Charnard, J.E. Mignault, F.X. Poitevin, Louis Mogé, D^r Dorion, capitaine Beaulac, Louis

Chapdelaine et Moïse Duplessis. Que ces dix messieurs aient pouvoir de nommer parmi eux deux personnes pour représenter ce comté à une convention qui doit s'assembler.

Que pour opérer plus efficacement la régénération de ce pays, il convient, à l'exemple de l'Irlande, de se rallier tous autour d'un homme. Que cet homme, Dieu l'a marqué comme O'Connell pour être chef politique, le régénérateur d'un peuple; qu'il lui a donné pour cela une force de pensée et de parole qui n'est pas surpassée; une haine de l'oppression, un amour du pays, qu'aucune promesse, qu'aucune menace du pouvoir ne peut fausser. Que cet homme déjà désigné par le pays est Louis-Joseph Papineau. Cette assemblée considérant les heureux résultats obtenus en Irlande du tribut appelé Tribut O'Connell, est d'avis qu'un semblable tribut, sous le nom de Tribut Papineau, devrait exister en ce pays. Les comités de l'association contre l'importation seraient chargés de le prélever.

Que cette assemblée ne saurait se séparer sans offrir ses plus sincères remerciements aux orateurs peu nombreux, mais zélés et habiles, qui ont fait valoir la justice de notre cause dans la Chambre des communes, ainsi qu'aux hommes honnêtes et vertueux qui ont voté avec eux; que pareillement les Industriels de Londres qui, avec un esprit de libéralité et de justice digne d'un peuple libre, ont présenté une requête à la Chambre des communes en faveur de ce malheureux pays, ont droit à notre plus profonde reconnaissance. Que nos amis et frères de l'Union politique de Toronto méritent également nos remerciements pour la sympathie à notre égard qu'ils ont témoignée dans la série de résolutions passées le 17 d'avril dernier contre les mesures coercitives proposées par les ministres.

Que cette assemblée entretient la conviction que dans une élection générale, dont le pays est menacé à l'instigation d'hommes faibles et pervers, aussi ignorants de l'opinion publique dans la crise actuelle qu'ils sont dépourvus d'influence, les électeurs témoigneraient leur reconnaissance à leurs fidèles mandataires en les réélisant de nouveau et en repoussant ceux qui ont forfait à leurs promesses et à leur devoir et qui ont trahi le pays, soit en se rangeant du côté de nos adversaires, soit en s'abstenant lâchement lorsque le pays attendait d'eux l'expression honnête de leurs sentiments.

Le 15 mai 1837, eut lieu l'assemblée du comté de Montréal à Saint-Laurent. Présidence du vénérable Louis Roy-Portelance, ancien représentant; Chevalier de Lorimier, secrétaire. Les résolutions adoptées, à peu près semblables à celles du Richelieu. Nomination d'un comité central et permanent, qui devait se réunir à Montréal toutes les semaines. Délégués à une convention générale : Louis-Joseph Papineau, Côme-Séraphin Cherrier, André Jobin, Pascal Persillier-Lachapelle, D^r Valois, Joshua Bell, Joseph-Antoine Gagnon, D^r O'Callaghan s'adressèrent tour à tour à l'assemblée. [Copier ici le discours de Louis-Joseph Papineau de mon exemplaire en pamphlet.]

Mémoires d'un Patriote

Le comté de Verchères eut son assemblée anticoercitive à Saint-Marc le même jour, 15 de mai. Et les délégués à la convention qui y furent choisis s'engagèrent en conscience et sur l'honneur à maintenir dans la convention les principes suivants :

Égalité de tous les citoyens;
Point de distinctions d'origine, de langue ni de religion;
Un Conseil législatif électif;
Un exécutif responsable au peuple;
Le contrôle de la branche élective de la législature sur tous les deniers publics de quelque source qu'ils proviennent;
Point de monopoles et celui sur les terres, moins que tout autre;
Liberté pleine et entière de commerce;
Plutôt une lutte sanglante mais juste et honorable qu'une soumission lâche à l'oppression d'un pouvoir corrompu.

Mardi le 23 mai, le comité central et permanent du comté de Montréal se réunit à l'hôtel Nelson (Place du Marché, depuis Place Jacques-Cartier) pour la première fois et s'organisa en nommant comme secrétaires permanents George-Étienne Cartier et Chevalier de Lorimier, trésorier permanent Édouard-Raymond Fabre, et un président à choisir à chaque assemblée hebdomadaire du comité. Fleury-Saint-Jean présida cette première assemblée. Le comité se réunirait tous les jeudis à 1 h p.m. à cet hôtel Nelson (aujourd'hui hôtel Richelieu). Les membres libéraux de la législature déclarés membres *ex officio* du comité. Organisation du comité de vigilance dans chaque paroisse. Adoption de la requête au Congrès des États-Unis, dont la conclusion demandait : Qu'il plaise donc à votre honorable Chambre de supprimer la taxe actuellement prélevée sur les blés, les farines et les bois canadiens importés aux États-Unis et d'accorder une remise équivalente au montant des droits de douane perçus sur les marchandises étrangères importées aux États-Unis à être payés lors de leur exportation par terre ou par voie de navigation intérieure au Canada.

* * *

Vendredi 26 mai, Ludger Duvernay, ce confesseur de la liberté de la presse, persécuté et emprisonné dès 1827 avec Waller, en 1832 avec Tracey, encore en 1837, était élu par acclamation représentant du peuple par le comté de Lachenaie.

Le 28 mai 1837, assemblée préliminaire des citoyens de Québec.

Le 1^{er} juin, Ludger Duvernay remercie ses électeurs en ces termes : «Aux libres et patriotiques électeurs du comté de Lachenaie. Concitoyens, l'unanimité avec laquelle

vous venez de m'appeler à remplir une charge aussi importante et aussi honorable que celle de représentant du peuple, mérite mes plus sincères remerciements. Dans cette circonstance, vous avez mis de côté tout préjugé de localité pour ne vous attacher qu'aux principes. Sous ce rapport, votre décision est une déclaration formelle d'adhésion aux principes de la majorité de la Chambre d'assemblée. Vous vous êtes déclarés les ennemis du despotisme et de l'arbitraire, et les désapprobateurs des persécutions contre la presse libérale, qui n'a cessé de veiller à la conservation de vos droits. Si j'ai été assez heureux pour être de quelque utilité à ma patrie; si j'ai été en butte aux persécutions d'hommes vindicatifs et aveuglés par le désir de dominer, en bâillonnant la presse, je viens d'en recevoir une bien douce récompense. Fort de l'approbation de mes concitoyens, je redoublerai d'activité et de vigilance pour veiller à ce que justice leur soit rendue. Malgré les efforts de certains individus pour avilir la presse, elle est encore puissante; il est un principe reconnu, que tout gouvernement qui s'efforce de l'asservir n'est pas éloigné de sa chute.

Quel a été le résultat des quelques désertions qui se sont faites dans les rangs patriotes? L'administration en est-elle plus forte? La cause du peuple n'en a-t-elle pas moins marché à pas de géant dans la voie de la réforme? Abandonnons à leur sort ces hommes perfides qui font métier et marchandise de leur conscience. Laissons-les se répandre en injures contre ceux qui sont restés fidèles à leur patrie. La voix du peuple est là pour les confondre. Ne les a-t-on pas vus, ces caméléons politiques, s'efforcer de semer la division dans nos rangs? Leur peu de succès prouve jusqu'où s'étend leur influence. Leur nullité est déjà connue. Partout où il se trouvera des honnêtes gens, leur doctrine empoisonnée sera repoussée avec horreur. Mais ce serait gâter une aussi noble cause que la nôtre, que de combattre un ennemi déjà terrassé! Un parchemin mendié d'une administration corrompue sera la digne récompense de leur perfidie. Le peuple en a déjà fait justice par le souverain mépris qu'il leur porte.

Dans la crise difficile où se trouve maintenant le pays, la responsabilité qui pèse sur un représentant du peuple est grande. C'est cependant avec pleine connaissance de mes principes que vous m'avez appelé à remplir cette charge importante. Je m'en acquitterai sans ne jamais dévier de la politique que j'ai suivie jusqu'à présent. La lutte est engagée entre les hommes qu'on appelle le pouvoir et les hommes qu'on appelle le peuple; qui est aussi un pouvoir et dont les forces surpassent de beaucoup celles des premiers! De l'union et de la persévérance, et le peuple triomphera. Malgré toutes les entraves, nous avons grandi sous la griffe du léopard. Que serions-nous donc maintenant si nous n'avions pas repoussé l'aigle protecteur dont les ailes se sont ouvertes deux fois, pour nous recevoir! Si notre avenir doit nous échapper; s'il faut renoncer à nos institutions, les principes électifs nous feront bientôt oublier que nous avons eu des maîtres qui ont fait trafic de notre destinée.

Mémoires d'un Patriote

Notre constitution qui, tout imparfaite qu'elle est, aurait pu produire quelques bons résultats dans son exécution libre; n'est plus qu'une moquerie. Nos droits les plus sacrés sont foulés aux pieds. Notre Chambre d'assemblée est sans autorité et sans effets. Les pouvoirs sont restreints par un corps boiteux et gangrené qui ne rêve que la destruction de nos droits. Malgré les efforts de la branche populaire qui seule a le droit de disposer des deniers du peuple, nos coffres ont été livrés au pillage des vautours affamés de la classe officielle. Enfin, notre patrie est dans un état d'anarchie complet.

Si ceux qui se sont arrogés le pouvoir de nous gouverner ne savent plus respecter les lois; s'ils sont les premiers à les transgresser, le pacte est brisé. Que doit faire le peuple? Quels sont les devoirs de la branche populaire? De rétablir l'ordre. L'exécution en est facile. Il est temps de voir à ce que notre avenir repose sur les bases solides d'un gouvernement responsable.»

* * *

Ce bon patriote ajoutait de bons conseils sur l'industrie, le commerce, la tempérance, l'usage des produits du sol et de nos manufactures.

Ce même 1^{er} juin 1837 : La voix du peuple. Grande assemblée anticoercitive des hommes du Nord à Sainte-Scholastique, comté des Deux-Montagnes. L'honorable M. Papineau ayant été spécialement invité par les francs tenanciers les plus respectables du comté d'assister à l'assemblée, le grand réformiste se rendit à la demeure de J.J. Girouard, M.P.P., au village de Saint-Benoît, où il arriva tard mardi soir; il y resta jusqu'au jour de l'assemblée. Rien ne saurait peindre l'enthousiasme avec lequel cet ami éprouvé des droits de l'humanité fut reçu. Toutes les maisons de Saint-Benoît étaient décorées avec des drapeaux et des bannières magnifiques, portant des inscriptions diverses et bien appropriées à la circonstance. Le goût et la simplicité qui régnaient dans les ornements du vestibule de la demeure de M. Girouard se faisaient particulièrement remarquer. Une arche où dominait l'érable couronnait l'entrée, elle était surmontée d'une couronne civique, formée de fleurs et de feuilles d'érable, au-dessous de laquelle pendait une banderole de soie blanche portant cette inscription : «Honneur à Papineau».

De bonne heure, jeudi, tout le comté était en mouvement. Commençons à Saint-Benoît le compte-rendu des procédés du jour, vraiment marqués au coin du plus pur patriotisme. Vers 8 heures, entre trois et quatre cents des habitants du voisinage se rendirent auprès de l'orateur et lui annoncèrent qu'ils étaient prêts à le conduire au lieu marqué comme point de réunion. L'honorable et savant monsieur leur adressa quelques paroles, les remerciant au nom de la patrie, du zèle et du dévouement dont ils faisaient preuve en faveur de la cause de la justice et de la liberté. Il monta ensuite dans la voiture de M. Girouard aux cris réitérés de Vive Papineau!

Toutes les voitures se rangèrent en ordre de marche et prirent la direction de Sainte-Scholastique, recevant sur leur passage les applaudissements des dames patriotiques qui peuplaient les balcons et les fenêtres des deux côtés. En partant de Saint-Benoît, la procession se composait de 92 voitures, sans compter les cavaliers et les piétons. Chacun portait soit un riche drapeau, ou une bannière avec inscription appropriée. En tête de la procession, deux cavaliers portaient chacun un drapeau canadien : sur l'un, le mot contrebande et le dessin d'une caisse de thé à la marque de commerce américain, un baril de whisky canadien et une torquette de tabac. L'autre drapeau avait les mots suivants : Le sang innocent répandu crie vengeance : Nadeau, Barbeau, Marcoux, Chauvin, Billet, Languedoc. 21 mai 1832.

Venait ensuite le pavillon national du Canada : vert, blanc et rouge, en trois bandes horizontales. Sur le blanc, un castor, des feuilles d'érable, un maskinongé. Immédiatement après le pavillon national, venait l'honorable Louis-Joseph Papineau accompagné par J.J. Girouard, écr, M.P.P. pour ce comté. Un cavalier de chaque côté de la voiture; celui du côté de M. l'orateur portait un drapeau avec cette inscription : Honneur à l'O'Connell du Bas-Canada. Celui du côté de M. Girouard, un drapeau avec l'inscription : Honneur à nos représentants. À la suite de la voiture où était M. Papineau, on remarquait un grand drapeau blanc au centre duquel une tête de mort entourée des mots : Conseil législatif. Aux oreilles de cette tête, les cris de reproches : Encouragement de l'éducation, Écoles élémentaires, Bill de jury, Bill de l'agent, Bill de judicature, Bill des officiers de paroisses. Et au-dessous : Institutions électives.

Un grand nombre d'autres drapeaux et bannières portés par une foule immense en voitures et à cheval. Un Aigle américain avec l'inscription : Libre comme l'air, et, à côté, un Aigle canadien tenant en son bec une branche d'érable. À côté de ces deux aigles, un drapeau parsemé d'étoiles et un autre avec une seule étoile et les mots : Notre avenir. Voici quelques-unes des autres inscriptions sur drapeaux ou bannières : Fuyez, tyrans, car le peuple se réveille! Honneur aux dames canadiennes patriotes! Plutôt une lutte sanglante que l'oppression d'un pouvoir corrompu! Honneur aux industriels de Londres! Liberté, pain du peuple. Volonté de Dieu! Le peuple résistera aux mesures coercitives! Reconnaissance à notre agent, M. Roebuck, et à la minorité de la Chambre des communes! Vive Leader! Les persécutés dans la presse, Waller, Tracey, Duvernay! Honte à lord John Russell! Le cri d'O'Connell : Agitation, agitation, agitation! La mort plutôt que l'esclavage! Guerre à l'importation! O'Connell, Hume, Leader et nos défenseurs! À *La Minerve*, le *Vindicator* et la presse libérale! Peuple canadien, aide-toi et le ciel d'aidera! L'union fait la force!

La procession procéda dans cet ordre au bruit soutenu des chansons patriotiques et des acclamations réitérées, et lorsqu'elle arriva à Sainte-Scholastique, elle s'était considérablement accrue des habitants des concessions. Elle fut accueillie par les miliciens du

lieu et par les bons patriotes de Saint-Eustache et de Saint-Colomban, à la tête desquels se trouvait W.H. Scott, écr, M.P.P. Tout le monde se dirigea vers la place du hustings, et l'assemblée s'ouvrit à midi. Plusieurs discours furent prononcés par M. Papineau dans les deux langues et par MM. Scott, O'Callaghan, Girouard, le colonel [Ignace] Raizenne, le D^r Masson, le D^r Dumouchel.

Jacob Barcelo, de Sainte-Scholastique, président; Joseph-Amable Berthelot, de Saint-Eustache, vice-président. D^r Luc-Hyacinthe Masson, de Saint-Benoît, et John Cyrus Hawley, de Sainte-Scholastique, secrétaires.

Sur proposition de Jean-Joseph Girouard, M.P.P., secondée par John Ryan, de Saint-Colomban.

Résolu : Que les francs tenanciers et habitants de ce comté, lors de leur réunion en assemblée générale à Saint-Benoît le 11 avril 1836, ont exprimé en détail leurs opinions sur l'état de la province et sur la conduite des autorités britanniques envers le peuple d'icelle; que la partialité, la duplicité, les préférences d'origine et la corruption avec lesquelles les ministres de la couronne, la Commission royale et l'administration de la province, ont continué d'agir envers la représentation et le peuple, au lieu de réparer les griefs et abus et d'assurer au pays un gouvernement responsable et protecteur, ont justifié toutes nos préventions d'alors; et que si nous courbions la tête sous le joug que la métropole menace de nous imposer, l'unique résultat des prétendues mesures de conciliation et de justice qu'on nous avait annoncées serait la violation flagrante des droits les plus chers aux habitants de cette province et les mieux reconnus, la perpétuité de l'irresponsabilité et des abus qui ont régné, le monopole de la fortune et des domaines publics en faveur de la caste ou d'individus favorisés, et l'anéantissement du peu de pouvoirs et de franchises dont le libre exercice pouvait avoir lieu dans la province, pour en revêtir sans contrôle des ministres sourds aux vœux du peuple, ignorant la condition et les besoins de cette province, complices des actes de violence, d'injustice et de pillage qui ont eu lieu, mus par d'odieuses distinctions nationales et intéressés à perpétuer un système d'ascendance pour une oligarchie corrompue qui est leur créature, et l'abaissement pour la masse indépendante du peuple.

Proposé par W.H. Scott, M.P.P. de Saint-Eustache, secondé par le colonel Ignace Raizenne, de Saint-Benoît.

Résolu : Que nous avons longtemps entretenu l'espoir que les représentants du peuple anglais n'étaient pas complices des actes d'oppression dont nous avons souffert, et que nous trouverions dans la Chambre des communes des hommes disposés à assurer à toutes les parties de l'empire les libertés que les habitants de la Grande-Bretagne réclament pour eux-mêmes et des protecteurs de nos libertés et de nos institutions; mais que nous avons été cruellement déçus par les votes des communes britanniques sur les résolutions proposées par lord John Russell et ses collègues et de la couronne; que

lesdites résolutions et principalement celle qui autorise le pillage additionnel de plus de 140 000 £ des deniers publics de cette province contre la volonté de la représentation du pays pour soudoyer la faction des fonctionnaires coloniaux, péculateurs corrompus et coalisés contre le peuple, est une violation flagrante des droits essentiels du peuple de cette province, semblable à celle qui a porté les ci-devant colonies anglaises, maintenant les États-Unis d'Amérique, à secouer le joug; que ces résolutions sont le digne *appendix* des rapports de la commission qui les ont précédées; que nous n'y apercevons aucune bienveillance pour le peuple de cette province, aucune disposition à remplacer l'ordre de choses actuel par un système de liberté et de justice, et en particulier à assurer la formation d'un Conseil législatif qui ait la confiance du peuple, la responsabilité des fonctionnaires exécutifs envers les communes de cette province, l'exercice des droits de la législature provinciale sur le domaine, le revenu et les affaires de législation intérieure pour le pays; qu'au contraire les projets des hommes de Downing Street ne démontrent des sympathies que pour les fonctionnaires que le pays en masse a accusés et n'admettent la nécessité de rendre justice que comme mesure d'expédience régie par le plus ou le moins de forces physiques que nous pouvions opposer et le plus ou le moins de sympathies que nous trouverions en ce cas dans les populations britanniques et autres qui nous environnent; qu'enfin par lesdites résolutions, le monopole des terres et l'intervention dans notre législation intérieure sont maintenus et qu'on nous refuse en même temps nos demandes les plus essentielles et les plus efficaces, l'établissement d'un Conseil législatif électif et la responsabilité envers la législature de cette province des autorités exécutives de la colonie; que nous voyons dans ces projets ministériels l'approbation réfléchie du système vicieux et oppresseur dont on nous avait faussement fait espérer la discontinuation, en vue de renverser graduellement et systématiquement les libertés, droits, institutions et l'existence même du peuple de cette province; un déni formel de justice et un oubli flagrant des obligations de la métropole envers nous, corrélatives à celles dont nous devenons absous par là-même, en autant que nous trouverons convenable de nous en départir pour chercher d'autres moyens de bon gouvernement et de protection.

Proposé par M. Pierre Denis, de Saint-Scholastique, secondé par M. J.B. Labrosse dit Raymond, de Saint-Hermas.

Résolu : Que comme nous avons par nos dites résolutions que si le gouverneur actuel lord Gosford mettait la main dans les coffres publics, ainsi qu'il l'avait annoncé, nous regarderions l'administration actuelle comme ayant perdu tout titre à notre confiance et comme virtuellement terminée, nous déclarons de même solennellement que si les résolutions de lord John Russell sont appuyées par la Chambre des communes, le peuple du pays ne doit plus avoir confiance dans les autorités de la métropole; que nous ne nous épuiserons plus à adresser humblement nos prières à des pouvoirs hostiles; mais que protestant comme nous faisons par les présentes, à la face du pays et devant le monde

entier, contre la mise hors la loi dont nous sommes menacés, nous nous en rapportons pour purger notre ban et pour notre avenir et celui de notre postérité à la Providence, aux vertus publiques et privées et à la persévérance du peuple, à la coopération de nos frères des colonies voisines dans nos vues désintéressées de liberté et d'indépendance coloniales, sans distinctions de cultes ou d'origines et à l'appui des républiques voisines qui, plus heureuses que nous, ont traversé avec tant de bonheur la lutte contre le despotisme de la métropole. Et nous déclarons que par les mesures projetées, la Grande-Bretagne rompra entre elle et le Canada tous les liens qui ont leur principe dans l'affection et le devoir, et qu'il ne restera plus que ceux de la force matérielle, auxquels notre soumission ou notre résistance devront être basées sur nos libres déterminations et sur nos ressources, nos intérêts et notre perspective, à chaque époque où nous pourrions être appelés à délibérer sur ces graves sujets, soit par nous-mêmes soit par nos représentants.

Proposé par Maurice Mongrain, écr, de Saint-Benoît, secondé par Émery Féré, écr, de Saint-Eustache.

Résolu : Que les autres colonies de l'Amérique du Nord, fatiguées, ainsi que nous, d'une lutte qui gêne leurs mouvements spontanés et le développement de leur industrie et de leurs ressources, sentent éminemment le besoin d'institutions qui ne soient pas des fictions et de malheureux essais européens, mais qui soient conformes à leurs besoins, à leurs désirs et à leur existence, qu'elles ne doivent pas se laisser décevoir par des concessions et des améliorations partielles et inefficaces, arrachées après de longues souffrances et toujours octroyées à regret et avec répugnance par un pouvoir jaloux et étranger aux intérêts du colon; que l'expérience nous prouve que ces moyens doivent être aujourd'hui rejetés comme pleins de déceptions et d'imposture; qu'il n'appartient plus à ceux qui assument la responsabilité de notre avenir politique de nous traiter comme des enfants, de fixer la limite des droits que nous ne tenons pas de leur munificence, mais qui nous appartiennent comme hommes, comme sujets britanniques, et comme habitants de cette terre de liberté; que c'est une liberté civile que nous réclamons aujourd'hui et que l'époque de l'entière émancipation de ses parties éloignées de l'empire sera d'autant plus prochaine que la métropole continuera à s'obstiner aveuglément à leur refuser les réformes demandées et qui font l'objet de tous les vœux. Nous prions donc nos frères réformistes des colonies voisines de travailler de concert avec nous pour la défense commune des libertés coloniales, persuadés que nous sommes qu'ils ne sont pas plus que nous disposés à partager l'avenir d'esclavage et de dégradation dont le Bas-Canada est menacé par le despotisme métropolitain. Que nous saisissons cette occasion pour faire nos remerciements à la Chambre d'assemblée et au peuple de la Nouvelle-Écosse et aux réformistes du Haut-Canada et des autres colonies qui ont appuyé notre demande d'un Conseil législatif électif et d'un gouvernement responsable.

Proposé par Jean-Stanislas Vallée, N.P., de Sainte-Scholastique, secondé par M. Patrick Mayer.

Résolu : Que nous remercions cordialement les amis qui dans le parlement anglais ont soutenu notre cause avec tant d'indépendance et de talent, ainsi que les généreuses agrégations du peuple anglais qui les ont secondés de leurs déclarations et de leurs efforts.

Proposé par le D^r Léandre Dumouchel, de Sainte-Scholastique, secondé par Joseph Calvé, du même lieu.

Résolu : Que la détermination illégale et inconstitutionnelle du gouvernement de Sa Majesté, de disposer des deniers publics sans le consentement du peuple, étant un attentat contre les droits les plus chers à des sujets anglais qui frappe indistinctement tous les consommateurs dans ce pays, nous appelons de tous nos vœux l'union entre les habitants de cette province, de toutes croyances, de toutes langues et origines; que pour la défense commune, pour l'honneur et le salut du pays, chacun doit faire le sacrifice de ses préjugés et que nous devons tous nous donner la main pour obtenir un gouvernement sage et protecteur qui, en faisant renaître l'harmonie, fasse en même temps fleurir l'agriculture, le commerce et l'industrie nationale. Et nous assurons de notre fraternité et de notre confiance nos cosujets d'origine britannique qui, au-dessus des cajoleries comme des antipathies du pouvoir, se sont joints à nous dans nos justes demandes. Que nous n'avons jamais entretenu et que nous avons toujours au contraire réprouvé les malheureuses distinctions nationales que nos ennemis communs ont cherché et cherchent méchamment à fomentier parmi nous, et nous devons proclamer hautement que le fait allégué dans les rapports transmis au gouvernement de Sa Majesté que la lutte était ici entre les habitants d'origine britannique et ceux d'origine canadienne, est un avancé malicieux et démenti par le caractère bien connu des habitants canadiens; et que quant à nous quel que soit le sort du pays, nous travaillerons sans peur et sans reproche, comme par le passé, à assurer à tout le peuple sans aucunes distinctions, les mêmes droits, une justice égale et une liberté commune.

Proposé par John Phelan, écr, de Saint-Colomban, secondé par M. James Murphy.

Résolu : Que pour nous mettre à même de repousser toute agression qui pourrait être la conséquence des mesures de violences dénoncées ci-dessus et pour faire respecter nos droits et nos libertés envahies, nous nous réunirons avec empressement à toute organisation ou à tout projet efficace qui sera adopté dans le même but dans d'autres parties de la province; que nous réitérons nos déclarations précédentes et approuvons celles des comités de Richelieu, de Verchères et de Montréal, sur la nécessité pour le peuple entier, dans la présente conjoncture de s'abstenir de consommer les thés, rhums, vins, sucres, tissus et autres marchandises britanniques sur lesquels se prélèvent des droits élevés dont on ravit illégalement le produit au contrôle et à l'appropriation à la Chambre d'assemblée.

Proposé par M. Édouard Dorion, d'Argenteuil, secondé par Laurent Aubry dit Tècle, écr, de Saint-Hermas.

Résolu : Qu'il soit maintenant nommé un comité permanent qui aura le pouvoir de s'agréger d'autres membres; de communiquer au nom de ce comté avec tout autre comité dans cette province et dans les colonies voisines; d'adopter toutes adresses aux peuples d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, pour les engager à réunir leurs efforts aux nôtres pour résister à l'oppression dont nous sommes menacés, de recourir dans toute requête au Congrès des États-Unis pour demander toutes modifications sages et libérales dans les lois qui gênent le commerce entre les deux pays; de provoquer toute nouvelle réunion des habitants de ce comté suivant les circonstances; et en un mot d'adopter telles mesures qui de temps en temps paraîtront nécessaires pour la protection de nos droits, et pour mettre à effets les diverses recommandations, suggestions et résolutions agréées par cette assemblée; et enfin avec pouvoir de faire choix de députés pour représenter ce comté à toute convention de délégués du peuple, en nombre double des représentants de chaque localité, qui devra probablement se réunir dans le cours de cet été conjointement avec les membres de l'assemblée et du Conseil législatif qui désapprouvent la coercition projetée, afin de délibérer sur les mesures préventives et défensives à adopter dans les circonstances actuelles. Suivent les noms du comité permanent et l'ordre de publication.

Le même jour, 1^{er} juin 1837, avait lieu au palais de justice de Saint-Hyacinthe l'assemblée de ce comté sous la présidence du major François Papineau, de Saint-Césaire, L.P. Raynaud-Blanchard, secrétaire. L'on y adopta les résolutions ordinaires; entre autres celle-ci :

Résolu, 4^e : Que l'opposition du peuple à l'administration de cette province n'est basée que sur des principes d'équité et de bon gouvernement; que nous repoussons l'accusation portée par les commissaires royaux contre nous, savoir : que la lutte dans laquelle les habitants du pays sont engagés, est due à des préjugés nationaux et que nous ignorons comment les commissaires ont pu consciencieusement en venir à cette conclusion, puisqu'il est notoire qu'ils ont eu peu ou point de relations avec ses habitants d'origine française pendant leur séjour à Québec, et qu'ils n'ont aucunement voyagé (du moins de manière à en tirer quelques informations) dans les parties habitées par les Canadiens-français; que loin de nourrir des préjugés contre nos cosujets d'origine étrangère, nous sommes au contraire (comme l'attestent plusieurs élections des représentants) toujours disposés à donner des marques de confiance et de sympathie à ceux d'entre eux qui combattent pour la cause populaire.

Les commissaires royaux, comme toute la presse bureaucratique anglaise et comme plus tard lord Durham, eurent l'infâme machiavélisme de propager cette calomnie, pour soulever les défiances et les préjugés contre nous, chez nos frères colonistes et surtout chez le peuple de la Grande-Bretagne. *Divide et regna*. Nous les démentions bientôt en

combattant sous Wolfred Nelson à Saint-Denis, sous Brown à Saint-Charles, sous Robert Nelson à Napierville, ce dernier proclamé président de la république du Bas-Canada.

* * *

Québec, la capitale, siège de toutes les intrigues du gouvernement et des quelques tristes défections qu'il sut y obtenir, se prononça enfin, et eut aussi sa grande assemblée anticoercitive le 4 de juin. Ses résolutions, longues et bien rédigées, furent écrites par l'honorable A.N. Morin, M.P.P. [Les] orateurs qui les appuyèrent : John McVeigh, Robert-Shore-Milnes Bouchette, Charles Hunter, Édouard Rousseau, J. Head, M. Connolloy, Charles Drolet, M.P.P., L.T. Besserer, M.P.P., Jean Blanchet, M.P.P., P.M. Bardy, M.P.P. Moteurs de résolutions, outre quelques-uns des orateurs : Narcisse-Fortuné Belleau, Joseph Légaré père, Ignace Gagnon, John Teed, D^r Rousseau, Michel Tessier, N.P., Rémi Malouin, Michel Patry fils, Zacharie Chabot, Rémi Quirouet, P.G. Tourangeau, Michael Quigley, Joseph Destroismaisons dit Picard, Joseph-David Lépine, N.P. Présidence d'Étienne Defoy; R.G. Belleau et J.C. Hart, secrétaires. À la suite de cette assemblée du peuple de Québec, M. Vanfelson résigna son mandat et l'autre représentant, Dubord, fut sifflé, hué par ses électeurs.

Le même jour, 4 juin, l'assemblée du comté de Chambly. Orateurs : Louis-Michel Viger et Louis Lacoste, les deux représentants du comté et MM. Boileau, D^r Kimber, de Boucherville, moteurs : D^r Weilbrenner, Joseph Vincent, François Barsalou, Antoine Dubuc, Benjamin Holmes, David Barsalou, D^r Brosseau, Joseph Bertrand, Antoine Rocheleau, Charles Duminy, Jean-Baptiste Moreau fils, Honoré Demers, Guillaume Demers, Noël Lareau.

Le 11 juin, l'assemblée du comté de Terrebonne à Sainte-Rose. Présidence d'Hyacinthe Saint-Germain; André-Benjamin Papineau, M.P.P., et F.J. Sanche, secrétaires. Louis-Hippolyte La Fontaine adressa l'assemblée dans un discours plein de patriotisme et d'énergie, et qui fut vivement applaudi. Le 8 juin, je vois agrégés au comité central de Montréal les MM. suivants : Louis Delagrave, J.T. Berthelot, Louis Leduc, Georges de Boucherville, J.A. Labadie, Nicolas Poirier, L.J.A. Papineau, T.S. Brown.

Le même jour, le gouverneur Gosford publiait sa fameuse proclamation dénonçant les assemblées publiques comme séditeuses, et enjoignant et commandant strictement à tous les magistrats, à tous officiers de milice, à tous les officiers de paix, et tous les autres fidèles sujets de Sa Majesté, de s'opposer aux projets insidieux, et de faire tous leurs efforts pour les frustrer et pour conserver la vigueur et l'inviolabilité de ces lois dont dépendent leur religion et leur bonheur futur. Elle fut attribuée aux conseils de son

premier ministre, le lord de Saint-Charles, Debartzch. Ce fut un nouveau grief, ajouté à tant d'autres, et ne fit qu'exaspérer davantage l'opinion publique.

Le 15 juin, agrégés au comité central de Montréal, Joseph Belle, N.P., Lambert St-Onge, N.P., Louis G. de Lorimier, Joseph A. Parent, D^r Lacroix, Joseph-Féréol Pelletier, D^r Beaubien, Alexis Giard, René A.R. Hubert, Norbert Dumas, Dexter Chapin, etc.

Le 18 juin, l'assemblée du comté de Berthier. Présidence d'Hercule Olivier. La veille, la proclamation Gosford avait été apportée de Trois-Rivières par le grand connétable Burns et par l'entremise du seigneur Cuthbert, M.C.L., distribuée dans la foule qui se réunissait. Louis-Joseph Papineau avait été reçu en triomphe. De Lanoraie à Berthier, 105 voitures lui faisaient escorte. Arcs de triomphe couverts d'érables, etc. M. Papineau commença un discours de deux heures par ces paroles : Vous êtes réunis pour délibérer sur la position actuelle et critique du pays; c'est un droit que vous exercez dans ce moment, et ce droit, personne ne peut vous le ravir. Vous n'avez d'avis à recevoir de personne dans cette circonstance : le milicien est ici tout autant que son colonel et le seigneur n'est pas plus que son censitaire. Le 29 juin, jour fixé pour la revue des milices, vous aurez à répondre à l'appel de votre nom en conformité à la loi, à suivre les directions de vos officiers supérieurs si ces directions sont en conformité à cette loi. Au-delà, vous ne devez aucune obéissance à ceux qui prétendent profiter de leur position pour usurper des pouvoirs qu'ils n'ont pas, et le gouverneur pas plus que tout autre ne peut vous empêcher d'exprimer paisiblement mais avec fermeté vos opinions sur tout ce qui vous intéresse, tout ce qui est lié à votre bonheur, à votre avenir, à celui de vos enfants. Nos plaintes depuis dix ans que nous les faisons un peu plus hautement qu'auparavant fatiguent nos gouvernants : Gosford vient faire la même grimace que Craig; le moyen employé par l'un dans cette circonstance est le même moyen employé par l'autre, mais c'est un moyen usé qui n'aura pas plus de résultats que n'en ont eu les procédés tyranniques qui n'ont eu d'autre effet que d'avancer l'éducation politique du peuple, lui faire exprimer sans crainte ses sentiments et le faire persister dans la juste demande de ses droits. Que les amis des violences, s'il en est ici, se retirent donc et nous laissent délibérer sur nos intérêts les plus chers avec ce calme et cette dignité qui distinguent des citoyens libres et éclairés.

Charles-Ovide Perrault, M.P.P., observa entre autres choses que l'honorable conseiller qui avait bien voulu jouer un triste rôle dans cette occasion aurait fait preuve de plus de discrétion, de jugement et de courage, en se rendant à l'assemblée du comté où il résidait, et qui se tenait à sa porte, pour exprimer ses vues et ses sentiments, et discuter sur les matières qui fixaient l'attention générale plutôt que de se faire l'instrument de l'exécutif et de s'associer à ses employés pour proclamer le silence, interdire la discussion et enlever à chacun la liberté, le droit de mettre au jour sa pensée sur des intérêts communs. Suivre une marche comme celle que s'était tracée M. Cuthbert, c'était anéan-

tir le droit d'examen et de discussion des mesures publiques; droit inhérent à la qualité de citoyen anglais, droit violé par une proclamation qu'on ne devait regarder que comme une lettre impuissante et morte, si elle ne foulait pas aux pieds les lois qui servent de fondements aux libertés publiques. Ce n'était pas assez pour l'exécutif de conseiller des mesures que nous regardons comme oppressives, il fallait encore interdire au peuple l'occasion de dire : Nous approuvons ou nous désapprouvons de tels procédés. Cette tyrannie réussirait moins aujourd'hui qu'en 1810 et ne servirait qu'à hâter la ruine des hommes faibles qui y avaient recours, à couvrir de honte tous ceux qui avaient trempé dans les manœuvres pour donner suite à un acte aussi mal avisé, et à exciter une juste indignation dans tous les cœurs libres et amis de leur pays.

Georges Boucherville fit aussi part d'observations qui annonçaient tout le patriotisme et l'enthousiasme d'un jeune et ardent ami de sa patrie.

Le 18 juin. Assemblée du comté d'Yamaska, au village abénaquis de Saint-François, où parlèrent les deux représentants du comté, le capitaine Léonard G. De Tonnancour et E.B. O'Callaghan. Le shérif Ogden des Trois-Rivières s'y était rendu avec des piles de la proclamation du gouverneur qu'il y distribua en vain sans faire fléchir les libres citoyens dans la libre expression de leurs opinions, de leurs sentiments sur les mesures coercitives.

«Le bruit des chaînes excite à la résistance», dit *La Minerve*, en annonçant que les comtés de Bellechasse, de l'Islet, de Kamouraska, de L'Assomption, de Saint-Maurice, de L'Acadie, vont avoir leurs assemblées.

Le 22 juin, le comité central de Montréal dénonçait la proclamation et protestait contre cette nouvelle violation de la constitution.

Résolu : Qu'entre les droits de sujets britanniques tellement indubitables qu'ils ne doivent pas être mis en question, il n'en est point de plus généralement reconnu que celui qui appartient à des hommes libres, de se réunir de temps à autre paisiblement, quand les circonstances leur paraissent le requérir, pour exprimer leurs opinions sur les affaires publiques, sur la situation politique du pays ou sur tout autre sujet lié à leur bien-être.

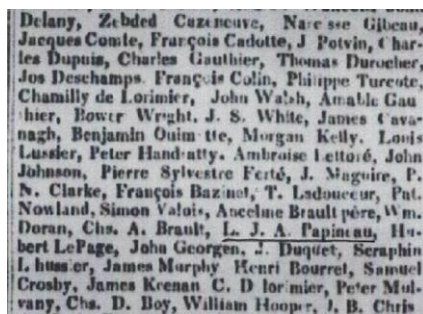
Que toutes tentatives de la part des autorités de cette province, soit par l'emploi de la force, soit par celui d'injonctions officielles, de proclamation ou autrement, pour prohiber de semblables assemblées, pour défendre aux citoyens de s'y porter, ou les détourner de s'y rendre, sont inconstitutionnelles et une infraction des droits et des principes du peuple de cette colonie.

Que le comité espère que dans l'importante crise actuelle, nos compatriotes ne seront nullement détournés de remplir un devoir essentiel envers la patrie maltraitée et souffrante, par d'insidieuses ou de menaçantes dénonciations mal fondées, ou par d'inconstitutionnelles tentatives d'établir le terrorisme de la part d'hommes faibles ou mal intentionnés; mais qu'au contraire ils continueront à exercer paisiblement, mais avec

persévérance, leur droit indubitable de se réunir en assemblées publiques, et d'y exprimer leurs libres opinions sur les mesures d'atroce coercition maintenant préparées contre eux par le ministère et le parlement britanniques.

Le 21 juin, ordre général de milice, commandant aux officiers de faire lire la proclamation à la tête de chaque compagnie de bataillon, le 29 du courant, à la revue annuelle. Par ordre, L. Juchereau-Duchesnay, D.A.G.M¹⁶⁸. *La Minerve* le commente ainsi : en 1810, on faisait lire la proclamation de cet autre tyran Craig par les prêtres et dans les églises. Il vaut mieux sans doute que ce soit ailleurs. Cependant les officiers de milice ne sont nullement tenus de se conformer à cette injonction, en ce qu'il n'a rapport qu'à des matières civiles, comme ces officiers ne sont par la loi assujettis qu'à certaines formalités militaires, s'ils se respectent, ils doivent repousser tout ce qui est étranger à leurs fonctions. Si cependant l'on croyait devoir lire la proclamation, l'on fera bien aussi de lire comme antidote les résolutions du comité central que nous publions.

Même jour, convocation d'assemblée de la cité de Montréal pour le 29. Je découvre ma signature, L.J.A. Papineau au milieu des nombreux signataires.



La Minerve, 26 juin 1837, p. 3

Le 23 juin, nouvelle assemblée anticoercitive du comté de Saint-Hyacinthe, au palais de justice, commencée par la lecture dérisoire de la proclamation Gosford.

Jeudi le 29 juin, jour des milices et de la proclamation. Je fais ici des extraits du *Journal d'un Fils de la Liberté* réfugié aux États-Unis, commencé en mars 1838 à Saratoga, et que j'aurai dorénavant l'occasion de citer souvent.

Le 29 juin est le jour établi par la loi pour la revue annuelle des milices. Lord Gosford décréta que sa proclamation serait lue ce jour-là aux miliciens. Je me rendis à 6 h du matin sur la Place de la Liberté, et, selon les tories, Place Dalhousie, où un des bataillons devait parader. J'y rencontrai plusieurs amis et, lorsqu'on en vint à la lecture de la «pro-

clamation-monstre», nous la sifflâmes. Partie des miliciens fit chorus, et nous laissâmes la place, après avoir fait bouffir de colère les majors, les capitaines et les soldats loyaux. De là, je me rendis au Champ-de-Mars, où paraissait un autre bataillon. J'y trouvai les patriotes en plus grand nombre et les sifflements plus aigus. Au premier mot de la proclamation, la Compagnie du capitaine Pyke, fils du juge Pyke, se retira en masse. Le capitaine, furieux, voulut prendre les noms de ses hommes, «afin de les transmettre à Son Excellence»; mais avant qu'il [n']eût eu le temps d'en marquer une demi-douzaine, tous avaient disparu. Après avoir largement *goddammé* ces *damned Frenchmen* et avoir suffisamment toussé pour reprendre le sang-froid nécessaire pour lire une «proclamation royale», le vaillant capitaine continua sa lecture au milieu des risées générales, entouré de son lieutenant et deux soldats fidèles. Grand total : 4!

Cette pièce ridicule éprouva le même sort, avec des circonstances plus ou moins piquantes dans toutes les parties du pays. Une seule et première lecture ne put persuader au peuple qu'il n'avait pas le droit de se réunir publiquement, pour approuver ou blâmer ses gouvernants, selon leur bonne ou mauvaise conduite. Jusque-là on lui avait enseigné que c'était son droit inaliénable, et il ne voulut point s'en rapporter à milord Gosford, qui n'eut pas honte de dire dans une lettre que les sujets anglais «pouvaient dans des assemblées publiques approuver le gouvernement, mais n'avaient pas le droit de le blâmer.» (Textuel).

Après la messe, je dînai à la hâte et me rendis au comité de vigilance du faubourg de Québec, dont j'étais membre. Là nous nous divisâmes en petits pelotons de trois ou quatre chaque, et parcourûmes le faubourg en toutes directions pour rallier les patriotes et les diriger vers l'assemblée qui devait se réunir à 4 heures au Marché, rue Saint-Laurent. *Le Populaire*, journal bureaucrate, ne cessait depuis quelques jours de semer la terreur en nous menaçant de l'intervention des tories si nous osions nous assembler, et nous trouvions les femmes effarées dans les maisons, mais les hommes n'avaient pas peur et s'y rendaient de tous côtés. L'assemblée fut des plus nombreuses : il n'y avait pas moins de 4 à 5 000 personnes.

* * *

Après les discours finis et les résolutions adoptées, le peuple se forma en une longue colonne serrée, dix de front, et reconduisit à sa demeure le président Édouard-Raymond Fabre, à l'encoignure sud-ouest des rues Saint-Laurent et Craig, en chantant *La Parisienne*, *La Marseillaise* et des chansons canadiennes.

Sur motion du vénérable Joseph Roy, M. Fabre avait été appelé à la présidence; Chevalier de Lorimier, secrétaire.

Moteurs et secondeurs des résolutions : Toussaint Peltier, William Galt, Robert Nelson, Antoine Voyer, Joseph Roy, Dexter Chapin, D^r Pierre Beaubien, P.P. Lachapelle père, Côme-Séraphin Cherrier, E.B. O'Callaghan, T.S. Brown, Fleury-Saint-Jean, Joshua Bell, J.A. Labadie, Charles-Ovide Perrault, Alexander Galt, Édouard-Étienne Rodier, Pierre-L. Letourneux, Raymond Plessis-Bélair, Patrick Brennan, Georges de Boucherville, L.G. de Lorimier.

Au milieu de toute cette agitation et de ces graves et pénibles préoccupations, la Fête nationale, la Saint-Jean-Baptiste, ne fut pas oubliée. Sa célébration par banquets, chansons, discours, etc., n'en fut que plus ardente. J'assistai à celle de Montréal à l'hôtel Nelson, dans cette vaste salle, au troisième, décorée à fresques de paysages tropicaux, où se réunissait le comité central, où se réunirait bientôt la sixième section des Fils de la Liberté! Cette belle et vaste maison, qui en 1882 est toute changée à l'intérieur et s'appelle l'hôtel Richelieu, appartenait à ce brave patriote et honnête homme, le vénérable Joseph Roy, représentant avec James Leslie du quartier Est de Montréal à la Chambre d'assemblée.

L'honorable D.B. Viger présidait au banquet ayant à sa droite, M. Revans, à sa gauche M. Toussaint Peltier. Vice-présidents : MM. P.L. Letourneux, T.S. Brown, Joseph Vallée père et Joshua Bell. Chansons par M. Cartier, *Mon pays avant tout*; M. Boulanger, *Riches cités*; M. Hubert, *Sol canadien*; par Rodier, *La Marseillaise*; en chœur, *Vive la Canadienne*. Discours par M. Bell, M. Cherrier, l'honorable président, M. Revans, M. T.S. Brown, le D^r O'Callaghan, Ludger Duvernay, fondateur de la Fête nationale, É.É. Rodier, Charles-Ovide Perrault, Dexter Chapin.

Vers 4 heures de l'après-midi, j'allai chez M. Joseph Roy et j'y trouvai son fils Rouër, mon ami intime. Nous nous mîmes chacun à la boutonnière un bouquet de feuilles d'érable, lié par un ruban tricolore, et dans cet équipage nous fîmes le tour de la ville, passant le long du port et dans les rues les plus fréquentées. Dans notre promenade, nous fîmes froncer plus d'un sourcil «loyaliste». Nous nous rendîmes ensuite à l'hôtel Nelson pour prendre part au banquet patriotique. La table était abondamment servie, mais point d'importation! On y trouvait du whisky, du cidre, de la bière, point de vin; du sucre, mais sucre d'érable.

Les tories reprochèrent à Louis-Joseph Papineau de s'être absenté de l'assemblée de ses propres constituants le 29 juin. Il n'y assista pas parce qu'il se trouvait alors à Kamouraska, invité avec MM. Girouard, La Fontaine et Morin, à assister à l'assemblée anticoercitive des comtés de l'Islet et de Bellechasse.

Dans le courant de l'été, il assista à plusieurs autres, mais toujours après s'être fait longtemps prier. On lui envoyait lettre sur lettre; il répondait et s'excusait. Alors venait une députation de 10, 15, 20 des plus respectables citoyens d'un comté. Il était impossible de refuser plus longtemps. Malgré cela, les tories l'accusaient d'aller de paroisse en

paroisse «pour semer la désaffection et recevoir des honneurs.» Ceux qui l'invitèrent et eurent tant de peine à l'entraîner, savent ce qui en est et peuvent lui en rendre témoignage.

Partout où il passait, il était reçu en triomphe. Les maisons étaient ornées de branches d'érable et de pavillons et inscriptions. Une longue suite de voitures et de cavaliers le suivait, avec des drapeaux, et les milices sous les armes. Là où il y avait du canon, il en recevait des salves. Il alla dans les comtés de L'Acadie, Deux-Montagnes, Berthier, Lachenaie, L'Assomption, Bellechasse, etc. Il y en a plusieurs autres, où il fut invité et refusa d'aller absolument.

Une lettre dans *La Minerve* disait : Le grand Papineau a été reçu à Saint-Thomas avec plus d'éclat que dans aucun de vos comtés. Il a été salué d'une décharge de 21 coups de canon, tirés par les artilleurs du capitaine Taché, qui sont aussi bien disciplinés qu'aucun corps incorporé. Le convoi procéda comme suit : 60 hommes à cheval portant des drapeaux et des branches d'érable; venait ensuite la voiture du grand homme, suivie de plusieurs pièces d'artillerie. Le cortège avec les voitures s'étendait depuis les faubourgs de Saint-Thomas jusqu'à la maison du capitaine Têtu, ce qui fait trois bons quarts de lieue. Le nombre des personnes est estimé de 1500 à 2 000. Dans le compte-rendu de cette assemblée, il est dit : les orateurs furent MM. Papineau, Girouard, La Fontaine, Fortin, membre pour L'Islet et doyen de la Chambre, le D^r É.P. Taché, B. Pouliot. Cette belle assemblée fut suivie d'un banquet de la Saint-Jean-Baptiste dans un bosquet d'érablière. La partie morale et politique de cette réunion est due incontestablement au zèle de M. le D^r Taché, dont l'influence est à juste titre si grande dans toute la Côte du Sud et dont les efforts ainsi que ceux des représentants des deux comtés ont empêché la gangrène du nouveau torysme de pénétrer jusque-là.

Le 4 juillet, anniversaire de l'Indépendance des États-Unis, le comté de Missisquoi eut son assemblée. Le drapeau américain y figura à côté du drapeau canadien.

Le 6, les tories voulurent avoir, eux aussi, leur assemblée loyaliste, sur la Place d'Armes. Je la vis. Il n'y eut jamais plus de 2 000 personnes, et, vers sa conclusion, pas 500. Il n'y eut que 11 Canadiens-Français connus à cette assemblée. Cachons leurs noms pour l'honneur national.

C'est à présent que le gouverneur, voyant la manière dont avait été traitée sa proclamation et son peu d'effet, résolut de persécuter les citoyens indépendants qui ne voulaient pas se laisser enchaîner sans protester solennellement contre ces infâmes mesures d'oppression! Il envoya des lettres de tous côtés aux juges de paix et officiers de milice, pour leur demander «s'il était vrai qu'ils avaient assisté à telle assemblée de comté, y avaient proposé ou secondé telle résolution.» Ces lettres reçurent les réponses qu'elles méritaient, et les hommes libres qui les donnèrent n'y manquaient pas de stigmatiser le gouverneur et ses conseillers selon leur mérite. Papa était major de milice et reçut en

Mémoires d'un Patriote

conséquence une de ces lettres. Il y répondit et n'en dit rien à nous. Un soir que nous venions de recevoir les journaux et que père les lisait, pendant que nous conversions et parlions des destitutions qui suivaient ces réponses et qui se multipliaient chaque jour, quelqu'un s'avisa de dire :

- Je ne sais quelle serait la réponse de M. Papineau, s'il recevait une de ces lettres.
- La voici, dit mon père, et il lut :

Montréal, 14 août 1837

*À Samuel Walcott
Secrétaire civil*

Monsieur,

La prétention du Gouverneur de m'interroger sur ma conduite à St Laurent, le 15 mai dernier, est une impertinence que je repousse par le mépris et le silence.

Je ne prends donc la plume que pour dire au Gouverneur qu'il est faux, comme dans son ignorance il le peut croire, ou comme du moins il le dit, que quelques-unes des résolutions adoptées dans l'assemblée du comté de Montréal, tenue à St Laurent le 15 mai dernier, recommandent la violation des lois.

*Votre obéissant serviteur
Louis-Joseph Papineau*

Pendant que le pays s'agitait et protestait aussi énergiquement contre la tyrannie, la presse des États-Unis et d'Angleterre et des colonies voisines suivait le mouvement et beaucoup de journaux étrangers nous encourageaient. Leurs articles étaient reproduits par le *Vindicator* et *La Minerve*, ainsi que les correspondances de Roebuck et autres amis anglais, et celles de T.S. Brown (L.M.N.) Dans le *Daily Express* de New York. Ce journal disait, le 1^{er} juillet : Ainsi, il paraîtrait que quelque grand mouvement se prépare au Canada. Quand les partis y seront aux prises, qui sait si les Yankees ne se mêleront pas à la bataille, et s'ils ne nous donneront pas une autre affaire à la Texas sur la frontière Nord, aussi bien que sur la frontière sud-ouest. John Bull aurait mieux fait de suivre les conseils du grand Papineau. Si le Canada frappe à notre porte pour être admis dans l'Union et que nous l'admettions, nous pourrions en prendre bon soin. Nous prenons actuellement beaucoup d'intérêts dans ces affaires, car nous voyons que John essaye de donner échec à Jonathan au Texas, et par conséquent nous sommes décidément en faveur d'un mouvement vers l'autre bout du damier national.

Le colonel Ignace Raizenne, commandant du 3^e bataillon du comté des Deux-Montagnes, eut l'honneur d'être le premier destitué et reçut en conséquence les remerciements et les hommages du comité central à sa séance du 13 juillet.

Le 17 juillet, l'assemblée du comté de L'Acadie, à Napierville. 500 cavaliers, 300 à 400 voitures allèrent au-devant de Louis-Joseph Papineau pour le conduire à l'assemblée. Arrivés à la demeure du D^r Côté, M.P.P., il y fut salué par une foule de dames jetant des fleurs et agitant leurs mouchoirs. Des drapeaux et bannières innombrables portaient des inscriptions telles que celles-ci : «Point de coercition, lord John Russell a déshonoré le nom de sa famille!» Sur un pavillon noir, tête et ossements de mort et les noms Craig, Dalhousie, Aylmer, Gosford! «Nos écoles, honte au Conseil qui les a fermées! Liberté, le pain de Vie! Peuple canadien, aide-toi et le ciel t'aidera! Papineau, l'espoir de la Patrie! Waller, Tracey, Duvernay, la presse triomphera! Bidwell, Mackenzie et les réformistes du Haut-Canada! How et les réformistes de la Nouvelle-Écosse! Raizenne et les patriotiques officiers de milice! Les proclamations ne sont pas la loi!»

Président, le major J.B. Lukin, A. Merezzi et le capitaine Dozois, vice-présidents. Charles Huot, secrétaire. M. Papineau parla en français et en anglais. Après lui, le D^r O'Callaghan, T.S. Brown, les deux représentants du comté, MM. Hotchkiss et Côté. Il y avait 4 000 personnes présentes.

Première résolution : Que c'est un droit incontestable à tout sujet britannique de s'assembler en aucun temps qu'il le juge à propos pour discuter et donner librement son opinion sur les affaires de son pays et en général sur tout ce qui peut l'intéresser, et que tout ce qui tendra à arrêter directement ou indirectement l'expression libre et indépendante d'un peuple est une infraction et un outrage à ses justes droits.

Deuxième résolution : Que c'est avec étonnement que nous avons vu le chef de l'exécutif émaner une proclamation qui caractérise comme séditieux et pervers des hommes qui ont défendu les droits méprisés de leur pays opprimé, et qui ont eu le noble courage d'élever la voix contre l'oppression et la tyrannie du ministère britannique contre cette colonie. Puis les autres résolutions accoutumées contre les anciens griefs et contre les projets nouveaux de violation de la constitution par le gouvernement métropolitain.

Le 16 de juillet, assemblée du comté de Portneuf. Son représentant, M. Huot, qui penchait en faveur de la clique des timorés que magnétisait Gosford, fut contraint de s'y taire et de voir son comté se ranger franchement et fortement avec la majorité du pays.

Dans *La Minerve* du 27 juillet, je lis : Mariés en cette ville, mardi matin, 25, à l'église paroissiale, Charles-Ovide Perrault, écr, M.P.P. pour le comté de Vaudreuil, à D^{lle} Marie-Mathilde Roy, seconde fille de Charles F. Roy, écr, de cette ville. Quatre mois plus tard, ce bon, aimable, savant et brave jeune patriote tombait sous le plomb de la solda-

tesque lancée par la tyrannie contre les paisibles citoyens défendant constitutionnellement tous leurs droits envahis!

Le Libéral du 26 juillet publie une lettre intéressante de A.N. Morin sur l'assemblée du comté de Portneuf.

Le 26 juillet, l'assemblée du comté de Saint-Maurice, à Yamachiche. La foule, 3 000 personnes, accompagna aux hustings ou à la tribune R.J. Kimber, Édouard Barnard et Alexandre [Bareil-]Lajoie, M.P.P., aux cris de «Vive notre Chambre d'assemblée! Vive la Patrie! Pas de coercition!» La tribune, décorée de branches d'érables, de deux bannières aux portraits de L.J. Papineau et de D.B. Viger et, à la tête d'un mât, le pavillon national vert, blanc et rouge, et l'inscription : «L'Union fait la force.»

Président, François Caron, ex-M.P.P.; François Drolet, ex-M.P.P., et major Antoine Saint-Louis, vice-présidents. P.L. Caisse et François-Xavier Rivard, secrétaires.

Le D^r Kimber annonça ensuite qu'il était à regretter que l'honorable M. Papineau ne fût pas présent. Puis il communiqua à l'assemblée sa lettre dans laquelle le chef des réformistes exposait les raisons de son absence et le regret de ne pouvoir se rendre aux vœux des citoyens du comté, qui lui avaient envoyé une députation. Le nom de M. Papineau ne fut pas plutôt prononcé que chacun se fit devoir de mettre chapeau bas, et les cris répétés de «Vive Papineau et ses principes» se firent entendre avec enthousiasme et des tonnerres d'applaudissements.

MM. René-Joseph Kimber, Ed. Barnard, A.M. Hart, D^r Malhiot, E.L. Pacaud, le major Rivard, C. Caron, P.L. Caisse, J.G. Barthe, Bureau, portèrent la parole.

Moteurs et secondeurs des résolutions : R.J. Kimber, M.P.P., D^r C. Boucher, François Desaulniers, M.P.P., A.B. Deblois, major B. Rivard, Ed. Barnard, M.P.P., D^r C. Malhiot, Alexandre Bareil, M.P.P., capitaine Pierre Fortin, Antoine Saint-Louis, François Drolet, E.L. Pacaud, A.M. Hart, François Caron, Charles Dupont, Charles Caron, ex-M.P.P. Un nombreux comité central et délégués à la convention sont nommés.

Le 29 juillet, l'assemblée des comtés de L'Assomption et Lachenaie. À la sollicitation répétée des principaux citoyens des deux comtés, l'honorable orateur a bien voulu assister à cette assemblée. Il partit de Montréal samedi matin, accompagné de Toussaint Peltier, écr, et des membres du comté résidant à Montréal, et de MM. Joseph Roy, D^r O'Callaghan, T.S. Brown; et arriva à L'Assomption vers 10 h. Il reçut tout le long de la route les félicitations et des marques de respect que son passage excitait chez nos honnêtes cultivateurs. Presque toutes les maisons et principalement à la Pointe-aux-Trembles, étaient pavoisées de drapeaux et de branches d'érable. Une garde sous les armes, composée des jeunes cultivateurs de la Pointe-aux-Trembles l'attendait en face de l'hôtel Malo. Plusieurs décharges furent tirées et tous ces jeunes messieurs montèrent à cheval, toujours armés de leurs fusils, et escortèrent la voiture de l'orateur jusqu'à la

traverse. Le cortège traversa au bruit de la mousqueterie sur un bac décoré et tapissé par les soins de M. Saint-Amour.

Arrivé à Lachenaie, M. Papineau fut reçu par un grand nombre de personnes de Saint-Henri, de Lachenaie et de quelques-uns des citoyens de L'Assomption au nombre desquels M. le D^r Meilleur, M.P.P., M. Raymond, M. Roy, etc. Le cortège s'était doublé avant d'arriver au petit village où attendaient les citoyens de Repentigny, puis ceux de Saint-Roch, de Saint-Lin et de Saint-Esprit, au nombre desquels Charles Courteau, M.P.P. pour Lachenaie, et les principaux citoyens. Les patriotes de Saint-Jacques, de L'Assomption et Saint-Sulpice ne restèrent pas en arrière. Ils vinrent en foule au-devant de l'honorable orateur. Arrivé au village de L'Assomption, le cortège fut salué par une salve de 22 coups de canons et les acclamations de toute la multitude. Au-delà de 4 000 personnes.

Présidence de Jacques Archambault, ancien représentant. Joseph Dufresne, Louis Archambault, E. Archambault, secrétaires. Moteurs et secondeurs des résolutions : major Leroux, Denis Berthelot, capitaine Jules Poirier, J.P., capitaine Z. Cloutier, J.P., capitaine Benjamin Beaupré, capitaine Pierre Chaput, Bonaventure Panet, capitaine Ambroise Vinet, major François Archambault, D^r James Robitaille, capitaine M. Bruère, Louis Jannot, N.P., capitaine Pierre Archambault, lieutenant Joseph Rocque, Isidore Roy, D^r Richelieu, D^r Viger, Marcel Poirier, J.P., lieutenant Louis-Charles Beaumont, Amable Robillard, A. Jetté, lieutenant Pierre Bourdon, capitaine Louis Archambault, capitaine Charles-Césaire Chaput, Octave Roy, Hervey Dupras.

Les stupides écrivains du *Populaire*, organe de Gosford et Debartzch, ne cessaient de dire et répéter que L.J. Papineau voulait se faire roi, dictateur, je ne sais quoi de bête. Cette assemblée daigna y répondre par deux résolutions :

Que c'est à tort et sans raisons que nos ennemis politiques essaient d'insinuer dans l'esprit du bon peuple canadien que l'honorable L.J. Papineau, dont les services nous seront toujours chers et en qui nous avons reposé et reposons encore toute notre confiance, pour maintenir nos droits et privilèges, cherche à faire une révolution en ce pays, s'élever aux plus hautes dignités sur les ruines de ses compatriotes.

Que l'honorable L.J. Papineau, loin de chercher les premières places et les premiers honneurs, les a toujours refusés et a toujours eu en vue le bien général de cette province et a préféré avoir la première place dans le cœur de tout bon Canadien.

Après l'assemblée, il y eut banquet champêtre dans une érablière.

Santés :

1. Le peuple, source légitime de tout pouvoir politique.
2. Notre Chambre d'assemblée et ceux des conseillers législatifs qui ont soutenu nos intérêts.

3. Louis-Joseph Papineau, l'infatigable défenseur des droits canadiens, l'O'Connell de son pays.

4. Aux membres libéraux de notre clergé.

5. Lord Brougham et MM. Roebuck, Leader, O'Connell, Hume et les autres membres du parlement impérial, qui ont pris notre défense contre les résolutions coercitives de lord Russell.

6. Les artisans et le peuple anglais qui nous ont témoigné de la sympathie dans cette circonstance.

7. Les réformistes du Haut-Canada et des autres colonies anglaises. Puissent-ils comprendre que nos intérêts sont les leurs.

8. À la mémoire de Du Calvet, Bédard, Blanchet, Bourdages, Waller, Tracey, Labrie et les autres réformistes qui reposent dans la tombe. Puissent les souvenirs précieux qu'ils ont laissés servir d'aiguillon à la jeunesse canadienne et l'encourager à marcher sur leurs traces.

9. La presse libérale, le boulevard des libertés du peuple.

10. L'éducation. De la manière dont elle sera dirigée dépend notre avenir.

11. L'agriculture. Le plus ancien comme le plus utile des arts.

12. L'industrie canadienne. Tous les vrais amis du pays doivent l'encourager en s'abstenant des objets importés.

13. L'union des deux comtés : puissent-ils toujours sympathiser ensemble dans l'intérêt de la patrie.

14. Les représentants de ces comtés : puissent-ils continuer à jouir de la confiance qu'ils se sont si justement acquise.

15. Le beau sexe canadien. Par sa fidélité à remplir ses devoirs, Josephine allège le fardeau que John Bull fait peser sur les épaules de Jean-Baptiste.

Aperçu du discours prononcé par l'honorable M. Papineau à l'assemblée des comtés de L'Assomption et Lachenaie, traduit de l'anglais du *Vindicator* par *La Minerve*.

C'était avec beaucoup de plaisir qu'il voyait un aussi immense concours des habitants de ces comtés suspendre leurs travaux et leurs affaires particulières pour assister aujourd'hui à cette assemblée publique, en plus grand nombre qu'il n'avait jamais vu en pareille occasion. Ils faisaient bien, car nous étions dans un temps où tout homme devait porter une attention particulière aux affaires de la province. Il s'était rendu à cette assemblée sur les vives sollicitations des membres du comté et d'un grand nombre de leurs habitants. Il n'avait pourtant pas plus d'intérêt dans les matières publiques qu'aucun autre de ses concitoyens. Tous avaient les mêmes intérêts. Il était avantageux pour eux de se réunir; on devait se réjouir de voir des hommes s'absenter au besoin de chez eux et dépouillant toutes considérations égoïstes, se livrer aux devoirs publics qui intéressent toute la masse de la population.

Il n'avait pas besoin de remonter à une époque reculée de l'histoire de nos maux; il commencerait à l'époque de la dernière élection, lorsque le pays exprima pleinement ses opinions; depuis bien des événements étaient survenus, mais il n'avait été fait aucun changement pour le mieux. À cette élection, le peuple approuva individuellement les 92 Résolutions, telles que passées par ses représentants dans la Chambre d'assemblée. Ces résolutions étaient un tableau fidèle des griefs sous lesquels le pays continuait à gémir. Il déclara que les deux Conseils étaient la grande source du mal; qu'ils se composaient d'hommes égoïstes, malveillants et pervers, parmi lesquels le peuple comptait beaucoup d'ennemis, et à peu d'exceptions près pas d'amis. Beaucoup d'entre eux (personnes que le peuple avait rejetées chaque fois qu'elles étaient présentées pour solliciter ses suffrages) avaient été, au mépris et en dérision du peuple, élevés à la place de conseillers à vie. Ce n'était pas la bonne mais la mauvaise opinion du peuple qui leur avait valu la qualification aux emplois.

Il est temps maintenant de reconsidérer si le peuple alors jugea sainement. On ferait bien de se rappeler ce discours de clôture de lord Aylmer, que le peuple avait chassé du pays, et qui avait dit à ses représentants que les opinions contenues dans les 92 Résolutions se bornaient à quelques cerveaux brûlés et à des hommes pervers. Lui, un étranger d'outre-mer, avait prétendu connaître mieux le peuple de ce pays que la Chambre d'assemblée, et avait essayé de le prouver par les élections. Quel avait été le résultat? Aylmer pouvait dire après ces élections que le peuple était aussi fou que ses représentants, qu'il ne savait rien de ses propres affaires! (Éclats de rire). Il convenait à présent de reconsidérer le passé, de consulter l'expérience des trois dernières années et de dire si le peuple voulait soutenir un Conseil où il n'avait pas d'amis ou bien la Chambre d'assemblée où la grande majorité est amie du peuple (Bruyants applaudissements pour la Chambre d'assemblée). Le peuple pouvait se demander si jamais on devait espérer quelque bien d'un Conseil ainsi constitué.

Répondant aux plaintes réitérées du pays, la Chambre des communes britanniques avait déclaré que la composition du Conseil législatif était la grande source du mal et recommandé sa réforme; mais qui chargea-t-on de cette réforme? Les gouverneurs, qui y firent méchamment vingt malhonnêtes additions qui le rendirent pire au lieu de l'améliorer. On voulait un Conseil qui agît en unisson avec les justes vœux du peuple. Pensait-on que le nouveau Conseil ait agi plus honnêtement et avec plus de bien que l'ancien? (Non! Non!).

Vos plaintes étaient raisonnables et bien fondées, et elles auraient été écoutées si le gouvernement d'Angleterre eût été un gouvernement juste; mais sa conduite démontre qu'il se moque de vos demandes de redressement; que, quoiqu'il puisse chercher à vous séduire par de belles paroles, ses actes prouvent ensuite qu'il est d'une hostilité opiniâtre

à vos vœux. Tout prouve que vous avez de puissants ennemis qui vous haïssent. Doit-on vous blâmer si vous les payez de retour? (Non! Non!)

Vos représentants dans la Chambre d'assemblée ont fait tous leurs efforts pour faire passer des projets de lois pour l'avantage général de tous les habitants du pays, tandis qu'une poignée de fainéants dans le Conseil, trop paresseux pour prendre l'initiative en rien, ont détruit et rejeté tout ce qui leur avait été envoyé pour leur concours. Il citerait quelques bills pour faire voir que les villes et les campagnes souffraient également et étaient également victimes d'un corps de vils flatteurs et de lâches esclaves. Le bill d'éducation par lequel des écoles chères à tous avaient été établies, et par lequel pendant plusieurs années, de 7 à 20 000 louis étaient votés annuellement pour l'éducation. Jamais argent n'avait été envoyé plus avantageusement. La première année environ 6 000 enfants seulement assistaient à ces écoles; la dernière, il y en avait 40 000. Ce progrès encourageant, qui aurait été un sujet de réjouissance pour un gouvernement bon et jaloux de faire le bonheur du peuple, a effrayé notre gouvernement. Il vit que par la diffusion de l'instruction, les Canadiens deviendraient tellement éclairés et élevés qu'ils comprendraient tout le machiavélisme de leurs oppresseurs et ne se soumettraient pas davantage ignominieusement à un pareil traitement; et en conséquence le bill fut détruit. Le Conseil ne mérite-t-il pas d'être haï pour un semblable acte d'infamie? N'était-ce pas d'un avantage inappréciable pour chaque paroisse d'avoir six ou sept écoles, où les enfants pouvaient acquérir les moyens de devenir de bons avocats, de bons médecins, de bons notaires, de bons marchands, de bons mécaniciens, de bons cultivateurs? Le gouvernement, effrayé de l'avancement du peuple, ferma les écoles et arracha les jeunes gens à leurs études, de peur qu'ils ne pussent se façonner à la tyrannie. Ah! quelle infamie pour ceux qui détruisent à l'ombre et ne sauraient rougir en public! (Grands cris : À bas le Conseil!). Il y avait le bill des jurys, par lequel un accusé avait l'avantage d'être jugé par douze honnêtes hommes, choisis impartialement parmi ses concitoyens, et par lequel tous les hommes devenaient égaux aux yeux de la loi. Une semblable loi, passée sous l'administration de sir James Kempt, fut très utile mais elle déplut au Conseil qui, quoique ses membres prétendent aux principes britanniques, se conduit par des principes comme ceux des Turcs et des Russes. Tous les privilèges de sujets anglais n'ont-ils pas été pleinement garantis au peuple de cette province? N'a-t-il pas droit à tous les privilèges de sujets britanniques, quelque part qu'il réside? Et que deviennent ces immunités du moment que le procès par jury lui est ravi? En Angleterre, les shérifs sont nommés pour un an. Ils sont des hommes de grand caractère, et comme les émoluments attachés à leur charge sont minimes, il n'y a pas de probabilité qu'ils puissent se disgracier en servant basement l'exécutif. Ici, au contraire, ils possèdent leur charge durant le bon plaisir de l'exécutif, et d'énormes émoluments y sont imprudemment attachés. Comment peut-on espérer de l'honnêteté ou de l'indépendance dans la pratique, de la part d'un shérif

ainsi placé? L'un des traits les plus sombres du tableau, c'est la connivence des juges par le moyen desquels le shérif de Montréal [gagne] deux à trois mille louis par année, pour des services qui n'exigent pas de grands talents, ni beaucoup d'éducation, et pour lesquels 500 louis seraient une ample compensation (Honte! Honte!). L'état actuel était intolérable pour un peuple ayant la connaissance de ses droits. Si les hommes les plus honnêtes, les plus influents et les plus respectables du pays tenaient une assemblée publique pour discuter des affaires qui les regardent, le gouverneur pourrait ordonner au shérif de trier un jury afin de porter une accusation contre eux. Un mauvais gouvernement n'avait-il pas fait pire récemment? N'a-t-il pas enjoint aux autorités de protéger contre les conséquences de la loi le colonel MacIntosh et ses co-assassins qui, au jour mémorable du 21 mai, trempèrent leurs mains dans le sang innocent? Non pas que le peuple fût coupable de mauvaise conduite, mais parce qu'il était canadien. (Cris de Honte! Honte!).

Tout dans la colonie tendait au même but : non pour inspirer au peuple un respect salubre pour les lois, mais une crainte vile et dégradante pour les misérables autorités nommées pour les administrer. Jamais le peuple ne pouvait espérer justice où un tel système existait. Il y a quelques années, un homme inoffensif, un fou, fut pendu à Québec sur une accusation de sédition. Le pauvre homme ne fut pas pendu pour ses mauvaises actions, mais pour récompenser avec une fortune Jonathan Sewell, qui nage maintenant dans l'abondance; cet homme est le juge en chef de la province. Le shérif de Montréal joua le même rôle à l'égard de MacIntosh et de ses complices, dans l'espoir d'obtenir la même récompense. Tous ces mauvais comportements étaient attribuables au Conseil législatif, l'ennemi juré du peuple qui, nommé par l'exécutif pour la vie, n'avait aucun égard que pour les intérêts égoïstes, siens et des siens; qui, toujours écouté des gouverneurs, obtenait toutes les faveurs pour ses membres et toutes les places de profit pour leurs amis, et qui regardaient avec mépris tout ce qui concerne les affaires du peuple généralement (À bas le Conseil!).

Il y avait aussi la loi qui permettait au peuple du pays d'élire ses inspecteurs des chemins, et en vertu de laquelle, sans être obligés de s'adresser au grand voyer, il aurait pu faire toutes les améliorations nécessaires sans frais ni délais. Peut-être que les habitants de L'Assomption ne souffraient pas autant de ce mal que d'autres, qui étaient plus éloignés, mais encore devaient-ils le sentir vivement, car une partie du plan de l'ennemi était de concentrer tout le pouvoir et le patronage dans les villes et de perpétuer les vexations et les frais pour le peuple des campagnes. Les villes mêmes n'étaient pas exemptes de l'influence pernicieuse de ce Conseil destructeur. Dans la ville de Montréal, de grosses sommes étaient imposées en forme de cotisations pour éclairer et entretenir les rues et autres objets; dans le but d'en disposer avec plus d'avantages, une corporation municipale fut établie pour trois ans; cette institution fit beaucoup de bien, quoiqu'elle n'eût

pas le pouvoir d'administrer la justice en matières locales, qui est accordée partout ailleurs aux corporations de ce genre. Le Conseil, ennemi de tout ce qui est utile, dans les villes comme à la campagne, détruit les corporations des villes, parce qu'il craignait de voir le peuple s'assembler souvent pour des élections où il put s'instruire et se mettre au fait des iniquités de ses gouvernants. Toutes ces choses prouvent que le peuple doit soutenir la Chambre d'assemblée qui est composée d'hommes de son choix, plutôt qu'un Conseil nommé par la couronne pour la vie. Si des membres de la première agissaient mal, ils pouvaient être punis en leur refusant les suffrages à une élection subséquente, mais il n'y avait pas de moyens de punir les conseillers dans tout le cours de leur vie.

On s'était alors aperçu de l'avantage du principe électif, puisque la simple élection d'un membre du parlement tous les quatre ans n'eût pas précédemment excité tant d'intérêt. Il y a quelques années, on n'aurait pas pu réunir des assemblées comme celles qui ont eu lieu cette année. Désormais le peuple deviendra plus décidé dans ses opinions et prouvera par sa détermination que ses vœux doivent être respectés (Bruyants applaudissements).

Le gouvernement anglais est un mauvais gouvernement. Il n'importe pas qu'on dise qu'il ait de bons motifs et que ce ne sont que ses instruments qui font mal. Ce gouvernement contrôle les Conseils et tous les vils instruments d'oppression dans le pays, et il est responsable de tous leurs méfaits (Oui! Oui!).

La question des terres publiques formait partie des 92 Résolutions. Vainement l'assemblée avait-elle essayé d'obtenir un changement dans un système qui continuait de mal en pis tous les ans. L'exécutif commença par voler des terres, allouant 40 000 acres à chaque conseiller pour qu'il eût de quoi spéculer, tandis que des gens laborieux ne pouvaient obtenir un seul lot qu'ils voulaient cultiver. L'énormité de ces octrois était telle que le gouvernement fut obligé de les discontinuer et de ne donner que 5 000 où il en avait donné 40 000 auparavant; tandis qu'il continuait toujours d'exiger des prix extravagants et des honoraires exorbitants des colons pauvres qui désiraient s'établir sur ces terres pour soutenir leurs enfants. Quoique le gouvernement ait cessé de voler les terres, il a continué une pratique tout aussi mauvaise : il a continué à voler l'argent pour lequel les terres étaient vendues. Qui donnent du prix à ces terres? Qui les avaient protégées pendant la guerre? Était-ce ces officiels derrière les murs de Québec, ou derrière les comptoirs de Montréal? (Non! Non!). Était-ce ceux auxquels ces terres ont été prodiguées? Non, mais vous! C'est au prix de votre sang que vous les avez protégées pour la couronne britannique. C'est la sueur de vos fronts qui a ouvert les chemins, et qui leur a donné du prix. Au jour du danger, le gouvernement prônait justice, et l'oublia dès que le danger fut passé. Vous avez semé pour l'avantage de votre pays et des étrangers ont moissonné vos récoltes.

Tandis qu'il demandait des prix élevés aux habitants du pays, à ceux qui avaient le plus de droits de les obtenir, le gouvernement vendait de grandes étendues de terres à quelques marchands spéculateurs de Londres, qui n'ont travaillé ni pour les défendre ni pour les améliorer. Une fois il avait appelé Robinson, le président de la Compagnie des Terres, digne d'un plus vilain nom, un «vil escroc». (Cris : Oui, c'est un vil escroc!). Dans le moindre parlement de cette province, où l'on ne s'attendrait pas à une aussi sévère observation des formes que dans le grand parlement de la Grande-Bretagne, un membre qui s'oublierait au point d'introduire secrètement, pour voter en sa faveur ensuite, un bill privé et pour des fins privées, serait puni; en bien! la Chambre des communes n'a pas montré plus d'honnêteté que son membre «escroc», quand elle permettait une pareille fourberie. On pourrait bien les appeler tous des escrocs, puisque cela, en blessant leur orgueil, pourrait les porter à arrêter leurs procédés malfaisants (Applaudissements et grands cris de «Vive Papineau»). Il s'était déjà déclaré contre la Compagnie des Terres et voyait tous les jours plus de raisons pour s'y opposer.

En 1774, le gouvernement anglais traita les anciennes colonies précisément de la même manière qu'il nous traite aujourd'hui. Les Américains outragés se plaignirent, comme nous nous plaignons maintenant d'innombrables vexations. Ils dirent à leurs frères en Europe : «Pourquoi faudrait-il se soumettre à une tyrannie à laquelle vous ne vous soumettriez jamais; à une tyrannie pour laquelle vous avez exilé un roi, emprisonné un autre et décapité un troisième?» Mais on se moqua d'eux jusqu'à ce qu'ils eurent recours à un remède plus efficace que des pétitions (Applaudissements). Nous avons essayé le moyen des pétitions assez longtemps; il faut maintenant que nous attaquions les intérêts de nos oppresseurs, qui n'ont besoin de ce pays que pour nous envoyer toutes leurs mauvaises marchandises. Il est maintenant de notre devoir de ne pas nous appauvrir pour enrichir nos ennemis.

Il y en avait qui se cachaient derrière des rideaux et des jalousies pour que leur faible vue ne fût pas éblouie par les rayons du soleil ou pour garantir leur précieuse gorge des effets de la poussière; qui, se croyant faits de meilleurs matériaux que leurs voisins, n'assistaient pas aux assemblées publiques et s'efforçaient d'empêcher les autres d'y venir.

Si des assemblées étaient convoquées pour prodiguer l'encens à un gouvernement dépravé, qui eût des places et des honneurs à donner, ces gens accourraient des premiers. Le peuple les connaît et sait aussi les mépriser (Cri : À bas les Chouaguens!).

On connaît l'effet de la proclamation du gouverneur. Ces proclamations sont impuissantes. Lorsque, avec la sanction de la Chambre d'assemblée, quelque chose est défendu, c'est alors seulement que la prohibition a force de loi. Des proclamations comme celles du gouverneur ne sont que des chiffons. Il n'avait aucun droit d'empêcher les assemblées publiques du peuple, ni de se servir d'un langage sale lorsqu'il voyait tout ce qu'il

y avait de bon, de sage et d'influent, parmi le peuple, assister aux assemblées et les encourager. La proclamation a été envoyée dans tous les comtés, et la plupart des comtés ont eu des assemblées. Le peuple avait plus de droit d'appeler le gouverneur «pervers et mal intentionné», que lui n'en avait de leur appliquer de pareils termes (On applaudit avec véhémence).

Le peuple réuni connaît déjà la teneur générale des résolutions passées dans divers comtés. Il y avait deux points principaux : de diminuer nos dépenses personnelles et de diminuer les revenus du gouvernement. Jusqu'à présent, le peuple a trop fait usage de vin, de spiritueux et d'articles importés, ce qui lui a fait contracter des dettes; et au lieu d'avoir de l'argent en réserve, nos noms figurent dans les livres de comptes des marchands. Puisque la récolte de l'année dernière n'a pas été abondante, il devient nécessaire d'être économe pour être plus indépendant. Les Américains, avant leur révolution, enseignèrent une bonne leçon qu'on devrait se faire une gloire d'apprendre. Ils apprirent à se passer de l'Angleterre pour vivre; nous devrions en apprendre autant (Applaudissements). Ils se sont fait une grande nation par leur énergie; suivons leurs traces. Si l'on veut absolument faire usage de boissons, faites usage de celles faites dans le pays : de cette manière on s'épargnera le fret, et les cultivateurs trouveront un marché plus près d'eux. Des brasseries et des distilleries sont déjà établies dans plusieurs endroits et créent une forte demande d'orge, de seigle et de menus grains. Les cultivateurs devraient aussi cultiver plus de lin et élever plus de moutons afin de fournir des matériaux pour les vêtements. En se conformant à ces suggestions, l'agriculture ferait des progrès, le journalier aurait du travail plus constamment, et le marchand industriel pourrait avec les manufactures domestiques continuer le négoce qu'il fait actuellement avec des marchandises étrangères, jusqu'à ce que ses affaires prissent un meilleur essor par l'accroissement des moyens et les paiements plus prompts de ses chalands. On ne devrait rien négliger pour devenir riche et puissant, car n'ayant rien à espérer de la justice ou de l'amour de l'Angleterre, nous ne pouvons nous attendre à son amendement qu'en agissant sur ses craintes.

La résistance veut être commencée avec prudence. La voie de la prudence est toujours sûre et utile; mais il ne devrait pas qu'un peuple dût toujours être soumis. (Bruyants applaudissements).

Les Américains débutèrent par une résistance passive avant de recourir aux armes. L'amour pour un bon gouvernement et la haine pour un mauvais est naturel à l'homme. Ce sentiment est gravé dans son cœur, et il sait toujours maintenir son droit de changer son gouvernement lorsque celui-ci ne remplit plus le but pour lequel le gouvernement est institué. Notre cause est beaucoup plus juste que celle des anciennes colonies, car beaucoup de points jusqu'alors contestés ont depuis été arrangés et déterminés. Le droit de manufacturer y avait donné lieu à des disputes, car le gouvernement anglais craignait

que si le peuple commençait à faire des socs de charrue, il ne finît par fondre du canon (Bravo!). Il se trouvait des personnes qui soutenaient que le parlement anglais avait le droit de taxer les colonies, tandis que d'autres personnes s'y opposaient et ne voulaient pas reconnaître le droit de taxation par la métropole. Un impôt de six sous la livre fut prélevé sur le thé, et on insistait que le peuple s'y soumît, attendu que cet impôt était si minime; mais le peuple dit : Si nous nous soumettons à de petits impôts, on nous forcera à nous soumettre bientôt à de pesants fardeaux, et en conséquence le peuple résista. Se soumettre à toute l'insolence illégale d'un gouvernement vicieux et supporter ses diverses attaques sur les libertés publiques, c'est ce que l'on appelait alors de la loyauté, mais le peuple dit que c'était de l'imbécillité. De grands hommes parlèrent alors en faveur des Américains comme ils parlent en notre faveur aujourd'hui et furent entendus avec la même indifférence jusqu'à ce que Bourgoyne et son armée furent conduits à travers le pays en prisonniers de guerre. (Applaudissements croissants).

O'Connell, que l'on peut regarder comme le plus grand homme du jour, Brougham, Hume, Leader et d'autres hommes renommés, dont les noms seront à jamais chéris, ont répété les arguments d'une époque antérieure; mais ils parlaient à des sourds. Quoique le parlement anglais, effrayé en 1778 des succès des Américains, ait déclaré qu'il ne pouvait pas taxer les colonies; quoique cet acte reste consigné dans nos livres de statuts et qu'il soit la loi écrite de ce pays, les ministres ne peuvent pas plus qu'autrefois justifier par une bonne raison leur conduite, et l'Amérique n'a pas plus qu'autrefois cinquante amis dans le parlement de la Grande-Bretagne.

Dans différentes occasions et dans un temps plus reculé, la Chambre d'assemblée adressa ses plaintes au parlement anglais. Afin d'empêcher l'union des deux provinces d'avoir lieu, on envoya des députés en 1822. Deux fois depuis, avons-nous fait des plaintes formelles et nos agents munis du catalogue de nos griefs ont été entendus en Angleterre. On reconnut bien la justesse de nos demandes, on promit bien aux Canadiens de leur rendre justice, mais le tout se passa en paroles insignifiantes afin de donner le temps à un ministère vil et corrompu de trouver le moyen d'empêcher que nos plaintes parvinssent aux oreilles du peuple anglais. Nous devons fermer la bouche aux Canadiens et au lieu de leur permettre d'envoyer des agents de talent en Angleterre, nous leur enverrons une commission de nigauds. Elle fut en effet envoyée, cette fameuse commission qui ne fit que nous tromper et dont tous les actes furent marqués au coin de la fausseté. Le gouvernement anglais ne pouvait mieux nous insulter qu'en nous envoyant une telle commission qui ne pouvait que lui récapituler ce que la Chambre d'assemblée et 80 000 francs tenanciers lui avaient mentionné comme étant leurs vœux et leurs besoins. La commission termina par un rapport de 500 pages, insistant sur ce qu'on ne fît aucun changement et qu'on refusât de prêter l'oreille à nos plaintes. Elle blâme le gouvernement pour avoir appuyé les prétentions du Conseil contre la Chambre d'assemblée, elle

reconnaît bien le Conseil pour vicieux. Mais comment pourrait-on changer la composition de ce corps sans risquer de déplaire à une petite partie de la population de Montréal et Québec, qui pourrait prendre les armes et former un *rifle-corps*, qu'il serait du devoir du gouvernement de supprimer, suppression d'autant plus funeste qu'elle coûterait du sang des Bretons. On n'aurait jamais pensé à élever cette objection, si c'eût été le sang des Canadiens qui devait couler. Ce n'est pas une raison parce que nous sommes traités comme des ilotes que nous devons agir comme tels : nous ne savons pas comment diminuera notre esclavage, mais nous devons espérer que l'on ne nous poussera pas aux dernières extrémités. Nous devons maintenant chercher le meilleur remède à nos maux; et alors, quelque moyen de salut que nous prenions, il nous faudra le suivre sans moins d'effort fléchir. «À chaque jour suffit sa peine». Il est temps de faire sentir à nos oppresseurs que la voix du peuple est une et indivisible, que la Chambre d'assemblée est votre Chambre et qu'elle s'est conservée, par sa sagesse et son intégrité, votre entière confiance. (Applaudissements prolongés).

Les principes qui vous ont réunis ensemble aujourd'hui sanctionnent et encouragent les trois quarts de notre population. Partout, le même esprit règne, partout il existe la même horreur de l'oppression, partout la même détermination de résistance. Continuez dans le chemin que vous tracent vos intérêts. Assemblez-vous souvent, examinez la nature des traitements que vos oppresseurs vous ont préparés, et voyez quel est le meilleur moyen à prendre pour vous y soustraire; c'est en vous assemblant souvent que vous connaîtrez vos droits et que vous saurez comment les défendre. Vos ennemis vous reprochent une trop grande ignorance pour élire les membres d'un Conseil législatif. Vous avez longtemps élu vos membres de l'assemblée qui fait tout l'ouvrage, car le Conseil ne fait que sanctionner un bill envoyé par la Chambre, ou, ce qui arrive plus souvent, rejette un bill utile au pays. Comparez les deux corps. Dans l'assemblée, vous trouvez du patriotisme, du talent, de l'énergie, du travail. Dans le Conseil, au contraire, vous n'y voyez qu'indolence, préjugés et folie. Un peuple qui a montré tant de sagesse dans le choix de ses représentants est certainement en état d'élire tous les officiers de son gouvernement (Vifs applaudissements).

Notre gouvernement vient d'éprouver un changement : nous sommes maintenant gouvernés par une jeune reine de 18 ans, qui probablement pense plutôt à se marier qu'à redresser nos griefs (Rires). Ces rois et ces reines peuvent être très utiles en Angleterre pour faire l'étalage de leur grandeur ou amuser les habitants des campagnes par leurs promenades, et c'est à peu près tout ce à quoi ils sont bons, car le gouvernement est entre les mains de la Chambre des Lords, de l'aristocratie d'argent et du clergé, qui n'est ni moins riche ni moins corrompu que les autres. Le système peut bien faire en Angleterre mais ne fera jamais en Canada : nous sommes trop pauvres pour soutenir des Lords ici, et nous sommes réduits à nous servir de leurs singes qui, comme vous le savez, n'ont

pas été les derniers à bien remplir leurs rôles; à un peuple accoutumé à ces parades et à ces grandeurs, ceci peut paraître agréable, mais nous n'en avons pas besoin au Canada. C'est à nous et à nous seuls qu'il appartient de considérer nos intérêts (Oui! Oui!).

Des personnes sans énergie ont souvent répété que nous demandions trop; je pense au contraire que nous n'avons jamais assez demandé, parce que je puis citer des pays où l'on jouit de plus de libertés que nous n'en avons demandé. On répondit au Haut-Canada qui demandait un Conseil exécutif responsable, qu'il demandait trop. En Angleterre, le roi ne peut commander qu'en autant qu'il maintient un ascendant dans la Chambre des communes et doit donc renvoyer les ministres quand les communes le demandent. Lorsque George IV essaya de prouver l'infidélité de son épouse et qu'elle prouva qu'il n'était lui-même rien moins qu'honnête, on regarda les talents de lord Brougham comme douteux, en faisant connaître les iniquités du monarque, et cependant lorsque la voix du peuple se fit entendre, le roi fut obligé de renvoyer ses ministres Peel et Wellington, pour admettre dans son Conseil (avec les titres de fidèle et bien-aimé) ce même lord Brougham. En Angleterre, le roi ne peut gouverner sans le peuple, mais dans les colonies ses gouverneurs dédaignent le peuple, ce qui fut cause que la pétition modérée du Haut-Canada fut rejetée d'un air dédaigneux.

Le gouverneur du Haut-Canada, (Head), *Tête* qui paraît n'avoir de tête que dans son nom, se moqua beaucoup de nos frères du Haut-Canada qui supposaient posséder la constitution anglaise. Il leur dit qu'il connaissait des lords plus riches, des paroisses plus populeuses que toute leur province, et que lui-même avait plus de finesse que toute leur province, parce que, dit-il, je puis fourrer mon nez dans Downing Street et que vous autres, si vous y alliez, on vous en chasserait à coups de pied.

Bien loin d'avoir trop demandé, il (M. Papineau) se reprochait de n'avoir pas demandé plus. Nous avons encore beaucoup à demander avant que nous en soyons rendus à notre dernière et meilleure demande. Quiconque a lu l'histoire des anciennes colonies y verra que plusieurs d'entre elles élaient leurs gouverneurs. Dans le Connecticut et le Rhode Island, 150 ans avant la Révolution, le roi ne signait aucune commission, ni pillait le peuple, qui au contraire s'assemblait tous les six mois ou tous les ans, et élaient depuis son huissier jusqu'à son gouverneur. Les juges, magistrats, conseillers, officiers de milice, étaient élus par le peuple. Nous avons donc beaucoup à demander avant que nous soyons arrivés à ce point et, en réfléchissant, nous devrions avoir honte d'avoir demandé aussi peu. La Commission royale se garda bien de citer les États-Unis où elle voyait régner ni trop de richesses, ni trop de pauvreté, où personne ne fléchit le genou devant des créatures du gouvernement, créatures d'autant plus viles que le peuple les a rejetées et regardées avec le plus profond mépris (Bruyants applaudissements).

Vos ennemis essaient de vous détourner de votre cause et de vous fatiguer par des délais interminables; mais vous êtes des hommes réfléchis et qui, dans la marche vers la

réforme, prenez les conseils de ceux qui ont des intérêts semblables et non contraires aux vôtres. C'est-à-dire si votre gouvernement doit être libre ou servile, à bon marché ou coûteux, si ce doit être un gouvernement d'amis ou un gouvernement d'ennemis. Ne demandez plus rien par d'humbles requêtes (Cris de : Non! Jamais! Jamais!). Apprenez à vous fier à vous-mêmes, puisque l'on vous dédaigne ailleurs. Rien n'est mieux que de dire : Nous ne ferons plus de pétitions, car il vaut mieux se fier à de bonnes élections chez soi. S'il est quelque chose de bon dans notre constitution, c'est le pouvoir donné au peuple d'arrêter, par ses représentants, les subsides jusqu'à ce que ses griefs soient redressés.

On ne devrait avoir aucune pitié pour les officiers publics parce que, s'ils étaient honnêtes, ils sympathiseraient avec le peuple qui les soutient et aideraient à avancer ses justes demandes, au lieu de tenter toutes sortes de sales projets pour s'y opposer. La constitution dit que la Chambre d'assemblée a le droit de voter ou de retenir les subsides; mais le ministère britannique, détruisant tous les principes de loi ou de justice, a résolu, comme un voleur, de venir s'emparer de nos revenus pour les distribuer à ses favoris surpayés. Le pouvoir des communes de contrôler l'exécutif en retenant les subsides était constamment prôné par les Anglais et les écrivains anglais. Il avait été lui-même trompé par les livres, car il avait cru que ces beaux principes étaient des réalités, mais il s'était aperçu de son étrange erreur dès qu'il s'était agi d'en faire l'application. Il avait été prouvé que des officiers publics étaient vils et corrompus, qu'un juge était un ivrogne fieffé, et cependant le gouverneur n'avait pas voulu les suspendre, quoique leurs iniquités fussent exposées. Lorsqu'on aurait fait disparaître ces abominations, les officiers publics seraient payés selon ce qu'ils mériteraient sans recourir à un pillage public.

[Malgré l'appropriation illégale et inconstitutionnelle des deniers publics par le gouverneur, depuis 1833 que les communes refusaient le vote des subsides, tous les officiels acceptaient et empochaient ces deniers volés! Un seul, le président des communes, Louis-Joseph Papineau, qui avait plus peut-être qu'aucun autre représentant conseillé et fait adopter ce remède aux griefs, renvoya chaque année le *warrant* de paie que les gouverneurs lui présentaient. Et il vécut à la gêne pendant plus de dix années, jusqu'à ce que le parlement des Canadas-Unis lui eût voté ses arrérages de salaire sans aucune sollicitation de sa part; et encore, par une erreur, on lui en retint 4 000 dollars, qui lui sont restés dus.]

Il dit que le Conseil législatif, la racine de tout le mal, n'était pas amélioré et il ne pourrait pas l'être tant que le système de nominations à vie durerait; car tel homme peut être honnête en y entrant, et y devenir demain un scélérat (Applaudissements répétés).

Nos griefs devinrent de plus en plus intolérables; l'insolence de la caste officielle de plus en plus insupportable; les plaintes du peuple plus positives et plus vraies. La marche que nous avons suivie jusqu'ici fait voir que nous sommes dans la bonne voie. Nous ne

voyons dans le passé rien que nous devions regretter. Il faut que nous ayons justice; et elle viendra d'autant plus vite que nous saurons distinguer le vrai du faux, pour soutenir l'un avec fermeté et réprouver l'autre de même. Nos gouvernants devraient savoir que nous sommes las de vaines promesses; que désormais nous devons persister à demander de bonnes actions en foi de leur sincérité. Vous devez appuyer la Chambre d'assemblée qui, fidèle à sa haute mission, a su jusqu'ici faire selon vos ordres. Comme membre de cette Chambre, il devait remercier les constituants du pays pour la persévérance avec laquelle ils font attention aux affaires publiques, et pour leur coopération cordiale, leur unanimité, leur bonne intelligence avec leurs représentants et leur concours zélé dans tous les travaux propres à avancer l'intérêt mutuel de tous les habitants de la province. La continuation de cette marche serait une opposition officielle aux *empiétations* de nos oppresseurs, et conduirait à la réalisation de tous les droits que nous devons obtenir. Ce serait un grand bonheur si l'on pouvait les obtenir tranquillement et paisiblement par la seule opération de la justice; car, quelle que soit l'opposition, nous jouirons un jour de nos droits naturels, qui comprennent tout ce que nous avons demandé et beaucoup plus encore. Mais si malheureusement la justice reste sourde à nos appels, il faut que nous soyons tôt ou tard prêts à prendre ce que la main de fer du pouvoir voudrait nous arracher. (L'honorable orateur termina son éloquent discours, dont l'esquisse ci-dessus n'est qu'un informe aperçu, au milieu des applaudissements et des bravos les plus tumultueux).

Au-dessus de la tribune, on lisait l'inscription suivante : «Honneur et gloire à Papineau! l'O'Connell du Canada! Puisse la réforme dont il est le principal auteur et le plus ferme appui s'opérer heureusement dans ce pays.»

* * *

Le 6 août, eut lieu l'assemblée du comté de Vaudreuil. François Sauvé, président. John McDonnell, vice-président. H.F. Charlebois et H. Roebuck, secrétaires. Discours par Charles-Ovide Perrault, D^r O'Callaghan, J.J. Girouard, le D^r Valois, H. Roebuck, D^r Masson, C. Larocque. Moteurs et secondeurs : Joachim Watier, H. Roebuck, H.F. Charlebois, J. Racette, Jos Racette, François-N. Brasseur, J.B. Mongenais, Benjamin Joassim, Wm C. Purcell, Charles Ferrand, G. Beaudet, Paul T. Masson, Narcisse Valois, Antoine Lanthier, Pierre F. Brasseur, M.F. Desjardins. Nominations de comité central et de délégués à la convention.

Le 28 juillet, grande assemblée des réformistes de Toronto. Résolu : Que les plus vifs remerciements et l'admiration sont dus par les réformistes du Haut-Canada à l'honorable Louis-Joseph Papineau, orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada et à tous ses compatriotes dans et hors de la législature, pour la constance virile et noble indépen-

dance dont ils ont jusqu'à présent fait preuve en faveur de la liberté civile et religieuse, et pour leur opposition dévouée, honorable et patriotique contre la tentative du gouvernement britannique de violer leur constitution, et de renverser les pouvoirs et les privilèges de leur parlement local et de leur imposer des mesures coercitives.

À une autre assemblée, le 31 juillet, l'on vota la Déclaration des réformistes de Toronto pour appeler l'organisation dans toute cette province. Nomination à la convention : John Rolph, M.P.P., Marshall Spring Bidwell, T.D. Morrison, M.P.P., James Leslie, James H. Price, John Ed. Tims et Robert Mackay.

Qu'ils enverraient sept personnes de confiance comme délégués à un congrès de toutes les provinces qui serait convoqué.

Le 6 août, l'assemblée du comté de La Prairie, à Saint-Constant. Un grand nombre des citoyens allèrent à la rencontre des réformistes de Montréal qui avaient été invités. M. T.S. Brown arriva le premier, accompagné de M. Pontois, ministre plénipotentiaire de France à Washington, et de M. de Saligny, secrétaire de légation. [Ces Messieurs qui voulaient se rendre compte de l'état actuel du Canada allèrent à cette assemblée qu'ils virent et entendirent pleinement d'une fenêtre voisine. Père leur donna une soirée à la maison Bonsecours, où ils rencontrèrent l'élite de la société canadienne. Ils publièrent plus tard leurs impressions et montrèrent beaucoup de sympathie pour les Canadiens. Ils avaient apporté à T.S. Brown une lettre d'introduction du célèbre historien George Bancroft.] Quelques instants après, arrivèrent un nombreux cortège accompagnant M. Raymond, le représentant du comté, et MM. Peltier et Cherrier.

Vers 2 heures, sur motion du major Pierre Héroux, J.P., le major Joseph-Marie Longtin fut appelé à la présidence. Le capitaine J.B. Sainte-Marie et le capitaine Vital Bourassa, vice-présidents. Le D^r Aimé Dugas et François Brin, N.P., secrétaires. Le vénérable président se fit donner et tint en main un drapeau portant le mot Liberté. M. Cardinal, l'un des représentants du comté, fit un discours éloquent et lut une lettre de M. Papineau s'excusant de ne pouvoir assister à l'assemblée. De toutes parts, des cris de Vive Papineau. Discours par MM. Toussaint Peltier, Côme-Séraphin Cherrier, T.S. Brown, Amury Girod, D^r André Lacroix. Le vénérable président, qui avait combattu les Américains en 1775, s'était aussi trouvé aux batailles de la Pointe-aux-Érables et de Château-guay en 1813, avec cinq de ses fils, dont trois présentement à cette assemblée. Sa seule récompense avait été ce titre de major qu'il portait encore.

Moteurs et secondeurs : E.N. de Lorimier, Jacques Gamelin, le major J.M. Longtin, capitaine V. Bourassa, lieutenant Louis Lérigé de Laplante, N.C. Walling, J.N. Cardinal, M.P.P., major Pierre Héroux, J.P., capitaine G. Larichelière, Louis Brosseau, Jacques Pépin dit Lachance, J. Cadieux, D^r Aimé Dugas, capitaine V. Dumouchel, Célestin Sainte-Marie, le capitaine Pinsonnault, capitaine J.B. Sainte-Marie, capitaine Dominique

Monette, François Brin, N.P., capitaine P. Demers, Hubert Bourassa, François Harel, capitaine R. Bazinet, capitaine Jacques Gibeau.

De même que le colonel Raizenne avait eu l'honneur d'être le premier officier de milice destitué, le D^r M.F. Valois eut l'honneur d'être le premier magistrat proscrit par le gouverneur pour avoir protesté contre la coercition et violation de la constitution par le gouvernement britannique. Le comité central de Montréal adopta aussitôt les résolutions suivantes :

Que le droit d'être confronté avec ses accusateurs est égal à celui d'être entendu et que le refus du gouverneur en chef de faire connaître au D^r Valois le nom de son accusateur et de préciser l'accusation est un déni de justice et une violation des droits du citoyen.

Qu'après les explications données par le D^r Valois, la destitution de ce dernier ne peut être regardée que comme un nouvel acte d'oppression et d'injustice de la part de l'administration.

Que l'administration se rend de plus en plus odieuse au pays en consommant de tels actes, actes attentatoires aux droits des habitants de ce pays.

Qu'il paraît, d'après les documents lus à ce comité, que l'administration a des espions qui circulent parmi les habitants de ce pays et dont les représentations sont regardées comme «informations officielles» et que ces nouveaux mouchards sont crus de préférence aux déclarations faites honnêtement et ouvertement par des citoyens connus et respectables.

Que le D^r Valois a acquis de nouveaux titres à l'estime et au respect de ses concitoyens en cessant d'avoir aucun rapport et aucune liaison avec une administration qui pèse sur la province, et qui n'a fait qu'augmenter le mécontentement et les divisions dans ce pays.

Que copie de ces résolutions soit communiquée par les secrétaires au D^r Valois et que le comité prie les présidents des comités de paroisse de lire à la porte des églises les résolutions ci-dessus le plus tôt possible, ainsi que la correspondance qui a été échangée entre le D^r Valois et le gouverneur.

La Minerve du 10 août 1837. On trouvera dans ce numéro une lettre de A. Jobin, écr, M.P.P., qu'on nous a remise à l'heure de mettre sous presse. M. Jobin a sans doute craint, en retenant une commission sous une administration corrompue et corruptrice, de devenir virtuellement complice de ses méfaits. La démission préventive de M. Jobin fera faire plus d'une réflexion à lord Gosford, s'il est doué de quelque pénétration :

Ste Geneviève, 9 août 1837

S. Walcott, écr

Mémoires d'un Patriote

Secrétaire civil
Québec

Monsieur,

J'ai vu sur les papiers publics que Son Excellence a jugé à propos de rappeler la commission de juge de paix du D^r Valois, de la Pointe-Claire, parce que cet homme libre et indépendant n'a pas craint de se trouver avec d'autres hommes libres à des assemblées tenues pour discuter paisiblement et prendre en considération les mesures coercitives des ministres de Sa Majesté. Je suis en outre informé que Son Excellence prétend faire rendre compte à un grand nombre de magistrats des raisons qu'ils ont eues de se trouver à de semblables assemblées; sans doute pour leur faire l'honneur de leur retirer leurs commissions et dans la persuasion qu'un si terrible exemple pourra retenir ceux qui seraient tentés de risquer leur titre de magistrat. Si ce titre venait d'une autre source que celle d'où il sort; s'il était accordé par celui qui seul devrait le conférer, ceux qui en seraient alors revêtus pourraient s'enorgueillir d'avoir été jugés dignes de le recevoir; c'est alors qu'il serait désagréable et même honteux d'en être privé. Mais tant que ce titre ne pourra être conservé que par la soumission la plus aveugle à l'injustice et à la tyrannie, toute personne qui sait tant soit peu se respecter s'empressera de s'en dépouiller.

Comme Son Excellence paraît avoir été informée que j'ai assisté moi-même à quelques-unes de ces assemblées et comme je me propose encore d'y assister quand l'occasion s'en présentera, et ne voulant pas donner la peine à Son Excellence de faire des perquisitions à mon égard parce que je ne vois personne dans ma paroisse assez vile pour faire le métier de mouchard; je prends la liberté de vous informer moi-même, pour la satisfaction de Son Excellence, de ce que j'ai fait à l'égard de ces assemblées; et, puisqu'il faut sacrifier ses droits les plus sacrés et les plus inviolables pour plaire à la présente administration, je n'hésiterai pas à faire mon choix; le sacrifice de ma commission de juge de paix est trop peu de chose pour être mis en parallèle avec celui de mon droit le plus sacré comme sujet britannique (le droit de discuter paisiblement les mesures qui intéressent mon pays). Je renonce donc avec plaisir au titre de juge de paix pour conserver celui d'homme libre.

Je vous prie en conséquence d'informer Son Excellence que dès ce jour je m'abstiendrai d'agir comme magistrat et que je regarde ma commission comme rappelée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. Jobin

* * *

Déclaration des réformistes de Toronto¹⁶⁹

Le temps est venu où, après un demi-siècle près de tolérance d'une tyrannie aggravée et croissante, le devoir que nous imposent notre patrie et notre postérité exige que nous défendions nos droits et mettions un terme à nos maux.

Le gouvernement est fondé sur l'autorité du peuple et est institué pour son avantage; quand donc aucun gouvernement cesse pour longtemps et systématiquement de répondre aux grandes fins pour lesquelles il fut institué, le peuple tient de son créateur le droit naturel de désirer et d'établir les institutions qui procurent la plus grande somme de bonheur au plus grand nombre.

Notre tolérance n'a été jusqu'à présent récompensée que par une aggravation de nos griefs; et notre inattention passée pour nos droits a été lâchement et injustement citée comme preuve de leur abdication. Il nous reste maintenant à choisir d'un côté la soumission à la même politique avilissante qui a désolé l'Irlande et, de l'autre côté, l'obtention d'un gouvernement à bon marché, honnête et responsable.

Le droit fut concédé aux États-Unis actuels à l'issue d'une heureuse révolution, de se former une constitution pour eux-mêmes; et les loyalistes, avec leurs descendants et autres, peuplant aujourd'hui cette partie de l'Amérique, ont droit à la même liberté, sans effusion de sang : c'est là tout ce qu'ils veulent, ni plus ni moins. Mais tandis que la révolution de ces premiers a été récompensée par une prospérité continue, sans exemple dans l'histoire du monde, la valeur loyale des derniers, seuls, reste au milieu de la flétrissure d'un mauvais gouvernement, pour attester ce qu'ils auraient pu être comme les fils non moins vaillants de l'Indépendance américaine. C'est avec trop de vérité que sir Francis Head a dit de notre pays qu'il était sur le continent florissant de l'Amérique du Nord «comme un arbre flétri avec ses branches pendantes». Mais les lois de la nature n'offrent pas et celles de l'homme ne devraient plus offrir cette comparaison odieuse et humiliante.

Les affaires de ce pays ont toujours été, contre l'esprit de l'Acte constitutionnel, assujetties de la manière la plus injurieuse aux interventions et aux volontés d'une suite de ministres coloniaux en Angleterre qui n'ont jamais visité le pays et qui ne peuvent possiblement se mettre au fait de l'état des partis ou de la conduite de fonctionnaires publics, que par les voies officielles de la province, qui sont mal disposées pour transmettre des informations qui révéleraient les délits officiels et la correction des abus. Une pénible expérience a prouvé combien il est impraticable pour une telle série d'étrangers de diriger et de contrôler avantageusement les affaires d'un peuple éloigné de 4 000 milles; et puisque c'est un système impraticable, regardé comme insupportable par ceux pour le bien desquels il fut ostensiblement destiné, il devrait être aboli; et les institutions domes-

tiques de la province améliorées et administrées par les autorités légitimes de façon à rendre le peuple heureux et content. Ce système de mauvaise domination a été soutenu uniformément par un lieutenant-gouverneur envoyé parmi nous comme un étranger, qui n'a ni sympathies ni connaissances, et qui comme sir Francis Head n'a aucun sentiment en commun avec le peuple et dont les espérances et la responsabilité commencent et finissent dans Downing Street. Et cette domination est de plus soutenue par un Conseil législatif non élu et par conséquent irresponsable au peuple pour lequel il *législate*, et qui est nommé à vie par un ministre colonial qui change perpétuellement et qui le choisit parmi des pensionnaires de la couronne, des officiels dépendants et des aspirants avides.

Sous cette moquerie de gouvernement, nous avons été insultés, injuriés et réduits au bord de la ruine. La due influence et la pureté de toutes nos institutions ont été entièrement détruites. Nos gouverneurs ne sont que des instruments pour la domination de Downing Street : des Conseillers législatifs ont été forcés de se conformer aux ordres de l'exécutif, comme dans l'instance du feu juge en chef Powell, de M. Baby et autres; le Conseil exécutif a été dépouillé de toute responsabilité et arraché à ses déboires; la liberté et la pureté des élections ont récemment, sous sir Francis Head, reçu une dernière et irréparable atteinte; notre revenu a décru et décroît encore tellement qu'il rend indispensable une forte taxation additionnelle pour le paiement de l'intérêt de notre dette publique encourue par suite d'un système de dépenses folles et prodigues; nos terres publiques, source capitale de richesses pour un pays nouveau, ont été vendues à bas prix à des compagnies de spéculateurs à Londres, et revendues aux colons à des taux très élevés, l'excédent étant envoyé en Angleterre au grand appauvrissement du pays; les ministres de la religion ont été corrompus par la prostitution du revenu casuel et territorial pour les *salarier* et les influencer; nos réserves du clergé, au lieu d'être consacrées aux fins de l'éducation générale, dont le besoin se fait vivement sentir et qui est demandé à grands cris, ont été vendues en partie et jusqu'au montant de plus de 300 000 dollars, versés dans la caisse militaire et envoyés en Angleterre; de nombreuses cures ont été établies contre les vœux presque unanimes du peuple, avec de certains droits et privilèges ecclésiastiques et spirituels pour l'Église établie d'Angleterre, au risque de détruire l'égalité des droits religieux; les salaires publics et les pensions et sinécures ont été augmentés en nombre et en montant, nonobstant l'appauvrissement de notre revenu et de notre pays; et ce parlement-ci, sous le titre d'arrérages, payés les retranchements faits ces années dernières par des parlements réformistes; nos juges, malgré notre condition, ont été doublés et tous choisis parmi les partisans politiques les plus violents contre nos libertés égales, civiles et religieuses; puis une Cour de chancellerie a été subitement créée par un parlement asservi, malgré des espérances longtemps nourries par le peuple à son encontre, et sa juridiction étendue rétroactivement au passé, de façon à risquer tous les titres et transactions depuis la fondation de la province jusqu'à nos jours.

On a passé une loi qui autorise les magistrats nommés sous le bon plaisir, sur présentation d'un grand jury choisi par un shérif nommé aussi sous bon plaisir, à taxer le peuple à volonté, sans sa connaissance ni son aveu préalable, sur toutes les propriétés cotisables pour construire et maintenir des maisons de travail où loger les mendiants invités par sir Francis Head dans les paroisses de la Grande-Bretagne; jetant injustement et malicieusement les fondations d'un système qui doit finir par des taxes excessives, la peste et la famine. Des emprunts publics ont été autorisés par une imprudente législation jusqu'à près de huit millions de dollars, le plus sûr moyen de rendre le peuple pauvre et dépendant : le parlement asservi à l'administration dissolvante de sir Francis Head, a, par un acte inconstitutionnel et sanctionné par lui, prolongé sa durée après le décès du roi, éludant par là sa responsabilité actuelle envers le peuple et le privant de l'exercice de sa franchise électorale dans la présente occasion, et mesurant le terme d'une législature injuste, inconstitutionnelle et ruineuse sur celui de sir Francis Head lui-même; nos plus dignes et nos meilleurs citoyens ont été renvoyés du siège de la justice, de la milice et d'autres postes d'honneur et d'utilité pour avoir exercé leurs droits d'hommes libres en assistant à des assemblées publiques pour la régénération de notre pays, tel que le démontre le cas du D^r Baldwin et de MM. Scatchard, Johnson, Small, Ridout et autres.

Ceux de nos cosujets qui vont en Angleterre pour exposer notre déplorable condition sont repoussés sans être entendus par un gouvernement partial, injuste et oppresseur, tandis que les auteurs et les continuateurs de nos maux sont reçus cordialement et gracieusement, et enrôlés à son service pour nous infliger d'autres maux de maladministration; nos revenus publics sont pillés et mésappliqués sans recours, et des garanties illusoires couvrent la défalcation récente de M. P. Robinson, le commissaire des Terres publiques, au montant de 80 000 dollars. Des prohibitions sont continuellement adressées par le ministère colonial au gouverneur, et par le gouverneur au parlement provincial, pour restreindre et rendre futile sa législation, qui devrait être libre et débarrassée de toutes entraves; ces instructions, quand elles sont favorables aux vues et à la politique des ennemis de notre pays, sont observées rigideusement; quand elles sont favorables à la liberté publique, elles sont comme dans l'exemple de la dépêche du comte de Ripon, entièrement méprisées, et cela jusqu'à la passation de cette odieuse et détestable mesure, l'acte perpétuel des salaires. Lord Glenelg a sanctionné au nom du roi toutes les violations par sir F. Head de la vérité et de la constitution, et l'ont tous deux remercié et décoré d'un titre pour une conduite qui, sous tout gouvernement civilisé, serait la base d'une mise en accusation.

Le gouvernement britannique a, de lui-même et par le canal du Conseil législatif, choisi par lui, refusé son assentiment aux lois les plus salutaires et les plus utiles au bien public, au nombre desquelles nous pouvons énumérer : le bill pour le partage égal des successions *ab intestat*¹⁷⁰; le bill pour vendre les réserves du clergé aux fins de

l'éducation; le bill pour détruire l'influence corruptrice de l'exécutif dans le choix des jurés et pour assurer la liberté et l'intégrité du procès par jury; divers bills pour encourager l'immigration étrangère; les bills pour assurer l'indépendance de l'Assemblée; le bill pour amender la loi des libelles; le bill pour nommer des commissaires pour s'aboucher avec d'autres, nommés par le Bas-Canada relativement au commerce et autres objets de grand intérêt; le bill pour étendre les bienfaits de l'instruction aux classes les moins aisées de chaque township et pour approprier annuellement une somme d'argent à cet effet; le bill pour disposer des terres des écoles pour aider l'éducation; divers bills pour l'amélioration des voies publiques; le bill pour assurer l'indépendance des voteurs en établissant le vote au scrutin secret; le bill pour mieux régir les élections des membres de l'Assemblée et pour qu'elles se tinssent aux lieux plus accessibles aux électeurs; le bill pour le dégrèvement des Quakers, Mennonites et Junkers; le bill pour amender les lois défectives de la Cour des requêtes, en permettant au peuple de choisir les commissaires et d'avoir procès par jury au choix des parties; avec d'autres bills pour améliorer l'administration de la justice et diminuer des frais inutiles; le bill pour amender la charte de King's College University, de manière à faire disparaître son système partial et arbitraire d'administration et d'instruction; puis le bill pour permettre la liberté de concurrence en matière de banques.

Le roi d'Angleterre a défendu à ses gouverneurs de passer des lois d'une importance immédiate et pressante, à moins qu'elles ne fussent suspendues jusqu'à ce que son assentiment fût obtenu; et lorsqu'elles ont été ainsi suspendues, il a entièrement négligé d'y faire droit. Il a entravé la liberté électorale et fixé, pour y tenir des élections, des lieux dangereux, incommodes et où le peuple ne peut s'assembler sans danger, et cela dans le but de le fatiguer au point de pouvoir l'assujettir à ses mesures par le moyen de prétendus représentants; et il a par son Conseil législatif empêché qu'il ne fût fait provision pour des élections tranquilles et paisibles, témoin les résultats récents à Beverly.

Il a dissout l'ex-Chambre d'assemblée pour s'être opposée avec une mâle fermeté à l'invasion par sir F. Head du droit qu'a le peuple au contrôle salutaire du revenu; et pour avoir insisté que les personnes conduisant le gouvernement fussent responsables de leur conduite officielle envers le pays par ses représentants.

Il a essayé d'empêcher la colonisation de cette province et d'arrêter son avancement en richesses, entravant dans ce but les lois pour la naturalisation des aubains, refusant d'en passer d'autres pour encourager leur immigration, et élevant les conditions de nouvelles appropriations des terres publiques dont il a donné de grandes étendues à des hommes indignes, ses favoris, tandis que d'honnêtes colons d'Allemagne et d'autres pays ont été traités cruellement.

Il a rendu l'administration de la justice sujette à des soupçons et à la méfiance, en entravant des lois pour établir le procès par jury dans toute sa pureté, en refusant

d'interdire au juge en chef criminel de se mêler d'affaires publiques et en choisissant pour l'ordre judiciaire des partisans violents et notoires de son pouvoir arbitraire.

Il a envoyé une armée permanente dans notre sœur-province pour en soumettre les habitants par voie de coercition à ses mesures illégales et inconstitutionnelles, en violation directe de leurs droits et de leurs libertés; et il a reçu avec des témoignages d'une haute approbation des officiers militaires intervenus contre les citoyens de Montréal au milieu d'une élection de leurs représentants avec la force armée pour les coércer et qui de gaieté de cœur avaient fusillé plusieurs personnes dans les rues publiques.

Vu le grand nombre de charges lucratives tenues par des étrangers au pays et dont le principal mérite semble être une aveugle complaisance pour toutes les administrations, nous pouvons dire avec nos frères d'une autre époque : «Il a envoyé ici ses essaims d'officiels nouveaux, pour harasser notre peuple et se gorger de sa substance.»

Le parlement anglais s'est mêlé de nos affaires intérieures par la passation de lois abusives et tyranniques, pour nous taxer fortement sans notre consentement, pour nous défendre d'acheter beaucoup d'articles de première nécessité sur les marchés européens ou américains les moins chers, et en nous forçant d'acheter à des prix exorbitants les effets et les marchandises dont l'Angleterre a le monopole.

Ils ont passé des résolutions pour nous coércer d'un caractère si cruel et si arbitraire que le lord chancelier Brougham a consigné, par son protêt dans les journaux de la Chambre des Pairs, «qu'elles renversent toute considération de saine politique, de générosité et de justice, qu'elles sont en parfaite contradiction avec le principe fondamental de la constitution anglaise qu'aucune portion des taxes prélevées sur le peuple ne doit être employée à aucun objet quelconque sans le consentement des représentants du peuple en parlement, et que le précédent établi contre les Canadiens en 1837 sera toujours cité par la suite à l'appui de mesures oppressives dès qu'une colonie voudra refuser les subsides, quelque justifiable qu'elle puisse être de le faire. De plus, ajoute sa seigneurie, ces procédés ayant tant de ressemblance avec les mesures qui ont amené la séparation des États-Unis d'avec l'Angleterre, ont leur origine en principe et dérivent leur appui de raisonnements en parfaite contradiction avec la politique du gouvernement suivie depuis si longtemps, et si justement sanctionnée par le parlement impérial dans l'administration des affaires de la métropole. Il n'est pas non plus facile d'imaginer que les habitants, soit européens, soit américains de l'Empire, puissent voir un tel contraste sans en tirer des conséquences peu favorables au caractère de notre législature, et sans porter atteinte à la tranquillité future de l'État, quand ils verront avec quelle différence nous accueillons les demandes de 600 000 habitants d'une province éloignée qui ne sont pas représentés dans notre parlement et celle de six millions de nos concitoyens plus près de nous, qui se font entendre ici par leurs représentants. On en fera certainement la réflexion au Canada et peut-être même en Irlande, qu'on peut en appeler en vain aux

Mémoires d'un Patriote

règles les plus sacrées de la justice, aux sentiments les plus nobles de la générosité nationale, aux principes de la politique la plus éclairée, si les demandes ne s'accordent pas avec les intérêts personnels, les vues de parti, les craintes politiques, de ceux auxquels on s'adresse; et quand ils verront grand nombre de personnes suivre, pour une province éloignée mais importante, une ligne de conduite qu'il ne leur eût pas été permis de suivre pour le moindre bourg du Royaume-Uni, une impression se propagera inévitablement, une impression la plus dangereuse au maintien de la domination coloniale, savoir : Que le peuple ne peut jamais confier avec sûreté les pouvoirs de gouvernement à une autorité résidant au dehors.»

Nous avons à maintes reprises pétitionné dans les termes les plus humbles, on nous a répondu par des répétitions d'injures.

Nous n'avons pas non plus manqué d'attentions pour nos frères d'Angleterre. Nous les avons avertis de temps en temps des tentatives de leur législature pour s'arroger une juridiction injuste sur nous. Nous leur avons rappelé les circonstances de notre émigration et de notre établissement ici; nous en avons appelé à leur justice et à leur magnanimité naturelle; et nous les avons conjurés, par les liens de notre commune parenté, de désavouer ces usurpations qui devaient inévitablement interrompre notre connexion et notre correspondance. Eux aussi se sont montrés insensibles à la voix de la justice et de la consanguinité.

Nous donc les réformistes de Toronto, sympathisant avec nos concitoyens ici et dans toutes les autres colonies de l'Amérique du Nord, qui désirent obtenir un gouvernement à bon marché, honnête et responsable, dont le manque a été la cause de tous leurs griefs passés et dont une continuation du même système amènerait la ruine, sommes d'opinion et proclamons les résolutions suivantes (déjà mentionnées ailleurs).

* * *

Montréal, 15 août 1837

Je suis fâché que Son Excellence n'ait pas reçu plus tôt la lettre que j'eus l'honneur de vous envoyer il y a quelques jours : cela aurait peut-être exempté la peine de m'écrire, car je vous priais dans cette lettre d'informer Son Excellence que je lui remettais la commission de juge de paix qu'il m'avait accordée sans que je l'eusse demandé, et que je ne pouvais conserver sans renoncer à mes droits les plus chers et les plus sacrés. Cependant je veux bien, pour la satisfaction de Son Excellence, mais nullement pour ma justification, car Son Excellence est déterminée à n'en recevoir aucune; je veux bien, dis-je, vous informer qu'en effet je me suis trouvé à l'assemblée qui eut lieu à Saint-Laurent le 15 de mai dernier. Comme un des représentants du comté, je devais exposer à mes constituants la conduite indigne qu'avaient tenue les ministres de Sa Majesté à notre

égard, en imaginant et sanctionnant les résolutions monstrueuses et inconstitutionnelles de lord John Russell : tous les discours prononcés à cette occasion n'ont pu que bien faiblement exposer toute la bassesse et toute l'infamie de pareilles résolutions, que le gouvernement le plus despotique n'aurait peut-être pu imaginer, mais dont toute la gloire était réservée à Lord John Russell et à ses dignes associés.

Quant aux résolutions passées à Saint-Laurent, j'espère qu'elles seront mises à exécution et que l'on épargnera à l'avenir aux ministres de Sa Majesté la nécessité d'autoriser le vol et la rapine : ce sont eux qui encouragent la désobéissance aux lois, en violant ouvertement mais peut-être pas impunément la constitution qui nous a été donnée et que déjà quatre souverains de la Grande-Bretagne ont juré de maintenir.

Vous ajoutez ensuite que Son Excellence désire savoir quelles sont les explications que je peux donner à cette occasion : je ne sais quelles sont les explications que Son Excellence pouvait attendre de ma part, après la conduite qui a été tenue envers le D^r Valois, qu'elle a condamné arbitrairement sans le confronter avec ses accusateurs, et lors même que le D^r Valois niait avoir fait ce dont on l'accusait : après une telle moquerie de justice, Son Excellence aurait dû s'imaginer que je ne pouvais donner aucune explication de ma conduite sans manquer à moi-même et sans manquer à mon pays.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. Jobin

La Minerve du 17 août dit : Les membres du parlement résidant en cette ville et un grand nombre de ceux des campagnes partirent hier au soir pour se rendre à Québec, afin de se trouver à l'ouverture de la session, fixée à demain.

Nous avons vu avec plaisir qu'une foule de citoyens se sont empressés d'escorter ces nobles défenseurs de nos droits jusqu'au bateau à vapeur et sont restés sur le quai pour les saluer à leur départ. Dès que le bateau se mit en mouvement, les applaudissements s'éclatèrent de toutes parts. Les cris : Vive la représentation du pays! Vive la glorieuse majorité! Le sort de la Patrie est dans vos mains! fendaient l'air, et le silence ne se rétablit que lorsque le bateau fut dans l'éloignement.

Le Libéral du 18 août dit : L'honorable Louis-Joseph Papineau, orateur de l'Assemblée, fut accompagné de sa résidence chez M. Lemoine, à la maison du Parlement, par au moins 2 000 citoyens. Un concours plus respectable et plus nombreux tout à la fois n'a jamais encore été réuni sans convocation préalable et par un mouvement spontané d'approbation de la conduite d'un homme public.

À 3 heures, ce 18 août 1837, le gouverneur lord Gosford ouvrit la session par le discours du trône. Ce discours fut référé au comité général de la Chambre sur l'état de la province. Lundi, le 21 août, M. Gagy fit motion que ce discours fût soumis à un comité

spécial de cinq membres. Cette motion ne fut appuyée que par dix membres, les vieux tories, et rejetée par 67 voix.

Mardi le 22, M. A.N. Morin présenta la réponse du discours du trône, dont l'impression fut ordonnée. Le 23 août, les débats sur cette adresse, la dernière du parlement du Bas-Canada et qui mérite de passer à notre postérité la plus reculée.

À Son Excellence le très honorable Archibald, comte de Gosford, etc. Qu'il plaise à Votre Excellence, Nous les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté les communes du Bas-Canada, assemblés en parlement provincial, remercions humblement Votre Excellence de son discours prononcé du trône à l'ouverture de la présente session. Nous assurons V.E. qu'à quelque époque que nous soyons appelés à remplir la mission que nous tenons du peuple de cette province, aucuns inconvénients personnels ne nous empêcheront de travailler, comme première et principale occupation à assurer les libertés et le bonheur de nos concitoyens, à faire disparaître les maux qui ont pesé et qui continuent à peser sur eux avec aggravation, et les protéger contre le système qui a corrompu le gouvernement provincial et qu'il a été assez puissant non seulement pour faire refuser toute justice au peuple par la métropole au sujet de ses demandes et des nôtres, pour l'amélioration de ses institutions politiques et pour la réforme des abus, mais pour porter les autorités les plus élevées de la métropole qui auraient dû être justes et protectrices à des actes de violence et à une violation des droits les plus sacrés et les mieux assurés du peuple canadien et de cette législature et à la destruction des bases fondamentales du gouvernement.

Nous devons donc, en vue de nos devoirs, déclarer avec franchise à V.E., dans les circonstances solennelles où nous nous trouvons placés; et, après une mûre délibération, que depuis l'époque où nous avons été convoqués pour la dernière fois en parlement provincial, nous n'avons vu dans la conduite et les démarches du gouvernement métropolitain et de l'administration coloniale envers cette province, rien qui pût faire renaître dans le peuple la confiance et l'affection détruites par la longue et funeste expérience du passé, mais qu'au contraire tout a récemment tendu à effacer le reste de ces sentiments; et à consolider, à l'encontre des libertés, des intérêts et des vœux du peuple, l'oligarchie coloniale factieusement combinée contre lui, et le pouvoir jusqu'ici sans frein et sans contrôle des ministres coloniaux siégeant à Downing Street.

L'aveu qu'il a plu à V.E. de nous faire, que les dispositions des autorités et du parlement à notre égard, et les mesures oppressives et inconstitutionnelles qui en ont découlé, sont le résultat des recommandations de certaines prétendues autorités connues sous le nom de Commission royale, nous persuade de la justesse de nos opinions précédemment exprimées sur cette commission qui, constituée et agissant sans loi et hors la loi, et liée d'avance par ses instructions aux vues partiales et à la politique étroite du ministère britannique dans le gouvernement des colonies ne pouvait coopérer à faire rendre justice aux habitants de cette province et à établir sur les bases solides de leurs vœux et de leurs

besoins, ainsi que sur les principes de la constitution, leurs institutions, leurs libertés et leur avenir. Nous n'avons donc été nullement étonnés de voir dans les travaux de cette prétendue commission que des opinions préjudiciables, des préventions opposées à sa mission et à son devoir, des vues de gouvernement fondées sur des données entièrement étrangères au pays, la fomentation des divisions et des distinctions nationales, l'oubli des principes constitutionnels, la calomnie contre la représentation provinciale, et la déception pratiquée envers cette Chambre et envers le peuple. Nous devons surtout signaler dans les rapports en question, en autant qu'ils nous sont connus, une contradiction essentielle et majeure qui y règne constamment et en forme l'essence. C'est qu'en admettant la réalité de la plupart des abus et griefs dont nous nous sommes plaints, cette commission recommande non leur réparation et la destruction des causes qui les avaient produits, mais l'agression contre cette Chambre qui les a dénoncés et la destruction de fait du gouvernement représentatif dans cette province au moyen de la spoliation illégale et violente des deniers du peuple par les ministres ou par le Parlement; pendant qu'il eût été du devoir de cette commission et de la métropole d'aider à cette Chambre à faire disparaître entièrement ces maux et à en prévenir entièrement le retour, en reconstruisant la seconde branche de cette législature au moyen du principe d'élection, en rappelant les lois et privilèges indûment obtenus, et en assurant l'exercice des pouvoirs et du contrôle légitime de cette Chambre sur les affaires intérieures de la province suivant les circonstances et les besoins de son territoire et de ses habitants, et en particulier sur le revenu public prélevé en icelle.

Ces remarques nous dispenseront d'une partie de celles que nous aurions été porté à faire sur les Résolutions dont parle V.E., et qui, proposées par lord John Russell, l'un des ministres de la couronne, ont été adoptées par les deux Chambres du Parlement du Royaume-Uni. Nous voyons dans cette mesure, d'un côté le refus formel, en totalité, des réformes et améliorations demandées par cette Chambre et par le peuple; de l'autre, un abus des forces du Parlement pour détruire violemment les lois et la constitution de cette province, pour violer à notre égard les pactes les plus sacrés et les plus solennels et asseoir par là sans remède sur les débris de nos libertés, et à la place du contrôle légitime, efficace et constitutionnel que cette Chambre et le peuple par elle ont le droit d'exercer sur toutes les branches du gouvernement exécutif; la corruption, l'intrigue, la dilapidation du revenu, l'accaparement des meilleures ressources du pays par les fonctionnaires coloniaux et ceux qui dépendent d'eux, la domination et l'ascendance pour le petit nombre, et l'oppression et la servitude pour la masse des habitants du pays de toutes les classes et origines.

Nous devons donc avoir le courage de déclarer à la métropole que si elle met à effet le principe de ces Résolutions dans le gouvernement de l'Amérique britannique et de cette province en particulier, son gouvernement n'y reposera plus sur les sentiments

d'affection, de devoir et d'intérêt réciproque qui pourraient le mieux l'assurer, mais sur la force physique et matérielle, éléments dangereux pour les gouvernants, en même temps qu'il soumet les gouvernés à une incertitude sur leur existence à venir et sur leurs plus chers intérêts, qu'on retrouve à peine dans les gouvernements les plus absolus de l'Europe civilisée. Et nous avons humblement cru que cet état de crise permanente, de haines et de divisions, ne pourrait être perpétué par l'Angleterre sur le continent américain avec connaissance de cause, et que la liberté et le bien-être de toutes les parties de l'Empire importaient trop à la masse indépendante du peuple anglais pour qu'il préférât en faveur des fonctionnaires accusés par le peuple, le maintien du système qui a jusqu'à présent fait le malheur de ce même peuple.

Si dès avant l'ouverture de la présente session, nous avons été individuellement déçus de cette chère espérance par les rapports publics, si nous nous attendions peu à ce qu'un changement subit dans les Conseils de l'Empire nous donnât aussitôt l'avantage des réformes constitutives que nous avons déclaré être essentiellement les seules convenables, nous devons attendre notre convocation en parlement avec d'autant plus d'anxiété qu'il était à supposer que des réformes grandes et importantes auraient au moins eu lieu dans l'administration du gouvernement, et que d'autres allaient prochainement les suivre.

Nous avons vu avec un nouveau regret, par le discours de V.E., qu'aucune telle réforme n'a été effectuée ni ne le serait à une époque prochaine et déterminée; malgré les promesses tant de fois réitérées du gouvernement. V.E. a bien voulu faire une allusion éloignée à l'amélioration du personnel du Conseil législatif et du Conseil exécutif de cette province. À l'égard du Conseil exécutif, nous épargnerons ici de pénibles réflexions sur l'existence non-modifiée de ce corps, après avoir été si solennellement repudiée par V.E. au nom de la Couronne, et sur sa coopération avec les autres parties de l'exécutif provincial dans un système de coercition anticipée pour mettre à effet le renversement des lois et de la constitution, d'incriminations, de persécutions et de destitutions arbitraires dirigées contre la masse du peuple qui est demeurée fidèle aux vrais principes du gouvernement britannique et qui a manifesté son attachement à ses libertés assaillies.

Nous représentons de plus que l'exécutif actuel, au lieu d'accomplir ses promesses de justice et de réparation des abus et griefs, étant maintenant entré dans la voie glissante et dangereuse qui a perdu les administrations précédentes, et s'étant entièrement aliéné l'affection d'une partie importante des sujets de Sa Majesté les plus attachés aux libertés et au bien-être du pays, pour ne donner sa confiance et celle du gouvernement qu'avec partialité et à ceux qui l'appuient, n'est plus à même, ni dans son chef ni dans ses autres membres, d'opérer les réformes indispensablement nécessaires comme préliminaire de tout arrangement entre la métropole et la colonie, d'une manière juste, équitable, impar-

tiale, propre à satisfaire cette Chambre et le peuple, et en particulier à assurer entre les diverses branches de la législature cette uniformité de vues générales que nous persistons à croire absolument requises.

Nous aurions espéré que comme gage de la sincérité du gouvernement, le Conseil législatif aurait été remodelé de manière à nous permettre d'examiner jusqu'à quel point il avait été rendu capable de *législater* conformément aux vœux et aux besoins du peuple et d'en agir suivant la conclusion à laquelle nous en serions venus sur cet important sujet. Cette réforme essentielle ayant été omise, nous devons déclarer que notre devoir envers le peuple de qui nous tenons notre mission, nous dicte impérieusement de suivre dans la circonstance actuelle la marche que nous avons adoptée par notre adresse du 30 septembre 1836; c'est pourquoi nous y persévérons ainsi que dans toutes les déclarations et demandes qui y sont contenues.

Les réformes que V.E. annonce avoir été retardées, si elles sont effectuées dans des vues de justice et d'harmonie, seront néanmoins pour nous un puissant motif de voir si le Conseil législatif, tel qu'actuellement constitué, pourrait même momentanément coopérer avec nous dans une législation conforme aux intérêts du peuple, et par là même si son remodellement sera de nature à nous engager à témoigner de la confiance au gouvernement de Sa Majesté.

Dans notre désir de faire disparaître les maux qui ont pesé sur notre pays, nous n'avons eu recours qu'à des moyens constitutionnels, fondés sur les principes les mieux approuvés et les mieux reconnus. Nous avons tellement à cœur de voir le gouvernement mériter de nouveau la confiance publique, que pour lui aider à l'obtenir, nous ne reculerions devant aucun sacrifice, hors celui des libertés et de l'honneur du peuple. Nous avons prouvé cette disposition même à des époques récentes, lorsque nous avons eu l'espérance de travailler par là à avancer la prospérité du pays. Mais nous déclarons que dans la présente conjoncture, nous n'avons trouvé, dans le discours de V.E. ou dans aucune autre source, des motifs de nous départir même momentanément de notre détermination de retenir les subsides jusqu'à ce que les griefs aient été abolis.

V.E. convient que le principal objet pour lequel nous sommes présentement convoqués, est de nous fournir l'occasion, en accordant ces subsides, d'obvier à ce qu'ils ne soient pris violemment par suite d'un acte du Parlement impérial fondé sur les Résolutions déjà adoptées. En l'absence de tout autre motif pour appuyer ce recours à notre autorité que la considération tardive du caractère de ces résolutions, ainsi que de l'Acte auquel elles serviraient de base, le gouvernement de Sa Majesté, nous le croyons humblement, pourrait se rappeler que ces résolutions n'ont pas été notre œuvre; que nous avons déjà mûrement délibéré sur la demande que V.E. nous a faite; et que lorsque nous n'avons aucun acte, ni même aucun espoir qui puisse nous promettre la mitigation des

maux dont souffre le peuple, nous ne serions pas justifiables de donner à des pouvoirs hostiles les moyens d'aggraver et de perpétuer ces maux.

Ce ne pourrait donc être que des considérations de craintes serviles, étrangères à notre mandat, et dérogoires au caractère du peuple, qui pourraient nous engager à forfaire à nos devoirs dans la présente circonstance, en ratifiant la violation des droits de nos commettants et de cette Chambre par les autorités britanniques, et en prenant sur nous la responsabilité des conséquences qui en pourraient advenir. Nous laissons cette responsabilité à ceux qui l'ont assumée; et forts de la justice de notre cause, nous nous reposons encore également sur la Providence, sur les vertus publiques et privées de toutes les classes du peuple, sur sa constance, sa persévérance et son attachement aux principes d'ordre et de liberté que, à son exemple, nous nous sommes efforcés sans cesse de maintenir.

En exprimant ci-dessus notre désir qu'un commencement de réformes eût tendu à rétablir la confiance, nous n'avons pu être mal compris quant aux motifs qui nous animaient. Nous répéterons donc néanmoins que nous regardons toutes mesures administratives quelconques comme insuffisantes pour assurer d'une manière efficace et durable la paix, la sécurité et le bonheur de la province; et que les réformes essentielles et constitutives que nous avons demandées, et en particulier l'application du principe d'élection au Conseil législatif, le rappel de tous privilèges indus et monopoles et des lois nuisibles passées en Angleterre, le libre exercice des droits et des privilèges de cette législature et de cette Chambre en particulier, et l'établissement d'un gouvernement populaire et responsable, sont le seul moyen d'assurer les avantages ci-dessus, ainsi que de rendre avantageuse au peuple du Canada ses liaisons politiques avec la Grande-Bretagne.

Nous souhaitons donc ardemment que les Résolutions adoptées par les deux Chambres du Parlement impérial soient rescindées comme attentatoires aux droits et aux libertés de cette province, comme de nature à y perpétuer les mauvais gouvernements, la corruption et l'abus du pouvoir, comme rendant plus juste et plus légitime la désaffection et l'opposition du peuple. Si ce retour de la métropole à ce que nous considérons comme de son devoir envers cette colonie avait lieu sous le règne de Sa très gracieuse Majesté la Reine Victoria, nous ne pourrions assez exprimer à V.E. combien nous nous féliciterions d'avoir persévéré à réclamer justice pour le peuple, malgré les obstacles et les difficultés particulières qui ont tendu à nous en détourner.

Les objets particuliers et locaux indiqués par V.E. et en particulier les avances de deniers publics faites pour soulager la misère dans certaines parties de la province et pour d'autres fins feront le sujet de nos délibérations aussitôt que les circonstances de la province nous le permettront et que nous n'en serons plus empêchés.

Ce noble document fut alors soumis aux débats; et à plusieurs amendements de la part des anciens tories comptant 11 à 12 membres. Puis vint le triste amendement des faibles, des peureux, entraînés par deux ou trois intrigants que la corruption de Gosford promettait de récompenser par des places et des honneurs. Ces intrigues pour affaiblir le parti populaire et rompre son faisceau patriotique, étaient dans les instructions de Gosford et de ses deux associés de la Commission royale, et depuis plusieurs mois ce travail souterrain de désagrégation s'était fait avec une grande persistance. Et ses fruits se montrèrent enfin au grand jour. Cet amendement des nouveaux tories, auquel les principaux des anciens s'empressèrent joyeusement de souscrire, ne put après tout obtenir que 18 adhérents, et fut repoussé par 59. La motion principale d'adoption du projet ci-dessus de M. Morin fut alors emportée par la phalange des 48 inébranlables, contre les 18 déserteurs renforcés des vieux tories au montant de 31 voix. Tirons un voile sur les noms de ces 18 déserteurs qui fuyaient en face de l'ennemi au moment suprême du combat! Plusieurs en eurent bientôt honte et se rallièrent de nouveau à leurs compatriotes. Ils rachetèrent leur faiblesse, sous les règnes de terreur de 1838 et 1839, et plus tard encore.

La Chambre ordonne que son adresse soit grossoyée et présentée à Son Excellence par toute la Chambre. Une députation composée de MM. Morin, Meilleur, O'Callaghan et Leslie est chargée de se rendre auprès de S.E. pour savoir quand il lui plaira de recevoir la Chambre avec son adresse, et la Chambre s'ajourna.

Samedi le 26 août 1837. Aujourd'hui, à 1 h, les députés, chargés d'aller demander à S.E. quand il lui plairait de recevoir son adresse, rapportèrent que S.E. avait fixé 3 h de l'après-midi. En conséquence la Chambre s'est, à l'heure indiquée, transportée en corps au château Saint-Louis et y présenta son adresse. La réponse de S.E. fut comme suit :

Monsieur l'orateur et Messieurs de la Chambre d'assemblée, je ne perdrai pas de temps à transmettre, pour l'information du gouvernement de Sa Majesté, l'adresse que vous venez de me présenter. Je ne puis néanmoins m'empêcher de vous exprimer la douleur que j'éprouve en apprenant que vous persistez dans votre détermination de priver le pays des bienfaits d'une législation domestique, jusqu'à ce que toutes les demandes que vous avez faites aient été accordées, demandes qu'il n'est pas au pouvoir du gouvernement exécutif d'accorder et que les plus hautes autorités de l'Empire, auxquelles elles avaient été soumises à votre réquisition, ont déclaré qu'il n'était pas expédient d'accorder.

Cet abandonnement volontaire et réitéré de vos fonctions comme branche de la législature locale, nonobstant l'assurance que vous avez reçue des plus hautes autorités auxquelles vous en avez appelé, que des améliorations seront faites dans les Conseils exécutif et législatif, tout en augmentant journellement les maux qui pèsent sur la province, est en même temps une annihilation de la constitution dont cette législature tire son existence.

Mémoires d'un Patriote

Comme l'on m'a malheureusement dénié l'assistance que j'espérais recevoir des représentants du peuple, pour tirer le pays des difficultés pressantes au milieu desquelles il se trouve, il ne me reste plus qu'à vous assurer que j'exercerai au meilleur de mon jugement les pouvoirs dont je suis revêtu comme représentant de notre souveraine, pour préserver les droits et avancer les intérêts et le bien-être de toutes les classes des sujets canadiens de Sa Majesté.

Au retour de la Chambre à la salle de ses délibérations, on remit à M. l'orateur une lettre du greffier en chancellerie, annonçant que la proclamation du gouverneur prorogeant la législature au 5 octobre prochain était publiée.

Ainsi fut renvoyée la représentation du pays par une proclamation. «Nous sommes heureux de dire que les mandataires du peuple ont respecté leurs principes et ceux de leurs commettants, ils ont agi avec fermeté et courage et se sont montrés dignes de la cause réformiste. Nous attendons un bien immédiat de cette session; c'est que lord Gosford aura, nous l'espérons, la force et la décision de sentir que le plus tôt il quittera le pays, le mieux.»

Insérons encore une lettre d'officier destitué, entre mille, comme caractéristique de l'énergie, du patriotisme et de la légalité de ces persécutés; de l'infâme illégalité et tyrannie du gouverneur à les persécuter pour avoir légalement et publiquement protesté contre la violation si flagrante de la constitution et de tous les droits de citoyens anglais par les Résolutions Russell.

Lettre de M. Hotchkiss, M.P.P. pour L'Acadie

Lacolle, 17 août 1837

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 courant, m'informant que Son Excellence sentait que c'était pour elle «un devoir désagréable de révoquer les commissions tenues par moi dans la magistrature et la milice» parce que j'aurais violé les lois. Permettez-moi d'exprimer mes sincères remerciements à Son Excellence pour le prompt acquiescement à ma demande, en révoquant les commissions dont elle m'avait volontairement revêtu et en même temps d'informer Son Excellence que malgré un soigneux examen de ma part, j'ignore encore quelle loi je suis coupable d'avoir violée. D'après conviction de la disposition de Son Excellence d'administrer impartialement la justice aux sujets de Sa Majesté en cette province, j'espère que je n'encourrai pas le déplaisir de Son Excellence en demandant, pour m'acquitter d'un devoir sacré envers moi-même comme envers le public, qu'il plaise à Son Excellence faire instituer incontinent une enquête légale de mon offense aux lois, que je puisse, ainsi que tous ceux qui auraient pu

se rendre coupables d'aucune infraction des lois, être légalement punis, ou honorablement acquittés si non-coupables.

Je ne dois pas supporter un instant qu'un individu revêtu par le gouvernement britannique de la charge élevée de premier magistrat d'une colonie, encore qu'il serait entouré de mauvais conseillers, puisse se prêter uniquement pour plaire à ces conseillers pleins de corruption, à un acte aussi injuste que d'accuser publiquement un individu d'une violation des lois et refuser à cet individu l'avantage d'un procès. Je ne puis non plus pour un moment nourrir l'idée que celui qui est si haut placé par le gouvernement britannique sera coupable de profiter de l'impunité que lui assure son poste élevé dans le but d'injurier et de stigmatiser le caractère d'un des sujets de Sa Majesté.

J'espère donc que Son Excellence verra la nécessité et la justice de mettre à même d'établir légalement mon innocence de l'accusation de violer aucune loi du gouvernement de Sa Majesté.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Merritt Hotchkiss

À S. Walcott, écr
Québec

* * *

Le temps était arrivé d'organiser la jeunesse. Nos aînés l'étaient maintenant par les Comités centraux de comtés, les Comités de vigilance des paroisses; les délégués à la convention étaient généralement nommés. À nous à présent! Nous publiâmes l'annonce suivante : «L'Espoir de la Patrie. Les jeunes gens de cette ville, amis de la cause sacrée du pays, sont priés de s'assembler jeudi le 21 du courant à l'Hôtel Nelson à 6 h p.m. pour affaires importantes. Il est à espérer que la réunion sera nombreuse.»

Elle le fut en effet, et nous choisîmes André Ouimet comme président *pro tempore* et Jacques-Guillaume Beaudriau¹⁷¹, secrétaire, et résolûmes qu'il est expédient dans les circonstances présentes que les jeunes gens de cette ville (et de toute la province) se forment en association et qu'un comité de huit membres soit nommé pour préparer le projet de cette association et tels autres documents qui seront jugés nécessaires pour la constitution et que ce Comité soit prié de faire de leurs procédés à la prochaine réunion qui aura lieu le 5 septembre prochain.

Résolu : Que les messieurs suivants composent ledit comité : MM. A. Ouimet, J.B.H. Brien. Georges de Boucherville, Charles Lévesque, A.H. Gauvin, L.J.A. Papineau, A.B. Papineau et J.G. Beaudriau. Et ce Comité aura droit de s'adjoindre d'autres membres.

Nous nous assemblâmes deux ou trois fois pour rédiger notre constitution, règlement, etc. Lorsqu'il s'agit du nom de notre association, entre plusieurs, j'eus l'honneur de pro-

poser celui de Fils de la Liberté, ayant lu tout ce qu'avaient fait sous ce nom les jeunes patriotes de la Nouvelle-Angleterre lors de la Révolution américaine. Ma suggestion fut adoptée d'emblée. Vint ensuite la devise et cri de ralliement : En avant! s'écria l'un de nous, Lévesque ou Gauvin? Et tous de répéter : En avant! En avant! Sur ces entrefaites, je partis avec mon père pour la Petite-Nation pour assister aux noces d'une cousine [Honorine] Papineau. C'est pendant ce voyage que fut promulguée la constitution des Fils de la Liberté et que se fit l'élection de ses officiers. Président : André Ouimet; vice-présidents : Jean-Louis Beaudry et Joseph Martel; secrétaire-correspondant : Georges de Boucherville; sous-secrétaire correspondant : François Tulloch; archiviste : Georges-H.E. Therrien; trésorier : Joseph Boulanget.

Partis de bon matin, père et moi, dans notre calèche, nous dînâmes à Saint-Martin, chez ma tante veuve André Papineau, et couchâmes au Grand-Brûlé ou Saint-Benoît, chez M. Dumouchelle. Le lendemain, nous allâmes dîner chez M. Montmarquet, à Carillon au pied du Long-Sault, et continuâmes ensuite notre route. Dans les bois de Grenville, la pluie commença à tomber abondamment et la nuit vint bientôt, puis des chemins affreux. Il n'y avait pas longtemps que nous étions entrés dans la seigneurie, lorsqu'en montant une côte de glaise fort raide et glissante, notre cheval tomba et rompit le timon de la voiture. Il faisait si noir que l'on ne voyait rien. Je courus plusieurs arpents, dans la boue jusqu'aux genoux, chercher de l'aide et une lumière. Je revins bientôt avec l'une et l'autre. Nous dételâmes le cheval, laissâmes la voiture là et nous nous rendîmes à la chaumière. L'homme mit le cheval dans son écurie, entra nos effets et attelages dans sa maison et nous guida à pied chez pépé, qui demeurait à quelques arpents plus loin. Il avait laissé sa maison de Montréal, rue Saint-Paul, vis-à-vis le marché Bonsecours, pour se réfugier à la Petite-Nation depuis le printemps dernier. Il se dit bien des choses sur le triste état du pays, entre ce vétéran Joseph Papineau et le chef actuel Louis-Joseph Papineau! Le lundi, nous nous rendîmes chez mon oncle Benjamin Papineau, à son fief Plaisance, à l'autre extrémité de la seigneurie.

Sur la troisième terre au-dessus de celle de pépé, appartenant à une famille du nom de Tranchemontagne (Thomas dit T.), est l'endroit, près de la grève, appelé *Chipai*, qui veut dire «champ des morts» dans la langue des Algonquins, parce qu'une bourgade de cette nation, située à cet endroit, fut attaquée de nuit par un parti d'Iroquois, incendiée, et ses habitants massacrés. On fait remonter cet événement avant la découverte du Canada; et lors de l'établissement de la seigneurie par pépé, leurs descendants ne passaient jamais sans s'arrêter. Ils y campaient pendant une nuit, qu'ils passaient en pleurs et en lamentations. L'on y a trouvé des calumets, poteries et autres indices, qui confirment la tradition des sauvages. Nous étendons ce nom de Chipaye à tout le front de la seigneurie jusqu'à l'embouchure de la Kinongé (rivière au Saumon) qui vient du lac Papineau à l'extrémité nord-est de la seigneurie.

Quelques jours après notre arrivée à Plaisance, ma cousine Honorine Papineau fut mariée au D^r Leman, médecin anglais, résidant à Buckingham, le deuxième township au-delà de la Petite-Nation; et j'allai avec papa et toute la famille reconduire chez eux les nouveaux mariés, par eau, dans une large barque. J'y vis de grands moulins à scie et autres, aux chutes de la rivière du Lièvre, appartenant à des MM. Bigelow, américains, qui sympathisèrent avec le «grand patriote» aussi bien qu'avec les mariés.

À cet établissement se trouve une curiosité remarquable. Une branche de la rivière disparaît tout à coup, s'engouffre, passe sous le roc et reparaît à quelques verges plus loin, formant ainsi un pont naturel.

Nous quittâmes bientôt «la Petite-Nation des Algonquins». Hélas! quand y retournerai-je?... Nous dînâmes à la tête du Long-Sault, à une auberge tenue par un Américain, et allâmes coucher au Grand-Brûlé, chez ce bon ami M. Dumouchelle. Après souper, nous allâmes chez M. Girouard, qui nous fit goûter d'excellent vin de gadelle, *manufacture domestique*. Le lendemain matin, père et moi nous quittâmes ces maisons, ce village, qui devaient bientôt n'être qu'un monceau de cendres! ces familles respectables et hospitalières, qui allaient être détruites ou plongées dans les cachots! Nous dînâmes à la Rivière-du-Chêne (Saint-Eustache), chez le D^r Chénier. En le quittant, je serrai la main du héros, du martyr, pour la dernière fois! Nous arrivâmes le soir à Montréal.

* * *

Adresse de l'Association des Industriels de Londres au peuple canadien

Amis dans la cause de la Liberté! Frères opprimés! Et concitoyens vivant dans l'Espérance! Nous avons vu avec transports le noble esprit que vous avez montré contre les ordonnances despotiques et les tyranniques décrets de vos oppresseurs. Inspirés par la justice de votre cause, vous avez noblement commencé l'œuvre glorieuse de la résistance. Puisse l'esprit de persévérance vous porter en avant jusqu'à ce que les résolutions basement fabriquées soient rescindées; vos droits et vos vœux constitutionnellement respectés, ou votre indépendance assurée par une charte acquise au prix de votre bravoure!

Quand des hommes libres marchent inflexibles dans la voie de la raison et de la droiture, souvent épouvanté à leur mâle aspect, le tyran abandonne son projet et s'arrête dans sa course périlleuse; car l'expérience lui dit que la liberté en blouse peut vaincre la tyrannie en cuirasse; mais si par hasard ils viennent à se soumettre ou à céder d'un iota à sa volonté, leur sort est fixé : les tyrans aiment à écraser l'esclave rampant qui se courbe.

En avant donc, frères, dans votre lutte; la justice est de votre côté et les hommes de bien font des vœux pour votre succès. Nous espérons que les grandes lumières du siècle ont assez éclairé les esprits et développé les sympathies de la plupart des classes sociales pour que le soldat britannique même (isolé et exclu de la société commune) doive rougir pour son pays et son métier, en consultant les annales des actes atroces qui marquent la carrière du despotisme des rois, et plus particulièrement ceux qui en caractérisèrent les cruautés contre la liberté américaine, lorsque le cri du sauvage, le casse-tête et le couteau servant à enlever les chevelures étaient les terribles auxiliaires des baïonnettes.

Oui, amis, la cause la démocratie a la vérité et la raison pour elle, et la fourberie et la corruption seules en sont les ennemies.

Se partager justement les bienfaits de l'abondance que les fils de l'industrie ont su amasser de façon à procurer au genre humain le bien-être sans satiété, développer par les bienfaits de l'éducation la divine puissance intellectuelle de l'homme, que les tyrans cherchent à tromper et à stupéfier, redresser les sentiers tortueux de la justice, et humaniser les lois, purifier le monde de tous les crimes que le besoin et l'avidité du pouvoir ont nourris : voilà le but et le mobile du démocrate; agir dans le sens contraire, c'est le culte et l'esprit de l'aristocratie. Cependant, ce sont ceux de cette dernière classe qui gouvernent les nations, hommes dont la longue carrière de vices trop souvent devient le sentier qui les mène au pouvoir; qui, lorsque des actes despotiques ont soulevé leurs sujets et les ont portés à mettre un frein à leur scélératesse, déclament contre la sédition, parlent d'«hommes mal intentionnés» et revendiquent sacrilègement les attributs de la divinité pour les épouvanter et les détourner de leur sainte mission.

C'est pour nous, amis, un grand plaisir d'apprendre qu'il n'est pas facile de vous effrayer par des proclamations, par le décret d'une clique contre toute une nation. Sûrement vous savez et vous sentez, quoique le gouverneur Gosford puisse ni le savoir ni le sentir, «qu'une nation ne peut pas être rebelle». Car lorsque les libertés d'un million d'hommes sont foulées aux pieds à la volonté d'une minorité envahissante et méprisante, lorsqu'on tente de détruire les droits de leurs représentants, seul contrat existant d'allégeance, seul pouvoir par lequel les lois puissent s'exécuter justement, le temps est alors venu où la société dissoute retombe dans ses éléments originaires, plaçant chaque homme dans une position à choisir librement pour lui-même les institutions qui sont le plus en harmonie avec ses sentiments, ou qui lui garantiront le mieux sa vie, son travail, et ses possessions. Si la métropole refuse la justice à ses colonies en retour de leur allégeance, si elle ne veut pas se contenter d'obligations mutuelles, mais qu'elle cherche à en faire la proie des nobles militaires et de lords voraces, exécutant leurs décrets par la force, il ne faut pas qu'elle s'étonne si ses enfants l'abandonnent et la quittent, las de ses bizarreries et de sa barbare cruauté.

Vos Conseils législatif et exécutif, sentant le grand inconvénient de se soumettre à vos droits constitutionnels, se sont efforcés de vous subjuguier par une législation britannique.

Vous avez sagement refusé une pareille autorité, et justement stigmatisé ses décrets de l'infamie qu'ils méritent. Elle vous menace maintenant avec force de lois à la Gosford faites par elle. Si vous êtes fermes dans votre but (comme nous le croyons), vos gouvernants auront recours à la diplomatie et à la ruse; ils vous amuseront du mot de Royauté, ils parleront des affections de votre jeune reine pour vous et épuiseront tous les spécieux artifices que leur machiavélisme pourra leur suggérer.

Canadiens, nos frères! écoutez-nous, quoique nous ne soyons que des artisans; ne vous fiez pas trop à des promesses princières quand vous les entendez vous-mêmes, et encore moins quand elles vous arrivent d'outre-mer, ou que des chefs intéressés vous les débitent. Fiez-vous à la sainteté de votre cause, et à vos bonnes œuvres si vous voulez réussir.

Nous avons reçu avec beaucoup de satisfaction vos résolutions approuvant nos humbles efforts en votre faveur, quoique nous ne faisons que notre devoir en essayant d'éveiller chez nos semblables un sentiment d'indignation contre l'injustice que nous voyons sur le point d'être faite à une partie éloignée de nos frères; et en cela le succès a surpassé notre attente, car nous avons reçu des lettres d'approbation de corps considérables d'industriels se réunissant à nous de cœur et de sympathie pour vous.

N'allez donc pas croire que les millions d'ouvriers en Angleterre aient la moindre communauté de sentiments avec vos oppresseurs; s'ils n'ont pas condamné publiquement ces infamies, c'est que la rigueur de leurs propres infortunes et oppressions détourne leur attention de celles de leurs voisins. Quand les millions se feront entendre dans l'enceinte du Sénat, quand ils auront le pouvoir de décréter la justice, nos colonies, où l'on vole l'industrie pour rétribuer le vice, cesseront d'être regardées comme les nourricières pour le despotisme.

Permettez-nous de vous congratuler sur le nombre des hommes d'élite que l'injustice infligée à votre pays a appelés en activité. Avec de tels chefs pour nourrir le feu sacré de la liberté, et le dévouement et l'abnégation de soi-même que vous avez montrés depuis le commencement, nous augurons votre triomphe.

Espérant que vous continuerez à stimuler les timides et à ranimer les braves, apprenez à vos enfants à bégayer le chant de la liberté et à vos jeunes filles à repousser la main de l'esclave; et puissiez-vous voir le soleil de l'Indépendance luire sur vos cités croissantes, sur vos foyers joyeux, sur vos épaisses forêts et vos lacs glacés : c'est le vœu ardent des membres de l'Association des Industriels.

* * *

Le dernier discours au Parlement de Québec de Louis-Joseph Papineau. De *La Minerve*. Samedi le 19 août, 4 h après-midi, l'honorable orateur se leva et fit un discours de trois heures et un quart dont malheureusement nous n'avons pas un rapport complet. D'après quelques notes imparfaites que nous prîmes pendant le discours, nous essayons de donner une très faible idée des matières que l'orateur y traita; mais rien du tout de l'éloquence et du style dont elles furent traitées. Il dit qu'il était évident qu'il n'y avait aucun changement dans les vues du gouvernement, qui ne cherchait qu'à éblouir, à tromper le public; mais aussi qu'il devait s'attendre à trouver nul changement dans les sentiments et les opinions de la Chambre, qu'elle répudiait toujours le servage, l'avilissement que l'on voulait imposer au peuple, et condamnait les administrations qui soutenaient un système de gouvernement injuste et réprouvé. Le gouverneur en chef avait appelé le Parlement dans une saison inopportune, nuisible, non pas pour eux (les représentants qui, en retour de la confiance dont les avaient honorés leurs concitoyens, sentaient qu'il était en tout temps de leur devoir de se dévouer aux affaires publiques), mais incommode et onéreuse (s'il était possible qu'il y eût une session) à la masse de leurs compatriotes. Dans le cas supposé, quiconque aurait eu des demandes à formuler, ou aurait été appelé comme témoin, l'aurait été dans la trop courte saison des travaux actifs. Le marchand était obligé de laisser son comptoir, l'artisan son atelier, le cultivateur ses champs dans un moment où ils ne le pouvaient sans perte. Quant aux membres, ils avaient abandonné tout pour se rendre ici, et quels motifs voient-ils pour laisser ainsi leurs foyers? pour entendre un mince et futile discours! La convocation de la législature était intempestive à un tel degré qu'elle pouvait être appelée malicieuse si elle n'était que pour leur communiquer ce que tous les papiers-nouvelles leur avaient depuis longtemps révélé. Pourquoi toute cette pompe d'hier, ce vain étalage militaire, ce bruit de trompettes, de tambours, à moins que ce ne soit l'emblème du tintamarre de mots et du vide de sens qui constituent le remblayage de ces propos aussi longs qu'insignifiants, de la mince production qu'ils avaient entendue et qui s'appelait le discours prononcé du trône? Il n'y avait pas le plus léger travail de l'esprit dans sa composition, mais le seul labeur mécanique des ciseaux, mettant vingt gazettes en lambeaux. Les superstitieux admirateurs de toutes les formes de la constitution anglaise avaient dû souffrir et ressentir de l'humiliation en entendant cette émanation de la sagesse exécutive, surtout lorsque grand nombre d'Américains étaient présents qui devaient remarquer le contraste qu'offrent le sens profond et le développement vaste et vrai des ressources, des progrès de leur pays tels qu'exposés dans les communications officielles de leurs gouverneurs bien roturiers, mais responsables, et la maigreur et l'inanité des phrases du gouverneur bien noble, mais irresponsable.

Les membres de cette Chambre avaient encore à se demander dans quelles vues, quel but on les avait réunis. Était-ce pour leur faire voir une éclatante parade du rang et des costumes du vice-roi et de sa suite, et leur renouveler des promesses dans lesquelles ils n'avaient plus de foi? Les faits l'avaient détruite, des faits seuls pourraient la ressusciter. Le gouverneur nous dit et nous répète : Je vous demande l'argent et j'ai encore à vous renouveler les belles et bonnes promesses vagues que déjà à tant de reprises je vous ai faites. Le discours fini, ils (les membres) pouvaient se demander si l'on voulait se rire d'eux, en réunissant les Chambres aussi solennellement pour leur faire entendre une répétition de harangue, toujours uniformément formulée, et leur faire attendre des améliorations toujours promises et jamais commencées. Que selon l'ordre constitutionnel, il paye ses dettes par la réforme des abus, il pourra demander des subsides ensuite. Il n'y a nul droit aujourd'hui. Le discours d'ouverture, les rapports des commissaires et les résolutions du ministère britannique sur les affaires du Bas-Canada, leur étaient référés. Ces résolutions avaient été passées par une majorité en même nombre dans la Chambre des communes que dans l'année 1774, lors des difficultés dans les anciennes colonies, le gouvernement anglais voulait opprimer les colons d'alors. Puisque ces documents leur étaient référés, lui (l'orateur) les analyserait. La première question qu'on devait se faire était celle-ci : Étions-nous dans le même état que l'année dernière, notre condition est-elle meilleure? Non, elle était empirée.

Comme commissaire et avec ses adjoints, le gouverneur s'était rendu coupable de nombreux dénis de justice. Ils devaient le dire puisqu'ils étaient assemblés, et exprimer leurs sentiments sur une convocation que rien ne saurait excuser; que le gouverneur avait les plus urgents motifs de retarder jusqu'à ce qu'il eût effectué ces améliorations toujours à la veille d'être données depuis deux ans. Dans une convocation aussi intempes- tive et quand la mort du roi donnait une occasion si naturelle de prorogation, il y a raison suffisante d'accusation contre le chef de l'administration.

S'il eût retardé quelque temps, il pouvait surgir de nouvelles combinaisons qui vont se former en Angleterre, de nouveaux moyens d'arrangements; mais le commissaire qui n'a su recommander que la violence et la contrainte, veut-il ou plutôt ne craint-il pas des accommodements qui consacraient nos droits et ses torts. Il lui est enjoint de convoquer immédiatement, il le fait néanmoins dans ses propres vues, à son heure choisie, lorsqu'il nous retrouve dans la même situation où il nous trouva l'an dernier; au risque d'alimenter les dissensions, d'aigrir le gouvernement impérial, pour l'emporter sur nous et faire triompher ses pernicieux conseils, ses détestables menaces.

L'orateur parla ensuite des instructions à sir Francis Bond Head, et continua : Après tout, cette constitution nous offre-t-elle de si grands avantages pour qu'on lui sacrifie les réformes demandées? Les commissaires parlent de la suspendre et de ravir au pays sa représentation, avec la nonchalance et la même ignorance que le feraient des esclaves du

sérail. Mais la tenons-nous, cette représentation, du seul Acte de 1791? Ils sont assez ignares pour l'avoir écrit et n'avoir pas compris que cet acte n'était qu'une déclaration des droits inhérents et inaliénables des sujets britanniques à la représentation! La Jamaïque, sans charte des rois ni acte du parlement, s'est donné un gouvernement représentatif par la libre détermination des colons. Par le seul acte de l'exécutif, et aux termes de la commission du gouverneur de la Grande Isle Française, cédée en même temps que la Nouvelle-France, on vit en 1764 des Français et des catholiques être appelés à élire leurs représentants français et catholiques. D'après la même autorité, le gouverneur Murray émanait une proclamation invitant les propriétaires de chaque paroisse de ce pays à élire un représentant. Il n'y avait pas d'acte du Parlement pour autoriser cette convocation, il y avait ces mots dans les capitulations et les traités : «Ils deviennent sujets du Roi», et ces mots leur donnaient de suite le droit d'élire et d'être élus à la représentation. Il n'y eut que le fiel que nourrissaient contre les Canadiens d'alors les émules de nos trois commissaires d'hier, le même machiavélisme qui pour dominer divise, qui distinguait alors comme aujourd'hui deux castes de sujets, ceux d'ici voués à l'infériorité politique, ceux d'outre-mer destinés à l'Empire, et qui empêchèrent nos pères de jouir, dès 1764, d'un système que les commissaires royaux sont assez insensés et assez tyrans pour parler à leur aise de le ravir en 1837 à 600 000 habitants du Canada qui en jouissent depuis près de cinquante ans. La même loi qui donne au peuple des représentants sans le consentement desquels on ne peut lui demander son argent, lui donne non seulement le droit, mais lui impose l'obligation de s'armer contre les Rois et les hommes des Rois qui tenteraient de lui ravir le système représentatif. Si les prétendus conciliateurs, mais les vrais artisans de la discorde envoyés par Downing Street, ignoraient ces faits et ces doctrines, ils étaient indignes de la mission dont ils ont eu la présomption de se charger; si les connaissant ils les ont dissimulés ou répudiés, ils en étaient bien plus indignes encore.

Dans le rapport des commissaires, nous trouvons partout le mépris des principes, et toujours des sentiments d'hostilité au peuple du pays, partout les abus soutenus. Ils ont voulu tromper et ont en effet trompé le ministère anglais; nous ne trouvons pas dans ces rapports un seul projet de loi utile, rien qui puisse ajouter aux renseignements que déjà possédaient les ministres dans leurs bureaux. L'honorable membre de Sherbrooke, Guffy, avait demandé si l'exécutif provincial était représenté dans cette Chambre, si quelqu'un était chargé d'interpréter les vues de l'administration et de les soutenir. Cette interpellation avait été répondue par le plus profond silence. Nouvelle flétrissure pour le chef de l'exécutif. Il est répudié de toutes parts. Si son gouvernement était constitué à l'anglaise pour travailler et non pour dormir, manger et digérer, il serait représenté dans la Chambre par quelqu'un capable de nous apporter des bills dignes d'être accueillis ici et qui nous donneraient dès lors une garantie qu'ils peuvent être adoptés par nous et

sanctionnés par lui. Tant qu'il n'y aura pas une telle organisation, il est inutile de nous occuper d'actes de législation étouffés dans le Conseil par injonction de l'exécutif. Si le gouvernement avait un exécutif responsable, il pourrait jouir de quelque considération; il n'y a pas droit tant qu'il n'est pas soumis à cette condition de l'existence de tout gouvernement constitutionnel. Elle a été refusée aux deux Canadas. Quelle erreur de croire que nous vivons sous la constitution britannique! Nous en avons quelque chose, il est vrai, dans les formes, mais rien dans la substance. C'était un gouvernement quasi barbare, sans règles et sans principes, un gouvernement de pur arbitraire proclamé du haut du trône. Si la liaison avec la métropole pouvait faire le bonheur de la colonie, si elle pouvait la faire prospérer, il serait juste de faire durer une liaison qui néanmoins devrait inévitablement cesser par la suite des temps. Mais de pareils refus montraient que l'on exigeait une espèce de loyauté qui commandait la renonciation du bonheur du Canada à l'erreur, à l'orgueil et à l'avidité des fonctionnaires dans la métropole et dans la colonie. La loyauté, ainsi comprise et définie, avait reçu son coup de mort par la publication des rapports des commissaires, aussi peu hommes d'État qu'incapables, choisis pour cette mission; par la facilité avec laquelle le ministère avait accueilli des projets aussi injustes; mais la loyauté pour le Canada, toujours et dans toutes les circonstances, avait reçu le plus grand développement et une irrésistible vitalité.

Ce pays, cette Chambre avaient demandé un changement organique, et cette demande avait été ratifiée par le peuple. Rien ne changerait sa détermination. Elle était, dès lors, son droit qu'il devait obtenir ou conquérir, malgré les refus de trois diplomates qui par leurs ruses les plus mal ourdies, avaient entraîné le ministère anglais dans une carrière d'agressions hostiles qui le rendent odieux et ne faisaient que rendre plus inévitables les réformes voulues. Un léger examen des deux premiers rapports suffira pour se convaincre qu'ils ne respirent que les plus odieuses antipathies pour nous, les plus étroites prédilections pour les soi-disant «constitutionnels»; l'amour de l'arbitraire et de l'irresponsabilité chez les fonctionnaires; l'avidité la plus éhontée à grossir leurs salaires exorbitants; une ignorance absolue de l'état de notre société et de l'histoire de toutes les colonies anglaises; une profonde dépravation politique avec laquelle ils s'appuient sans cesse sur les distinctions d'origines, en vue d'attiser le feu destructeur des haines et des rivalités nationales et de s'en servir comme d'un levier politique, non pour élever et soutenir les intérêts communs et généraux de la société; mais pour écraser des partis l'un par l'autre, et l'un et l'autre tour à tour.

Dans le premier rapport, il était parlé d'une liste civile, chose hors d'ici inusitée dans les autres colonies, et qu'il défiait qui que ce soit de trouver sanctionnée par des autorités; mais parce qu'on avait une liste civile en Angleterre, on en concluait erronément qu'il en fallait une en Canada. Nous étions ici différemment situés. Les revenus avaient été établis par l'autorité légitime de cette Chambre, et sont perpétués et prélevés sous

l'autorité inconstitutionnelle d'actes impériaux, ce qui changeait l'aspect de la question. Les neuf dixièmes du revenu public dans toutes les colonies anciennes et modernes de l'Angleterre, ne sont prélevés que par de courtes périodes d'une ou deux années; les actes qui l'établissent, en fixent l'appropriation; il ne peut y avoir d'accumulation pour donner à des dépositaires infidèles comme les nôtres, une tentation irrésistible de piller; le gouvernement n'a donc ni motifs, ni moyens d'entrer en une lutte prolongée contre les privilèges de l'Assemblée qui, en ne renouvelant pas les actes de revenus, le laisserait sans ressources. Mais ici vouloir ajouter au malheur des recettes permanentes, le malheur de fortes appropriations permanentes, est une inique combinaison politique qui n'existe dans nulle des portions de l'Empire où a été introduit le système représentatif. Les commissaires ignorent-ils ces faits? Non, mais ils les taisent parce qu'ils étaient des esclaves titrés, chargés par leur mission de défendre tous les abus, qu'ils étaient les amis et les protecteurs de toutes les corruptions qu'a fait et fera naître un système vicieux. À la vue de l'or en caisse, ils se sont vus atteints de la maladie de tous les autres officiels : haine du peuple et convoitise d'argent. Le débat a roulé depuis 1818 sur la question d'appropriations annuelles ou non; trois actes ont sanctionné dans ce long espace de temps des appropriations annuelles; toutes les autres années, des vols plus ou moins gros de l'exécutif ont suppléé à des octrois légaux. Tous les employés sont souillés par le recelé d'effets dilapidés. Les commissaires auraient dû dire ceci aux ministres s'ils voulaient la réconciliation. La première recommandation du premier rapport tend à une augmentation du salaire du gouverneur, en face des projets de retranchement et d'économies que le pays demande à haute voix aux commissaires intrigant pour obtenir les arrérages. Plusieurs d'entre nous avons dit que pour l'avenir les appointements de presque tous les officiers devraient être diminués, à commencer par ceux du gouverneur. Ils nous ont dit oui, quand ils avaient écrit non. Ensuite, des contingents de 1800 £ pour le procureur général, un officier dont les rétributions étaient démesurément profuses pour la nature facile des devoirs qu'il remplit, ce fonctionnaire public, dont le salaire fixe avait été censé un équivalent de ses services, jusqu'à ce que les intrigues du présent juge en chef produisirent l'innovation illégale d'un tarif par le Conseil exécutif quand il y avait une Chambre d'assemblée pour lui donner près de 4 000 £ d'arrérages, auxquels il n'avait aucun droit, pour faire chaque procédure de procureur général, quoiqu'il eût accepté cette charge à laquelle nulle autre rémunération n'était attachée que les 300 £ de salaire; mais dans l'intervalle, il avait fait pendre un innocent, fait passer les actes monstrueux pour la meilleure préservation du gouvernement; frappé le pays de terreur; et de si grands services au despotisme ministériel lui ont fait prodiguer l'or du peuple et le patronage du gouvernement qu'il a exploité avec une égale avidité. Depuis plusieurs années, la Chambre a donné 1200 £ pour ce département. Elle donnera moins à l'avenir.

Les commissaires le savaient, et ils ne disent rien de tous ces faits. Ils ont l'insolence de recommander plus de profusion.

Les commissaires passaient encore à la recommandation de quelques pensions pour l'octroi desquelles, loin de donner de bonnes raisons, ils en donnent au contraire de bien mauvaises. D'aussi pitoyables que celle de remarquer qu'elles n'ont été octroyées que d'après une lettre du ministre colonial, comme toutes les autres qui sont payées ici. Nouvelle preuve qu'ils ne connaissent rien à l'histoire des difficultés financières du pays et qu'ils n'ont pas voulu l'apprendre. Puisqu'ils voyaient que la Chambre avait constamment voté certaines pensions et en avait refusé d'autres, ils devaient se demander quelle était la nature et la cause de cette distinction. Elle était facile à savoir et universellement connue dans le pays. Pour les pensions créées avant 1818, la Chambre, avec une rare générosité dans l'histoire coloniale, avait consenti à les payer toutes, quoique plusieurs ne fussent fondées que sur le démérite connu de ceux qui en jouissaient; qu'elles n'eussent été données que pour des actes qui méritaient flétrissure et punition, si le système représentatif, nullifié par les dispositions de l'Acte de 1791, avait eu sa force d'action légitime et constitutionnelle sur la marche du gouvernement. Depuis 1818, au contraire, le ministère ayant demandé que la colonie subvînt à toutes ses dépenses, c'était une usurpation monstrueuse et une insulte que des lettres du ministre créant des pensions ou des salaires sans les avoir obtenus de cette chambre.

Ils s'accaparent ensuite du tribunal des accusations publiques et recommandent comme digne de ces hautes fonctions le Conseil législatif, ce corps décrédité aux yeux du pays et privé de la confiance du peuple.

Dans le dernier rapport, il trouvait des plans de persécution propres à rendre le pouvoir encore plus odieux que par le passé : c'était par les plus méprisables sophismes qu'ils prétendaient établir le plus détestable despotisme, ces commissaires libéraux, ce bienveillant gouverneur! Le 7^e paragraphe de ce rapport était conçu en ces termes : «La première observation que ces demandes suscitent, est que la plupart d'elles outrepassent ce que la Chambre d'assemblée, en vertu de ses pouvoirs et privilèges constitutionnels, peut demander comme de droit, et particulièrement la demande relative au Conseil exécutif comporte un changement vital de la constitution à laquelle la Chambre elle-même devait son existence.» Il dit que cela était faux en principe; que le peuple de ce pays ne tenait pas son droit de représentation par un acte du Parlement, mais qu'au contraire c'était par le fanatisme persécuteur des vivandiers de l'armée en 1764, et par un Acte du Parlement en 1774, qu'il avait été suspendu. Le droit existait avant l'Acte de la constitution et appartenait au peuple comme sujets britanniques. Les commissaires s'appuyaient aussi beaucoup sur l'injustice qu'ils attribuaient à la suspension des subsides, comme affectant une classe méritoire d'officiers publics. Ils ne disaient pas que presque tous avaient démérité du pays, tandis que l'Assemblée avait déclaré en connaissance de cause

que, dans leur ensemble, ils formaient une faction corrompue, et que l'injustice particulière, s'il y en avait, devait céder à la correction générale des abus.

Dans quel esprit de mensonge éhonté, de déception calculée ont-ils osé dire et faire répéter à des ministres de mauvaise foi, que c'était pour la première fois que la Chambre, sans avoir aucun sujet de reproche contre l'administration, sans imputer aucun démérite à ceux qui devaient souffrir de ces refus, les privait de leurs justes salaires? Rien n'avait été changé dans un gouvernement dénoncé comme vicieux dans ses institutions, comme corrompu dans la grande majorité de ses membres, par une commission dont la présence était un nouveau grief, quand même ces membres par leurs intrigues n'auraient pas éclipsé tous les autres fonctionnaires avilis qu'ils venaient protéger. Les subsides avaient été refusés avant leur arrivée; ils n'avaient fait que rouvrir de nouveaux motifs de les refuser. Ils se sont étudiés dans chaque page de leur odieux rapport à exciter la malveillance des communes en invoquant contre nous des distinctions nationales, puis accusant méchamment la Chambre de les avoir suscitées. Il les défiait de citer un seul acte de la Chambre qui justifîât une telle accusation; néanmoins les commissaires avaient persisté à décrier ce qu'ils savaient être faux.

Combien les sentiments de M. Hume à ce sujet étaient vraiment généreux et britanniques et ceux d'un homme d'État, lorsqu'il mettait en garde les communes anglaises contre le danger imminent qu'elles ne fussent portées à abuser du droit du plus fort en se laissant entraîner dans leur penchant à favoriser injustement la minorité du pays parce qu'elle était d'origine britannique! Sur la question du Conseil électif, l'opinion des commissaires était formée et leur décision formulée avant leur départ d'Angleterre, mais ils avaient la turpitude d'avouer qu'il leur avait fallu dissimuler et supprimer la déclaration de leur refus, afin de surprendre et tromper les esprits, afin de pouvoir commencer avec quelque chance de succès une administration qui, disent-ils dans ces rapports, ne pouvait pas durer un jour, si nous n'avions pu décevoir, et à laquelle ils promettent succès et durée au moyen des nouveaux amis qu'ils lui ont gagnés. C'est à ceux contre qui est dirigée l'insulte à la repousser, bien mieux par des actes que par des paroles! Néanmoins, malgré d'aussi graves inconvénients éprouvés dans la pratique, y a-t-il un seul publiciste anglais qui ait proposé d'abolir cette disposition de son droit public? Tout en comparant ce moyen de réparation avec ceux qu'offrent les constitutions des divers états de l'Europe anciens et modernes, ne le regardent-ils pas comme infiniment supérieur à tous autres? Soit le despotisme de la dictature à Rome, le soulèvement recommandé et organisé dans plusieurs des républiques de la Grèce; ou les mouvements tumultueux des gouvernements absolus, où l'indignation publique tue pêle-mêle l'innocent et le coupable, assassine un despote, mais n'entame pas le despotisme. Pourquoi les hommes du pouvoir se livrent-ils aux abus? Pour avoir plus d'argent et toutes les jouissances qu'achète l'argent. Puisque cet amour désordonné est celui qui les écarte du sentiment de

respect pour les principes, c'est une belle combinaison politique que de le faire servir à les rappeler même par cet amour désordonné de l'argent au respect des principes de leur gouvernement. Le droit public anglais suppose que son premier magistrat est mieux averti des souffrances et du mécontentement des peuples par un refus de subsides que ne l'est le sultan par l'incendie d'un quartier de sa capitale : que [ce]lui qui a péché soit d'après ses inclinations naturelles, soit d'après les conseils de ses fonctionnaires, ses associés, sente l'intérêt et sente la gêne qu'ils éprouvent, et que tous deviennent intéressés au retour de l'ordre dans lequel, agissant régulièrement pour l'intérêt du grand nombre, ils soient régulièrement payés par les contributions produites par le travail du grand nombre. Ce sont les représentants des contribuables qui sont constitués les juges, seuls compétents à prononcer si les serviteurs du peuple, le roi et les magistrats méritent ou ne méritent pas de salaires.

Ce n'était pas aux trois avocats stipendiés pour défendre la troupe affamée des hurleurs officiels à leur dire : Persistez, fortifiez-vous dans votre haine du peuple et des représentants du Canada; vous n'êtes pas leurs magistrats, vous êtes la livrée du ministre; depuis longtemps il tord le peuple pour vous panser, vous paître et vous abreuver; la foi du gouvernement est enchaînée à vous garantir vos richesses; nous n'avons pas plus le vouloir que le pouvoir de troubler votre douce somnolence, riez et jouissez pendant que le peuple souffre et pleure. C'est le sort divers que vous a fait l'Angleterre, et nous sommes envoyés pour assurer la stabilité de ce régime. Que l'on ne nous vante plus la constitution anglaise, si elle n'est qu'un piège et un leurre; belle dans la théorie, hideuse dans la pratique; mais qu'alors on nous permette de dire que nous avons été des dupes, quand l'on nous a invités à la défendre, les armes à la main. Que nous avons eu deux fois le tort immense de le faire; que nous nous en repentons amèrement; que jamais nous ne pourrions retomber dans la même trahison contre les droits et le bonheur du Canada, s'il est vrai que sa législature, que ses représentants n'ont pas les mêmes moyens constitutionnels qu'ont les communes d'obtenir la réparation des griefs; s'il est vrai que nous n'avons la théorie de la constitution anglaise qu'en temps de guerre; mais qu'en pratique nous n'avons rien de la constitution anglaise, comme le proclament Bond Head, Glenelg et Stephen, et Russell et tous les hommes inattentifs qui se sont laissé aveugler par les conseils de tyrans pervers et mal intentionnés pour entraîner le ministère dans leur plan de détruire la représentation, soit en lui arrachant le contrôle des deniers, soit en la supprimant comme pour opprimer ou pour intimider. Des commissaires faux et trompeurs lui ont conseillé de le faire et lui ont présenté le tableau séducteur des revenus de la 14^e s'élevant en 1834 à plus de 39 000 £, mais par une réticence honnête comme tout le reste de leur conduite, ils n'ont pas ajouté qu'ils étaient déjà tombés à 18 000 £, et que l'on pouvait prévoir qu'il était en progression décroissante. La première année de la combi-

naison contre le revenu qu'a fait naître l'injustice de lord Russell, quoiqu'elle n'ait eu aucun effet sur les envois du printemps, en aura sur ceux de l'automne.

Ce revenu tombera dès cette année à 12 ou 10 000 £, et à moins encore par la suite. Tels étaient les moyens efficaces qu'ils avaient de prévenir les dilapidations des fonds publics, en tarissant la source des revenus. Aussi mauvais calculateurs politiques que financiers, ils avaient de plus prédit que, pourvu que de grandes majorités dans la Chambre des communes pussent appuyer leurs projets et applaudir à leurs étiques conceptions, le peuple prosterné devant ses persécuteurs se bornerait à compter les suffrages sans peser les raisons. C'est ce moyen de déception, plus que tout autre, qui a entraîné une portion du ministère à violer nos droits constitutionnels, mais aussi quand ceux qui étaient opposés à ces mesures ont pour eux l'expérience qui leur prouve que les commissaires n'ont pas su mieux prévoir que connaître le véritable état du pays, n'en concluront-ils pas qu'il est non seulement plus recommandable, mais même plus profitable d'être justes que puissants. Notre résistance constitutionnelle augmentera les dépenses de la métropole dans la colonie en même temps que les profits de son commerce et le montant de ses revenus y diminueront. Nous lui en pouvons et lui en devons rendre la possession onéreuse, puisqu'elle veut rendre onéreuse notre situation. On avait essayé sous lord Aylmer à opérer un changement favorable au pays, dans le personnel du Conseil législatif. Les nominations de lord Aylmer s'étaient faites, lorsqu'il avait une sphère étendue dans laquelle il pouvait choisir des personnes propres à remodeler cette seconde Chambre dans les intérêts de la réforme. Toutes les autorités en Angleterre auraient alors repoussé avec mépris la suggestion qu'il devait être organisé en vue de favoriser les intérêts ou les préjugés d'aucune section de la population. C'est le Conseil lui-même qui après avoir été remodelé, a révélé la bassesse de ces prédilections et de ses antipathies; s'est déclaré l'organe et l'instrument passif d'une faction, s'est voué à fomenter et protéger des distinctions nationales comme élément à conserver et d'après lequel le gouvernement devait être constitué comme si les maux de l'Irlande et l'opprobre de l'Angleterre ne les avaient pas suffisamment avertis que ce principe était une inspiration de l'enfer remplissant leur cœur et maîtrisant leur volonté. Le lord Gosford et ses officiers, et le lord Glenelg sont tombés sous l'empire des mêmes puissances de ténèbres, lorsqu'ils ont accueilli l'inique distinction.

L'un formula sur cette monstrueuse assertion, le refus de rendre le Conseil électif; l'autre dit dans les débats que nos dissensions ne sont pas une lutte de principes, mais d'origines; et tous deux expliquent ainsi que c'est en vue de cette distinction qu'ils compteront pour rien la majorité réformiste, pour tout la minorité conservative; et que les prétendues réformes qu'ils projettent ne seront et ne peuvent être effectuées par eux qu'en opposition aux lois de la justice et de la nature pour faire triompher celle de Machiavel : diviser et régner. Il n'est plus donné à lord Gosford de pouvoir faire naître la

confiance dans un Conseil de son choix. Il a trop rétréci, par sa corruption et sa politique toute fausse et machiavélique, le cercle dans lequel il pouvait faire ses choix en vue du bien général et sans distinction d'origines.

Les commissaires dans leur rapport recommandaient la révocation de l'Acte [de] 1^{re} et 2^e Guill. IV, comme mesure coercitive, mais les ministres tout violents qu'ils fussent, tout désireux d'asservir et d'opprimer le pays, ne le firent pas; le gouverneur et ses collègues avaient été plus loin que le lord Russell, et leurs recommandations, quoique rejetées, n'en avaient pas moins tout l'odieux de la tentative d'établir un gouvernement anti-britannique et arbitraire.

Pour ressusciter, comme le proclame O'Connell, le système exterminateur, mais exterminé de l'Irlande, et l'asseoir triomphant et appuyé sur les baïonnettes en Canada, le lord Gosford vient de garnisonner sous l'impression des mêmes terreurs et la même soif des mêmes vengeances qui animent les bourreaux de l'Irlande. Quiconque entrera au Conseil, il faut qu'il soit un homme dépravé, qui ne comprendra pas qu'il n'y entre qu'en compagnie avec une majorité destinée, comme par le passé, à n'être qu'un écran transparent entre le peuple et le charlatan, puisqu'il fait mouvoir ses automates de Downing Street. Il y a trois ans, des listes de personnes avaient été données au Bureau colonial en vue d'effectuer un rapprochement entre les deux Chambres. Telles n'étaient point les vues du ministre : il ne s'en était pas servi lorsqu'elles étaient propres à produire ce résultat. Il va s'en servir lorsqu'il les a rendues propres à produire un résultat opposé. L'intrigue n'a depuis lors cessé d'assiéger les plus vaniteuses et les plus incapables d'entre ces personnes pour les détacher de la cause du peuple. Elles étaient indiquées comme appartenant à la majorité; elles seront choisies comme appartenant à la minorité et qualifiées par cette circonstance à faire durer le jeu ruineux et frauduleux que tous les ministres et tous les gouverneurs, sans une seule exception, depuis 1792 jusqu'à ce jour, ont joué contre le pays en organisant les deux Chambres pour une lutte perpétuelle qui fait leur lucratif amusement; que gênerait et détruirait de suite un Conseil électif. Tous les hommes influents du pays ont appuyé cette demande. L'administration l'a répudiée, et quiconque accepte ce don *corrompeur* de cette administration corrompue, n'est et ne peut être, quelque illusion dont il cherche à se bercer lui-même ou à bercer ses concitoyens, qu'un renégat politique qui a abjuré ses croyances passées.

Pour contempler la fastueuse présentation d'un jour d'ouverture du Parlement, le gouverneur nous renvoie par forme de supplément, à son premier discours d'ouverture, et assure avec la plus naïve ingénuité que tout ce qu'il promet dès lors, il le promet encore, et pendant encore longtemps le promettra. Il faut qu'il soit un bien complaisant admirateur de son œuvre, de son premier-né, de son enfant chéri, pour rappeler des engagements qu'il a tous violés. Après de si libérales promesses et de si mesquines distributions de réforme, il faut une foi bien robuste, une confiance en soi et un mépris des

autres bien grand pour s'appuyer sur les lettres de change depuis longtemps protestées, avec l'espoir de trouver les fonds avec lesquels on veut recommencer un commerce florissant. Il n'y a pas de trésor intarissable quand on le prodigue sans choix et sans retenue. Les constitutionnels viennent-ils en députation lui dire : Tout est bien et nous ne voulons aucun changement; Milord répond : Regardez-moi, la sincérité n'est-elle pas peinte dans tous mes traits, elle est de mon essence, lisez mon premier discours, il doit vous satisfaire. Les réformistes viennent-ils dire : Tout est mal, il faut de grandes réformes; Milord répond : Croyez-en un ami qui vient de loin pour vous assurer qu'il vous est dévoué; donnez-lui un peu de confiance et beaucoup d'or en retour, c'est le moins; lisez mon premier discours, il doit vous satisfaire. À la première vue, un léger vernis donna la couleur de l'or à son plomb, une légère friction a fait reconnaître depuis longtemps que sa monnaie était de bas aloi. Le commissaire a démasqué le gouverneur, qui espérait que les rapports de sa commission ne deviendraient pas publics. Mais ce commentaire a ruiné, auprès de quiconque n'est pas acheté, et le discours et le discoureur.

L'honorable orateur entra ici un examen très étendu des résolutions de lord John Russell, qu'il critiqua avec sévérité, et conclut ainsi : Qu'il était clair que la Chambre devait persister dans la marche sage qu'elle avait suivie. Le ministère pouvait sans se contredire revenir sur ses pas; il pouvait le faire sans se compromettre, en répudiant les erreurs des commissaires; mais la Chambre, élue pour demander les réformes nécessaires, devait persister dans ses demandes. Chanceler serait trahir l'ordre et les vœux de ses constituants, sacrifier et leurs droits et son honneur.

Non contents de destituer les officiers de milice et les magistrats qui n'avaient pas voulu se soumettre aux ukases du gouverneur, l'administration, par son procureur général, Ogden, dénonçait au grand jury le D^r Duchesnois de Varennes et plusieurs citoyens des Deux-Montagnes, qui avaient méprisé la fameuse proclamation en la déchirant! Quel crime! Mais le grand jury avait rejeté les accusations. Alors Ogden répète de suite, cour tenante, les mêmes accusations, lui-même *ex officio*! MM. La Fontaine, Cherrier, Charles Mondelet, présents, protestent contre les prétentions du procureur général, et le tribunal tourne la question en renvoyant les accusés au terme suivant, moyennant cautions.

Le peuple, de son côté, réélisait tous ces officiers de milice et tous ces juges de paix proscrits pour leur patriotisme.

Des élections partielles pour remplacer des membres décédés, choisissaient Ludger Duvernay pour Lachenaie, et mon cousin André-Benjamin Papineau pour Terrebonne.

* * *

La Minerve du 14 septembre : M. Papineau eut occasion de visiter, il y a quelques jours, Saint-Hyacinthe. À son arrivée dans ce village, les citoyens s'assemblèrent en un instant et se rendirent, musique en tête, auprès de l'homme du peuple pour le féliciter sur sa venue parmi eux, ce qu'ils firent de la manière la plus cordiale et la plus enthousiaste. Ils se rendirent ensuite dans un autre quartier du village, vis-à-vis une auberge où, l'on ne sait trop comment ni pourquoi, se trouvait sir John Colborne. S'attendant sans doute à un compliment semblable à celui que venait de recevoir l'honorable orateur, les gens de la maison ouvrirent les fenêtres, mais quel dut être leur désappointement lorsque la foule se mit à crier : «Vive Papineau! À bas Colborne et Gosford!» Le même soir, on fit au commandant des Forces de Sa Majesté au Canada un charivari affreux. Le lendemain, au point du jour, sir John et sa suite décampèrent! Les braves et dignes patriotes de l'endroit se proposaient de planter un mai sur la place publique en face de l'église, en l'honneur du grand réformiste canadien. J'étais avec mon père dans ce voyage à Saint-Hyacinthe et retour. Il reprocha à ses amis devant moi ce charivari à Colborne. Il ne fallait pas irriter le vieux tigre, qui s'en vengea en effet à Saint-Eustache, au Grand Brûlé et sur les échafauds de Montréal! Le mât de liberté fut aussi planté avant notre départ.

Nous sommes fâchés de n'avoir pu encore nous procurer des détails circonstanciés sur le dernier voyage de l'honorable L.J. Papineau à Saint-Hyacinthe. Il paraît que M. l'orateur était allé conduire un jeune fils au collège. Plusieurs personnes de la Rivière Chambly ayant appris la présence de l'orateur à Saint-Hyacinthe se rendirent au-devant de lui et le prièrent de passer par Saint-Denis, d'où on l'accompagna jusqu'à Verchères. Lundi matin, les principaux citoyens de cette dernière paroisse s'assemblèrent et prièrent M. Papineau de leur permettre de l'escorter jusqu'à Varennes, où ils se trouvèrent plus de 100 voitures et un concours immense de personnes. Presque toutes les maisons du village étaient pavoisées d'étendards, de guirlandes de fleurs et de branches d'érable. M. l'orateur descendit chez le seigneur de la paroisse, P. Lussier¹⁷², écrivain, et fut reçu au milieu des transports d'allégresse et des plus vifs applaudissements. Ayant été prié d'adresser la parole à la multitude, il le fit avec ce calme, cette précision et cette éloquence que ses plus grands ennemis n'ont encore osé lui disputer. L'orateur s'étendit sur les affaires du pays en général, et particulièrement sur les dernières scènes désagréables dont le village de Varennes a dernièrement été le théâtre, sur les poursuites vexatoires dirigées contre plusieurs citoyens de Varennes, et surtout sur celles qu'on fait subir au D^r Duchesnois.

L'honorable orateur fut ensuite reconduit en triomphe et avec le même enthousiasme jusqu'à Montréal. Les marques d'approbation qui suivent partout les pas de l'honorable orateur de la Chambre d'assemblée, dans tous les lieux où il passe, l'enthousiasme qui se manifeste partout à son approche en disent plus que des volumes. Le gouvernement fermera-t-il encore longtemps les yeux sur l'esprit de réforme qui agite le pays? Peut-il se

méprendre encore longtemps sur les sentiments de la presque totalité de la population canadienne? Que faut-il donc faire pour lui ouvrir les yeux?

* * *

Adresse des Fils de la Liberté aux jeunes gens des colonies de l'Amérique du Nord

Frères, lorsque des événements urgents dans les affaires d'un pays nécessitent que les citoyens se forment en association, le respect dû aux opinions de la société demande de leur part une déclaration explicite des motifs qui les ont induits à se coaliser, et des principes qu'ils ont l'intention d'établir au moyen de leur organisation.

Nous considérons, après le privilège qui appartient à chaque individu d'agir par et pour lui-même, que l'homme possède dès l'origine de la société, le droit d'unir son énergie à celle de ses semblables pour leurs intérêts ou défense mutuels; et par conséquent que le droit d'association est aussi sacré et inaliénable que le droit de liberté personnelle. Nous maintenons que les gouvernements sont institués pour l'avantage et ne peuvent exister avec justice que du consentement des gouvernés, et que, malgré tout changement artificiel ou accidentel qui survienne dans les affaires humaines, un gouvernement de son choix n'en est pas moins un droit inhérent au peuple. Comme ce droit ne peut être aliéné, on peut donc en aucun temps le revendiquer et le mettre en pratique. Tous les gouvernements étant institués pour l'avantage de tout le peuple, nullement pour l'honneur ou le profit d'un seul ou plusieurs individus, toute prétention de gouverner d'après une autorité divine ou absolue, réclamée par un, par plusieurs ou par même une classe particulière d'hommes, est blasphématoire et absurde, tout comme il est monstrueux de l'enseigner et dégradant de l'admettre. L'autorité d'une métropole sur une colonie ne peut exister qu'aussi longtemps que cela peut plaire aux colons qui l'habitent; car ayant été établi et peuplé par ces colons, ce pays leur appartient de droit, et par conséquent peut être séparé de toute connexion étrangère, dès que les inconvénients résultant d'un pouvoir exécutif situé au loin et qui cesse d'être en harmonie avec une législature locale, rendent une telle démarche nécessaire à ses habitants, pour protéger leur vie, leur liberté, leur prospérité.

En prenant le titre de «Fils de la Liberté», l'association des jeunes gens de Montréal n'a nullement l'intention d'en faire une cabale privée, une junta secrète, mais un cadre démocratique plein de vigueur, qui se composera de toute la jeunesse que l'amour de la patrie rend sensible aux intérêts de son pays, quelle que puisse être d'ailleurs leur croyance, leur origine et celle de leurs ancêtres.

Les raisons qui dans la conjoncture actuelle appellent impérieusement toutes les classes, mais plus spécialement celle des jeunes gens, à la vie active et à un dévouement héroïque à la cause de leur pays, sont nombreuses et imposantes.

Lors de la cession de cette province, en 1763, en vue de consolider la puissance britannique sur les bords du Saint-Laurent, certains droits de propriété, de religion et de gouvernement avaient été garantis aux Canadiens, et confirmés plus tard, en 1774, alors que la noble révolution des États américains rendait des concessions aux nouveaux sujets de l'empire d'une politique urgente. Les succès brillants des États-Unis et le mouvement entraînant de la révolution française ayant donné à l'Angleterre lieu de trembler pour les possessions qui lui restaient en Amérique, elle passa en 1791 l'Acte constitutionnel qui divisa la province en Haut et en Bas-Canada, et établit une assemblée représentative pour chacun d'eux. En 1812, la conciliation devient de nouveau une mesure de nécessité à raison de la déclaration de guerre par les États-Unis. Ces époques de danger ont été pour le Canada des périodes de justice apparente, pendant que celles intermédiaires ainsi que celles qui ont suivi ne nous fournissent qu'une longue histoire d'injustices, d'atrocités et d'usurpations répétées¹⁷³. C'est ainsi que nous avons vu des administrations britanniques affichant une lâcheté et une perfidie tout à fait indignes d'une puissante nation, ne cesser de leurrer le peuple canadien de promesses pleines de déception, et cela dans des temps de nécessité pressante qui, aussitôt la crise passée, ne rougissaient pas de recourir à toutes sortes d'expédients pour différer ou éviter d'accomplir les engagements les plus solennels.

Après soixante-dix-sept années de domination anglaise, nous sommes portés à regarder notre pays dans un état de misère, comparé aux républiques florissantes qui ont eu la sagesse de secouer le joug de la monarchie. Nous voyons les émigrés des mêmes classes venir de l'autre côté de la mer, misérables chez nous, heureux du moment qu'ils ont joint la grande famille démocratique, et nous faisons tous les jours la triste expérience que c'est uniquement à l'action délétère du gouvernement colonial que nous devons attribuer tous nos maux. Une prétendue protection a paralysé toute notre énergie. Il a conservé tout ce qu'il y avait de défectueux dans nos anciennes institutions, désorganisé le présent état de la société, contrecarré la libre opération de ce qu'il y avait de bon et entravé toutes les mesures de réforme et d'amélioration.

Pendant que chacun des townships, répartis sur l'immense territoire de nos voisins, a l'avantage d'être sagement gouverné par une libre démocratie, laquelle est formée dès l'enfance à étudier la politique, à se fier à elle-même, et à agir avec énergie, nous, nous sommes abandonnés à la merci et au contrôle d'un gouvernement dans lequel le peuple n'a aucune voix, dont l'influence tend à corrompre la vertu publique dans sa source, à décourager l'esprit d'entreprise et à anéantir l'impulsion généreuse de tout ce qui peut conduire avec efficacité à l'avancement et à la prospérité de notre pays.

Une légion d'officiers nommés sans l'approbation du peuple auquel ils sont la plupart opposés et jamais responsables, pendant qu'ils prennent leur charge durant le bon plaisir d'un exécutif sans responsabilité, est maintenant en autorité au-dessus de nous, avec des salaires énormément disproportionnés tant à nos moyens qu'à leurs services, de sorte que ces emplois semblent créés plutôt pour des intérêts de famille ou d'élévation personnelle, que pour l'avantage du peuple ou pour satisfaire à ses besoins.

Le procès par jurés que nous avons appris à regarder comme le palladium de nos libertés, est devenu une belle illusion, un instrument de despotisme, puisque les shérifs, créature de l'exécutif, dont ils dépendent journellement pour leur continuation dans une charge à laquelle sont attachés d'énormes émoluments, ont la liberté de choisir et de nommer tels jurés qu'il leur plaît, et peuvent devenir par là même les arbitres du peuple dans les poursuites politiques intentées par ses oppresseurs.

Des biens-fonds d'une valeur immense, donnés par un gouvernement sage et prévoyant ou par des individus distingués par leur générosité au ci-devant ordre des Jésuites et consacrés par eux uniquement pour le bienfait de l'éducation, ont été détournés d'un objet aussi louable, pour servir d'instruments de corruption et stipendier des officiers inutiles et presque toujours répréhensibles, pendant que les enfants de la province, privés des fonds destinés à leur instruction, ont vieilli sans pouvoir profiter de ce bienfait, pour s'entendre reprocher plus tard leur défaut d'éducation. Nos terres publiques, défendues pendant deux guerres consécutives par la bravoure des habitants du pays, mises ensuite en valeur par des communications ouvertes avec beaucoup de fatigues, et par des établissements étendus jusque dans les déserts, ont été vendues ou données, au mépris de nos représentations, à une compagnie de spéculateurs vivant de l'autre côté de l'Atlantique, ou partagées entre des parasites officiels qui, par motifs d'intérêts, se sont combinés en une faction pour étayer un gouvernement corrompu, ennemi des droits et opposé aux désirs du peuple, pendant que nos pères, nos parents, nos frères colons n'éprouvent que des refus ou sont incapables de se procurer de ces terres en friche pour s'y établir.

Des lois sur la tenure des terres, tout à fait inapplicables à la condition du pays, injustes dans leur opération, nous ont été imposées par un Parlement étranger qui, pour favoriser des intérêts privés et d'une nature sinistre, s'est arrogé le pouvoir de la législation intérieure, laquelle appartient uniquement à la législature de la province.

Des règlements de commerce pour cette colonie, adoptés dans un parlement étranger, sont actuellement en force contre notre consentement. Par là nous nous trouvons bornés à de certains débouchés et privés des moyens d'étendre notre commerce à tous les ports du monde, lorsque les marchés de la Grande-Bretagne ne sont pas aussi avantageux à la disposition de nos produits : de là l'impuissance et l'inertie de nos entreprises commerciales.

La représentation du pays est devenue un objet insigne de moquerie. Un exécutif corrompu a constamment travaillé à faire de notre Chambre d'assemblée un instrument propre à infliger l'esclavage à ses constituants; et, voyant qu'il ne réussissait point dans son infâme projet, il a rendu son action impuissante par des prorogations ou des dissolutions fréquentes, ou en refusant la sanction à des lois essentielles au peuple et qui avaient été passées à l'unanimité de ses représentants.

Un Conseil législatif dont les membres sont à la nomination d'une autorité ignorante des affaires de la colonie, et résidant à une distance de 3 000 milles, composé en grande partie de personnes qui n'ont aucune sympathie avec le pays, existe encore actuellement comme un écran impuissant entre les gouvernants et les gouvernés, toujours prêt à nullifier toutes les tentatives d'une législation utile. Un Conseil exécutif, nommé de la même manière, dont l'influence a empoisonné le cœur de chaque gouverneur successif, demeure encore intact, protégeant le cumul des places et tous les abus qui se rattachent à chaque département public. Un gouverneur aussi ignorant que ses prédécesseurs, et qui, à l'exemple de chacun d'eux, s'est fait partisan officiel, conduit la machine gouvernementale pour l'avantage du petit nombre, peu soucieux des intérêts de la majorité, ou même déterminé à susciter des entraves.

Nos griefs ont été fidèlement et à maintes reprises soumis au roi et au Parlement du Royaume-Uni, dans des résolutions passées par des assemblées primaires et par nos représentants assemblés en parlement, et dans les humbles pétitions de toute la nation. Nous avons fait entendre nos remontrances avec toute la puissance des arguments et avec toute la force morale de la vérité. Aucun remède n'a été mis à effet, et à la fin, lorsque la tyrannie de ceux qui sont investis du pouvoir dans la province s'est accrue à un point insupportable par l'impunité qui leur est assurée, une mère patrie ingrate prend avantage d'un temps de paix générale, pour nous forcer à fermer les yeux et à approuver notre propre avilissement, en nous menaçant de se saisir avec violence de nos revenus publics, au défi des droits naturels et de tous les principes de la loi, de la politique et de la justice.

L'état actuel de dégradation de notre pays étant le résultat de trois quarts de siècle d'un chaleureux dévouement à la connexion avec l'Angleterre, et d'une confiance trompée dans l'honneur britannique, ce serait nous montrer criminels et nés pour la servitude que de borner notre résistance à de simples représentations. Les perfides projets des autorités britanniques ont brisé tous les liens de sympathie avec une mère qui se montre insensible. Une séparation est commencée entre des parties dont il ne sera jamais possible de cimenter l'union de nouveau, mais qui se poursuivra avec une vigueur croissante, jusqu'à ce qu'un de ces événements inopinés et imprévus, tels qu'il s'en offre de temps à autre dans la marche des temps actuels, nous ait fourni une occasion favorable de prendre notre rang parmi les souverainetés indépendantes de l'Amérique. Nous avons

laissé échapper deux superbes occasions : tenons-nous tous préparés pour une troisième. Une destinée toute pleine de gloire est réservée à la jeunesse de ces colonies. Nos pères ont passé une longue carrière de vexations à lutter journellement contre toutes les phases du despotisme. En laissant ce monde, ils nous ont légué un héritage qu'ils ont travaillé à agrandir au prix de tous les sacrifices dictés par le patriotisme. À nous est confiée la tâche de poursuivre leurs sublimes projets, et d'affranchir de nos jours notre bien-aimée patrie de toute autorité humaine autre qu'une intrépide démocratie assise au milieu de son sein.

Avec une perspective aussi encourageante sous les yeux, avec une responsabilité aussi élevée que celle qui repose sur nous, il est de notre devoir impérieux de laisser de côté toutes les folies de la jeunesse et de nous livrer tout entier à la considération de la politique, des besoins et des ressources de notre pays; d'augmenter sa richesse en encourageant ses manufactures et ses produits; de lui conserver toute sa vigueur en discontinuant de consommer tous les articles importés de par-delà la mer; mais, par-dessus tout, de nous accoutumer à faire continuellement des sacrifices et à tellement retrancher nos dépenses personnelles, en évitant l'excès et le superflu qu'il nous soit donné d'amasser des moyens de nous supporter les uns les autres dans la lutte pour la vie et la liberté dans laquelle nous devons tôt ou tard nous trouver engagés lorsque sera arrivé ce jour glorieux qui nous verra sortir d'un long et obscur esclavage, pour jouir de l'éclat de la lumière et de la liberté.

En conséquence, nous, les officiers et membres du comité de l'Association des Fils de la Liberté dans Montréal, en notre propre nom, ainsi qu'au nom de ceux que nous représentons, nous nous engageons solennellement envers notre patrie maltraitée, et envers chacun de nous, à dévouer toute notre énergie et à nous tenir prêts à agir, suivant que les circonstances le requerront, afin de procurer à cette province un système de gouvernement réformé, basé sur le principe d'élection; un gouvernement exécutif responsable; le contrôle par la branche représentative de la législature sur tous les revenus publics de quelque source qu'ils proviennent; le rappel de toutes les lois et chartes passées par une autorité étrangère et qui pourraient empiéter sur les droits du peuple et de ses représentants, et spécialement celles qui ont rapport à la propriété et à la tenure des terres appartenant soit au public soit aux individus; un système amélioré pour la vente des terres publiques, aux fins que ceux qui désireraient s'y établir puissent le faire avec le moins de frais possible; l'abolition du cumul des places et de l'irresponsabilité des officiers publics, et une stricte égalité devant la loi pour toutes les classes sans distinction d'origine, de langue ou de religion. Confiants dans la providence et forts de notre droit, nous invitons par les présentes tous les jeunes gens de ces provinces à se former en associations dans leurs localités respectives, afin d'obtenir un gouvernement juste, peu dispendieux et responsable, et assurer la sécurité, la défense et l'extension de nos libertés communes.

Montréal, 4 octobre 1837

Signé des officiers et du Comité de régie :

André Ouimet, président
 Jean-Louis Beaudry, vice-président
 Joseph Martel, vice-président
 Jacques-Guillaume Beaudriau, trésorier
 George-Henri-Édouard Therrien, secrétaire des minutes
 Georges Boucher de Boucherville, secrétaire correspondant.

Ce noble document fut rédigé en anglais par Thomas Storrow Brown, puis traduit assez mal en français. J'ai ici un peu corrigé cette traduction. Ce fut en conséquence de cette œuvre que nous choisîmes M. Brown pour notre chef militaire, ce qui eut pour lui le terrible résultat, le 6 novembre, d'être en butte aux coups acharnés des Dorics, d'y perdre un œil et, plus tard, la vue entière.

Le 12 octobre 1837, l'agitation était certainement grande dans tout le pays, l'irritation profonde excitée qu'elle était par les destitutions et les provocations de l'exécutif; mais rien ne s'y était passé qui eût la moindre tendance à de la rébellion, rien qui ne fût très constitutionnel et légal; et ce même 12 octobre 1837, néanmoins, le traître Gosford écrivit au Bureau colonial pour recommander la suspension de la constitution! Des dépêches récemment publiées constatent ce fait important.

Le gouverneur, comme pour narguer le peuple après l'avoir outragé par ses destitutions, ajoutait au Conseil législatif : Charles-Clément Sabrevois de Bleury, Janvier-Domptail Lacroix, John Neilson, A.M. de Salaberry, John Pangman, Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville, John M. Fraser, E. Caron, Amable Dionne.

Au Conseil exécutif : Pierre-Dominique Debartzch, Louis Panet, [George] Pemper-ton, William Sheppard, F.A. Quesnel.

D'ex-représentants du peuple, répudiés par lui aux dernières élections, et des représentants de la nouvelle clique tory que l'ancienne repoussait avec mépris et ne voulait pas embrasser. C'était là les fruits de la «conciliation» que Gosford et ses co-commissaires avaient tant cultivés et arrosés, sans parler du juge qui avait jadis présenté les 92 Résolutions!

Dans le principe, l'Association des Fils de la Liberté avait été formée pour répandre les connaissances politiques parmi la jeunesse et lui donner de bonne heure le goût des affaires publiques. Mais bientôt le plan avait été modifié, de manière à en faire tout à la fois une société civile et militaire. Le dimanche, toutes les sections se réunissaient et étaient *drillées* publiquement, mais sans armes, aux environs de la ville. Dans la se-

Mémoires d'un Patriote

maine, chaque section se *drillait* dans des maisons ou dans des cours privées. Au civil nous avons aussi ouvert des écoles politiques, clubs de discussions et chambres de lecture. Le premier lundi de chaque mois, nous devions avoir assemblée générale civile de la société. Nous étions divisés en six sections, selon les quartiers ou faubourgs de la ville, et le nombre total des membres s'élevait à près de 2 000. La section civile et son chef se changeaient suivant l'occasion en bataillon et colonel. Dimanche le 22, nous nous *drillâmes* sur la côte à Barron, haut de la rue Saint-Denis, au-dessus de l'évêché. Vers 3 h, je quittai la place, me rendis chez nous, montai en voiture avec mon grand-oncle Ignace Robitaille¹⁷⁴, un vieux patriote enthousiaste à qui nous reprochions souvent en badinage son penchant pour les fêtes du chevalier Craig, à l'époque de sa jeunesse où il brillait parmi les élégants et les merveilleux. Nous allâmes coucher à Verchères, chez l'oncle curé, où nous arrivâmes vers 8 h.

* * *

Le lendemain matin, le 23, nous entrions à Saint-Charles vers 10 h. Tout était en mouvement et le monde y arrivait en foule. Nous nous rendîmes chez le D^r Duvert, que mon oncle connaissait intimement. L'assemblée devait se tenir dans une prairie, voisine de sa maison, et, lorsque nous passâmes, on achevait d'y élever, sur le chemin, une colonne de bois, sculptée, blanche et dorée, d'environ 15 pieds de haut, surmontée d'une lance et d'un bonnet de liberté, entourée dans son fût d'un faisceau de flèches, d'un sabre et d'un casse-tête. Sur le piédestal étaient peintes des feuilles d'érable et l'inscription en lettres d'or : «À Papineau, ses compatriotes reconnaissants».

Nous allâmes ensuite faire visite à M. Louis C. Duvert, notaire, frère du docteur et son voisin. En y entrant, j'aperçus mon père, qui fut surpris de me voir parce qu'il ne savait pas, lorsqu'il quitta Montréal, que je me proposais de venir à cette assemblée. Vers 1 h, elle s'organisa par le choix des officiers suivants : D^r Wolfred Nelson, président, Joseph-Toussaint Drolet, M.P.P. et D^r François C. Duvert, vice-présidents, Jean-Philippe Boucher-Belleville et Amury Girod, secrétaires. La plate-forme ou tribune, sur laquelle se tenaient ces officiers et les orateurs, était entourée de sapinages et de branches d'érable, et au-dessus était suspendue en draperie une pièce d'étoffe du pays portant l'inscription : «Manufactures canadiennes». Mon père et la plupart des chefs, comme le peuple, étaient vêtus d'étoffes du pays. Il y a longtemps déjà que je n'en porte pas d'autres. Du milieu de la foule s'élevaient un grand nombre de drapeaux et de bannières, avec des inscriptions et emblèmes. Toutes les maisons du village en étaient aussi ornées. Il y avait un corps de miliciens sous les armes, faisant à chaque résolution retentir l'air de volées de mousqueterie et d'artillerie. Il était commandé par les capitaines Jalbert et La-

parre, de Saint-Denis. Je m'approchai du premier et, examinant son sabre, je lui dis : «Capitaine, voilà un beau sabre!»

– Oh! oui, dit-il, bel et bon. Il a déjà servi contre les ennemis, en 1812, et il servira encore s'il le faut.

Il y avait 7 à 8 000 personnes présentes et il y en aurait probablement eu beaucoup plus, si le temps et les chemins eussent été meilleurs. Ces derniers surtout étaient affreux.

Après l'assemblée, les miliciens et une foule des jeunes gens se rendirent en procession devant la colonne. Le D^r Wolfred Nelson leur fit un discours approprié. Après quoi, ils la saluèrent d'une volée de mousqueterie et vinrent tour à tour mettre la main dessus, en jurant de vivre et de mourir pour la cause de la Liberté et de la Patrie.

Grande assemblée de la confédération des Six Comtés. Je copie de *La Minerve* : L'assemblée du 23 octobre courant à Saint-Charles fera époque dans l'histoire du Canada. Les habitants les plus marquants des six comtés ont fait preuve de patriotisme, de zèle et d'union; ils se sont montrés dignes de leur patrie et ils ont réalisé les espérances des bons patriotes. Honneur donc à ces braves et dignes citoyens! Chacun paraissait pénétré de l'importance des travaux du jour. À midi précis, un coup de canon ayant été tiré, les citoyens réunis des six comtés dont la population est un sixième de celle de toute la province, s'approchèrent en même temps que les délégués des différentes paroisses.

Le local choisi pour cette magnifique réunion se trouvait précisément voisin de la demeure du fameux renégat Debartzch. En tête de la phalange patriote se trouvait le grand réformiste l'honorable M. Papineau, habillé en étoffe du pays. Arrivé sur le terrain, M. Papineau fut salué par la décharge d'une centaine de fusils et des coups de canon.

La réunion présentait le coup d'œil le plus magnifique. Une compagnie d'environ cent miliciens sous les armes se tenait derrière l'estrade, disposée dans le plus bel ordre, sous le commandement des braves capitaines Jalbert et Lacasse, deux des officiers démis par lord Gosford, mais élus depuis par et pour le peuple. Une foule de drapeaux et de bannières flottaient dans les airs et faisaient lire, entre autres, ces inscriptions : «Fuis, Gosford, persécuteur des Canadiens! Vive Papineau et le système électif! Honneur à ceux qui ont renvoyé leurs commissions et à ceux qui ont été démis; infamie à leurs successeurs! Nos amis du Haut-Canada, notre force est dans notre union! Honneur aux braves Canadiens de 1813, le pays espère encore leur secours! Indépendance! Conseil législatif, avec tête de mort et os en sautoir. Les Canadiens meurent, mais ne savent pas se rendre! Liberté, nous vaincrons, ou mourrons pour elle! Nos enfants maudiront la mémoire de John Russell!»

On remarquait avec satisfaction tous les principaux citoyens de la Rivière Chambly et nombre de citoyens influents des parties éloignées du district. Membres de la Chambre

et du Conseil qui s'y trouvaient : l'honorable L.J. Papineau, l'honorable F.X. Malhiot, conseiller législatif, délégué de Verchères, Louis-Michel Viger, Joseph-Toussaint Drollet, Jacques Dorion, André-Benjamin Papineau, Charles-Ovide Perrault, Jean-Joseph Girouard, Édouard-Étienne Rodier, Louis Lacoste, C.H.O. Côté, E.B. O'Callaghan, L.R. Blanchard. Le D^r Boutillier, de Saint-Hyacinthe, fut empêché par devoirs professionnels.

L'honorable et digne président porta la parole le premier; il expliqua au long le but de l'assemblée et termina par annoncer qu'une députation du comté de L'Acadie se présentait avec une adresse aux cinq comtés demandant à être admis dans la confédération. Là-dessus la délégation du comté de L'Acadie vint en avant, monta sur l'estrade, pavillons déployés, et fut présentée à l'assemblée qui l'accueillit avec enthousiasme. Le D^r Côté portant la parole au nom de la délégation soumit la proposition qu'elle était chargée de faire et là-dessus motion d'admettre L'Acadie aux cinq comtés fut agréée avec acclamation. Des coups de canons et une décharge de mousqueterie annonçaient au loin l'adoption de cette mesure.

Cela fait, M. le président présenta l'honorable M. Papineau à l'assemblée en disant : «Approchez, Canadien illustre, venez réjouir par votre présence les cœurs de vos concitoyens opprimés, outragés et permettez qu'ils bénissent à haute voix le défenseur de leurs droits et le bienfaiteur de leur pays.» Ces mots prononcés avec solennité firent une profonde sensation. L'homme du peuple approcha avec calme et dignité et aussitôt le cri de «Vive Papineau» partit de la foule dont l'enthousiasme était au comble. M. Papineau lui adressa ensuite un discours des plus éloquents, et qui provoqua les plus vifs applaudissements.

MM. Louis Viger et Louis Lacoste, représentants de Chambly, le D^r Côté, de L'Acadie, T.S. Brown et Amury Girod prirent la parole ensuite. Après quoi les résolutions préparées par les délégués furent soumises et adoptées.

La requête du comté de L'Acadie aux cinq comtés de Richelieu, Verchères, Saint-Hyacinthe, Chambly et Rouville :

Concitoyens, c'est dans un temps de crise extraordinaire que vous vous réunissez tous pour proclamer vos droits et pour dénoncer la tyrannie d'un gouvernement à jamais odieux à tout bon patriote canadien. Combien est noble l'exemple que vous nous donnez aujourd'hui! Combien vos compatriotes vous admirent! N'en doutez pas, concitoyens, la postérité chantera vos vertus civiques. La Patrie, déchargée du fardeau qui l'opprime aujourd'hui, célébrera avec allégresse et reconnaissance l'anniversaire de ce jour fortuné où vous vous assemblâtes tous pour délibérer sur ses intérêts les plus sacrés. Pour nous, concitoyens, après avoir offert à l'Éternel nos prières les plus ferventes pour le succès de la cause commune de la Patrie, nous sommes prêts à faire le sacrifice de tout ce que nous avons de plus cher au monde, pour arracher au plus vil esclavage le sol qui nous a vus naître, qui nous nourrit aujourd'hui, qui renferme nos familles, nos propriétés et les

cendres de nos pères et destiné par la nature à recevoir nos dépouilles mortelles lorsque nous aurons cessé de vivre. Chargés par les électeurs du Comté de L'Acadie de vous adresser ce mémoire, nous ne pouvons laisser échapper cette belle occasion sans vous rendre la justice qui vous est due à de si justes titres. Votre patriotisme pur et indépendant a toujours fait notre admiration et c'est avec joie, concitoyens, que nous nous faisons un devoir de déclarer ici que grand nombre de nos procédés sont dus au bel exemple qu'un de vos comtés (Richelieu) n'a cessé de donner à cette province entière dans la lutte qui s'est engagée entre l'orgueilleuse aristocratie et l'invincible démocratie. Le peuple entier de cette province répudie la première, pour se ranger sous les drapeaux de la seconde. Nés nous-mêmes enfants de ce peuple dont nous chérissons les droits, vivant parmi des compatriotes, dont les seuls désirs sont le bonheur et l'égalité pour tous, sentant le dégoût le plus profond pour tout ce qui tend à l'aristocratie, dont l'oppression du grand nombre en faveur du petit nombre paraît être le seul mobile, nous ne pouvons avoir d'autres principes que ceux de la démocratie la plus pure. En vain l'aristocratie corrompue de l'Angleterre veut-elle venir établir ses domaines sur les Canadas. Le peuple n'y consentira jamais; son cri sera toujours pour la liberté, le pain de la vie, et contre le despotisme, la nourriture de vils esclaves. Le peuple est fait pour dominer et non pour être maîtrisé; sa voix doit être écoutée; sa volonté consultée, ses lois respectées et ses ordres obéis.

Le système honteux et avilissant que la métropole a constamment suivi à notre égard ne nous laisse plus d'espoir d'obtenir justice. Ses injustices récentes en pillant notre trésor nous font voir que nous ne sommes plus en sûreté dans cette colonie. Concitoyens, si l'on n'a pas encore ouvertement attenté à nos vies, c'est que notre position géographique tient nos ennemis en hésitation et en respect. La malheureuse Irlande, riche en elle-même, appauvrie par le joug de fer qui l'opprime aujourd'hui, est un exemple frappant de ce qu'auraient fait nos lâches ennemis, s'ils ne craignaient le voisinage d'une république fière des droits du peuple.

Concitoyens, rallions-nous d'un bout à l'autre de cette province. Faisons voir à l'univers entier que nous sommes des hommes qui méritent d'être indépendants. Faisons sentir à nos ennemis que s'ils n'ont pas respecté la justice de nos plaintes, il nous reste encore un moyen de les arrêter dans leurs projets iniques.

Concitoyens, le noble exemple que vous nous avez donné en unissant vos cinq Comtés en une confédération a donné l'idée aux électeurs du Comté de L'Acadie de solliciter l'admission de leur comté dans votre confédération, et c'est cet honneur que nous osons solliciter aujourd'hui de votre part.

Chargés par le Comité de vigilance de Saint-Cyprien de vous faire la demande, nous prenons sur nous de vous faire remarquer que la position géographique du comté que nous représentons nécessite son adhésion aux vôtres et puis, concitoyens, daignez ne pas

Mémoires d'un Patriote

oublier le patriotisme des habitants de notre comté. Trompés indignement dans une première élection, ils ont su se venger noblement dans une seconde nomination des candidats pour les représenter au Parlement. Ils ont eu aussi leur part des ridicules persécutions d'un gouverneur faible et inhabile à tenir les rênes du gouvernement de cette province. Sa proclamation intempestive et imbécile a rencontré partout le mépris des honnêtes gens. Nos frères les industriels de Londres n'ont pu s'empêcher de s'apitoyer à la lecture de ce mince document destiné à flétrir la réputation d'hommes probes et vénérés de tout le pays. Ces destitutions injustes et arbitraires ont eu l'effet, dans cette partie du pays, de réchauffer les tièdes, de redoubler l'activité des patriotes zélés et de jeter le gouvernement provincial dans le mépris le plus profond, de même que les résolutions iniques de lord John Russell avaient fait du gouvernement métropolitain.

Concitoyens, dans un temps de crise aussi important pour les destinés de ce pays (notre commune patrie), comme députés des électeurs de L'Acadie, nous vous demandons l'admission de notre comté dans votre confédération, et permettez-nous de vous assurer que ses électeurs ne seront surpassés par ceux d'aucun autre en patriotisme, et qu'au contraire ils auront toujours présent à leur mémoire le motto des dignes et braves Fils de la Liberté : «En avant!».

Avant de finir, concitoyens, permettez-nous de faire remarquer que comme il est utile que chaque corps ait son chef, personne au monde ne nous semble plus digne de conduire la phalange patriotique que celui qui a passé sa vie entière à défendre avec talent nos droits et nos libertés. Concitoyens, à ces traits, vous avez dû reconnaître l'homme du peuple, Louis-Joseph Papineau, le défenseur des droits canadiens. Sous sa conduite, sous son égide, le pays se relèvera du précipice où il est maintenant englouti par les machinations machiavéliques d'un gouvernement despotique. En attendant, concitoyens, le jour où paraîtra pour son bonheur la nouvelle étoile du Canada, nous formons des vœux sincères de prospérité pour l'œuvre sainte que nous avons entreprise.

Nous sommes vos frères démocrates, signataires :

C.H.O. Côté, C. Huot, J.B. Lukin
[Comté de L'Acadie, ce 21 octobre 1837]

Résolu : Que les habitants électeurs des Cinq Comtés admettent avec transport leurs braves concitoyens de L'Acadie. Que les comtés de La Prairie et de Missisquoi soient invités à se joindre à cette confédération.

Résolutions sur l'état de la province.

Sur motion du D^r Wolfred Nelson, de Saint-Denis, secondé par le D^r Davignon, de Saint-Marc.

Résolu : Qu'à la suite et à l'exemple des sages et des héros de 1776, nous tenons pour évidentes et répétons les vérités suivantes, que tous les hommes sont créés égaux, qu'ils ont reçu de leur créateur certains droits inaliénables; qu'au nombre de ces droits sont la vie, la liberté et la recherche du bonheur; que c'est pour la protection et la garantie de ces droits que les gouvernements ont été institués parmi les hommes, ne recevant leur juste autorité que du consentement des gouvernés; qu'alors qu'une forme de gouvernement devient destructive de ces fins, c'est le droit du peuple de l'altérer ou de l'abolir, et d'instituer un nouveau gouvernement, d'en asseoir les bases sur les principes, d'en organiser les pouvoirs sous les formes qui lui paraîtront les plus propres à lui assurer bonheur et sécurité.

Proposé par M. René Boileau, de Chambly, secondé par M. le capitaine Vincent, de Longueuil.

Résolu : que l'autorité de la Grande-Bretagne sur les Canadas ne peut et ne doit durer qu'avec la bonne volonté de leurs habitants, et ne peut s'appuyer sur la force brute qui ne confère point de droits mais donne une injuste puissance qui ne doit valoir que jusqu'au jour d'une résistance efficace. Qu'à plus forte raison ils ont le droit de demander et d'obtenir, comme condition de leur allégeance volontaire, tels changements et telles améliorations dans la forme de leur gouvernement, que leurs besoins, les progrès du pays depuis 1791 et leur présente situation rendaient nécessaires à leur contentement et à leur bien-être.

Proposé par M. Louis Marchand, de Saint-Mathias, secondé par M. François-Marie Tétrault, de Saint-Hilaire.

Résolu : Que les destitutions arbitraires ordonnées depuis plus de trois mois, qui n'ont pas cessé encore mais continuent journellement, par le gouverneur en chef, contre une foule de juges de paix, d'officiers de milice et de commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans les paroisses, pour le fait d'avoir pris part aux procédés d'assemblées de comtés tenues par le peuple en revendication de ses droits envahis, prouve jusqu'à l'évidence qu'il abuse indignement de la prérogative de la couronne, pour éloigner de ces charges ceux qui, après les avoir exercées avec intégrité et indépendance, avaient obtenu pour eux-mêmes l'estime et la confiance publics et pour la loi, le respect et l'attachement du peuple; afin de les remplacer par des instruments serviles, disposés à favoriser sa politique violente, même sous le poids du mépris universel de leurs concitoyens.

Proposé par M. Louis Lacoste, M.P.P., de Boucherville, secondé par M. Timothée Franchère, de Saint-Mathias.

Résolu : Qu'il devient urgent dans des circonstances aussi fâcheuses de remplacer les officiers qu'une administration ennemie du pays nommera à ces charges par des hommes dignes de confiance. Que toutes les paroisses des six comtés sont invitées simultanément

ment, entre le 1^{er} de décembre et le 1^{er} de janvier prochains, d'élire des juges de paix et amiables-compositeurs et des officiers de milice. Et que pour leur élection et juridiction, les règlements du comté des Deux-Montagnes soient provisoirement adoptés.

Proposé par M. Joseph-Toussaint Drolet, M.P.P., secondé par le D^r Duchesnois, de Varennes.

Résolu : Qu'en même temps que sous les peines énoncées dans lesdits règlements et sous les liens plus puissants de l'honneur, les réformistes des six comtés donneront aux officiers par eux choisis, obéissance et assistance au plus haut degré possible, ils formeront une opposition systématique contre les officiers qui seront nommés par lord Gosford, de ce jour à celui de son départ de la province, leur refusant leur confiance, ne leur prêtant pas une aide cordiale, n'obtempérant à leurs ordres qu'autant qu'ils ne pourraient s'en dispenser sans une violation manifeste des lois; et se cotisant pour les faire poursuivre et punir dans tous les cas où ils se rendront coupables d'abus de pouvoir.

Proposé par M. le D^r Duvert, de Saint-Charles, secondé par le D^r Allard, de Belœil.

Résolu : Que les habitants des Six Comtés se sont justement attendus que le peuple ne voudrait pas continuellement être privé des bienfaits d'une législature locale, et que le Conseil législatif serait amélioré de manière à assurer sa coopération avec la branche représentative de cette législature et son respect pour les besoins et les vœux de la masse du peuple; que loin d'avoir vu se réaliser de si justes espérances, on a au contraire dernièrement appelé à siéger dans ce Conseil un nombre de personnes qui presque sans exception non seulement ne jouissent pas de la confiance publique, mais qui s'en sont rendues indignes sous tous les rapports, et qui par leur conduite et leurs opinions publiques sont devenues l'objet de la haine du pays.

Proposé par M. Pierre Amiot, M.P.P., de Verchères, secondé par le capitaine Bonin¹⁷⁵, de Saint-Ours.

Résolu : Que cette assemblée déclare que les dernières nominations au Conseil exécutif sont également indignes de la confiance publique comme le sont les nominations au Conseil législatif; qu'elles sont d'autant plus scandaleuses qu'elles continuent le cumul des places, un des abus que lord Gosford avait lui-même dénoncé et comme gouverneur en chef et comme commissaire royal, et qu'elles confient aux mêmes mains du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire.

Proposé par M. François Papineau, de Saint-Césaire, secondé par M. Bonaventure Viger, de Boucherville.

Résolu : Que cette assemblée ne voie dans ces nominations rien autre chose que la continuation du vieux système de fraude et de déception qui enfin a déraciné tout sentiment de confiance et dans le gouvernement de la métropole et dans celui de la colonie, et dans le Conseil législatif tel que présentement constitué; qu'une preuve d'hostilité invétérée contre les demandes réitérées du pays; qu'une détermination opiniâtre et tyran-

nique de la part du gouvernement de Sa Majesté, de protéger et perpétuer les abus et griefs dont se plaint un peuple trop patient.

Proposé par M. Joseph Cormier, de Contrecoeur, secondé par M. Clément Gosselin¹⁷⁶, de Saint-Hilaire.

Résolu : Que les différents griefs et abus qu'a soufferts cette colonie pendant une longue série d'années, ont été si souvent détaillés par le peuple et ses représentants, et admis par le gouvernement de Sa Majesté et le Parlement britannique, qu'il devient inutile de les récapituler ici; vu qu'ils ont été dernièrement dénoncés par le peuple dans les assemblées primaires des comtés, et que des mesures pour y remédier ont été proposées sur lesquelles les Six Comtés insistent de nouveau.

Proposé par M. Louis Raynaud-Blanchard, M.P.P., de Saint-Hyacinthe, secondé par M. Joseph Séné¹⁷⁷, de Saint-Damase.

Résolu : Qu'au lieu d'avoir honnêtement redressé lesdits griefs et abus, tel qu'il était de leur devoir de le faire, le gouvernement britannique et les deux Chambres du Parlement impérial ont menacé et ont intention d'anéantir les droits fondamentaux de cette colonie. Et afin de forcer le peuple à une basse et abjecte soumission à l'oppression qu'on lui prépare, on a eu recours au même système de coercition et de terrorisme qui a déjà flétri l'autorité britannique en Irlande. Que les magistrats et les officiers de milice jouissant de la confiance de leurs concitoyens, sont insolemment privés de leur office, parce qu'ils affectionnent trop leur pays pour sanctionner une agression inconstitutionnelle ou laisser violer impunément leurs libertés; et comme comble de nos malheurs, le présent gouverneur en chef a dernièrement introduit de grands corps de troupes armées dans cette province, dans un temps de paix profonde, pour détruire par la force physique toute résistance constitutionnelle et pour compléter par la désolation et la mort l'œuvre de tyrannie déjà résolue et autorisée au-delà des mers.

Proposé par M. Laurent Bédard, de Saint-Simon, secondé par M. J. Boudreau, de Sainte-Marie.

Résolu : Que tandis que nous trouvons lord Gosford coupable d'une atroce agression contre nos libertés par telle introduction de la force armée au milieu de nous; et comptant sur la sympathie de nos voisins, sur la coopération zélée de nos frères réformistes du Haut-Canada, et sur la Providence, pour l'occasion favorable de nous affranchir du système oppressif dont nous souffrons; nous déclarons que plaignant le sort malheureux des soldats que nos ennemis désirent rendre les vils instruments de notre esclavage et de leur propre déshonneur, le peuple de ces comtés ne sèmera point d'obstacles sur la route des hommes appartenant aux régiments stationnés dans ce district, s'ils désirent améliorer leur sort en gagnant les républiques voisines ayant surtout de fortes raisons de croire que nombre de ces soldats n'attendent que l'occasion pour se débarrasser de leur présent état onéreux et ennuyant.

Proposé par M. Côme Cartier¹⁷⁸, de Saint-Antoine, secondé par M. Siméon Marchesseault, de Saint-Charles.

Résolu : Que cette assemblée approuve l'organisation de la Société des Fils de la Liberté et qu'elle recommande aux jeunes gens de ces comtés de s'organiser de même et de former des branches de l'association des Fils de la Liberté dans chaque paroisse, et d'entretenir une correspondance active, des rapports fréquents avec les Fils de la Liberté à Montréal, et d'adopter leur organisation systématique afin d'être préparés à se soutenir avec promptitude et effet les uns les autres, si les circonstances exigent d'eux la protection et la défense de leurs libertés menacées.

Proposé par M. le D^r Dorion, M.P.P., de Saint-Ours, secondé par M. Eustache Potton, de Sainte-Marie.

Résolu : Que les délégués nommés des paroisses de ces comtés sont priés de s'assembler de nouveau en ce lieu, demain à 2 h de l'après-midi, pour prendre en considération telles propositions ultérieures qui pourront leur être alors soumises.

En conséquence il y eut assemblée des délégués et adoption de l'adresse de la confédération des Six Comtés au peuple du Canada. [*L'Ami du peuple*, 11 novembre 1837]¹⁷⁹.

Concitoyens,

Quand un peuple se trouve invariablement en butte à une suite d'oppressions systématiques, malgré ses vœux exprimés de toutes les manières reconnues par l'usage constitutionnel, par des assemblées populaires et par ses représentants en Parlement après mûres délibérations; quand ses gouvernants, au lieu de redresser les maux divers qu'ils ont eux-mêmes produits par leur mauvais gouvernement ont solennellement enregistré et proclamé leur coupable détermination de saper et de renverser jusqu'aux fondations de la liberté civile, il devient impérieusement du devoir du peuple de se livrer sérieusement à la considération de sa malheureuse position, des dangers qui l'environnent, et, par une organisation bien combinée, de faire les arrangements nécessaires pour conserver intacts leurs droits de citoyens et leur dignité d'hommes libres.

Les sages et immortels rédacteurs de la DÉCLARATION DE L'INDÉPENDANCE AMÉRICAINE consignèrent dans ce document les principes sur lesquels seuls sont basés les droits de l'homme et revendiquèrent et établirent heureusement les institutions et la forme de gouvernement qui seules peuvent assurer pertinemment la prospérité et le bonheur social des habitants de ce continent, dont l'éducation et les mœurs, liées aux circonstances de leur colonisation, demandent un système de gouvernement entièrement dépendant du peuple et qui lui soit directement responsable.

En commun avec les diverses nations de l'Amérique du Nord et du Sud qui ont adopté les principes contenus dans cette déclaration, nous regardons les doctrines qu'elle renferme comme sacrées et évidentes; que Dieu ne créa aucune distinction artificielle entre

l'homme; que le gouvernement n'est qu'une simple institution humaine formée par ceux qui doivent être sujets à son action bonne ou mauvaise, et consacrée pour l'avantage de tous ceux qui consentiront à venir ou à rester sous sa protection ou sous son contrôle, et que conséquemment la forme en peut être changée dès qu'elle cesse d'accomplir les fins pour lesquelles ce gouvernement fut établi; que les autorités publiques et les hommes au pouvoir ne sont que les exécuteurs des vœux légitimement exprimés de la communauté, honorés quand ils possèdent la confiance publique, et respectés aussi longtemps qu'ils jouissent de l'estime publique, et qui doivent être déplacés du pouvoir dès qu'ils cessent de donner satisfaction au peuple, seule source légitime de tout pouvoir.

En conformité à ces principes et sur la foi des traités et des capitulations arrêtés avec nos ancêtres et garantis par le Parlement impérial, le peuple de cette province n'a cessé, depuis de longues années, par de respectueuses requêtes, de se plaindre des abus intolérables qui empoisonnent ses jours et paralysent son industrie. Loin que des réparations aient été concédées à nos humbles prières, l'agression a suivi l'agression, jusqu'à ce qu'enfin nous ne paraissions plus tenir à l'empire britannique pour notre bonheur et notre prospérité, nos libertés et l'honneur du peuple et de la couronne d'Angleterre, mais en vue seulement d'engraisser une horde inutile d'officiels, qui non contents de jouir de salaires énormément disproportionnés aux devoirs de leurs charges et aux ressources du pays, se sont combinés en une faction uniquement mue par l'intérêt privé à s'opposer à toutes les réformes, à défendre toutes les iniquités d'un gouvernement ennemi des droits et des libertés de cette colonie.

Quoique l'on soit universellement convenu de la justice de nos demandes, de la sagesse et de la prudence qu'il y avait à porter remède à nos maux, nous supportons cependant encore l'insupportable fardeau d'un exécutif irresponsable sous la direction d'un chef ignorant et hypocrite. Nos juges dépendant, comme condition attachée à leur commission, de la seule volonté et du bon plaisir de la couronne, presque tous partisans violents d'une administration corrompue, et plus absolument les instruments mercenaires de l'exécutif, en acceptant en violation de tout principe d'indépendance judiciaire les gages de leur servilité d'une autorité étrangère, sans le consentement du peuple, auquel seul appartient, par l'intermédiaire de ses représentants, le droit exclusif de voter les salaires des serviteurs publics; les hommes en place dans cette province dévorant nos revenus par des salaires si extravagants qu'ils nous privent des fonds nécessaires pour l'amélioration générale du pays, ce qui fait que nos travaux publics sont arrêtés et que la navigation de nos rivières continue à être obstruée; un Conseil législatif nommé par des hommes à mille lieues du pays, et systématiquement composé de manière à paralyser et à détruire les efforts de nos représentants librement choisis, dans toutes les mesures propres à promouvoir le bien public après être resté sans changement sous l'administration actuelle, privant par là le pays des avantages de la législation intérieure,

a enfin été modifié d'une manière insultante pour toutes les classes de la société, disgracieuse pour la moralité publique, et qui anéantit le respect et la confiance de tous les partis dans cette branche de la législature, par suite de l'introduction d'hommes pour la plupart notoires seulement par leur incapacité, et remarquables de même par leur insignifiance politique, rendant ainsi évidentes, jusqu'à la démonstration même, pour tous, quelles que puissent être leurs idées préconçues, la convenance, et la nécessité urgentes d'introduire le principe d'élection dans ce corps, comme la seule méthode propre à mettre la législature provinciale à même de procéder avantageusement à l'expédition des affaires publiques.

Nos municipalités sont entièrement détruites; les campagnes de cette province, formant une exception disgracieuse aux autres parties de ce continent, sont absolument privées de tout pouvoir de régler, dans une capacité municipale, leurs affaires locales, par le moyen d'officiers de paroisse et de township librement élus; la génération croissante est privée des bienfaits de l'éducation, les écoles primaires qui donnaient l'instruction à 40 000 enfants ayant été fermées par le conseil législatif, corps hostile au progrès des connaissances utiles, et porté à cet acte par un exécutif opposé à la dissémination des lumières générales parmi le peuple; le collège des jésuites, fondé et doté par le gouvernement prévoyant qui colonisa cette province, pour l'encouragement et la diffusion du savoir et des sciences, avec une barbarie indigne des gouvernants d'un état civilisé, disgracieuse pour le siècle éclairé où nous vivons et qui est sans parallèle même parmi les Goths et les Vandales, a été converti en casernes, et comme telles retenu toujours à l'usage d'une soldatesque, tandis que les fonds et les propriétés consacrés au maintien de cet établissement et autres institutions semblables ont été et continuent d'être gaspillés et mal administrés, pour l'avantage des favoris, des créatures et des instruments du gouvernement; nos citoyens sont privés du bénéfice de jurés choisis impartialement, et persécutés arbitrairement par les officiers de la couronne qui, pour remplir les buts du gouvernement vindicatif dont ils sont les créatures, ont exhumé des procédés d'un caractère suranné, et dont on ne trouve de précédents que dans les plus sombres pages de l'histoire britannique. Ainsi, nos tribunaux étant souillés par les conspirations combinées d'un mauvais exécutif, de juges serviles, d'officiers en loi partisans et de shérifs politiques, l'innocent et le patriote sont exposés à être sacrifiés, tandis que les ennemis du pays et les violateurs de toutes les lois sont protégés et patronisés selon qu'il plaît à l'administration d'écraser et de détruire, de sauver et de protéger. Notre commerce et notre industrie domestique sont paralysés; nos terres publiques aliénées, pour un prix nominal, à une compagnie de spéculateurs, étrangers au pays, ou données à d'insolents favoris comme récompense de leur servilité; notre argent nous est extorqué sans notre consentement, en forme de taxes imposées inconstitutionnellement par un Parlement étranger pour être ensuite converties en un instrument de notre dégradation, distribuées

qu'elles sont parmi une bande criarde d'officiels, contre notre volonté, sans notre participation, et en violation de tous les principes des lois constitutionnelles.

Au milieu de leurs efforts honnêtes et infatigables pour obtenir le redressement des griefs qui précèdent, nos compatriotes ont été, avec insolence, appelés à rendre compte de leur conduite publique, dont ils ne sont responsables à qui que ce soit et encore bien moins à l'individu que le hasard ou le patronage ministériel place pour un temps à la tête de notre gouvernement provincial. On les a harassés et vexés par des démissions de places purement honorifiques, tenues pour l'avantage et à la réquisition de leurs voisins immédiats, et cela pour avoir revendiqué les droits de leur patrie, comme il convient à des hommes libres de l'Amérique; et comme un indice que l'on a dessein de pousser l'agression encore plus loin, des troupes armées doivent être stationnées dans un temps de paix profonde dans toute l'étendue du pays, avec le dessein arrogant et malicieux de comprimer par la force physique l'expression de l'opinion publique, et de compléter au moyen de la violence et de l'effusion de sang notre esclavage et notre ruine déjà décidés de l'autre côté des mers.

Une telle agression est plus que suffisante pour justifier chez un peuple outragé, le recours à tous et à chacun des moyens de conserver le dernier de ses privilèges insultés, le droit de faire entendre ses plaintes. Mais grâce à l'aveuglement de nos agresseurs, la méchanceté de cette mesure trouvera par les soins de la providence son antidote dans sa folie même. Les régiments que l'on se propose de distribuer au milieu de nous se composent d'hommes sortis et élevés au milieu de la démocratie de leur pays. La plupart d'entre eux ont embrassé leur profession actuelle, non par choix, mais parce qu'ils n'ont pu trouver d'autre emploi qui pût les faire vivre dans leur pays natal. Au lieu de stimuler chez eux la noble émulation d'une bonne conduite par l'espoir de l'avancement aux grades plus élevés, ils sont pauvrement payés, et sont exposés à toutes sortes de petites tyrannies, et le murmure vient-il à s'échapper de leurs lèvres en véritables esclaves, ils sont aussitôt soumis à la peine ignoble du fouet. Si l'on met en contraste cette dure destinée avec la liberté, le contentement, la facilité d'obtenir des emplois et de forts salaires dans les États-Unis, avec la certitude que les habitants de ces comtés qui avoisinent et bornent les lignes ne mettront point d'obstacle aux tentatives des soldats pour émigrer à la république voisine, on verra qu'il est moralement impossible de retenir dans la province de Sa Majesté, lorsqu'ils seront une fois dispersés en détachement, des hommes dont on veut faire de vils instruments de notre esclavage et de leur propre déshonneur.

La longue et lourde chaîne d'abus et d'oppressions qui pèse sur nous, et à laquelle chaque année vient ajouter un nouveau chaînon non moins fâcheux, prouve que notre histoire n'est qu'une récapitulation des maux que les autres colonies ont endurés avant nous. Nos griefs ne sont qu'une seconde édition des leurs. Nos réclamations en faveur d'un soulagement sont les mêmes. Comme les leurs, elles ont été traitées avec dédain et

mépris, et n'ont attiré sur les pétitionnaires qu'une augmentation d'outrages et de persécutions. Ainsi l'expérience du passé démontre la folie d'attendre et espérer de la justice des autorités européennes.

Toute sombre et peu flatteuse que peut être la perspective actuelle de notre bien-aimée patrie, nous trouvons dans les vertus publiques de nos compatriotes un encouragement à espérer que le jour de notre régénération n'est pas bien éloigné. Les manufactures domestiques se ramifient parmi nous avec une rapidité bien propre à nous réjouir au milieu de la lutte.

L'impulsion donnée depuis quelque peu de mois par l'exemple de citoyens généreux et pleins de patriotisme, en portant des habits faits d'étoffes manufacturées dans le pays, a été généralement suivie et sera avant peu universellement adoptée. La détermination de ne consommer aucune marchandise grevée d'impôt, et d'encourager un commerce libre avec nos voisins, deux objets d'une importance vitale, devient de jour en jour plus générale, plus résolue et plus effective. Le peuple doit tout partout être imbu de la conviction que les grands sacrifices à faire doivent être en proportion de l'objet glorieux que l'on a en vue d'accomplir, et que les inconvénients personnels qui seront la conséquence en faveur de la bonne cause doivent être endurés non seulement avec bonne volonté mais aussi avec fermeté.

Concitoyens, confrères d'une affliction commune, vous tous, de quelque origine, langue ou religion que vous soyez, à qui des lois égales et les droits de l'homme sont chers; dont les cœurs ont palpité d'indignation à la vue des insultes innombrables que votre commune patrie a eu à essuyer, et qui si souvent avez éprouvé une juste alarme, en roulant dans vos esprits le sombre avenir que la maladministration et la corruption promettent à cette province et à votre postérité; au nom de cette patrie et de la génération qui s'élève, n'ayant plus d'espoir que sur vous, nous vous sollicitons de prendre, au moyen d'une organisation systématique dans vos paroisses et vos townships respectifs, cette attitude qui peut seule vous attirer le respect pour vous-mêmes, et le succès de vos demandes. Que des comités de vigilance entrent tout à la fois en opération active dans tous vos voisinages respectifs. Retirant votre confiance de l'administration actuelle et à tous ceux qui seraient assez bas pour accepter d'elle aucune charge, assemblez-vous incontinent dans vos paroisses et élisez des magistrats pacificateurs, à l'exemple de vos frères réformistes du comté des Deux-Montagnes, afin de protéger le peuple contre une dépense inutile et imprévue, et contre la vengeance de ses ennemis. Notre jeunesse, l'espoir de la patrie, devrait partout s'organiser à l'instar de leurs frères, les Fils de la Liberté, de Montréal, afin de se trouver prêts à agir avec promptitude et efficacité suivant que les circonstances pourront le requérir; et les braves miliciens, qui deux fois par leur valeur et au prix de leur sang, ont défendu ce pays pour des dominations ingrates, devraient aussi s'associer dans ce moment sous des officiers de leur choix, pour la sûre-

té, le bon ordre et la protection de la vie et de la propriété dans leurs localités respectives. C'est par là que l'on pourra conserver heureusement les libertés coloniales.

Dans cet espoir et comptant pour notre émancipation du mauvais gouvernement sous lequel nous gémissons, sur la providence divine, dont nous implorons humblement les bénédictions sur nos efforts désintéressés, nous reposant sur l'amour de la liberté que l'air libre et les forteresses imprenables de l'Amérique peuvent inspirer à tous les cœurs du peuple en général, et sur la sympathie de nos voisins démocrates, qui, dans l'établissement d'un gouvernement arbitraire sur leurs frontières, sont assez prudents et assez clairvoyants pour prévoir l'élévation d'un système qui pourrait servir de précédent et d'instrument de l'introduction d'un même gouvernement arbitraire dans d'autres parties du continent américain, et qui ne consentiront pas que les principes pour lesquels ils ont combattu avec tant de succès dans le dix-huitième siècle soient dans nos personnes foulés aux pieds dans le dix-neuvième. Nous, les délégués des comtés confédérés de Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, L'Acadie, Chambly et Verchères, enregistrons ici publiquement la résolution solennelle et déterminée du peuple que nous représentons, de mettre à effet, dans le plus court délai possible, les recommandations précédentes, et de ne jamais arrêter nos efforts patriotiques jusqu'à ce que les différents griefs dont nous nous plaignons aujourd'hui aient été redressés; et par ces présentes, nous invitons tous nos concitoyens dans toute la province à unir leurs efforts aux nôtres afin de procurer à notre commune patrie un système de gouvernement bon, peu dispendieux et responsable.

Signé pour et au nom de la Confédération des six comtés, ce 24 d'octobre 1837.

Wd. Nelson, président; J.T. Drolet, F.C. Duvert, vice-présidents; J.P. Boucher-Belleville, A. Girod, secrétaires.

* * *

L'assemblée avait été favorisée d'un temps superbe et d'un soleil de bon augure. Mon père se rendit à Saint-Hyacinthe. Le lendemain matin, mon oncle Robitaille et moi, nous allâmes pour dîner à Saint-Denis. Il neigeait, grêlait, pleuvait, ventait, et le cheval avait peine à marcher dans les chemins bourbeux. Nous arrivâmes tout mouillés et gelés, et prîmes le parti de coucher là. Nous allâmes faire visite au D^r Nelson, peut-être pour ne plus le revoir! Nous arrêtâmes en passant sur la place publique pour saluer le monument du patriote Marcoux. Les vandales devaient bientôt venir et la tombe des morts disparaître! On lisait sur le marbre : «À la mémoire du patriote Louis Marcoux, tué pendant l'élection à Sorel en 1834, les citoyens de la Rivière Chambly. Ses dernières paroles furent : Vive la Patrie!»

Nous passâmes par Contrecoeur et Verchères, et y restâmes jusqu'au samedi que nous rentrâmes à Montréal pour dîner.

Voici maintenant qu'un nouvel ennemi paraît sur la scène. Comme l'annonce *La Minerve* : «Deuxième édition de la proclamation Gosford sous forme d'un mandement de l'évêque de Montréal.» En effet les foudres civiles du gouverneur tombant sans effrayer le peuple, il fallait à présent l'écraser sous les foudres divines.

Ce document ne blâme pas le pouvoir tyrannique qui violait la constitution et tous les droits qu'elle garantissait; mais blâme le peuple qui proteste en faveur des lois et de la liberté; il lui prêche l'obéissance passive au «prince», comme il ferait sous la constitution russe ou turque où le prince est maître absolu de ses serfs et esclaves; mais comme il sait fort bien que sous la constitution anglaise, le prince et ses ministres doivent être soumis au peuple représenté par le Parlement et doivent les premiers obéir aux lois et à la constitution sous peine même de déchéance, son sermon est une indignité sous les circonstances actuelles.

Ce document est signé par J.J. Lartigue et contre-signé par A.F. Truteau, deux cousins germains, hélas! de Louis-Joseph Papineau. Celui-ci ou Denis-Benjamin Viger, deux des citoyens de Montréal qui avaient le plus contribué en terres et en argent à l'établissement de l'évêque, place, église, palais et école, donna à ce document et à son auteur la réponse qu'ils méritaient. Rien ne m'a plus dégoûté que de voir aux époques de crise et révolutions, où le peuple a voulu revendiquer ses droits, les ministres des religions servir d'instruments aux tyrans, et, par une alliance avec ces malfaiteurs contre leurs adeptes et leurs «brebis», sacrifier celles-ci et les condamner aux tourments éternels d'un autre monde, si elles résistent aux tourments de l'esclavage dans ce monde-ci.

On dit que Lartigue en mourut de chagrin et de remords lorsqu'il vit ses concitoyens égorgés et pendus.

Il fallait maintenant se préparer pour l'assemblée générale mensuelle des Fils de la Liberté qui devait avoir lieu le lundi 6 novembre. Les journaux tories nous déclarèrent que, si nous osions nous réunir, ils sauraient bien nous écraser. Nous ne fîmes pas grand cas de leurs rodomontades, mais nous prîmes nos précautions, sachant le caractère déloyal de ces loyaux par excellence. En fondant la société, l'on avait décidé que le premier lundi de chaque mois il y aurait telle assemblée : nous n'étions pas prêts à renverser nos règlements pour plaire à ces messieurs, à leurs caprices ou à ceux de tout autre.

Dans le même temps, le Conseil exécutif siégea à Québec pendant plusieurs jours. Que s'y tramait-il? À la fin de ses délibérations, lord Gosford ordonna au procureur général Ogden de se rendre au plus vite à Montréal «pour prendre les moyens de conserver la paix dans ce district». Ce fonctionnaire y arriva, je crois, vendredi le 3 novembre. Il se consulta probablement avec les magistrats, presque tous partisans forcenés, qui publièrent une proclamation défendant à tous de se réunir et de parader en processions, avec musique et drapeaux, etc., parce que des affidavits produits devant eux les portaient à croire qu'il y aurait des rixes et conflits, si ces réunions avaient lieu.

Le dimanche 5, en sortant de chez nous, je vis une de ces proclamations collée sur notre porte cochère. Dans l'après-midi, MM. John Donegani et Théophile Dufort, deux magistrats, vinrent me trouver et me dirent que nous ferions bien de ne pas nous assembler, que nous ignorions quelles en pouvaient être les conséquences, que le Doric Club nous attaquerait, qu'il s'ensuivrait émeute, que les troupes seraient appelées et que nous verrions un second 21 mai. Je leur répondis que je n'avais pas de difficulté à croire que ce fût le désir de la magistrature de voir un nouveau 21 mai et qu'en effet leurs démarches semblaient le préparer. Mais que la crainte ne nous ferait jamais manquer à notre devoir et à notre honneur. Que les magistrats et le Doric Club n'avaient pas plus de droit que le gouverneur de défendre au peuple de se réunir paisiblement en assemblées publiques. Que, par nos règlements, nous devons nous réunir demain, et que nous le ferions, sans nous inquiéter des conséquences. Qu'au reste nous avions pris nos précautions, resterions sur la défensive et que, tant qu'il nous en resterait la force, nous tâcherions de conserver nos droits de citoyens anglais.

D'après ce qu'ils me dirent, il paraît qu'ils étaient députés par la magistrature et que d'autres messieurs avaient été envoyés pareillement auprès du Doric Club. Je crois que MM. Donegani et Dufort agissaient de bonne foi, mais qu'ils étaient dupés par cette magistrature corrompue et sanguinaire, composée en grande majorité des plus violents tories, qui avait causé les assassinats de 1832 et qui voulait les répéter. Elle cherchait à se couvrir du manteau de la justice et de la candeur, tandis qu'elle tramait un guet-apens et se préparait à nous égorger.

Le lendemain matin, 6 novembre 1837, les rues étaient tapissées d'affiches conçues en ces termes : «Que les loyaux habitants de Montréal se rendent à midi sur la Place d'Armes, pour étouffer la rébellion au berceau (*in the bud*)». Afin d'écarter autant qu'il était consistant avec honneur tout ce qui pouvait aigrir nos ennemis, le comité de régie avait décidé que nous ne porterions point de drapeaux, ni de musique, comme nous avions fait à l'assemblée d'octobre, et que les sections se rendraient séparément de leur quartier au lieu commun de la réunion avec le moins de pompe et de bruit que possible.

Vers 1 h p.m., les membres se rendirent à leurs sections respectives. Vers 2 h, les sections se rendirent une à une au lieu de l'assemblée, ancien hôtel Bonacina, tenu par Vigent¹⁸⁰, marchant en rangs, deux de front et en silence. Chaque membre portait à la main une canne ou bâton et, sous ses habits, un coutelas, poignard ou pistolets et *ammunition*. Quant à moi, j'avais l'uniforme que je porte encore : habit de chasse d'étoffe grise du pays, mes poches pleines de cartouches, un pistolet d'arçon caché (que mon père avait à la guerre de 1812) et, à la main, une canne à épée de «manufacture domestique» que je m'étais fabriquée avec un vieux fleuret.

L'assemblée se tint dans la cour d'une auberge occupée par Joseph Bonacina ou Vigent, située près de la rue McGill. On entra dans cette maison par la rue Notre-Dame,

et dans sa cour par la rue du Sang, anciennement rue Saint-Jacques. La porte de la cour s'ouvrait presque vis-à-vis l'église américaine qui faisait l'encoignure de la rue McGill et de la Place du marché à foin. Il y avait à cette assemblée environ 1500 personnes. Beaucoup de membres, ouvriers et gens de métier, ne purent laisser leurs boutiques pour y assister. L'on y adopta une série de résolutions fortes et énergiques qui furent publiées dans *La Minerve*. Les orateurs, parmi lesquels se distinguèrent E.B. O'Callaghan et É.É. Rodier, deux M.P.P., T.S. Brown, Amury Girod, notre président André Ouimet s'adressaient au peuple d'une croisée donnant sur la cour.

Nos ennemis, qui devaient se réunir sur la Place d'Armes à midi et demi, avaient probablement donné contre-ordre secret car, à cette heure, il n'y avait personne sur cette place. Quoi qu'il en soit, vers 3 h, l'on entendit des cris dans la rue du Sang, d'où l'on nous jeta des pierres, ainsi que de la cour voisine de celle où nous étions; l'on frappait souvent à la porte qui était fermée, en nous menaçant et nous criant des insultes. Nous n'y fîmes aucune attention et continuâmes paisiblement nos procédés. Ils envoyèrent même des espions, qui entrèrent par l'auberge, sans doute pour reconnaître nos forces. Dénoncés à l'assemblée par Girod au milieu de son discours, ils s'empressèrent de disparaître.

Vers 4 h, l'assemblée terminée, nous nous préparâmes à sortir. Chacun prit sa place et son rang, et la porte de cour s'ouvrit. Les tories, qui étaient là en grand nombre, retraits vers le Tattersall (marché aux chevaux où ils s'assemblaient d'ordinaire) et nous barrèrent le chemin dans toute la largeur de la rue. Puisque nous ne cherchions point la lutte, c'est qu'en sortant, les 4^e et 5^e sections tournèrent à gauche et se retirèrent dans leurs quartiers (faubourgs Saint-Antoine, Saint-Joseph et Sainte-Anne). Les autres se mirent en marche vers la Place d'Armes, et les tories commencèrent à nous accabler d'une grêle de pierres à macadam. Nous n'avions point de pierres et ne pouvions leur répondre qu'à bout portant, ce que nous cherchâmes à faire par une charge précipitée.

Comme capitaine de la 1^{re} compagnie de la 6^e section, ville centrale; Rodolphe Des-Rivières, colonel, j'étais à l'avant-garde. Je me précipite, bien soutenu par ma compagnie. Mon épée dans la main droite, son fourreau dans la gauche. Un grand Saxon de six pieds, un véritable athlète, le D^r Jones, couvrait la retraite du Doric. Je pensai de suite à Goliath et à David avec cette différence que, cette fois, Goliath portait les cailloux et le petit David, le sabre. Le moment vint pourtant où Goliath tourna le dos et je fus bien près de lui piquer les reins de mon épée. Au même moment, je reconnus sur un toit du Tattersall, parmi les tireurs de pierres, le fils de Jean-Baptiste Masson, un ancien tory, encanteur, et voisin sur la rue Craig de Jules Quesnel, un autre ancien tory. L'ennemi fuyait à mesure que nous avançons. Nous occupâmes leurs positions vis-à-vis le Tattersall, puis au-delà. Dès une rue latérale atteinte, la 2^e section, sous son chef Gauvin, l'enfila à droite pour tourner l'ennemi par la rue Notre-Dame et la Place d'Armes, et le

prendre entre deux feux s'il tenait pied contre nous. Il nous lançait toujours des pierres qui blessèrent plusieurs des nôtres; mais ne voulut jamais attendre nos charges.

En voyant la 2^e déboucher sur la Place d'Armes, il se dispersa, et nous le poursuivîmes de tous côtés par les rues Notre-Dame et Petit-Saint-Jacques, jusqu'à la rue Saint-Lambert, en face de la demeure de M. La Fontaine, Louis-Hippolyte. Le plus grand nombre de ces braves Dorics qui nous insultaient et nous défiaient depuis plusieurs semaines, se réfugièrent dans les maisons et les magasins dans leur retraite précipitée.

La 2^e section qui était certainement la mieux disciplinée avait d'abord rencontré plus de résistance dans la rue Notre-Dame et avait pu se battre corps à corps, et il s'infligea de part et d'autre bon nombre de blessures. Il y eut des coups de pistolet et de couteaux. Mais là aussi, l'ennemi avait fini par fuir.

Il s'en est peu fallu que le sang canadien versé en 1832 ne fût vengé en 1837, à l'endroit même où il coula. Mais nos «loyaux» ne sont braves que derrière les habits rouges.

Ne voyant plus de résistance ni d'adversaires, la plupart des Fils de la Liberté se dispersèrent pour gagner leur logis. Je parcourus avec un ami la rue Notre-Dame jusqu'à l'église paroissiale (il me semble que cet ami était le pauvre Duquet, martyrisé depuis) et je revins à la rue Saint-Lambert sans être molesté. Je remarquai seulement que tous les magasins et les boutiques se fermaient. À mon retour, je ne trouvai pas 50 des nôtres en face de la maison de M. La Fontaine. Nous y restâmes encore quelques minutes et, étant avertis que les tories revenaient en grand nombre, suivis des troupes, nous vîmes qu'il serait inutile d'attendre une fusillade, et nous commençâmes à descendre lentement la côte Saint-Lambert, nous arrêtant plusieurs fois pour voir ce qui adviendrait. Comme nous entrions de la rue Craig dans la Grande rue du faubourg Saint-Laurent, les tories parurent au coin de M. La Fontaine et commencèrent à descendre la côte à la course. Résister avec la poignée qui nous restait aurait été folie. Ordre à nos gens de se débânder, ce qu'ils firent avant d'être atteints par les tories, à l'exception de quelques traînants qui furent assommés sans pitié.

J'enfilai dans une rue de traverse, Vitruve ou La Gauchetière, et rentrai chez nous par la rue Saint-Denis. Il n'y avait pas longtemps que j'étais arrivé, et je racontais ce que j'avais vu, croyant tout terminé, lorsque des troupes passèrent des casernes devant notre maison, avec deux pièces d'artillerie, dans le plus grand désordre, courant et criant des hourras. On eût dit qu'elles allaient à une fête! qu'elles se hâtaient de peur que leur proie ne leur échappât! Si nous étions restés quelques minutes de plus, nous aurions été fusillés!

Mon cousin Dessaulles et le serviteur sortirent pour aller voir ce qui se passerait. Plusieurs amis vinrent conseiller à papa de laisser la maison avec la famille, parce que les tories parlaient déjà de venir la démolir. Père n'en voulut rien faire.

Il paraît que la bande qui nous avait poursuivis dans le faubourg Saint-Laurent, se rendit à la section 2^e, encoignure des rues Sanguinet et Dorchester. Le rez-de-chaussée

était occupé par l'épicier Gauthier, le haut par le D^r Gauvin, chef de cette 2^e section. Le docteur était ressorti pour panser nos blessés. Les brigands défoncèrent ses portes, brisèrent toutes les vitres et volèrent l'étendard de la section, un fusil simple, un à deux coups et un à 7 canons, et son sabre. Cette bande était suivie d'un piquet de soldats pour la protéger au besoin!

J'étais monté à ma chambre et me désarmais, lorsque j'entendis les hurlements et les vociférations de ces monstres. Il faut entendre ces cris de loyauté pour s'en faire une idée. Je regardai par ma fenêtre, je les vis brandissant leurs bâtons et menaçant de tout détruire! Il n'y avait dans la maison que mon père, maman, un petit frère, une sœur, moi et deux servantes. Je descendis aussitôt et nous fermâmes les volets et la porte qui communiquait de la bibliothèque avec le reste de la maison. Pendant cela, les tories avaient concentré leurs forces et commencèrent à briser. Les uns criaient :

– Pull down the house! Pull down the house! tandis que d'autres disaient – des amis déguisés peut-être :

– No, no! That is enough! Let us go! Let us go!

Mon père conservait le plus grand sang-froid, ne disait rien et marchait long-large dans la salle à manger. Quant à moi, j'étais au désespoir. À chaque coup, je croyais voir les portes céder, cette populace furieuse, se précipiter dans la maison!

Oh! ciel! quand j'y pense, j'en frémis encore! Maman, les filles et les enfants étaient dans la cuisine, en pleurs et en prières. J'allais continuellement de la salle à la cuisine, les encourager et les presser de fuir par la cour chez les voisins, et de la cuisine à la salle pour me jeter comme bouclier entre mon père et les forcenés, s'ils escaladaient l'escalier. Chaque coup me perçait le cœur. Mais je ne perdais pas mon courage. J'étais bien résolu au sacrifice. Mon épée d'une main, un pistolet dans l'autre, ces monstres m'auraient passé sur le corps avant de toucher à un autre de la famille. Grâce au ciel! ils ne se portèrent pas aux dernières extrémités. Après plus de dix minutes de souffrances inexprimables, j'eus la satisfaction de les voir disparaître.

Le colonel Wetherall dit les avoir dispersés et avoir préservé la maison. La fausseté, à ma propre connaissance, de quelques autres de ses assertions, me porte à douter de celle-ci. Ce que je sais, c'est qu'au lieu de demeurer tranquille avec ses troupes sur le Champ-de-Mars, qui n'est qu'à quelques pas de chez nous et d'où il entendait leurs hurlements, il pouvait venir et arriver à la maison avant qu'une vitre ait été cassée, parce que les tories vociférèrent pendant cinq minutes avant de briser, et furent plus de cinq minutes à briser. En supposant son assertion vraie, il ne serait toujours venu qu'après plus de dix minutes, et il n'en fallait pas cinq pour s'y transporter du Champ-de-Mars.

De chez nous les furieux se rendirent à l'imprimerie du *Vindicator* (le seul journal libéral publié en anglais à Montréal). Pour s'y rendre, ils passèrent devant le corps de garde, en face la colonne Nelson, où se tenaient deux magistrats, Turton Penn et Benja-

min Holmes, devant le palais de justice où siégeait en corps toute la magistrature, dans la rue Saint-Vincent devant l'Hôtel des officiers (*Mess Hall*), et sans le moindre échec de la part de tous ces pouvoirs. L'imprimerie du *Vindicator* était dans la rue Sainte-Thérèse, entre les rues Saint-Vincent et Saint-Gabriel. Lorsque les émeutiers y arrivèrent, M. Louis Perrault, le propriétaire du journal, venait d'en sortir avec sa famille. Les furieux brisèrent les contrevents et portes de fer avec des haches et leviers, et s'y précipitèrent. Ils enfoncèrent les bureaux, les armoires, tous les meubles, et jetèrent tout ce qu'ils purent trouver, avec les presses, papiers et caractères, dans la rue.

«Il y avait là plusieurs magistrats. On demanda leur protection, et ils la refusèrent. Le journal était libéral et, comme vous le savez, il n'entre pas dans leur code de moralité «loyale» de protéger les propriétés des libéraux.» (Lettre d'un monsieur anglais, témoin oculaire).

Si je ne me trompe, c'est M. Henri Desrivières, magistrat, qui se transporta au corps de garde du Marché Neuf, et demanda au capitaine du poste de se rendre à l'imprimerie, pour la protéger. Aussitôt six soldats s'offrirent d'eux-mêmes pour y aller. L'officier les en réprimanda et dit au magistrat d'aller demander au colonel. Où le trouver le colonel? On ne savait où il était.

C'est un fait constant, connu de tout Montréal, et avoué par les autorités elles-mêmes, que, pendant une heure que durèrent ces bris de maisons et autres déprédations, il y avait des troupes stationnées sur le Champ-de-Mars, à la Place d'Armes, à la Place Saint-Jacques et ailleurs, et des piquets parcourant les rues. Ces piquets parcouraient toutes les rues, excepté celles où la populace travaillait à son œuvre dévastatrice.

Mes cousins, MM. Delagrave et Dessaulles, sur le Champ-de-Mars, firent remarquer à un officier les cris des tories, pendant qu'ils démolissaient le *Vindicator*, et l'officier pouvait les entendre comme tous les autres. Devinez la réponse qu'il leur donna! «Cela ne me regarde pas!» «*It is none of my business!*» Pourquoi donc était-il sur le Champ-de-Mars, comme ceux du corps de garde? Je le dirai, sans crainte de me tromper : les troupes étaient là, toutes prêtes, avec baïonnettes, plomb et mitraille, pour protéger les destructeurs et pour massacrer le peuple, s'il était venu chasser les brigands! Je n'ai jamais rien vu d'aussi dégoûtant que la conduite des autorités civiles et militaires dans cette occasion.

Lorsque les tories se furent retirés de la rue Bonsecours, nos amis y vinrent en foule. Nous examinâmes le dégât et trouvâmes qu'au rez-de-chaussée, qu'occupait la bibliothèque, il ne restait ni jalousies, ni vitres, ni châssis. On boucha pour la nuit les ouvertures avec des contrevents et des planches clouées à la hâte, et l'on amena une garde de Fils de la Liberté, bien armée. L'on nous apporta la nouvelle que T.S. Brown avait été tué; mais bientôt l'on apprit qu'il n'était que grièvement blessé. Voici comme cela se passa. Après le combat terminé, M. Brown s'en retournait chez lui tranquillement, lorsqu'il

rencontra dans la rue Saint-François-Xavier quelques membres du Doric Club qui le laissèrent passer. Mais revenant derrière lui, les traîtres l'assaillirent par derrière. Du premier coup sur la tête, il tomba évanoui. Ils n'en continuèrent pas moins à le frapper avec de gros bâtons, et l'auraient infailliblement tué si quelques tories moins féroces n'étaient venus l'arracher de leurs mains et le transporter dans une maison voisine. C'est ainsi que ces «loyaux» sont braves : dix contre un, ou cachés derrière les troupes de Sa Majesté.

Le soir, maman, les enfants et les domestiques allèrent coucher chez des amis voisins; père et moi, nous restâmes avec les gardes. De suite, le procureur général, le solliciteur général et le colonel Wetherall écrivirent à lord Gosford. Tous trois mentent et se montrent de violents partisans, mais le dernier renchérit sur les premiers. Il fait entendre qu'à notre assemblée l'on nous exhorta à la violence, que c'était le but de notre réunion et que c'est à la suite de ces discours *inflammatoires* [enflammés], qui nous avaient monté l'esprit, que nous sommes sortis «avec des drapeaux et avons commencé à attaquer les loyaux sujets». Qu'aussitôt ceux-ci se sont réunis (*turn out*) avec une promptitude et un enthousiasme extraordinaires, armés de bâtons, «de tisonniers» et de tout ce qui leur tombait sous la main et ont bravement repoussé leurs assaillants. «Brown et sa bande» ont bien payé leur folie. «J'ai eu beaucoup de peine à préserver la maison de Papineau d'une entière destruction».

C'est certainement un tissu de mensonges qu'a fait là Wheterall. Et c'est cependant ce que lord Gosford reçoit et transmet aux ministres, ce que ceux-ci transmettent au Parlement impérial, et c'est ce qu'on appellera des «pièces officielles et authentiques», ce que l'on transmet souvent à la postérité comme «seuls documents dignes de foi!» Toute la nuit, des piquets d'infanterie et de cavalerie se promenèrent dans les rues afin, je suppose, «d'empêcher les rebelles de recommencer leurs attaques sur les fidèles sujets de la reine!»

Le lendemain, comme nous avons été les «agresseurs» aux yeux des autorités, il fallait être punis. En conséquence, plusieurs des officiers de l'Association et autres furent arrêtés pour «sédition» et admis à caution. Ayant été mentionné par *Le Populaire*, la sale gazette des nouveaux tories, comme étant du nombre des combattants, je pensais que cet honneur me vaudrait un *warrant* [mandat] d'arrestation. Il n'en fut rien néanmoins.

Mercredi, mon oncle [Théophile] Bruneau conduisit à Verchères Gustave et Azélie. Lorsque nous vîmes que nos ennemis nous faisaient arrêter pour «sédition» et donnaient dans leurs journaux les plus faux rapports possibles des événements du 6, nous commençâmes à prendre des dépositions, qui eussent été bientôt rendues publiques, si les événements subséquents qui se précipitaient ne nous en eussent empêchés; et je ne crains pas de dire que de nombreux affidavits auraient prouvé la vérité de ma narration et la fausseté, en grande partie, de celle du colonel Wetherall et autres.

Sur ces entrefaites, arriva un matin à la maison un grand Yankee avec qui père resta longtemps enfermé dans le salon. Père me dit d'aller chercher le D^r Robert Nelson et le D^r O'Callaghan, qui vinrent bientôt. Tous quatre restèrent ensemble jusque dans l'après-midi. Lorsque Nelson et O'Callaghan se retirèrent, mon père me dit de conduire cet étranger à une auberge tenue par un Irlandais patriote sur la Place du marché neuf, aujourd'hui Place Jacques-Cartier, maison en brique à trois étages – qui a cédé sa place à la rue Le Royer. À la brunante, mon Yankee sortit avec moi et pour dérouter les espions qui abondaient alors, je marchai à quelque distance devant lui, descendant la rue Bonsecours par la rue Saint-Paul et remontant la place du marché jusqu'à cette auberge, devant laquelle je fis une courte pause et me mis sur la chaussée que je traversai. Lorsque j'eus vu mon homme entré, je retournai chez nous par la rue Notre-Dame. Mon père me dit de n'en jamais souffler mot, que c'était un envoyé de nos amis du Haut-Canada.

Voilà tout ce que j'en sus jusqu'à la publication de *La Vie de William Lyon Mackenzie*, où je lis : « Jessie Lloyd, of Lloydtown, was the trusted messenger who carried to Mr. Papineau intelligence from his supporters in Upper Canada. » Ce Lloyd fut un des principaux insurgés mais, plus heureux que son confrère Samuel Lount que les bourreaux pendirent, il se réfugia aux États-Unis.

Une espèce d'inquisition siégeait à Québec aussi. Un tribunal secret où siégeaient le renégat politique Duval et Thomas Ainslie Young, un homme de la trempe des Weir, Armour, Adam Thom, à Montréal. Ils firent arrêter encore, pour « sédition » A.N. Morin, M.P.P., Charles Hunter, éditeur anglais du *Liberal*, Pierre Chasseur, Eugène Trudeau. R.S.M. Bouchette, l'éditeur français du *Libéral*¹⁸¹, leur échappa et vint se réfugier dans le comté de Richelieu. Après quelques jours en prison, ces messieurs furent admis à caution.

En même temps, une nouvelle liste de commissions de la paix, d'où l'on excluait tout ce qui n'était pas tory, laissait entrevoir qu'il n'y avait plus aucune garantie de liberté personnelle contre ces accusations de « sédition » qui se multipliaient. Enfin, c'est le terrorisme que lord Gosford organisait.

Depuis notre assemblée du 6, tout le monde conseillait à papa de laisser la ville, mais il ne voulait pas y consentir. Ces derniers actes de l'exécutif firent redoubler ces instances. La maison était pleine du matin au soir de nos parents et amis, qui venaient en foule le prier et le presser de partir. Il ne voulait point céder. Et ce ne fut qu'au bout d'une semaine que nous pûmes lui persuader de le faire.

Lundi le 13, il sortit dans l'après-midi et, de retour vers 3 h, il déclara à ma mère, à cousin Dessaulles et à moi, qu'à 5 h il partirait, sans nous dire comment et pour où aller. Cette détermination nous combla de joie. Il fit ses préparatifs à la hâte et, vers 4 h, monta le deuxième étage, avec ordre de dire qu'il était absent à ceux qui viendraient le demander. À 5 h, il nous fit ses adieux, bien tristes adieux et, déguisé ainsi que Dessaulles, ils

voulurent sortir. Au moment où ils allaient ouvrir la porte, quelqu'un y sonna. Ils remon-
tèrent, se cachèrent dans le grand salon et, lorsqu'on eut dépêché l'importun, ils descen-
dirent de nouveau et, cette fois, purent sortir. Mon cœur palpitait au point que j'avais
peine à respirer. J'ouvris une fenêtre et, à travers la jalousie fermée, je prêtai une oreille
attentive. Les rues étaient pleines de passants et de voitures et la nuit, très obscure.
Chaque cri, chaque murmure me faisait frissonner. Je croyais à chaque instant qu'ils se-
raient reconnus et saisis! Nous demeurâmes dans la plus cruelle incertitude pendant un
quart d'heure qui me sembla une heure. À la fin, le retour de Dessaulles nous consola.
Père était parti!

Maman, qui, malgré les instances de papa, était demeurée ferme dans sa résolution de
ne laisser la ville qu'après lui, se détermina maintenant à partir le lendemain matin pour
Verchères, et alla coucher chez l'oncle D.B. Viger.

Depuis l'affaire du 6, nous avons continué tous les soirs à garder la maison, comme
l'on craignait de nouvelles attaques. Voici comme nous faisions. Les femmes et enfants
quittaient de bonne heure et, vers 6 ou 7 h, arrivaient une quinzaine de Fils de la Liberté.
Vers 9 h, nous fermions toutes les portes et les barricadions. Nous placions alors une
vingtaine de fusils avec des pistolets, poignards, épées, haches, *ammunition*, dans la salle
à manger, qui servait de quartier général. Nous posions des sentinelles dans les chambres
qui donnaient sur la rue, et nous les relevions toutes les demi-heures. Le reste de la gar-
nison s'amusait à converser, lire les journaux, jouer aux cartes, fumer, dans la cuisine et
la salle à manger. Nous nous tenions ainsi sur nos gardes jusque vers minuit et alors
nous soupions. Après quoi, nous étendions sur les planchers des matelas, sur lesquels, et
sur les sofas, le plus grand nombre des gardes se couchaient tout habillés jusqu'au jour.
C'était une vie de camp qui nous préparait pour l'avenir. Le soir du départ de papa, mes
amis vinrent comme d'ordinaire. Ils me demandèrent où il était. Je leur dis que, de l'avis
de plusieurs amis, il croyait plus prudent de ne plus coucher chez lui.

Le 14, à 6 h du matin, je me rendis chez M. Viger pour voir maman avant son départ.
Elle me donna les clés, de bons conseils et carte blanche. À 7 h, elle partit pour Ver-
chères avec Dessaulles. Pendant la journée, je faisais dire, à ceux qui demandaient père
et mère, qu'ils étaient sortis.

Le 15, je fus très occupé. Depuis plusieurs jours, nous faisions enlever de la maison
les objets les plus précieux et les plus portatifs. Mais ne voulant pas que ce fût connu du
public, nous ne le faisions que de nuit et en détail. Mais me voyant seul, je ne crus plus
devoir être aussi circonspect, et je surveillai le déménagement, même en plein jour,
quoique avec des précautions. Le 15 et le 16, aidé de la bonne Marguerite, vieille ser-
vante de confiance fort attachée à la famille, je réussis à faire enlever une bonne partie
du mobilier, à l'exception des gros meubles. J'aurais voulu commencer par la biblio-
thèque. Malheureusement, je n'avais pas de boîtes; j'ordonnai qu'on en fît.

Jeudi le 16, après avoir vendu notre vache à un boucher, j'allai dans l'après-midi avec un armurier, Paul Martin, m'acheter un fusil. Cet homme, Fils de la Liberté, avait perdu dernièrement l'emploi lucratif d'armurier de Sa Majesté sur l'île Sainte-Hélène, parce qu'il était patriote¹⁸². Il occupait cette place depuis dix ans, et un excellent ouvrier. Il me procura un bon fusil pour 9 \$.

De retour à la maison, voyant qu'il n'y restait que peu à enlever pour le moment, je crus qu'il ne valait pas la peine d'y entretenir une garde plus longtemps, et je congédiai celle du jour. Je fermai la maison et allai coucher chez M. Côme-Séraphin Cherrier. Mon intention était de loger chez des parents pendant quelques jours, qui me suffiraient pour enlever la bibliothèque et de me retirer ensuite à la campagne. Chez M. Cherrier, ce soir-là, je n'eus pas le plaisir de voir mon ami et confrère de classes au collège, Charles Cour-sol, son beau-fils, parce qu'il était allé à la montagne chez son oncle, M. Frédérick-Auguste Quesnel. Je me couchai de bonne heure, accablé de fatigue. Je ne me doutais pas de ce qui allait se passer pendant mon sommeil. La conspiration et la trahison du gouvernement éclatait, véritable coup d'État qu'un despotisme seul pouvait concevoir.

À mon réveil, des compatriotes, des amis, des frères se trouvaient dans les fers et les cachots! Une quantité de *warrants* pour «haute trahison», cette fois, avaient été signés et, pendant la nuit, plusieurs Fils de la Liberté avaient été arrêtés, entre autres : André Oui-met, président, Georges de Boucherville, secrétaire correspondant, D^r Amable Simard, chef de la 1^{re} section, François Tavernier, chef de la 4^e, Charles-André Leblanc, membre de la 1^{re}, etc. La nuit précédente, Beaudriau, DesRivières, Gauvin avaient passé la nuit à la maison Bonsecours; en sorte qu'il ne s'en manqua que d'une nuit que nous aussi fus-sions jetés en prison.

Ignorant ces événements, je me rendis à 6 h du matin, vendredi le 17, à la maison, avec la vieille Marguerite. J'allai même chez un armurier, Hall, rue Saint-Paul, en face de l'Hôtel Rasco, m'acheter une boîte de capsules pour mon fusil. Je venais de rentrer à la maison, lorsque mes oncles Philippe et Théophile Bruneau et grand-oncle Joseph Ro-bitaille s'y précipitèrent pour me dire de fuir en me racontant les arrestations de la nuit. Je leur donnai toutes les clés et le soin de la maison, leur recommandant surtout de faire enlever la bibliothèque. Je me rendis chez M. Cherrier pour déjeuner. Marguerite alla faire quelques emplettes et, en bonne vieille qui sait ramasser les nouvelles, elle revint me dire que les arrestations avaient commencé à 6 h, la veille; que des baillis étaient entrés dans une maison pour y saisir un Fils de la Liberté qu'ils n'y trouvèrent pas, ils dirent qu'ils allaient prendre «le fils de M. Papineau», et ils se dirigèrent en effet vers la rue Bonsecours. Si ce rapport est vrai, ils y auraient été peu de minutes après que j'en étais sorti. Elle ajouta qu'un détachement de troupes gardait la traverse de Longueuil, au pied du courant.

Il était près de 10 h avant que je pus[se] partir de chez M. Cherrier, avec la vieille Marguerite dans ma calèche, traînée par notre vieux cheval blond, avec mon bon fusil que je ne voulus point quitter et que je plaçai entre elle et moi et un petit paquet de hardes. En conséquence du rapport de Marguerite (qui n'était que trop vrai), je résolus d'éviter la traverse au faubourg Québec et d'aller traverser plus bas. De chez M. Cherrier, qui demeure vers le milieu de la rue Saint-Denis, dans la vieille maison de ferme de M. Viger, grande maison jaune, en bois, à deux étages, pignon à la rue, galerie extérieure au second, je me rendis jusqu'à l'évêché, au coin duquel je tournai à droite dans la rue Sainte-Catherine, qui me conduisit en ligne directe au chemin Papineau. Comme il n'y a presque pas de maisons sur la rue Sainte-Catherine, nous ne fûmes pas observés. Je suivis le chemin Papineau, qui du faubourg Québec conduit dans l'intérieur de l'île. Mon projet était de prendre la route du Sault-au-Récollet jusqu'à un chemin de travers qui me mènerait à la Pointe-aux-Trembles.

Le temps était serein, mais froid, et il était tombé pendant la nuit assez de neige pour blanchir la terre. N'y ayant jamais passé qu'une fois, je ne connaissais pas la route et je fus bientôt écarté. J'enfilai un chemin qui m'aurait, après un long détour, ramené à la ville! Heureusement que je rencontrai un habitant avec une charge de foin, qui me remit sur la bonne route. J'arrivai à la Pointe-aux-Trembles vers 2 h, en même temps qu'un bateau à vapeur y passait, descendant à Québec, je supposai, avec la nouvelle officielle au gouverneur du résultat de ses ordres arbitraires. J'arrêtai chez François Malo, aubergiste, que j'avais vu souvent au comité central. J'y trouvai un jeune Marc Campbell, Fils de la Liberté, qui assistait pareillement aux assemblées du comité central. Je le pris à part et leur dis de ne pas me nommer. Je n'eus pas besoin d'entrer dans de longues explications, ils en savaient plus long que moi. DesRivières, Brown, Gauvin et plusieurs autres étaient passés dans la nuit, avaient traversé chez Girod dans l'île Sainte-Thérèse et devaient être à Varennes maintenant. Malo les avait suivis, et Girod était parti pour le comté des Deux-Montagnes. Il m'assura à voix basse que, le soir de son départ de Montréal, mon père était passé avec le D^r O'Callaghan à la Pointe-aux-Trembles, se rendant dans la Rivière Chambly, et que lui, Campbell, leur avait facilité la traverse. Je n'en avais pas encore eu de nouvelles et je fus très satisfait de voir la direction qu'il avait prise, au lieu de se rendre au Nord.

Campbell me dit que je pouvais traverser en canot; mais ne voulant pas laisser mon cheval et ma voiture, je me décidai à aller une lieue plus bas, où il m'assura que nous trouverions un bac; et il nous y accompagna lui-même. Rendus là, nous entrâmes dans une maison pour attendre le bac qui se trouvait sur l'île Sainte-Thérèse. Il fallut courir chez tous les voisins pour trouver un porte-voix; et il fut impossible d'en trouver. Alors il fallut s'époumoner à crier. Les gens battaient dans leur grange et n'entendaient pas. Que faire?

– Avez-vous un aviron? Nous traverserons en canot et ramènerons le bac.

– Nous n'en avons pas.

Je songeais à mettre un mouchoir au bout d'une perche et à l'agiter en l'air, lorsqu'un individu qui était là, qui voyait que nous étions pressés et que, depuis plus d'une heure, nous nous mettions à la torture pour nous faire entendre, s'avisa de nous dire avec une stupide indifférence :

– Vous n'avez pas besoin d'appeler ce bac, il ne peut aller à l'eau, il n'a pas de fond.

Je ne répondis rien à cet imbécile, à qui j'aurais voulu dire de bien gros mots. Je demandai à Campbell combien il y avait de là au bout de l'île.

– Une demi-lieue.

– J'y trouverai des bacs, mais voudront-ils me traverser à Varennes?

– Je crois que oui.

– Pour combien?

– Deux ou trois piastres!

Je ne les avais pas. Mais ça ne fait rien : il fallait avancer et le temps nous pressait. Le soleil déclinait et je n'avais nulle envie, ce soir-là, de coucher dans mon île natale. Je fus bientôt rendu au bout de l'île et, comme j'y arrivais, deux bacs y arrivaient aussi de Repentigny. Je demandai aux traversiers s'ils pouvaient me conduire à Varennes.

– Non, Monsieur, nous n'avons pas coutume de traverser le fleuve.

Et après un moment :

– Eh bien! attendez, on va voir.

Ils entrèrent dans la maison pour se consulter et revinrent bientôt me dire :

– Oui, Monsieur, on va vous traverser.

Jamais réponse ne me fit plus de plaisir.

– Combien demandez-vous?

– Neuf francs.

– Je ne puis vous les donner, je ne les ai pas; je vous donnerai tout ce que j'ai. C'est une belle piastre française, bon argent dur (depuis la suspension des banques, tout le numéraire avait disparu).

– C'est impossible, Monsieur, ce n'est pas assez.

Je ne répondis rien. Je tournai lentement ma voiture, désespéré; et je repris la route de Pointe-aux-Trembles, mais au pas.

J'étais à peine rendu à deux arpents que j'entendis des cris. Je fis sourde oreille. Mais les cris redoublèrent et, résigné, je retournai tranquillement à la traverse et embarquai cheval et voiture sans mot dire. Ces braves gens se contentaient de ma piastre. Il y a un langage muet qui se parle sans paroles de part et d'autre, dans de pareils moments critiques. Tout le monde cache ses pensées, ses sentiments, son identité, ses opinions et principes; et pourtant tout le monde se connaît et se comprend.

Cette traverse fut très longue et difficile, et dura une heure. Le silence le plus profond n'était interrompu que par les plaintes de temps à autre des traversiers, qui la trouvaient longue et mal rémunérée. Mon esprit était trop préoccupé pour y faire attention ou réponses. Il fallut passer au milieu d'un groupe d'îlets et, rendu au côté sud de l'île Sainte-Thérèse, et vis-à-vis le cap Vincent, il fallut remonter à la cordelle plus d'une demi-lieue jusque vis-à-vis le village de Varennes, et là, traverser à la rame. Le soleil se couchait et il faisait froid et calme. Comme nous débarquions, le bateau à vapeur *Le Varennes* touchait au quai. J'y vis beaucoup de monde sans pouvoir distinguer. Craignant qu'il amenât des agents de police ou des troupes même pour faire des arrestations dans l'endroit, je ne voulus pas y arrêter, malgré le désir que j'avais d'y voir le D^r Duchesnois et les amis réfugiés de Montréal. Je filai tout droit. Mais notre pauvre cheval, qui marchait depuis le matin sans boire ni manger, et sur des chemins affreux, n'en pouvait plus et, au cap Saint-Vincent, il fallut s'arrêter un moment pour au moins le faire boire. Nous n'allâmes que le pas jusqu'à Verchères, où nous arrivâmes vers 8 h du soir.

J'y trouvai la famille dans l'inquiétude et l'alarme. Le petit Gustave [Papineau] indisposé au point que l'on craignait qu'il n'eût des fièvres. Le domestique de mon oncle le curé se trouvait à Varennes lorsque j'y passai, et m'avait reconnu, lui ainsi que plusieurs personnes de Montréal qui étaient là. Il rapportait d'une manière vague que l'on disait à Varennes qu'un prisonnier avait été arraché des mains des connétables par le peuple, à Longueuil. C'est tout ce que nous en apprîmes alors. Depuis j'ai eu des détails au long sur cette affaire : ils doivent être corrects, car je les tiens du D^r Davignon lui-même, qui me les a donnés à Saratoga. Je crois devoir les insérer ici afin de conserver l'ordre chronologique des événements.

Depuis samedi le 11 novembre, il y avait à Saint-Jean un détachement d'infanterie régulière, de cavalerie volontaire et de quelques membres du Doric Club «pour protéger la douane de Sa Majesté», disait-on. Vers 3 h du matin, vendredi le 17, le D^r Davignon entendit frapper à la porte de sa maison et croyant que l'on venait le chercher pour des malades, il se hâta d'aller ouvrir la porte. Il aperçut le nommé [Louis] Malo, qu'il prit pour une autre personne.

– Ah! comment vous portez-vous, Monsieur...?

– Vous vous trompez, dit Malo, et il déclina son nom et sa fonction.

Le docteur recula de surprise lorsqu'il se vit en face du premier employé de la police après le grand connétable Delisle. En même temps se montrèrent les figures de plusieurs cavaliers.

– Nous sommes fâchés de vous déranger, continua Malo, mais nous avons affaire à vous et nous désirerions que vous veniez avec nous à l'hôtel de Mott; nous ne vous retiendrons pas longtemps.

– C'est bien; mais vous allez me donner le temps de m'habiller.

Et il voulut se diriger vers sa chambre à coucher.

– Attendez, attendez, dit Malo, nous avons ordre de ne pas vous perdre de vue; il faut que nous vous suivions.

– Eh bien! entrez, dit le docteur.

Et il se rendit à sa chambre, suivi de toute la troupe. Lorsqu'il y fut entré, deux cavaliers se placèrent à chaque porte, avec sabre nu et pistolet au poing. Le reste, avec les mêmes précautions, l'entouraient et le pressaient. On eût dit qu'ils supposaient au docteur la force d'un Samson ou qu'ils se défiaient beaucoup de leurs propres forces, physiques et morales. Le roué de la police lui faisait en même temps des excuses d'être obligé d'en agir ainsi, pendant qu'il examinait de près chacun de ses mouvements, comme s'il eût craint que le docteur ne cachât quelques documents précieux ou une mine pour faire sauter ses visiteurs! Le docteur s'habilla à la hâte, sortit et se dirigea vers l'hôtel Mott, suivi des employés de la police, qui se gardaient bien de remettre le sabre au fourreau, ou les pistolets à la ceinture!

En arrivant à l'hôtel, le docteur y trouva M. Pierre-Paul Demaray, le maître de poste, qui venait aussi d'être arrêté! On leur déclara que l'on craignait «que les habitants ne cherchassent à les délivrer et qu'on les prévenait que, si c'était le cas, on les tuerait plutôt que de les laisser échapper, suivant les ordres qui avaient été reçus.»

On leur mit les fers aux mains, on les fit asseoir sur du foin au fond d'une charrette, on les lia avec des cordes aux *aridelles* [ridelles] de la voiture, et l'on se mit en route pour Montréal, Malo et un autre bailli sur le devant de la charrette, qu'entouraient 27 hommes de la cavalerie volontaire. À un mille en deçà des casernes, à Chambly, l'essieu de la charrette ayant cassé, elle fut remplacée par une charrette à foin. L'on arriva à ces casernes vers 6 h du matin et l'on s'y arrêta. Aussitôt les troupes en sortirent, se rangèrent sous les armes et, en ayant reçu l'ordre, crièrent : «Hourra!» à plusieurs reprises! La cavalerie entra aux casernes et se rendit ensuite à l'hôtel de Bunker pour sans doute se réchauffer. Elle demeura plus d'une demi-heure à ces deux établissements et, pendant tout le temps, les prisonniers furent laissés au froid, en plein air, dans leur gênante position, sous la garde de quelques dragons! Lorsque messieurs les cavaliers revinrent, ils transférèrent les prisonniers dans un wagon couvert, un fourgon attelé de deux chevaux, et ne remirent pas les cordes qui les avaient liés à la charrette, mais au lieu, trois mousquets chargés entre les mains des baillis, Malo répétant ce qu'il avait dit à Saint-Jean : que s'ils étaient obligés de les abandonner, par suite d'attaques des patriotes, ils tireraient sur eux avant de partir! Après cela, ils se remirent en route.

Comme ils prenaient le chemin de Longueuil, un petit parti de Canadiens, une dizaine, se présenta armé de fusils. La cavalerie fit halte; mais, comme les Canadiens se retirèrent et disparurent, le connétable Malo ordonna aux gentlemen de la cavalerie légère de continuer.

Il est probable que, pendant qu'ils étaient à Chambly, les prisonniers furent aperçus par des patriotes et que des courriers prirent les devants pour aller donner l'alarme. Quoi qu'il en soit, tout était en mouvement et l'on voyait les habitants courir de tous côtés à travers les champs et armés, les uns à pied, les autres à cheval. Le capitaine Bonaventure Viger, de Boucherville, ayant appris ce qui se passait, alla prévenir le capitaine Joseph Vincent, de Longueuil, qui rassembla aussitôt un parti d'habitants et alla se placer avec eux à deux milles du village de Longueuil, sur la route de Chambly, à un endroit appelé la «Côte de sable». Il rangea ses hommes, 35 ou 36, derrière la clôture, et leur dit de ne tuer personne à moins de nécessité, que leur objet n'était que de délivrer les prisonniers, et qu'en conséquence ils devaient chercher à tuer les chevaux, et rien de plus.

Ils parurent vers 10 h. Aussitôt, le capitaine Vincent se plaça seul au milieu du chemin et, lorsqu'il put se faire entendre, il leur cria d'arrêter. Ils s'arrêtèrent à quelques pas de lui.

– Nous ne vous voulons point de mal, dit-il, mais nous exigeons la délivrance des prisonniers. Vous ne les mènerez pas à Montréal.

La réponse fut : «Si vous ne vous rangez pas, nous allons tirer sur vous.»

– Tirez si vous voulez, mes gens vous répondront; mais soyez certains que vous ne rendrez pas ces prisonniers à Montréal.

Et il leur demanda par trois fois d'abandonner leurs prisonniers. À chaque fois, il reçut pour réponse de se ranger, ou qu'on allait le tuer. Après la troisième sommation, cinq ou six lui déchargèrent leurs pistolets presque à bout portant, mais sans effet. Aussitôt, les Canadiens firent feu. Les prisonniers en même temps s'étaient couchés au fond du wagon, pour être moins exposés. Il n'y avait eu que deux ou trois décharges d'échangées, lorsque la cavalerie légère prit la fuite, chacun se sauvant à qui mieux mieux à travers les champs. Mais ces lâches scélérats, qui n'osaient faire face à des hommes armés, furent assez braves pour se tourner du côté des prisonniers et leur décharger leurs pistolets avant de fuir! Heureusement que la toile qui les couvrait et la précaution qu'ils avaient prise de se coucher dans le fourgon les sauvèrent. Le connétable Malo, voyant la déroute de son escorte, tourna les chevaux du côté de Chambly et les mit à la course. Mais ils n'allèrent pas loin. Un des chevaux avait été blessé et tomba bientôt. Sa chute entraîna le wagon dans le fossé. Malo sauta à terre et se mit à courir. Le fossé était profond et le wagon versa sens dessus dessous. Les prisonniers, les mains liées et l'un sous l'autre, et tous deux sous la voiture, eurent bien de la peine à s'en retirer. Les Canadiens coururent à leur secours, les conduisirent chez un forgeron qui brisa leurs fers, et on leur donna ensuite à manger. La couverture du fourgon était criblée de balles! Leur délivrance fut comme miraculeuse.

«La police à cheval», qui eut plus de peur que de mal, n'ayant eu que quelques chevaux tués et quelques hommes blessés, ne s'arrêta qu'à Longueuil, où elle trouva un dé-

tachement d'infanterie traversé pour la soutenir. C'était le même parti dont j'ai parlé plus haut, dont la présence à la traverse m'avait fait faire ce long détour dans l'île de Montréal. Cette délivrance s'effectua à peu près au moment où je quittais la ville. Cette cavalerie était commandée par un Sweeney et le major David. Ce dernier eut une balle dans la cuisse. Et se distingua plus tard, lorsque, secrétaire trésorier du Havre de Montréal, il commit des fraudes qui le menèrent au pénitencier.

La *United Service Gazette* de Londres a pu officiellement excuser la défaite de ces soldats loyalistes, en disant qu'ils furent surpris «dans un défilé où il leur fallut essuyer le feu des rebelles sans pouvoir y répondre»! 27 Dragons avec sabres et pistolets n'avaient osé sabrer et écraser 36 fantassins sans baïonnettes!

Revenons à Verchères. La fatigue, l'inquiétude, la faim et le froid m'avaient donné un fort accès de fièvre et je me couchai de bonne heure. Le lendemain, 18 novembre, on me réveilla de grand matin, et il fut décidé que je partirais immédiatement pour Saint-Hyacinthe. À 6 h, je montai en voiture, seul, Marguerite se trouvant malade aussi et restant avec son Gustave malade. Je dis un adieu poignant à mémé, oncle le curé, maman, Gustave, Azélie, et m'éloignai, les larmes aux yeux. Je ne les ai pas revus depuis. [Mère, dont la grossesse était avancée, tomba très malade et fut plusieurs semaines entre la vie et la mort. Père et moi n'en sûmes rien que l'été suivant.]¹⁸³

Le temps était serein et froid, la terre encore blanchie par la neige. Je n'avais pas de fouet; de temps en temps je coupais une hart le long du chemin pour substitut. À Saint-Marc, comme j'allais traverser et que j'appelais les passeurs, un jeune Racicot de Montréal, Fils de la Liberté, s'adonna à sortir d'une maison. Il me dit qu'il retournait à Montréal. Je lui parlai à l'oreille, lui dis ce qui s'y passait, qu'il ferait bien de rester où il était, et de ne pas me faire connaître. Plusieurs habitants s'approchèrent et, voyant notre colloque, ils dirent :

- Oh! vous n'avez pas besoin de craindre, Monsieur, vous êtes entouré d'amis.
- Oui, je le sais, je suis parmi d'honnêtes gens.

Et j'entrai dans le bac. Le vent était très fort et la traverse difficile. Plusieurs habitants traversaient en même temps, à pied, et je les entendis, parlant bas et chuchotant mon nom. De l'autre côté, je voulais arrêter un instant, mais craignant d'être reconnu, je continuai. Il fallut pourtant bien dire deux mots à un jeune Brin, clerc notaire, un ancien confrère de collège, que je rencontrai dans la rue. Je lui dis de ne pas me nommer et je pris la route de Saint-Hyacinthe.

J'étais à peine sorti du village de Saint-Charles, les chemins étaient si mauvais qu'il était impossible d'éviter toutes les horribles ornières; et ma voiture étant tombée dans une très profonde, elle y serait restée sans l'aide de quelques passants qui l'en retirèrent au moyen de perches de clôture pour leviers. Bientôt le cheval n'en pouvant plus, il fallut faire halte à un petit cabaret, au milieu d'un bois, pour lui donner à boire et à manger.

Étant moi-même à jeun depuis le grand matin, je voulus en faire autant. Une vieille, qui se trouvait seule au logis, me donna ce qu'elle put trouver de mieux, et ce mieux consistait en un morceau de pain bien noir et bien dur, un peu de beurre rance et un verre de whisky détestable.

Au bout d'une demi-heure, je me remis en route; mais mon pauvre cheval était à bout de tout effort et, après m'avoir traîné au pas jusqu'au 4^e rang de Saint-Charles, il me fallut l'échanger. Après quelques pourparlers et avoir promis une bonne récompense, j'en trouvai un. Pendant qu'on l'attelait, je demeurai dans la maison où travaillait une vieille. Cette vieille était très curieuse, [je] n'en ai jamais vu d'aussi curieuse. Elle me posait [des] tas de questions, voulait que je lui parlasse politique, et de toutes choses encore. Elle disait de temps en temps à son vieux mari :

– Tiens, je crois que monsieur ne voyage pas pour rien. Il y a bien des affaires qui se brassent de ce temps-ci. Monsieur ne paraît pas de notre côté. Tu ne devrais peut-être pas lui donner de cheval. Qui sait? il y a tant de persécuteurs et d'espions, de toutes sortes de gens.

Je tâchais de la rassurer, en lui disant que je ne m'occupais pas de politique, que je n'y entendais rien. Puis, la vieille me fixant entre [les] deux yeux me dit :

– Mais ne seriez-vous pas de la famille Cherrier, de Saint-Denis? Vous leur ressemblez ben.

– Moi? non, je ne les connais pas. Un pourtant, à Montréal, un avocat, que j'ai vu quelquefois.

Enfin la voiture est prête et je pus m'échapper à l'interrogatoire si persistant de la vieille. J'étais seul dans ma voiture et je frappais souvent d'un grand fouet qu'on m'avait prêté le nouveau cheval qui ne valait guère mieux que le mien. Celui-ci suivait ma voiture, monté par un petit garçon. C'est avec ce cortège que je fis mon entrée dans Saint-Hyacinthe, vers 5 h du soir. Je me rendis chez ma tante Dessaulles et racontai les nouvelles du jour qui firent grande sensation.

Aussitôt, il fallut s'emprisonner soi-même, au lieu de l'être à Montréal «de par la Reine». Je fus logé dans une petite chambre de dix pas sur quatre, dans une allonge en brique, au pignon ouest du manoir. Une porte donnait sur le jardin, ainsi que deux fenêtres; une troisième fenêtre donnait sur la rue, et une porte communiquait avec le corps de logis. Il y avait deux lits, une armoire, des tables, un poêle, etc., de façon que j'avais à peine la place d'y remuer. Là, quelques membres de la famille seulement, et une ou deux servantes, me voyaient.

La nouvelle de mon arrivée s'étant répandue dans le village le dimanche 19, on fit courir le bruit que, pendant la nuit, j'avais pris la route des États-Unis, ce qui fut cru. Dans la matinée, un jeune Larochelle, membre du comité de régie des Fils de la Liberté, vint me voir en secret, ainsi que le soir mon cher Lactance, pensionnaire au collège. Ac-

cablé d'ennui tout d'abord dans ma cellule, je ne pus résister à la tentation d'aller, contre la consigne, essayer mon fusil neuf derrière les dépendances de la maison. Je logeai quelques balles dans un gros pin et revins, satisfait, me recacher.

Lundi le 20, un ouvrier vint dans ma chambre percer une petite trappe dans le plancher, sur laquelle on jeta ensuite un tapis. Par cette trappe on descendait dans la cave, en mettant les pieds sur une table placée au-dessous. Dans cette cave, il y avait une cachette qu'il aurait été difficile de découvrir. C'était un grand coffre, avec ventilateur au-dehors, dont le dessus et l'entrée latérale étaient parfaitement déguisés par des lits de sable et de légumes. J'avais dans ma chambre une petite lanterne-sourde, toute prête. En sorte que si des baillis étaient venus visiter la maison, j'aurais été bientôt rendu dans ma cachette. Elle servit à mon oncle Augustin Papineau, après la bataille de Saint-Charles; plus tard à Horace, le fils aîné du D^r Wolfred Nelson. Celui-ci, Horace, une autre fois que l'on fouilla le manoir, n'eut que le temps de se glisser entre les matelas d'un lit que les soldats battirent et piquèrent même de leurs sabres!

Nous apprîmes en même temps qu'à Saint-Charles il se formait un camp fortifié et qu'il y avait là plusieurs citoyens de Montréal : le général Brown, les colonels Gauvin et DesRivières, et autres. Mais ces nouvelles nous venaient grossies considérablement. Ils avaient 8 ou 10 pièces de grosse artillerie, tandis qu'en réalité ils n'en avaient que deux, très petites et sans affûts! Et ainsi du reste.

De Montréal et des autres parties du pays, nous n'avions plus aucune nouvelle : toutes les communications étaient coupées et les postes, arrêtées. J'étais le plus souvent seul dans ma cellule. Quelquefois venaient mes cousins et ma bonne tante Dessaulles, qui me disaient tout le peu qu'ils pouvaient apprendre. Ma cousine Rosalie, aussi bonne que sa mère, demeurait ordinairement avec moi pendant mes repas. Et alors j'avais quelques moments de conversation. Je demandai des livres, Louis m'apporta du collègue : *René* et *Attala*, *Les Natchez*, de Chateaubriand, et sa traduction de *Rob Roy* de Walter Scott.

La Minerve de jeudi le 16 novembre nous donne des échantillons de la fureur de la presse tory du jour. Le *Herald* s'exprime comme suit, s'adressant à lord Gosford : «Pour mettre votre vigueur nouvelle à profit, il faut pendre, fendre et écarteler quelques-uns des chefs des brigands, c'est ce que demandent les cœurs loyaux et le bien-être du pays. Que huit ou dix subissent le sort des traîtres, et les autres, lorsque vous les appellerez à la dépêche des affaires, seront aussi pliants, aussi loyaux, aussi soumis que possible... quelque réjouissant qu'il serait, pour des volontaires loyaux, de former un cordon autour de l'échafaud de certains traîtres»!

Ce fut le dernier numéro de *La Minerve* de 1837. La presse libérale n'existait plus au Canada. Le 9 septembre 1842, le n^o 1 du vol. XII de *La Minerve*, imprimée et publiée par Ludger Duvernay à Montréal, Bas-Canada, fit son apparition. Que d'horreurs accumulées pendant ce long intervalle! La feuille nouvelle commence sa première colonne

par *Le Retour de l'Exilé*, poésie canadienne signée «Le Solitaire» et couronnée de l'aigle canadien (ou américain), aux ailes déployées et planant sur nos têtes ressuscitées! Ce même numéro dit : «Nous voyons avec plaisir que M. D.B. Papineau (frère de l'honorable orateur de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada) a été élu membre de la législature Unie pour le comté d'Ottawa, en remplacement de l'honorable C.D. Day, fait juge puîné de la Cour du banc du roi du district de Montréal. Le nouveau membre est une acquisition précieuse pour la partie libérale de la Chambre d'assemblée.» Puis elle parle hardiment d'«arbitraire et de tyrannie». «Ce système d'*anglification*, décrété par les whigs, porte bien plutôt le germe de l'américanisation», etc. La lutte nouvelle recommence pour la réhabilitation de la langue française, pour la responsabilité des gouvernants et pour finir par l'autonomie et la quasi indépendance, ne laissant plus à l'Angleterre qu'une suzeraineté précaire et sans profits, qui peut flatter encore sa vanité mais qui ne peut plus nous opprimer comme avant que nos efforts héroïques et désespérés eussent brisé son sceptre de fer.

La veille, le gouverneur général avait ouvert à Kingston «la seconde session du premier Parlement de la Province du Canada», et *La Minerve* publie son discours.

* * *

Retournons à Saint-Hyacinthe, au jeudi 23 novembre 1837 et à mon journal :

Vers 11 h du matin, j'étais plongé profondément dans la lecture de *Rob Roy*, lorsqu'un son inusité vint frapper mon oreille. J'écoute... «Le tocsin!», m'écriai-je en sautant de ma chaise; et courant dans l'appartement voisin, oubliant mon incognito, je cours la maison, répétant :

– Le tocsin! Le tocsin! Ce n'est pas un incendie! Courez voir!

Les minutes parurent bien longues avant le rapport des envoyés. Voici ce que j'appris : comme l'on craignait que des connétables ne vinssent pour arrêter le D^r Nelson, une garde de quelques hommes était placée à Saint-Denis. Vers 6 h, le matin, un habitant était arrivé au village, tout essoufflé, annoncer l'approche d'une force considérable de troupes. Elles étaient parties de Sorel le soir et, afin de ne pas passer par le village de Saint-Ours, elles avaient fait un circuit dans les terres. Cet habitant était allé soigner ses animaux de grand matin et avait aperçu les troupes qui défilaient devant sa maison. Aussitôt il part et vient en ligne droite, à travers champs, donner avis au D^r Nelson. Celui-ci envoya de suite une douzaine d'hommes pour couper un pont sur un ruisseau, à une lieue du village. Comme ce petit parti y arrivait, les troupes y arrivaient de leur côté, de sorte que ces patriotes retournèrent promptement au village, sans pouvoir effectuer la destruction du pont. Dans l'intervalle, le D^r Nelson demanda à ses gens s'ils voulaient combattre ou se retirer; qu'il leur laissait le choix. Ils répondirent que jamais ils ne l'abandonne-

raient et qu'ils étaient prêts à faire face à l'ennemi. Là-dessus le tocsin sonna et des courriers furent envoyés de tous côtés pour demander du renfort. Notre courrier ajoutait qu'ils devaient maintenant se battre, si la victoire n'était pas déjà décidée pour l'un ou l'autre parti. Cet appel inattendu reçut une réponse digne des patriotes de Saint-Hyacinthe. Tout était en mouvement. De ma fenêtre, je voyais passer et repasser les gens, qui couraient à l'église pour savoir ce que c'était, puis chez eux pour s'armer et retourner aussitôt sur la place publique, lieu du rendez-vous. Tous se préparaient, joyeux, à marcher à la défense de la patrie. Mon oncle Augustin Papineau entra dans ma chambre avec un pistolet à la main. Il demanda un peu de poudre et quelques balles, et dit qu'il trouverait un fusil à Saint-Denis. Il partait, laissant épouse et plusieurs jeunes enfants!

À peine une heure écoulée depuis l'alarme qu'une quarantaine des principaux citoyens du village (les concessions pas encore averties) se mettaient en route pour Saint-Denis, après avoir reçu une absolution générale, bénédiction et exhortation du curé, M. Crevier. J'avais grande envie de les suivre et en demandai la permission à ma geôlière, la bonne tante. Mais elle refusa absolument, en laissant espérer pour le convoi du lendemain.

L'on peut s'imaginer que fut grande notre anxiété pendant cette longue journée. Je la passai tout transporté, marchant sans cesse dans ma cellule, sans pouvoir écrire, lire, manger. Dans l'après-midi, j'imaginai de faire des cartouches, avec l'aide de mes cousins. Des ouvriers furent employés dans les bois à couper des manches de piques, pendant que les forgerons du village faisaient ces dernières. En même temps que les hommes se préparaient aux combats, les femmes portaient leurs prières au pied des autels. Elles invoquaient par une neuvaine le Dieu des Armées. Un des premiers soins de ceux qui étaient restés, fut d'établir entre Saint-Hyacinthe et Saint-Denis une ligne de courriers, afin d'avoir les nouvelles le plus souvent et le plus promptement possible. Vers le soir, un des courriers arriva et nous apporta la nouvelle de la glorieuse victoire de Saint-Denis, résultat que l'on avait à peine osé espérer.

Voici ce qui se passa en ce jour à ce Bunker-Hill du Canada. D'après une des versions les mieux fondées. Le 22 novembre, le colonel Gore était parti en bateau à vapeur de Montréal pour Sorel, avec les compagnies de flanc du 24^e régiment sous le lieutenant-colonel Hughes, la compagnie légère du 32^e, capitaine Markham, un obusier de 12 livres, sous-lieutenant Newman, et un détachement de la cavalerie volontaire, sous le [commandement de] Cornette Sweeney. Le colonel Gore arriva à Sorel le soir, à 6 h, et se mit en marche à 10 h, ses forces augmentées de deux compagnies du 66^e, sous le capitaine Crampton, formant ensemble environ 400 hommes. Au lieu de passer par Saint-Ours, ils prirent un chemin détourné par les concessions. À l'approche des troupes, les patriotes élevèrent des barrières pour fermer l'entrée du village. Le D^r Nelson éparpilla quelques-uns de ses meilleurs tireurs dans les maisons avoisinantes et se jeta avec le reste de sa petite bande dans un vaste édifice en pierre à trois étages, appartenant à une

dame, veuve St-Germain¹⁸⁴. Cet édifice était situé à l'extrémité est du village, entre le chemin et la rivière, et tout près de cette dernière.

Les patriotes permirent aux troupes de s'approcher bien près et commencèrent alors une vive fusillade. Les troupes royales en firent autant et leur obusier commença à jouer. Les murs de la maison étaient si épais près de terre que les boulets n'y pouvaient pénétrer, quoique lancés d'une petite distance. Voyant leur peu d'effet, les canonniers les dirigèrent alors sur l'étage supérieur et les toits, où ils firent un grand dégât. Un pan de muraille s'écroula et tua trois hommes; ceci fit impression sur de simples paysans, qui n'avaient jamais encore été au feu; mais ils reprirent aussitôt courage. Inférieurs en nombre et en discipline, armés avec des fusils de chasse, la plupart en mauvais ordre, ils soutinrent l'attaque avec une fermeté, un sang-froid et une constance admirables.

Le héros du jour, le brave Nelson, se trouvait partout, toujours en mouvement. Il allait de fenêtre en fenêtre, d'un étage à l'autre, encourager de ses paroles ses braves combattants. Les Canadiens avaient si peu d'*ammunition* qu'une partie fut obligée de fondre des balles, pendant que les autres les lançaient à l'ennemi!

Un parti auxiliaire de Verchères et Contrecoeur, traversa en bac de Saint-Antoine, au plus fort du combat et sous le feu de l'ennemi, en faisant retentir l'air de leurs chants nationaux. Plusieurs fois le capitaine Markham, à la tête de ses meilleurs soldats, chercha à pénétrer dans la maison de pierre, mais chaque fois il fut repoussé avec grande perte et reçut lui-même quatre blessures.

Au commencement, les patriotes avaient 60 à 70 fusils et, avec tous les renforts, n'en eurent jamais 200. Enfin, vers 3½ h, après sept heures de combat, le colonel Gore fit sonner la retraite, et ses troupes se mirent à fuir vers Sorel dans le plus grand désordre, laissant l'obusier, deux caissons et une quantité d'armes et *ammunitions*, et cinq ou six blessés faits prisonniers. Ils furent poursuivis jusqu'à Saint-Ours par les patriotes, qui leur tuèrent encore quelques hommes. Les tyrans perdirent dans cette journée plus de 60 hommes. Il fut impossible de s'assurer du nombre exact, vu que, pendant le combat, dès qu'un soldat tombait, il était dépouillé de ses armes et habits et jeté dans le Richelieu. Plusieurs de ces noyés furent retrouvés le printemps dernier et enterrés à Saint-Denis. Huit furent trouvés entre Saint-Denis et Saint-Charles, ce qui prouve que la même chose fut pratiquée à cette dernière place.

Les Canadiens n'eurent que peu de blessés, point de prisonniers et exactement 10 hommes tués en comptant Charles-Ovide Perrault, M.P.P. pour Vaudreuil. Vers 3 h, ce champion de la liberté, cet ardent défenseur des droits de son pays, dont les talents, les vertus et le patriotisme promettaient de si grands services et une si belle carrière, tomba sous le plomb des assassins! Menacé d'arrestation à Montréal, il était venu se réfugier chez son ami le D^r Nelson, qu'il servait en qualité d'aide de camp, portant des ordres de la maison St-Germain à des piquets avancés, lorsqu'une balle le frappa au-dessus de la

hanche et le perça d'outre en outre. Il se rendit jusqu'au manoir Deschambault sans se savoir blessé. Là, il tomba en défaillance et, après avoir languì pendant la nuit dans de grandes souffrances, il expira vers 3 h du matin. Avant de mourir, il exprima [sa] satisfaction d'avoir versé son sang pour son pays, et lui souhaita la liberté américaine et l'émancipation du joug britannique. Son corps fut enterré dans le cimetière de Saint-Antoine¹⁸⁵, où il repose encore.

Si l'on considère la force de l'attaque inattendue, les faibles moyens de défense, la résistance soutenue pendant sept longues heures par cette poignée de braves, cette victoire fut une victoire glorieuse, et Saint-Denis devra figurer toujours dans nos annales à côté de celles de Carillon et de Châteauguay. Le colonel Gore, dans sa dépêche officielle, dit avoir eu un sergent et cinq soldats tués; un capitaine et neuf soldats blessés; six absents (*missing*)! Il estime le nombre des patriotes à 1500, dont 100 tués!

Le succès de cette journée encouragea les patriotes et, à Saint-Hyacinthe, tout le monde se mit à l'œuvre pour avancer la cause. Les uns fondaient des balles et fabriquaient des cartouches, les autres rassemblaient les gens des concessions et des armes. Les femmes boulangeaient et faisaient boucherie. L'on organisa une patrouille de nuit, armée d'une dizaine de fusils, de piques et bâtons; le reste des fusils était destiné aux combattants.

Vers 10 h du soir, ma tante Dessaulles entra dans ma chambre pour m'annoncer l'arrivée du D^r O'Callaghan et de mon père. Ils étaient descendus chez mon oncle Augustin, où je me rendis passant par le jardin du manoir, pour éviter la patrouille dans la rue. Le docteur était couché et dormait, père s'était jeté sur un sofa, sans sommeil. Ils étaient accablés de fatigue. Ils se trouvaient chez le D^r Nelson à l'arrivée des troupes et voulurent partager le sort de leurs concitoyens; mais le D^r N. leur dit qu'ils n'avaient que faire là, que leurs services seraient trop précieux et nécessaires à l'administration civile du pays, si la résistance triomphait. Et que leurs vies seraient un sacrifice inutile si les patriotes étaient vaincus; et il insista pour qu'ils se retirassent à Saint-Hyacinthe. Il fit seller deux chevaux et les força de partir, armés chacun d'une paire de pistolets. Ils avaient marché toute la journée sans s'arrêter et sans manger, leurs habits mouillés et glacés sur eux. Les chemins inondés et rompus ne leur avaient permis d'aller que le pas. Ils s'égarèrent et furent plusieurs fois interrompus par des partis de patriotes qui ne les connaissaient pas.

Mon cher père se leva et réveilla le docteur, et ils nous suivirent tous deux à ma chambre, chez tante Dessaulles, où ils prirent quelque nourriture. Ma tante voulut faire venir Lactance du collège et Ézilda du couvent, mais père était trop affecté et préféra se priver de cette consolation. On envoya chercher un brave et fidèle citoyen, le capitaine Poulin¹⁸⁶, ancien membre de la représentation, qui emmena mon père et le docteur chez lui, où ils demeurèrent cachés quelques jours, pour attendre le cours des événements.

Le lendemain, vendredi 24 novembre, fut employé à préparer et à envoyer à Saint-Charles et à Saint-Denis des vivres et des munitions de guerre, et à cacher et mettre en sûreté les papiers et les meubles les plus précieux. Chère tante fit tuer tous ses animaux et boulanger du pain jour et nuit. Nombre de femmes et d'enfants quittèrent le village pour se réfugier au sud de la rivière. On voulait me faire fuir, tandis que, moi, je voulais partir pour Saint-Charles : je tombai dans le juste milieu qui ne m'allait guère, je demeurai à Saint-Hyacinthe.

Samedi, le 25 novembre, eut lieu la désastreuse bataille de Saint-Charles. Mais reprenons les choses de plus haut. Craignant l'influence néfaste auprès de lord Gosford, homme faible et irrésolu, du renégat Debartzch, dont les conseils perfides avaient déjà tant fait de mal, les Canadiens de Saint-Charles l'avaient constitué prisonnier dans son propre manoir autour duquel se tenaient continuellement des sentinelles. Par l'entremise de quelques hommes influents de l'endroit, il fut cependant mis en liberté. Il se rendit aussitôt à Québec et l'on voit son nom figurer dans les minutes du Conseil exécutif du 20, recommandant et autorisant les opérations militaires.

Il paraît qu'après son départ arrivèrent plusieurs de Montréal, entre autres Brown, Gauvin et DesRivières. Dans l'attente des attaques du gouvernement, ils crurent devoir se fortifier. La maison Debartzch devint leur quartier général. Avec l'aide d'un grand nombre d'habitants, Brown éleva une ligne de retranchements, formée en partie des troncs de la longue avenue de peupliers du manoir qu'il fit abattre et de perches de clôture et de terrassements. Outre les bâtisses de Debartzch, l'enceinte renferma plusieurs granges pleines de foin. Cette dernière circonstance contribua beaucoup à la perte de la bataille. Ce fut à peu près là tous les préparatifs de défense.

Le lendemain de la délivrance à Longueuil des MM. Davignon et Demaray, quatre compagnies de royaux, deux pièces de campagne et une vingtaine de cavaliers, sous le lieutenant-colonel Wetherall, accompagnés de deux magistrats et du député-shérif pour autoriser leurs mouvements, étaient partis de Montréal pour Chambly. Ils trouvèrent sur leur route les maisons abandonnées et les femmes et enfants fuyant de concession en concession. Ils furent harassés continuellement par des bandes d'habitants armés et, au pont près l'auberge Booth, ils réussirent à faire sept prisonniers qu'ils emmenèrent à Chambly.

Mercredi soir, le 22 novembre, à l'heure fixée, Wetherall partit de Chambly avec ses quatre compagnies de royaux, une compagnie du 66^e, deux pièces de campagne et un détachement de la cavalerie volontaire, traversa le Richelieu et reprit sa marche sur Saint-Charles. Dans le temps que le colonel Gore arrivait à Saint-Denis, le colonel Wetherall était à peine rendu à Saint-Hilaire de Rouville, où il demeura jusqu'à samedi matin, le 25 novembre, qu'il s'avança contre Saint-Charles. Lorsqu'il y arriva, le camp, par

une imprudence inconcevable, était presque abandonné. Des piquets avancés avaient été envoyés en toutes directions et, où une dizaine auraient suffi, il s'en trouvait 50.

Le capitaine Patrice Blanchard, de Saint-Hyacinthe, et le capitaine Bonaventure Viger, de Boucherville, à la tête de leurs compagnies, étaient postés à quelques arpents en avant du camp, le long de la rivière. Lorsque les troupes parurent, ces deux compagnies tirèrent sur elles et continuèrent un feu roulant, tout en retraitant en bon ordre vers le camp, où elles entrèrent et se placèrent avec le reste, derrière les retranchements.

Les patriotes avaient deux petites pièces de cinq, qu'ils avaient chargées à mitraille. Preuve de la mauvaise organisation, un traître avait pu, dans la nuit, enclouer une de ces pièces sans que personne s'en aperçût. Lorsque les troupes se furent approchées de très près, on leur déchargea la seule qui restait. Son effet, joint au feu roulant et très vif des meurtrières pratiquées dans les granges, fit reculer les troupes. Wetherall fit alors jouer ses obusiers et des fusées sur les granges qui y mirent le feu. Une soixantaine de chevaux et les hommes, dont bon nombre sans armes, qui se trouvaient dans ces granges, s'enfuirent et se jetèrent parmi les combattants des retranchements, et y jetèrent le désordre. La fumée aveuglait. La confusion et la panique s'emparèrent des gens; et la retraite tourna bientôt en débandade. Wetherall se vante d'avoir chargé et emporté les lignes à la baïonnette. C'est faux. Elles y entrèrent lorsque le dernier patriote combattant en fut sorti. Mais ses baïonnettes jouèrent sans merci sur les pauvres blessés! Nos braves gens se rallièrent pourtant au village et, n'étant pas poursuivis, se retirèrent tranquillement sur Saint-Denis. Le D^r Bouthillier, M.P.P., de Saint-Hyacinthe, avec une centaine d'hommes des mieux armés, avait été envoyé pour garder un chemin de concession, parallèle à celui de la rivière, entre Saint-Charles et Saint-Hilaire. Au premier coup de canon, il se hâta de retourner au camp. Comme il débordait du bois, sur le coteau en arrière du village, il vit des tourbillons de flammes et de fumée, et les troupes entrant dans le camp. Wetherall, de son côté, l'aperçut et envoya contre lui deux compagnies et un canon. Ils échangèrent quelques décharges et les Canadiens retraitèrent. Partie la moins brave se retira sur Saint-Hyacinthe, semant partout la terreur et l'épouvante; le reste se rendit à Saint-Denis. Les patriotes avaient si peu d'*ammunitions* que mon oncle Augustin Papineau, qui était commissaire et quartier-maître généraux (factotum de fait), n'avait pu distribuer que six cartouches à chaque homme.

Parmi ceux qui se distinguèrent, on remarqua un jeune [Magloire] Turcotte, étudiant en médecine chez le D^r Bouthillier, un enfant de 15 ans nommé St-Pierre et mon oncle Augustin qui, debout sur la galerie Debartzch, donnant l'*ammunition*, vit la maison criblée de balles et boulets autour de lui, et voulut décharger le dernier fusil et le dernier coup contre l'ennemi. Un jeune homme eut la mâchoire brisée; il prit son mouchoir, banda sa plaie et continua à se battre jusqu'à la fin.

Le combat, commencé vers 11 h, dura une heure et demie. On évalue la perte des troupes à 40 ou 50 tués, sans compter les blessés. Les Canadiens perdirent 32 hommes tués, en comptant les blessés incapables de fuir et qui furent tous massacrés sans pitié! Un seul s'échappa qui, percé de plusieurs coups de baïonnettes, fut laissé pour mort. Après être demeuré caché parmi les cadavres jusqu'au soir, il parvint à se traîner inaperçu, à la faveur des ténèbres, jusqu'à une grange où il s'arrêta pour reprendre des forces. Il se rendit ensuite à une maison abandonnée, où il ne trouva qu'un mauvais morceau de pain. Se sentant épuisé, il se jeta sur un lit, lorsque le maître du logis étant revenu lui pansa ses blessures et le ramena à la vie.

Wetherall avait 500 hommes sous ses ordres, et les patriotes, environ 200 dans le camp. La mauvaise organisation, le peu d'*ammunitions* et d'armes, la grande infériorité du nombre, la mauvaise situation du camp, ces granges remplies de matières combustibles, nous firent perdre la journée. Et malgré tous ces désavantages, les journaux toriens dirent : «Les Canadiens se battirent comme des tigres... Plusieurs se jetèrent à la rivière plutôt que d'être faits prisonniers». Et encore : «Les pauvres misérables égarés combattirent avec un courage et une intrépidité dignes d'une meilleure cause.» «Le colonel Wetherall et le capitaine David eurent leurs chevaux tués sous eux.»

Un lieutenant Carey, de l'armée anglaise, dit à Saint-Hyacinthe, chez ma tante Desaulles, devant mon frère Lactance et plusieurs autres : «Pendant le combat, nous délibérâmes deux ou trois fois si nous ne devons pas plutôt nous retirer que de continuer l'attaque.»

On a vu que le colonel Wetherall arriva à Saint-Hilaire jeudi matin le 23 novembre, et y demeura jusqu'à samedi matin le 25. Dans l'intervalle, il fit demander du renfort de Chambly. Dans la nuit du jeudi au vendredi, le major Warde et la compagnie de grenadiers des royaux arrivèrent en bateaux de Chambly, augmentant les forces Wetherall à 500 hommes. Le colonel envoya aussi un D' Jones (mon Goliath), de la cavalerie volontaire, avec des dépêches à Montréal. À Saint-Hilaire, il se logea avec ses officiers dans la maison seigneuriale de M. de Rouville, et les troupes dans ses granges et autres bâtiments. Wetherall en vante l'hospitalité reçue. Elles y firent assez de dégâts pour que ce monsieur hospitalier ait demandé à la Commission d'indemnité plusieurs mille louis de dommages.

Samedi matin, 25 novembre, ne recevant point de réponse de sir John Colborne et craignant de voir sa retraite coupée, Wetherall se décida à attaquer Saint-Charles.

Lundi le 27, il écrit de Saint-Charles à Colborne : «La marche s'accomplit sans obstacle, à l'exception de quelques ponts rompus, jusqu'à ce que nous fûmes à un mille de ce village, où quelques coups de fusil nous furent tirés de la rive gauche ou opposée du Richelieu, et un soldat du régiment royal fut blessé. Plusieurs coups de carabine furent aussi tirés d'une grange devant nous. Je brûlai la grange.»

«À 250 verges des retranchements des rebelles, je pris une position, espérant que le développement de mes forces causerait une défection parmi ces téméraires (*infatuated people*). Ils commencèrent néanmoins à tirer sur nous et nous y répondîmes. Je pris ensuite une nouvelle position, à 100 verges de leurs retranchements et, les voyant obstinés, j'enlevai le poste à la pointe de la baïonnette (*I stormed & carried them*). Je mis le feu aux bâtiments qu'il renfermait, à l'exception de la maison de l'honorable M. Debartzch, qui est néanmoins bien endommagée. La perte des rebelles fut grande; nous ne fîmes alors que 16 prisonniers. J'ai compté 56 cadavres et beaucoup d'autres furent tués dans les bâtiments et leurs corps brûlés. J'occuperai ce village jusqu'à réception d'ordres de Votre Excellence.»

Dans son rapport officiel, il dit avoir perdu trois hommes tués et 18 blessés. Si l'on se rappelle les mensonges de ce Wetherall à propos du 6 novembre, ce rapport ne surprendra personne. Ces «dépêches officielles» sont toujours fabriquées pour en imposer au public. Pourquoi a-t-on supprimé celles du même officier à Colborne, en date du 25 et 26 novembre? Il fait allusion à ces dépêches lorsqu'il dit, le 27 : «J'eus l'honneur hier (dimanche 26) de vous faire connaître l'heureux résultat de mon attaque sur Saint-Charles. Dans ma lettre du 25 (samedi), je vous fis part des raisons qui m'engagèrent à suspendre ma marche sur Saint-Charles et à faire venir une compagnie à mon soutien, et j'ajoutais que j'attendrais à Saint-Hilaire pour des ordres subséquents.»

Il dit de plus dans cette lettre du 27 (lundi) : «J'occuperai ce village jusqu'à réception d'ordres de Votre Excellence.» Le lendemain, (mardi 28), on le trouve à Chambly, ayant abandonné son intention d'occuper Saint-Charles. «Ayant reçu information, dimanche soir, qu'un corps considérable de rebelles était assemblé à la Pointe-Olivier», il résolut «de les attaquer, plutôt que de marcher sur Saint-Denis.» C'est la première fois qu'il parle de Saint-Denis. Il n'a pu entretenir l'idée de marcher sur Saint-Denis que jusqu'à dimanche soir, car c'est alors qu'il décida d'attaquer les rebelles à Pointe-Olivier. Lundi, il dit qu'il occupera Saint-Charles jusqu'à nouvel ordre; et mardi, on le trouve à Chambly, après avoir dispersé les habitants armés à la Pointe-Olivier. Pourquoi ces vacillations?

Le colonel Wetherall envoya un exprès à Montréal, demandant des renforts à Colborne. Le porteur de la réponse de sir John, un cavalier, fut intercepté à Saint-Hilaire et fait prisonnier par un corps d'insurgés. La lettre fut ouverte, et Colborne y disait à Wetherall qu'il ne pouvait lui donner aucun secours et qu'il devait retraiter de son mieux sur Montréal. Les patriotes, après l'avoir lue, l'envoyèrent poliment au colonel Wetherall qui, en conséquence, retraita aussitôt sur Chambly, harassé sur ses flancs par des escarmoucheurs.

À la Pointe-Olivier, une centaine de patriotes sous le colonel Malhiot, Fils de la Liberté, qui avaient un petit canon monté sur une charrette, firent feu sur les troupes de

Wetherall lorsqu'elles parurent, puis se retirèrent. De Chambly, les troupes se replièrent sur Saint-Jean et, de là, sur La Prairie par les chars, 600 hommes, compris les garnisons de Chambly et Saint-Jean, et rentrèrent à Montréal. La défaite de Gore à Saint-Denis et son retour à Montréal y avaient semé l'épouvante. Colborne lui-même s'attendait à une attaque de la part des gens du Nord. Le samedi, toutes les rues avaient été barricadées de ce côté. Si donc cette dépêche de Colborne, interceptée et trop longtemps retardée avant d'être transmise à Wetherall, avait été reçue par lui à Saint-Hilaire où il l'attendait patiemment, il n'aurait pas attaqué Saint-Charles; tout le sud nous était abandonné, nous aurions [des] communications sûres avec les États-Unis, et l'insurrection devenait triomphante. Nos amis du Nord, au lieu d'attendre sur la défensive, auraient dû faire quelques démonstrations contre la ville. Colborne et sa garnison auraient répété la fuite de Carleton en 1775 pour s'enfermer dans la citadelle de Québec. Le pays entier se serait soulevé, les sympathiseurs s'y seraient précipités en grand nombre et nous auraient apporté de quoi nous armer tous. Avant le printemps, la révolution du Texas (qui nous avait tant encouragés) aurait eu son pendant au Canada. Les États-Unis nous annexaient d'emblée.

Au reste, ne blâmons pas plus les gens du Nord que les gens du Sud, qui tous commirent l'incroyable erreur de vouloir rester chacun dans sa localité et sur la défensive absolue contre l'arrestation illégale de leurs chefs, et rien de plus. Du moment que l'Angleterre faisait la guerre (et une guerre cruelle), il n'y avait plus de légalité et de constitutionnalisme à rechercher. C'était la guerre et guerre à outrance, qu'il fallait faire de son côté, et s'entendre de suite pour attaquer l'ennemi de toutes parts et simultanément. Le scrupule fut porté si loin que Saint-Charles ne porta pas secours à Saint-Denis, et que Saint-Denis ne porta pas secours à Saint-Charles dans ces deux mémorables journées. Et nos braves et héroïques amis des Deux-Montagnes attendirent sur la défensive toujours, que les tyrans, rassurés et restaurés, vinssent les massacrer à leur tour! C'est là une terrible et bien triste vérité!

Wetherall rapporta à Montréal pour trophées l'arbre de la Liberté planté à l'assemblée des Six Comtés et la flétrissure d'avoir laissé tuer tous les blessés par sa soldatesque, ivre de rhum et de sang.

Cette flétrissure, ce n'est pas le témoignage seul des patriotes, c'est celui d'officiers anglais qui la confirme. Pendant mon séjour à Malte¹⁸⁷, c'est la bibliothèque de la garnison anglaise (libéralement ouverte d'ailleurs à tous les résidents) qui me fournit ce témoignage écrasant contre Wetherall et son armée.

À leur cruauté, les troupes de Sa Majesté ajoutèrent l'outrage, le sacrilège et la rapine. Ils insultèrent le révérend curé Blanchet (un du très petit nombre de prêtres patriotes, évêque depuis de l'Oregon) et l'emmenèrent à la prison de Montréal. Ils se campèrent dans l'église. Ils y montèrent un grand poêle sans tuyau sur lequel ils faisaient leur cui-

sine, et qu'ils chauffaient avec les bancs. Ils y tinrent des chevaux et y firent boucherie. Ils enlevèrent des vases d'argent, chandeliers et autres ornements. Après leur départ, on trouva un banc rempli des plumes de volaille et beaucoup d'ordures. Ils pillèrent toutes les maisons du village et celles sur leur route. Montres, bijouterie, foule d'objets précieux, qu'à leur retour à Montréal ils vendirent publiquement dans les rues. Ces gardiens de la paix et de l'ordre avaient fait le brigandage en pays reconquis.

25 novembre. Retournons à Saint-Hyacinthe. La nouvelle de la défaite à Saint-Charles nous y fut apportée le soir même par les fuyards. Elle y sema l'épouvante, et le village fut presque abandonné. Chez ma tante, à l'exception d'elle-même qui resta ferme, toutes les femmes pleuraient. Je cherchai en vain à les encourager, leur disant :

– Mais pourquoi pleurer? Vous avez gagné une bataille, vous en perdez une. C'est le sort de la guerre. Il y en aura bien d'autres.

Je me flattais que cet échec ne suffirait pas pour nous abattre. Mais le peuple n'était pas prêt pour une révolution, et n'y était nullement préparé.

Ma tante se décida à envoyer au couvent ma sœur Ézilda. La pauvre petite me fit ses adieux, bien chagrinée. On me parla instamment d'un voyage aux États-Unis, ce que je repoussai résolument. Je ne pouvais croire encore que la lutte fût terminée.

Le lendemain matin, dimanche 26 novembre, ma tante fit venir un jeune cultivateur, nommé Bonin¹⁸⁸, gendre de M. Poulin dont j'ai déjà parlé, de la concession dite La Carrière, côte sud de la rivière Yamaska. Ma tante me dit que, comme l'on s'attendait à voir arriver les troupes incessamment, il me fallait quitter le village. Je voulus répliquer : Nenni. Tante, bonne comme un ange, est aussi une maître-femme et une Papineau. Déguisé en habitant, affublé de la défroque d'un serviteur beaucoup trop ample pour ma chétive taille, souliers de bœuf et grosse tuque bleue, je sortis par le jardin avec M. Bonin, fis un détour en passant près la prison, traversai le pont sans être reconnu de son gardien L'Heureux, qui me connaissait pourtant si bien, et à la première concession, m'arrêtai chez un fils de M. Blanchard, M.P.P. de Saint-Hyacinthe, où je trouvai cachés le D^r Bouthillier et Jean-François Têtu, notaire. Ils devaient partir la nuit suivante pour les États. Je restai avec eux environ une heure, pendant que M. Bonin alla faire quelques préparatifs. Lorsqu'il revint, je fis mes adieux au docteur et à M. Têtu, leur souhaitai bon voyage et continuai, à travers champs, bois et savanes, ma route vers La Carrière, qui est à deux lieues de Saint-Hyacinthe. Chemin faisant, nous parlions des affaires publiques et je regrettais que la savane, d'où j'avais peine à m'arracher, n'eût été autour de Saint-Charles, pour y servir de rempart aux patriotes.

Fatigué, je fus obligé de m'asseoir et reposer sur une pierre, avant d'atteindre la demeure de M. Bonin. J'étais alors sur une chaîne de collines calcaires et je voyais à l'horizon le village de Saint-Hyacinthe. Deux ou trois pouces de neige étaient tombés pendant la nuit, et le temps était encore couvert et calme.

Je demeurai plusieurs jours chez M. Bonin, de qui je reçus l'hospitalité la plus cordiale. Il n'avait que sa femme, point d'enfants. Sans livres, j'eus le temps de m'ennuyer et de jongler beaucoup. J'y reçus la visite de M. Deligny, vicaire de Saint-Hyacinthe, un jour qu'il vint dire la messe à La Carrière. J'échangeai quelques lignes avec ma cousine, M^{me} Morison¹⁸⁹, nouvellement accouchée et que, malgré son état, l'on avait transportée chez son fermier, un voisin de M. Bonin, dans la crainte de l'arrivée des troupes à Maskoka. Accablé d'ennui, las de ne rien faire, inquiet, ne recevant aucune nouvelle et résolu de tout braver plutôt que de rester ainsi séquestré, j'écrivis un billet à ma tante lui disant que je voulais retourner aussitôt au village.

Jeudi, le 30 novembre, vers 2 h du matin, elle m'envoya chercher en voiture par un serviteur de confiance.

Après l'évacuation de Saint-Charles par Wetherall, les patriotes s'emparèrent de nouveau de ce poste; mais ne le trouvant plus tenable, ils l'abandonnèrent et concentrèrent leurs forces à Saint-Denis, où ils firent quelques abattis et cherchèrent à se fortifier de leur mieux. Le gouvernement en fut informé et apprit en même temps que des bandes armées parcouraient les campagnes en toutes directions. Le succès de Wetherall à Saint-Charles, le nombre des volontaires dans Montréal qui augmentait tous les jours, et l'état de défense dans lequel ils avaient mis la ville, encouragèrent Colborne et l'engagèrent à envoyer une force considérable dans la Rivière Chambly, pour achever d'écraser les Canadiens. En conséquence, jeudi le 30 novembre, le colonel Gore se rendit à Sorel avec 800 [hommes], quatre compagnies du 32^e, deux compagnies du 66^e, deux compagnies du 83^e, une compagnie du 24^e, un détachement d'artillerie avec trois pièces de campagne et des fusées Congrève et un détachement de la cavalerie volontaire.

Le lendemain matin, vendredi 1^{er} décembre, Gore voulut remonter le Richelieu sur le vapeur *John Bull*, mais il n'avait pas fait plus d'un mille lorsqu'il trouva la glace trop forte pour être rompue. Il débarqua ses troupes et alla coucher avec elles à Saint-Ours. Lorsque les patriotes apprirent son arrivée à Saint-Ours avec une force aussi considérable, ils tinrent conseil, voyant que le reste du pays restait soumis et que le découragement s'emparait même des habitants des environs, ils résolurent de se débarrasser et les chefs cherchaient à se réfugier aux États-Unis, en traversant les forêts des townships, dont beaucoup des colons étaient hostiles.

Samedi matin, le 2 décembre, Gore se rendit à Saint-Denis où il entra sans opposition aucune. Nous n'en savions rien à Saint-Hyacinthe. La première nouvelle que nous reçûmes fut une grande lueur rouge à l'horizon, que j'aperçus de ma fenêtre vers les 6 h du soir. Le vaillant Gore se vengeait de sa défaite récente par des hommes, maintenant qu'il n'avait plus que des femmes et des enfants à terroriser. Il s'amusa ce soir-là à brûler la maison St-Germain, celle du D^r Nelson, sa distillerie et la moitié du village. Les barbares pillèrent et saccagèrent les maisons qu'ils épargnaient pour se loger; et enlevèrent jus-

qu'aux hardes des petites élèves du couvent! Les vases sacrés et autres biens de l'église avaient été heureusement cachés. Les morts même ne furent point respectés; et ils brisèrent le monument Marcoux! Un vieux domestique ne voulut jamais quitter la maison de mon grand-oncle Séraphin Cherrier, et y resta témoin des jeux de ces nouveaux Vandales, qui, après avoir volé toutes les marchandises qui leur convenaient, pillèrent des caisses de vitres et les mêlèrent ensuite à une grosse quantité de blé qu'ils trouvèrent dans son magasin!

Ma tante Dessaulles me pressa encore de partir pour les États-Unis. Et voyant les patriotes vaincus et dispersés, j'y consentis enfin. Elle pria M. Prince, directeur du collège, de venir chez elle, ce qu'il fit aussitôt. Elle se consulta avec lui près d'une heure et, après l'adoption et la *rejection* [rejet] de plusieurs plans, ils s'arrêtèrent à celui-ci : je partirais aussitôt avec son neveu, mon ami et confrère de classe, Joël Prince, pour Saint-Grégoire, où réside leur famille; et de là, je me rendrais aux États par les townships de l'est. Je me déguisai en écolier, capot bleu à rainures blanches et ceinturon et un sac pour tout ce que j'emportais de hardes et de linge. Vers 10 h du soir, Prince vint chez ma tante et, après avoir pris un bon repas et avoir mis des vivres dans nos sacs, nous montâmes en petite charrette et nous nous dirigeâmes vers Saint-Denis pendant une lieue.

La nuit était si obscure et les chemins si mauvais que nous n'allions que le pas. Nous ne pouvions voir ni fossés ni clôtures, pas même notre cheval. Nous nous guidions sur la lumière que reflétait la boue liquide au milieu du chemin! De ma vie, je n'ai vu une obscurité aussi complète. Nous avions craint la rencontre de la cavalerie anglaise, jusqu'à ce que nous ayons laissé la route de Saint-Denis pour nous diriger vers le district des Trois-Rivières. Nous eûmes souvent des bois à traverser, et partout des chemins affreux et de longues côtes à descendre ou à monter. Nous venions de passer le petit village de Saint-Jude, lorsque la pluie commença à tomber, une pluie froide et glacée, qui nous couvrait de frimas. Au point du jour, comme nous passions dans le village de Saint-Aimé, l'angelus sonnait et nous en conclûmes qu'il était à peu près 6 h. Dès que le jour naissant nous le permit, nous vîmes avec chagrin la rivière Yamaska couverte de glaces flottantes. Le mauvais état des glaces sur les diverses rivières qu'ils avaient à passer fut un des plus grands obstacles que les réfugiés rencontrèrent dans leur fuite aux États.

Vers 8 ou 9 h, nous arrivâmes à Saint-Michel d'Yamaska, où il fallait traverser. La pluie avait cessé et un gros vent du nord dissipait les nuages. Nous eûmes peine à nous faire entendre des bateliers qui se trouvaient sur l'autre rive. Il fallut dételer le cheval de la voiture, et nous eûmes beaucoup de peine à traverser contre le vent et au milieu des glaçons. L'un des traversiers s'adonna à être un ancien serviteur du père de Prince : mon ami le reconnut, mais n'en fut pas reconnu. Vers 10 h, transis de froid et nous voyant hors de danger immédiat, nous nous arrêtâmes à une pauvre chaumière, pour sécher nos hardes et prendre quelque nourriture. C'était une famille canadienne, fort nombreuse. Ils

nous reçurent de leur mieux, voulurent nous faire goûter de leur soupe, mais nous préférâmes entamer nos provisions. Comme c'était dimanche, deux ou trois familles s'y réunirent bientôt pour dire le chapelet. Nous nous joignîmes à eux. Pendant ces prières, il vint un coup de vent terrible. Toute la maison craquait et je pensais en voir enlever au moins la toiture. Le vent s'étant enfin apaisé, nous remontâmes en voiture vers 2 h. Vis-à-vis le village des sauvages abénaquis de Saint-François, les traversiers refusèrent de nous passer, alléguant que les glaces ne leur permettaient pas d'aborder. Nous insistâmes et ils y consentirent enfin en grommelant et en protestant qu'ils ne voulaient pas être responsables des accidents qui pourraient arriver. À l'autre rive, nous pûmes juger par nous-mêmes que le danger avait été exagéré, quoique le cheval calât un peu en se posant sur la glace. Là deux voyageurs dans une charrette à deux chevaux attendaient le bac. Ils étaient de sang breton et nous lorgnèrent avec un air de soupçon et de défiance. L'un d'eux nous demanda en mauvais français d'où nous venions. Je répondis :

– Du grand Maska.

– Quelles nouvelles par là?

– Je n'en sais rien; on nous a dit que les troupes avaient incendié Saint-Denis, mais [nous] ne savons pas si c'est vrai.

Cette réponse ne le contenta pas et il allait continuer ses questions importunes, mais nous fouettâmes le cheval et les quittâmes. Saint-François est un petit village, les maisons de bois peintes en rouge et l'église en pierre. Lorsque nous passâmes à la Baie-du-Febvre, il était nuit, le temps froid et serein. Vers 8 h, nous arrivâmes à la traverse, vis-à-vis le village de Nicolet. Deux raisons nous faisaient désirer de nous rendre ce soir même à Saint-Grégoire. Nous voulions y arriver de nuit, parce que Prince y était connu de tout le monde, et nous ne voulions pas coucher à la traverse, parce que Prince y était aussi connu du traversier. Mais celui-ci refusa absolument de nous traverser ainsi de nuit, assurant que la glace flottante n'était arrêtée que depuis une heure et qu'il lui serait impossible de trouver le *chenail*. Il fallut alors se diviser nos rôles et, lorsqu'ils nous questionnèrent, nous nous dîmes cousins, étudiants au collège de Saint-Hyacinthe, malades allant chez nos parents rétablir nos santés. J'étais le plus malade des deux et me couchai aussitôt, sans souper. Lorsque je fus au lit, et seul, j'avalai un grand verre de liqueur, une tranche de jambon et force biscuits, tirés du havresac, et je m'endormis ensuite d'un profond sommeil.

Le lendemain, lundi 4 décembre, le soleil se leva brillant et nous traversâmes à 6 h du matin; et, sans nous arrêter un instant à Nicolet, nous prîmes la route de Saint-Grégoire. Nous passâmes près du nouveau collège, bâti en pierre, à quatre étages, et en forme de H. Il n'[était] pas fini à l'intérieur. À Saint-Grégoire, nous descendîmes chez M. Prince, l'oncle de Joël. En entrant, mon ami ôta le *shawl* qui lui cachait le cou et presque la figure. Sa tante, en l'apercevant, s'écria : «Ah! mon Dieu! c'est Joël!» et elle tomba éva-

nouie. Elle ne s'attendait nullement à cette visite et crut qu'il apportait de mauvaises nouvelles pour sa famille, comme ils avaient appris que les troupes approchaient de Saint-Hyacinthe. Lorsqu'elle eut repris ses sens, nous lui expliquâmes, ainsi qu'à M. Prince, ce dont il s'agissait. Ils nous donnèrent à déjeuner et Joël se rendit ensuite chez son père, qui demeure voisin de son frère. Mon ami revint bientôt avec son père. Il fut décidé que le mieux pour moi serait de continuer ma route le plus tôt possible, et je m'y préparai. Le soir, je me couchai de très bonne heure.

Vers minuit, l'on me réveilla, je mangeai quelque chose et montai en voiture avec l'oncle de Prince, qui me conduisit à la paroisse Saint-Esprit. Il n'était pas encore 6 h lorsque nous nous arrêtâmes à une auberge où je descendis, et M. Prince retourna à Saint-Grégoire. Je frappai à la porte et les gens de la maison se levèrent pour m'ouvrir. Comme j'en étais convenu, je dis que j'arrivais du port Saint-François, que je me rendais à Kingsey et que, comme je voulais y arriver dans la journée, j'étais parti de nuit; et que le voiturier qui m'avait amené n'avait pas voulu entrer, mais était retourné de suite. L'aubergiste convint de me faire conduire par son fils pour le prix de 4 ou 5 \$, je crois, et je le pressai d'atteler, impatient que j'étais d'échapper aux questions importunes dont ils m'accablaient. J'ai remarqué que les Canadiens sont insupportables pour leur esprit inquisitorial, que l'on reproche tant aux Yankees aussi. Est-ce un héritage des premiers colons qui avaient à se garder sans cesse contre les embûches des sauvages, des aventuriers, des ennemis rouges et blancs qui les menaçaient sans cesse? Il est vrai que l'état actuel du Canada prêtait bien aux soupçons contre tout passant. Mais ce questionnement incessant, tant que je fus parmi les miens, cessa complètement dès que j'entrai dans les townships, chez les colons modernes d'une autre race. Vous y passez, personne ne vous regarde, ne vous parle.

L'aubergiste du Saint-Esprit me questionna tant qu'il parvint à savoir que je venais de Québec et que j'allais comme commis chez M. Blanchard, marchand à Kingsey. Il sut dans quel hôtel je logeai aux Trois-Rivières, ainsi qu'au port Saint-François, à quelle heure j'étais parti, combien j'avais donné au charretier, etc. J'enrageais.

Nous eûmes bien de la peine à trouver une méchante charrette, à laquelle il fallut poser des roues et les graisser. Le soleil se levait lorsque nous nous mîmes en route. Nous n'avions pas fait une lieue, lorsque mon guide, garçon d'une quinzaine d'années, s'aperçut qu'il avait perdu sa poche d'avoine. Il fallut rétrograder plus d'une demi-lieue pour retrouver la maudite poche.

La paroisse de Saint-Esprit est la dernière dans cette direction, et nous entrâmes bientôt dans la forêt et sur le grand chemin nouvellement construit par la Compagnie des Terres, depuis le port Saint-François jusqu'au centre des townships. Je suivis ce chemin jusqu'à Kingsey et n'y vis presque point d'habitations, seulement une cabane de loin en loin. Plusieurs fois, il fallut sortir de la voiture et la soulever pour la faire passer par-

dessus de gros arbres renversés par le vent en travers de la route. Nous fîmes jusqu'à deux ou trois lieues dans le bois sans rencontrer un être vivant, ni ombre de maison. Vers 9 h, nous arrivâmes au pont de Scott, sur la rivière Saint-François. Malheureusement, ce pont n'était qu'en construction et il fallait traverser à côté. Il avait gelé fortement durant la nuit et la glace était fixe. Après l'avoir examinée, mon conducteur me dit qu'il croyait qu'elle pourrait nous supporter; ce rapport m'ôta un grand poids de sur le cœur. Il y avait là une maison et j'avais si froid que j'aurais bien voulu y entrer pour me chauffer. Mais mon garçon m'avait dit qu'un M.P.P. loyaliste devait s'y trouver logé (j'ai oublié son nom), et je préfèrai le froid à la connaissance de ce tory. Il fallut dételer le cheval et mettre des madriers sur les bordages, pour l'y faire passer, ce à quoi nous ne pûmes le persuader qu'à grands coups de fouet. Après l'avoir attaché à un arbre de l'autre côté de la rivière, nous retournâmes chercher la voiture, que mon conducteur tirait et que je poussais par derrière. À chaque pas, la glace pliait et craquait sous nos pieds! Nous atteignîmes enfin l'autre rive. Le danger de se noyer était passé, mais non d'autres difficultés. Je brûlais d'impatience de m'éloigner de ce représentant tory, et cependant, après avoir rattelé le cheval, il fallut côtoyer la rivière plusieurs arpents, au milieu des broussailles et par-dessus des arbres renversés, puis grimper une côte très raide et très longue pour reprendre la grande route. Lorsque je parvins au haut, loin d'avoir froid, la sueur me dégouttait de tout le corps. Nous remontâmes enfin en voiture et continuâmes. Cette traverse périlleuse nous fit perdre plus d'une heure.

Vers midi, nous nous arrêtâmes à une maison isolée, près d'un pont sur une branche de la rivière Saint-François, et où le courant était si rapide qu'il n'y avait pas de glace. J'y fus encore assailli de questions impertinentes. Je donnai une demi-heure à mon guide pour faire manger son cheval; il prit plus d'une heure. Je dînai de mes provisions. Dans l'après-midi, je rencontrai plusieurs Canadiens revenant des chantiers. Nous marchions toujours dans la forêt, point d'habitations. Le terrain, depuis les établissements canadiens jusqu'à Kingsey, est une vaste plaine de sable couverte d'une forêt impénétrable de pins. J'arrivai à Kingsey vers 7 h du soir.

J'entre dans le magasin de M. Blanchard et l'aperçois au milieu de plusieurs chalands; je m'avance vers lui et, affectant de ne point le connaître, je lui dis :

– M. Blanchard est-il ici? Je voudrais lui parler un instant.

Il me répond :

– Oui, c'est moi qui suis M. Blanchard; suivez-moi.

Nous passâmes à une chambre voisine et je lui dis en deux mots ce qui en était. Ce Monsieur Blanchard¹⁹⁰ avait été associé à Montréal de T.S. Brown dans le commerce de ferronnerie et avait épousé Delphine, la fille unique de mon grand-oncle Joseph Robitaille, morte depuis. Il était veuf et s'était récemment établi à Kingsey. D'après son avis, je changeai un peu de rôle. Il m'emmena à la maison voisine de son magasin chez un

nommé Turcotte, où il logeait. Il m'y présenta sous le nom de Joseph Parent. Je sortais du collège de Québec et mon père, ami de M. Blanchard, m'envoyait chez lui pour apprendre l'anglais, avec discrétion de m'envoyer même jusqu'aux États-Unis s'il le jugeait à propos, comme plus avantageux à mes études de l'anglais.

Il n'y avait que deux ou trois jours que M. Blanchard lui-même avait été arrêté, pour le crime énorme d'être patriote, et ensuite libéré. Craignant une nouvelle arrestation dont il était menacé, il m'emmena avec lui coucher chez un loyaliste modéré, qui lui conseilla fortement de m'envoyer aux États! En nous rendant chez lui, nous rencontrâmes le commis de M. Blanchard, un jeune volontaire tory qui revenait de l'exercice. Il prit M. Blanchard à part et lui dit qu'il croyait m'avoir vu à Montréal. Mais M. Blanchard parvint avec peine toutefois à lui faire croire qu'il se trompait.

Le lendemain matin, nous retournâmes chez Turcotte. Cet individu, qui était bureaucrate et qui connaissait bien la ville de Québec, paraissait douter de l'authenticité de Joseph Parent et cherchait continuellement à me questionner et à parler de cette ville. Moi qui n'y fus jamais qu'une fois, et pendant peu de jours, j'étais fort en peine et tâchais de détourner la conversation; lorsque j'étais pressé de trop près, je prenais la fuite et me réfugiais au magasin. Impatient de m'arrêter si longtemps, je priai mon cousin de me trouver un charretier, ce qu'il fit, et je résolus de partir le lendemain matin. Je jetai des balles et de la poudre que j'avais, dans la cave, par une fente du plancher et je démarquai mon linge, qui l'était à l'aiguille.

Le soir, nous allâmes coucher chez le même loyaliste, qui approuva fort notre résolution. Comme je me mettais au lit, ce soir-là, un parti de Canadiens réfugiés entra des États-Unis au Canada, près de Missisquoi Bay. (Hélas! trop tard. S'ils y étaient venus lors de la retraite de Wetherall et des garnisons de l'Île-aux-Noix, Saint-Jean et Chambly, en ce moment de panique où les volontaires de la frontière n'avaient pas encore reçu d'armes ni d'organisation, ils auraient pu pénétrer jusqu'à Saint-Charles et Saint-Denis, et armer tous les patriotes des Six Comtés.)

Le lendemain matin, jeudi 7 décembre, je partis de bonne heure, assis sur une botte de foin, au fond d'une charrette, avec un conducteur canadien. À quelques milles de Kingsey, le terrain devient moins plat. Vers midi, nous arrivâmes à Sheldon. Mon charretier avait eu la précaution de ne point faire ferrer son cheval, en sorte qu'ici il lui manquait trois fers et qu'il fallut lui en faire poser quatre. Je craignais sans cesse d'être rencontré ou poursuivi par des ennemis, et ces délais sans nombre me jetaient dans la plus grande impatience; et d'un autre côté, j'étais obligé de dissimuler, afin de ne point réveiller les soupçons de mon conducteur.

Après que le cheval eut été ferré, nous traversâmes en bac à Melbourne et continuâmes à suivre la rive gauche de la rivière Saint-François. Vers le soir, nous nous arrêtâmes pour coucher à ce que mon conducteur appela «la grande auberge», à quelques

milles en-deçà de Sherbrooke. Je n'avais pas mangé de la journée; je montai à ma chambre et mangeai quelques biscuits et gâteaux, bus un verre de cordial et me couchai aussitôt.

Vendredi le 8 décembre, nous nous remîmes en route au point du jour. C'était la fête de la Conception. Plus nous avançons, plus le pays devenait montagneux. J'admirais souvent les scènes les plus pittoresques. Tantôt, nous étions au fond d'une vallée profonde, entourée de montagnes élevées. Tantôt, le chemin rétréci suffisait à peine au passage d'une voiture : à droite, des rochers suspendus au-dessus de nos têtes; à gauche, à 200 pieds au-dessous de nous, la rivière Saint-François coulant lentement, couverte de glaces flottantes. On ne pourrait trouver une contrée plus favorable à des guérillas d'insurgés. Au village de Sherbrooke, quartier général de la Compagnie des Terres, nous avons un pont à traverser où, nous avait-on dit, se tenait continuellement une garde. Heureusement que ce n'était pas le cas durant le jour, et nous passâmes le plus vite possible et sans nous arrêter. J'avais surtout à y craindre la rencontre de Robert Armour, ci-devant éditeur du *Herald* de Montréal, qui me connaissait.

Comme la veille, je ne voulus pas m'arrêter pour dîner, me contentant de quelques biscuits. Le ciel se couvrait de plus en plus et il commença bientôt à neiger. À Lennoxville, il fallut s'arrêter pour changer de voiture, la charrette ne roulait plus. L'aubergiste chez qui nous nous arrêtâmes nous prêta une traîne canadienne dont il ne se servait pas. Le soir, nous couchâmes à une auberge en-deçà de Stanstead. Je ne demandai point de souper, mais j'eus encore recours aux provisions de mon havresac bien garni. Je me hâtai de trouver refuge dans ma chambre contre la présence dans cette auberge d'une compagnie de volontaires loyalistes qui, après avoir longtemps trépigné dans une salle au-dessus de ma tête et avoir chanté à grands cris le *God save the Queen*, descendirent enfin à la barre (buvette) pour y boire longtemps et bruyamment à la santé de la Reine et à l'extermination de tous les rebelles! Charmant voisinage pour ce Fils de la Liberté, qui ne dort guère cette nuit.

Je me levai à 3 h du matin (9 décembre), réveillai mon guide couché dans la salle de la buvette, et l'envoyai atteler. Le silence absolu régnait maintenant dans ce logis si bruyant jusqu'après minuit, et nous décampâmes sans réveiller personne. J'avais eu la sage précaution de payer notre hôte avant notre coucher.

Presque certain de trouver des gardes à Stanstead, le dernier village sur la frontière, je mis ma canne-épée au fond de la traîne, et la couvris d'un peu de paille, mes pistolets¹⁹¹ au milieu de notre poche d'avoine et, entre les semelles de ma botte et surbottine de drap, des notes sur mon voyage, une carte de ma route et une lettre de change. Le tout, fait à l'insu de mon guide dont je me défiais.

En arrivant à Stanstead, vers 9 h du matin, je descendis à une auberge à l'entrée du village, où je me chauffai environ cinq minutes. Je m'informai où demeurait M. Child,

marchand, patriote et M.P.P. pour ce comté de Stanstead, pour qui j'avais (Joseph Parent) une lettre de recommandation de M. Blanchard. Je me rendis chez lui et lui présentai la lettre, et qui lui disait que je me rendais aux États-Unis pour y apprendre l'anglais, et qu'il le priait de me donner des renseignements utiles à mon objet. Après quelques minutes de conversation avec M. Child, je le quittai. En sortant, je vis notre traîne entourée d'une dizaine d'individus, auxquels j'affectai de ne faire aucune attention; mais je me sentis pris. Je commandai à mon charretier de continuer notre marche, mais aussitôt l'un de ces curieux s'avança et me dit en anglais :

– Où allez-vous?

– À Derby.

– Ah bien! vous ne pouvez y aller de suite.

– Non! Et pourquoi pas? lui dis-je avec un air de surprise et d'innocence.

– Vous savez qu'il y a des troubles dans le pays et les magistrats de cet endroit ont décidé de ne laisser passer la frontière à personne, sans d'abord les examiner. Vous n'avez pas d'objection à cet examen, je suppose?

– Moi! oh non! certainement.

Il me dit alors de le suivre, qu'on ne me retiendrait pas longtemps. M. Child qui nous observait de sa fenêtre, sortit alors et leur dit :

– Pourquoi tourmenter ce jeune homme qui s'en va à l'école dans le Vermont? Voyez cette lettre qu'il m'a apportée.

Et il leur remit la lettre de Blanchard. Les autres n'en persistèrent pas moins à me conduire devant les magistrats et me firent entrer dans un hôtel vis-à-vis. M. Child m'y suivit. Ils me placèrent dans une chambre sur la rue et mon conducteur dans une autre, et nous interrogèrent séparément. Heureusement que mon guide n'en savait pas plus long qu'eux sur mon compte, et je pus mentir tout à mon aise et sans danger. Le même qui m'avait arrêté et qui paraissait le plus ardent inquisiteur, tenait aussi la plume et enregistrait mes réponses. Je les donnais sans sourciller et avec une bonhomie enfantine. Sur l'observation que lui fit quelqu'un, qu'il était ridicule d'arrêter un aussi jeune homme, il répondit :

– Il faut examiner tous les passants, voyez cette proclamation offrant 1000 £ pour la tête de Papineau, et d'autres sommes pour les autres chefs!

Ces paroles me tombèrent comme un coup de foudre. C'en était pour moi la première nouvelle! Je me sentis défaillir et le sang monter à la tête. Je me tournai vers une fenêtre et me forçai à leur faire remarquer que la neige commençait à tomber en grande quantité, qu'une tempête commençait et que j'espérais qu'elle n'entraverait pas mon voyage. Mon sang-froid repris par cette diversion, je revins continuer mes réponses. Leurs questions furent nombreuses et minutieuses. Mais j'y répondis toujours avec aisance et d'un air si débonnaire qu'ils finirent par croire à l'écolier. Cette assurance finit par dérider leurs

fronts menaçants. Et après avoir couvert plus d'une grande page de mensonges, ils se retirèrent pour délibérer dans la chambre voisine, dont me séparait une simple cloison qui me permit d'entendre de longs débats. Un vieillard demeura avec moi et me fit ouvrir mon sac de voyage et commença à examiner très minutieusement tous mes effets. Je m'aperçus qu'il en voulait surtout à des dépêches, dont j'aurais été porteur, car il tâtait toutes les doublures et les poches de mes habits, et dépliait tout le linge sans regarder aux marques, dont quelques-unes oubliées à Kingsey auraient pu me trahir. Il alla ensuite faire son rapport à ses confrères. Au bout d'une demi-heure de consultation, ils vinrent me dire que j'étais libre de continuer mon voyage; et sur mon observation que je craignais d'être arrêté de nouveau par les gardes à la frontière, ils me remirent la pièce suivante, dont je conserve précieusement l'original anglais :

«Les présentes certifient que Joseph Parent, récemment de Québec, a été examiné devant les magistrats soussignés, à une session spéciale tenue à la plaine de Stanstead (*Stanstead Plain*) ce 9^e jour de décembre 1837. Et on lui permit de passer, le supposant à la poursuite de ses affaires privées et dans les bornes de la loi.»

(signé) J. Smith, J.P.

W. Pierce, J.P.

Ja[me]s. C. Peasley, J.P.

Sans paraître empressé le moins, et avec une nonchalance affectée, je me remis dans la traîne et sortis lentement du village, avec mon conducteur tout tremblant. Les premières paroles qui sortirent de sa bouche, dès que nous eûmes passé la dernière maison du village :

– Comme c'est bête de tourmenter les gens comme ça, avec leur s... questionnaire. Ah! pour sûr que j'serais jamais v'nu si j'avais su ça.

Il allait continuer sur le même ton longtemps encore, lorsque j'aperçus un pont sur un ruisseau et, à son extrémité sud, un grand mâât de Liberté. Traversant le pont sans y voir l'ombre d'une garde, je me découvris devant le symbole de la Grande République, j'étais sur son sol hospitalier! Le village de Derby, dans le Vermont, est sur la ligne frontière, la 45^e, tandis que Stanstead en est à un mille à peu près.

À l'auberge où je descendis, je demandai s'il y avait un stage (*diligence*) pour Burlington. Mais à mon grand désappointement, on me dit qu'il ne partirait que le surlendemain, lundi. En sorte que je fus obligé d'y rester deux jours, à un arpent de la frontière et de nos ennemis. Ce qui me força de garder encore mon incognito. Aussitôt une foule des villageois envahit l'auberge, voulant voir un réfugié canadien. J'eus beau protester de mon ignorance de politique et de tout le fracas qui se faisait au Canada, plusieurs avocats, éditeurs de journaux et autre notabilité me vinrent saluer jusque dans la chambre où je m'étais réfugié, et m'apportèrent force journaux, des livres, des assurances de sympa-

thie et de protection, dont je les remerciai cordialement sans vouloir néanmoins me dévoiler. Je me disais en moi-même : c'est fort bien tous ces beaux discours de jour, mais qui empêcherait mes amis les trois magistrats de Stanstead de se raviser et de m'envoyer enlever dans le silence de la nuit? Je ne doute pas que leurs espions me virent dans l'auberge entouré de tous mes sympathiseurs yankees. Aussitôt que mon voiturier eut mangé, et nourri et reposé son cheval, je lui donnai une lettre pour M. Blanchard que je lui permis de montrer aux magistrats de Stanstead s'ils le questionnaient à son retour. J'y disais l'heureux résultat de mon voyage; qu'à Stanstead les magistrats m'avaient bien examiné, mais que voyant que je voyageais pour mon éducation, ils m'avaient poliment permis de passer, etc. Signé Joseph Parent. J'eus le soin d'aller retirer mes pistolets et mon épée de sa voiture sans qu'il s'en doutât, et le congédiai, bien payé et bien content.

Métaphoriquement j'étais sous la protection de l'Aigle américain, mais en réalité j'ignorais encore et me défiais du montant de sympathie qui pouvait animer mon aubergiste et tous ses concitoyens de Derby, et j'aurais donné beaucoup pour pouvoir m'enfoncer un peu plus avant sous ces ailes de l'Aigle.

N'ayant presque point mangé depuis deux jours, le son de la cloche qui m'appela au dîner me fit grand plaisir. À table, je fus introduit à un jeune [Hiram Francis] Blanchard¹⁹², Américain, qui, depuis la destruction par les loyaux du journal réformiste des townships, s'occupait d'établir à Derby le *Canadian Patriot*. Le premier numéro sortit peu de jours après. Ce papier fut publié une partie de l'hiver, mais son éditeur, ne pouvant l'introduire facilement au Canada, il le discontinua. C'est ce même Blanchard, je crois, qui publie actuellement (1838) le nouveau journal *Montreal Express*. Je me rappelle un jeune avocat du nom de Johnson qui me prêta des livres.

Le lendemain, 10 décembre, fut le premier dimanche passé aux États, et le plus ennuyant, quoiqu'ils le soient tous, vrai repos du Sabbat. La vie semble disparue ce jour-là, la société morte, pour se réveiller plus fiévreuse et agitée que jamais le lundi. Mon hôtelier, zélé presbytérien, ne nous donna que deux repas dans la journée; le dîner à 4 h. Le matin, je lis les prières de la messe et le reste du jour fut employé à la lecture d'un ouvrage sur les mœurs, coutumes et institutions des Américains.

Lundi matin, 11 décembre, le stage¹⁹³, c'est-à-dire une longue sleigh découverte, tirée par quatre chevaux, vint me prendre à la porte de l'auberge. En quittant Derby, j'étais son seul passager. Je voyageais encore dans un pays montagneux, mais néanmoins bien différent des townships du Canada. Dans ceux-ci, le terrain est plus brisé, les montagnes à pans plus raides, plus isolées, et les vallons plus profonds. Les villages dans les États sont plus rapprochés. On les rencontre tous les trois ou quatre milles. L'on n'y voit pas la grande église en pierre au clocher élancé, dont la flèche légère et étincelante est le guide et la joie du voyageur fatigué qui l'aperçoit dans le lointain; mais deux ou trois petites chapelles très élégantes, de bois, peintes en blanc, ou de brique, avec des jalousies

vertes. Les villages ont aussi un aspect bien différent de celui des nôtres. Leurs rues sont droites, larges, propres et bordées d'arbres; les maisons grandes et bien bâties, avec des frontons, portiques ou colonnades, et peinturées. Ils ont plus de notions d'architecture que nous. J'étais parti seul de Derby mais, mais ensuite nous prîmes et laissâmes des passagers à divers endroits sur notre route. Nous dînâmes à Coventry et couchâmes à Craftsbury.

Le lendemain, mardi 12 décembre, il fallut partir à 4 h du matin. Le temps froid et sec, et le ciel étoilé. La voiture était meilleure que celle de la veille. Nous dînâmes à Cambridge. À Jericho, j'appris que le général Brown était à Burlington. J'arrivai à ce dernier village à 4 h de l'après-midi. Mon premier soin fut de m'informer s'il y avait des réfugiés canadiens dans l'endroit et je me rendis à une auberge tenue par un nommé Bishop, chez qui en logeaient, me dit-on, plusieurs. Ils étaient sortis et il me fallut attendre quelque temps. Le premier qui arriva fut le major François Papineau, de Saint-Césaire, cousin germain de mon grand-père, que je n'avais jamais vu mais dont j'avais souvent entendu parler. Il y avait des étrangers dans la chambre; je me présentai sous le nom de Joseph Parent et le pris à part, dans un cabinet voisin. Ma tante Dessaulles m'avait recommandé de garder l'incognito dans les États, jusqu'à ce que j'eusse au moins des nouvelles de mon père. C'était inutile, mais ni elle ni moi n'en pouvions alors juger. J'en fis part à M. Papineau, qui n'y vit pas d'objection.

Un instant après entrèrent les messieurs suivants, dont je connaissais la plupart : D^r Bouthillier, Eusèbe Cartier, J.-François Têtu, capitaine Patrice Blanchard, de Saint-Hyacinthe; Flavien Bouthillier, frère du docteur, de Saint-Césaire; Darche, de la Pointe-Olivier; Édouard-É. Rodier, de Montréal; et un aubergiste de Longueuil dont j'oublie le nom. Des compatriotes, dans ce malheur commun, sont frères. Nous fîmes monter un poêle et plusieurs lits dans une même grande chambre, où nous nous logeâmes tous. Nous passions nos journées fort tristement, à parler des affaires du pauvre pays. Quelques récriminations se faisaient déjà jour. Les désillusions commençaient pour quelques-uns. Et que faire pour l'avenir, après ce triste passé? *Tot capita, tot sensus*¹⁹⁴. Et malgré nos chagrins, il y avait des moments de réaction joyeuse. Alors nous entonnions des chansons canadiennes, et nous plani[fii]ons des invasions nouvelles; nous escaladions la citadelle de Québec. Et pourquoi pas?

Quelques jours après mon arrivée, voyant avec mes compatriotes l'inutilité de mon incognito, je le quittai. Nous étions sans cesse sur le qui-vive, à l'arrivée des diligences et des malles. Nous nous promenions sur les coteaux. Tous [nous] allâmes en pèlerinage au tombeau d'Ethan Allen, ce héros de Ticonderoga (notre Carillon) qui, en ayant surpris la garnison endormie, répondit au commandant qu'il réveillait et qui lui demandait ce qu'il voulait :

– Je prends possession de cette forteresse au nom du Grand Jéhovah et du Congrès continental!

Un peu plus tard, hardi pionnier, il vint attaquer Montréal avec une poignée de ses montagnards, *Green Mountain Boys*, avant l'armée d'invasion de Montgomery, et après un combat opiniâtre au ruisseau Migeon, Hochelaga; il y fut fait prisonnier avec tous ceux de sa bande qui n'étaient pas tués. À ce combat, un grand-oncle Viger se posta dans un gros orme qu'on m'a montré souvent, et d'où il fusilla plus d'un libérateur. Un autre grand-oncle à moi, un Beaudry, de la Pointe-aux-Trembles, était à la bataille de la Monongahéla (fort Duquesne) et y reçut une balle en pleine poitrine, mais balle morte qui resta entre cuir et chair, et qu'il regarda toute sa vie comme trophée. Il vécut très vieux, et mon père me dit l'avoir souvent vue, car l'oncle aimait à la montrer.

J'avais laissé le vaincu de Saint-Denis, Gore, à sa seconde visite s'y vengeant de sa défaite par l'incendie et le pillage où il n'y avait plus que des femmes et des enfants pour lui résister. Après y avoir laissé trois compagnies et un canon, il se rendit à Saint-Charles, et n'y demeura pas longtemps. Il dit : Ayant appris que quelques chefs de rebelles étaient à Saint-Hyacinthe, je me transportai aussitôt à ce village, en conformité aux ordres de Votre Excellence. J'y arrivai le soir, entourai la maison où Papineau logeait ordinairement, y fis faire une stricte recherche, mais ne pus le trouver. J'étais accompagné par M. Crevier, le curé de la paroisse, qui me donna toutes les informations en son pouvoir; je suis heureux de dire que c'est son opinion que les habitants commencent à voir leur folie et qu'ils ont été grossièrement trompés. Ils sont retournés chez eux dans tous les comtés entre le Richelieu et l'Yamaska et donnent toute assistance nécessaire pour mes transports. Je fis reposer (*I halted*) mes troupes, le 4, à Saint-Hyacinthe. Le curé convoqua une assemblée des habitants; il leur parla avec beaucoup d'éloquence, leur montra les désirs d'avancement personnel de leurs chefs, la folie pour eux de violer leur allégeance, les exhorta à demeurer chez eux, et à m'aider à saisir les chefs rebelles, ce qu'ils promirent de faire.

C'est ce même M. Crevier qui, quelques jours auparavant, le 23 novembre, exhortait les Canadiens à aller défendre leur patrie outragée et leur donnait, à leur départ pour Saint-Denis, une absolution générale sur la place de l'église. La conduite du clergé canadien fut en général bien indigne à cette époque. Il y eut quelques nobles exceptions : M. Prince (depuis évêque) et les autres professeurs du collège de Saint-Hyacinthe, M. le grand vicaire Demers, de Saint-Denis, le curé Blanchet, de Saint-Charles, qui devint évêque de l'Oregon, le curé Chartier, de Saint-Benoît, qui se réfugia aux États-Unis.

Gore arriva à Saint-Hyacinthe lundi 4 décembre, à 7 h p.m. Il logea ses troupes au collège, au presbytère et à la prison. Il laissa Saint-Hyacinthe mercredi le 6 décembre, vers 7 h a.m. Le D^r Arnoldi fils était de cette expédition et, voyant chez mon oncle Au-

gustin le portrait de mon grand-père Joseph Papineau, il tira son sabre de volontaire et, faisant mine d'en percer la toile, il s'écria :

– Oh! l'on devrait couper la tête de ce vieillard, et quant à son fils, si on l'attrape, on le pendra comme un chien.

Ceci dit devant les femmes et les enfants de la famille proscrite.

Gore et sa troupe de bandits retournèrent à Saint-Charles. Il y laissa deux compagnies du 83^e et son canon, et à Saint-Ours un petit détachement. Il se rendit avec le reste à Sorrel où il arriva le matin du 7 décembre.

* * *

La sympathie des Américains pour la cause canadienne croissait de plus en plus, à mesure qu'ils l'étudiaient davantage et qu'ils voyaient la sauvagerie du gouvernement anglais dans ses méthodes de répression. Un petit parti de réfugiés s'équipa à Swanton et reçut une paire de drapeaux des dames de l'endroit. Mercredi, le 6 décembre, vers le soir, ils entrèrent en Canada par Highgate, au nombre de 60 et quelques. Le commandant était Robert-Shore-Milnes Bouchette, fils de l'arpenteur général Joseph Bouchette et éditeur du *Libéral* de Québec. 5 000 fusils et accoutrements avaient été envoyés de Montréal pour armer les loyalistes de la frontière. Un capitaine Kempt les transportait vers Philipsburg avec 50 hommes d'escorte. Apprenant que des patriotes s'approchaient, il retourna à son village, réunit tous ceux qu'il put et les arma. Il choisit une position à un demi-mille au sud du village, sur le chemin ouest qui conduit à Swanton. Un instant après, l'on rapporta qu'ils s'avançaient par le chemin est, et le capitaine Kempt y mena alors ses gens. Il plaça ses hommes sur la colline à gauche du chemin et derrière une clôture en pierre, en sorte qu'ils dominaient entièrement la route au-dessous d'eux et se trouvaient eux-mêmes abrités. Bientôt, les patriotes parurent. Kempt dit : « Mes forces s'élevaient à 300 hommes. Avant que je pusse les mettre tous en ordre, une partie commença à tirer. Les rebelles y répondirent aussitôt et le feu dura environ un quart d'heure, lorsque l'ennemi retraits vers le Vermont, laissant derrière lui un tué, deux blessés et trois prisonniers. L'un des blessés est Bouchette, qui commandait l'avant-garde et a une blessure grave (une balle dans le talon); l'autre est légèrement blessé et se dit neveu de Julien Gagnon, de Saint-Valentin, comté de L'Acadie, habitant. Ils abandonnèrent aussi deux canons montés, cinq barils de poudre, six boîtes de cartouches, 70 fusils, dont une partie en caisses et deux drapeaux. L'indiscipline des loyalistes, l'obscurité de la nuit – il était 9 h du soir – et le voisinage des bois, facilitèrent la retraite du reste. »

Les patriotes ne s'attendaient pas à être si tôt interceptés dans leur marche; ils espéraient pénétrer loin avant d'être aperçus. Ils cherchèrent à tirer leurs canons, n'en purent

trouver les mèches! Les chevaux qui les traînaient étant tués ou blessés, il leur fallut les abandonner. Ils auraient dû au moins remporter leurs drapeaux.

Mon ami Beaudriau se trouva à cet engagement, ainsi que le colonel Malhiot, blessé au genou, et plusieurs autres Fils de la Liberté. En arrivant à Burlington, j'avais écrit à Octave Letourneau, qui étudiait l'anglais à Plattsburgh, et à Beaudriau, à Swanton. J'en reçus des réponses. Le général Brown vint nous voir chez Bishop. Il portait, dit-on, l'habit de petersham¹⁹⁵ bleu, dans lequel fut tué Charles-Ovide Perrault. Il fut vu de mauvais œil par la plupart des réfugiés qui croyaient à sa lâcheté à Saint-Charles. Je crois que je pourrai l'en justifier.



Petersham - *greatcoat*

Nous reçûmes des nouvelles de l'attaque sur Toronto par les patriotes du Haut-Canada. Le même soir, les citoyens de Burlington tinrent une assemblée très nombreuse au palais de justice (*Court House*), pour exprimer leurs sympathies en faveur des Canadiens opprimés. De semblables assemblées se tinrent alors dans presque tous les townships et comtés des frontières, et à Albany, New York, Philadelphie, etc.

Le 20 décembre, je reçus enfin, par l'entremise de Louis Perrault, alors à Middlebury, une lettre de la main propre de mon cher père! Dans quelle angoisse mon cœur saignait depuis un mois dans l'ignorance absolue et l'incertitude poignante de son sort! Comme je la couvris de baisers et l'arrosai de larmes abondantes, cette lettre si touchante. J'y répondis de suite. La réponse fut traduite, publiée dans les journaux d'Albany et reproduite dans beaucoup d'autres journaux américains.

Ce même 20 décembre, nous apprîmes à Burlington la bataille ou plutôt la boucherie de Saint-Eustache.

Je trouve dans mon journal la relation du curé Paquin (incomplète), telle que publiée par lui dans *L'Ami du peuple* en avril et mai 1838. Mais un M. Globensky nous en a donné depuis une nouvelle édition complète. Cette œuvre du curé de Saint-Eustache et de son vicaire Desève, témoins oculaires et partisans des massacreurs, est précieuse par

ses amples détails et comme témoignage de tout le mal que firent à leur patrie les pasteurs religieux du peuple, et quelques volontaires traîtres à leurs concitoyens. Aussi, je tiens à ce qu'ils se clouent eux-mêmes au pilori de l'Histoire et se vouent au mépris de la postérité. Je vais donc les laisser parler, citant souvent ou abrégeant fidèlement et soulignant certains passages les plus remarquables.

Dimanche 26 novembre. C'est au 26 novembre 1837 que l'on peut fixer le commencement des troubles sérieux; jusqu'à cette époque il n'y avait eu que des bruits vagues, des menaces sourdes et des essais inutiles de soulèvement. Ce jour-là, pendant la grand-messe, des courriers arrivés en toute hâte de Sainte-Scholastique vinrent jeter l'épouvante parmi les constitutionnels de Saint-Eustache, dont plusieurs prirent la fuite à l'instant même et allèrent se réfugier à Montréal où ils semèrent l'épouvante qui s'était emparée d'eux et où ils répandirent les bruits les plus effrayants. Plusieurs d'entre eux assurèrent qu'une armée considérable de rebelles s'avançaient sur la rivière du Chêne pour s'emparer du village et de là marcher sur Montréal.

Le 29, mercredi, M. Eustache Mackay, du Petit Chicot, arriva à toute bride annoncer que les rebelles le suivaient de près, désarmant sur leur route tous ceux qu'ils soupçonnaient n'être pas favorables à leurs projets. Au milieu de la confusion qui régnait dans le village à ces nouvelles, arrivèrent deux émissaires du Grand Brûlé, MM. Féréol Peltier, avocat de Montréal, et Camille Dumouchel, de Saint-Benoît. Ils s'arrêtèrent un instant chez M. William Henry Scott, M.P.P., et de là gagnèrent tranquillement la demeure du D^r Chénier. Sur le soir, en effet, une partie des bandes dont M. Mackay avait annoncé l'arrivée entra dans le village.

Le 30, un détachement sous Chénier et Girod alla s'emparer à la mission du lac d'un canon et des armes qu'ils purent en enlever.

Le 1^{er} décembre, Chénier s'empara, malgré M. le curé, des clefs du couvent, nouvel édifice, et y établit le camp des insurgés.

Le 2 décembre. Pendant toute cette journée et celle du lendemain, les insurgés s'occupèrent à visiter et à fouiller les maisons du village et des environs, et en enlevèrent tout ce qu'ils purent y trouver de munitions, d'armes et de provisions pour nourrir les individus du camp. Dans la soirée du 2, il pouvait se trouver au camp environ 60 personnes; W.H. Scott, M.P.P., s'y rendit en compagnie de M. Émery Féré. Depuis longtemps, M. Scott cherchait à s'éloigner du parti de la violence et à ramener les individus à un patriotisme plus modéré; il parla ce jour-là avec tant de sens et de vérité que presque tous ceux qui se trouvaient au camp, les armes à la main, se retirèrent.

Le 3 décembre, quelques personnes de l'assemblée vinrent au presbytère demander des conseils. Elles reçurent celui de suivre l'avis de M. Scott, de se retirer paisiblement chez elles et d'obéir à un ordre du commandant général, sir John Colborne, dont on venait d'afficher la proclamation à la porte de l'église, promettant protection à tous ceux

qui ne prendraient pas les armes et qui demeureraient paisibles chez eux. M. Desève, vicaire de Saint-Eustache, fit la lecture de cette proclamation à quelques habitants qui se trouvaient à la porte de l'église. Ces quatre jeunes gens (Richard Hubert, Féréol Peltier, Jean-Baptiste Brien et deux frères du nom de Lorimier) firent tous leurs efforts pour dissiper l'impression produite par la lecture de la proclamation, les conseils du curé et le discours de M. Scott, et pour retenir dans le camp tous ceux qu'ils y avaient réunis. Mais ils ne purent y réussir : malgré tous leurs efforts, tous leurs discours incendiaires, le camp se vida si bien que, le soir, il ne restait pour le garder qu'un jeune homme de 16 à 17 ans. On voulut le faire sortir du couvent pour en fermer les portes, mais il s'y refusa en disant que les gens du Grand Brûlé devaient venir ce soir-là même occuper le camp, ce qui eut lieu en effet ainsi qu'il l'avait annoncé.

Le soir après vêpres, M. Turcotte, curé de Sainte-Rose, vint souper au presbytère. Il y donna des nouvelles du massacre et de la dispersion des rebelles dans le sud (bataille de Saint-Charles). MM. Paquin et Desève, de concert avec M. Turcotte, croyant cette occasion favorable pour engager le D^r Chénier de se désister de son entreprise, le firent prier de se rendre au presbytère. Il y vint aussitôt. Dans ce moment, s'y trouvait aussi M. William Henry Scott, son frère M. Neil Scott, de Sainte-Thérèse, et M. Émery Féré, beau-frère de messire Paquin.

Lorsque le D^r Chénier fut entré, messire Paquin lui annonça la nouvelle de la défaite de ses partisans dans le sud; il le pressa de renoncer à ses desseins dangereux; tous les messieurs présents, ecclésiastiques et séculiers, se joignirent à M. Paquin pour lui faire la même prière, mais il demeura inébranlable. Il prétendit que les nouvelles apportées par M. Turcotte étaient fausses, qu'il venait d'apprendre par un courrier du Grand Brûlé que les patriotes étaient vainqueurs dans le sud (bataille de Saint-Denis). Il ajouta que pour lui, sa résolution était invariable, qu'il était déterminé à mourir les armes à la main plutôt que de se rendre.

M. Paquin s'étant convaincu qu'il n'y avait rien à gagner avec le D^r Chénier, prit la résolution de se rendre à Montréal avec son beau-frère, M. Féré, afin de faire connaître aux autorités les dispositions actuelles des habitants dont le premier feu s'était ralenti et afin de prévenir, s'il le pouvait, les désordres inévitables si on en venait à une bataille.

4 décembre. M. Paquin se préparait à partir en effet pour Montréal, lorsqu'on lui dit que Chénier avait placé des sentinelles et gardes partout et qu'il donnait seul des permis signés de sa main. M. Paquin lui demanda un permis de ce genre, mais il lui fut nettement refusé. Le docteur se rendit au presbytère, l'épée à la main, pour accompagner son refus de quelques explications, et dit qu'il se croyait obligé de s'opposer à ce voyage, qu'il croyait devoir être nuisible à sa cause. Après avoir fait une peinture touchante des maux qui allaient fondre sur Saint-Eustache, M. Paquin ajouta avec émotion :

– Je vous accuse devant Dieu et devant les hommes de tous ces malheurs!

– C'est vous, M. le curé, que j'en accuse à mon tour, répondit le docteur, vous nous avez nui extraordinairement : vous êtes cause du refroidissement qu'éprouve la paroisse en ce moment-ci. Vous devriez être à notre tête quand nous irons combattre, pour nous donner l'absolution.

– Nous faire une semblable action? reprit M. Paquin; non, jamais, ne l'espérez pas : ce serait agir contre notre propre conscience, contre les décisions de l'Église et contre les intérêts du gouvernement et du pays. Cette absolution vous damnerait en nous perdant nous-même.

Cette conversation eut lieu en présence de M. Desève, du D^r Brien, de Saint-Martin, et de plusieurs habitants de la paroisse. M. le curé finit en disant qu'il saurait bien se rendre à Montréal et que personne ne l'arrêterait.

– Eh bien, répondit le D^r Chénier, s'il n'y a personne d'assez brave pour le faire, moi-même je vous arrêterai.

Il fallut bien alors renoncer au voyage de Montréal.

Le lendemain, 5 décembre, on annonça que des troupes étaient en marche pour venir attaquer les rebelles à la Rivière du Chêne et qu'elles étaient déjà arrivées à Saint-Martin. Cette nouvelle jeta l'alarme et ceux qui tenaient le camp, au village, mirent tout en œuvre pour réunir des partisans. À une heure après-midi, les trois prêtres étaient à table lorsqu'on sonna le tocsin d'alarme pour avertir tous les insurgés de se réunir. Le bruit s'était répandu que les troupes allaient arriver. Il n'y avait alors dans le camp guère plus de 60 hommes, qui se réunirent sur la place de l'église. MM. Paquin et Desève montèrent en voiture pour s'éloigner. En traversant la place, ils furent arrêtés, mais cependant on leur permit de continuer leur route, lorsqu'ils eurent donné leur parole qu'ils ne sortiraient pas des limites de la paroisse. Ces messieurs se retirèrent alors dans une ferme de M. Paquin, située au domaine de M. Dumont, à 40 arpents du village.

Le 5 décembre, ces prêtres, alarmés des menaces faites contre eux par Girod et de ses émissaires de les tuer s'ils revenaient au village, firent demander la permission de passer à Sainte-Rose; mais elle leur fut refusée durement et absolument, et ils durent se résoudre à demeurer dans la ferme du domaine.

Le 6 décembre, les insurgés coupèrent le pont de Porteous sur la rivière des Mille-Isles, près Sainte-Rose. Le 7 décembre, le vicaire M. Desève alla au village chanter la grand-messe. Il y avait beaucoup de monde. Girod lui fit visite au presbytère. Et il alla ensuite avec le D^r Masson, de Saint-Benoît, faire visite au curé Paquin à sa ferme. Ces visites rassurèrent les prêtres contre les menaces précédentes. Le 8 décembre, jour de la Conception, les deux prêtres se rendirent au presbytère. La grand-messe fut chantée comme à l'ordinaire et un grand nombre de personnes y assistèrent. Depuis la veille, il y avait au moins 1 500 hommes au village, et à chaque instant il en arrivait de nouveaux de tous côtés. L'office de l'après-midi eut lieu aussi à l'heure accoutumée et un nombre

considérable remplissait l'église. À partir de ce jour-là, les deux prêtres se rendirent régulièrement au village, y dirent la messe, y passèrent la journée sans être nullement inquiétés, et le soir ils quittaient le village pour se rendre à la ferme de M. Paquin. Le 10 était un dimanche. À l'issue de la messe, Girod fit à ses gens un discours véhément, dans lequel il s'éleva avec beaucoup de force contre les désordres que commettaient ses troupes. Ces désordres étaient en effet extrêmes. Le général Girod s'éleva avec fureur contre ces désordres; il fit prisonnier trois des plus coupables, les menaça de les faire fusiller et les livra à une Cour martiale. Il défendit expressément de rien prendre sans son ordre. Comme quelques-uns de ses gens murmuraient et semblaient dire qu'ils avaient le même droit de piller que lui, il entreprit de justifier les pillages qu'il ordonnait lui-même; il dit que ce qu'il faisait était nécessaire dans les circonstances actuelles, que sa situation de général l'autorisait à prendre ce que le service exigeait, mais que tout serait payé par la suite. Il défendit de rien prendre à l'avenir sans un billet signé par les autorités patriotiques. En effet, depuis cette époque, lorsque les chefs envoyaient piller, ils avaient coutume de donner un reçu ou reconnaissance valable lorsque le gouvernement provisoire serait définitivement établi.

Le 11 décembre, lundi, sur les 3 h, nouvelle alarme. C'était un petit détachement de Saint-Martin, sous un capitaine Glasgow, qui venait voir si la glace supportait l'armée. Le tocsin sonna et les guerriers de M. Girod se rassemblèrent devant l'église. MM. Paquin et Desève qui étaient au presbytère lorsque l'alarme fut donnée, se hâtèrent de se rendre à la ferme du domaine. En passant devant l'église, ils ne purent s'empêcher de remarquer tout le ridicule de la défense que voulaient tenter ces soldats de nouvelle date. Grand nombre d'entre eux étaient là, sans armes, ayant à la main des pierres et des bâtons; d'autres, de petits morceaux de bois ferrés, quelques-uns des fusils sans batterie; presque tous manquaient de munitions et on les entendait demander de la poudre et se plaindre de n'en pas avoir. Lorsque cette seconde alarme fut donnée, il pouvait y avoir au village environ 400 hommes. M. Girod ne voulut plus permettre à MM. Paquin et Desève de quitter le village. Il est difficile de dire quels étaient en cela ses motifs, mais il est certain qu'il eût bien mieux valu pour lui de laisser éloigner ces messieurs, car leur présence ne faisait que nuire à sa cause. Grand nombre d'habitants qui venaient au village, voyant combien leurs prêtres réprouvaient toutes les démarches des chefs patriotes, et s'apercevant des violences commises par ces messieurs, se hâtaient de retourner chez eux aussitôt qu'ils en trouvaient l'occasion. Plusieurs habitants allaient se plaindre à ces messieurs de ce qu'ils étaient amenés au camp malgré eux, et voici la réponse qu'ils recevaient invariablement :

– Souvenez-vous qu'il y a un proverbe anglais qui dit qu'on peut bien conduire un cheval jusqu'au bord de la rivière, mais qu'on ne peut le faire boire malgré lui.

Mardi matin, le 12 décembre, messire Chartier, curé de Saint-Benoît, vint pour la première fois à Saint-Eustache depuis la sédition. M. Paquin lui montra une lettre qu'il avait reçue de l'évêque de Montréal, dans laquelle ce supérieur ecclésiastique blâmait fortement la conduite de M. Chartier; celui-ci lut la lettre, mais cette lettre n'abattit en rien son enthousiasme patriotique. M. le curé de Saint-Benoît se rendit ensuite au camp visiter ses braves et, après leur avoir donné des encouragements, il repartit pour sa paroisse.

Cependant les chefs du camp de Saint-Eustache parlaient de faire une attaque sur Saint-Martin; on assurait même que cette attaque devrait avoir lieu dès la nuit suivante. Mais une assemblée d'état-major décida que les préparatifs n'étaient pas suffisants et que l'expédition serait remise. Il y avait longtemps cependant que les insurgés demandaient à leurs chefs de les faire marcher sur Saint-Martin. Un jour qu'ils étaient réunis au nombre de près de 1 500, ils voulaient absolument se mettre en marche, et furent sur le point de partir malgré leurs chefs; heureusement cependant pour les habitants de Saint-Martin, Girod et ses officiers vinrent à bout de les contenir, en leur promettant de les y conduire bientôt. Nos disons heureusement, car il n'y avait alors à Saint-Martin qu'un faible détachement de troupes, dont la majeure partie était occupée à garder le pont de M. Lachapelle.

Le 13 décembre, il y eut grande réunion et près de 800 hommes sur la place, assez mal armés, et ils furent harangüés par Girod et par le curé Chartier. Ces deux derniers partirent ensuite pour Saint-Benoît. On apprit qu'il s'était tenu un conseil de guerre où tout l'état-major avait été appelé. Les opinions partagées quant à attaquer Saint-Martin, cette nuit même, ou le lendemain, il fut résolu d'attendre jusqu'à la nuit du lendemain. Des courriers furent expédiés dans toutes les directions pour réunir le plus de monde possible pour cette expédition. Sur le soir, toutes les forces furent réunies de nouveau et l'armée, forte de 1000 hommes environ, parada dans les rues du village, au son des tambours et des violons, sans doute pour faire montre de sa force. Les rebelles n'avaient aucune connaissance de ce qui se passait à Saint-Martin, et ne doutaient nullement que les troupes s'y réunissaient pour venir les attaquer le lendemain.

14 décembre. À onze heures et un quart, on vint donner l'alarme, c'était la troisième depuis quelques jours. Les sentinelles placées de l'autre côté de la rivière se replièrent sur le village et vinrent annoncer l'arrivée des troupes. Aussitôt, tout le village fut en émoi : on sonna le tocsin et les guerriers se rassemblèrent au nombre de 5 ou 600 pour se préparer au combat. Il y avait alors la moitié de l'armée absente, car ne s'attendant nullement à être attaqués ce jour-là, les soldats de Girod s'étaient répandus dans les diverses côtes pour aller piller ou chercher des renforts pour l'attaque projetée sur Saint-Martin pour la nuit suivante.

L'alarme donnée cette fois n'était pas une fausse alarme. Les troupes s'avançaient en effet sous le commandement de sir John Colborne lui-même. L'armée royale se composait de 2 000 hommes au moins. Elle avait huit pièces d'artillerie de campagne, et une pièce à rockets; il y avait environ 120 hommes de cavalerie, des dragons légers de la Reine ou de la cavalerie de Montréal. À la suite de l'armée venaient un nombre immense de voitures chargées de munitions, de bagages, de provisions, de bois, d'outils et d'ouvriers de toute sorte pour construire au besoin des ponts, couper ou abattre des obstacles, etc.

Outre les volontaires de Montréal, il y avait avec l'armée royale une compagnie de volontaires de Saint-Eustache, forte de 83 hommes et commandée par le capitaine Maxime Globensky, de la Rivière du Chêne.

MM. Paquin et Desève se trouvaient au village lorsque l'alarme fut donnée; ils aperçurent les baïonnettes qui brillaient au soleil, à une assez grande distance encore, et firent de derniers efforts pour essayer de détourner les insurgés d'aller au-devant des troupes ou de les attendre; mais on ne les écouta point et lorsqu'ils se furent convaincus qu'ils ne pouvaient être d'aucune utilité, ils demandèrent une voiture et s'éloignèrent aussi promptement que possible et gagnèrent la ferme, en répétant une chanson d'à propos qu'on leur avait apprise dernièrement. La voici :

Air de Cara : *Rien de mieux que cela, etc.*

Coco, prends ta lunette
Ne vois-tu pas, dis-moi,
L'orage qui s'apprête
Et qui gronde sur toi!
Abandonnons Paris
Et gagnons du pays.
Mettons notre ménage
À l'abri de l'orage
Dans un petit village
Ou dans quelque hameau.
Coco, Coco, sauvons-nous au plus tôt.

Les prêtres se rendirent tranquillement à la ferme, croyant que c'était encore une simple reconnaissance; mais le canon qui gronda bientôt et un fuyard leur apprirent que l'attaque sérieuse était commencée.

Le gros de l'armée avait traversé sur la glace, près de Sainte-Rose avec des précautions contre la faiblesse de ce pont à peine consolidé, et cependant une pièce d'artillerie

et quelques chevaux y calèrent. Puis elle s'avança sur Saint-Eustache par la rive nord après cette traverse sur la glace.

La compagnie des volontaires de M. Globensky avait pris un chemin plus court de Saint-Martin à Saint-Eustache, et arriva vis-à-vis Saint-Eustache avant les troupes régulières.

C'était cette compagnie seulement que les insurgés avaient aperçus d'abord; plusieurs rebelles s'approchèrent d'eux assez pour les reconnaître. Le général Girod partit lui-même à cheval pour aller les examiner : il revint et rapporta qu'ils ne pouvaient être plus de 80. Il fit alors appel aux plus braves de ses guerriers et demanda qui voulait aller les attaquer. 150 hommes se présentèrent sous le commandement du D^r Chénier; ils partirent pour aller les attaquer, croyant de bonne foi que c'était là toute la force dirigée contre eux. Mais ils furent bientôt tirés de leur erreur. Un coup de canon chargé à mitraille tiré sur eux du côté nord de la rivière leur fit jeter les yeux de ce côté-là, et ils aperçurent l'armée, infanterie, cavalerie et artillerie, s'avançant en ordre et occupant un espace de deux milles au moins. À cette vue, leur courage les abandonna, le désordre se mit dans leurs rangs, et ils se sauvèrent à toutes jambes, les uns chez eux à travers les bois, et les autres du côté du village, repassant sur la glace au travers de la mitraille qui en blessa quelques-uns.

Pendant le général Girod et le major Chénier ramassèrent le plus de monde qu'ils purent dans le village et les engagèrent ou les forcèrent, l'épée à la main, à entrer dans l'église. Ils barricadèrent les portes avec les poêles et les bancs et firent briser les vitres afin que leurs soldats pussent tirer par les fenêtres. Le D^r Chénier se renferma dans l'église avec 60 ou 80 hommes. D'autres troupes furent postées dans le presbytère, dans le couvent, dans la maison de M. Dumont et dans celle de M. William Henry Scott, M.P.P. Mais le plus grand nombre prit la fuite à travers les champs et les bois. D'après les informations les plus exactes, il paraît certain qu'il n'en resta pas plus de 200 à 250 pour se défendre, et encore parmi ce nombre plusieurs avaient voulu fuir, mais ne l'avaient pu, parce qu'ils étaient enfermés dans l'église. Plusieurs de ceux qui étaient ainsi enfermés n'avaient pas d'armes, et comme ils s'en plaignaient, le D^r Chénier leur répondit bien froidement :

Soyez tranquilles, il y en aura de tués et vous prendrez leurs fusils.

Féréol Peltier, Hubert, les Lorimier et les autres chefs suivirent l'exemple du vaillant Girod et se sauvèrent aussi rapidement que possible.

Les troupes s'avançaient par le côté nord de la rivière. À onze heures et trois quarts, elles étaient à environ un mille du village, en face de la demeure de Pierre Lefebvre. Ce fut de là que partit le premier coup de canon, tiré sur Chénier et sa troupe, lorsqu'ils traversaient pour aller à la rencontre des volontaires de M. Globensky. (D'après mes in-

formations, ce serait Chamilly de Lorimier, et non Chénier, qui commandait cette traversée contre Globensky.)

Pendant que l'artillerie assiégeait les forts des rebelles, la cavalerie et l'infanterie s'étendaient autour du village pour le cerner. Les volontaires de M. Globensky s'étaient avancés sur la glace, les carabiniers volontaires s'y étaient rendus aussi, et une autre partie des troupes entraient dans le village par le côté sud. En sorte que les insurgés se trouvèrent entièrement cernés, et hors d'état de s'échapper.

Lorsque le village fut ainsi cerné, un détachement d'artillerie vint se placer vis-à-vis la maison de M. Scott, en face de l'église et très près de cet édifice, qu'il commença à battre. Mais un feu bien nourri des insurgés qui se trouvaient dans l'église ayant blessé quelques canonniers, ils se retirèrent à une position plus éloignée et allèrent se mettre vis-à-vis du bureau de poste, à l'endroit où la grande rue fait un coude. Dans le même moment, l'artillerie qui grondait devant la maison de M. Félix Paquin, vint se placer à l'entrée du village et tous les canons ensemble commencèrent à foudroyer l'église avec une étonnante rapidité. L'ouvrage de maçonnerie était extrêmement solide et résista à un immense nombre de boulets qui furent tirés sans interruption. Les portes seulement furent brisées.

Après une canonnade de deux heures environ, la fusillade commença; les carabiniers volontaires commandés par le capitaine Leclère, le 32^e régiment et les Royaux s'étaient approchés et commencèrent, sur tous les édifices occupés par les rebelles, un feu terrible, auquel ceux-ci répondirent d'abord assez vigoureusement. Bientôt toutes les maisons occupées par les insurgés furent prises par les troupes. Un nombre considérable de rebelles fut tué. Le presbytère fut enfoncé et tout fut mis en pièces. Un gros poêle qui se trouvait au milieu de la grande salle ayant été renversé, le feu qu'il contenait se communiqua à des paillasses étendues au milieu de la place : dans un instant tout fut en flamme. Le presbytère fut immédiatement consumé; plusieurs individus qui s'étaient cachés dans les caves furent brûlés ou étouffés.

Les soldats s'emparèrent successivement de la maison seigneuriale et du couvent qui bientôt se trouvèrent embrasés aussi, et dont les insurgés furent délogés par la fusillade ou par le feu, puis ils entourèrent l'église et se resserrèrent autour d'elle pour achever d'en déloger Chénier et ceux de ses gens qui étaient enfermés avec lui. Ce fut alors que M. B. Gury fut dangereusement blessé en entrant dans le chemin couvert qui conduit à l'église.

Cependant la position des insurgés dans l'église était des plus critiques et, de moment en moment, devenait plus affreuse. De leur poste, ils avaient pu voir prendre les divers postes où s'étaient placés leurs amis; ils avaient vu la défaite de tous ceux-ci, la mort de plusieurs d'entre eux; ils voyaient la maison de M. Scott, le presbytère, le couvent et la maison seigneuriale dévorés par les flammes qui s'approchaient d'eux aussi et mena-

çaient de consumer leur dernière forteresse. Ils songèrent alors à la fuite, mais elle n'était plus possible : les troupes avaient entièrement cerné l'église et ne leur laissaient aucune issue pour se dérober à leur malheureux sort. Quelques-uns tentèrent de s'évader par derrière, mais à peine se montrèrent-ils qu'ils furent frappés à mort. Plusieurs d'entre eux s'étaient cachés dans les jubés et y demeurèrent quelque temps, témoins de tout ce qui se passait dans l'église; mais bientôt les flammes vinrent les obliger de fuir. La fuite était difficile pour eux, car les escaliers des jubés étaient coupés et ils n'eurent d'autre ressource que de sauter par les fenêtres pour éviter d'être brûlés. Quelques-uns d'entre eux même ne purent le faire, et plus tard on trouva leurs corps entièrement brûlés et calcinés.

Le D^r Chénier voyant que tout espoir était perdu et qu'il ne pouvait plus songer à se défendre dans l'église, qui était devenue entièrement la proie des flammes, réunit quelques-uns de ses gens et sauta avec eux par les fenêtres du côté du couvent. Il voulait essayer de se faire jour au-travers les assaillants et de s'enfuir, mais il ne put sortir du cimetière et, bientôt atteint d'un coup de feu, il tomba et expira presque immédiatement. Ce ne fut plus alors qu'une scène horrible de massacres : les malheureux soldats de Chénier sautaient par les fenêtres pour échapper aux flammes et tombaient bientôt sous le plomb meurtrier. Quelques-uns d'entre eux parvinrent, quoique à demi-brûlés, à se sauver assez loin, mais les carabiniers ou les détachements postés en dehors du village, les atteignirent et les tuèrent. On vit quelques-uns de ces malheureux sautant par le derrière de l'église, se sauver à toutes jambes sur la glace, passer au travers de plusieurs centaines de balles dirigées sur eux par un gros de troupes qui étaient postées sur le pont, puis, au moment d'échapper aux vainqueurs, tomber sous un dernier coup.

À quatre heures et demie, les troupes avaient pris pleine possession du village, le bruit terrible de la canonnade et de la fusillade avait cessé; de temps en temps seulement on entendait au loin le bruit de quelques coups de feu dirigés sur un fuyard, ou de l'écroulement de quelque édifice consommé par l'incendie qui faisait de terribles progrès dans le village. La fumée épaisse qui s'élevait de l'église, du couvent, du presbytère, et que le vent chassait du côté de la glace, fut favorable à plusieurs des infortunés insurgés, qu'elle déroba dans leur fuite à la vue des soldats. Quelques-uns de ceux qui avaient échappé au massacre furent faits prisonniers à une certaine distance du village par les volontaires qui s'y étaient répandus.

Le nombre des morts, tués ou brûlés, du côté des insurgés n'a pas été moindre que 70, dans cette journée. Celui des troupes a été de trois morts et quelques blessés.

Après la fin de la bataille, les troupes se répandirent dans le village et le pillèrent presque entièrement. Le corps du D^r Chénier fut trouvé vers 6 h et porté dans l'auberge de M. Addison. Les docteurs l'ouvrirent pour s'assurer de la cause de sa mort, mais il est

faux qu'on lui ait arraché le cœur et qu'on en ait fait un objet de curiosité. La plus grande décence fut observée par les officiers de santé.

Se distinguait surtout celle de M. William Henry Scott, M.P.P., belle maison en pierre, à deux étages, ornée d'un superbe portique, construite il y a quelques années par le D^r Labrie. Sur une pointe parallèle à celle où l'église est construite, en face du jardin du presbytère, se trouvait la maison du D^r Chénier, autrefois le pensionnat de demoiselles, si célèbre, établi par le D^r Labrie : c'était une vaste construction en bois, environnée d'une galerie couverte et placée dans un site fort agréable; le confluent des deux rivières est précisément à quelques pas de la porte. Un beau pont, très solide à deux arches, joint ensemble la partie du village où se trouve l'église et celle où était la maison du D^r Chénier. (Le D^r Chénier était gendre du célèbre D^r Labrie, grand médecin, ardent patriote, M.P.P., écrivain distingué, confrère de classe de mon père et son ami intime. Ils se tutoyèrent toujours.)

Le lendemain, toute la belle partie du village dont nous venons de parler n'était plus qu'un amas de ruines fumantes. Les maisons même que le feu n'avait pas détruites, offraient un pitoyable spectacle, car elles avaient presque toutes été pillées et plus ou moins endommagées. Tout dans cette scène de désolation rappelait le carnage et la vengeance.

Saint-Eustache était tout en ruines, et ses cendres fumaient encore, et cependant il y avait des gens assez barbares pour achever de détruire ce que le feu avait épargné. D'autres s'appliquaient à piller avec une incroyable activité. Non seulement ils dépouillaient les morts et les laissaient entièrement nus, mais ils enlevaient tout ce qu'ils pouvaient déterrer dans les décombres.

Le 15, le lendemain matin, un nombre considérable de personnes de la ville et des villages voisins était accouru à Saint-Eustache pour contempler le tableau de la vengeance terrible d'un gouvernement justement irrité.

Cependant le général vainqueur avait résolu de ne point se borner à la conquête de Saint-Eustache et de marcher immédiatement sur Saint-Benoît. À 9 h, sir John Colborne fit sonner la trompette du départ et les troupes royales se mirent en marche pour le Grand Brûlé, laissant la garde du village de Saint-Eustache aux volontaires du capitaine Globensky. Saint-Benoît s'était fait de tout temps remarquer par l'empyement patriotique de tous ses habitants.

Les troupes avançaient vers Saint-Benoît; toutes les difficultés qu'elles rencontrèrent furent, en un endroit, quelques branches d'arbres entassées; dans un autre, une espèce de retranchement de branches sèches de la hauteur de trois à quatre pieds et de deux de large, et un ou deux fossés qui furent pontés en quelques minutes. Mais avant que les troupes eussent rencontré tous ces obstacles, au moment même où elles sortaient de Saint-Eustache, une députation de Saint-Benoît vint au-devant de l'armée. Elle se com-

posait de 14 habitants de Saint-Benoît qui étaient venus, d'après les conseils de M. Dufresne, supérieur de la mission du Lac, faire leur soumission et demander la paix. Sir John Colborne les reçut au milieu de la rue, en présence des troupes, et leur demanda où étaient leurs chefs. Lorsqu'il eut appris que tous avaient pris la fuite, il renvoya les députés à Saint-Benoît, leur ordonnant de faire déposer les armes à tous leurs concitoyens et les prévenant que tout serait mis à feu à sang s'il y avait un seul coup de fusil tiré de leur côté, puis les troupes continuèrent tranquillement leur marche vers le Grand Brûlé.

Les députés retournèrent en toute hâte porter à leurs amis les ordres du général. Ils retrouvèrent au village environ 300 hommes qui ne demandaient pas mieux que de se rendre à discrétion : la fuite des chefs avait découragé leur parti, le plus grand nombre s'était enfui et les 300 qui restaient ne demandaient que d'avoir la vie sauve. Lorsque les troupes arrivèrent, ils rendirent tous leurs armes et se remirent à la discrétion de sir John Colborne, qui bientôt après les renvoya chez eux, contrits et tremblants à la vue des forces immenses qui s'étaient avancées contre eux.

Le 16, le lendemain, de grand matin, le général partit pour Montréal après avoir, dit-on, donné ordre de brûler seulement les maisons des chefs et d'épargner le reste du village. Les maisons désignées étaient celles de MM. Girouard, Dumouchelle et Masson. Malheureusement, ces ordres ne furent pas respectés et tout le village fut réduit en cendres. L'église, le presbytère, toutes les maisons du village furent consumées avec leurs dépendances : il ne resta debout que trois ou quatre chétives mesures qu'on ne trouva pas dignes d'être incendiées.

L'incendie ne se borna pas au village de Saint-Benoît; trois ou quatre maisons des fermes de M. Dumouchelle, dans la grande Fresnière, furent aussi brûlées, ainsi que la belle maison d'un nommé Perrier, habitant riche et respectable. Cet homme avait toujours été paisible et n'avait pris aucune part à la révolte.

M. Dumouchelle s'était sauvé à la montagne du Lac, mais il n'échappa pas longtemps aux recherches. Il fut arrêté chez un habitant de la côte Saint-Joseph, de l'autre côté de la montagne, et vint immédiatement se remettre entre les mains de la garde de Saint-Eustache. Il est bon, peut-être, de dire ici quelques mots des autres chefs. Dans la nuit du 14 au 15, dès que la nouvelle du désastre de Saint-Eustache leur était parvenue, tous ces braves avaient pris la fuite. (Ils auraient dû sans doute, pour vous faire plaisir, attendre Colborne et son armée pour être massacrés et brûlés, ou jetés dans les cachots!) MM. Girouard, Dumouchelle père et fils, le D^r Masson, Féréol Peltier, Hubert, les Lorimier, Brien, André-Benjamin Papineau et le révérend messire Chartier s'étaient sauvés en toute hâte, chacun du côté qui lui semblait le plus sûr. Girod, après avoir erré toute la journée du vendredi et du samedi, se rendit le dimanche chez un de ses ex-amis partisans de la Rivière des Prairies, nommé Turcotte¹⁹⁶. Celui-ci ne se souciait point de le recevoir, crainte de se compromettre, Girod s'aperçut de sa froideur et partit de sa maison

pour se rendre à la Pointe-aux-Trembles, chez un ami intime nommé Laporte. Turcotte partit aussitôt pour Montréal dans l'intention de dénoncer l'endroit où se trouvait Girod. Il fut rencontré par les volontaires à la Longue-Pointe, qui obtinrent de lui les renseignements qu'il portait en ville, et se mirent à la recherche du fugitif pour l'arrestation duquel 500 £ étaient offerts. La maison de M. Laporte fut fouillée, mais Girod en était parti. Les volontaires le trouvèrent cependant à quelque distance du village, et Girod se voyant cerné et sur le point d'être pris, se fit sauter la cervelle avec un pistolet qu'il avait en main. Son corps fut transporté en ville et enterré sur la côte à Barron, à l'endroit où les quatre chemins se croisent.

Le révérend Chartier, les Lorimier et le D^r Brien prirent leur route par les concessions éloignées, se dirigèrent sur Berthier. Ils traversèrent le fleuve à Sorel, ils se rendirent dans les townships du côté de Drummondville et, après bien des traverses, après avoir été même arrêtés trois fois et s'être heureusement évadés, ils parvinrent à se rendre sur le sol américain. Féréol Peltier s'y rendit aussi, mais on ne sait par quelle voie. Tous les autres chefs furent arrêtés et conduits dans les prisons de Montréal.

M. Girouard voulut s'échapper par le Haut-Canada, mais, voyant toutes les issues fermées, il alla se livrer à Simpson, collecteur des douanes au Coteau-du-Lac à cette époque, mais depuis à Montréal, et qui avait épousé la mère de notre agent et grand défenseur au Parlement anglais, John Arthur Roebuck. Simpson amena M. Girouard à la prison de Montréal. Reçut-il le prix du sang, 500 £? Remarquons en passant que des centaines d'hommes, femmes et enfants, qui donnèrent asile pendant tout l'hiver à tant de proscrits, il n'y eut qu'un seul traître, un seul délateur, l'infâme Turcotte.

Presque toute la paroisse de Saint-Benoît eut à souffrir considérablement du pillage; les ornements de l'église étaient riches et nombreux : ils furent tous enlevés. Par la suite cependant on en a retrouvé quelques-uns, mais la majeure partie est demeurée en mains étrangères. On a accusé les volontaires de Saint-André de la plus grande partie des désastres; on dit qu'ils conservaient rancune aux habitants de Saint-Benoît, à cause de leurs querelles réitérées dans toutes les élections et surtout dans celle de 1834. Quoi qu'il en soit, il est un fait certain : c'est que le village de Saint-Benoît n'est plus qu'un amas de ruines.

Après la destruction de Saint-Benoît, la grande partie des troupes revint immédiatement à Saint-Eustache et un détachement se rendit à Sainte-Scholastique avec les volontaires de Saint-André. Sur la route, ils réduisirent en cendres la maison de M. Jacob Barsalou et celle de M. Major, à la Belle-Rivière, comme on avait fait de celle de M. Bélanger à un mille du village de Saint-Eustache le même jour de la bataille. Le pillage et l'incendie dévastaient les campagnes les plus paisibles comme les centres de résistance.

Le 18 décembre, les corps des malheureuses victimes de la rébellion étaient encore étendus dans les différents endroits où ils avaient reçu le coup de mort. Ce même jour

Mémoires d'un Patriote

(après six jours écoulés) ils furent ramassés et enterrés hors du cimetière ordinaire et sans cercueils. On en trouva 25; quelques-uns avaient été emportés par leurs parents. (Où fut enterré Chénier?)

Le 19, la terreur régnait encore parmi les habitants de la Rivière du Chêne et plusieurs n'osaient encore rentrer dans leurs demeures. Son Excellence sir John Colborne en ayant eu connaissance par M. Paquin, députa à Saint-Eustache deux magistrats de Montréal, M. de Rocheblave et M. Laframboise, qui s'y rendirent aussitôt. Ils arrivèrent à la ferme du Domaine pour rendre visite à M. le curé Paquin pendant qu'il était encore à Montréal; M. Desêve était seul. Il les reçut du mieux qu'il lui fut possible dans la petite demeure où il était et se rendit avec eux au village. Ces deux Messieurs écoutèrent avec patience les demandes qui leur furent faites, arrêtaient la fougue de quelques volontaires de Saint-Eustache même, qui paraissaient un peu trop ardents et qui semblaient peut-être vouloir profiter des circonstances pour assouvir leurs animosités personnelles, commencèrent à faire renaître la confiance dans le gouvernement. Après cette visite, les habitants furent un peu rassurés et commencèrent à rentrer dans leurs demeures. Les deux magistrats s'en retournèrent le lendemain, emportant avec eux les bénédictions d'un grand nombre de personnes de Saint-Eustache. Ils se rendirent jusqu'à Saint-Benoît pour y rendre les mêmes services.

* * *

Après la reproduction intégrale de cette relation imprimée de Messire Paquin, ce M. Globensky nous donne dans son livre des «Extraits des mémoires inédits et autographes» du même Messire.

Il nous donne dans son «deuxième extrait» les paroles suivantes : «Sir Gosford, au lieu de faire venir des troupes dès le printemps de 1837, resta faible et sans moyens de répression. Les agitateurs comptèrent sur le petit nombre de troupes dans la colonie et ils levèrent en conséquence l'étendard de la révolte en disant que c'était le temps favorable pour conquérir l'indépendance du pays. Et l'on peut dire que si les Canadiens n'eussent pas été généralement loyaux et se fussent levés en masse, ce pays eût été perdu pour l'Empire britannique. Il est de notoriété publique que cette faiblesse est la cause première de la rébellion dénaturée de 1837 et 1838, tandis qu'avec 6 à 7 000 hommes de troupes régulières, personne n'eût osé lever la tête.»

Et moi, je réponds : Et l'on peut dire que si l'insurrection avait été préméditée, les insurgés auraient agi de concert et auraient marché de suite et de toutes parts sur Montréal, qu'ils auraient emporté d'emblée, Colborne et ses troupes fuyaient s'enfermer dans la citadelle de Québec, et qu'alors les neuf dixièmes des Canadiens, qui sympathisaient avec l'Assemblée représentative dans sa noble lutte pour les droits constitutionnels du

peuple, «se seraient levés en masse» et, aidés d'une invasion de milliers d'Américains sympathiseurs, «ce pays eût été perdu pour l'Empire britannique.» Mais sans concert, sans plans et sans entente, pour protéger leurs chefs proscrits contre les arrestations illégales lancées contre eux, chaque groupe de Patriotes se mit et se tint sur la défensive, à Longueuil, à Saint-Denis, à Saint-Charles, à Saint-Eustache, à Saint-Benoît. Et c'est par un scrupule absurde, mais désastreux, que Saint-Benoît n'alla pas au secours de Saint-Eustache, comme Saint-Denis triomphant n'était pas allé au secours de Saint-Charles. Ce fut d'héroïques et nobles dévouements, mais un manque absolu de tactique militaire. Celle-ci devenait un devoir, du moment que le gouvernement, après avoir violé toutes les libertés politiques et tous les droits constitutionnels de ses sujets, leur faisait la guerre, une guerre sauvage de massacres, pillages et incendiations.

Les Patriotes le comprirent enfin, mais il était trop tard pour réussir. Et il leur fallut désormais organiser la guerre à leur tour, mais du dehors et sur la terre amie des réfugiés. Pendant plus de deux ans ils forcèrent l'Angleterre à tenir 20 à 25 000 de ses meilleures troupes au Canada, et à y dépenser bien des millions sterling; à courir pendant tout ce temps le risque d'une guerre avec les États-Unis, qu'elle n'évita que par le traité d'Ashburton et l'abandon de son territoire du Maine; à perdre plus de 50 000 de ses sujets émigrés, à se voir dénoncée pour ses barbaries par tous les peuples civilisés, à céder enfin, de guerre lasse et honteuse de ses forfaits, toutes les demandes de réformes des Patriotes, hors l'Indépendance absolue. Sa puissance sur nous fut bientôt réduite à une simple suzeraineté, sans gloire, sans monopoles et sans profits. Sans nos insurrections et tous nos sacrifices, nous serions encore sous le despotisme de Downing Street, de la bureaucratie du Bas-Canada, du Family Compact du Haut-Canada; nous en serions encore à pétitionner, comme nous l'avions fait en vain pendant trois quarts d'un siècle depuis le jour fatal de la Conquête.

Quant aux quelques Canadiens qui, non contents de lécher les pieds des tyrans avant les troubles, n'eurent pas alors la décence de se tenir à l'écart, mais qui voulurent tremper leurs mains dans le sang de leurs frères, qui voulurent faire haie autour de leurs échafauds; quant aux pasteurs qui prêchaient la désertion aux brebis, l'obéissance passive à la puissance, qui refusaient l'absolution aux combattants, ce qui dans leur croyance les condamnait à des supplices éternels, qui jetaient ensuite leurs corps nus et sans cercueils «hors du cimetière ordinaire», qui chantaient ensuite des *Te Deum* et «de très humbles actions de grâces à la providence des seigneurs pour la prompte répression d'une odieuse rébellion¹⁹⁷», ceux-là, rien ne pourra jamais effacer la honte de leur indigne conduite : ils porteront toujours au front la marque de Caïn.

Leurs fils n'en sont pas nécessairement solidaires. Ils pourront racheter leur péché originel par de grandes œuvres patriotiques. Que Dieu leur soit en aide!

Mémoires d'un Patriote

* * *

Ce M. Globensky se donne un grand tourment pour prouver qu'on n'a pas outragé le corps de Chénier. Messire Paquin nous avait naïvement dit que «les officiers de santé avaient ouvert son corps pour s'assurer de la cause de sa mort»!

Les témoins de M. Globensky viennent tour à tour nous dire : D. McNaughton : «J'affirme de plus qu'il est faux de dire... que l'on a profané et mutilé son corps.»

William Inglis : «I saw and recognized the body of Dr. Chénier at Addison's hotel about 20 hours after his death, it was decently laid out and covered. I do not believe any such inhuman acts as you mention, were committed or would have been tolerated.»

Jean-Baptiste Proulx : «La poitrine du D^r Chénier a été ouverte par les chirurgiens, c'est vrai; mais comme le dit M. le curé Paquin, dans son ouvrage historique, c'était pour constater la cause de sa mort et, aussitôt après l'autopsie, les dépouilles du défunt furent recouvertes et tenues avec la plus grande décence. Je parle avec connaissance de cause, car j'étais sergent, je le répète, dans la compagnie des volontaires du capitaine Globensky, compagnie qui a eu la garde du village après la bataille, et qui avait toujours l'une de ses sentinelles en face et à l'intérieur de l'hôtel Addison, où le corps du D^r Chénier était exposé.»

Basile Sauvé dit Laplante, un autre volontaire du capitaine Globensky : «Premièrement, je dois dire que, après la bataille du 14 de décembre 1837, je n'ai pas bougé du village de Saint-Eustache et j'ai été de garde durant une demi-journée auprès du corps du D^r Chénier. Le corps était placé sur le comptoir de la bar-room de l'hôtel Addison... J'ai montré le corps du D^r Chénier à au-delà de cinquante personnes, mais elles étaient toutes pourvues d'une permission émanée de l'autorité militaire, à l'exception, bien entendu, de mon commandant, le capitaine Globensky, qui est venu plusieurs fois montrer le corps du D^r Chénier à plusieurs messieurs. L'autopsie a été faite alors, m'a-t-on dit, pour s'assurer de la cause de la mort du D^r Chénier ou comment il avait été tué; mais je n'ai pas été présent à l'ouverture du cadavre. Tout ce que je sais, c'est que la peau et la chair de sa poitrine étaient fendues en forme de croix, et j'ai aussi remarqué que la chair était entrelardée de graisse; mais personne plus que moi n'a pu voir à l'intérieur de la poitrine, puisqu'elle était refermée... Comme je l'ai dit plus haut, j'ai vu le corps du D^r Chénier au-delà de 50 fois, et sa poitrine n'était pas découverte; car c'est moi qui la découvrais, en ouvrant le devant de sa chemise, pour la montrer aux visiteurs munis d'une passe... La figure était nette, belle, blanche...»

John McGillis : «I will first state that I belonged to a squadron of Volunteer Cavalry raised in Montreal several years previously, in one troop of which commanded by Capt. Bellingham, now the member for Argenteuil, I was lieutenant... I was informed that Chénier had been killed, trying to escape from the church, and that his body having been

recognized, had been carried to the Black Bull Tavern, kept by one Addison. When I saw him, he was stripped and laid out on the bar counter. After looking and examining the body, I found that the ball that had killed him had entered either on the left or right side, I can not remember exactly; however from appearances I believe he must have been killed by a rifle bullet as the wound or puncture was very small, no blood flowing, the hemorrhage being internal. Whilst looking at the body as before stated in the Black Bull Tavern, the late Dr. McCulloch of Montreal came in and stated he was desirous of making a post mortem examination of deceased to follow the course of the ball and find out where it was lodged. In the interval, the military surgeons, Doctors Flarnden and McGregor and the surgeon of the 83rd arrived and stated to D^r McCulloch that it was their duty to perform the post mortem examination. I was not present when the examination was made, and never saw Chénier's body afterwards, as early next morning we were ordered to proceed to St. Benoît, in pursuit of the rebels... The troops in fact surrounded the church and square in front from the time of their arrival until the close of the affray, keeping the rebels in the church as in a rat trap.»

Guillaume Brayer dit Saint-Pierre, un autre volontaire du capitaine Globensky : «J'ai vu, et plusieurs fois, le corps du D^r Chénier lorsqu'il était exposé sur le comptoir de l'hôtel Addison... Comme sentinelle auprès des restes du D^r Chénier qui étaient décemment exposés...» [Décemment exposés pendant six jours après cette fameuse autopsie!]

Néré Choquette : «J'étais comme mon père un loyal sujet de Sa Majesté... J'ai vu le corps du D^r Chénier qui était exposé décemment dans l'hôtel Addison.»

Thomas Brunet : «En 1837, j'étais un loyal sujet de Sa Majesté... J'ai vu le corps du D^r Chénier qui était exposé décemment sur le comptoir de l'hôtel Addison... De plus, j'approuve la formation de la compagnie des volontaires du capitaine Globensky, et si j'avais pu m'y joindre, j'y aurais figuré en 1837...»

Voilà des aveux suffisants pour prouver la profanation du cadavre du Héros.

Prouvons par d'autres témoins un peu plus d'infamies : François Lemaître, imprimeur de *La Quotidienne* à Montréal en 1838, se rendit à Saint-Eustache le lendemain du massacre et y vit le corps de Chénier fendu en quatre et le cœur enlevé.

Un nommé Payriard vit le cœur arraché de Chénier, et on lui dit : «Viens donc voir ton Chénier, comme il avait le cœur pourri!»

La Tribune du 22 mars 1884 publie deux déclarations solennelles faites (non devant des prêtres), mais devant le maire L.A. Fortier, les 27 et 29 février 1884. Olivier Benoît [déclare] : «J'étais dans le haut de l'église de Saint-Eustache lors de l'arrivée de l'ennemi... que j'ai vu combattre le D^r Chénier et Édouard Major dans le cimetière près l'un de l'autre; que Chénier a péri là et qu'Édouard Major en a été quitte pour une blessure au côté. Je déclare de plus que tandis que j'étais détenu comme prisonnier dans le hangar de Ferré, on est venu nous montrer le cœur de Chénier au bout d'un bâton ou

d'une baïonnette, que là, comme ailleurs, nous avons eu à subir les injures, les insultes et les mauvais traitements des volontaires.»

Gabriel Ouellet : «J'étais au feu de Saint-Eustache le 14 décembre 1837. Que, fait prisonnier le même jour par Snowdon, je fus conduit dans le hangar de Ferré où étaient plusieurs autres prisonniers. Que le jour suivant, vu que j'avais été blessé, je fus transféré à une auberge où étaient soignés d'autres blessés. Que là, j'y ai vu le corps du D^r Chénier, assis dans une espèce de fauteuil et vis-à-vis un châssis donnant sur la rue, exposé tout nu à la curiosité publique pendant tout le temps que j'y fus détenu, c'est-à-dire depuis le 15, vendredi, jusqu'au lundi suivant, le 18. Que dans l'auberge, le corps du D^r Chénier, qui avait été ouvert et dont les hardes étaient en lambeaux, a été jeté à terre une vingtaine de fois au moins par des individus que je ne connaissais pas. Que le dernier jour, le corps du D^r Chénier déposé sur un baudet dans le haut de ladite auberge, était encore tout nu, l'ayant examiné moi-même de près, pour la dernière fois. Que c'était un nommé Globensky qui fit la garde à la porte de ladite auberge, la plupart du temps.

Donnons un autre exemple, authentique aussi, et de l'aveu des journaux toriens du jour qui s'en vantaient, de la fureur et de la barbarie des loyaux sujets de Sa Majesté : le corps de Girod, apporté sur une traîne, fut déclaré *felo de se* par le jury du coroner, un trou fut creusé au milieu du chemin à l'intersection des rues Sherbrooke et Saint-Laurent, le corps nu jeté dans ce trou et un pieu enfoncé au-travers du corps avant de le recouvrir de pierres et de terre. Enterrement de «chien rebelle». Quelque vingt années plus tard, des ouvriers de l'Aqueduc creusant pour placer des tuyaux, trouvèrent les ossements et les donnèrent au coroner Jones. Celui-ci les remit à un Comité de l'Institut canadien. Nous achetâmes un lot voisin de celui d'un franc-maçon, Desjardins, dans le cimetière protestant de Mont-Royal, et j'assistai avec un grand nombre des membres de l'Institut à la réinhumation décente des restes d'un Patriote, qui montra par son suicide qu'il n'était pas un lâche, quoiqu'il n'eût pas voulu, plus que les autres chefs, rester à la merci d'un ennemi si nombreux et si irrésistible lorsqu'ils pouvaient lui échapper. Ce fut le refrain banal de nos tyrans et de leurs suppôts contre tous les Patriotes qui refusèrent de se soumettre au massacre qu'on leur destinait à tous, et que l'on infligea à tous ceux qui ne purent quitter à temps les champs de résistance à la plus infâme et à la plus illégale des invasions des droits et des domiciles des citoyens.

M. Hubert, protonotaire aujourd'hui à Montréal, me dit que c'est lui qui commandait le détachement envoyé par Girod à la rencontre des volontaires de Globensky, lorsqu'ils parurent en face du village à la rive sud de la rivière. Il était le seul à cheval. Les boulets qu'on leur lança brisaient la glace sous leurs pas. Cette canonnade et la vue des troupes cernant le village de tous côtés firent que la plupart de ses gens se dispersèrent. Un petit nombre revint avec lui vers l'église. Il traversa alors un petit pont pour se diriger vers Saint-Benoît. En sortant du village, il essuya toute une décharge du 32^e régiment, enten-

dit les balles siffler autour de lui et y perdit son casque frappé peut-être. À quelques arpents, il trouva deux hommes occupés à bûcher. L'un d'eux lui donna sa tuque et, ainsi affublé d'un bonnet de Liberté, il arriva à Saint-Benoît. Il s'y tint conseil de tous les chefs, qui jugèrent que toute résistance devenait inutile contre une telle concentration de forces, qui leur faisait connaître la défaite des Patriotes du Sud qu'ils ignoraient encore; et que, se dispersant, ils devaient chercher chacun son salut de son côté, sans exposer le peuple inutilement à de plus grands malheurs. Ils conseillèrent à leurs dévoués défenseurs de se porter avec des drapeaux blancs au-devant de sir John Colborne et d'en demander merci.

Ce vandale avait pour mission (volontaire ou par ordres supérieurs?) de semer partout la vengeance et la terreur. Deux jours après le massacre de Saint-Eustache, et lorsque la soumission est absolue, il fait piller et brûler tout le village de Saint-Benoît, ainsi que son église et son presbytère qui en sont éloignés de plusieurs arpents.

Le Populaire (l'organe de Debartzch) le dit formellement le 18 décembre : «Vis-à-vis cette maison (celle de Girouard), le noble guerrier trouva environ 250 hommes rangés sur une ligne et portant des pavillons de soumission. Ils déclarèrent qu'ils se rendaient à discrétion. Le général les constitua prisonniers, puis il donna l'ordre de brûler tout le village, ce qui fut accompli, après que le pillage eut eu lieu.» Puis, ailleurs, le même journal bureaucrate dit : «Hier, dimanche, vers les midi, les Royaumes revinrent en ville escortant environ 105 prisonniers faits au Lac des Deux-Montagnes. Une grande quantité de butin, de chevaux et autres objets, pris sur les insurgés, suivaient ce détachement.» Dans ce butin, figurait sans doute le piano de M^{me} Chénier, qu'on enleva à cette veuve explorée! Jusque-là se porta la bassesse de ces pillards enrégimentés.

Voyez *La Patrie* du 14 mai 1884 : Déclaration de Paul Desjardins dit Leriche devant le maire, D^r L.A. Fortier : «J'étais à la bataille de Saint-Eustache en décembre 1837, j'ai été fait prisonnier, tandis que j'étais détenu comme tel, j'ai vu des individus promener le cœur du D^r Chénier au bout d'une baïonnette ou quelque chose y ressemblant.» À Sainte-Scholastique, 19 mars 1884 : «À propos de ma déclaration volontairement donnée par moi devant le maire de notre village, je dois déclarer que le D^r L.A. Fortier m'a averti de l'importance de l'acte que je faisais, qu'il a écrit ma déclaration en ma présence, qu'il me l'a lue avant de me faire toucher à la plume pour ma marque. Dans cette déclaration, j'ai oublié de dire que j'ai vu transporter le corps du D^r Chénier de l'étage d'en bas à l'étage d'en haut de la maison Addison; que là, dans ce dernier endroit, j'ai vu envelopper le corps du docteur dans un drap qui, tortillé aux deux bouts, permit à deux hommes de le sortir de la maison. Tout ceci se passa le 18 décembre, un lundi avant-midi... Je déclare aussi que durant la semaine suivant Pâques (la Pâques de 1884), sur demande répétée de notre curé, M. Tassé, je suis allé au presbytère; que là j'ai été interrogé, menacé, tourmenté au sujet de ma déclaration donnée devant le maire; que j'ai

Mémoires d'un Patriote

demandé si on me faisait parler sous serment; que le curé m'a répondu que non, j'ai jugé à propos de ne pas raconter les choses telles qu'elles s'étaient passées, parce que j'ai compris qu'on voulait me faire tromper et causer de la misère à quelqu'un.» Gabriel Ouellette (X sa marque). Cette dernière déclaration fut faite le 28 avril 1884 à Sainte-Scholastique, devant Pierre Valois, ex-maire du village, Charles Pagé, mécanicien de Montréal, Benjamin Bertrand, de Saint-Hermas, et Petrus Fortier, commissaire d'écoles.

Et voici un document bien touchant dans sa noble simplicité, cri du cœur et de vérité :

St Victor d'Alfred [Ontario], 22 avril 1884

Monsieur,

Le docteur m'a communiqué votre lettre, je vais répondre aux questions que vous me faites, concernant les troubles de '37. J'ai été sept ans en ménage avec le docteur, j'ai eu quatre enfants, ils sont morts jeunes, le dernier qui avait six mois est mort trois mois avant le père.

J'ai vu le docteur et j'ai eu un entretien avec lui quelques instants avant le combat. Je n'ai pu le voir après le combat. Je n'ai appris sa mort que le lendemain matin; ma mère est venue me l'annoncer et me dire qu'il n'y avait pas moyen de l'avoir dans le moment; que M. Laviolette, mon beau-père, allait surveiller cela, qu'il n'a pu avoir la permission de Colborne que le troisième jour après sa mort, avec ordre de l'enterrer dans la nuit. Il a été enseveli dans un drap, sans cercueil. M. Laviolette et deux hommes ont pu l'enterrer sans que personne en ait eu connaissance. Vous comprenez bien que je n'étais pas disposée à le laisser enterrer comme cela.

Au commencement de mars, j'ai prié mon beau-père de vouloir bien m'accompagner au cimetière, vu que je faisais exhumer le docteur. Je voulais le faire enterrer d'une manière plus convenable; nous nous y sommes rendus; je l'ai fait transporter chez moi; je lui ai découvert le visage : il était absolument le même; le nez seul était un peu écrasé par la terre. J'aurais voulu continuer à le faire ensevelir sous mes yeux, afin de voir s'il avait été maltraité; étant bien jeune et bien faible, mes forces et mon courage ont manqué; ils ont été obligés de me transporter dans un autre appartement. J'ai donné l'ordre de continuer à l'ensevelir. M. Laviolette était présent. Quand tout a été fini, je suis allée le voir et, voyant qu'il était bien, nous sommes allés le faire enterrer.

Ayant suivi de près les écrits qui ont paru sur les journaux, je me trouve bien indignée de la conduite de l'écervelé Globensky concernant le caractère du D^r Chénier.

Voici son caractère : il était doux, paisible, affable; il avait un bon jugement, aimé et respecté de tout le monde en général; en un mot, il était bien populaire.

Il faut que Globensky ait des principes bien bas, bien peu honorables pour oser attaquer et charger le caractère d'un homme qui n'est pas capable de se défendre, qui est

dans l'éternité depuis 47 ans; il faut qu'il soit un lâche. Il pense bien qu'il aura de la misère à faire approuver la conduite des volontaires qui étaient sous le commandement de son père, car sans eux il n'y aurait pas eu à déplorer tant de malheurs, de vols, d'insultes et de cruautés.

Je vais vous le prouver : Nous avions deux appartements de réserve sur une ferme près du village. J'y avais fait transporter bien des effets. Lorsque le combat a été commencé, je me suis rendue sur ma ferme pour rejoindre une partie de ma famille qui était là, lorsque tout à coup les volontaires entrent et crient : Sauvez-vous, les boulets viennent jusqu'ici. C'était faux. Lorsque nous avons été partis, ils se sont mis à voler, à piller, à mettre la maison en pièces. La montre du D^r Chénier a été volée aussi sur lui par un volontaire. Quelques semaines après, j'ai appris où étaient tous ses effets; je le fis savoir au lieutenant Griffin, qui a été chercher la montre, est venu me l'apporter lui-même et m'a fait remettre tous les effets. Je n'en finirais plus, s'il fallait dire tout le mal que les volontaires ont fait.

Permettez-moi, s'il vous plaît, de vous témoigner ma reconnaissance, ainsi qu'à M. L.O. David pour l'intérêt qu'il porte à défendre la cause du docteur. J'y suis bien sensible; je croyais qu'il était dans l'oubli depuis longtemps. Veuillez, s'il vous plaît, lui passer cette lettre.

Je suis, Monsieur,

Dame L.A. Desrochers¹⁹⁸

Nos pauvres Patriotes le baptisèrent aussitôt le Vieux Brûlot, ce «noble guerrier» du *Populaire* et, plus tard, lorsque le gouvernement britannique l'eut récompensé pour ses forfaits du titre de lord Seaton, ce bourreau, le peuple canadien le baptisa de nouveau : lord Satan.

Citons ici un aide de camp volontaire de Colborne, un célèbre romancier anglais, le capitaine Marryat¹⁹⁹, de la Marine britannique. En le citant, la *Democratic Review* de Washington dit : «Capt. Marryat accompanied the expedition as a volunteer. He does not however mention the flag of truce and offered submission and rejected appeals for quarter of the insurgents, nor the brutalities that succeeded the massacre, which have rendered the "horrors of St. Eustache" darkly memorable in the annals of the atrocities which have too often disgraced the glory of the British arms, when they have been directed to the object of crushing or punishing the heaving throes of oppressed humanity, when roused into a convulsion and feverish action by the spirit of liberty. As a narrative by a British officer of a British exploit, it is entitled to a credit we would not accord, if he had the least bias towards the opposite side.»



Frederick Marryat

Laissons le cynique raconter sa honte et celle de son gouvernement : «The troops halted about three hundred yards from the town, to reconnoitre; the artillery were drawn up and opened their fire, but chiefly with the view that the enemy, by returning the fire, might demonstrate their force and position. These being ascertained, orders were given by Sir John Colborne, so that in a short time the whole town would be invested by the troops. The insurgents perceiving this, many of them escaped, some through the town, others by the frozen river. Those who crossed on the ice were chased by the volunteer dragoons, and the slipping and tumbling of the pursued and the pursuers afforded as much merriment as interest; so true it is, that anything ludicrous will make one laugh, in opposition to the feelings of sympathy, anxiety and fear. Some of the runaways were cut down, and many more taken prisoners... In a few minutes, the church itself was obscured by the volumes of smoke thrown out, and at the same time that the insurgents were es-

caping, the troops marched up and surrounded the church. The poor wretches attempted to get away, either single or by twos and threes; but the moment they appeared, a volley was discharged and they fell. Every attempt was made by the officers to make prisoners, but with indifferent success; indeed, such was the exasperation of the troops at the murder of Lieutenant Weir, that it was a service of danger to attempt to save the life of one of these poor deluded creatures. The fire from the house soon communicated to the church. Chénier, the leader, with ten others, the remnant of the insurgents who were in the church, rushed out; there was one tremendous volley, and all was over. By this time, many other parts of the town were on fire, and there was every prospect of the whole of it being burnt down, leaving no quarters for the soldiers to protect them during the night. The attention of everybody was therefore turned to prevent the progress of the flames... The night was bitterly cold; the sky was clear, and the moon near to her full; houses were still burning in every direction, but they were as mere satellites to the lofty church, which was one blaze of fire, and throwing out volumes of smoke, which passed over the face of the bright moon and gave to her a lurid reddish tinge, as if she too had assisted in these deeds of blood. The distant fires scattered over the whole landscape, which was one snow-wreath. The whistling of the smoke from the houses which were burning close to us, and which, from the melting of the snow, were surrounded by pools of water, reflecting the fierce yellow flames, mingled with the pale beams of the bright moon. This, altogether, presented a beautiful novel, yet melancholy panorama. I thought it might represent, in miniature, the burning of Moscow... But what was this compared to the scene which presented itself in the church! What did I now behold? Nothing but the bare and blackened walls, the glowing beams and rafters and the window frames, which the flames still licked and flickered through. The floor had been burned to cinders, and upon and between the sleepers, on which the floor had been laid were scattered the remains of human creatures, injured in various degrees, or destroyed by the fire, some with merely the clothes burnt off, leaving the naked body; some burned to a deep brown tinge; others so far consumed that the viscera were exposed, while here and there the blackened ribs and vertebra were all that the fierce flames had spared.»

Plus loin, ce même cynique écrit : «Sunday, at Burlington. The young ladies are dressing up the church with festoons and garlands of evergreens for the celebration of Christmas, and have pressed me into the service. Last Sunday, I was meditating over the blackened walls of the church of St. Eustache, and the roasted courses lying within its precincts; now I am in another church, weaving laurel and cypress, in company with some of the prettiest creatures in creation. As the Copy-book says, *Variety is charming!*²⁰⁰»

Le 29 novembre, lord Gosford avait publié sa proclamation monitoire. Elle mécontenta fort les tigres loyalistes. Après l'avoir critiquée, le *Montreal Herald* s'exprime comme

suit : Il faut user d'un certain degré de clémence à l'égard de ceux qui ne furent que de simples instruments, mais nous ne pouvons admettre que les chefs soient un petit nombre d'hommes méchants, à vues perverses. Ce n'est pas l'exécution de 6 ou 8 démagogues, auxquels Son Excellence fait évidemment allusion, qui puisse rétablir ou conserver la tranquillité dans cette province. Chaque agitateur local, dans chaque paroisse, doit subir son procès et, s'il est trouvé coupable, il doit perdre ses propriétés et la vie. C'est ainsi que les coupables seront abattus et que toute cause probable de troubles futurs disparaîtra. Dans une autre occasion, ce même journal dit : La punition des principaux chefs, quelque agréable qu'elle puisse être aux habitants anglais de cette province, ne ferait pas une impression aussi profonde ni aussi durable sur la grande masse du peuple, que la vue d'un cultivateur «étranger» sur la terre de chaque agitateur local et de l'état de dénuement de sa veuve et de ses orphelins, preuves vivantes de la folie et de la méchanceté de la rébellion. Les plus vigoureux efforts devraient être faits pour identifier chaque agitateur local et le trouver coupable; et pour cela l'on devrait se servir de la plupart des misérables amenés en ville, jeudi dernier. Ils devraient servir de témoins contre tous les «notables», tels que Duvert et Durocher, leurs propres chefs dans le crime et leurs compagnons d'infortune. Des mesures de cette vigueur auraient en outre l'effet d'établir un grand nombre «d'étrangers» dans la partie la plus turbulente et la plus riche du Bas-Canada, et guériraient ainsi en même temps des maux politiques et avanceraient l'état de l'agriculture. Pour retourner à notre première proposition, les fonds levés de la sorte devraient être employés à récompenser chaque homme loyal, qui peut avoir souffert de la rapacité ou de la cruauté des sauvages. L'on devrait accomplir tout cela sans perdre de temps; et une Commission spéciale devrait être immédiatement nommée, pour faire le procès de la fournée actuelle de traîtres emprisonnés. Il serait ridicule d'engraisser ces gens tout l'hiver pour l'échafaud!

Au commencement de décembre, quelques membres de l'Assemblée cherchèrent à engager le gouverneur à convoquer la législature. Les moteurs de cette mesure furent MM. La Fontaine et Leslie et William Walker. Ce parut être un mouvement spontané de leur part. Mais, à leur arrivée à Québec, ils furent joints par douze autres représentants. Walker semble là les avoir quittés. Ils appuyèrent leur demande sur ce que le gouverneur, ayant récemment remodelé les deux Conseils, devrait réunir la législature, afin de voir si les corps de l'État pourraient s'accorder. MM. La Fontaine et Leslie semblent avoir eu audience de lord Gosford le 4 ou 5 décembre. Leur communication verbale fut ensuite couchée sur le papier et signée des représentants suivants : V. Têtu, A. Berthelot, H.S. Huot, L. Méthot, A.C. Taschereau, P.M. Bardy, L.T. Besserer, James Leslie, Louis Hippolyte La Fontaine, A. Godbout, J.F. Deblois, A.N. Morin, J.A. Taschereau et H. Dubord. Cette adresse fut alors présentée à lord Gosford, reçut un refus immédiat et, le

même jour, dans l'après-midi, la loi martiale fut proclamée! M. La Fontaine se rendit aussitôt à Boston et passa en Angleterre.

* * *

Je reprends mon *Journal d'un Fils de la Liberté* réfugié aux États-Unis.

Samedi, 23 décembre, nous reçûmes une lettre importante de Louis Perrault, datée de Middlebury. Le lendemain matin, 24 décembre, j'en fis plusieurs copies et les envoyai aux principaux réfugiés, en divers endroits sur les frontières.

Un jeune monsieur de Philadelphie, nommé Bioren²⁰¹, agent d'un armurier, qui avait ouvert des négociations avec nous, nous invita à dîner à l'American Hotel. C'était la veille de Noël et nous allâmes, le soir, à l'église épiscopale. Elle était bien éclairée et ornée de guirlandes et de festons de sapinages. Nous y eûmes un bon sermon et surtout une excellente musique vocale et instrumentale. Dans ce pays, les dames chantent à l'orgue beaucoup plus qu'au Canada.

MM. Marchand et Franchère, de la Pointe-Olivier, arrivèrent de Highgate et vinrent nous voir chez Bishop. Ils nous montrèrent une lettre de passeport à Colborne, que leur avait donnée Marryat, le romancier anglais, en les assurant, et à tous les réfugiés qu'il rencontrait, qu'ils ne seraient pas molestés s'ils rentraient au pays. Ces deux messieurs le crurent et allèrent passer plusieurs mois dans les cachots de Montréal! Foi bretonne! Le D^r Bouthillier eut une longue conversation avec Marryat et lui exposa les injustices du gouvernement envers le peuple. La conversation finit par l'aveu de Marryat que sous les circonstances et nos dispositions actuelles, il valait autant rester en exil.

Le soir, Rodier alla à une assemblée sympathiste à Essex, à quelques milles de Burlington.

Le 27, au sortir du déjeuner, l'on me dit que quelqu'un me demandait. Je descends : c'était Chevalier de Lorimier et un nommé Danis, arrivant des Deux-Montagnes! Rendus dans le district de Trois-Rivières, ils avaient suivi à peu près la même route que moi.

Le 28, j'écris à Louis Perrault à Middlebury. M. Quirouet, de Québec, revenant de New York, vint nous voir et me donna des nouvelles de mon père, du D^r O'Callaghan, etc. Lorimier et Danis partent pour Montpelier.

Vendredi le 29, nous reçûmes une lettre de Louis Perrault. En conséquence de laquelle je montai à 1 h p.m. dans la diligence pour St. Albans, où j'arrivai vers 7 h. Je communiquai l'objet de ma mission à M. Démaray, de Saint-Jean, à qui je m'introduisis. Je soupai et montai ensuite en sleigh avec un colonel [Albert G.] Tarleton, ami zélé des Canadiens, qui nous offrit sa voiture et ses services. Nous arrivâmes bientôt à Swanton, où je trouvai nombre de réfugiés, Ludger Duvernay, le capitaine Vincent, de Longueuil, Joshua Bell, plusieurs Fils de la Liberté, le colonel Malhiot, blessé au genou à Missis-

quoi Bay et qui marchait encore sur des béquilles, un officier français, etc. Mon ami Beaudriau était allé faire sa cour auprès de belles Américaines, mais revint dès qu'il apprit mon arrivée. J'écrivis à plusieurs réfugiés à Highgate, Champlain, Plattsburgh; et le capitaine Vincent partit pour Highgate. Beaudriau me mena à ce qu'il appelait son «hôpital». J'y vis celui des cinq blessés ramenés de Missisquoi qui gardait encore le lit. Je le félicitai de ce qu'il portait des marques de son patriotisme, et il me répondit qu'il désirait sa prompte guérison pour marcher de nouveau contre l'ennemi. C'était un jeune homme de L'Acadie, blessé à la cuisse. Mon ami me montra ensuite son équipement de guerre, gilet et pantalon, havresac, sabre, carabine, pistolets, cocarde et plumet, le tout proportionné à sa taille lilliputienne. Lorsqu'il eut étalé tous les trésors de son arsenal, le colonel Tarleton le ramena avec moi coucher à St. Albans.

Le lendemain, samedi 30 décembre, la diligence nous attendait déjà à la porte, lorsque l'on vint nous réveiller. Nous nous y jetâmes à moitié habillés et endormis, et y trouvâmes pour compagnons le capitaine Vincent, Bell et Duvernay. Nous dînâmes à Burlington et en repartîmes à 1 h. Au moment du départ, l'on m'apporte la nouvelle de la mort de mon oncle Philippe Bruneau, ce second père qui m'avait tant soigné dans mon enfance. Sa perte me fut très sensible. Dans la semaine qui suivit notre affaire du 6 novembre, il vint tous les jours les larmes aux yeux, la voix tremblante d'émotion et de faiblesse, supplier mon père de quitter Montréal. Il se mourait de pulmonie. Nos catastrophes l'achevèrent. À Burlington, le D^r Bouthillier, Édouard-Étienne Rodier et Bioren se joignirent à nous, et nous remplîmes la diligence. Nous passâmes par Vergennes et arrivâmes le soir à Middlebury. Brown et Perrault nous y attendaient. Après le souper, nous reçûmes la visite d'un grand nombre de citoyens qui venaient nous exprimer toute leur sympathie. L'un me montra un journal contenant ma lettre première à mon cher père. J'en fus surpris, et feignis d'en ignorer l'auteur.

Le 31 décembre, dimanche, le froid qui avait pénétré la plaie de ma jambe, l'avait beaucoup irritée, j'en souffrais beaucoup et fus cloué sur un sofa toute la journée. Le D^r Côté et le capitaine Gagnon arrivèrent de Plattsburgh, et Lorimier, les Danis et Jean-Louis Beaudry, de Montpellier.

Lundi, 1^{er} janvier 1838. Quel triste jour de l'An pour nous, pauvres Canadiens! Le soir, Perrault vint m'annoncer l'arrivée incognito de mon cher père. Je voulus courir me jeter dans ses bras! Je me rendis avec Brown chez un M. Barber²⁰², avocat, qui donnait l'hospitalité à père. En y allant, nous rencontrâmes le D^r Davignon, que je n'avais encore jamais vu. J'y trouvai cher père entouré de plusieurs réfugiés qui y étaient arrivés avant moi. M. Sidney Cowen²⁰³, de Saratoga, était aussi là. Nous eûmes une courte conférence sur nos affaires publiques, puis nos amis se retirèrent. Je restai à coucher avec papa. M. Barber et sa dame, qui est une des plus belles femmes que j'aie vues, nous témoignèrent beaucoup de sympathie et nous reçurent très bien. Que de choses à nous dire, que de paroles échangées entre père et fils cette nuit-là!

Le lendemain matin, 2 janvier, nous eûmes une réunion de quelques-uns des réfugiés et, le soir, une plus générale de tous. Je ne puis dire tout ce qui s'y passa, mais nous nous séparâmes pleins d'espoir de rentrer bientôt dans la patrie.

À cette première convention des Canadiens réfugiés, il fut décidé que puisque l'Angleterre, non contente de violer toutes les garanties des traités de la constitution, nous faisait maintenant une guerre ouverte de proscription et d'extermination, il n'y avait plus de ménagements à observer envers elle, et que nous devrions employer tous les moyens possibles pour nous affranchir de son joug. Nous appuyant des sympathies et de l'aide des Américains, qui l'offraient de toutes parts, nous organisâmes l'invasion sur toutes les frontières et des guérillas à l'intérieur. Nous ferions appel aux réactions par la presse, par des envoyés, etc. Nous avions l'exemple tout récent du Texas, enlevé au Mexique d'abord par des sympathiseurs comme nous en avions, et ensuite reconnu par le gouvernement de Washington. Les États du nord ne feraient pas moins pour le Canada que ceux du sud venaient de faire pour le Texas. Nous ferions appel à notre mère patrie, la France : elle nous enverrait de nouveaux La Fayette et Rochambeau. Il fut décidé en même temps que mon père devait garder son incognito. On savait combien les tigres voulaient son sang, comme ils le cherchaient sur toute l'étendue du pays, fouillant jusqu'au couvent des Ursulines à Québec, et l'on se dit qu'avant de faire couler sur les échafauds le sang des autres chefs qui remplissaient les cachots, ces tigres attendaient la prise de «l'archi traître» pour le sacrifier le premier.

Nous reçûmes le même jour des nouvelles de Navy Island, occupée par Mackenzie et des réfugiés du Haut-Canada. Le soir, à 9 h, nous nous mîmes en route pour Saratoga, M. Sidney Cowen, le D^r Davignon, papa et moi, dans un long sleigh à deux chevaux. Nous couchâmes à quatre milles de Middlebury, à un hôtel de Temperance.

Mercredi le 3 janvier, nous continuâmes notre voyage. En route, nous apprîmes l'incendie par les troupes anglaises du pyroscaphe *Caroline* et le meurtre de plusieurs citoyens américains à Schlosser, un port des États-Unis vis-à-vis la Navy Island. Merci, Messieurs les Anglais! Cet attentat servira la bonne cause. Nous passâmes dans des défilés et sur les bords de deux petits lacs, auprès desquels se livra un combat durant la Révolution. Dîner à Castleton Corner, chez un vieil aubergiste irlandais, qui nous dit avoir émigré par suite de l'Insurrection de 1798. Nous couchâmes à West Granville.

Jeudi le 4, il y eut à Albany une assemblée dans le parc de 4 à 5 000 personnes, en faveur des «Patriotes canadiens». Le maire de la ville la présidait. La neige était presque toute fondue, en sorte que notre sleigh traînait sur la terre. Pour l'alléger, en approchant de Sandy Hill, le docteur et papa descendirent pour suivre à pied le canal Champlain, et nous rejoindre près du village; mais ils s'écartèrent et ne nous rejoignirent qu'à Glens Falls. C'est à Sandy Hill que j'aperçus l'Hudson pour la première fois, et fus surpris de voir une aussi étroite rivière. À ce village, un viaduc la traverse, qui fait partie du chemin à lisses qui se construit entre Saratoga et Whitehall. Nous dînâmes à Glens Falls, à l'auberge de la diligence, qui est grande et spacieuse. Elle fut bâtie et tenue longtemps par un Canadien, Picard dit Destroismaisons (traduit en américain *Threehouse*) qui s'y est enrichi. Il est vieux à présent, a vendu sa maison moyennant une rente viagère et a son appartement dans l'hôtel. Il nous tint compagnie à table. Nous dit qu'il était venu de Québec. Mon père s'appelait M. Jean-Baptiste Fournier père, et moi Jean-Baptiste Fournier fils. Malgré cela, notre vieil hôte ne put s'empêcher de demander à père s'il n'était pas M. Papineau. Il fallut mentir, mais nos réponses ne le satisfirent point.

– Je pensais bien pourtant, dit-il, que vous étiez M. Papineau, et les gens ici pensent de même.

Lorsque nous remontâmes en voiture, il y avait attroupement autour d'elle et toutes ces figures ordinairement flegmatiques trahissaient beaucoup d'émotions sympathiques. Ces voyageurs ne pouvaient être que des réfugiés marquants et les gens chuchotaient nos vrais noms.

Nous avons changé de voiture et pris un wagon. Vers 9 h du soir, nous arrivâmes aux sources de Saratoga, chez le juge Cowen, de la Cour Suprême, jurisconsulte éminent, l'auteur de *Cowen's Reports* et de plusieurs ouvrages de droit et l'un de nos plus zélés sympathiseurs. Le matin, avant déjeuner, il fallut prendre le coup d'appétit de l'endroit, bien préférable aux alcools : un gobelet de la fameuse source du Congrès. Froide, très gazeuse, légèrement saline, elle est agréable au goût. Et c'est d'ailleurs une médecine très effective contre la dyspepsie, les affections bilieuses, la goutte, etc. Le soir, un char privé emmena mon père à Albany.

Vers 11 h du matin, le 6, je me rendis à l'autre extrémité du village, chez le chancelier Walworth, chez qui mon père avait dîné la veille, et qui avait demandé à me garder chez

lui. Ce fut encore un de nos meilleurs amis. Quel dévouement de sa part, et de toute sa famille!

Dimanche, le 7, le D^r Davignon vint passer une partie de la journée avec moi. L'ennui me rongait. Séparé si tôt de mon cher père après l'avoir retrouvé, que cette hospitalité loin de lui me répugnait! La poste m'apporta une lettre de lui, me disant que son ami l'honorable James Porter voulait absolument que j'allasse le rejoindre chez cet autre homme de bien, d'un cœur si chaud et si sensible, et qui nous fut dévoué jusqu'à la mort. Car il y sacrifia bien sa vie en effet, comme on le verra plus tard, par son amitié pour nous! En conséquence, le lendemain matin, lundi, je partis dans les chars avec M^{me} Walworth²⁰⁴ et son fils, qui allaient à Schenectady. Entre Saratoga et cette ville, on traverse le village de Ballston Spa, dont les eaux furent plus célèbres et plus fashionables que celles de Saratoga, il y a quarante ans, mais qui sont presque épuisées aujourd'hui. J'arrivai à midi à Albany : M. Laforge²⁰⁵, gendre de M. Porter, s'était rendu au Dépôt et me conduisit chez M. Porter, dont la maison à terrasse sur le Parc est vis-à-vis la nouvelle maison d'État. M. et M^{me} Porter me reçurent à la porte et me conduisirent à l'appartement de cher père : deux pièces, salon et chambre à coucher, au troisième, donnant sur la place. M^{me} Laforge et sa sœur, M^{lle} Frances, y vinrent bientôt. M^{me} Laforge (D^{lle} Elizabeth) était venue à Montréal en 1828 étudier le français.



M^{me} Lupton – Frances Platt Townsend

Elle n'avait que 15 ans et, très belle, elle y fut beaucoup admirée. Elle était accompagnée d'une tante, sœur de M. Porter, M^{me} Lupton²⁰⁶, femme de beaucoup d'esprit et de grandes connaissances, qui est morte depuis quatre ou cinq ans. Elles logèrent chez les

parents de Charles-Ovide et de Louis Perrault, rue Saint-Vincent, et je les y avais vues plusieurs fois ainsi que chez nous et chez beaucoup de nos amis. Mais la fille de 15 ans est aujourd'hui une femme, toujours belle, mais qui ne me rappelait plus la fillette de 1828. Le soir, nous reçûmes la visite du D^r O'Callaghan et celles de plusieurs citoyens distingués, entre autres celle du gouverneur de l'État du New York, le gouverneur Marcy. C'était le premier gouverneur républicain que j'avais l'honneur de voir. Et je fus aussi étonné que charmé du sans-façon et de la familiarité de ses manières et de sa conversation. Moi qui n'avais jamais vu que la pompe et la morgue de nos satrapes de Downing Street! Tous nous montrèrent les plus vives sympathies pour le Canada et les Canadiens.

Mardi le 9, je commençai la lecture d'un ouvrage américain sur l'art de la guerre. Le D^r Robert Nelson, arrivant de Plattsburgh, vint dîner avec nous chez M. Porter. Le lendemain, il partit avec le D^r O'Callaghan et Bioren, pour New York et Philadelphie. Au commencement des troubles, il avait été emprisonné à Montréal, comme tant d'autres. Mais, à cause de quelque irrégularité dans le *warrant* d'arrestation, et surtout par l'intercession de ses nombreux clients parmi les tories (car il passait à juste titre pour le premier chirurgien du Canada), il avait été élargi peu de jours après. Ne se fiant plus à la chance, il écrivit sur le mur de son cachot : «Le gouvernement anglais se souviendra de Robert Nelson», et il s'enfuit aux États. Il promet de racheter sa promesse.

J'écrivis au D^r Bouthillier à Burlington. Samedi le 13, nous reçûmes la visite du procureur général de l'État de New York.

Dimanche le 14, le juge en chef Nelson et le juge Cowen dînèrent avec nous.

Le 15, visite de Jesse Buel, éditeur d'un des meilleurs journaux agricoles, *The Cultivator*, membre honoraire des sociétés agricoles de France et d'Angleterre et dont père recevait le journal au Canada. Le soir, j'allai au théâtre avec la famille Porter à une représentation spéciale pour «le bénéfice des Patriotes canadiens.» Salle comble. Après les pièces *Speed the Plough*²⁰⁷, et *The Irish Tutor*²⁰⁸, il y eut une chanson patriotique et une adresse en faveur des Canadiens par une belle femme, personnifiant la Liberté, en costume grec antique. Derrière elle, les portraits en transparents de Washington et de La Fayette, et des faisceaux des drapeaux américain et canadien. Il fallut que la Déesse de la Liberté répêât deux fois l'adresse versifiée, au milieu d'applaudissements chaleureux. Les journaux imprimèrent cette adresse le lendemain. Je fus introduit au général Ducoudray-Holstein²⁰⁹, qui a servi sous Napoléon, et qui se trouvait dans notre loge. Il enseigne à Albany le français et l'espagnol.

Mardi, à notre lever, nous trouvons sur notre table un panier de pommes magnifiques d'espèces diverses, envoi de M. Buel. Je vois passer sous nos fenêtres John Van Buren, le fils du président. Le 17, nous recevons des lettres d'O'Callaghan, de New York, du D^r

Côté, de Plattsburgh, de Louis Perrault, de Middlebury. Presque tous les jours, des gazettes du Canada, mais loyalistes, tous les journaux libéraux étant supprimés.

Le 18, retour des D^{rs} O'Callaghan et Robert Nelson, qui passent la veillée avec nous et nous rendent compte de leur mission. Le marshall Garrow, ami des Canadiens, mais sous les ordres de neutralité de Van Buren, arrive de la frontière et de Navy Island et vient nous voir.

Nous reçûmes successivement les visites du juge Cowen, de M. Flagg le contrôleur de l'État, du sénateur Beardsley, de son frère le procureur général, du chancelier, du gouverneur Marcy revenant de la frontière de Niagara.

Le 22, messire Chartier entre nous voir. Il arrive, échappé à la poursuite de Saint-Benoît. Sorti comme moi par la frontière de Stanstead, avec le D^r Brien, Chamilly de Lorimier et les deux Danis, tous déguisés en habitants «amenant du sel au Vermont pour l'échanger contre des moutons mérinos.» Arrêtés et examinés plusieurs fois, ils avaient bien joué leur rôle. Les 500 £ que valait Chartier échappèrent à messieurs les volontaires.

Voici la courte liste des chefs du nord qui sont parvenus aux États-Unis, tous les autres tués ou emprisonnés :

- Messire Étienne Chartier, curé de Saint-Benoît;
- D^r Jean-Baptiste-Henri Brien, de Saint-Martin, membre du Comité de régie, F.L.;
- Chevalier de Lorimier, notaire, secrétaire du Comité central de Montréal;
- son frère, Chamilly de Lorimier, avocat, chef de la 5^e section, F.L.;
- trois Danis²¹⁰, cultivateurs;
- et deux autres dont j'oublie les noms.

M. Chartier me remet une lettre du D^r Bouthillier, toujours à Burlington. Pendant notre dîner, Bélinge, étudiant en loi, F.L., réfugié, vint me voir. Soir, visite d'un vieil avocat, M. Bleecker²¹¹, que père avait connu lors de son voyage aux États-Unis en 1817. Le 23, messire Chartier dîne avec nous. Le 25 au soir, longue veillée avec nous du D^r Rolph, le célèbre patriote de Toronto, réfugié. Viennent aussi le D^r O'Callaghan, le juge Cowen et sa dame²¹².

Le 27 passé à la campagne et ferme modèle de M. Buel : M. Porter, père et moi. Le juge Buel a tout à perfection chez lui. Les serres, pépinières, haies vives, vergers, etc. Après un excellent dîner, ces dames nous donnèrent d'excellente musique et son fils nous ramena à la ville en wagon. Il neigeait un peu.

Dimanche le 28, je vais à la messe à une jolie église, située derrière la nouvelle maison d'État. Soir, visites du juge Cowen, du général Dix, le secrétaire d'État, et du D^r O'Callaghan.

Visites au Capitole et autres édifices publics, au musée, avec des membres de la famille Porter, quelquefois seul. Cher père ne sortait que rarement, car le soir il avait

presque toujours des visiteurs et, le jour, aurait compromis son incognito. Il se promenait quelquefois après l'heure des visites.

Le 30, soir, visite du juge Cowen, du chancelier Walworth, du général Dix, de notre général T.S. Brown. Le chancelier, jeune avocat alors, et domicilié à Plattsburgh, y fut aide de camp du général américain à la fameuse bataille de 1814. Aussi n'aime-t-il pas messieurs les Anglais. Le général Dix étudiait le français au Collège de Montréal sous M. Rocque, lorsque la guerre de 1812 le fit rappeler par ses parents. Il y avait été introduit à mon grand-père.

Le 31, le général Brown dîne avec nous. Nous éclaircirons sa conduite à Saint-Charles, il est moins coupable qu'on ne le croit généralement.

Le 3 [février], recevons la visite du «Papineau du Haut-Canada», Marshall S. Bidwell, président du dernier Parlement libéral de cette province, banni arbitrairement et sans procès et pour la vie par sir Francis Bond Head! Il y a une ressemblance vraiment frappante, non seulement au moral mais encore au physique, entre lui et mon père. Tout le monde la remarque. Il est de suite, sans examens, sans entraves quelconques, admis à la pratique par tous les tribunaux, et il va se fixer à New York. Telle est la libéralité de ces Américains hospitaliers, que l'on accuse à l'étranger d'égoïsme et de froideur; qui, au contraire, n'ont point l'esprit étroit d'exclusivisme et de maîtrises des vieux pays et de leurs chétives colonies, mais qui excellent toujours avec empressement et sympathie, et aident tous les déshérités du vieux monde, qui viennent chez eux chercher le pain et la liberté! Il en fut de même de tous nos médecins, O'Callaghan, Davignon, Côté, les Nelson, tous admis de suite à pratiquer leur profession.



Marshall S. Bidwell

Plusieurs fois déjà, mon cher père m'avait pressé de songer à me faire une profession en ce pays, tant incertain lui paraissait l'avenir au Canada. Moi, que l'ennui, la nostalgie dévoraient, je voulais aller m'enrôler dans l'expédition que Robert Nelson préparait. Mieux valait s'aller faire tuer sur son sol que de languir loin de cette patrie tant chérie. Je faisais même des préparatifs secrets pour désertre le meilleur des pères et le toit hospitalier qui nous protégeait. Un jour, un parent de M. Porter, M. Julius Rhoades, avocat distingué, m'envoyait un joli poignard avec cette inscription : «To a Son of Liberty, from an Heir of Freedom». En attendant le signal et le mot d'ordre, je lis ardemment mon Manuel de la guerre et la Vie du lord Edward Fitzgerald²¹³, emporté à la bibliothèque du Capitole. J'y vois les analogies des cruautés anglaises envers les Irlandais alors, comme nous les Canadiens aujourd'hui. Je lis aussi les bêtises et les saletés de Madam Trollope²¹⁴ à l'adresse des Américains. Elle est le type du flunkey anglais qui rampe aux pieds de l'aristocratie, et qui écrit contre la démocratie américaine pour flatter ses maîtres et patrons.



George Cruikshank, *Arrestation d'Edward Fitzgerald*

Le 11 février, la dame de sir Francis Bond Head, et le 12 lui-même, passent incognito à Albany pour s'embarquer à New York. Un tyran part, un autre le remplace.

Le 18, MM. Rhoades et Croswell dînent avec nous. Ce dernier est le rédacteur de l'*Albany Argus*, le journal officiel de l'État. Depuis plusieurs jours, père voulait partir pour Philadelphie. Nous faisons ses malles. Il écrit une lettre à William Lyon Mackenzie dont je retiens copie. Le 20, il part enfin en diligence, à 11 h du soir, pour New York. Cruelle séparation pour nous deux. Je me fais une liste aussi complète que je peux des prisonniers à Montréal, des réfugiés, etc.

Le 21, je vais avec M. Laforge visiter l'arsenal des États-Unis à Watervliet, vis-à-vis Troy. J'y vois avec plaisir des canons donnés par la France, des canons pris sur les Anglais à Yorktown, à Saratoga et au Fort St-Frédéric à la Pointe aux Chevelures (Crown Point, Lac Champlain) et autres trophées de la Révolution.

Le D^r O'Callaghan m'apporte une grosse liasse de gazettes du Canada. Les arrestations continuent toujours, ainsi que les insultes, les persécutions, les outrages de tout genre. J'ai des nouvelles d'oncle Augustin Papineau, qui fut le dernier à quitter le camp de Saint-Charles. Depuis son retour de Saint-Charles et Saint-Denis, il s'était tenu caché chez des habitants du voisinage de Saint-Hyacinthe, et même chez ma tante Dessaulles. Un jour qu'il était chez elle, des connétables vinrent y faire une de leurs cherches, pour mon père surtout, comme on le faisait d'un bout de la province à l'autre. Mon oncle eut le temps de courir à ma cachette dans la cave. Les baillis passèrent plusieurs fois tout auprès de lui sans le découvrir. Mais ayant appris mon heureuse échappée, il voulut suivre la même route et y réussit jusqu'au-delà de Kingsey. Par malheur son voiturier le connaissait. Arrêtés à une auberge pour dîner, il s'y trouve à table d'hôte avec des volontaires, un magistrat et le fameux policier Comeau. Pendant qu'il mange, bon compagnon avec ces aimables convives qui le prennent pour un bon habitant, son guide se débat avec des maquignons qui convoitent sa belle jument :

– Oh, je ne peux pas la changer, elle appartient à M. Papineau.

On accourt à la salle du festin :

– Comment! vous nous disiez que vous étiez un M. Montigny, et vous êtes un M. Papineau!

– Eh bien oui, répond froidement mon oncle, je ne vous ai pas menti; mon nom est Montigny et mon nom est aussi Papineau. Permis d'avoir deux noms dans cet heureux pays.

Maître Comeau lui fait aussitôt rebrousser chemin jusqu'à Trois-Rivières. Là les Patriotes interviennent, le mènent chez le juge Vallières de Saint-Réal, qui le décharge et revendique la loi contre le code militaire et arbitraire que proclamaient les tyrans. Le D^r Kimber et M. Hart se portent ses cautions, mais en vain. Comeau trouve un magistrat tory pour lui donner un nouveau mandat et il escorte le pauvre oncle et le conduit rapidement à la prison de Montréal. Cet acte de justice valut à Vallières, comme à Bédard et Panet à Québec, pour des actes semblables, leurs suspensions par Colborne. Mais ils

furent plus tard tous trois réintégrés et même promus, lorsque le règne de la terreur et de la force brutale fut passé.

Le 3 mars, je reçois une lettre de Louis Perrault, de Burlington, nous donnant des détails sur l'invasion du Bas-Canada, et une de M. Page, le maître de poste de Philadelphie, qui en renferme une de papa.

Le 4, j'écris à papa. Vers 6 h du soir, nous recevons la nouvelle que l'expédition patriote est allée en fumée. J'ajoute un post-scriptum à ma lettre à père pour lui annoncer ce fiasco. Au même instant, entrent «le président provisoire de la République du Haut-Canada», William Lyon Mackenzie, puis le juge Cowen et son fils Sidney. Mackenzie revient à 8 h. Je l'avais déjà vu une fois à Montréal, à son retour de l'Angleterre en 1833. C'est un petit Écossais plein de feu et d'une activité sans égale. Dans son parler, il a l'accent gaélique très prononcé. Il a le front du président Van Buren et le bas de la figure de notre Chénier. Sa stature, son caractère, son teint roux font aussi qu'il ressemble beaucoup à notre héros martyr. La conversation ne pouvait rouler que sur le Canada. Mackenzie dit qu'il était plein d'espérance, que l'insurrection avait grandement avancé la bonne cause, qu'il se rendait à New York pour la servir et qu'il était certain du succès. Après son départ, je porte à la poste ma lettre à mon père. Le D^r O'Callaghan au contraire est très découragé, s'en va demain à Saratoga et voudrait m'y entraîner. Je me raisdis contre le découragement et j'espère toujours.

Le 5 mars, je reçois une lettre de Louis Perrault me donnant des détails de l'invasion et des journaux contenant la Déclaration d'Indépendance signée «Robert Nelson, président», et une proclamation signée «Robert Nelson, commandant en chef de l'armée patriote.» J'en garde des copies pour moi et en envoie d'autres à père. J'en consigne à l'*Appendix* de mon journal. Les Patriotes, au nombre de 200, avec Nelson et Côté, étaient entrés par Alburgh et campèrent à un mille de la frontière. Ils y plantèrent un mât de Liberté et proclamèrent Nelson président, puis attendirent patiemment l'arrivée de leurs armes, qui devaient les suivre de près. Malheureusement ils avaient compté sans l'activité du général Wool qui, chargé par Van Buren de maintenir à tout prix la neutralité, réussit à intercepter tous leurs convois d'armes et de munitions. Il leur fallut rentrer aux États, et ils furent admis à caution devant les autorités américaines. L'or anglais se répandait à flots à Washington comme à New York. Van Buren et la presse mercantile se dévouaient à nos ennemis. Van Buren s'appuie sur ses partisans des États esclavagistes contre ses partisans du nord. Les premiers voulaient en annexant le Texas étendre le territoire, mais ne veulent pas un contrepoids au nord. Sa politique fut très utile à nos tyrans, mais lui coûta sa réélection en 1840. Tous les démocrates du nord, sympathiseurs du Canada, s'allièrent aux whigs pour élire le vieux général Harrison, qui avait jadis combattu les Anglais et qui promettait de le faire encore. Le sort ou le poison (?) ne lui permit qu'un mois de règne à la Maison blanche! Mais n'anticipons pas.

6 mars. Le *Herald* nous annonce la résolution des loyalistes d'illuminer Montréal pour se féliciter du départ de lord Gosford et de l'accession de sir John Colborne commandant des forces à celle d'administrateur, et cela malgré les protestations de Colborne et des magistrats. L'illumination eut lieu en effet. Les enragés sont maîtres. Quel gouvernement! On commence à permettre aux prisonniers de voir leurs parents, consolation dont ils ont été cruellement privés tout l'hiver. Quelques-uns ont même été libérés, entre autres le colonel Hébert et le major Jean-Baptiste Proulx, les deux représentants de Nicolet, M. Soupras et Alexis Hubert. Quel était leur crime? Pourquoi les renvoie-t-on sans procès? Les neuf dixièmes des prisonniers sont d'innocents otages que l'on persécute pour semer la terreur chez le peuple et le priver des conseils des hommes qui possèdent sa confiance. Ce sont tous les suspects de Patriotisme.

Après beaucoup de discussion et d'objections de ma part, qui voulais retourner au pays à tout prix, j'avais consenti et promis à mon père d'accepter l'offre si généreuse du chancelier Walworth de m'emmener chez lui et de me faire étudier pour devenir avocat. J'avais la fantaisie d'étudier la médecine, mais avant tout de revoir le pays; je ne me soumis qu'à regrets et parce que je ne savais où donner de la tête pour le moment, que mon sort inquiétait mon père et que je voulais lui ôter cette inquiétude, à lui qui en avait tant d'autres. Après son départ pour Philadelphie, je voulus donc me rendre à Saratoga, mais la famille Porter cherchait toujours à reculer mon départ. Il m'est impossible d'exprimer toute la reconnaissance que je dois et que je ressens pour cette aimable famille. Il est certain que nos plus proches parents n'auraient pu nous montrer plus d'amitié et de sympathie, nous donner plus de consolations et d'encouragements dans nos peines. Ne voulant point abuser plus longtemps de leur bonté sans bornes, je fis mes malles et mes adieux; mais ce ne fut que le 10 mars que M. Porter me conduisit à la gare et m'y remit aux soins de l'excellent chancelier Walworth.

J'avais reçu enfin des nouvelles de ma chère mère et des enfants par les dames Bouthillier et Cartier, venues de Saint-Hyacinthe à Burlington voir leurs maris. Chère mère s'était enfin rendue de Verchères chez tante Dessaulles, Ézilda au couvent, Lactance externe au collège, Azélie et Gustave avec maman. Tous en santé, réjouis de nous savoir en sûreté. J'écris aussitôt à chère mère par la même voie, et à cher père pour lui passer ces bonnes nouvelles et lui dire en même temps mon intention de reprendre le sobriquet de la famille Montigny, abandonné par mon grand-père, et qui est le nom du village, en Poitou, France, d'où émigrèrent nos ancêtres.

Dimanche le 11 mars, j'étais installé chez le chancelier, à Saratoga, dans sa jolie maison au milieu d'un bocage de grands pins séculaires. La famille du chancelier est presbytérienne, je puis même dire puritaine, et l'observance du sabbat y est stricte. Les repas sont servis froids; mais les cœurs de sa belle et bonne dame et de ses enfants, filles et garçons, ne sont pas froids : pleins de bonté et de charité.

Les D^{rs} O'Callaghan et Davignon jouissent de leur côté de l'hospitalité non moins chaleureuse du juge Cowen, à l'autre extrémité du village. Le chancelier m'introduit à M. Judiah Ellsworth, avocat, dans l'étude de qui je vais faire mon cours.

Le D^r O'Callaghan me passe le *Courrier canadien* qui, ayant osé à la barbe de Colborne, publier l'hymne de guerre qui suit, fut aussitôt supprimé et ses propriétaires et imprimeurs logés en prison. Il y avait de quoi! Mais cela prouve que ce peuple canadien n'est pas facile à étouffer.

La Canadienne

par Édouard Louvet²¹⁵, de la Louisiane
sur l'air de *La Parisienne*

Des bords lointains de la Tamise,
L'Anglais, orgueilleux conquérant,
Gouverne en province conquise
Les rivages du Saint-Laurent.
Les tyrans souillent notre histoire
Pour eux l'opprobre, à nous la gloire.
«En avant!» Soldats!
Marchons aux combats,
Compagnons! Bravons la bombe et ses éclats!
La Mort ou la Victoire!

2

Les Bretons se disent nos frères :
Homicide fraternité!
Ivres de projets sanguinaires,
Ils outragent l'humanité!
Les tyrans souillent etc.

3

À bas l'étendard britannique!
Arborons les nobles couleurs :
Fondateurs de la République,
Brisons nos fers, séchons nos pleurs.

Mémoires d'un Patriote

Les tyrans souillent etc.

4

Puisse le drapeau tricolore
Toujours flotter sur nos remparts!
Qu'il soit, du couchant à l'aurore,
L'effroi des sanglants Léopards!
Les tyrans etc.

5

Oh! Canada! Terre chérie!
Nous te vengeons avec fierté,
Nous, les Pères de la Patrie,
Nous, les Fils de la Liberté!
Les tyrans etc.

6

Pour toi tout un peuple se lève
Patrie! Idole de nos cœurs!
Dans nos mains dirige le glaive
Au sein de nos vils oppresseurs.
Les tyrans etc.

7

Amis! de nos guerres civiles,
Jurons d'éteindre les flambeaux...
Purgeons nos hameaux et nos villes,
Du souffle impur de nos bourreaux.
Les tyrans etc.

8

De l'Amérique et de la France,
Montrons-nous les dignes enfants,

Et la céleste Providence
 Guidera nos pas triomphants.
 Les tyrans etc.

9

Sur nos campagnes délivrées
 Des émules d'un Wellington,
 Planez, veillez, ombres sacrées
 De La Fayette et Washington!
 Les tyrans etc.

Je commence à lire *The life of a Lawyer written by himself*²¹⁶. Le D^r O'Callaghan m'apprend que le D^r Dorion, M.P.P., de Saint-Ours, et plusieurs autres sont élargis, que *Le Populaire* est mort, etc.

Le 13 au soir, les D^{rs} O'Callaghan et Davignon viennent souper chez le chancelier. Nous recevons l'*Albany Argus* contenant la nouvelle très importante de la suspension de la constitution du Bas-Canada! Voici les procédés du Parlement anglais sur cette question : Chambre des communes, mercredi 17 janvier 1838, lord John Russell demande à introduire un «bill pour le gouvernement temporaire du Bas-Canada». Pour, 109; contre, 7. Le bill est introduit. M. [George] Grote présente une pétition de John Arthur Roebuck, qui demande d'être entendu à la barre de la Chambre en défense de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada dont il est l'agent. La considération de cette requête est remise à lundi. Lundi 22 janvier : après une assez longue discussion sur sa demande, M. Roebuck est appelé à la barre de la Chambre et défend les droits de ses clients. Après son discours, le bill fut lu la seconde fois. M. Hume propose d'en remettre la considération à six mois de cette date. La discussion sur cette motion se prolongea jusqu'à minuit et, sur motion de sir William Molesworth, fut remise au lendemain. Quelques jours après, sir Robert Peel, à la tête des tories, proposa certaines modifications au bill des ministres whigs. Ceux-ci n'y consentent qu'à regret. Le bill est enfin adopté, lundi le 29 janvier et envoyé à la Chambre des Lords.

Le 5 février, M. Roebuck, à la barre de la Chambre des Lords, prend la défense de l'Assemblée et du peuple canadien. Son discours, un chef-d'œuvre d'éloquence, attira l'attention suivie de cette réunion d'aristocrates, circonstance peu ordinaire dans le Parlement anglais. Il a été publié dans *Le Temps* de Montréal. Le bill coercitif fut adopté par la Chambre des Lords le 9 février. Notre constitution est supprimée jusqu'au 1^{er} novembre 1840. Par ce dernier acte d'oppression, la coupe est bien comblée, n'est-ce pas?

Elle ne laisse plus d'échappatoire ni d'atermoiements aux plus moutons d'entre nous. Que tous se rallient au cri de guerre, de Mort sans trêve au régime colonial!

Le *Saratoga Sentinel* publie deux lettres de Londres sur les affaires du Canada, que lui a communiquées le D^r O'Callaghan. Le gouvernement par un agent a cherché à faire un traître de Jean-Louis Beaudry, premier vice-président des Fils de la Liberté. Il lui a fait de belles promesses pour l'engager à se porter «témoin de la Reine» et dire quel était le but de notre Société. Comme de raison, ces propositions furent repoussées avec mépris; mais elles prouvent l'inquiétude du gouvernement et ses soupçons contre nous. Notre association n'avait point de secrets. Beaudry était passé en Angleterre pour ses affaires commerciales.

Ceux qui ont fait un cours collégial peuvent être admis au barreau dans cet État après trois années d'études; les autres, après sept années. J'avais produit des affidavits de mon cours et M. Ellsworth les a fait enregistrer à Albany. Je puis dès lors commencer mes études légales et les brevets sont signés devant le juge Cowen. Puisqu'il en est ainsi décidé, j'y ferai mon devoir. Je prends aussitôt ma place dans l'étude de M. Ellsworth. Il a trois autres élèves : son frère Perry, un M. Bockes et un M. Quackenboss, de New York. Beaucoup de jeunes gens viennent étudier à Saratoga parce qu'ils y ont l'accès libéral aux deux belles bibliothèques du chancelier Walworth et du juge Cowen, et qu'ils y peuvent souvent assister à des plaidoiries devant ces deux juges éminents. Je commence par la lecture des *Commentaires du chancelier Kent sur la loi américaine*. C'est le Blackstone des États-Unis.

Le 31 mars, le D^r O'Callaghan me montre une lettre de Louis Perrault. Mon cousin, Côme-Séraphin Cherrier, M.P.P. pour le comté de Montréal, prisonnier d'État, de santé délicate et malade par suite d'un si long emprisonnement, qui n'est nullement concerné dans l'insurrection, ayant été fait prisonnier avant le conflit, mais un ennemi des abus et un défenseur du peuple opprimé, a été, sur le certificat de médecin qu'il était très malade, admis à caution pour 3 000 £, à condition de ne point sortir de sa maison. Cette clause est inutile, puisqu'il ne peut quitter son lit! L'on craint même pour ses jours!

Le 1^{er} d'avril, je vais avec le D^r O'Callaghan à la messe dans l'église universaliste. Les catholiques sont trop peu nombreux pour en avoir une et ces protestants libéraux leur prêtent volontiers la leur. Notre missionnaire réside à Schenectady. C'est un M. McClausky, élève du Collège catholique de Mobile. Parle bien le français comme l'anglais. Bon prédicateur.

Mardi le 3, je vais avec le D^r O'Callaghan aux élections des officiers du township de Saratoga. L'on y vote par ballottage. Un magistrat reçoit les billets (*tickets*) et les jette dans la boîte au scrutin par une petite fente; un autre administre le serment, lorsque le voteur est protesté (*challenged*). Entre les séances du poll, la boîte est scellée et fermée à plusieurs clés. J'admirai la conduite du peuple en cette occasion. C'est au forum qu'il faut

observer l'Américain. Éclairé et instruit, il sait former sa propre opinion, juger par lui-même des hommes et des mesures. Ayant fait les lois qui le gouvernent, il sait les respecter, et l'ordre et la paix règnent autour du poll, sans gardes, sans contraintes. Libre et indépendant, il n'a besoin des conseils de personne, il entre, va déposer son ticket et se retire. Personne ne vient d'un air impérieux ou menaçant lui demander pour qui il a voté. Les élections se font dans un seul et même jour sur toute l'étendue de l'État. Au Canada, j'ai vu des élections, toutes *viva voce*, durer plus d'un mois, au milieu des rixes, des émeutes, de l'anarchie la plus complète. Vive les institutions républicaines! L'élection dont je parle se termina dans Saratoga, en faveur de l'administration ou du parti démocrate. Sidney Cowen est élu juge de paix.

Le 5, le D^r O'Callaghan me dit qu'il part pour New York, pour y assister à des élections. Il remet à ma garde toutes ses lettres, papiers, dûment scellés. Il a fait imprimer en forme de pamphlet la biographie de mon père qu'il avait écrite pour le *Saratoga Sentinel*. Il m'en donne des copies pour le chancelier, pour mon ami Beaudriau, pour cousin Dessaulles. Je mets celle-ci à la poste; par un curieux hasard elle lui parvient! Le docteur en adressa à mon père, au président Van Buren et à grand nombre des membres du Congrès à Washington.

Le *Quebec Mercury* du 27 mars contient deux protêts enregistrés dans la Chambre des Lords contre le «bill coercitif». Le premier est signé par le comte Fitzwilliam et lord Brougham; le second, par lord Ellenborough et en partie par lord Brougham.

6 avril. Nous apprenons que messire Blanchet, curé de Saint-Charles, a été libéré. C'est une des nombreuses victimes qu'après plusieurs mois d'emprisonnement le gouvernement renvoie sans leur dire pourquoi on les a arrêtés. Eux-mêmes n'en savent rien. Ce sont des *suspects*, suspects de patriotisme. Il y en a des centaines ainsi incarcérés sur des soupçons ou sur des délations anonymes. Pendant que Colborne, ses réguliers et ses volontaires promènent la torche incendiaire, les pillages et les massacres dans nos campagnes, qu'il emprisonne tous les chefs du peuple et répand la terreur et la ruine de tous côtés, que les foudres et les malédictions des évêques font écho à ses canonnades, les bureaucrates, les Chouayens, cette poignée de lâches et de traîtres qui n'ont jamais su que ramper devant les tyrans, pendant que la masse de leurs concitoyens revendiquaient ouvertement leurs droits, relèvent maintenant leurs têtes avilies et, aidés des câlineries des prêtres, vont imposer de porte en porte à ces populations affolées des requêtes rédigées par eux et par les prêtres, qui sont pleines de confessions, de contritions, et bien pis encore, de dénonciations de leurs chefs emprisonnés et menacés de l'échafaud! Ces infâmes menées n'ont jamais eu leur parallèle, je crois, chez aucun peuple écrasé. Jamais les prêtres polonais ou irlandais n'ont trahi leurs ouailles comme l'a fait le clergé au Canada [je ne dis pas clergé canadien] en 1837-38. Ces ignobles requêtes s'en allaient ensuite poser «au pied du trône», c'est-à-dire aux pieds du «vandal» Colborne.

Il faut consigner ici le propre témoignage de ces pasteurs infidèles, pour qu'ils n'échappent point au jugement de la postérité. C'est ce curé Paquin qui, avec son vicaire Desève, à la vue des massacreurs qui s'avançaient contre ses ouailles et son temple du Seigneur, au lieu de courir se jeter comme intercesseur au pied d'Attila, se sauve à sa ferme aussi promptement que possible, en répétant une chanson d'à-propos : «Coco, prends ta lunette... Coco, Coco, sauvons-nous au plus tôt.» Ah oui, vrais cocos que vous étiez! Vous vous baptisiez bien vous-mêmes! Peut-on s'afficher plus ignoblement?

Ce même M. Paquin, tel qu'interprété par C.A.M. Globensky, disait : «Lors du sacre de M^{gr} Bourget, arrivé en 1837, qui fut suivi d'un grand dîner de 160 couverts, au palais épiscopal, et où se trouvait un grand nombre d'évêques, M^{gr} de Montréal s'adressa au clergé par l'allocution suivante – Il allait en profiter pour donner aux pasteurs des paroisses quelques avis de la plus haute importance : qu'il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime, ni de transgresser les lois du pays... qu'ils ne doivent point absoudre dans le tribunal de la pénitence quiconque enseigne ou qu'il est permis de se révolter contre le gouvernement sous lequel NOUS AVONS LE BONHEUR DE VIVRE, ou qu'il est permis de violer les lois du pays... Cette allocution, sollicitée depuis longtemps par plusieurs amis de l'évêque, fut accompagnée d'un tonnerre d'applaudissements. L'orateur proposa après cela la santé du roi Guillaume IV, qui fut accueillie avec enthousiasme et accompagnée du chant *God save the King*, chanté avec action et debout.»

Au chapitre VI, il dit : «L'évêque de Montréal qui avait ordonné des prières, des jours de jeûne par ses mandements du 24 octobre, du 20 novembre 1837 et du 8 janvier 1838, donna la circulaire suivante que je donne verbatim :

Montréal, 6 février 1838

Monsieur,

Après nous être efforcés d'apaiser la divine justice par un office expiatoire, par des jeûnes, des prières publiques, tous les crimes commis en ce diocèse pendant l'odieuse rébellion de l'an passé contre le gouvernement établi dans cette province britannique, il convient aussi que nous rendions à la Providence du Seigneur de très humbles actions de grâces pour la prompte répression d'une révolte si menaçante, par les armes puissantes de Sa Majesté, ainsi que par l'énergie de ses fidèles sujets qui, heureusement, surpassent immensément en nombre les hommes déloyaux ou égarés, et pour la paix interne qui règne maintenant dans tout le Bas-Canada. C'est pourquoi, vous annoncerez le dimanche de la Quinquagésime que le lendemain, 26 du présent mois, sera observé dans ce diocèse comme jour d'actions de grâces publiques pour la paix intérieure rendue à cette province, et qu'il sera chanté pour cet objet au jour susdit, dans l'église de votre paroisse,

une messe solennelle *pro re gravi*²¹⁷, suivie du *Te Deum* avec son oraison et celle pour la Reine. Nous vous prescrivons à cette occasion d'instruire vos peuples sur leurs devoirs consciencieux envers la puissance civile, conformément à la doctrine apostolique.»

M. Globensky dit que M. Paquin ajoute : Si la dernière injonction de cette circulaire fût venue un an plus tôt, c'est-à-dire avant que l'orage commençât à se former, et que le clergé eût été soutenu dans le développement de la doctrine catholique sur les devoirs du gouvernement et des peuples comme sur l'intérêt de cette province à rester tranquille en développant ses ressources, son industrie, nous aurions certainement détourné le mouvement comme on l'a déjà observé.

Monseigneur Signay, évêque de Québec, donna aussi un mandement pour la même fin, et il est aussi du 6 de février.

À cette époque, quelques semaines avant le départ de Son Excellence lord Gosford pour l'Europe, on vit les journaux loyalistes remplis d'adresses de loyauté, venant de la part d'une quantité de paroisses et des trois villes du Bas-Canada. Le clergé qui avait pétitionné avant la rébellion le Parlement britannique en faveur de ce pays, ne manqua pas d'intervenir dans la crise actuelle pour tâcher d'éloigner les malheurs qui devaient en être la suite. Pour qu'on puisse enfin lui rendre justice, je vais donner cette adresse signée par tous les prêtres du diocèse de Montréal, foyer de la guerre civile. La voici, mot à mot, telle que signée et portée aux pieds du trône par lord Gosford, qui l'approuvait très fort et qui la recommanda à Sa Majesté :

À la Très Excellente Majesté de la Reine

La très humble requête du Coadjuteur, des vicaires généraux, curés et autres membres du clergé catholique du diocèse de Montréal, dans la province du Bas-Canada. Qu'il plaise à Votre Majesté, Nous, les soussignés, évêques, vicaires généraux, curés et autres membres du clergé catholique de la ville et du diocèse de Montréal, dans la province du Bas-Canada, supplions qu'il nous soit permis de déposer aux pieds du trône des sentiments de notre vénération profonde aussi bien que de notre attachement inviolable envers votre personne sacrée et de lui représenter :

Que ce clergé a vu avec une extrême affliction l'état de division, d'agitation, même d'insubordination politique dans lequel s'est trouvée plongée une partie de cette province, et particulièrement le district de Montréal, où malgré les efforts des pasteurs catholiques et les autres loyaux sujets de Votre Majesté, on a eu à déplorer l'insurrection d'une portion de six ou sept comtés sur le nombre de vingt et un renfermés dans ce district; mais que la rébellion ayant été promptement réprimée, chacun est rentré au plus tôt dans le devoir, et les paroisses même les plus entachées dans les six ou sept comtés susdits ont certifié leur plus vif regret de ces attentats criminels et leur persévérance future

Mémoires d'un Patriote

dans une loyauté inébranlable, par plusieurs adresses à notre gouverneur en chef, pour être transmises à Votre Majesté. Que, vu l'impéritie de la plupart de ceux qui ont oublié leur devoir, qui sont d'ailleurs en très grande minorité dans cette province et qui ont été pernicieusement trompés et déçus par quelques sujets britanniques de diverses origines, qu'ils ont eu le tort de croire pendant un temps, zélés pour le bien de leur patrie, vos pétitionnaires osent espérer et en même temps supplier très humblement Votre Majesté que les heureux habitants de cette colonie ne soient pas privés, pour le crime de quelques-uns, des avantages et privilèges dont ils ont joui jusqu'à présent sous l'Empire britannique, auquel il est à souhaiter qu'ils soient unis pour toujours; et que dans leur humble opinion cet acte de clémence de Votre Majesté sera le moyen le plus efficace pour apaiser les troubles qui menacent de ruiner le Bas-Canada si paisible, jusqu'à cette fatale époque, et si distingué par la loyauté de sa population. Vos pétitionnaires concluent en priant humblement Votre Majesté de prêter une oreille favorable à leur intervention respectueuse en faveur de leur troupeau, protestant qu'après une telle grâce, le gouvernement britannique sera plus que jamais béni dans une province à laquelle il aura rendu la paix et qu'il aura de plus en plus affectionnée à la mère patrie. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier pour la prospérité du règne de Votre Majesté.

District de Montréal, 25 décembre 1837.

* * *

Maintenant toutes ces vilenies méritaient leur récompense. Elle leur vint bientôt. Ce messire Paquin nous la fait connaître en ces termes : Le lord Durham donna immédiatement une proclamation dans laquelle il promit beaucoup et ne tint rien. Sa proclamation plut à tout le monde, mais sa conduite excita l'indignation de tous. Le seul bien qu'il ait fait dans le Bas-Canada ne devait contribuer qu'à faire reconnaître les biens du Séminaire de Montréal, ainsi que l'amortissement et les lettres patentes de Sa Majesté en faveur des biens de l'évêché et du Séminaire qui eurent lieu le 18 avril 1839, sous l'administration de sir John Colborne, par une ordonnance du Conseil spécial. *Sic coronat opus*²¹⁸. *Gloria in excelsis*.

Aussi, Ludger Duvernay, dans son prospectus du *Patriote canadien*, leur disait-il : «Il est au Canada une classe d'hommes qui par leur état, leur éducation et leur influence, auraient pu puissamment coopérer au salut de la patrie. Cependant leur position leur interdisait de prendre part à la politique. Aussi quelques-uns se respectèrent assez pour s'en abstenir. Mais d'autres, oubliant ce qu'ils se devaient à eux-mêmes et à leur caractère, se lancèrent dans l'arène et firent de la chaire de vérité une tribune politique, et du tribunal de la pénitence un engin puissant pour induire les faibles à trahir la cause de la patrie. On en a vu d'autres pousser le fanatisme au point de poursuivre jusque dans la

tombe les malheureuses victimes de la férocité anglaise, en leur refusant la sépulture; d'autres crièrent du haut de la tribune : Anathème contre tous les Patriotes! Quelques-uns, emportés par un zèle tout charitable, proclamèrent réprouvés tous ceux qui étaient tombés les armes à la main en défendant leur malheureuse patrie! En outre, le gouvernement s'empara illégalement des biens immenses du ci-devant ordre des Jésuites en Canada, qui avaient été donnés expressément pour l'éducation. Un autre patrimoine considérable avait aussi été légué pour le même objet. Nous voulons parler de la seigneurie de l'Isle de Montréal, dont la recette annuelle se monte à environ 100 000 \$. Eh bien, les revenus immenses de cette seigneurie, dont l'administration est laissée à des prêtres étrangers qui n'en sont que les administrateurs et qui n'ont jamais voulu rendre compte de leur gestion, au lieu d'être employés aux fins pour lesquelles ils furent donnés, c'est-à-dire à l'éducation, sont dilapidés, envoyés en pays étrangers, et une partie employée à soutenir le gouvernement. En 1812, les prêtres-seigneurs du Séminaire de Montréal prêtèrent au gouvernement la somme de 240 000 \$ pour subvenir aux frais de la guerre contre les Américains. Cette somme ne fut jamais réclamée... Depuis le commencement de l'insurrection, les prêtres-seigneurs ont fourni de grosses sommes pour soutenir et équiper les volontaires de la reine, qui massacrent les Canadiens, violent leurs femmes et leurs filles et incendient leurs habitations!»

Il aurait pu ajouter que le même Séminaire patronisait *L'Ami du peuple*, comme Gosford et Debartzch patronisaient *Le Populaire*, deux feuilles archi tories que l'on imprimait en français pour corrompre et diviser les Canadiens. Il devait rappeler que ce furent ces mêmes prêtres-seigneurs qui en 1776 repoussèrent les instances du bon philosophe Benjamin Franklin et du bon prêtre Carroll²¹⁹ de Carrollton, depuis archevêque de Baltimore, qui venaient offrir aux Canadiens la liberté avec l'indépendance. Ils repoussèrent la France aussi, lorsqu'elle nous revint avec La Fayette et Rochambeau. Ils étaient bien dignes des faveurs de ce Conseil spécial et de la nouvelle Conquête britannique.

Le Canadien de Québec fait remarquer «la coïncidence singulière que le jour que le Parlement britannique a décrété la suspension de nos privilèges constitutionnels, se trouve être le même jour que le Canada fut cédé à l'Angleterre par le traité de paix entre cette puissance et la France. Ainsi, le 10 février 1838, les habitants du Bas-Canada se trouvent pour ainsi dire remis au même état où ils étaient le 10 février 1763 quant à la nature de leur gouvernement.» Oui, remis sous le régime militaire et arbitraire pour la prétendue révolte de «cinq ou six comtés sur 21 dans le seul district de Montréal», comme l'avait fait remarquer le clergé dans sa requête à la reine. Mais le monde a marché depuis 1763, les Révolutions américaine et française ont labouré la féodalité et bien des trônes, et le règne de la force brutale ne saurait se prolonger longtemps aujourd'hui. Ne perdons pas courage et espérance!

* * *

14 avril. Journaux du Canada. Lord Durham a été nommé gouverneur en chef et haut-commissaire. C'est un radical anglais, nous verrons s'il fera justice. Dans l'après-midi, entre le général T.S. Brown, arrivant de Middlebury en route pour New York. Je vais avec lui voir le D^r Davignon chez le juge Cowen, et tous trois visitons les sources. Brown soupe chez le chancelier. Il me dit que mon cousin Robert Robitaille, de Saint-Édouard, réfugié, doit être à Albany. Je lui écris.

15 avril. Trois bons habitants de Saint-Eustache passent ici. Ils s'en vont à La Nouvelle-Orléans, ne voulant plus du joug anglais.

16 avril. Plusieurs Patriotes ont été condamnés à mort dans le Haut-Canada : Sutherland, Lount, Matthews, etc. Seront-ils exécutés? J'en doute.

18. Le peu qu'il restait de l'imprimerie du *Vindicator*, qui était échappé à la rage des Dorics le 6 novembre, a été saisi pour avoir réimprimé en pamphlet un article du *Westminster Review* de Londres, intitulé «Canada and Lord Durham» de la plume de notre ami H.S. Chapman. M. Larocque, de la maison Larocque, Bernard & Cie, a été jeté en prison pour avoir remis ce pamphlet entre les mains d'un marchand pour mise en vente! Le *Montreal Herald* est furieux de ce que de pauvres habitants soupçonnés de rébellion et tenus en prison depuis quatre mois sont maintenant libérés. Il voudrait qu'ils fussent tous pendus ou au moins exilés!

19. Le chancelier arrive d'Albany et me remet une lettre de mon père. Il écrit du 12 : «Jour de deuil, je ne suis pas sorti.» Ses prévisions n'étaient que trop fondées. Le chancelier me dit que le 12, Lount et Matthews ont été pendus à Toronto! J'attends avec impatience les détails de cette affreuse tragédie.

20. Le bourreau Arthur a repoussé la requête de plus de 8 000 citoyens, tant tories que Patriotes, qui lui demandaient grâce pour Lount et Matthews. Il refusa leurs corps à leurs veuves et enfants, les fit couper par quartiers et les livra ensuite aux dissecteurs médicaux. Ce sang de martyrs crie vengeance!

Le 25, *Le Canadien* de Québec parle fortement contre le Conseil spécial, la saisie des presses du *Vindicator*, la prohibition de l'*Estafette* de New York, etc. Cela étonne, car l'on sort à peine du «règne de la terreur». Je ne serais pas surpris s'il était lui-même saisi et encagé.

Le 28. Le général Theller plaide sa naturalisation américaine. Mais le tribunal lui applique la vieille doctrine anglaise : *Once a subject, always a subject*, et le condamne à mort comme un Irlandais rebelle! Je vois aujourd'hui le père du juge Cowen, vénérable vieillard²²⁰, un Patriote de la Révolution, un soldat de Lexington. Je lis dans la bibliothèque du chancelier le procès pour haute trahison du patriote irlandais Robert Emmet²²¹.

Le 2 mai, en promenade à Schenectady, Clarence Walworth, le fils aîné du chancelier, qui étudie au Union College, me montre de l'autre côté de la rivière Mohawk, les ruines de la seule maison qui échappa à l'incendie de cette ville par les Canadiens et les sauvages en 1690. La tradition rapporte qu'un missionnaire catholique, prisonnier des Anglais et bien traité par eux, sauva, par ses prières, de la destruction générale cette maison qu'il habitait.



Robert Emmet

5 mai. Le *Montreal Herald* s'oppose à l'établissement d'écoles élémentaires au Canada. «It confers a power which, according to the depravity of human nature, is more likely to be perverted to bad purposes than to be applied to good ones.» J'ai entendu le même argument de la bouche de prêtres canadiens-français. Aussi n'en donnent-ils pas trop!

8 mai. Il y a longtemps que nous n'avions aucune nouvelle de la famille et j'étais très inquiet. Je reçois aujourd'hui quatre grosses lettres timbrées de St. Albans, et aux écritures je vois bien qu'elles sont de Saint-Hyacinthe. Je tremble, car elles sont toutes scellées en noir. J'hésitai longtemps à les ouvrir, tant ce deuil me faisait peur. Je les ouvre enfin, résigné à quelque malheur... Grâce à Dieu! les nouvelles ne sont pas trop mauvaises. Elles sont de grand-père, de mère, de tante Dessaulles, de frère Lactance, de cousin Émery. C'est la première communication directe avec nos parents depuis notre exil! La santé est généralement bonne, mais les cœurs bien abattus et découragés. Je m'empresse de les expédier à mon père à Philadelphie.

Le D^r Davignon a reçu une liasse de journaux qu'il dépose chez l'éditeur du *Saratoga Sentinel*. J'y vais les chercher. François Lemaître de *La Quotidienne* et Gérard, du *Courrier canadien*, ont été libérés. *Le Canadien* de Québec a de bons articles sur l'emprisonnement de M. Larocque, sur Lount et Matthews, sur l'insurrection, la conduite que le gouvernement devrait tenir à l'égard des prisonniers, etc. Je suis surpris qu'on ne le supprime pas; il faut croire que le «règne de la terreur» est passé. Il a été bien long et bien cruel. Quel gros volume l'on pourrait faire des faits qui souillèrent cette époque d'anarchie où le gouvernement chancelant pliait sous la volonté et les désirs sanguinaires des brutes qu'il avait armées contre le peuple! *Jean-Baptiste* n'oubliera jamais les sans-culottes de Glengarry et les carabins de Montréal. Le gouvernement anglais avait déjà la haine publique d'un peuple; aujourd'hui il a la haine individuelle et acharnée de milliers d'infortunés qu'il a réduits à la mendicité! Mais il faudra bien que la justice et le droit triomphent à la fin.

14 mai. Papa devait accompagner le géologiste²²² de la Pennsylvanie et parcourir avec lui les Alleghanys. Comme je ne reçois pas de lettres de lui, j'en conclus qu'il a commencé ce voyage qu'il avait beaucoup à cœur. Il est toujours Mr. Louis (Lewis), voyageur français. Il a beaucoup d'amis parmi les sommités de cette ville intellectuelle et savante, la ville de Franklin. Quatre vaisseaux de guerre sont arrivés à Québec, avec beaucoup de troupes.

Le D^r Davignon m'envoie un messenger me dire «qu'il y a un bon Patriote chez le juge Cowen». J'y cours. C'est le brave capitaine Julien [Lucien] Gagnon, l'un des proscrits. Allons tous trois en promenade au lac de Saratoga. Cette charmante nappe d'eau, à quatre milles au sud-est du village, a trois lieues de longueur sur une demi-lieue de largeur, et est entourée de jolies collines en partie cultivées, en partie boisées.

L'*Albany Argus* dit qu'à Lewiston on a fait un auto-da-fe public des œuvres du romancier capitaine Marryat, parce qu'il proposa au dîner de la St. George à Toronto, la «santé du capitaine Drew et de ses braves compagnons qui détruisirent (*cut out*) la *Caroline*. Je reçois le premier numéro de la *Gazette de Mackenzie*, huit grandes pages de bonne matière, sans annonces.

Père ayant appris que les dames Perrault et Lévesque (mère et sœur de Louis Perrault) étaient à Burlington, m'écrit par le chancelier d'aller les voir.

17 mai. Départ en stage pour Whitehall à 1 h. Nous allons coucher, malgré nous et malgré les promesses du propriétaire de la voiture, à une méchante auberge à Fort Ann.

Vendredi le 18 mai. Départ à 7 a.m. Nous n'étions que deux passagers. Mon compagnon, un jeune marchand de New York, est un ardent abolitionniste. Pluie et chemins affreux. Arrivée à Whitehall à 9½ h. Le bateau à vapeur a coutume d'arriver de Saint-Jean à 6 h du matin. Comme il ne l'est pas encore, on lui suppose quelque accident. Je ne connais pas d'endroit aussi laid que Whitehall, qu'on aurait dû nommer *Blackhall*.

C'est un petit village enfoncé dans la boue et dans un creux de rocher. Tournez-vous du côté que vous voudrez, votre vue est bornée à quelques arpents de distance par des rocs nus et à pic. Vous êtes comme au fond d'un puits! Joignez à cela une pluie battante aujourd'hui et l'ennui d'attendre une demi-journée le pyroscaphe qui ne vient pas. Il se trouvait heureusement dans le port un petit vapeur à touage, le *Washington*, qui offrit de nous mener jusqu'à Burlington. Nous nous empressâmes d'accepter et partîmes à 2 h p.m. Le lac Champlain est si étroit, pendant plusieurs milles de Whitehall, que les bateaux à vapeur n'y peuvent souvent y virer. On passe entre des montagnes escarpées et le cours serpente tellement qu'on ne sait vers quel point l'on va se diriger. Les Américains l'appellent The Narrow Lake! C'est l'ancienne rivière aux Chicots de nos Français. À 24 milles de Whitehall, l'on aperçoit Carillon, aujourd'hui Ticonderoga, champ glorieux des combats de nos ancêtres. Sa pointe est formée d'un côté par le lac qui s'élargit vers l'ouest et, de l'autre côté, par le *chenail* ou ruisseau qui unit les eaux du lac Saint-Sacrement, ou George, à celles du lac Champlain. Le fort fut construit par les Français en 1756. Le général anglais Abercrombie l'attaqua en 1758, et y fut vaillamment repoussé par Montcalm et les Canadiens, et laissa 2 000 [hommes] autour des abattis et redoutes qu'il ne put jamais franchir. Il nous fallut néanmoins l'évacuer, ainsi que la Pointe-à-la-Chevelure, en 1759, à l'approche de l'immense armée d'Amherst. Les Anglais en eurent possession jusqu'en 1775, [alors] qu'il fut pris de nuit par surprise, sans brûler une amorce, par le colonel Ethan Allen, «au nom du grand Jéhovah et du Congrès Continental»! En 1777, les Américains le quittèrent, et Burgoyne s'en empara. La maçonnerie en était forte, car les murailles existent encore en grande partie et le magasin aux poudres est presque entier : 35 pieds sur 15, et 8 de hauteur, construit sous terre et bien voûté. Une allée souterraine, de 20 à 30 perches de longueur, part du coin sud-ouest du fort et aboutit au lac. C'est par ce passage qu'avec ses quelques «rebelles» choisis, Ethan Allen pénétra dans Carillon et s'en empara.

À 15 milles plus loin, et du même côté ouest du lac, j'aperçus la Pointe-à-la-Chevelure. Le soleil se couchait, le temps était très calme, le lac comme une glace. La clochette nous appelait à souper, mais je préfèrai abandonner le souper pour le spectacle enchanteur du lac et de ses bords. Je me mis à rêver. Je conjurai sans peine les mânes de nos pères. Je les voyais nous saluer de leurs remparts. Je voyais passer le léger canot d'écorce; j'entendais le refrain : «Vole, mon cœur vole», et les cris joyeux des nageurs, des canotiers. J'entendais la cloche de la chapelle, l'aumônier allait dire la prière du soir. Une bouffée de fumée, un coup de canon que les échos des montagnes répètent bien des fois, et un grand drapeau blanc fleurdelisé file lentement du haut d'un mât jusqu'à terre. Je laissai ma vue rivée à ces bords classiques tant que je pus les discerner à travers le brouillard qui s'éleva des eaux.

Bientôt la nuit m'enveloppe de son obscurité. Je suis seul sur le pont du vaisseau, hormis le pilote. Le bruit sourd et monotone de la machine et de l'eau qui fuit écumante sous la roue, sont les seuls de cette nuit calme. Je suis de l'œil les étincelles de bois résineux qui sortent du tuyau, qui tourbillonnent, passent en cascades, se croisent en tous sens, semblent lutter entre elles de vitesse dans leur course vertigineuse, voltigent et se reflètent un instant sur la vague, s'y plongent et y meurent, pour être suivies et répétées sans cesse par d'autres essaims.

La Pointe-à-la-Chevelure de nos Français, ainsi appelée parce que ce fut là que Champlain vit pour la première fois cette opération des sauvages pour trophées de victoire et que les Anglais traduisirent par Crown, au lieu de leur Scalp. Ce fut un camp fortifié par nos gens en 1731 qu'ils abandonnèrent en 1759. Le général Amherst s'en empara alors et y construisit le Fort Frédéric, dont on voit encore les ruines. Après la paix de 1763, ce fort ne fut occupé que par un piquet de soldats et brûlé par accident peu de temps avant la Révolution américaine. En 1775, les Continentaux s'en emparèrent et l'évacuèrent à l'approche de Burgoyne en 1776.

Vers 8 h du soir, je vis descendre, et tomber apparemment dans le lac, un météore [de la] grosseur de la lune. Arrivée à Burlington vers minuit.

19 mai. Je vais voir le major Papineau, MM. Édouard Rodier, Théophile Dufort et autres réfugiés. Je remets une lettre pour ma mère à un M. Langelier qui part pour Saint-Hyacinthe. Voyant que ni Perrault, ni sa mère ni sa sœur, ne sont encore arrivés, je crois devoir tirer le meilleur parti de mon voyage en le prolongeant jusqu'à St. Albans. Départ en diligence à 1 h. Arrivée à 6 h. J'y trouve le D^r Bouthillier, son frère, de Saint-Césaire, M. Eusèbe Cartier, M. Démaray, le D^r Brien et autres réfugiés, et deux amis arrivant de Saint-Hyacinthe, MM. Desmarteau et Plamondon, qui avaient des lettres de la famille pour nous, et qui avaient promis de se rendre jusqu'à Albany, s'il le fallait, pour nous trouver. C'était une heureuse rencontre et je ne regrettais plus mon voyage.

20 mai. J'apprends de Brien des secrets de la nouvelle organisation. Et j'ai malheureusement trop de confiance en lui et lui communique à mon tour des faits sur nos amis sympathiseurs, qu'il a eu l'infamie de donner au gouvernement plus tard, pour sauver sa misérable tête de l'échafaud à laquelle (*sic*) elle était condamnée.

Le 21 mai, ce jour de deuil, retour à Burlington. Je vais avec le major Papineau à une batterie construite au nord du village en 1812, et d'où la vue est très belle, du lac, du village et de tous ses environs; puis au cimetière, à la tombe du Patriote des Montagnes Vertes, Ethan Allen. Soir, départ de Burlington pour Whitehall, sur le beau vapeur le *Burlington*, tout neuf. Au moment où j'en partais, Louis Perrault y arrivait sur le *Winooski* et j'eus le temps d'échanger quelques paroles.

Mardi le 22, je me réveille à 5 h et monte sur le pont. Nous arrivions à Whitehall. Après y avoir déjeuné à l'auberge, nous partons pour Saratoga. Ils nous entassèrent dix

passagers à l'intérieur, et quatre ou cinq sur l'impériale. Ils voulurent y ajouter encore une grosse maman, mais tous nous protestâmes solennellement contre une telle oppression. Si nous avions cédé à la galanterie, la moitié de nous seraient morts étouffés. L'on est certainement mal servi sur cette route et les chemins sont affreux, très rocailleux par endroits, très sablonneux en d'autres, en sorte que les chevaux nous traînent haletants et au pas le plus souvent. J'espère que le chemin de fer en construction remplacera le stage l'année prochaine. L'on voyagera alors à la vapeur, par terre et par eau, depuis Québec jusqu'à Washington! Il fait très chaud. Nous avons des orages et le premier tonnerre de cette année. Arrivons enfin à Saratoga à 3 h p.m. J'écris aussitôt à père pour lui raconter mon voyage.

30 mai. Une lettre de Beaudriau m'apprend qu'il était à Windsor, Vermont, au procès de Nelson et Côté pour violation de neutralité et qu'ils ont été acquittés par le grand jury. C'est une pilule amère pour nos tyrans du Canada et pour leur allié Van Buren. Le D^r Davignon me montre une lettre du Canada qui annonce la mort du D^r J.F.B. Lionais, de Saint-Athanase. Après l'avoir tenu dans leurs cachots tout l'hiver, les tyrans le transportèrent à demi-mort à l'hôpital où il succomba bientôt.

1^{er} juin. L'*Argus* dit qu'un exprès est arrivé à Albany hier avec la nouvelle de l'incendie, en *retaliation* [représailles] pour la *Caroline*, d'un vapeur anglais, le *Sir Robert Peel*, à sept milles de French Creek, près de Watertown. Les incendiaires, au nombre d'une cinquantaine, déguisés et peints comme des sauvages, s'emparèrent du vaisseau pendant qu'il prenait du bois, en firent sortir tous les passagers et l'équipage, et y mirent le feu. Les loyalistes, furieux, menaçaient de traverser le fleuve et de «mettre tout à feu et à sang chez les brigands de sympathiseurs». Je le souhaite bien. Le gouverneur Marcy partit aussitôt pour la frontière.

Le *Herald* annonce que lord Durham est enfin arrivé dimanche le 27, et devait débarquer lundi le 28, avec grande pompe et cérémonie.

Vers 3½ h, l'on vient m'avertir que ma chère mère est arrivée! Je cours à l'hôtel où je la trouve avec ma tante Dessaulles, Louis Dessaulles, Azélie et M. Delagrave! Ce dernier court voir son confrère de collège, le D^r Davignon, et le ramène bientôt. Et tous ensemble, nous nous transportons chez le chancelier. Nous avons tant à nous dire que nous parlions tous ensemble et que les questions, les réponses, tout se mêlait, à ne rien entendre. Quels transports de joie! Lord Durham ne débarqua que le 29, à 2 h p.m., en grande pompe, aux salves de la citadelle et des vaisseaux de guerre. Il se rendit au château Saint-Louis, y prêta le serment d'office et livra sa proclamation inaugurative [inaugurale], que chaque parti veut interpréter à son avantage, mais qui est toute vague et diplomatique. Il demanda au secrétaire civil, pour 9 h le lendemain matin, une liste de tous les prisonniers d'État et les affidavits sur lesquels furent basées leurs arrestations. Où sont ces affidavits? La plupart des prisonniers ont été arrêtés sans aucune forme de loi, ni

l'ombre de raisons. M. le secrétaire civil a une grosse besogne, à courte échéance. La famille du nouveau gouverneur et sa suite s'élèvent à 61 personnes! Malgré son faste, déplacé dans les circonstances du pauvre pays, espérons qu'il sera bon gouverneur.

Le 2 juin, je donne à chère mère toutes mes lettres reçues de père depuis trois mois. Les conversations recommencent sans arrêt. Elles me donnent une foule de détails sur les événements de l'hiver dernier, les persécutions, les outrages de toutes sortes. «La conspiration des canons», écrite en prison par M. Girouard, qui en donna une copie à ma tante Dessaulles, lors de sa visite clandestine à la prison en dépit des ordres du gouvernement. Elle voulait y entrer et avec sa tête de Papineau elle y réussit. Elle demanda d'abord la permission, qui lui fut refusée, et résolut alors d'y aller sans permission. C'est ce qu'elle fit. Le geôlier, M. Wand, un étranger, se montra toujours généreux et humain à l'égard des prisonniers; le shérif, Roch de Saint-Ours, un compatriote, se montra plutôt une hyène qu'un ours. Les prisonniers s'en plaignent beaucoup. C'est un homme féroce, vil et méprisable. Des officiers de l'armée régulière ont offert aux principaux prisonniers de les favoriser... et tous en général se sont montrés compatissants. Remarquez bien, officiers de l'armée, non pas les Dorics, les Carabins, les Sans-culottes. «Le peuple est toujours patriote, aussi bien disposé que l'an dernier.» C'est le principal et tout suffisant.

Delagrave retourne aujourd'hui au Canada, regrettant de n'avoir pu attendre l'arrivée de papa. Les autres vont à Albany, pour saluer et remercier cette famille Porter à qui nous avons tant d'obligations. Le D^r Davignon écrit à O'Callaghan à New York, et moi au colonel Page²²³ à Philadelphie, pour hâter le retour de père.



James Page

Le 4 juin, retour d'Albany de chère mère, tante Dessaulles, Louis et Azélie. Ils n'ont vu que M. Porter, toute sa famille étant en promenade en Pennsylvanie. Ils étaient descendus au Congress Hall, mais M. Erastus Corning alla les chercher et insista pour les loger chez lui.

Sorti avec Louis, nous rencontrons Amable Berthelot, avocat, de Montréal, qui y retourne de New York. Il vient de porter chez le chancelier une lettre du D^r O'Callaghan à ma mère. Il paraît que lord Durham a dissout et le Conseil spécial et le Conseil exécutif. Les tories n'en sont pas contents, les Canadiens s'en réjouissent. Nous nous couchons vers 11 h. À minuit, mère me réveille en criant : «Amédée, ton papa et M. Porter frappent à la porte!» Elle avait reconnu leurs voix. Je saute du lit et cours, mais Louis, plus vif, leur ouvrit la porte. Cher père était au-delà des Alleghany et près de Pittsburg (Fort Duquesne) lorsqu'il apprit l'arrivée de mère. Il accourut aussitôt, voyageant jour et nuit, par voitures spéciales.

Les volontaires de Brockville, Haut-Canada, «en *retaliation*» à leur tour de l'incendie du *Sir Robert Peel*, ont tiré sur le vapeur américain *Telegraph* mais n'ont heureusement tué personne à son bord. Sir John Colborne est monté en conséquence de ces escarmouches sur les frontières. En passant aujourd'hui devant le York House, nous apercevons sous le portique George Cartier, réfugié, qui se rend à New York. Il nous accompagne chez le chancelier. Il nous dit qu'il a eu pour compagnon de voyage, de Burlington ici, Jones²²⁴, de Saint-Athanase, conseiller législatif et un violent tory. J'écris à mon ami Joël Prince, à qui j'ai tant d'obligation pour son aide à sortir du pays, lorsqu'il ne faisait pas bon d'y rester.

Depuis l'arrivée de lord Durham, on permet aux prisonniers de respirer un peu d'air dans les cours des prisons.

Sidney Cowen vient proposer à tante Dessaulles de passer avec lui par la route du lac George, mais elle craint d'être retardée et préfère partir par Whitehall avec Louis, en compagnie de M^{me} Barnard²²⁵, l'épouse du représentant de Trois-Rivières, et de M. Burroughs²²⁶, le père du protonotaire de Québec. Cette bonne tante nous quitte le 11 juin après-midi.



Stephen Burroughs

Nous apprenons l'arrivée à New York de France de M. La Fontaine avec M. Bos-sange de Paris, l'ancien associé en librairie d'oncle Benjamin Papineau, et qui épousa alors au Canada la sœur de notre M. Fabre; et d'Angleterre, de M. et M^{me} Langevin²²⁷ [cousine Clotilde Kimber] de Québec. Allons à la station, dans l'espoir de les voir arriver. Mais c'est un parti de jeunes Français que nous y remarquons et que nous prenons pour des Louisianais. Nous apprenons plus tard que c'est l'un des fils du roi Louis-Philippe, le prince de Joinville, M. de Saligny (secrétaire de l'ambassade à Washington que j'ai vu à la maison Bonsecours l'an dernier), MM. de Rosamel, de Las Cases²²⁸, de Mariant, qui accompagnent le prince. On pense qu'ils vont au Canada.

Un parti d'excursionnistes, parmi lesquels Sidney Cowen, reviennent du lac George auquel ils ont eu le bon goût de rétablir le nom que lui donnaient les aborigènes : Horicon, le Lac aux Eaux d'Argent. J'espère que ce nouveau baptême lui restera : le mot est harmonieux et significatif de son onde si limpide.

L'*Argus* nous donne une proclamation d'un nommé William Johnston, qui dit avoir commandé l'expédition contre le *Sir Robert Peel* d'après des ordres supérieurs, avoir sa commission régulière de commodore Patriote et de vouloir l'Indépendance des Canadas. Il s'est posté avec une bande de hardis marins dans un labyrinthe des Mille Isles du Saint-Laurent, a une chaloupe à seize rames et bonne voilière, avec deux caronades²²⁹, etc. Il y brave maintenant l'Angleterre et les États-Unis, deux puissantes nations liguées contre lui! C'est probablement un vieux contrebandier. Il sera pris tôt ou tard et pendu comme pirate.

17 juin. Je vois arriver par les chars M. et M^{me} La Fontaine, George Cartier et M. Porter. Père dîne avec eux au United States Hotel.

18 juin. Après dîner, visite de M. et M^{me} La Fontaine et Cartier. Le soir, je lis les *Mémoires* du général Wilkinson²³⁰, aide de camp de [Horatio] Gates à la bataille de Saratoga, parce que nous nous proposons de visiter demain ces champs glorieux.

19 juin. À 7 h, père va voir MM. La Fontaine et Cartier pour les engager à nous y accompagner, mais ils sont décidés à partir à 1 h, le premier pour Montréal, le second pour la frontière. Nous partons nous-mêmes à 7½ h pour le champ de bataille, M^{lle} Cowen, le D^r Davignon, John Beach, Sidney et Patrick Cowen, père et moi. Nous employons toute la grande journée avec des guides, à parcourir les diverses positions des armées anglaise et américaine, intéressés vivement au souvenir de tant de Canadiens qui y figurèrent (la plupart malheureusement du mauvais côté), et nous finîmes l'excursion sur la péninsule au bord de l'Hudson où Burgoyne et toute son armée mirent bas les armes, la première victoire décisive qui assurait l'indépendance des États-Unis. Père me dit : cette déconfiture du vantard Burgoyne passa en proverbe chez les Canadiens, qui disent encore quelquefois d'un homme bien battu : il s'est fait *bourgoyner*. On trouve souvent, en labourant les terres, des balles, boulets, ferrailles de fusils et sabres, reliques que l'on vend aux visiteurs. Nous en recueillons quelques-unes. Très fatigués de nos courses en tous sens sur ce théâtre étendu, nous goûtons fort notre dîner, dont le plat principal est un énorme brochet tout frais tiré du fleuve. Retour à Saratoga au soleil couchant.

Lundi 25 juin. La Saint-Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens. Elle ne sera probablement pas chômée dans cette année de deuil national. M. Delavan vient nous prendre avec ses voitures pour nous conduire à sa campagne, un peu au-delà de Balston. Chemin faisant, nous discourions sur les beautés et les avantages du républicanisme. Il nous faisait remarquer que le sénateur Young, le juge Cowen, le chancelier Walworth, le gouverneur Marcy, le président Van Buren étaient tous fils de cultivateurs et ont passé leur enfance dans les travaux des champs.

Arrivé vers 2 h de l'après-midi. C'est un bel établissement. M. Delavan a un fils voyageant en Europe, et une fille à l'Académie de Saratoga. M. Delavan passe pour très riche. C'est un des plus ardents partisans de la Tempérance, et il donne 10 000 \$ chaque année pour en promouvoir la cause. Comme chez le chancelier, nous y avons la prière en commun avant le coucher et avant le déjeuner le lendemain.

Le 26, nous allons intercepter les trains à la Midway House. Je retourne à Saratoga. Mes parents et M. Delavan se rendent à Albany.

Le 28, je pars de Saratoga à 8 h. Je passe la journée chez M. Backus à Schenectady; et j'arrive à Albany à 7 h du soir. M. Porter vient me prendre au Congress Hall pour rejoindre mes parents. Je les trouve chez le Rév. M. Sprague, avec M. Olcott et le gouverneur Marcy. Père va à une *lecture* (conférence) sur l'Égypte et la Palestine par un M.

[James Silk] Buckingham, voyageur anglais qui a résidé aux Indes mais y a été ruiné, puis chassé par les persécutions de la Compagnie.

Mon père, en arrivant aux États, avait gardé un strict incognito, de l'avis des amis et de la convention de Middlebury. Sachant que le gouvernement le cherchait partout et le croyait encore caché dans le pays (l'on fit même courir le bruit qu'il avait dû périr dans la forêt), on gagnait du temps pour les prisonniers. Nous disions : une fois leur première rage passée, au lieu de pendre de suite leurs victimes, les tyrans attendront les ordres d'Angleterre. Il voulait depuis quelque temps quitter ce masque et l'arrivée de ma mère lui en donna l'occasion. Il partit de Philadelphie M. Lewis et arriva à Saratoga M. Papineau. Il me raconta qu'un jour qu'il entra à la bibliothèque de Franklin, le bibliothécaire, qui était du secret, lui dit :

– Ah! M. Papineau, si vous étiez entré cinq minutes plus tôt, vous vous seriez rencontré face à face avec lord Gosford qui sort d'ici! Je l'ai fait parler un peu du Canada et de vous. Il m'a dit que s'il avait suivi vos conseils, au lieu de ceux de M. Debartzch, il n'y aurait pas eu de rébellion. Vous seriez encore tous deux au Canada.

Le 29 juin, commença un charmant voyage que nous fîmes à New York et Philadelphie, père, mère, Azélie et moi, accompagnés jusqu'à New York de l'excellent M. Porter. Nous passâmes deux jours à Poughkeepsie qui est, comme le Trois-Rivières de l'Hudson, à mi-distance entre Albany et New York. Nous y visitâmes deux beaux établissements : celui du D^r Hosack²³¹, célèbre médecin de New York, mort récemment très riche, et celui d'un M. Allen; des villas au milieu de vastes parcs, sur des collines, dominent l'Hudson et ayant des vues très étendues. Des vergers, des serres remplies de fleurs rares et de plantes tropicales, des ameublements très riches, statues et tableaux européens. De grandes écuries et étables, pour loger des chevaux superbes, du bétail des plus belles races. Y visitons aussi plusieurs fabriques de locomotives, de cotonnades, entre autres une où l'on fait des vis perfectionnées par l'inventeur américain qui leur donna des pointes : progrès qui exclut dorénavant toutes les vis importées d'Europe où il a toujours fallu un perçoir pour faire entrer la vis dans le bois, deux opérations au lieu d'une. Le génie inventif des Américains perfectionne tous les jours l'outillage de ces vieux pays encroûtés dans leurs routines, qui, en agriculture et dans tous les métiers et les arts, s'obstinent aux formes informes des anciens. Ils n'ont guère mieux que les Romains, les Égyptiens.



Le Jardin botanique Elgin, fondé par le D^r David Hosack

Reprenant le même pyroscaphe *Albany*, nous descendons vers New York. Nous touchons à Milton, Newburgh, West Point. West Point! cher au patriote, au soldat, au poète, à l'artiste. Une sentinelle en capote gris-bleu garde le quai. Un cadet y débarque. Durant la Révolution, West Point a servi de barrière impénétrable contre les tyrans. Ni leurs armes, ni la trahison d'Arnold n'ont pu l'arracher aux Patriotes américains. C'était la clé du continent, le point d'Union entre la Nouvelle-Angleterre et tous les États du sud. Ici est l'Académie militaire. Quant à l'admission, on y donne la préférence d'abord aux fils d'officiers de la Révolution, puis à ceux d'officiers de la guerre de 1812. On ne peut être admis avant 14 ni après 22 ans. Le nombre des cadets est limité à 250, dont chacun coûte au gouvernement 336 \$ par année. Les élèves passent par tous les grades et devoirs du simple soldat jusqu'au grade d'officier le plus élevé. En été, ils campent sous des tentes pendant deux mois, et y vivent absolument comme une armée en campagne. Ils apprennent tous les exercices et les études de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie et du génie. Les officiers de l'armée régulière sont choisis parmi les gradués de cette belle institution, fondée par le Congrès en 1802. Sur le bord de l'Hudson, dans un creux de rocher, est le jardin ou retraite de Kościuszko²³². Ce brave Polonais, qui vint combattre pour la Liberté en Amérique, qu'il n'avait pu donner à sa malheureuse patrie, cultivait ce

jardin de ses propres mains et se plaisait à y venir étudier et méditer. Tout auprès, on lui a élevé, sur sa tombe, une colonne de marbre blanc qui porte pour toute inscription le nom révérend du Patriote. À six milles avant d'arriver à West Point, commencent les Highlands. Cette chaîne a environ 16 milles de largeur et s'étend 20 milles sur les deux rives du fleuve. Les pics les plus élevés ont près de 2 000 pieds et la rivière serpente pour trouver son cours entre eux. En face d'Anthony's Nose (le nez de Saint-Antoine) qui plonge perpendiculairement dans l'eau, sont sur la rive gauche les ruines des Forts Montgomery et Clinton. Ils étaient commandés par le général Putnam, lorsque sir Henry Clinton s'en empara en 1777, sur sa route, pour coopérer avec Burgoyne. La nouvelle de la défaite de celui-ci obligea sir Henry de retourner en hâte à New York. Nous touchons ensuite à Caldwell's Landing. Verplanck's Point et Stoney Point, vis-à-vis, sur lesquelles il a existé des forts, sont les derniers pics des Highlands. Nous entrons à présent dans les baies de Haverstraw et de Tappan, qu'on peut regarder comme le lac Saint-Pierre de l'Hudson. Elles ont 14 milles de long, sur 2 à 5 de large. À l'entrée de Tappan Bay, à l'est, est la prison de Sing Sing, vastes édifices et enceintes de marbre blanc qui contiennent de 800 à 1000 prisonniers. Date de 1825.

Plus loin, l'on aperçoit le village de Tarrytown où l'espion infortuné, le major André²³³, qui était entré à West Point pour en obtenir la livraison par le traître Benedict Arnold, fut pris dans sa fuite par les trois soldats américains Paulding, Van Wart et Williams, et pendu par jugement d'une Cour martiale. Presque vis-à-vis, à l'ouest, est le petit village de Tappan. On y montre où fut enterré André, mais ses restes ont été transportés en Angleterre il y a quelques années.

Ici commencent, sur la rive droite, les *palissades*. Ce sont des rocs basaltiques dont la hauteur varie de 50 à 550 pieds, aussi unis et perpendiculaires qu'un mur. Ils s'étendent l'espace de 20 milles, jusqu'à 8 milles de New York.

À 6 h, nous apercevons les premières maisons de New York et nous n'abordons au quai qu'à 7 h, à l'autre extrémité de la ville. La distance d'Albany à New York est de 144 milles. Le chancelier nous attendait au débarquement. Nous montons avec lui dans un carrosse de louage et descendons au Mansion House. Le lendemain, toute la famille Porter étant logée au City Hotel, nous allons les y rejoindre. Nous payons chacun 2,50 \$ par jour, pour pension et logement. À table d'hôte, ce ne serait que 2 \$ par jour; mais comme nous avons un grand salon privé, au premier, où l'on nous sert nos repas aux deux familles réunies, chacun a ces 2,50 \$ à payer. C'est très confortable et économique. Il n'y a qu'un autre hôtel de première classe, l'Astor House, mais qui est situé plus haut dans Broadway, près du parc de l'Hôtel de Ville.

Le 4 juillet. Il nous est enfin donné de voir et d'assister à la célébration de l'anniversaire du jour glorieux où la Liberté fut proclamée pour l'Amérique et pour le monde entier! Au lever du soleil, une quinzaine de vétérans de la Révolution se trans-

portent à la Batterie et réveillent la métropole par de nombreuses salves d'artillerie. Nous sautons du lit et nous nous habillons aux sons des *bandes* militaires qui passaient sous nos fenêtres. À 10 h, la grande procession de toutes les troupes, tant régulières que volontaires. Ces dernières sont très nombreuses, richement équipées, et rappellent toutes les nationalités d'Europe dont les fils viennent se naturaliser au rendez-vous commun de tous ceux qui aiment et recherchent la liberté, qui fuient l'esclavage. Je remarque surtout les Montgomery Guards, tunique verte galonnée d'argent. En tête, un nombreux état-major, bien monté. Puis des régiments de fusiliers, carabiniers, chasseurs, dragons, husards, lanciers, artillerie à pied et à cheval; de nombreux drapeaux et des *bandes* de musique. Ils défilèrent ainsi toute la matinée, malgré une chaleur accablante et un soleil brûlant. Le drapeau national est partout suspendu des maisons et les magasins et boutiques sont fermés. Toutes les rues sont encombrées de promeneurs, mais surtout Broadway où les voitures ne peuvent plus circuler. Dans l'après-midi, nous allons faire en chars une promenade à Harlem, à l'extrémité nord de l'île Manhattan, sur laquelle est assise New York. Le soir, nous allons voir des feux d'artifices, au Castle Garden, à l'extrémité sud de la Batterie. Une prétendue «Vue de la prise d'Alger par les Français» fut un fiasco. Nous nous couchons très fatigués.

Le 5 juillet. Des lettres du D^r Davignon, Delagrave et autres nous annoncent l'amnistie Durham. Il ne pend personne mais envoie huit prisonniers en exil aux Bermudes et proscrit 16 réfugiés en comptant l'être fantastique ou fantôme qu'avait créé Gosford, le nommé Louis Gauthier. Le tout, sans aucune forme de procès. Quiconque des exilés ou proscrits oserait rentrer au pays sans la permission de l'autorité, encourrait ipso facto la peine de mort. Les Bermudes seront la Sibérie anglaise.

Exilés à la Bermude

Wolfred Nelson, médecin, le héros de Saint-Denis;
 Robert-Shore-Milnes Bouchette, avocat, rédacteur du *Libéral*, de Québec;
 Capitaine Bonaventure Viger, cultivateur, de Boucherville;
 Capitaine Siméon Marchesseault, huissier, de Saint-Charles;
 Henri-Alphonse Gauvin, médecin, chef de la 2^e section des Fils de la Liberté;
 Major Toussaint-Hubert Goddu, marchand, de Saint-Césaire;
 Rodolphe DesRivières, employé à la Banque du peuple, chef de la 6^e section des Fils de la Liberté;
 Luc-Hyacinthe Masson, médecin, de Saint-Benoît (le Grand-Brûlé).

Réfugiés bannis

Louis-Joseph Papineau, avocat, M.P.P. pour le quartier Ouest de Montréal, orateur de la Chambre d'assemblée;

Cyrille-Hector-Octave Côté, médecin, M.P.P. pour le comté de L'Acadie, de Napierville;

Capitaine Julien Gagnon, cultivateur, de la Pointe-à-la-Mule, L'Acadie;

Robert Nelson, médecin, M.P.P. pour le quartier Ouest de Montréal;

Edmund *Burke* [Bailey] O'Callaghan, médecin, M.P.P. pour le comté d'Yamaska, rédacteur du *Vindicator*;

Édouard-Étienne Rodier, avocat, M.P.P. pour le comté de L'Assomption;

Thomas Storow Brown, marchand de ferronnerie, à Montréal;

Ludger Duvernay, M.P.P. pour le comté de Lachenaie, propriétaire-éditeur de *La Mienne*;

Étienne Chartier, prêtre, curé de Saint-Benoît, Grand-Brûlé;

George-Étienne Cartier, avocat, secrétaire du Comité central de Montréal;

John Ryan père, agent de pyroscaphes, Québec;

John Ryan fils, *dto*;

Louis Perrault, propriétaire du *Vindicator*, membre du Comité de régie des Fils de la Liberté;

Pierre-Paul Demaray, notaire, de Saint-Jean;

François-Joseph Davignon, médecin, de Saint-Jean.

Retenus en prison sous fausses accusations de meurtre d'un prisonnier qui manque à sa parole pendant le combat, lieutenant Weir, et d'un espion, le volontaire Chartrand : capitaine François Jalbert, rentier, de Saint-Denis; Jean-Baptiste Lussier, Louis Lussier (échappé de prison depuis et réfugié aux États-Unis); capitaine François Mignault, marchand, maître de poste, à Saint-Denis; François Talbot; Amable Daunais; François Nicolas, instituteur à L'Acadie; Étienne Langlois; Joseph Pinsonneau; Gédéon Pinsonneau.

Ils furent plus tard acquittés par les jurys.

Le 5 juillet, il y eut une rencontre assez froide au bureau de Mackenzie, qui voulait les réconcilier, entre Robert Nelson et Ryan fils d'une part, O'Callaghan et mon père, de l'autre. De chez Mackenzie, nous allons chez monseigneur Hughes, coadjuteur de New York, Prince Street. Il nous montre la cathédrale St. Patrice, qui est une des belles églises de la ville. C'est un homme libéral et à principes républicains. Après-midi, pendant que la plupart vont à une galerie de peintures, j'écris au D^r Davignon, à mes amis Beaudriau et Brien et à cousin Dessaulles. Recevons plus tard les visites de Frenière²³⁴,

peintre de Québec, d'un réfugié de L'Acadie, de Ryan père, d'un réfugié du Haut-Canada, enfin de l'honorable M. Bidwell, qui arrive d'Albany.

Un mot sur New York, avant de la quitter. C'est la plus grande ville de l'Amérique et la plus commerçante. Sa population est de 300 000. La Batterie, à l'extrémité sud de la ville et sur la baie, est une belle promenade publique, ornée d'arbres et de gazon. Castle Garden, réuni à la Batterie par un pont, n'est autre chose qu'un amphithéâtre qui occupe l'intérieur d'un fort circulaire de grès rouge construit en 1812 pour protéger la ville en cas d'attaque. Broadway, la rue principale, part de la Batterie et s'étend au centre de la ville jusqu'à trois milles. Cette rue, de 80 ou 90 pieds de largeur, entre de hautes maisons de 5 ou 6 étages, et sans cesse encombrée de voitures et de piétons, ne paraît pas *broad* du tout. En y entrant, lorsqu'on nous dit que c'était le fameux Broadway, nous crûmes que l'on se moquait de nous. Elle renferme trois des principales églises, Trinity, St. Paul et Grace, les principaux hôtels, tous les beaux magasins d'objets de luxe, de nouveautés, de marchandises sèches; et au-delà du parc et de l'Hôtel de Ville, les habitations privées des plus riches habitants jusqu'à Canal Street, rue plus large que Broadway et qui l'intercepte à angle droit. Wall Street, occupée par les banquiers, changeurs, assurances, la Douane, des armateurs, s'étend de Broadway, vis-à-vis l'église de la Trinité, à l'est, jusqu'à la mer. Le Parc, d'environ 10 arpents en superficie, de forme triangulaire, porte à sa base, ou extrémité nord, l'Hôtel de Ville, bel édifice en marbre blanc d'architecture régulière, et à côté le bureau de Poste. Dans le cimetière autour de Trinity, il y a des monuments au général Alexander Hamilton et au capitaine Lawrence. Sous le portique de St. Paul, à la vue de tous les passants, est le beau monument qui renferme les cendres du général Montgomery, tué à l'assaut de Québec le 31 décembre 1775 et dont les restes furent apportés de Québec à New York en 1819. Dans le cimetière à côté, est un obélisque de marbre blanc, de 39 pieds, élevé à la mémoire de l'avocat distingué Thomas Addis Emmet, frère du martyr irlandais Robert Emmet. New York a 28 banques et plus de 150 églises et chapelles. Il a sept places publiques : la Batterie, Bowling Green (où était la statue équestre de George III, fondue en balles par les Patriotes durant la Révolution), le Parc, Hudson Square, Washington Square, Union Place et Gramercy Park. Un grand nombre d'omnibus parcourent continuellement Broadway et quelques autres des principales rues. On peut monter dans une de ces voitures à la Batterie et faire une promenade de quatre milles jusqu'à l'autre extrémité de la ville, pour la modique somme de 12½ centimes. Les quais sur les deux rivières qui entourent la ville sont construits par des particuliers, chacun à son goût et discrétion, tous en bois et indignes du premier port de l'Amérique. Ceux de Montréal sont bien plus beaux. Mais ceux-ci n'ont pas les flottes immenses qui garnissent les premières toute l'année.

Le 6 juillet, à midi, nous partons en pyroscaphe pour Philadelphie. Nous voyons à gauche, au-delà de la baie, le passage à l'océan pour les vaisseaux qui se rendent en Eu-

rope. Nous passons entre Staten Island et la rive du Jersey et plusieurs îlots; y voyons des hommes dans des chaloupes pêchant des huîtres avec de longs râteaux. Le temps est superbe. Arrivée à South Amboy à 2½ h. Nous montons dans les chars qui nous attendaient sur le quai. Ils ont le double de la longueur des chars du nord et n'ont qu'un seul compartiment. Les sièges sont rangés de chaque côté d'une allée qui les sépare dans toute la longueur du char, comme les bancs dans une église. Ils sont chauffés en hiver par de petits poêles ronds, placés dans les coins. Le pays que nous traversons est stérile et sablonneux. Nous voyons du seigle et du blé mûrs, et même coupés en plusieurs endroits. Le Jersey fournit en abondance des pommes et des pêches à Philadelphie et à New York. Le long de la route, là où nous arrêtons pour prendre des passagers, des enfants entrent dans les chars avec des cerises rouges et noires, liées en formes de grappes de raisin. En achetons pour nous rafraîchir, mais ne les trouvons pas assez mûres pour être bonnes.

En approchant de Burdowntown, les chars passent sur la belle propriété du comte de Surveilliers (Joseph Bonaparte); le voyageur aperçoit sa maison et ses jardins, et admire ce que l'art a su tirer d'un sol aussi ingrat et stérile. À quelque distance de Burdowntown, et à 5½ h du soir, nous changeons de chars, tournons à angle droit, traversons un canal et la Delaware, cette dernière sur un pont très long et solidement construit, et entrons en Pennsylvanie que la rivière sépare ici du Jersey. Nous allons très lentement, arrêtons souvent et longtemps. Père fait connaissance avec plusieurs passagers, un banquier, un des premiers avocats, un sénateur et autres citoyens distingués.

À 8 h, arrivée à Philadelphie. Dans la ville, des chevaux remplacent la locomotive jusqu'au dépôt; d'ici, nous nous rendons au Washington Hotel, Chestnut Street, maison voisine de Masonic Hall, qui est un bel édifice gothique, un peu retiré de la rue. Mère se couche indisposée.

7 juillet. Père me réveille à 5 h. Allons voir le marché, qui s'étend plus d'une demilieu dans le centre de Market Street. Ce qui frappe les étrangers, c'est la propreté, la tranquillité et l'ordre qui y règnent. Abondance de denrées de toutes sortes. Nous passons ensuite sur les quais, qui sont peu garnis de vaisseaux à cette saison. À toute heure du jour, on peut traverser la rivière en pyroscaphe pour trois centimes.

Nous passons par le vestibule de l'Hôtel de Ville dans le parc de l'Indépendance et devant une bibliothèque publique. Au-dessus de la porte de ce dernier édifice, est une statue de Franklin en marbre blanc, présent de M. [William] Bingham, banquier de la Révolution et père de notre M. Bingham, de Montréal. Nous vîmes ensuite le parc Washington, la Banque de Pennsylvanie, celle des États-Unis, le Museum américain, de belles rangées de maisons. Papa se rend aux bains; moi, je rentre à l'hôtel.

Après déjeuner, visite avec père à messire Chartier, au presbytère de St. Augustin. En revenant, nous passons devant une synagogue. Comme c'est le jour du sabbat, nous y

entrons. Les femmes sont dans le jubé et les hommes, dans la nef. Ceux-ci portent des écharpes blanches bordées de bleu. Le chant et les prières sont en hébreu.

À l'hôtel, nous trouvons le D^r Nancrède²³⁵, sa dame et son fils unique âgé de 10 ans. Ils viennent nous offrir leur toit hospitalier, situé aux coins de Wallnut et Tenth Streets. Le D^r Nancrède est une ancienne connaissance de mon père, ayant reçu son éducation au collège de Montréal. Lorsque père vint ici cet hiver, il trouva chez le D^r Nancrède le refuge qu'il avait trouvé à Albany chez M. Porter. Louis-Philippe, dans le malheur et l'exil, fut secouru par le père du docteur. Depuis qu'il est monté sur le trône, il s'est rappelé ces services. M. Nancrède²³⁶ père est maintenant à Paris et y voit souvent le roi. Nous acceptons donc leur bonne et pressante invitation; et ils invitent messire Chartier à dîner avec nous. À la soirée, je vais avec père faire visite chez le voisin, M. Swift, le maire de la ville, beau-frère du D^r Nancrède. M. Swift est absent de Philadelphie, mais nous voyons sa dame et une nièce²³⁷.

8 juillet. Dimanche. À 10½ h, nous allons à la messe avec M^{me} Nancrède (qui est devenue catholique depuis son mariage) à Saint-Jean, la cathédrale, bel édifice gothique en marbre blanc. Les vitraux sont peints. Il y a un bon tableau, la Flagellation, don de Joseph Bonaparte. L'orgue accompagne de belles voix de femmes. Le soir, après une promenade qui aurait été impossible à la chaleur excessive du jour, thermomètre au-delà de 90°, avons le plaisir de recevoir la visite de M. Hector Bossange, de Paris. Je le voyais pour la première fois. Il se rend au sud puis au Canada.

9 juillet. Nous passons devant les ruines d'un magnifique édifice, Pennsylvania Hall, incendié il y a un mois par la populace, parce que la veille on y avait tenu une assemblée en faveur de l'abolition de l'esclavage! Près de la Delaware, nous entrons par une ruelle dans une petite place carrée, entourée d'une demi-douzaine de petites maisons en brique, à larges corniches, avec des écussons au-dessus des portes. L'une d'elles, au côté ouest de cette place, à deux étages et trois ouvertures de front, est la maison de Guillaume Penn, le fondateur de la Pennsylvanie. De là, allons au Mansion House, Third Street, entre Walnut et Spruce, l'ancienne demeure de M. Bingham père, pour y voir M. Bossange, que nous trouvons sorti.

Après dîner, je vais avec père à la bibliothèque, fondée par Franklin, et qui a plus de 50 000 volumes. C'est ici que père faillit se rencontrer avec lord Gosford. Vis-à-vis est Philosophical Hall, dont le premier étage est occupé par l'Athénéum, avec 3 500 volumes²³⁸ et beaucoup de journaux périodiques. Au second, sont les chambres de la Société américaine philosophique, fondée par Franklin en 1743. Nous y montons voir le secrétaire, qui fut ami intime de Washington, Franklin, les autres grands rebelles de '76. Avant la Révolution, il voyagea en Angleterre, France, Espagne, etc. Pendant la guerre, il fut prisonnier des tyrans et conduit à New York. Il nous fit entrer dans la bibliothèque

(6 000 volumes précieux). Il s'y trouvait un fauteuil bas, avec coussins, dossier semi-circulaire et petit pupitre tournant, attaché au bras. Il y fit asseoir mon père et lui dit :

– Vous occupez la chaise de Jefferson lorsqu'il composa la Déclaration d'Indépendance!

Il me fit asseoir dans la chaise d'étude de Franklin. Et nous en montra une très vieille, couverte en cuir gaufré, qu'on croit avoir appartenu à Christophe Colomb; un des fauteuils du Congrès continental. Soirée chez le professeur Vethake²³⁹, économiste, écrivain.

Malgré des chaleurs tropicales, nous faisons des courses tous les jours à cette foule de monuments et d'institutions industrielles, intellectuelles et philanthropiques, qui abondent dans Philadelphie. Fabriques de toutes sortes. Le Collège Girard²⁴⁰, fondé par un Français millionnaire, qui avait toute une flotte de vaisseaux pour faire le commerce d'outremer et qui a fait construire ce vaste édifice en marbre, qui donnera asile et éducation à 600 pauvres orphelins et les établira ensuite en professions ou métiers. Mais il y a mis une restriction : que les professeurs seront tous des laïcs qui enseigneront la morale et la religion naturelle, et qui ne permettront jamais à un prêtre d'aucune secte religieuse d'y entrer ou d'avoir accès aux élèves. Le pénitencier qui a servi de modèle à tous ceux d'Europe comme d'Amérique fondés depuis. Les cimetières ornés ou champêtres, à l'exemple du Père Lachaise à Paris. Des hôpitaux. Des hospices pour les veuves, les orphelins, les aveugles, les sourds-muets, la maternité, etc. Fair Mount, l'Aqueduc qui donne non seulement l'eau pour boire, mais l'eau pour arroser et laver les rues et les égouts. Près de cet Aqueduc est une belle campagne de feu M. Pratt²⁴¹, qui avait épousé l'une des deux filles²⁴² de notre M. Dulongpré, peintre, venu avec La Fayette. Nous voulûmes la voir, mais elle était allée à Cape May, où la foule des Philadelphiens à l'aise vont passer la canicule pour les bains de mer.

Dans la matinée du 12, père et moi allons avec M. Chartier faire visite au vieil évêque²⁴³. Il est aveugle, mais a conservé toutes ses facultés mentales. Il est très content de nous voir, nous embrassa à la française et nous promit de s'intéresser pour M. Chartier. Avec M. Washington Page, père du colonel, nous visitons le Navy Yard, l'arsenal de marine. Y voyons l'immense coquille de ce gros œuf, le *Pennsylvania*, le plus grand vaisseau de guerre qui ait jamais été construit. Lancé il y a deux ou trois ans, il est maintenant dans un des ports du sud.

Le 13, nous assistâmes au *Commencement* ou distribution des degrés académiques, à l'Université. M. Chartier et père, parmi les invités sur la plate-forme. Dessaulles, arrivant de Washington, nous y rejoint. L'un des édifices avait été construit pour don à Washington à la fin de la Révolution. Mais il le refusa et conseilla d'en faire un collège. Ce grand homme ne songea pas à en faire des casernes, comme les Anglais ont fait du Collège des Jésuites à Québec.

À l'Hôtel de Ville, visitons la salle où siègea le Congrès continental. Elle renferme des portraits en pied de Penn et de La Fayette, une statue de Washington avec cette belle inscription : «First in War, First in Peace, and First in the hearts of his Countrymen.» Lors de son voyage en 1827, La Fayette y reçut les hommages du peuple américain, qui revoyait l'un des Pères de la Patrie, ce «grand Patriote des Deux Mondes». Nous montons au clocher, voir la fameuse cloche qui la première sonna l'adoption de la Déclaration d'Indépendance, le 4 juillet 1776. Je copiai son inscription prophétique : «Proclaim LIBERTY throughout all the Land, unto all the Inhabitants thereof (*Levitic*, ch. 25, v. 10). By order of the ASSEMBLY of the Province of Pennsylvania, for the State House in Philadelphia. Pass and Stow²⁴⁴, Philadelphia, MDCCLIII.» Vingt-trois ans plus tard, pendant qu'on lisait la Déclaration au peuple assemblé dans le parc, cette cloche en effet proclamait la liberté du genre humain, et le son s'en répercutait à Paris en 1789, où les droits de l'homme s'inspiraient de la Déclaration américaine.

Nous visitâmes le Jardin botanique de Bentham²⁴⁵, l'un des premiers botanistes qu'ait produits l'Amérique. Nous y mesurons un cyprès de la Floride (*Cupressus dysticha*), 17 pieds de circonférence, âgé de 97 ans, planté par Bentham lui-même. Il y a des grenadiers en fleurs et en fruits, le lierre d'Europe. Plusieurs variétés de magnolias, dont une feuille, qu'on nous donne, a plus de deux [] de longueur.

La Maison des pauvres (*Alms House*) qui en abrite plusieurs milliers pendant l'hiver, est un palais de marbre dont les bras d'escaliers sont en fer et en acajou. La propreté en est extrême. On y enseigne toutes sortes de métiers; on n'y encourage pas la paresse.

Le 15, père, Louis et moi allons passer la journée chez M. Sherwood, à Norristown, à 16 milles au nord-ouest de la ville. Ce M. Sherwood est un ancien ami de la famille, qui fut membre de l'Assemblée du Bas-Canada et toujours un libéral et quitta le pays, de dégoût de le voir si mal gouverné. Nous le trouvons veuf, avec un fils, une fille et un neveu qu'il a adopté. Il parle parfaitement le français, et semble très réjoui de nous voir. Nous y voyons l'inauguration d'un nouveau chemin de fer. Les chars nombreux, tirés et poussés par deux locomotives, partis de Reading à 36 milles de Norristown, y arrivent tout pavoisés et sont reçus par des salves de canon.

Le 16, soirée chez M. Clement C. Bidwell, membre de la Société philosophique, que père a bien connu ce printemps.

Le 17, soirée chez M. Condi-Raguet, d'origine française, qui a été ambassadeur des États-Unis au Brésil. Dans tous les salons, beaucoup des messieurs et des dames nous parlent excellent français. Je ne crois pas me tromper en comparant New York à Londres et Philadelphie à Paris. Dans les premières, fleurit le commerce, l'accumulation de la richesse; dans les secondes, les arts et les sciences et la jouissance de la fortune acquise. La population est d'environ 200 000. Fondée en 1682 par Penn et les Quakers. New

York, par les Hollandais en 1612. Québec, par Champlain en 1608. Les Puritains à Plymouth, baie de Boston, en 1620.

Le 18 juillet, nous quittons à regret cette bonne ville hospitalière. Départ pour New York à 6 h a.m. sur le vapeur *New Philadelphia*. L'ex-président John Quincy Adams est à bord; père a une longue conversation avec lui. À 18 milles de Philadelphie, nous touchons à Burlington, N.J. et, un mille plus loin, à Bristol, Pennsylvanie. Arrivée à 8½ h à Bordentown, N.J., qui est à 9 milles de Bristol. Nous faisons 34 milles en chars et arrivons à South Amboy entre 11 h et midi. Le pyroscaphe *Trenton* nous transporte d'Amboy à New York, 23 milles. Tout ce long trajet coûte 3 \$. Nous logeons au City Hotel, où le D^r O'Callaghan nous donne un gros paquet de lettres et journaux.

Le 19, Louis et moi traversons à Brooklyn pour y voir l'Arsenal de marine. En 1820, la population de Brooklyn n'était que de 7 000; aujourd'hui, plus de 30 000. Incorporée ville en 1834. Après dîner, nous traversons en pyroscaphe à Hoboken, N.J., vis-à-vis New York, sur l'Hudson. C'est une promenade publique, des sentiers dans une lisière de bois qui s'étend le long du fleuve. C'est dans ces bocages qu'Alexandre Hamilton fut tué en duel par Aaron Burr. Mère, le D^r O'Callaghan et Azélie restent en chemin; trouvé trop long. Père, Louis et moi allons jusqu'au bout, qui s'étend la longueur de la ville de New York. Nous y trouvons un restaurant et une grande foule attirée par une régates. Hoboken est très fréquenté. Y rencontrons plusieurs familles parlant le français, l'allemand, l'italien, promeneurs comme nous. Il y a beaucoup de toutes les nationalités dans cette ville cosmopolitaine. Retour à New York vers 8 h. Je rencontre dans Broadway un confrère de collège, Dubord²⁴⁶, parti du Canada depuis trois ans, trafiquant en tout et partout, depuis New York jusqu'au Texas.

20 juillet. Après déjeuner, M. Bidwell vient nous prendre et nous allons avec lui en carrosse jusqu'à l'autre extrémité de la ville, passant par Hudson Street et le côté ouest. Là, nous trouvons un beau quartier tranquille avec des rues larges, droites et plantées de jeunes arbres. Je croyais revoir Philadelphie. Nous y visitons une maison à louer, pour juger du luxe des demeures privées : toutes les boiseries sont en acajou, et les loyers assez modiques. Nous passons devant City Courts Hall, nouvelle bâtisse en granit et style égyptien. Nous entrons à l'Université, bel édifice gothique en marbre blanc, sur le parc Washington.

21 juillet. Je me sens réveiller par quelqu'un : j'ouvre les yeux et j'aperçois le bon D^r Davignon, toujours gai et insouciant, qui me faisait cette surprise. Il arrive de Saratoga avec son frère, le D^r Pierre Davignon, de Sainte-Marie, et un M. [Lubin] Leblanc, marchand, de la Pointe-Olivier. Je me hâte de les rejoindre à déjeuner. Ils vont tous à Brooklyn. Chère mère et Azélie m'entraînent à les accompagner dans les magasins, service qui m'a toujours paru le plus onéreux du monde et auquel je n'ai jamais pu me soustraire toute la vie. C'est le délice des dames, mais une corvée bien longue et bien ennuyante

pour les pauvres hommes. Du moins à mon avis. À 5 h du soir, nous partons tous sur le vapeur *Swallow* pour Albany. Nous rejoignons bientôt le *Rochester*; et malgré les terribles accidents récents sur le Mississippi, les deux vaisseaux commencent une course effrénée. Nous arrivons à Albany à 2¾ h du matin : 144 milles en 9¾ heures, contre le vent et le courant. Nous nous levons de bonne heure, débarquons et allons loger au Congress Hall. Je vais avec Dessaulles chez M. John Tracey, 71 Beaver Street. Il nous dit qu'oncle Théophile Bruneau, arrivé du Canada, est au Washington Hall. Nous l'y trouvons avec le D^r Henri Cartier, et les emmenons au Congress. Ce matin, les D^{rs} Davignon et M. Leblanc partent pour Saratoga. Nous les suivrons dans l'après-midi.

Le 25 juillet, je vais avec la famille du chancelier au *Commencement* du Collège Union à Schenectady. La cérémonie a lieu dans l'église presbytérienne. J'y fus bien placé pour tout entendre et voir : sur l'estrade des invités. Soir, je vais avec M. et M^{me} Backus au Lever, soirée de réception que la Faculté donne aux gradués. J'y suis introduit au président, le D^r Nott, homme très instruit. Il est l'inventeur du fourneau qui porte son nom, et le premier qui a pu utiliser le charbon si dur, anthracite, charbon-pierre, pour l'usage domestique et le chauffage des maisons.

Le 26 est mon jour de naissance. Déjà 19 ans!

Le 28, visite de M. Théophile Dufort, réfugié, qui arrive du Détroit où il a subi procès pour violation de neutralité, et dûment acquitté par l'un de ces jurys qui s'obstinent à sympathiser, malgré le bon ami des Anglais, M. Van Buren. Visite du juge Spencer, de Cooperstown. J'écris à mon président, André Ouimet, arrivé à Burlington.

Le 29, père et mère vont rejoindre le D^r O'Callaghan et l'oncle Théophile au Highland Hall, petit hôtel à l'extrémité sud du village, sur le coteau et Broadway, où ils seront tranquilles et plus chez soi, entourés de bocages de pins primitifs.

Dimanche 5 août. J'apprends à Highland Hall que notre missionnaire, M. McCloskey est dans le village. Que ce matin il a dit la messe et débité un bon sermon pour prouver que le catholicisme n'est pas l'ennemi des principes libéraux et des républiques. Il a cité les Polonais, les Irlandais, les Canadiens. Il a parlé de l'insensé George III, du libertin George IV, d'une enfant faite reine tout récemment. Le clergé catholique aux États-Unis est libéral. Il était laissé aux prêtres canadiens d'abandonner leur troupeau à la fureur des loups!

7 août. On dit qu'il y a apparence de guerre entre l'Angleterre et la Russie, et que c'est probablement à cause de cela qu'un messenger est arrivé par le *Royal William*, avec ordre des ministres à Durham de libérer tous les prisonniers et de donner une amnistie générale! La nouvelle est trop bonne pour y croire de suite. Attendons. Le messenger lui-même a dit cela à Ryan père. Nous écrivons aussitôt au Canada par *Désautels*²⁴⁷ qui part pour Montréal.

8 août. Après mon souper, comme je fais tous les soirs, je vais à Highland Hall. J'y trouve en visite M. de Pontois, l'ambassadeur français. En retournant, je fais route avec lui jusqu'à son hôtel, le United States. Son secrétaire, M. de Saligny, qui y a été très malade, est mieux ce soir.

9 août. Maman et Azélie passent la journée chez le chancelier. Samedi dernier, les loyaux de Montréal ont encore eu une assemblée pour délibérer sur la requête à Durham demandant l'abolition de la tenure seigneuriale dans l'île de Montréal. Ils se disputèrent entre eux, au point d'en venir aux coups. Ce ne fut que lorsqu'ils crurent les troupes en marche pour les disperser qu'ils prirent la fuite sans conclure leur décision!

10 août. Je vois chez le juge Cowen M. Hand²⁴⁸, le gardien de l'Arsenal d'Elizabethtown, d'où furent enlevées les armes lors de l'expédition Nelson. C'est un sympathiseur.

11 août. Vers le soir, oncle Théophile vient me chercher pour aller voir au Highland Hall le citoyen Neysmith, F.L., qui a passé tout l'hiver caché dans Montréal même, qui en arrive et qui va s'établir à New York, pour quelques mois du moins. Il nous donne bien des nouvelles intéressantes. Je reçois une lettre du citoyen Ouimet, P.F.L. Père a reçu un ouvrage important : ce sont les dépêches et autres documents du gouvernement anglais sur les Canadas, publiés par ordre de la Chambre des communes. Aussi les deux premières parties de l'*Histoire de la guerre civile dans les Canadas*, publiée à Londres par notre ami Chapman. Il s'y trouve un portrait de mon père, avec fac-similé de sa signature, mais ce portrait n'est pas bon. Il y a aussi une gravure de M. Roebuck plaçant notre cause à la barre de la Chambre des Lords.

17 août. Visite de M. Galt, revenant de New York. Nous lui confions des lettres pour Montréal. Je parcours les documents reçus d'Angleterre. J'y vois les déclarations de [Robert] Nelson, ses proclamations, celles de Mackenzie, de Sutherland, etc.

18 août. À Highland Hall, je vois M. [Jean-François] Têtu, de Saint-Hyacinthe, avec son frère, de la Rivière-Ouelle, en route pour New York et Philadelphie. Ils arrivent du district de Québec et nous disent que le peuple y est encore mieux disposé, s'il est possible, que dans celui de Montréal. Tant mieux! Cela promet. Je rencontre dans Broadway Massue, fils du seigneur de Varennes, et Maurice de Salaberry. Le premier se rend au sud. Le second en revient et part demain pour le Canada avec ses deux frères aînés.

19 août. Je trouve ma chère petite sœur Azélie au lit. On pense qu'elle va avoir la rougeole. Jusqu'à *L'Ami du peuple* qui blâme l'autocrate des Canadas d'avoir donné une place à Adam Thom, capitaine des Carabins et ex-rédacteur du *Herald* et le plus fougueux des Dorics. «L'horizon s'assombrit», s'écrit le faux «Ami».

22 août. J'envoie à Mackenzie des détails sur la bataille de Saint-Denis et signe «A Son of Liberty».

Le 23, à 5 h du soir, oncle Théophile vient à Highland Hall nous annoncer l'arrivée à l'hôtel Pavillon de mon grand-père, de frère Lactance, d'ami Rouër Roy, du D^r Kimber, de Trois-Rivières, de M. et M^{me} Donegani, de M^{me} Delagrave. Père, les D^{rs} O'Callaghan et Davignon, oncle Théophile et moi, nous y courons. Apercevons grand-père le premier, qui nous attendait, marchant sous le portique de l'hôtel. Quels embrassements joyeux! Nous dînons tous ensemble dans un salon privé et allons ensuite tous à Highland Hall. Après la veillée, je retourne au village avec ceux qui demeurent au Pavillon. Grand-père et mon frère restent à Highland Hall. Mon ami Roy les y rejoint plus tard.

Le 25, le D^r Kimber retourne seul au Canada. La chère Azélie, qui a été très malade de sa rougeole, est convalescente.

26 août. Ellice, secrétaire de lord Durham, est au United States Hotel. Que vient-il faire? La visite de nos amis est trop courte. M. et M^{me} Donegani partent pour New York.

Le 29, cher pépé, M^{me} Delagrave et l'ami Roy partent pour le Canada. Ils passent par Albany et le canal Champlain, pour éviter la fatigue trop grande pour grand-père de la diligence de Saratoga à Whitehall. Nous espérons les revoir à Montréal.

31 août. Des noces chez le chancelier! Vers 10 h, les invités arrivent au salon. M. John Davison et D^{lle} Sarah Walworth²⁴⁹ y entrent bientôt, se tenant par le bras et s'arrêtent à l'entrée. Les invités rangés autour de la chambre. Tous debout. Après quelques mots sur les devoirs du mariage, et une courte prière, le ministre dit au couple de se prendre par la main et prononce les paroles suivantes : Homme! Devant Dieu et ces témoins, vous prenez la femme que vous tenez par la main pour votre épouse légitime, et promettez de la considérer comme telle jusqu'à ce que la mort vous sépare. Il en dit autant à la femme, et tout est fini; cela ne dure pas dix minutes. Les parents et amis embrassent les mariés, on distribue le pain de noces, et chacun se retire. Une méchante horloge et une méchante petite Azélie, qui se sent encore de sa maladie, font que père et mère n'arrivent qu'après la cérémonie. Les mariés partent aussitôt pour le lac Horicon, Plattsburgh, etc.

2 septembre. La belle saison passe rapidement. Quelques feuilles jaunissent, le vent est froid, les jours sont plus courts. Il y a feu dans les grilles, et l'on remonte même des poêles. Les hôtels commencent à se vider; les plus grands seront fermés sous quelques jours. À compter de demain, les chars ne feront que deux voyages dans la journée. Hélas, l'automne nous arrive, le triste automne! Les pauvres réfugiés songent à leurs quartiers d'hiver. Oncle Théophile veut aller à St. Louis du Missouri, les D^{rs} Davignon et Beaudriau, à La Nouvelle-Orléans, Lactance à Philadelphie, mes parents et Azélie, plus au sud encore, le D^r O'Callaghan à New York; et moi, je resterai seul ici... avec les neiges du Canada mais sans le pays! Nous serons dispersés comme les feuilles le sont par les vents d'automne, pauvres malheureux proscrits!

3 septembre. Clarence Walworth part pour Canandaigua où il va commencer l'étude de la loi. Il me donne en souvenir une canne coupée sur Navy Island, que le gouvernement anglais dépouille de sa belle forêt pour qu'elle ne puisse plus abriter des rebelles.

Dimanche 9 septembre. J'écris à Delagrave et au «vieux major du chevalier Craig», le bon vieil oncle Ignace Robitaille, que nous badinons toujours sur ses sympathies chouayennes pour ce «tyran de 1810». Après dîner, je vais à Highland Hall et y trouve M. Bossange arrivant du Canada et prêt à retourner en France. Mon confrère de collège, Hector, fils de M. Toussaint Peltier, va le rejoindre dans quelques jours à New York, pour aller étudier la médecine à Paris. Il nous dit qu'il a vu Buller, le secrétaire en chef de l'autocrate, qui lui a assuré que le gouvernement savait bien que mon père était à la bataille de Saint-Charles! Tandis que c'était oncle Augustin Papineau.

16 septembre. M. et M^{me} Donegani, qui ont été jusqu'à Baltimore, partent d'ici aujourd'hui pour Montréal. Après leur départ, nous recevons des journaux d'Angleterre et de New York, qui nous donnent de grandes nouvelles! Lord Brougham introduisit un bill déclarant illégale l'Ordonnance d'amnistie de lord Durham. Ce bill passa à la deuxième lecture par 54 voix contre 36. Melbourne déclara alors qu'il n'était pas nécessaire d'adopter le bill «car les ministres en étaient venus à la détermination de conseiller à Sa Majesté de désavouer l'Ordonnance»! Malgré cette déclaration des ministres, qui tendait à épargner à Durham la disgrâce d'un bill d'indemnité, le bill Brougham fut lu la 3^e fois et envoyé à la Chambre des communes. Je crois que Nicholas-Durham va en crever de dépit. Il va sans doute résigner sa «Haute Commission». Lord Lyndhurst dit dans le cours des débats, que les exilés aux Bermudes ont un recours légal contre Durham, et contre l'amiral Paget²⁵⁰ qui les y a conduits, et qu'ils ne peuvent y être retenus prisonniers un instant. Melbourne lui-même avoue qu'une partie de l'Ordonnance est illégale. Durham, ce grand libéral, ce grand homme d'État! Le D^r O'Callaghan, apprenant ces nouvelles, revient à Saratoga. Il arrive à 5 h dans le même char qu'Andrew Stuart, de Québec, l'agent des loyaux en Angleterre, qui leur rapporte ces nouvelles. Qu'en diront-ils?

21 septembre. M. Bouchette père, arpenteur général du Bas-Canada, est ici. Père va lui faire visite aujourd'hui. Il arrive des Bermudes où il a été voir son fils. Il a vu les Huit. Ils sont obligés de payer eux-mêmes leurs dépenses et sont courts d'argent. Étant sous parole, ils ne sont nullement surveillés, sortent de nuit comme de jour, et ont accès à toute l'Île principale, sur laquelle on les a débarqués. Ils s'ennuient beaucoup et ne reçurent d'abord que peu de visites des habitants, qui craignaient de déplaire au gouvernement en ayant des rapports avec eux. Heureusement que la fin de leur exil est sitôt arrivée.

M. Peltier est passé par le canal Champlain avec son fils, pour le confier à M. Bossange à New York.

22 septembre. Lettres d'Angleterre. Le pardon est entier, sans exceptions : la grâce royale est irrévocable! Et il faut que Durham le proclame lui-même!

23 septembre. Dimanche. Je dîne à Highland Hall. Trois Canadiens arrivés d'hier, Beaudry²⁵¹, notaire de Varennes, [Joseph] Monarque, de la Rivière-des-Prairies, Renaud, de Sainte-Anne de Mascouche, le D^r O'Callaghan, père et moi, étions tous sur la verandah, à parler politique, lorsque le stage s'arrêtant à la porte, nous en voyons descendre un long John Bull. Papa l'aperçoit et dit :

– Ah! M. Simpson!

C'était en effet le beau-père de notre M. Roebuck, le capteur de M. Girouard, l'entremetteur de Durham dans son piège aux Huit, qui venait jusqu'ici jouer encore un rôle nouveau! Il crie en entrant :

– Le D^r O'Callaghan est-il ici? Et lui remet une lettre de Louis Perrault, de Burlington.

La conversation s'engage entre lui et nous, mais assez froide et réservée. Tous sont sur leur garde.

24 septembre. Je trouve le colonel Bouchette en visite à Highland Hall. Le bill Brougham a été adopté par les deux Chambres. Dans son discours de clôture, la reine d'Angleterre espère qu'une constitution nous sera donnée avant longtemps. Et moi aussi, je l'espère. Mais j'en veux une de notre fabrique. «Vivent les manufactures domestiques!» «Point d'importations!»

25 septembre. Le général T.S. Brown est allé s'établir à Key West, à l'extrémité sud de la Floride. M. Simpson est reparti à 4 h ce matin pour le Canada. Il n'a rien arraché de secrets ni de promesses!

26 septembre. Le colonel Bouchette part à 1 h pour le Canada.

27 septembre. Lettres d'Angleterre, de M. Roebuck et autres amis. Lettres de Saint-Hyacinthe, de tante Dessaulles et d'oncle Augustin. On croit que Durham va déguerpir.

28 septembre. Durham a annoncé son intention de retourner de suite en Angleterre, dans sa réponse à une adresse d'une députation des provinces inférieures, venue pour conférer avec lui sur une union fédérative de toutes les provinces!

29 septembre. *Le Temps* contient une lettre de Roebuck à O'Connell, lui reprochant d'avoir si cruellement déserté les Canadiens dans un temps aussi critique, et une correspondance entre M. La Fontaine et lord Durham. Père soupe chez le chancelier et leur annonce que lundi j'irai me mettre en pension chez une dame Taylor, Broadway, près la source Washington. Nous n'aurions pas abusé si longtemps de la bonté et de l'hospitalité sans bornes du chancelier et de sa charitable épouse, si je n'avais pas nourri tout l'été l'espoir de rentrer bientôt dans mon pays. Hélas! quelles nouvelles tourmentes vont en clore les portes! Père ne croit pas à des efforts spasmodiques, ni à des succès sans de puissants secours étrangers, qui semblent nous faire défaut de tous les côtés.

6 octobre. À la librairie de M. Davison, je vois le fameux colonel Stone, le rédacteur du *New York Commercial*, ce journal vendu aux Anglais, et qui ose encore se dire américain.

11 octobre. Messire Chartier est à Highland Hall. Après avoir passé presque toute la nuit en conversation avec O'Callaghan et père, il part ce matin pour Salina, N.Y., où il entre dans une bonne cure. Je lis dans le *Toronto Examiner*, le Rapport des deux délégués au territoire d'Iowa de la «Mississippi Emigration Society» du Haut-Canada. Tous les Américains qui forment la majorité du parti libéral et qui sont la fleur des habitants de cette province, surtout dans la partie Ouest et la plus fertile, vont la quitter pour la terre de la Liberté. Iowa sera l'un des plus beaux et des plus riches États de l'Ouest, et entrera probablement dans l'Union vers 1840.

12 octobre. Après dîner, à Highland Hall, entrent Ludger Duvernay et le capitaine Fréchette de Montréal. Ils se rendent à New York. Ils me donnent une lettre de Roy et une de Delagrave à papa. Celle-ci annonce que l'encan de notre ameublement devait avoir lieu aujourd'hui. Ils nous donnent aussi la proclamation de lord Durham attendue depuis quinzaine. Il publie l'annulation par le Parlement impérial de son Ordonnance; ajoute que rien n'empêche plus les proscrits de rentrer au Canada, et que pour lui il retourne en Angleterre. C'est plutôt une plaidoirie déclamatoire contre Brougham, les ministres et le Parlement qu'une proclamation aux Canadiens. Le style ressemble à celui de sir Francis Bond Head : vaniteux et vantard. Il assure l'Angleterre qu'il a su concilier le peuple américain et qu'elle n'a plus rien à craindre de nos «sympathiseurs». On verra cela tout à l'heure! Les tories, ennemis hier du radical Durham, ont bien changé d'opinion depuis qu'il a déclaré vouloir faire du Canada «une colonie vraiment britannique». Ils ont pendu et brûlé en effigies, à Montréal et à Québec, lord Brougham, radical, pour avoir procuré la censure de Durham, mais ont épargné Wellington, tory, qui a secondé le bill Brougham. Et ils n'ont pu se résoudre à faire grâce à leurs bons amis whigs, Melbourne et Glenelg, les ministres de leur auguste et gracieuse reine, qui ont figuré dans l'auto-da-fe comme acolytes de Brougham. Le génie de rébellion qui va posséder maintenant l'autocrate-Durham et les «loyaux» et par conséquent tous les habitants des Canadas. Quel génie! Et quel progrès vers l'Indépendance!

13 octobre. Dimanche dernier, il y a eu au faubourg Saint-Roch de Québec une grande assemblée des Patriotes pour remercier lord Brougham de sa conduite et désavouer aucune participation des Patriotes dans l'auto-da-fe de MM. les loyalistes. Je crois que c'est la première assemblée des vrais Canadiens depuis l'insurrection.

17 octobre. Lettres de pépé et Delagrave. Notre ménage à l'encan s'est donné à vil prix! Quel gaspillage! Pourquoi l'avoir vendu à pareille époque? Sur un volcan qui tremble!

22 octobre. Je transporte les effets de Lactance chez M^{me} Taylor, une caisse de lettres, pamphlets, journaux à la voûte du juge Cowen, et les malles de chers père et mère aux chars où je les attends. Ils y arrivent bientôt avec Azélie, accompagnés du D^r Davignon et de mon frère. À 4 h, ils partent pour Albany, où ils se proposent de passer l'hiver. Cher Lactance demeurera encore quelques jours avec moi, et M^{me} Taylor nous donne une grande chambre à nous deux.

24 octobre. Delagrave m'écrit que les casernes de Chambly, toutes neuves, qui ont coûté au gouvernement anglais 10 000 £ sterling, ont été incendiées. Est-ce un signal? Une lettre de chère mère, qui me dit qu'ils ont trouvé logement confortable à même maison que le juge et dame Cowen, chez les D^{lles} Fitch, 79 North Pearl Street.

28 octobre, dimanche. Je vais seul, par une pluie battante, à travers champs et bois, au moulin Ellis à demi-lieue sud du village, voir un baptême à la mode du Jourdain, dit-on. Malgré la pluie, le vent, le froid, l'opération allait se faire. Nous n'y avons malheureusement pas le climat de Palestine. Je m'avançai sur la jetée. J'aperçus le ministre vêtu d'une espèce de longue robe noire, dans l'eau jusqu'à la ceinture. Une jeune fille entra dans l'eau. Elle s'approcha du ministre, qui pria avec elle pendant deux ou trois minutes. Puis, lui plaçant la main droite dans le dos, au bas des reins, et la gauche sur la poitrine, il la renverse tout à coup et l'*immerse* [immerge] entièrement. Il la relève aussitôt, elle pleurant et criant, et la porte à terre dans ses bras. Est-ce ainsi que Jean le Baptiste baptisait? Une cinquantaine d'hommes et de femmes, qui garnissaient les bords de l'étang, se mettent à chanter un hymne puis se dispersent. Les baptisés, cinq femmes et un homme, sont conduits par leurs parents et amis dans une maison voisine, ainsi que le ministre, pour être changés et aussi réchauffés, j'espère. Ces baptêmes ont lieu quelquefois au cœur de l'hiver, et on brise la glace pour plonger les néophytes! J'y rencontre heureusement Perry Ellsworth qui me ramène au village en voiture.

Nous allons pour la première fois, Lactance et moi, veiller avec D^{lle} Cowen et le D^r Davignon, chez M^{me} Nash²⁵², Washington Street. Son fils, étudiant en loi, parle bien le français, ayant été jadis au collège de Chambly.

30 octobre. Passons la soirée avec ce bon D^r Davignon, qui nous quittera demain dans l'espoir de rentrer dans la patrie! Dieu le garde!

31 octobre. La nuit a été froide et il est tombé un pouce de neige. J'accompagne le D^r Davignon au York House d'où il part en stage à 1 h pour le Canada. Quand le reverrons-nous? Les journaux du Canada ne rêvent que conspirations et insurrections. Ils tremblent, nos tyrans, nos assassins!

3 novembre. L'*Albany Argus*, sous le titre «Rumors of War» dit que le gouvernement anglais est très effrayé, mais qu'il se dit bien informé, qu'il arme les tories dans les deux Canadas, se fortifie, a ordonné des troupes des provinces inférieures.

Mémoires d'un Patriote

4 novembre. Je reçois une lettre du D^r Davignon, datée de Plattsburgh le 2. «Ça ira, ça ira, les aristocrates on les pendra», ou plutôt, ça va. Non, nous ne ferons pas comme eux et leurs rois. Nous ne pendrons personne. Nous donnerons bonheur et liberté à tous, même à nos ennemis et tyrans.

Mardi 6 novembre 1838. Dans l'attente de nouveaux événements, je me hâtais de finir ma relation de l'an dernier. Mais l'insurrection de 1838 vient d'éclater et il faut en commencer un journal dans un autre volume.

* * *

En 1837, le gouvernement anglais, toujours tyrannique à l'égard de ses colonies, opprimait plus que jamais le pauvre Canada. Pour couronner ses œuvres, il voulut emprisonner dans le mois de novembre les chefs et les représentants du peuple, pour avoir assisté à des assemblées publiques où l'on protestait contre les mesures arbitraires du gouvernement, qui voulait disposer des deniers du peuple sans le consentement de la législature. Ces dernières mesures, jointes aux nombreux griefs sous lesquels gémissait le pays depuis tant d'années, exaspérèrent le peuple, dont une partie eut recours à la force physique pour protéger ses chefs. Il n'y avait pas la moindre préparation qui pût assurer le succès à cette résistance généreuse, et la poignée de braves qui se souleva fut bientôt écrasée. Son sang rougit notre sol et crie vengeance! Le gouvernement qui ne cherchait qu'une occasion ou un prétexte, et qui provoqua cette résistance spontanée, pour en finir avec ce peuple mécontent qui persistait à revendiquer tous ses droits constitutionnels de sujets anglais, ne tint plus aucune mesure ni restriction dans ses procédés de coercition. Il arme les plus fanatiques de ses partisans pour nous massacrer, il détruit la constitution, proclame la loi martiale, remplit les prisons de patriotes innocents, de tous ceux échappés à ses tueries et incendies, et d'une foule de suspects qui n'ont pris aucune part à l'agitation. Il met à prix les têtes des principaux chefs et représentants, exile les uns, bannit les autres, proscriit ceux qu'il ne peut atteindre, remplit le pays de troupes régulières appelées d'Angleterre et des provinces inférieures pour nous terroriser et pour mettre à effet la menace de son dernier commissaire, Durham : «de noyer la population franco-canadienne si elle refuse encore de s'anglifier.» Il restait aux Canadiens à choisir entre la résistance et une abjecte soumission, entre l'Indépendance ou l'esclavage, entre l'anéantissement ou la régénération nationale. Ils semblent faire un choix digne de leurs pères. Puissent-ils se montrer les enfants des héros de Carillon et de Châteauguay! Qu'ils vengent le sang de Chénier et de Perrault! Qu'ils soient libres par leurs efforts héroïques s'ils ne veulent être serfs! Il n'y eut jamais cause plus juste, jamais résistance armée à un despotisme brutal plus justifiable!

Des préparatifs semblent avoir été faits depuis plusieurs mois, avec le plus grand secret, au moyen d'une forte organisation très répandue. Les dernières lettres reçues et des informations de sources diverses, ne laissent plus de doute. Je me rendis ce soir au village pour avoir des nouvelles. Plusieurs des passagers arrivés par le stage, nous en donnent. Mais ces rapports sont les plus vagues et les plus contradictoires. Tous néanmoins s'accordent à dire qu'il y a eu invasion et insurrection dans les deux Canadas, et que la loi martiale a été proclamée. Le nombre des insurgés n'est pas connu. Les uns disent 1000 à 3 000 à Napierville, avec 10 prisonniers loyaux marquants. D'autres, qu'ils ont pris et brûlé Saint-Jean. D'autres, qu'ils sont rendus jusqu'à La Prairie. Plusieurs, qu'il y a eu des soulèvements dans 20 ou 30 endroits différents. Dernier rapport, que le D^r Davignon est tombé dans les mains des tories. J'attends impatiemment la malle d'Albany. C'est le jour anniversaire des émeutes à Montréal, de la victoire des Fils de la Liberté sur le Doric Club, de la destruction d'une presse libérale et de l'attaque sur la demeure de mon père, que j'apprends qu'encore une fois les Canadiens secouent leurs chaînes! «En avant!» Victoire aux opprimés!

Mercredi 7 novembre. Je reçois à midi une lettre de cher père, datée ce matin. Il paraît que le gouvernement a fait plusieurs prisonniers dans le comté de L'Acadie, vendredi dans la nuit, entre autres un fils du capitaine Gagnon. Le lendemain, 3 novembre, il aurait envoyé six compagnies rejoindre à Saint-Jean les deux qui s'y trouvaient déjà. Il semble vouloir défendre pied à pied l'Île-aux-Noix, Saint-Jean, Chambly, Montréal, puis Québec. Durham est parti le 1^{er} novembre pour l'Angleterre.

Jeudi 8 novembre. Le D^r Davignon n'est pas pris : j'ai vu aujourd'hui une lettre de lui à Sidney Cowen, datée Rouses Point 4 p.m. le 6 novembre! Depuis deux jours, les Patriotes cherchaient à pénétrer en Canada. Ils ont réussi. D^r Robert Nelson est à Napierville avec 1 200 hommes; il a 80 prisonniers marquants, et parmi eux 13 soldats et 4 dragons de l'armée régulière; il a relâché des prisonniers de peu d'importance. Le D^r Côté et le capitaine Gagnon viennent d'arriver, après avoir laissé un camp sur la ligne de 250 hommes dont 50 de cavalerie. Voilà donc la communication libre pour les Patriotes, des États-Unis jusqu'à Napierville. Dans plusieurs directions et à différentes distances, il y a de petits camps, que l'on peut regarder comme des gardes. À Belœil, un camp de 1200 hommes. L'on dit qu'il y a aussi des camps près de Sorel, à L'Assomption et derrière Montréal, à Châteauguay, etc. Hier à 3 h p.m., Colborne a brûlé l'église et six maisons à Saint-Constant. Je vois par le *Morning Courier* qu'à Beauharnois l'honorable Ellice (secrétaire privé de Durham), Brown et Norval, ses agents, et Ross, sont prisonniers des Patriotes. En *retaliation*, les tories à Montréal ont emprisonné l'honorable Denis-Benjamin Viger, Louis-Michel Viger, John Donegani, etc. L'*Albany Argus* en donne une liste. Samedi le 3, les tories avaient fait plusieurs prisonniers, parmi eux le fils du capitaine Gagnon et mon clerc Moreau (clerc du D^r Davignon), mais ils ont, tous deux,

été relâchés depuis. La loi martiale proclamée le même jour par Colborne. Côté et Gagnon ont eu en route un engagement d'un quart d'heure et ont été victorieux; un cavalier patriote a eu la jambe cassée.

De l'*Albany Argus*, qui cite le *Morning Courier* : le vapeur *Henry Brougham* avec la malle et des passagers du Haut-Canada s'arrêta, selon l'usage, à Beauharnois, après la prise du village par les patriotes, et fut capturé. Sur le Richelieu, les Patriotes se sont soulevés depuis Sainte-Marie jusqu'à Sorel où se trouve le 66^e régiment royaliste. Les Patriotes sont 400 à Saint-Charles. Samedi p.m., le 3, le *Princess Victoria* transporta à La Prairie pour Saint-Jean quatre pièces d'artillerie. Dans la nuit, les patriotes cherchèrent à mettre le feu à ce pyroscaphe, mais l'incendie fut éteint aussitôt découvert. Dimanche matin le 4, les chars venaient de quitter Saint-Jean lorsqu'on s'aperçut qu'une trentaine de pieds de lisses avaient été levées; le dommage fut bientôt réparé. Samedi soir le 3, une vingtaine de patriotes armés ont arrêté au bout de l'Île la malle de Québec à Montréal. Dimanche 4, dans le cours de la journée, les personnes suivantes, emprisonnées à Montréal : D.B. Viger, L.M. Viger, Joseph Bourret, Charles Mondelet, François Desrivières, Louis-Hippolyte La Fontaine, Henry Harkin, John Donegani, Dexter Chapin, François Pigeon, J.J. Girouard, J.A. Labadie, H.B. Weilbrenner, George Dillon, [Félix] Goulet, [Toussaint] Labelle, Labonté, etc.

Il est évident, d'après tous ces mouvements, que la nuit de samedi 3 à dimanche 4 est celle qui avait été choisie pour un soulèvement général. Jusqu'à quel point ont-ils réussi? Prions en attendant pour la bonne cause! Les patriotes semblent vouloir former un cercle autour de Montréal. Que fait Québec?

Le *Morning Courier* dit qu'ils ont cherché à s'emparer de Caughnawaga ou village sauvage de [Sault-]Saint-Louis et de La Tortue mais qu'ils n'y ont pas réussi.

Dimanche 11 novembre. Pas de nouvelles du Haut-Canada, c'est étonnant! La *Gazette de Mackenzie* donne la proclamation d'Indépendance et des détails que nous connaissons déjà; rien de plus. C'est samedi le 3, à 1 h du matin, qu'un détachement de Saint-Jean se rendit chez le capitaine Gagnon, Pointe-à-la-Mule, et y surprit et fit prisonniers six patriotes qui y tenaient conciliabule : Ranger, Bouchard, Pinsonnault, Paradis et deux fils de Gagnon. Napierville a été pris le même jour, à 2 h p.m., par le D^r Côté, sans aucune opposition. Lorsque les patriotes y parurent, quatre des soldats réguliers coururent à eux, comme vers des libérateurs. La *Gazette de Québec* dit que [la] proclamation royale convoque le Conseil spécial à Montréal pour le 9 courant. Voici la liste des membres : James Cuthbert, Toussaint Pothier, Charles E.C. de Léry, James Stuart, Peter McGill, Marc-Pierre de Sales Laterrière, Barthélemy Joliette, Pierre de Rocheblave, John Neilson, Amable Dionne, Samuel Gerrard, Jules Quesnel, William P. Christie, Charles E. Casgrain, William Walker, Joseph E. Faribault, John Molson,

Étienne Mayrand, Paul Holland Knowlton, Turton Penn, Joseph Dionne et Thomas Austin.

Lundi 12 novembre. Bonnes nouvelles. Extra du *Messenger*, St. Albans, vendredi 9 novembre 7 p.m. Mardi le 6, le commandant des forces patriotes à Napierville ordonna à un détachement d'ouvrir la communication entre cette place et Champlain. Le D^r Côté commandait ce parti et remplit bravement sa mission; accompagné du colonel Gagnon, il s'empara à Lacolle des moulins de pierre défendus par 100 hommes. Il y fit un nombre de volontaires d'Odelltown prisonniers, qu'il relâcha sur parole de demeurer neutres. Mercredi, ces prisonniers sur parole ayant été rejoints par un corps de réguliers, oubliant leurs promesses, attaquèrent et repoussèrent l'arrière-garde du D^r Côté, lui tuant sept hommes et capturant un canon. Une lettre dit : Leur mauvaise foi a été punie. Les forces patriotes à Napierville s'avancèrent ce matin sur Lacolle, eurent un combat d'une heure et demie et reprirent leur canon et fusils perdus avant-hier. La perte des tories fut considérable. Mais pas un mot du Haut-Canada! Il y a mécompte quelque part.

Mardi 13 novembre. Lettre reçue du D^r Davignon hier soir. Pendant qu'il écrivait à Rouses Point, il entendait le canon gronder à Lacolle. Dans un P.S., il confirme la nouvelle donnée dans l'*Argus* que 600 hommes partirent de Napierville le 9, attaquèrent les tories à Lacolle et, après un combat d'une heure et demie, les défirent complètement.

Mercredi 14 novembre. À midi, je reçois une lettre de père. Dans un P.S., mère y ajoute : «Par le bateau à vapeur de New York, Mackenzie nous écrit un mot à la hâte pour nous annoncer l'heureuse arrivée de nos amis des Bermudes! J'espère que nous les verrons demain.» Oncle Théophile est parti pour la frontière. L'*Argus* de ce matin annonce que des volontaires loyaux, dans le Haut-Canada, ont tiré sur un détachement de troupes américaines et blessé un homme sévèrement. Ce détachement descendait le Saint-Laurent en goélette. Le colonel Worth traversa aussitôt pour se plaindre de cet outrage. Les tories lui répondirent qu'ils croyaient que c'était des soldats patriotes. Mauvaise excuse, puisque ces soldats portaient leur uniforme de l'armée des États-Unis. Mais tant mieux! Van Buren et ses agents le méritent. Que nos ennemis s'entretuent!

Le *Montreal Courier* de lundi 12, après avoir donné des rapports des journées 7, 8 et 9 novembre tout différents de ceux de St. Albans et du D^r Davignon, dit : Samedi p.m. le 10, la dépêche suivante fut reçue en cette ville : Napierville, 10 novembre 1838, samedi 9 p.m., Monsieur, par ordre du commandant des Forces, je vous informe que les troupes sous ses ordres viennent d'arriver ici. Les rebelles, au nombre de 2 000, ont évacué le village depuis environ deux heures, et à peu près le même nombre en était parti précédemment, beaucoup d'entre eux après avoir jeté leurs armes. La cavalerie est actuellement à la poursuite des premiers sur le chemin de Châteauguay. La colonne du colonel Love arriva ici de Saint-Valentin, en même temps que la première division (*Head Quarters Division*). John Eden, D.A.G. au colonel Wetherall, C.B., commandant Montréal. Le

Courrier ajoute : Une dépêche du major Carmichael annonce que Beauharnois a été repris et que les prisonniers faits par les rebelles sur le pyroscaphe *Brougham* ont été délivrés. Point de détails.

L'arrivée en cette ville hier des messieurs suivants fit grande sensation : Ellice, L.G. Brown, R.H. Norval, John Macdonald, John L. Grant, John Bryson, John Ross, [] Hounslow²⁵³, David Normand, D^r Surveyor et un autre dont nous ignorons le nom. Après leur capture à Beauharnois, ils furent conduits à Châteauguay et renfermés dans une chambre où l'on empêchait la lumière du jour de pénétrer; mais on leur permit d'y avoir des chandelles. Ils furent bien traités par le curé et les religieuses qui, en ayant obtenu permission, leur envoyèrent ce que leurs cuisines et leurs caves avaient de mieux. On leur permit aussi d'envoyer acheter dans le village tout ce qu'ils pouvaient désirer. Samedi, 10, on les plaça dans des charrettes pour les porter, pensent-ils, à Napierville. Ils étaient rendus à la Pigeonnière, dans la seigneurie Saint-Georges, lorsque leur escorte, apprenant l'évacuation de Napierville, les abandonna et prit la fuite. Ils se rendirent alors à La Prairie où ils arrivèrent à 2 h hier matin et en cette ville, à 10 h. Hier (11), pendant toute la journée, l'on vit des nuages de fumée dans la direction de Châteauguay et, la nuit dernière, une lueur considérable dans la direction de Saint-Jean, qu'on suppose être l'incendie de Saint-Athanase.

Je suppose que le héros du Grand-Brûlé recommence son jeu favori et que les villages de Châteauguay et de Saint-Athanase sont aujourd'hui des monceaux de cendres! Ah! le scélérat! Que le ciel fasse justice!

15 novembre. Le D^r Allen, maître de poste, reçoit aujourd'hui un extra de la *Gazette de Mackenzie*, qui annonce l'arrivée à New York du général Theller et du colonel Dodge, les prisonniers échappés de la forteresse dite imprenable de Québec, et des Huit de la Bermude. Bravo! Quelles joyeuses échappées!

Mardi le 13, il y eut une assemblée des citoyens de New York en faveur des Canadiens : plus de 2 000 personnes présentes. Les exilés de la Bermude y parurent, s'adressèrent à l'assemblée, et déclarèrent qu'ils feraient tous les efforts dont [des] hommes sont capables pour s'affranchir du joug britannique. Il devait y avoir hier soir, (14), une autre assemblée plus générale des citoyens de New York pour sympathiser avec les patriotes canadiens.

Vendredi 16 novembre. Toutes les presses libérales à Montréal ont été saisies et leurs conducteurs emprisonnés : *Le Temps*, *Montreal Express*, *La Quotidienne* et le *Courrier canadien*! *Le Populaire*, l'organe des traîtres et des girouettes, est mort d'inanition. L'*Argus* d'aujourd'hui publie un extra : Ogdensburg, Nov. 12. Ce matin, l'on aperçut deux goélettes remplies d'hommes armés entre ce village et Prescott. Une de ces goélettes s'était échouée pendant la nuit; une bande s'empara du pyroscaphe *United States* et obligea une partie de son équipage à travailler à déchowier la goélette. Mais ce pyros-

caphe ne put s'en approcher assez près, à cause des battures, et revint dans ce port chercher un plus long câble. En ressortant du fort, un pyroscaphe anglais armé (*l'Experiment*) tira dessus, mais sans effet... À 9 h du matin, une partie des forces patriotes débarqua en Canada, à un mille au-dessous du fort Wellington. Des hommes ont depuis continuellement traversé en chaloupe pour se joindre à eux et l'on pense qu'à présent (2 p.m.), ils sont au nombre de 500... Pendant la matinée, *l'Experiment* tira de temps en temps sur la goélette et sur le *United States*. Entre 11 h et midi, le *Paul Pry*, le bateau traversier entre ce village et Prescott, a été au secours de la goélette et est parvenu à la déchowier. *L'Experiment* continua toujours son feu et ils s'approchèrent de si près qu'ils purent échanger des coups de fusils. On dit que *l'Experiment* a perdu sept hommes; la goélette, aucun. Après que celle-ci eut été mise à flot, le *United States* rentra dans le port. En passant près de *l'Experiment*, celui-ci lui lança un boulet qui traversa l'une de ses ailes et tua un jeune pilote nommé Foster... (3 p.m.). Les patriotes occupent un moulin à vent à un mille au-dessous de Prescott et l'on dit qu'un autre parti a pris une position au-dessus. Des chaloupes traversent continuellement avec des hommes et des armes... 6 p.m. Tout est tranquille. Moins d'agitation dans les rues de Prescott que ce matin. Les deux goélettes sont accostées au quai, près du moulin à vent. On dit qu'un corps de 400 loyalistes est en marche contre eux, venant de Brockville, qui est à 12 milles en haut d'ici... Nous sommes dans une bonne position et, de nos fenêtres, l'on voit distinctement Prescott et la rivière, deux ou trois milles au-dessus et au-dessous...

Le *Baltimore American* dit : La goélette *Perseverance*, de la Bermude, ayant à bord les exilés à cette île par lord Durham, est arrivée jeudi dernier, vers le soir, à Hampton Roads. Ils sont aussitôt partis pour le nord.

J'étais à l'arrivée des chars à 1 h, et j'en vis sortir un violent tory de Montréal, avocat, que je connais parfaitement de vue, mais dont je ne puis me bien rappeler le nom. McGillis, je crois. Il monta aussitôt dans le *stage* pour Whitehall. Il avait un sac de cuir et une petite boîte qui m'avaient l'air de contenir des dépêches. Les va et vient sont très fréquents entre le gouvernement au Canada et les ministres et consuls anglais à Washington et New York.

Samedi 17 novembre. Nouvelles désastreuses! Tout est perdu!... Sidney Cowen a reçu aujourd'hui des lettres du D^r Davignon que j'analyse ou abrège.

Rouses Point, mercredi 14 novembre 38. Ce que je t'ai écrit par rapport au camp de Napierville et aux engagements à Lacolle, et ici près de la frontière, est vrai. Dans l'affaire de vendredi dernier (9), les Canadiens semblent avoir eu l'avantage. [Moi, je dis dans mon Journal : Je n'ai presque point de détails sur ce combat. Voici tout ce que j'en puis dire. Le colonel Taylor, à l'approche des Patriotes, s'enferma dans une église à Odelltown, avec ses soldats réguliers et les volontaires loyaux. Les Patriotes l'attaquèrent «avec la férocité du démon», dit un journal tory. Le combat continua avec

acharnement pendant trois heures et demie, et l'*ammunition* manquant de part et d'autre, l'engagement cessa comme d'un commun accord. Il y eut beaucoup de morts et de blessés des deux côtés, mais j'en ignore le nombre. Plusieurs des blessés Patriotes furent transportés à Rouses Point et le D^r Davignon, entre autres, est occupé à les soigner. Deux y sont morts depuis.] Je continue les extraits de la lettre du docteur : Il paraît qu'un parti parmi les Patriotes, furieux d'avoir été trompés, parce qu'on leur avait promis beaucoup d'armes et d'*ammunition*, et même de l'argent, conspirèrent contre les D^{rs} Nelson et Côté, le colonel Gagnon et un nommé Trépanier. En conséquence, ils se saisirent à Lacolle de Nelson et de Trépanier, les garrotèrent et les auraient livrés au gouvernement si un autre parti de Canadiens ne s'y était opposé. De là ils vinrent à Odelltown et s'y battirent le 9. Le soir, après la bataille, Nelson adressa une lettre à l'armée, dans laquelle il déclare qu'il craint d'être assassiné par ses propres soldats, et qu'il résigne la présidence, mais sans abandonner la cause, qu'il espère encore servir aux États ou dans le Haut-Canada. Là-dessus, les Patriotes se sont débandés, et sont très mécontents contre Nelson et Côté... On a fait croire aux Patriotes en Canada que M. Papineau était à la tête de ce mouvement. Sans cela, ils ne se seraient pas soulevés. Cette fourberie les a découragés et fait disperser. C'est pourquoi aussi plusieurs Canadiens réfugiés voulant connaître l'opinion de M. Papineau, se sont assemblés ici et lui ont écrit, lui demandant son avis, et le priant de faire son possible pour les retirer du mauvais pas où on les a jetés... Tout ce que je viens de te dire ne sera su que trop vite, quoique nous cherchions à le cacher, afin de ne point créer de division... M. John MacDonell, avocat de Montréal, a été pris à Sorel, et l'on trouva dans sa valise, dit le *Courrier*, un drapeau et une liste de toriers proscrits [à proscrire, tout au plus. Quelle bêtise!] Les loyalistes portent l'incendie partout. Dans l'espace d'un mille, au-dessus du village de L'Acadie, toutes les maisons ont été brûlées. Il y en a eu aussi en haut de Napierville, et dans ce village ainsi qu'à Lacolle. Partout, depuis quelques jours, on ne voit que feu. Avant-hier, cependant, le lieutenant général Clitherow a émis une proclamation à Saint-Jean, pour arrêter les ravages des incendiaires! Il est bien temps à présent que tant d'habitants sont ruinés... Le frère de J.G. Beaudriau est arrivé de Saint-Charles, allant à Albany. Il dit qu'à Saint-Charles il y avait 10 000 Patriotes avec seulement 700 fusils. Enfin, tous les habitants étaient soulevés et n'attendaient que des armes. Quelle déception!... Tous les Patriotes sur la Rivière Chambly sont débandés. Le colonel E.E. Malhiot, après s'être bien comporté, s'est réfugié dans le district de Québec. J'espère qu'il ne sera pas pris...

Ainsi écrivait le D^r Davignon à son ami Sidney Cowen.

* * *

Ces affreuses nouvelles m'arrachent les paroles suivantes que je trouve dans mon journal : J'ai souvent soupiré dans mon exil et c'est avec la plus profonde douleur que je me suis vu forcé d'y demeurer. J'ai, bien des fois, depuis un an, désiré revoir mon Saint-Laurent, ma patrie, mes parents. Avec quelle ardeur j'accueillais chaque lueur d'espérance! Et que de fois je fus trompé! Je m'élançais vers mon pays et mille obstacles m'en fermaient l'approche! Depuis plusieurs mois, mon espoir s'était rallumé : j'aurais voulu hâter l'approche du rude hiver. Nous y voici enfin! On nous annonce une invasion de tous côtés, une insurrection générale sur tous les points; on nous souffle à l'oreille : soyez certains, il n'y a pas moins de 40 000 bons fusils! Comme le cœur me bat! Je suis prêt à courir vers la terre promise, à me ranger sous notre étendard tricolore. Je vois notre étoile scintiller dans les cieux. Je vois nos armes partout triomphantes, le drapeau rouge dans la boue... Hélas! tout cela n'est qu'un rêve!

La triste et horrible réalité, la voici : le tocsin résonne de paroisse en paroisse, car le signal mystérieux a été donné! Le brave Jean-Baptiste se lève, il veut marcher, il demande un fusil, rien de plus. On n'en a pas à lui donner! Mais où sont-ils donc? Encore un mystère!... Demandez la réponse autant à Van Buren qu'à Nelson!

Quinze jours sont à peine écoulés et déjà nous sommes une seconde fois écrasés! Les tigres ravagent nos campagnes, y portent le fer et le feu, la désolation et la mort! Le sang de nos frères coule à torrents, nos sillons en sont abreuvés!... Nos femmes et nos enfants? Voyez-les dans la forêt, voyez-les au milieu des champs, gémissant sur les cadavres de leurs soutiens! Les larmes seules leur restent; ils voient des tourbillons de flamme et de fumée s'élever dans les airs, là où étaient hier leurs chaumières blanches! Oui, tout est perdu! Encore une fois nous sommes refoulés en exil! La force brutale de nos tyrans nous repousse. Il faut encore gémir sur le sol étranger.

Dimanche 18 novembre. M. John MacDonell a été arrêté à Saint-Grégoire, non à Sorrel, comme on dit d'abord. La *Gazette de Mackenzie* raconte la façon toute bretonne avec laquelle les loyaux l'accueillirent à Montréal. Ces démons incarnés ont failli le lapider! Et ils s'en glorifient dans leurs journaux!

Le Conseil spécial de Colborne siège à Montréal. Une de ses premières ordonnances a été l'autorisation à Colborne d'établir des Cours martiales pour juger et fusiller ou pendre tous les traîtres qu'ils pourront atteindre.

L'Ami du Peuple dit : Le village de Terrebonne, paisible l'an dernier, semble s'être soulevé. Plusieurs connétables y furent envoyés mercredi, pour arrêter M. Bouc, M.P.P. Cet individu offrit de la résistance et tira sur les connétables dont l'un, Loiselle, fut atteint de deux balles qui, heureusement, ne firent que l'effleurer. Le lendemain, Bouc se sauva, mais revint avec 100 hommes et s'empara du village.

19 novembre. J'ai reçu une lettre de père et de mère. Ils sont très découragés, encore plus que moi. Plusieurs arrestations ont eu lieu à Québec. M. Morin, M.P.P., s'est évadé

de la ville. Un officier français patriote, nommé St-Martin²⁵⁴, a été fait prisonnier à l'affaire d'Odelltown. On craint que Colborne ne fasse aussitôt juger, par ses cours martiales, les chefs qu'il a en prison et ne les fasse fusiller, «pour terrifier les rebelles». Les journaux loyalistes le proclament, s'en réjouissent et veulent hâter le moment des exécutions! Ces hyènes ont soif de sang!

Dans sa lettre d'aujourd'hui, cher père dit : «Voilà près d'un mois que nous sommes séparés. Chaque jour, depuis ce temps, a aggravé les maux de notre pays et les nôtres. La tentative infructueuse d'invasion a déjà fait bien des veuves et des orphelins, bien des mendiants et des exilés. Comme de coutume le malheur attirera de la censure sur les auteurs de cette entreprise. Ceux qui, avec sang-froid, l'ont censuré d'avance pourraient se permettre de continuer à le faire. Ils n'en feront rien et dévoreront leurs chagrins en silence. Que ceux qui avaient la folie d'encourager cette entreprise en fassent autant. Je ne prévois que des malheurs sans bornes...»

Mardi 20 novembre. *Ogdensburg Times*, Extra, mardi 13 novembre : Après 6 h, hier soir, tout parut assez tranquille. On entendit au loin quelques coups de canon à de longs intervalles. Le *Telegraph* arriva ici avec des troupes américaines, des marshals, etc., qui s'emparèrent du *United States*. Nos citoyens s'assemblèrent pour adopter des mesures de défense. De bonne heure ce matin, l'on découvrit que les vapeurs armés *Cobourg* et *Traveler* étaient arrivés avec des troupes. Vers 7 h ce matin, ces pyroscaphes, joints à l'*Experiment*, commencèrent à canonner le moulin à vent, ce qui attira une foule de spectateurs à Mile Point, partie du territoire américain la plus près du Canada. La pointe sur laquelle est situé le moulin à vent, a environ 20 pieds d'élévation au-dessus du Saint-Laurent. Le terrain derrière s'élève graduellement, par une pente douce, l'espace de 150 perches. Le pays alentour est bien cultivé et forme un charmant paysage couvert de vergers, d'arbrisseaux et de maisons en pierre de forte construction. Le moulin à vent est de forme circulaire et la maçonnerie en est très solide. La canonnade entre le moulin et les trois pyroscaphes armés attira l'attention jusqu'à 8 h, lorsqu'on aperçut une ligne de fumée sur le sommet de la colline en arrière du moulin, et le bruit soutenu d'un feu roulant très vif. Au bout d'une demi-heure, l'un des partis céda; l'autre le suivit, et les combattants disparurent derrière la colline. Le combat n'en continua pas moins avec acharnement, ce dont nous jugions par le bruit de la mousqueterie. À présent une nouvelle scène s'ouvrit : un parti descendit le long de la rivière et commença une vive fusillade sur une maison en pierre occupée par un corps de rebelles. Cette attaque continua quelque temps, mais les loyalistes furent obligés de retraiter et les combattants, derrière la colline, cessèrent graduellement leur feu. À 9 h, tout rentra pour un moment dans le silence. Jusqu'à 3 h, il y eut moins d'acharnement. Un feu irrégulier continua sur le moulin et un corps de réguliers envoyait une volée de temps en temps à la maison de pierre occupée par les patriotes. À 3 h, une grange près du moulin fut incendiée par les patriotes parce

qu'elle servait d'abri aux tories. 7 h p.m., nous avons des rapports du champ de bataille. On croit qu'il y avait 600 réguliers, sans compter les volontaires, du côté des loyalistes. Le major Young, commandant de Prescott, un brave et excellent officier de l'armée anglaise, a, dit-on, été tué, qu'il est tombé de bonne heure dans la matinée, et que des efforts réitérés et infructueux ont été faits par les loyaux pour avoir son corps.

Les forces des rebelles étaient divisées en trois corps : dans une maison en pierre, dans le moulin à vent et sur la colline en arrière. Cette dernière division eut à soutenir la plus forte attaque dans la matinée. On dit que le champ de bataille est couvert de morts et de blessés de l'armée loyaliste, tandis que les patriotes n'ont perdu que 13 hommes. Les goélettes qui ont amené ces forces furent saisies ce matin par les officiers des États-Unis, pour violation de neutralité, quoique l'une d'elles fût un vaisseau anglais. Jusqu'à présent, les patriotes se sont bien soutenus et ont remporté une victoire signalée.

Le feu des pyroscaphes armés était très mal servi et ne fit aucun effet. Un officier polonais nommé von Schoultz commandait les patriotes.

Extraits du *Montreal Herald* : Lundi après-midi (le 12), près de Saint-Rémi, l'avant-garde de sir James McDonnell tomba sur trois rebelles à cheval, qui prirent aussitôt la fuite. Ils furent poursuivis et l'un d'eux blessé dans le côté d'un coup de sabre par le sergent-major Sharpe, de la cavalerie volontaire de Montréal, et fait prisonnier. Quelque temps après, il chercha à s'enfuir; mais en voulant sauter une clôture, il reçut un coup de pistolet d'un caporal des hussards et expira deux heures après. Son nom était Grenier, marchand, rue Saint-Paul, Montréal. [Je le connaissais bien. Un bon patriote, fils du bedeau de Notre-Dame de Bonsecours. C'est absolument comme le cas du lieutenant Weir, dont on fit un si grand crime aux Patriotes de Saint-Denis l'an dernier!]

Le *Herald* continue : Mardi à midi, le 13, 92 rebelles furent amenés de Napierville. Parmi eux était le capitaine Morin, ex-commandant du pyroscaphe *l'Aigle canadien*, et un de ses fils. Vers 2 h, le même jour, 21 prisonniers de Lachine. Parmi eux, le D^r Newcomb, ministre de la guerre dans l'armée patriote, un de ses fils avec le titre de brigadier général et un jeune [Louis] Normandeau, officier. [Samuel, un autre fils du D^r Newcomb, F.L., avait été emprisonné quelques jours auparavant.] Hier, 14 [novembre], 20 prisonniers de Napierville et parmi eux Benjamin [Jean-Baptiste] Lukin, notaire, et Charles Lévesque, étudiant en loi, de Montréal. Vers 5 h, 14, un autre fils du capitaine Morin, [Achille], blessé à la jambe et amené en calèche. Il y a présentement à Montréal environ 350 prisonniers, la plupart pris les armes à la main.

Le colonel Worth et deux compagnies de l'armée américaine, avec le marshal Garrow, sont à Ogdensburg et ont saisi les pyroscaphes *United States* et *Paul Pry* et les deux goélettes patriotes, et ont, ainsi que capitaine [George C.] Sherman, coupé la retraite aux patriotes.

À bas Van Buren! Il vient de perdre sa majorité aux élections de son État natal, New York, et perdra plus encore s'il persiste à se faire l'instrument de nos oppresseurs. À bas les ennemis de mon pays, quels qu'ils soient!

Ogdensburg Times : Mercredi 14 novembre. La nuit a été tranquille. Un corps de troupes [sortit] du fort Wellington à Prescott, manœuvra sur le champ de bataille de la veille, mais n'osa pas attaquer les patriotes. Les pyroscaphes *Cobourg* et *Traveller* étaient remontés en conséquence, l'on suppose, des troubles près de Kingston. Un drapeau blanc fut échangé entre le *Telegraph* et l'*Experiment*, mais nous ignorons la nature de cette communication. Jeudi matin, 15 novembre : Rien d'important durant la nuit. Le fleuve a été couvert de chaloupes qui cherchaient à traverser de ce côté à la Pointe du moulin, et de chaloupes anglaises qui cherchaient à empêcher ces débarquements. Un monsieur digne de foi, qui arrive du Canada, nous assure que les loyalistes ont perdu une cinquantaine d'hommes tués et n'ont pu enlever leurs corps; que tous les habitants suspects et ceux qui ont refusé de prendre les armes contre les rebelles ont été emprisonnés; que le colonel Young n'est pas mort et que toutes les troupes régulières sont parties pour en haut. Ce matin, vers 7 h, les loyalistes, avec une grosse pièce d'artillerie, commencèrent à canonner le moulin, et les patriotes leur répondirent par un feu bien nourri. Les Anglais étaient en bas du moulin et abrités par des maisons. Vers 8 h, les révolutionnaires firent une sortie, les repoussèrent et mirent le feu aux maisons qui les abritaient. La retraite des Anglais a été si précipitée qu'il est probable qu'ils ont abandonné leurs pièces aux patriotes.

Le *Montreal Courier* ou, selon l'*Estafette*, le *Montreal Herald* du 13 novembre dit : Dimanche soir, tout le pays en arrière et au-dessus de La Prairie présentait l'affreux spectacle d'un vaste incendie, et l'on rapporte que pas une maison des rebelles n'a été épargnée. Dieu sait ce que vont devenir les Canadiens qui ont survécu au massacre, leurs femmes et leurs enfants, durant l'hiver qui approche. Ils n'ont devant eux que froid et disette. Néanmoins, la suprématie de la loi doit être conservée inviolable, ainsi que l'intégrité de l'Empire, la paix et la prospérité des sujets anglais, quand ce devrait être aux dépens de toute la nation canadienne. L'histoire du passé prouve qu'il faut les chasser entièrement du pays et raser leurs maisons, pour étouffer la rébellion au sud du fleuve Saint-Laurent, et prévenir l'invasion des Américains. La punition déjà infligée est sévère, mais n'est pas suffisante. Pendons une vingtaine des chefs et cela aura plus d'effet que le massacre de 200 sur le champ de bataille; et si quelques-uns échappent à la potence, qu'ils soient condamnés aux travaux forcés et qu'enchaînés deux à deux, ils réparent les chemins sur l'île de Montréal. Il n'est pas besoin de commentaires sur ces sauvageries loyalistes!

Le 21 novembre. Correspondance de l'*Argus* d'aujourd'hui. À bord du *Telegraph*, vapeur au service des États-Unis, près d'Ogdensburg, le 16 novembre : Vers 2 h, aujourd'hui.

d'hui, de fortes batteries flottantes prirent leurs positions et commencèrent à jouer pendant que les troupes anglaises, régulières et volontaires, cernèrent les patriotes sur terre. Par suite d'une canonnade et d'un bombardement terribles, les patriotes furent obligés d'abandonner le moulin et les bâtisses en pierre qu'ils occupaient et ils cherchèrent à se frayer un chemin à travers l'ennemi pour pénétrer dans l'intérieur. Mais ici ils eurent à essuyer un feu très vif; et lorsque le soleil se coucha, le dernier coup annonça la mort du dernier d'entre eux!

L'Ami du Peuple dit : M. Charles Buller est en cette ville. M. Buller paraît sympathiser très fort avec les rebelles, ainsi que M. Ellice et, dit-on, le général Clitherow. Ces messieurs feraient bien mieux de porter ailleurs leurs sympathies.

Jeudi, 22 novembre. *L'Albany Argus* donne les nouvelles suivantes : Le *Kingston Chronicle* admet que la perte des Anglais, le 13, a été grande; de 12 à 20 tués et 50 blessés. Ogdensburg, vendredi, le 16 novembre : Aujourd'hui, à midi, le *Cobourg* et cinq autres pyroscaphes ont amené 800 réguliers et plus de 1000 volontaires, avec de [la] grosse artillerie. Les Patriotes furent cernés et attaqués par terre et par eau. Ils se battirent noblement, mais sans aucune chance de succès. Au coucher du soleil, ils élevèrent par trois fois un drapeau blanc, mais les Anglais n'y firent aucune attention; l'ordre était : Point de quartier ni de prisonniers! À présent, deux des maisons occupées par les patriotes sont en flamme... Vous pouvez juger de leur courage lorsque je vous dirai que durant la nuit dernière, P., K. et plusieurs autres ont traversé au péril de leur vie pour les retirer de leurs positions, et que leurs services furent refusés. Les patriotes leur dirent qu'ils étaient certains de ne pas être abandonnés de leurs amis, que des milliers d'hommes dans le comté de [] étaient obligés, par leurs serments, de les secourir et qu'ils étaient résolus de demeurer fermes à leurs postes. L'on pense que le colonel Von Schultz, polonais, commandant les Patriotes, s'est suicidé.

Prise du commodore Johnston. Extraits d'une lettre au gouverneur Marcy : Il fut découvert dans les bois par M. Burwell et chassé vers une baie dans le Saint-Laurent, où son fils l'attendait avec une chaloupe. Mais M. James s'était emparé de la chaloupe et en avait enlevé les rames. Le vieux Bill courut à la rivière, criant : «Ma chaloupe! ma chaloupe!» M. James le somma de se rendre. Il refusa d'abord mais y consentit ensuite, à condition qu'on lui permît de remettre ses armes à son fils. Les lui ayant remises, il suivit ensuite MM. B. et J. Ses armes étaient une carabine Cochran à 12 charges, deux grands pistolets, quatre de poche et un large coutelas. Si c'eût été en Canada, il ne se serait jamais laissé prendre vivant. Mais il sait qu'il n'a rien à craindre d'un jury américain. À un tiers de mille, ils rencontrèrent des soldats américains, un député shérif de Jefferson, un député marshall des États-Unis qui conduisirent Johnson à bord du *Telegraph* puis à la prison de Jefferson.

Vendredi 23 novembre. Extraits d'une lettre du D^r Davignon au D^r Allan et à Sidney Cowen, datée de Rouses Point le 18 novembre : J'avais ici 11 malades, dont deux avec les pieds gelés dans leur fuite aux États : [Médard] Hébert, notaire de La Prairie, et Lefebvre; neuf blessés à la bataille du 9, dont deux sont morts il y a quelques jours, l'un d'une balle dans le genou, que je n'ai pu extraire, vu sa grande faiblesse, étant malade depuis trois semaines lorsqu'il alla se battre; l'autre, un jeune homme de 19 ans... Il y avait dans le comté de Beauharnois 700 patriotes armés de fusils et de piques, 500 à Saint-Rémi... Colborne et ses troupes se portent à toutes sortes d'excès... L'incendie dans L'Acadie, le 9 novembre. Le village de Saint-Constant brûlé le 5. À Saint-Athanase, le 7, M. [Charles] Mongeon et ses deux commis faits prisonniers, ses bâtiments brûlés, son magasin pillé. Deux femmes liées et violées par des Montagnards de Glengarry. Les volontaires à Napierville ordonnèrent à M^{me} Mérizzi²⁵⁵ de sortir de sa maison parce qu'ils allaient l'incendier. Elle s'y refusa. Les brigands y mirent alors le feu. La femme persista à demeurer et dit qu'elle se laisserait plutôt brûler dans sa maison que d'en sortir. Étonnés de la fermeté héroïque de cette femme, les volontaires éteignirent le feu et la maison fut sauvée. Dans bien des endroits, on a mis le feu indistinctement à toutes les maisons. Une femme qui arrive, comme plusieurs autres, des environs de Napierville, me dit que les volontaires se répandent partout dans les campagnes, entrent dans les maisons, en enlèvent tout ce qui leur convient, en chassent les femmes et les enfants, et ensuite y mettent le feu... Vendredi dernier, dans les bois près de Lacolle, une femme fut trouvée assise au pied d'un arbre, un enfant nouveau-né dans ses bras et deux à ses côtés, tous quatre morts de faim et de froid... Les vieillards, les femmes et les enfants fuient de concession en concession à l'approche des troupes... À Saint-Athanase, des volontaires sont entrés dans l'église, en ont enlevé tout ce qu'ils y ont trouvé de précieux, ont renversé les hosties sur le plancher et les ont percées à coups de baïonnettes!

Au contraire, partout où les patriotes ont eu des prisonniers, ils les ont bien traités. Le capitaine [Pierre-Hector] Morin avait 1100 \$ du trésor, lorsqu'il a été fait prisonnier. Je crois l'avoir déjà dit, je te le répète, le D^r Côté s'est bien conduit et n'a laissé le champ de bataille que le dernier. Ce qu'on a à lui reprocher, c'est d'avoir, en arrivant ici, parlé trop ouvertement des plans et des ressources des patriotes. Ceci a contribué à notre défaite subséquente et aussi à la saisie par les autorités américaines de 500 à 600 fusils, *ammunition*, une pièce de campagne, etc. Le peu d'armes que nous avons, comparativement au nombre d'insurgés, est caché en lieux sûrs et pourra servir plus tard... Je ne puis dire autrement, les plans étaient excellents, mais la cause a été vendue par des traîtres et le gouvernement savait tout par ses nombreux espions... Nous n'avions que deux officiers français et deux Polonais. Les Français se sont battus; un Hindenlang a été fait prisonnier à Napierville. Les Polonais ont été retardés et sont arrivés comme de la moutarde après dîner. C'est l'argent qu'il nous faut, et nous n'en avons pas. La sympathie des Amé-

ricains est grande sur les frontières. Plusieurs y ont mis beaucoup d'argent. Ils sont très mécontents du «bill de neutralité». Il y avait plusieurs camps; dans chacun des milliers d'hommes mais la plus grande partie sans armes. À Napierville, 5 000; 2 000 à Beauharnois; 10 000 sur la Rivière Chambly, 1500 à Boucherville, 2 000 dans les environs de Saint-Athanase, etc. Et pas plus d'un fusil par 10 hommes! Quant au Lac des Deux-Montagnes, je ne connais rien de positif. Il paraît néanmoins qu'ils sont sans armes. Dans les districts de Québec et Trois-Rivières, tout est tranquille. Mais Louis Perrault, qui est arrivé à New York après être passé par ces districts et le chemin de Kennebec, dit que tout le monde y est bien disposé, même une partie du clergé... Tout est cher à Montréal : un quart de farine 14 \$, le bœuf à 18 sous la livre, le beurre à 26 sous, etc.

Ces extraits sont de Davignon, qui devait être bien renseigné.

Je reçois une lettre de chère mère. Le héros de Saint-Denis est sur la frontière avec Bouchette et Gauvin. DesRivières et Viger sont à New York. Les quatre autres doivent se rendre par mer de Hampton Roads à New York, avec le bagage de tous les Huit.

Il y a eu une assemblée nombreuse à Philadelphie en faveur des Canadiens.

L'*Argus* publie les dépêches officielles. La première, datée de Prescott, 14 novembre, adressée à sir John Colborne et signée «Plomer Young, colonel au service particulier». Il pense avoir perdu environ 45 tués et blessés de tous grades. Le feu des carabiniers rebelles était remarquablement juste et effectif. La seconde dépêche est du colonel Dundas, du 83^e régiment, datée de Prescott le 16 novembre : les troupes n'ayant pu cerner les bâtisses avant la nuit et les brigands dans le moulin ayant déployé un drapeau blanc, ils reçurent ordre de se rendre à discrétion, ce qu'ils firent. 86 furent aussitôt liés et 16 autres, qui étaient blessés, en furent enlevés, dès que l'on se fut procuré des voitures. Une quantité d'armes, 26 barils de poudre et trois pièces de canon tombèrent entre nos mains. Quelques-uns des brigands s'échappèrent à la faveur des ténèbres et se réfugièrent dans les broussailles, le long de la rivière. J'ordonnai un parti d'éclaireurs, qui en saisit quelques-uns. Parmi eux, un Polonais, qui se dit être le général von Schoultz et qui était leur principal chef. Toutes les maisons autour du moulin furent détruites, mais je fis occuper ce dernier par un corps de milice et je propose qu'il soit occupé ou qu'il soit entièrement démoli. J'ai le plaisir d'annoncer que nous n'avons perdu qu'un homme du 83^e.

[Comme il ment! Ces dépêches officielles sont aussi fausses que l'an dernier.] Voici ce que le journal tory, le *Kingston Chronicle*, dit : tués, lieutenant Johnson, 83^e régiment, commandant un détachement; lieutenant Dulmage, milice de Grenville; sergent Fraser, *ditto*; deux soldats, compagnie de Glengarry; deux *ditto*, milice de Dundas. Blessés : quatre soldats du 83^e; lieutenant Parker et 14 hommes, de la Marine royale, dont deux morts depuis; six soldats des Queen's Borderers; sergent Clarke, du 71^e; sept soldats, compagnie indépendante de Glengarry; deux *ditto* et un absent, compagnie de Brock-

ville; deux de la milice de Dundas, quatre ou cinq de celle de Grenville; le capitaine McDonald et le lieutenant-colonel Gowan.

Le *Montreal Herald* du 16 dit : La Cour martiale, pour le procès des rebelles et des brigands, commence ses séances aujourd'hui. Elle consiste de sept officiers généraux et de sept capitaines, tous de l'armée régulière, et le major général Clitherow en est le président. Capitaine Muller, du régiment royal, est juge-avocat et le solliciteur général, Andrew Stuart est son conseiller. Nous avons vu la nouvelle potence construite par M. Brondson, et nous croyons qu'elle sera élevée aujourd'hui devant la prison neuve, afin que les rebelles prisonniers puissent jouir d'une vue qui aura l'effet sans doute de leur procurer un sommeil profond et des songes agréables. La potence peut en accommoder facilement six ou sept à la fois, mais plus encore en les foulant un peu!

L'*Albany Argus* ajoute que pour satisfaire pleinement le Heraldman²⁵⁶, Colborne devrait le nommer bourreau.

Samedi 24 novembre. Les journaux du Canada croient que la Russie aide les patriotes. Si c'était le cas, nous serions trop heureux; mais le *Herald* n'aurait plus à vanter sa potence!

Il y a eu emprisonnement à Québec d'un Baron Fratelin, *alias* Eliovitch. C'est un voyageur étranger que l'on soupçonne d'être un agent russe. Nos tyrans rêvent. Le coupable a peur de son ombre. Le consul anglais à New York a eu l'impudence de demander au collecteur de renvoyer de son service des employés de la Douane qui assistèrent à l'assemblée en faveur des Canadiens.

Mardi dernier, eut lieu une assemblée des citoyens de Washington «pour exprimer de la compassion pour le peuple excellent opprimé sur notre frontière du nord, qui combat pour son indépendance politique et des institutions libérales. Avant l'assemblée, M. Van Buren fit défense à tous les officiers, clerks et autres employés du gouvernement d'y assister!

Lundi 26 novembre. Le D^r Consigny de Saint-Damase et 15 autres patriotes sont parvenus aux États, en troupe et bien armés. C'est la bonne manière de sortir, en forçant toute la ligne de volontaires et de gardes. Il y a beaucoup de réfugiés, plus encore que l'an dernier. Joseph-Toussaint Drolet, marchand de Saint-Marc, M.P.P. pour le comté de Verchères, est mort dernièrement. Son nom grossit la liste des martyrs de la Liberté au Canada. Ce n'est pas l'échafaud, ni la baïonnette, qui nous l'enlève, c'est un hiver passé dans les cachots de Montréal. Depuis lors, il n'a fait que languir et a succombé à ses souffrances. Son fils, Alexandre, est réfugié. M. Mongeon, après avoir vu ses propriétés brûlées et avoir subi un long emprisonnement, est libéré pour cause d'aliénation mentale. Encore une victime!

Ce soir, M^{lle} Cowen arrivant d'Albany me remet une lettre de ma mère. Elle dit que le D^r Wolfred Nelson est revenu de la frontière et est parti avec mon père pour New York.

Le docteur est encore plein d'espoir, mais papa est tout à fait découragé. Ils vont voir ce que l'on peut faire pour notre malheureux pays. La *Gazette de Montréal* donne une liste de plus de 600 patriotes emprisonnés.

1^{er} décembre. Une lettre d'oncle Théophile. Avec une commission de colonel, il était aide de camp du général Van Rensselaer, qui devait commander l'aile droite et qui a le mérite d'avoir dressé le plan d'attaque; si l'on avait eu le bon sens de l'exécuter, les généraux Scott et Wool disent que le succès était infaillible, mais la lâcheté de []. (Ce Van Rensselaer commandait à Navy Island l'an dernier, est un élève de West Point. Son père, qui est actuellement le maître de poste à Albany, s'était distingué dans la guerre de 1812.) La non-réussite est attribuée en grande partie aux citoyens de La Prairie qui devaient incendier le vapeur *Princess Victoria* et, par là, couper toute communication entre Montréal et Saint-Jean. Ils cherchèrent à effectuer ce projet, mais sans succès. 13 000 étaient en mouvement le même jour et à la même heure. Il y eut aussi «la criminelle et odieuse trahison.» Nos braves sont tous réunis à New York, ils travaillent de concert et sans relâche. Les souscriptions vont bien dans les grandes villes, surtout à Philadelphie.

7 décembre. Le chancelier de retour d'Albany me remet une lettre de chère mère du 5. Elle dit : Votre père est allé avec Wolfred Nelson jusqu'à Washington. Je ne sais si leur voyage sera utile à notre pauvre cause. Il n'en faut rien dire.

10 décembre. Le *Herald* dit : 60 à 70 nouveaux prisonniers ont été amenés à la ville avec trois canons de bois cerclés de fer. Le *Montreal Courier* dit : Environ 200 rebelles ont été conduits, samedi, des deux prisons qui étaient trop pleines, à un magasin, voûtes, à la Pointe-à-Callière. On calcule qu'il y a dans cette ville entre 600 et 700 prisonniers.

La *Democratic Review*, de Washington, d'octobre dernier, dit : The democratic creed may be summed up in this brief formula : As little government as possible; that little emanating from, and controlled by, the people; & uniform in its application to all.

Le *Kingston Chronicle* du 1^{er} décembre : La Cour martiale siège tous les jours dans le fort Henry, de 10 à 4 h. Mercredi eut lieu le procès de Daniel George, qu'on dit grand maître des rebelles. Son avocat est John A. Macdonald. Jeudi, commença le procès de von Schoultz, le chef des brigands. Il plaida coupable. C'est un Polonais âgé de 31 ans, de bonne physionomie. Son père était major dans un régiment de Cracovie. Lui-même émigra aux États-Unis en 1836 et demeurait à Salina, N.Y. Hier, le procès de Dorethus Abbey, colonel, natif du Connecticut. Le commodore Johnson s'est échappé de prison et le marshall des États-Unis ne sait trop comment! Bonne farce.

Il a été prouvé devant les juges de la Cour du banc du roi à Québec, dans l'affaire Teed, que le Conseil spécial de Colborne est illégalement constitué et que par conséquent toutes ses ordonnances sont illégales!

Troubles à la Jamaïque. La Chambre d'assemblée de cette colonie imite la nôtre. Elle refuse de procéder aux affaires, tant que les abus et les griefs ne seront pas redressés.

Nouvelle importante de Montréal : M. Kielchen²⁵⁷ de la Pyronière, consul russe à Boston, étant en promenade à Montréal pour voir son fils qui est au collège, fut arrêté par les autorités anglaises, accusé, dit-on, sur les informations du prisonnier baron de Fratelin à Québec, d'avoir excité et aidé les Canadiens dans la dernière insurrection. Sir John Colborne permet à M. Kielchen de partir, après avoir saisi ses papiers. Quel épouvantail est toujours cette Russie pour messieurs les Anglais!

Lundi 10 décembre. Le *United Service Journal* de Londres énumère les régiments présents au Canada et en porte le chiffre à près de 9 000 hommes. Une lettre de Montréal dit : À Napierville, les soldats trouvèrent dans la maison du D^r Côté les portraits de Washington, Jefferson, John Adams, Hamilton, général Jackson et autres grands hommes. En présence de sir John Colborne, ils en firent un feu de joie, en sifflant et criant : «Ainsi périssent tous les traîtres!» Il y a ici plus de 700 prisonniers. On ne leur permet pas de voir leurs parents, ni d'en recevoir des vivres. Il faut qu'ils se contentent de pain et d'eau. M^{me} John MacDonell demande permission au procureur général Ogden de voir son époux, pour quelques minutes et devant témoins. Le brutal la refuse, en lui disant avec hauteur que l'an dernier l'on se montra trop doux à l'égard des prisonniers, mais qu'il n'en serait pas de même cette année! Les banqueroutes continuent. Il ne se fait aucunes affaires.

Mardi 11 décembre. Lettre de mère. Les journaux en langue française ont tous été supprimés. On ne voit plus *Le Fantasque*; c'était tout ce qui nous restait d'amusement... La Cour martiale va lentement; je ne crois pas qu'ils osent faire d'exécutions... Le juge Panet persévère à faire respecter la loi : je ne sais comment cela se terminera... Les journaux d'aujourd'hui sont en deuil et disent que Von Schultz va être pendu! Oncle Théophile est à Troy et y enseigne le français. Beaudriau en fait autant à Albany. Ils ont enfin trouvé une situation pour cher Lactance. Il va se rendre à Albany chez le colonel Paige.

Mercredi 12 décembre. Il y a rumeur d'une attaque sur Malden ou Sandwich, Haut-Canada. Je ne sais qu'en dire. Je n'ai guère d'espoir de ces attaques partielles et à divers temps. C'est une attaque générale et simultanée sur toute la ligne, de Québec au Détroit, qui pourrait seule assurer le succès de notre cause. Vers le soir, nous allons au dépôt, y voyons deux jeunes réfugiés de Chambly. Ils se rendent à Amsterdam. Tous deux Chasseurs. L'un se nomme Augustin Demers²⁵⁸, l'autre Antoine Papineau²⁵⁹, un cousin, je suppose. Celui-ci était à la bataille d'Odelltown. Nous passons la veillée avec eux.

Je reçois une lettre de Beaudriau. Il était Chasseur. Il rentra au Canada à la fin de septembre. Les premiers quinze jours d'octobre, il les passa à Montréal et à Québec, la dernière quinzaine à son poste à Chambly, attendant les ordres. Enfin, ce jour arriva : c'était la nuit du 3 au 4 novembre. «Nous nous assemblâmes plus de 800 à Chambly. Il y avait de semblables rassemblements dans toutes les paroisses du district de Montréal. J'étais chirurgien de notre régiment. Nous attendions des signaux, n'avions que 75 fusils, mais

beaucoup d'*ammunition*. Le matin arriva, point de signaux! Nous nous débandâmes et gagnâmes chacun chez soi. Un grand nombre, pour ôter tout soupçon, se rendirent à la messe, mais nos figures pâles nous trahissaient. Il faut remarquer qu'à deux milles étaient postés plus de 1000 hommes de troupes ennemies, un régiment complet et 230 dragons. Les chefs furent obligés de fuir ou de se cacher. Je me cachai pendant trois semaines. Enfin, par des chemins détournés, je me rendis à Saint-Jean.» Le pyroscaphe allait en partir pour les États, il éluda la vigilance des gardes qui examinaient les passeports, monta sur le vaisseau et arriva pour la seconde fois, sain et sauf, sur la terre de la liberté... «Mon frère a eu beaucoup plus de misère que moi. Il fut obligé de se sauver à travers les bois où il passa plusieurs gardes en se traînant sur le ventre. Il se sauva avec rien que son sabre. Il est à présent ici, à Albany, travaillant de son métier... Le jeune Drolet et Malhiot sont à Swanton.»

15 décembre. Les journaux d'Albany donnent des détails de l'invasion du Haut-Canada. Les patriotes, au nombre de 2 à 300, s'emparèrent du vapeur *Champlain*, et traversèrent du Détroit dans la nuit. À 6 h du matin, une sentinelle anglaise aperçut les patriotes qui s'avançaient, tira son fusil et donna l'alarme. Les troupes sortirent de leurs casernes et une escarmouche dura quelques minutes. Mais les loyalistes prirent la fuite, laissant parmi leurs morts leur commandant, un major de l'armée régulière. Les patriotes brûlèrent les casernes, deux maisons d'où l'on avait tiré sur eux et le pyroscaphe *Thames*. Ils respectèrent les propriétés privées. Ils trouvèrent dans les casernes beaucoup d'armes et munitions. Ce village s'appelle Windsor. Les patriotes l'évacuèrent bientôt et marchèrent en avant. Ils rencontrèrent un autre corps de loyalistes, qu'ils défirent également. Grand nombre des patriotes sont des tireurs du Kentucky. Ils furent éventuellement repoussés et bon nombre faits prisonniers.

Dimanche, 16 décembre. *L'Estafette* annonce la prise et emprisonnement d'oncle Augustin Papineau, de George Morison et de plusieurs autres citoyens de Saint-Hyacinthe.

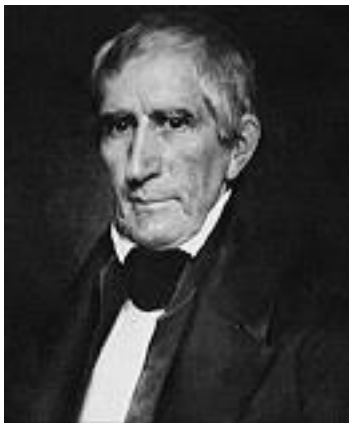
17 décembre. La *Gazette de Mackenzie* nous arrive toute en deuil, car il n'est que trop vrai que le bourreau Arthur a pendu le héros de Prescott, le brave Polonais Nicolas Skoltevekky von Schoultz! Six autres braves doivent périr sur l'échafaud dans quelques jours! Lâches vengeances de nos tyrans!

Lettre de 17 réfugiés à Swanton Falls, qui protestent contre la confession du pauvre Hindenlang contre Robert Nelson. Cette confession lui fut arrachée par un espion sous promesse de pardon, promesse violée; et le pauvre malheureux n'en sera pas moins pendu!

L'*Ohio Statesman* dit : Nous savons qu'il y a des efforts de faits pour engager le général Harrison dans la cause canadienne, et qu'il a presque consenti à se mettre à la tête de la Révolution, mais cela ne le fera pas parvenir à la présidence des États-Unis, quoiqu'il puisse parvenir à celle des Canadas. Eh bien oui, il parvint en 1841 à la prési-

Mémoires d'un Patriote

dence des États-Unis; et ce sont les sympathiseurs canadiens qui, du Maine au Michigan, inclus New York, chassèrent Van Buren, le vendu à John Bull, et le remplacèrent par le Héros de *Tippeennoe*²⁶⁰, qui aurait bientôt chassé John Bull du Canada. Mais à peine un mois écoulé depuis son installation dans la Maison Blanche, il y meurt tout à coup! Qui l'empoisonna? Les agents de l'Angleterre? Ou les Sudistes qui avaient bien voulu du Texas, mais ne voulaient pas du Canada? Mystère historique qui sera peut-être un jour expliqué.



William Henry Harrison

On écrit de Washington, le 11 décembre : MM. Papineau et Wolfred Nelson et plusieurs amis des Canadiens firent visite aujourd'hui à M. le président Van Buren, accompagné de l'honorable Silas Wright, sénateur de l'État de New York.

Lettre de Massillon, Ohio : Le général Harrison, fils d'un signataire de la Déclaration d'Indépendance et candidat à la présidence, gagne du terrain dans la Pennsylvanie occidentale, l'Ohio et le Michigan, en se montrant l'ami des Canadiens.

24 décembre. Le colonel Prince, un M.P.P., je crois, qui commandait les loyalistes à Sandwich, Haut-Canada, dit dans son rapport officiel qu'après la bataille il fit fusiller quatre prisonniers, sans aucune forme de procès!

Mardi 25 décembre. Départ pour Albany à 9 h avec le juge Cowen, sa dame et son fils Patrick. Arrivée à Albany vers 5 h; nous descendons chez Miss Fitch, 79 North Pearl Street. En entrant, j'y suis accueilli par père, mère, Lactance, Azélie, le héros de Saint-

Denis, mon ami Beaudriau et la famille Porter. Le D^r Nelson et papa arrivent de Washington. Nous allons tous veiller chez M. John Tracey, le réfugié, dans Beaver Street. Le D^r Nelson nous parle longuement des Bermudes, leur climat, productions. M. Tracey nous montre le *Transcript* de Montréal, qui nous apporte l'affreuse nouvelle des exécutions dans cette ville. Le Bas-Canada, comme le Haut, a aussi maintenant ses martyrs. Le sang français canadien a coulé sur l'échafaud. Deux des patriotes trahis par les sauvages de Caughnawaga et livrés aux Anglais, puis jugés et condamnés par la Cour martiale de Colborne, Joseph-Narcisse Cardinal, de Châteauguay, notaire, M.P.P. pour le comté de La Prairie, et Joseph Duquette, de Châteauguay, étudiant en droit à Montréal, Fils de la Liberté, ont été pendus à la prison neuve de Montréal le 21 décembre courant. Duquette a été mon confrère de collège et un excellent jeune homme. Il était réfugié l'hiver dernier; je le vis à Swanton le 29 décembre. Il souffrit beaucoup par la gaucherie de l'exécuteur! L'infâme Brûlot du Grand-Brûlé, le meurtrier Colborne, a cédé aux désirs infernaux des sans-culottes et des Dorics. Puisse-t-il avoir sa juste récompense! Que le sang innocent retombe sur sa tête despotique! Que la justice de Dieu l'atteigne!

26 décembre. Beaudriau, Lactance et moi allons faire visite dans sa prison au commodore Johnson, qui a été repris. C'est un homme d'une soixantaine d'années et de bonne physionomie. Mais hélas! ce n'est pas le héros que l'imagination se formait d'un pirate, chef de Boucaniers, féroce et rébarbatif, à stature gigantesque et tout le reste. Je crois M. Johnson un honnête homme, un brave homme et un bon patriote. Il a été cruellement persécuté et ruiné par nos tyrans; il a ses torts personnels et ceux de son pays à venger, car c'est un Canadien, né aux Trois-Rivières. Il recevait en même temps que la nôtre la visite d'un M. Gough, que nous rencontrâmes hier soir chez M. Tracey, et d'un jeune Marren, employé de la Banque du peuple et aussi réfugié.

Cher Lactance écrit dans le bureau de M. Paige, qui est le greffier de la Cour suprême de cet État, et sa famille, chez qui il loge, le traite comme un fils adoptif.

Le soir, le D^r Nelson, père et moi allons faire visite à Beaudriau, à son étude en face de l'Académie des demoiselles et pas loin de notre pension. Là, le héros de Saint-Denis me donne une relation de la bataille où, par son courage et son sang-froid, il s'est acquis des lauriers immortels comme la reconnaissance et l'admiration de ses compatriotes. Que n'était-il à Saint-Charles? À présent, le pays serait libre! Voici comme il nous la conta :

Vers 6 h du matin, le D^r Nelson apprit que les troupes venaient. Il n'avait dans le village qu'une poignée de braves qu'il plaça dans la grande maison de M^{me} Saint-Germain, sous les ordres de M. [Jean-Olivier] Kimber, frère du D^r Kimber de Chambly. Il monta lui-même à cheval et partit à la course, pour s'assurer si les troupes approchaient. Il allait si vite qu'il faillit se jeter au milieu d'elles. Aussitôt il rebroussa chemin. À tous les ponts, il descendit de cheval et, seul, il les détruisit. Il gagna par là plus de deux heures

de temps. En arrivant au village, il fit les meilleurs préparatifs de défense en son pouvoir. Il plaça une quarantaine de fourches de fer au premier étage et une pile de cailloux près de chaque fenêtre du second; dans le chemin, un peu en avant de la maison, il éleva une barricade de poutres et deux ou trois arbres avec leurs branches. Ces dernières masquaient une petite pièce chargée à mitraille. Les patriotes n'avaient en tout que 119 fusils dont 57 seulement purent servir tant bien que mal. Le D^r Nelson logea cinq ou six de ses meilleurs tireurs dans un petit bâtiment entre la maison Saint-Germain et la rivière, et le même nombre dans sa distillerie en arrière. Avec d'aussi faibles moyens, le brave Nelson attendit l'ennemi qui ne tarda pas à paraître. À la vue de la barricade, les Habits Rouges passèrent dans le champ entre le chemin et la rivière et se placèrent à l'abri de plusieurs maisons de bois. Ils commencèrent à canonner la maison Saint-Germain avec une pièce de 12 livres. Le premier boulet brisa la tête de trois patriotes, si près du D^r Nelson qu'il fut couvert de leurs cervelles! Le second boulet en tua encore deux. Les Canadiens, effrayés de ces premiers coups, cherchèrent refuge dans le bas de la maison, mais la voix de Nelson les ramena bientôt à leur poste. Alors seulement, ils commencèrent à répondre au feu de l'ennemi par de petites fenêtres au pignon, dans le grenier. Le capitaine Markham chercha plusieurs fois à pénétrer dans la maison, en passant le long de la rivière. Il montra beaucoup de courage, mais le feu de la distillerie et du petit bâtiment fut si vif qu'il fut obligé d'abandonner son projet, après avoir perdu presque toute sa compagnie et avoir reçu lui-même plusieurs blessures. Les tories voulurent alors faire le tour du village et s'en emparer. Voici l'heureux stratagème dont le D^r Nelson se servit. Voyant le mouvement des troupes, qui s'étendaient sur sa droite dans les champs, il envoya un homme de confiance rassembler dans le village tous les hommes et les enfants qui n'avaient pas d'armes et les armer de bâtons. Il les fit mettre en rangs et compagnies, l'*arme* sur l'épaule, parader et s'avancer en bon ordre vers les troupes en prenant bien garde de trop s'en approcher. Une partie, feignant de vouloir prendre les troupes en flanc, marchaient accroupis le long et derrière les clôtures, montrant toujours leurs bâtons. Trompés par ces apparences formidables, les tories s'arrêtèrent, tournèrent à droite et revinrent s'emparer d'une grange de M^{me} Saint-Germain, vis-à-vis sa maison, attaquant alors cette dernière de front. Le D^r Nelson changea aussitôt la position de ses braves et les fit descendre du grenier au premier étage. Le docteur courut les plus grands risques. Son chapeau gris le distinguait et attirait une grêle de balles à chaque fenêtre où il se montrait. Un habitant le voyant couché en joue par un officier anglais, l'entraîna violemment de son poste dangereux, lui ôta son chapeau gris et le remplaça par un casque. Le combat continua avec vigueur jusqu'à 3 h. Vers 3½ h, Gore fit sonner la retraite, qui fut une fuite précipitée.

Dans sa dépêche officielle, ce colonel dit que le manque d'*ammunition* l'obligea de retraiter. Il laissa cependant aux patriotes trois barils de cartouches à mousquet, plus de

100 boulets et une quantité de poudre et de gargouches²⁶¹ à canon! Malgré le D^r Nelson, les patriotes voulurent poursuivre les fuyards, en tuèrent plusieurs et eurent eux-mêmes deux hommes tués et trois blessés. Pendant le combat, ils avaient eu cinq tués par l'artillerie et deux par la mousqueterie (en comptant Perrault, qui mourut la nuit suivante) et cinq blessés. Ce qui fait en tout neuf tués et huit blessés. D'après le rapport de personnes dignes de foi, qui disent les avoir comptés, il y avait plus de 500 hommes de troupes anglaises à Saint-Denis, dont seulement 322 retournèrent à Sorel le lendemain! Il est impossible de savoir au juste le montant de leurs pertes, parce qu'ils jetaient leurs morts dans la rivière.

Le docteur me dit que s'il était au moment de paraître devant Dieu, il ne craindrait pas d'affirmer sous serment sa ferme persuasion que le lieutenant Weir a péri par sa propre faute.

Il allait continuer lorsque nous fûmes interrompus. Outre les détails ci-dessus, il a promis de me prêter (s'il le peut faire venir du Canada) son journal écrit en prison, l'hiver dernier. M. Girouard, George de Boucherville, Boucher-Belleville, S. Marchesseault, Ouimet et je ne sais qui encore, ont tenu de semblables journaux. Cette nouvelle me fait beaucoup de plaisir. Je souhaite de tout mon cœur que ces manuscrits soient conservés et échappent aux fouilles des agents de police. Les D^{rs} Nelson et Beaudriau, père et moi allons ensuite veiller chez M. Gough père.

Je traçai alors le plan de la bataille de Saint-Denis, d'après ce récit du D^r Nelson, et le collai dans mon journal. J'en donne ici maintenant la copie fidèle.

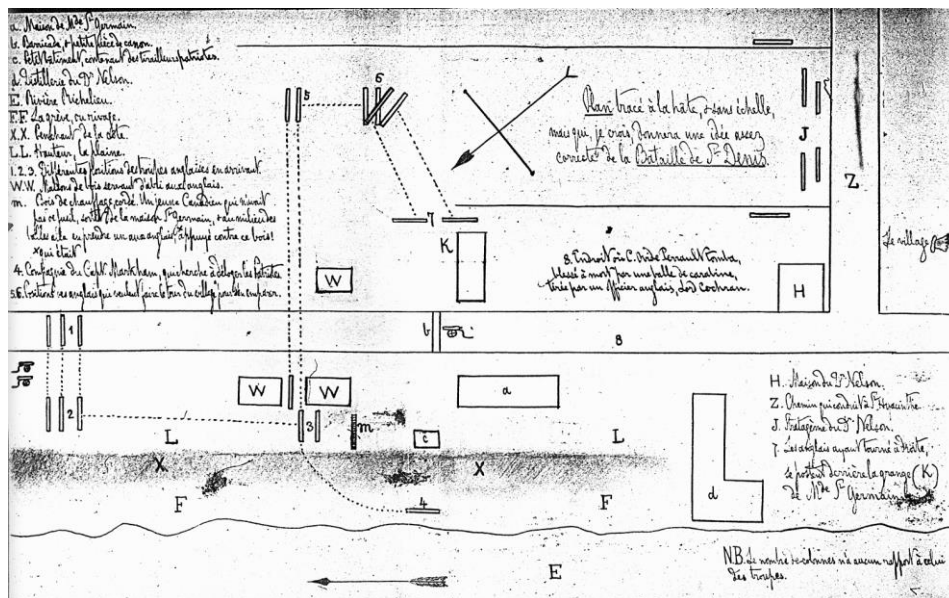
(Ici dessin fait par Amédée de la bataille de Saint-Denis – voir p. suivante).

Jeudi 27 décembre. Le D^r Nelson part à 1 h a.m. en stage, pour Plattsburgh où il espère rencontrer sa dame et ses enfants. Je le lui souhaite de tout mon cœur. Heureusement que leur séparation a été moins longue que tous s'y attendaient. Le docteur reviendra dans une quinzaine se fixer ici pour l'hiver.

Visite de M. François Baby, frère de M^{me} Selby, qui reste temporairement à Albany. Je vais avec Beaudriau m'acheter une grammaire française, etc., pour mon école projetée.

Vendredi 28 décembre. Je passe la matinée en conversation intime avec chers père, mère et frère Lactance. L'esprit de parti et une fausse politique, qui nous ont tant fait de mal l'an dernier, en font encore plus cet hiver. Père avec les principaux chefs des deux partis américains, et nous n'avons plus rien ou presque rien à espérer. Je crois que M. Clay, le successeur probable de Van Buren, s'est chargé de notre défense ou quelque mesure favorable dans le Congrès. Il n'y a plus d'apparence de guerre prochaine en Europe et, dans ce cas, le pauvre Canada est perdu, son sort désespéré!

Mémoires d'un Patriote



Plan du combat à Saint-Denis, par Amédée Papineau

Je pars à 5 h avec le chancelier et sa dame pour Saratoga. Couchons à Schenectady.

Lundi 31 décembre. Très froid. Je passe la journée à me chercher des élèves de français. J'en trouve quelques-uns, mais c'est difficile.

* * *

Mardi 1^{er} janvier 1839. Ah! que le jour de l'An est triste pour l'exilé! Je fais quelques visites avec Patrick Cowen et Stephen Nash. Je soupe à Highland Hall, chez la bonne Madame Loomis²⁶². À chaque maison où vous visitez, on vous offre des fruits, du vin ou du café, des gâteaux, des bonbons. Les dames et demoiselles encore plus aimables que d'ordinaire. L'on ne voit que le beau sexe, les hommes censés tous en visites. Cela me rappelle un peu mon cher Canada.

2 janvier. Assassinat de quatre de ses prisonniers par le colonel Prince! Suspension des juges Panet et Bédard, pour avoir voulu faire respecter la loi contre la force! Les brigands rouges ont pillé la maison de ma tante Dessaulles comme celles de tous les principaux citoyens de Saint-Hyacinthe et du Richelieu. Il y a des barricades ou clôtures à l'entour de la ville de Montréal et dont les portes sont soigneusement fermées tous les soirs. Il y a dans la prison de Sherbrooke 10 prisonniers patriotes, des Américains des townships.

Au rédacteur du *Morning Courier* : «Je me flatte que vous me permettrez l'usage de votre feuille, pour faire savoir à mes amis des États-Unis et en Canada, que je fus arrêté dans les rues de Montréal par quatre ou cinq hommes (dont l'un est Benjamin Holmes, caissier de la Banque de Montréal), dimanche le 4 novembre dernier, conduit au corps de garde et, de là, à la prison où, après 40 jours d'incarcération, je fus informé par le geôlier que j'étais libre d'en sortir. Tout ceci a été fait sans déposition, *warrant*, ou l'ombre de preuve contre moi. Il n'est pas besoin de commentaires. [Signé] Dexter Chapin²⁶³, Montréal, 17 décembre 1838.»

Il y en a bien d'autres dans le même cas que M. Chapin, viz : La Fontaine, [Charles] Mondelet, Louis et Denis Viger, etc., qui viennent d'être libérés parce qu'ils ont eu la fermeté d'écrire à Colborne et de lui demander leurs procès, «non comme une grâce mais comme un droit.» Voyez leurs lettres, etc., dans *Le Canadien* de Québec, sous le titre : «Une page pour l'histoire».

On dit que l'honorable Primrose et Andrew Cochrane vont succéder aux juges Panet et Bédard. Cochrane est une des sangsues qui dévorent le peuple depuis tant d'années (ayant eu jusqu'à six emplois lucratifs à la fois!); c'est le fils du tory réfugié au Canada de la Révolution américaine. Primrose, obligé de fuir l'Écosse pour avoir cherché à y séduire sa belle-sœur, est une autre sangsue étrangère tombée sur le pauvre Canada. Quels juges! Bon Dieu!

M. Goddu, un des Huit, est retourné chez lui. Colborne l'a fait saisir et conduire à la frontière, avec défense de remettre les pieds en Canada. Colborne se moque du jugement de son gouvernement impérial contre Durham!

Le prospectus du *Patriote canadien* par Duvernay à Burlington, vient de paraître. Nous allons nous trouver avec quatre journaux canadiens aux États-Unis, sans parler de la presse américaine qui en général nous est favorable. La Cour martiale continue ses procès illégaux. Elle s'abrite sous deux ordonnances monstrueuses du Conseil spécial de Colborne, qui viennent de déclarer indemnes toutes les illégalités et violences commises et que l'acte d'Habeas Corpus de la 31^e Charles II, n'a jamais eu force de loi dans le Bas-Canada!

Le 3 janvier 1839, je vais à un bal chez M. Augustus Beach, avocat, à un mille du village. J'y reste jusqu'à 3 h du matin, et reviens avec les Cowen et couche chez le juge. Voilà ce que dit mon journal. Mais il aurait dû ajouter : ce M. Beach y donnait ce qu'on appelle un Warming Party. Ce bal inaugurerait son entrée dans une villa toute neuve qu'il venait de se construire. À ce bal, faisaient aussi leur début en société ce jeune Canadien réfugié et deux fort belles demoiselles de Saratoga, âgées de 15 à 16 ans, amies intimes; l'une nommée Louise²⁶⁴ était sœur de M. Beach, l'autre s'appelait Mary Westcott. Le jeune Canadien fut introduit à ces deux demoiselles et, assis longtemps entre elles sur un canapé, il eut mille questions à leur répondre sur son pays et sur les événements qui s'y passaient en ce moment. Les grands yeux bleus et noirs de ses deux charmantes questionneuses brillaient d'intelligence et de sympathie à ses récits. Cette rencontre accidentelle fixa le sort pour la vie de deux cœurs au moins!

Mardi 8 janvier. Étienne Parent, rédacteur, et Jean-Baptiste Fréchette, éditeur, du *Canadien* de Québec, ont été emprisonnés, mercredi le 26 décembre, pour «haute trahison», suivant la phrase banale. *Le Canadien* a de suite trouvé un autre rédacteur qui dit en se moquant : «Le gouvernement est bien ingrat d'emprisonner ceux qui lui donnent un petit conseil d'amis.» *Le Canadien* chancelait l'an dernier et fut dévoué à Gosford et même à Durham. Il est aujourd'hui le ferme et unique défenseur du peuple au Canada, où tous les autres journaux libéraux ont été supprimés. C'est là une des preuves que l'esprit public se relève, se fortifie de plus en plus. L'on ne voit pas cette année cette panique et cette crainte qui, l'an dernier, firent tomber le peuple comme dans le néant. Les persécutions sont plus grandes, plus étendues, plus nombreuses, mais sont supportées avec plus de courage. L'on n'entend plus parler du «règne de la terreur»; l'on ne voit pas une seule «adresse loyale»; personne ne prête le «serment d'esclavage», beaucoup ont prêté le serment national et républicain; le clergé ne profane point la chaire par des attaques virulentes contre les hommes et les principes libéraux; l'on ne damne plus les âmes de Chénier et de Girod, comme le faisait un curé qui les envoyait, dans la péroration d'un beau sermon, «aux flammes éternelles»; l'évêque n'a point lancé de mandement; les prisonniers demandent leurs procès «non comme une grâce mais comme un droit»; un éditeur est jeté dans les cachots, un autre s'empresse à sa place; nos frères périssent sur l'écha-

faud, tous jurent de les venger. «En avant!» La Révolution marche et elle ne s'arrêtera jamais qu'elle n'ait triomphé!

Ce soir, je commence ma classe de français avec cinq jeunes messieurs pour élèves. Ce n'est pas trop!

M. Caleb Cushing, du Massachusetts, l'un de nos meilleurs amis, dans le Congrès, a demandé copies de la correspondance avec le gouvernement anglais par rapport aux troubles sur la frontière, quant aux prisonniers américains faits par les Anglais, l'outrage de Schlosser, les empiétements de l'Angleterre sur les territoires du Nord-Ouest et sur celui du Maine, sur la navigation du Saint-Laurent, etc. En voilà de la matière à disputes!

Les évêques, le clergé, les sauvages même qui les trahirent, demandèrent à Colborne la grâce de Cardinal et de Duquette. Mais leurs prières furent méprisées. M^{me} Cardinal, dans les derniers mois de grossesse, alla se jeter aux pieds de Lady Colborne et implora son intercession en faveur de son mari. Lady Colborne lui offrit huit dollars! La Canadienne indignée se leva et dit au tyran femelle : «C'est la vie de mon mari que je vous demande, ce n'est pas votre argent!»

Le brave capitaine Vincent, de Longueuil, qui commandait à la délivrance de Demaray et Davignon, en 1837, a été dépouillé par les Anglais de tous ses meubles et de toute sa récolte.

Un singulier document vient de paraître. Est-ce un remords de Colborne pour son vandalisme de l'an passé, ou est-ce la peur malgré ses 15 000 soldats? Est-ce l'ombre de ses victimes de Saint-Eustache qui trouble son sommeil? Il fait prier ses féaux de ne pas se révolter! *Le Canadien* du 23 novembre nous le donne comme suit : Maison du gouvernement, Montréal 6 novembre 1838 : Monsieur, j'ai reçu l'ordre de Son Excellence l'administrateur de vous prier d'user de toute votre influence pour conserver l'ordre et de vous rendre auprès de quelques-uns des plus respectables habitants du comté des Deux-Montagnes, et de les assurer que le gouvernement est décidé à leur donner toute protection possible, et qu'ils peuvent être sans crainte aucune d'être molestés par les gens du gouvernement, s'ils demeurent paisibles et tranquilles chez eux. J'ai l'honneur d'être, etc. [Signé] Thomas Leigh Goldie, secrétaire. Au capitaine Alexandre McKenzie, Terrebonne. M. McKenzie a fait son rapport dont voici la substance : il s'est rendu chez quelques curés, marchands, docteurs et principaux habitants des paroisses du nord, entre autres chez messire Ducharme, de Sainte-Thérèse, et chez M. Dumouchelle, à Saint-Benoît, et reçut partout l'assurance que tout serait paisible et que les habitants ne désiraient que la tranquillité.

Les troupes qui sont allées dans Boucherville à la recherche d'armes cachées ont commis des violences brutales et un immense pillage.

Symptômes de guerre de la part de la Russie. Nombreuses assemblées sympathistes. Ludger Duvernay a parlé dans une [assemblée] tenue à Philadelphie : plusieurs dans le

New York, dans l'Ohio et le Michigan. Articles en notre faveur dans l'*Edinburg True Scotsman*, *London True Sun*, et autres journaux anglais.

Mardi 29 janvier. Les loyaux crient toujours, demandent du sang, et on leur en verse! Vendredi le 18 courant, à 9 h du matin, cinq bons patriotes périssent sur l'échafaud à Montréal : Théophile Decoigne, notaire, Ambroise Sanguinet, Charles Sanguinet, François-Xavier Hamelin, capitaine Joseph Robert! *L'Ami du Peuple* dit : «La potence avait été placée au-dessus de la porte extérieure de la prison, afin que l'exemple fût plus frappant. Tous sont morts avec fermeté! La foule des spectateurs était grande, composée en grande partie des volontaires sanguinaires; peu de Canadiens, à l'exception des habitants passant pour se rendre au marché, que les tigres et les sans-culottes arrêtaient et forcèrent à demeurer au spectacle! Bon article du *London Weekley Despatch*. Lettre du colonel Thompson, ex-M.P. de Hull, en défense des prisonniers politiques que l'on assassine au Canada, dans le *London Morning Chronicle*. Les vrais Anglais d'Angleterre ne sont pas habitués aux boucheries politiques, ils ne comprennent pas ce gouvernement à la turque que l'on nous fait subir dans leurs colonies d'Amérique.

Mercredi 6 février. Le juge Cowen et sa dame arrivent d'Albany et me font demander de passer de suite chez eux. Ils me remettent deux lettres de chère maman, une de Beaudriau, deux de chère tante Dessaulles, une de Gustave, une d'Ézilda, trois de Saint-Denis d'oncle Pierre Bruneau et des cousines Elmire et Cordélie. Voici le résumé des nouvelles qu'elles contiennent : Mackenzie est passé samedi à Albany, se rendant à Rochester avec sa mère âgée de 89 ans, sa femme, 10 enfants dont le dernier a 15 jours, son petit ménage, sa bibliothèque, sa presse et une bonne provision de courage et de persévérance. Il y avait à Albany plusieurs Canadiens : Georges de Boucherville et un frère d'André Ouimet qui se rendent en Louisiane; le D^r Duchesnois, de Varennes, beau-frère du pauvre Girod, qui veut passer au Brésil²⁶⁵, et qui, avec le D^r Gauvin, va d'abord parcourir les États pour une collecte en faveur d'un millier d'hommes, de femmes et d'enfants réfugiés du Bas-Canada qui sont absolument dénués de tout; Charles de Léry (qui au collège avec O'Brien et Dessaulles, noble trio, marchait de semaine en semaine ex aequo dans leur classe), et qui fuit son pays malheureux pour se réfugier sous le ciel d'Italie où il évoquera la liberté et le génie des ancêtres; le D^r Henri Cartier, de Saint-Antoine, qui vient suivre des cours de médecine; messire Chartier, curé de Salina. On croit que cette souscription réussira. S'y sont inscrits : le gouverneur Seward²⁶⁶, le lieutenant-gouverneur [Luther] Bradish, l'ex-gouverneur Marcy, le juge en chef Nelson²⁶⁷, le chancelier Walworth, le juge Cowen, M. Ollcott, M. Corning et beaucoup d'autres des premiers citoyens, pour des sommes généreuses. Ces bons Américains, quels cœurs ils ont toujours!

Cher père, ayant reçu par Duchesnois et Gauvin les requêtes d'un grand nombre de réfugiés, des lettres pressantes du D^r Wolfred Nelson, Davignon et autres, les sollicita-

tions verbales de Mackenzie, de messire Chartier et d'amis américains, a enfin cédé à leurs vœux, qui semblaient unanimes. Il est parti avec de Léry dans le stage pour New York à 11 h du soir, mardi le 5. Ils s'embarqueront tous deux dans le paquebot pour Le Havre, vendredi le 8. J'ai souvent recommandé et j'approuve beaucoup ce voyage de France. C'est encore un grand sacrifice, pour moi surtout qui n'ai pu voir cher père avant son départ. Mais il s'y est décidé tout à coup, et part incognito. On ne veut pas s'adresser au consul anglais pour passeport, si on peut l'éviter. Je me dis : Mon pays, mon pays avant tout! Nous espérons que la France pourra prendre compassion de ses enfants et leur venir en aide de quelque façon.

Oncle Augustin Papineau, le D^r La Bruère, George Morison, MM. Têtu, Pacaud et autres sont sortis de prison. On pensait qu'il y aurait encore des exécutions! Tout est tristesse, désolation, misère. Louis Dessaulles a été arrêté pour avoir dit que les officiers militaires à Maské étaient des ivrognes. Ayant répété son accusation devant les magistrats et ayant offert d'aller la répéter et la prouver devant sir John Colborne à Montréal, on le relâcha. On craignait que cette vérité ne fût trop dévoilée.

Il y a encore quelque mouvement caché des deux côtés de la frontière.

Vendredi 8 février. Pendant mon déjeuner, l'on m'apporte une lettre de Lactance, toute bordée et cachetée de noir! Je lis : «Ce ne sont pas des mots qui peuvent te dire l'étonnement et la douleur que cause un semblable événement, la pénible situation de M^{me} Porter. Et notre pauvre maman, dans l'instant où papa se sépara d'elle, elle se voit enlever celui qu'elle regardait comme son soutien, son meilleur ami. Je crains bien que cette double séparation n'ait de funestes effets sur sa santé! Ce M. Porter était en pleine santé hier à midi. Un mal de gorge qui a toujours été en augmentant jusqu'au soir a donné des inquiétudes. L'on a fait appeler le D^r McNaughton. Malgré tous ses soins, M. Porter était mort, étouffé, à 3 h ce matin.» Cette mort soudaine du meilleur ami que nous ayons jamais eu fut une douleur qui nous fera saigner longtemps le cœur. Et ce qui aggravait cette douleur, c'est que le mal qui nous le ravit, prit naissance, nous le pensons, dans son amitié pour cher père qu'il insista à conduire, par une nuit très froide, jusqu'à la station du stage de l'autre côté de l'Hudson! M. et M^{me} Laforge (sa fille aînée) étaient partis quelques jours auparavant pour la Floride! Son fils aîné, William, est au Michigan! La brave M^{me} Porter, avec ses deux plus jeunes enfants, Frances et Edward, sont réfugiés chez son neveu M. Rhoades.

Recevons le 2^e numéro d'une nouvelle feuille qui paraît à Montréal : *L'Aurore des Canadas*. Sombre *Aurore*, bien voilée! J.P. Boucher-Belleville en est le rédacteur secret.



Comte Antoine-René-Charles-Mathurin de Laforêt

12 février. Lettres d'Albany. Une d'O'Callaghan donne des détails sur le départ de cher père, le 8. Ils allèrent demander un passeport au consul français. M. de Laforêt²⁶⁸ les reçut avec beaucoup de politesse et exprima son regret de ne pouvoir donner de passeports qu'à ses nationaux, mais il lui donna une lettre adressée au commissaire général du Havre, assurant père que cette lettre lui vaudrait un passeport. Il avait garde d'en demander au consul anglais. Il alla ensuite retenir son passage, et à 11 h du matin, son bagage était à bord. Il n'y a qu'une douzaine de passagers, dont quelques dames. Le capitaine qui parle bien le français, offrit à père une grande chambre double, que de Léry partagera avec lui. La *Sylvie de Grasse* n'a pu partir qu'à midi et quart. Elle était prise dans la glace, qu'il a fallu briser une grande distance pour que le pyroscaphe qui devait la touer à la mer pût parvenir jusqu'à elle. Le capitaine espère un prompt voyage et arriver aux premiers jours de mars.

Lundi 18 février. Le chancelier et sa dame sont arrivés hier soir à 11 h, en conséquence de la maladie subite et très violente de Fanny, qui était bien portante samedi. Inflammation des poumons et du cerveau. Elle est en danger.

Mardi 19. Décédé à Verchères le 31 janvier, à l'âge de 58 ans, Pierre Amiot, notaire, M.P.P. pour le comté de Verchères. Après l'insurrection de 1837, il fut jeté dans les cachots avec son collègue, M. Drolet, de Saint-Marc, qu'il suit aujourd'hui dans la tombe. Ainsi nous décime la tyrannie.

Le 21, j'assiste aux funérailles de la chère petite Frances Walworth²⁶⁹, qui a succombé hier à sa cruelle maladie. Les parents, surtout la pauvre mère, sont au désespoir de la perte d'une enfant charmante, âgée de 6 ans.

22 février. Guerre! Guerre! Nouvelles importantes de la frontière nord-est! Au commencement de ce mois, les autorités du Maine envoyèrent quelques troupes à la rivière Aroostook pour chasser des Anglais qui coupaient du bois sur le territoire en dispute. Ces envahisseurs, apprenant cette démarche, retournèrent pour la plupart au Nouveau-Brunswick. Les Américains en prirent néanmoins une vingtaine avec leurs voitures et les envoyèrent à Bangor. Les Anglais revinrent bientôt sur le territoire, au nombre de 300 hommes armés. M. McIntire, l'agent des Terres, Gustavus Cushmam et J.H. Pillsbury, de Bangor, et le colonel Ebenezer Webster et Thomas Bartlett, d'Orono, étaient allés coucher dans une maison à quatre milles des forces américaines. Les Anglais l'ayant appris, entourèrent la maison à minuit, prirent ces cinq messieurs et les conduisirent à Fredericton, N.-B.

Ces nouvelles ont été apportées à Augusta, capitale du Maine, par Hastings Strickland, shérif du comté de Penobscot, qui accompagna l'expédition à l'Aroostook. Une lettre d'Augusta, datée du Capitole, vendredi le 15 février, dit : J'apprends que le colonel J.P. Rogers, de Bangor, est parti ce matin pour Fredericton, pour demander à sir J. Harvey de libérer M. McIntire et ses compagnons, s'ils sont en son pouvoir, et pour s'assurer si les mouvements des envahisseurs sont sanctionnés par les autorités anglaises. Le général Scott, qui vient d'arriver à Albany de Plattsburgh et de la frontière, dit qu'il faut une guerre, qu'elle est inévitable, jugeant d'après les dispositions des «sympathiseurs».

23 février. Guerre! Guerre! Le Maine à l'avant-garde! Après leur capture, l'agent des Terres et ses compagnons furent conduits à Woodstock, N.-B. Là, un magistrat signa des *warrants* contre McIntire, Gustavus G. Cushman et Thomas Bartlett, et les envoya tous trois à Fredericton. Le colonel E. Webster et M. Pillsbury furent relâchés. De Woodstock, M. McIntire écrivit au gouverneur du Maine et la lettre fut reçue par exprès à Augusta, le 16 février, à 2 h p.m. Le même jour, à 11 h p.m., on reçut à Augusta une proclamation de sir John Harvey, datée de Fredericton le 13 février, qui appelle la milice pour repousser «les envahisseurs du territoire de Sa Majesté». À la réception de cette proclamation, le gouverneur Fairfield a aussi lancé la sienne, ordonnant à 1000 hommes de la 3^e division (Penobscot) de se rendre à l'Aroostook, sous les ordres du major général [Isaac] Hodsdon. Le *Woodstock Times* dit qu'une partie de la milice anglaise s'est mise

en marche, le 14, pour l'Aroostook. On dit ces Bretons au nombre de 175, avec 25 sauvages. Et qu'il y a peut-être déjà eu collision.

Mon ami Chevalier de Lorimier, notaire, secrétaire du Comité Central de Montréal en 1837, aide de camp du général Girod à Saint-Eustache, réfugié, puis engagé dans la seconde insurrection; Charles Hindenlang, officier français qui laissa l'an dernier son pays afin de combattre pour nous et brigadier général dans la seconde insurrection; Pierre-Rémi Narbonne; Amable Daunais et François Nicolas, de L'Acadie, accusés d'avoir tué l'espion Chartrand en novembre 1837, et acquittés par le jury le 7 août 1838, puis engagés dans la seconde insurrection, ont tous été pendus à Montréal vendredi matin, à 9 h, le 15 courant. Il y avait plus de 5 000 spectateurs. Hindenlang, en réparation de sa confession extorquée par P.É. Leclère, J.P., s'avança sur l'échafaud, parla en français et s'écria : «Canadiens! Je meurs pour la cause de la Liberté!» Le peuple lui répondit : Vive la Liberté! Il y avait pourtant là force machines-rouges et baïonnettes! Les corps des martyrs furent ensuite portés au cimetière, suivis d'un grand concours des citoyens. Les journaux toriens cherchent à cacher cette manifestation, qui prouve que «le sang des martyrs fructifie». Le *Herald* dit que si les rebelles avaient osé faire écho à Hindenlang, les loyaux leur auraient vite fermé la bouche.

24 février. Encore six patriotes pendus à London, Haut-Canada. Un autre à Kingston!

25 février. Le jour de la justice approche-t-il? Le Maine? En avant! Sir John Harvey a écrit au gouverneur Fairfield, exprimant sa surprise de voir le «territoire de Sa Majesté envahi par les troupes du Maine», sommant le gouverneur de rappeler ces troupes, se déclarant dans la nécessité, d'après les ordres de son gouvernement, de considérer les Anglais comme possesseurs actuels du territoire en dispute, et de repousser par la force les troupes américaines, si elles ne se retirent. Voici la réponse du Maine : 800 000 \$ votés à l'unanimité et 8 000 hommes mis sous les armes. Puis un appel au gouvernement du Massachusetts et au gouvernement des États-Unis pour demander leur appui. À cet appel, le gouverneur Everett, dans un message à la législature, dit que le Massachusetts étant garant du Maine, qui lui appartient jadis, et ayant toujours été d'accord avec le Maine sur cette question, ils doivent maintenant marcher ensemble à l'heure du danger.

26 février. Lettre de tante Dessaulles. Elle dit : On m'a volé pour au moins 100 £. Les troupes se sont portées cette année à de bien plus grands excès que l'an dernier.

28 février. L'*Augusta Age* du 21 [février] dit en P.S. : Comme nous mettons sous presse, M. McIntire, notre agent des Terres, arrive en ville, accompagné du colonel Rogers, qui alla à Fredericton requérir sa liberté. McI. et ses deux compagnons ont été libérés sous leur parole, le gouvernement provincial ayant déclaré qu'ils n'étaient pas passibles des lois du Nouveau-Brunswick, mais sous le droit des gens responsables à la Grande-Bretagne. M. Rogers apporte au gouverneur Fairfield, les trois propositions suivantes de sir John Harvey : 1^o Que les troupes du Maine sortent de suite du territoire

disputé (refusée); 2° Que les coupeurs de bois soient livrés au gouvernement anglais pour être jugés par ses tribunaux (refusée); 3° Que M. McLaughlin, l'agent des Terres anglaises soit aussitôt libéré (accordée aux mêmes conditions que celles imposées à McIntire). McLaughlin ayant refusé sa parole, est retenu prisonnier.

Les troupes américaines, sous le général Hodsdon, fortes de plus de 2 000 hommes et artillerie, sont campées dans le township n° 10, sur une pointe de terre formée par la jonction des rivières Sainte-Croix et Aroostook, à 135 [milles] de Bangor, et environ 15 milles au nord de la frontière à laquelle prétendent les Anglais. Le gouverneur Fairfield, autorisé par la législature du Maine, a donné ordre à plus de 10 000 [hommes] de se tenir prêts à marcher au premier signal. Les Anglais s'avançaient vers le camp américain, mais n'avaient pas 600 hommes. Harvey fait dire à Fairfield qu'il a huit régiments réguliers sous ses ordres, mais avoue qu'ils sont en Canada! Ils sont assez occupés là à surveiller les esclaves pour ne pouvoir aider M. Harvey. Il n'a que le 69^e [régiment] qu'il appelle d'Halifax. Les résolutions passées à l'unanimité dans l'Assemblée du Maine ont été adoptées par son sénat, au vote de 23 contre 1.

4 mars. Nous avons le message du président Van Buren du 26, sur les affaires du Maine. Il semble fort embarrassé entre son devoir américain et ses sympathies anglaises! Il approuve le Maine, mais conseille en même temps de laisser le pouvoir fédéral négocier l'entente et la paix.

5 mars. À l'exception de Calhoun (l'ultra sudiste) tous les chefs dans le Congrès ont parlé fortement en faveur du Maine et ont réprouvé le plan d'arbitration de Van Buren. Adams, Webster et Clay, les grands hommes whigs, veulent que l'Angleterre cède le territoire ou qu'on lui déclare la guerre. Je craignais l'esprit de parti et de sections, mais je vois que presque tous veulent maintenir le droit et l'honneur national, les membres du sud, comme ceux du nord. Dès le 28 [février], M. Howard (démocrate), président du Comité des Affaires étrangères, introduit un bill pour mettre le président et le pays en état de guerre si l'Angleterre ne cède pas. Avant qu'un an [ne] soit écoulé, l'Angleterre et les États-Unis seront en guerre, ou l'Angleterre aura cédé le territoire en dispute. Je penche pour la guerre.

6 mars. Après plusieurs jours de refus et d'hésitations, McLaughlin et Tibbets ayant consenti à donner leur parole, ont été libérés et sont partis pour le Nouveau-Brunswick. Je reçois une lettre du D^r Davignon, de la «Fourchette au Sable».

8 mars. Ce soir, Duvernay arrive d'Albany et me remet une lettre de chère mère. M^{me} Laforge, apprenant la mort de son père, partit aussitôt seule de la Floride et, voyageant par diligences jours et nuits, est arrivée hier. Quel voyage de douleurs et de fatigues! Je passe la soirée avec Duvernay chez le juge Cowen.

24 pièces d'artillerie sont parties mercredi de l'arsenal des États-Unis à Troy pour la frontière du Maine. Hier, le gouverneur Seward a envoyé un message à la législature du New York pour lui demander sa sympathie, en faveur de l'État du Maine.

Samedi 9 mars. Le «bill pour la défense du pays» passa dans la Chambre des représentants dimanche matin par une majorité de 201 contre 6; et le soir du même jour dans le Sénat à l'unanimité, en forme suivante : en cas d'invasion, le président enrôlera 50 000 volontaires et augmentera l'armée régulière de 3 000 hommes. Il fera un emprunt de 10 000 000 \$. Il emploiera toutes les forces navales et armera des vapeurs sur les lacs. Il doit envoyer immédiatement un ministre plénipotentiaire à Londres. Un million additionnel sera employé à réparer telles fortifications. Un autre bill a passé les deux Chambres, pour autoriser la construction de trois frégates à vapeur et de nouvelles fortifications sur les frontières nord et nord-ouest.

10 mars. Duvernay m'a dit qu'une quarantaine de Polonais sont arrivés d'Angleterre à New York, dans l'intention de joindre nos patriotes. Le commodore Johnston, emprisonné à Albany depuis décembre, vient d'être libéré sous caution.

12 mars. Le vice-amiral sir Charles Paget, qui conduisit nos Huit aux Bermudes, vient de mourir. Les casernes des États-Unis à Rouses Point ont été incendiées le 26 février. On en soupçonne les volontaires d'Odelstown.

14 mars. Le ci-devant solliciteur général, Michael O'Sullivan, nommé par lord Durham juge en chef à Montréal, y est mort le 7 du courant.

16 mars. J'assiste dans l'église baptiste à une *lecture*, accompagnée de démonstrations opératives, sur l'électromagnétisme. Les nombreuses expériences qui se poursuivent actuellement avec succès sur cette partie si intéressante de la science, ne peuvent manquer d'amener de grands résultats. Bientôt l'électricité remplacera la vapeur! Où s'arrêtera le génie de l'homme? M. Ransom Cook²⁷⁰ nous montra et fit jouer sous nos yeux un locomoteur magnétique sur un chemin à lisses circulaire.

17 mars. J'emploie l'après-midi à chercher des souscripteurs pour la gazette de Duvernay, surtout parmi les Canadiens, ici. La semaine dernière, je lisais *L'Insurrection de 1798 dans le comté de Wexford en Irlande*; cette semaine, le fameux *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say, annotations de M. Clement C. Bidwell, membre de la Société philosophique de Philadelphie dont j'ai déjà parlé.

19 mars. La *Gazette de Mackenzie* du 16 mars reproduit une lettre du *Metropolis* de Washington, datée «Gadsby Hotel, Washington City, 4 March 1839» et signée «H.A. Gauvin, E.N. Duchesnois.» En voici l'analyse : Dans la dernière insurrection, les tyrans ont détruit au montant de 349 154 \$ dans cinq paroisses seulement : Châteauguay, Beauharnois, Saint-Timothée, Sainte-Martine et Les Cascades. Ils y incendièrent 99 maisons, 30 granges et 112 autres bâtisses. Ils y pillèrent de leurs grains, meubles, hardes, etc.,

1 749 familles! Ajoutez à présent ce qu'ils ont détruit dans Saint-Rémi, Saint-Édouard, Saint-Athanase, Saint-Isidore, Napierville, etc., dont il n'y a pas encore de relevé!

Lundi, le 12 novembre, six prisonniers des plus marquants et influents furent attachés par des cordes autour du cou, derrière une charrette, et des fers aux mains et conduits ainsi de Sainte-Martine à Beauharnois! Les soldats qui conduisaient la charrette allaient assez vite pour obliger les prisonniers de courir ou d'être étranglés, leur disant qu'ils ne voulaient pas leur laisser prendre du froid! Dans Sainte-Martine, 12 volontaires entrèrent dans une maison, y saisirent deux hommes et y violèrent trois femmes et une fille de 12 ans! Un nommé Howden, de Beauharnois, enleva tous les meubles de son voisin, Charles Lavigne, et perça à coups d'épée les oreilles et le sein de sa femme, pour lui faire avouer où son mari s'était réfugié! Six volontaires entrèrent dans la maison de Jean-Baptiste Rousse, de Sainte-Martine. Sa femme, alors enceinte, expira pendant que ces monstres assouvissaient sur elle leurs passions! Quatre volontaires entrèrent chez un habitant respectable de Beauharnois où s'étaient réfugiées les trois filles du capitaine Robert, déjà traîné aux cachots de Montréal, et violèrent successivement ces trois filles!

20 mars. J'ai déjà prouvé que c'est le gouvernement et non le peuple qui commença la guerre civile en 1837, et qu'il n'y avait alors chez les Canadiens nulle intention de se révolter. Je découvre que moins d'un mois avant les troubles, lord Gosford fit dire à mon père que, comme ses prédécesseurs, il avait ordonné le paiement de son salaire d'orateur, 1000 £ qui, avec les arrérages, s'élevait à 20 000 \$. Si père avait eu l'intention dont il est accusé, de «lever l'étendard de la révolte», ne se serait-il pas considéré dès lors justifiable, à cette époque, d'accepter cette forte somme et de la dépenser en armements, ou de la placer aux États, hors de l'atteinte de l'ennemi qu'il allait défier?

22 mars. Une lettre de tante Dessaulles, du 11, nous dit : M. Donegani a contracté un rhumatisme en prison qui le faisait beaucoup souffrir. M. Côme Cherrier a perdu un enfant. Le pauvre M. Viger, je suis parvenue à le voir, ce qui est très difficile. Je l'ai obtenu pour papa, Angèle et moi; Rosalie et Émery n'ont pu le voir, non plus que mon vieil oncle Séraphin Cherrier, à qui cela a fait bien de la peine. M^{me} Viger ne l'a encore vu que deux fois en six mois! Il supporte sa captivité avec courage, fermeté et constance. Sa santé n'en est pas altérée. Une chambre grillée d'environ sept pieds sur dix, dans laquelle ils ont été longtemps trois personnes, ne leur permettait pas beaucoup d'exercice. On emprisonne et persécute les citoyens pour les obliger à déposer les uns contre les autres. Les loyaux de Sorel ont coulé à fond le vapeur *Patriote canadien* et se vantent de vouloir détruire tous les vaisseaux des «rebelles». Les campagnes ont été brûlées, pillées, dévastées. La disette est presque générale. La misère est à son comble.

23 mars. Dessaulles m'écrit le 19 : Tu ne sais probablement pas que nous avons des polices d'organisées dans tous nos villages qui comptent au-dessus de 30 maisons. Il n'y avait pourtant rien de bien nécessaire. Néanmoins comme il faut rendre justice à qui de

droit, il n'y a pas encore eu de plaintes des hommes de police ici. C'est le colonel B.C.A. Gagy, des volontaires de Québec, qui est le surintendant général au sud du fleuve, pour le district de Montréal. Il s'est jusqu'à présent montré absolument impartial. À présent que ses appointements se montent à 1 000 ou 1 200 louis, il n'a plus besoin de se montrer aussi acharné contre nous qu'il a paru l'an dernier, et je crois que laissé à lui-même, il va se faire honneur. Il a, comme chef de la police au sud du fleuve, 500 louis, comme colonel de volontaires, 450, comme magistrat salarié, 150; c'est toujours l'ancien système quant au cumul des places. Nous avons ici comme magistrat salarié et chef de police du comté, le capitaine Colman, officier à mi-paie...

[Plus loin, il dit :] J'étais tout à l'heure chez le capitaine Colman; nous avons parlé politique. Il m'a demandé si dans le cas d'une cession du Canada par l'Angleterre aux États-Unis, les Canadiens y consentiraient; il croyait qu'il y aurait une forte opposition. Je lui ai dit qu'il pouvait se tranquilliser sur ce sujet et qu'il n'y aurait pas de deuil dans le pays pour un pareil changement de domination. Il en a été surpris; mais il a admis pourtant qu'il n'était pas naturel qu'un homme ou un peuple aimât ceux qui le pendent, le volent et le ruinent.

Éteignons les lumières! F. Cinq-Mars, l'imprimeur, et Jean-Philippe Boucher-Belleville, le rédacteur de *L'Aurore des Canadas*, ont été jetés en prison et leur presse saisie.

28 mars. Grande assemblée sympathiste à Richmond, capitale de la Virginie, où parlèrent Gauvin et Duchesnois, et recueillirent de fortes sommes, dit la *Gazette de Mackenzie*.

La *Democratic Review* de Washington dénonce comme suit les meurtres de Colborne et sa Cour martiale : The executions in Canada. The most foul atrocities with which this part of our continent has ever been stained, taking into considerate connexion all the facts and circumstances of the case, are unquestionably the late British executions in our neighbor state of Canada. In the present age of the world and the present maturity of the public mind, to extinguish human life for political opinion is not a whit less infamous or revolting than it would be to revive the fires of Smithsfield, and burn men, women and children for religious belief. It is impossible to apply to this case the justification of legal right... The law of High Treason in particular, under which these hideous murders have been committed, is as old as the reign of Edward III, and ordains capital punishment for conspiring the death of the King! If the great Jefferson in the sincere respect of a philosophic law given for the rights of posterity, and with a sacred deference to the progress of opinion, questioned the power and doubted the propriety of a legislature enacting laws binding for more than one generation, what shall we think in our land and in an age subsequent to Jefferson, of the horrid criminality of these bloody executions in Canada, under a law some hundred of years old and for an offense that an American and a Republi-

can cannot commit! No, the spirit of murder is essentially combined with the spirit of British Monarchy... We attach no blame to the people of England for these atrocities. Their influence, wherever it has found its way into the legislation of their country, has been – like that of the people in all countries – uniformly beneficial, enlightened and humane... What a noble army of Martyrs, yet and that soon, to be honored as they deserve, would not these names compose; from the Cobhams and Balls of her early history, to the Russells and Sidneys, or Emmets and Lounts of her modern annals, whose fame will shine in brightness undiminished, when the loathing and wrath of aroused and free opinion shall have prostrated for ever, the system that destroyed them, because it could not exist in the same age with so much of purity and worth. The inexpressible indignation and disgust which the perpetration of these atrocities in this hemisphere has occasioned throughout the whole length and breadth of this land, where public opinion is so free and healthy that it may be said to resemble the voice of posterity, may image forth the reaction of that tide of virtuous feeling that ere long will swell up in a strength that will at once atone and avenge the whole. Yes! let it go forth. And never, never will the loathing which the judicial murders of these hopeless Canadians has attached, in all enlightened opinion, to the British Monarchy be effaced, nor the indignant abhorrence they have excited, subside until a power thus disgustingly alien to the feelings, the interests and the sympathies as well as the soil of Freemen, shall have been utterly expelled from the broad expanse of the North American continent, whose free soil its odious and cruel policy has thus foully polluted.

1^{er} avril. Nouvelle importante. Trêve. Par l'entremise du général Scott, sir John Harvey a déclaré qu'il abandonne toute intention d'occuper le territoire disputé et d'en chasser les milices ou la garde civile du Maine. Là-dessus, le gouverneur Fairfield dit qu'il va rappeler les milices et ne laissera sur le territoire qu'une garde civile armée pour protéger les bois. La question sera décidée entre l'Angleterre et les États-Unis. L'Angleterre aura le choix : d'abandonner le territoire ou d'entrer en guerre.

4 avril. Trois affidavits sur les meurtres des prisonniers à Windsor par le colonel Prince. Une Cour martiale l'a acquitté, et le bourreau Arthur a approuvé la sentence de cette Cour martiale. Le meurtrier Prince est allé prendre son siège parmi les soi-disant représentants du Haut-Canada.

Il paraît que les incendies *retaliatoires* sont «à l'ordre de la nuit», des deux côtés de la frontière, à Rouses Point, Odelltown, Alburgh, etc. La législature de New York a adopté des résolutions sur la question du Maine, conformes au message du gouverneur Seward et au «bill de guerre» du Congrès. La législature d'Ohio en a fait autant.

10 avril. La division est dans le camp ennemi! La loyale Chambre d'assemblée du Haut-Canada a voté pour l'union des deux provinces, par une majorité de 40 contre 5. Une autre résolution, déclarant la province pauvre, mal gouvernée et mécontente, a été

votée par 33 contre 11. Une autre résolution, nommant des agents qui iront porter plaintes en Angleterre, a passé par la même division. La 6^e résolution de M. Merritt, demandant le rappel du fameux bill impérial «du commerce», a été adoptée malgré le gouverneur. À la lecture de la 7^e résolution, le procureur général se leva furieux, déclarant les résolutions de Merritt «un attentat contre l'intégrité de l'Empire»! Le Grand Maître Orangiste (Ogle Gowan), le procureur général Hagerman, Boulton, etc., ont voté contre l'Union. Dans les débats, ils ont avoué que les réformistes du Haut-Canada et les «French Rebels» du Bas-Canada, réunis, auraient une grande majorité dans la législature. Draper (le solliciteur général), Sherwood et autres ont voté pour l'Union. Les citoyens de Toronto ont eu une assemblée, présidée par le maire, contre l'Union. Les ultra-loyaux, Orangistes, etc., semblent opposés à l'Union. Dans le Bas-Canada, c'est le contraire, témoin le Heraldman. Les voilà complètement divisés! Le résolutionniste William H. Merritt et sir Allan MacNab sont les deux agents nommés par la Chambre.

12 avril. J'ai lu le Rapport et les dépêches de lord Durham. C'est trop long pour l'abrégé et l'inscrire ici. Mais je l'analyse et cite comme suit : Commenant par le Bas-Canada, le «Haut-commissaire» y prenant l'effet pour la cause, cherche longuement et de toutes ses forces à prouver que la question et le conflit est de races et non de principes! Les faits et l'histoire du pays depuis 30 ans auront toujours plus de poids que les avancés d'un homme préjugé qui cherche à en préjuger d'autres. Persuadez au peuple anglais que la question est une de races, et il sera facile de faire pencher leur sympathie pour le sang saxon contre le sang français. Les tories en Canada ont compris depuis deux ou trois ans surtout l'avantage pour eux de cette fausse et méchante politique, et le radical Durham vient leur prêter cordialement son appui dans cette tactique. Il examine ensuite le caractère et la condition sociale des Canadiens-français, puis des Anglais. Il explique à sa façon la nature, le commencement et les progrès de nos difficultés politiques. Il a l'effronterie d'accuser les Canadiens d'avoir, les premiers, commencé la guerre en 1837, avec l'intention préméditée de conquérir leur indépendance! «Déclin général de la prospérité du pays»... «Vain espoir de mettre fin aux animosités quant à la génération présente.» «Jamais la génération présente des Canadiens-français ne sera loyalement soumise au gouvernement anglais.» «Je suis persuadé qu'ils achèteraient la vengeance et un triomphe momentané des mains d'aucun ennemi, ou par leur soumission à aucun joug que ce soit.» «Je suis persuadé que les Anglais ne se soumettraient jamais paisiblement à une majorité française.» Et il cite à l'appui leur organe, le *Montreal Herald*! Il parle aussi du «déclin sérieux dans le district de Montréal de l'influence du clergé»... «Mauvaise politique du gouvernement anglais.» Il dit que depuis la conquête, ce gouvernement a cherché à nous concilier et à conserver nos lois et nos institutions, en divisant le Canada, léguant le Bas aux Français et le Haut aux Anglais. Que nous aurions dû être considérés et traités comme peuple conquis et tout vestige d'origine détruit le plus tôt possible! Il

était aisé alors, car nous n'étions que 60 000; qu'aujourd'hui nous sommes un demi-million. «Nulle population n'est augmentée avec autant de rapidité, par les naissances seules, que les Canadiens-français, depuis la conquête...» Les Anglais nous sont très supérieurs «par leurs connaissances, énergie, esprit d'entreprise et richesses.» Mais à qui la faute? Voyez! «Le gouvernement a laissé la masse du peuple sans aucune des institutions qui l'auraient élevé en indépendance et en civilisation. Il l'a laissé sans éducation et sans gouvernement local». «Les Canadiens sont doux et bons, économes, industriels et honnêtes, très sociables, gais et hospitaliers, et distingués par une vraie politesse que l'on rencontre dans toutes les classes de la société. La conquête ne les a que peu changés...» Il reproche à notre Assemblée de n'avoir pas augmenté les taxes afin de faire des chemins et des canaux, en d'autres termes, de ne pas avoir ruiné la province par une dette nationale, comme les Anglais ont fait dans le Haut-Canada... «Une politique fondée sur des connaissances imparfaites et conduite par un changement continuel d'administrateurs, a montré à la colonie un système de vacillation, qui n'était en effet aucun système.» «Il me paraît que l'Assemblée était parfaitement justifiable de demander les pouvoirs auxquels elle a prétendu. Il est difficile de comprendre la théorie de gouvernement de ceux qui imaginèrent que, dans une colonie anglaise, on pourrait priver un corps ayant le nom et le caractère d'assemblée représentative, de ces pouvoirs que les sujets anglais regardent comme innés et inaliénables dans une législature populaire.» «Il ne manque pas d'exemples de personnes incompetentes, qui furent élevées à des postes d'honneur et de confiance, pour la seule raison de leur opposition à la majorité de l'Assemblée.» «Il est difficile de comprendre qu'aucun homme d'État anglais ait imaginé de pouvoir combiner avec succès un gouvernement représentatif avec l'irresponsabilité des employés publics». «La supposition qu'un pareil système pouvait réussir comporte la croyance que les Canadiens-français jouiraient d'institutions représentatives pendant un demi-siècle, sans acquérir la moindre caractéristique d'un peuple libre; que les Anglais renonceraient à tout sentiment et opinion politique en entrant dans la colonie, ou que l'esprit de liberté anglo-saxon s'affaiblirait et changerait entièrement parmi ceux qui traverseraient l'Atlantique. Il paraît donc que l'opposition de l'Assemblée au gouvernement était le résultat inévitable d'un système qui avait dépouillé la branche populaire de la législature des privilèges nécessaires à un corps représentatif, et qui produisit en conséquence des efforts réitérés de la part de ce corps pour obtenir le contrôle de l'administration de la province.» Il dit néanmoins que le véritable objet de l'Assemblée, dans toutes ses luttes, était de maintenir une nationalité canadienne et d'empêcher l'introduction progressive de la race anglaise! Durham a découvert ce «motif secret»! «La pratique de réserver des bills pour la sanction royale rend le cours entier de la législation incertaine. L'affaire la plus importante se conduit par une correspondance privée entre le gouverneur et le Bureau colonial, de sorte que le peuple ignore les procédés de son gouverne-

ment. Le Conseil exécutif est irresponsable. Il n'y a aucune administration régulière dans les campagnes, pas même un maire, shérif, ou connétable. Il n'y a pas d'institutions municipales; pas même dans les villes de Québec et de Montréal. Défectuosités des lois civiles et criminelles et des tribunaux. Il y a des shérifs dans les districts et non dans chaque comté, et ils sont nommés par et durant le bon plaisir de la Couronne. «Ces charges sont très lucratives et ont été distribuées par favoritisme personnel ou politique. Des pertes sérieuses ont été éprouvées par les défalctions des shérifs, de qui des cautions insuffisantes avaient été requises. Il n'y a point de loi de jury; l'Acte de Jury de M. Viger, qui écartait de vieux abus et donnait des garanties dans le choix des jurés, ayant expiré en 1836, grâce au Conseil législatif. La composition des jurys est entièrement entre les mains des officiers du gouvernement, qui peuvent donner des instructions secrètes au shérif...» «L'opinion générale est que les nominations dans la magistrature ont été faites avec un esprit de parti national...» «Tout ce que le gouvernement a fait par rapport à ce sujet (l'éducation) a été d'employer les biens des Jésuites, partie des biens destinés à l'éducation, comme une espèce de fonds pour le service secret!» Oui, et le collège des Jésuites comme caserne pour ses soldats! «La crainte de mesures tendant à établir une Église prédominante a produit une irritation, qui a presque privé le gouvernement de l'appui d'une partie de la population anglaise...» «Deux cinquièmes du revenu des douanes est payé au Haut-Canada et beaucoup de dissension naît de cette source. Le revenu du Haut-Canada étant moindre que sa dépense, il faudrait augmenter les droits d'importation; mais cela ne se peut sans augmenter les taxes du Bas-Canada, qui possède déjà un surplus de revenu.» Le Haut-Canada est perdu de dettes, le Bas ne doit pas un sou. Si les Anglais du Haut avaient été moins extravagants ou «entrepreneurs», leurs concitoyens français du Bas n'auraient pas à être taxés aujourd'hui pour leur aider à payer ces dettes. Et c'est là le grand motif secret de l'Union projetée... L'établissement des postes fournit un revenu net de 10 000 £, qui est transmis en Angleterre. Ceci cause beaucoup de *dissatisfaction* et Durham recommande de le discontinuer... Ce sont là quelques-uns de nos griefs dont il recommande le redressement. Ce sont là ses aveux. Mais quelles conclusions!

Passons au Haut-Canada. «Il y a beaucoup de monopole local et une dépense excessive et prodigue du trésor en canaux et autres ouvrages publics, principale cause d'une grosse dette publique d'un million sterling»... «Par l'exercice sans scrupule de l'influence du gouvernement et surtout par la délivrance opportune de certains titres terriers aux voteurs, il (sir F.B. Head) obtint une majorité dans l'Assemblée aux élections de 1836...» «Par une extension ardue de pouvoir, la session du Parlement de 1836 fut continuée après la mort de Guillaume IV. Mais il faut de nouvelles élections en 1840, jusqu'à laquelle époque les réformistes seraient probablement demeurés tranquilles, sans l'établissement par sir John Colborne de 57 *rectories*, ce qui a amené sur le tapis la question des

réserves du clergé.» Durham recommande, comme seul moyen de pacification, le rappel de tout acte du Parlement impérial sur les réserves du clergé, et que la disposition des fonds en soit laissée à la législature locale. Il recommande aussi de décourager l'orangisme, au lieu de suivre l'exemple de sir F.B. Head en l'encourageant. Il montre en tout un ardent désir de concilier et conserver loyale la «race anglaise». Il y a aussi des abus dans les provinces inférieures, sur lesquels il passe rapidement, en recommandant des remèdes. Il traite au long la question des terres incultes, le domaine public. «Une souveraineté infructueuse et injurieuse» peut être conservée dans les colonies de l'Amérique du Nord, mais seulement au moyen d'un grand établissement militaire. La dépopulation et l'appauvrissement sont encore plus à craindre que la rébellion. Un gouvernement despotique ne pourrait réussir, il doit être populaire. Mais il faut avant tout anglifier le Bas-Canada. «Sans effectuer le changement trop rapidement et trop brusquement, de manière à blesser les sentiments et fouler aux pieds le bonheur de la génération existante, le premier objet, et le but fixe du gouvernement anglais, doit être d'établir une population anglaise, avec les lois et le langage anglais, dans cette province et de n'en confier le gouvernement qu'à une législature décidément anglaise.» Un peu plus loin, comme un remords de conscience lui fait dire : «Leur nationalité, après tout, est un héritage; et ils ne doivent pas être punis trop sévèrement pour avoir rêvé de maintenir sur les bords lointains du Saint-Laurent et de transmettre à leur postérité la langue, les mœurs et les institutions de cette grande nation qui, pendant deux siècles, donna le ton de penser (the tone of thought) au continent européen. Si les disputes des deux races sont irréconciliables, soutiendra-t-on peut-être, la justice demande que la minorité se soumette à la suprématie des plus anciens et plus nombreux habitants de la province, et qu'elle ne cherche point à établir ses institutions et coutumes malgré la majorité.» Mais, dit aussitôt l'Anglo-russe, «la connexion éternelle entre la métropole et la colonie est et serait en danger», etc., si l'on cédait à ces sentiments de la majorité actuelle et temporaire.

Résumons. Voilà comme argue et raisonne le «Haut-Commissaire» de Sa Majesté. Les Canadiens sont doux, industriels et honnêtes, gais, hospitaliers et polis. Mais ils sont français, parlent français, et ne peuvent par là même s'accorder avec les Anglais qui viennent parmi eux. Ceux-ci n'aiment par leur langue, leurs institutions, leurs lois. Et ceux-ci doivent prévaloir : c'est une race supérieure. Nous avons tenu ces Français dans l'ignorance et sans écoles, par conséquent ils ne savent ni lire ni écrire. Par les capitulations et le traité de cession, nous leur avons garanti certains droits et avons promis protection à leur religion, langage, lois, coutumes, etc. Mais c'était une grande faute. Nous aurions dû les traiter en peuple conquis par la force de nos armes et les assimiler promptement à leurs conquérants. Cela était facile alors qu'ils n'étaient que 60 000; c'est plus difficile aujourd'hui qu'ils sont un demi-million. Mais peu importe. Il faut que cela se fasse. Vaut mieux tard que jamais. Et nous aurions dû violer ce contrat social dès le

commencement. Nous les avons tellement persécutés, néanmoins, par mille détails, les abus et griefs ont été si nombreux et continuels que, malgré leur caractère doux et paisible, la génération actuelle est ennemie jurée et implacable de l'Angleterre et ne lui sera jamais volontairement soumise. *Ergò*, dit l'autocrate, qui sort de l'école du grand Nicolas, ayant été ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg, il faut *poloniser* le Bas-Canada, il faut détruire le plus tôt possible tout vestige de «la nation canadienne»! Et voici en conclusion mon remède souverain. Appliquez-le de suite, ou il sera bientôt trop tard : Rappel de l'Acte de la 31^e George III, et Union législative des deux Canadas, qui ne feront plus qu'une seule province.

Les provinces inférieures pourront, quand elles le voudront, entrer dans l'Union. Une commission du Parlement impérial fera une nouvelle division des districts électoraux et la représentation sera en rapport avec la population. Le gouverneur aura le pouvoir temporaire de suspendre les brefs d'élections dans les districts où, à cause des insurrections récentes, il pourrait y avoir du danger à ouvrir des polls. La même commission impériale établira des corporations électives subordonnées à la législature générale, qui contrôleront telles affaires locales qui ne tombent pas dans les attributions de la [législation] générale. On établira un exécutif en chef et une Cour suprême d'appel, pour toutes les colonies de l'Amérique septentrionale. Les autres institutions et lois des Canadas ne seront changées que par la législature unie; et l'on garantira les privilèges actuels de l'Église catholique du Bas-Canada.

L'on améliorera la constitution du Conseil législatif, mais il ne doit pas être électif. Les autorités impériales auront le contrôle entier et exclusif des terres incultes! Tous les revenus de la Couronne, excepté ceux de ces terres, seront contrôlés par la législature unie, moyennant la concession d'une liste civile suffisante et permanente.

Les officiers du gouvernement, excepté le gouverneur et son secrétaire, seront responsables à la législature unie. L'indépendance des juges sera assurée en leur garantissant leurs places et leurs salaires, comme en Angleterre. Aucun argent ne sera voté par la législature unie, sans le consentement préalable de la Couronne. Rappel des actes sur les réserves du clergé et nouveau mode de disposer de ces fonds. Encouragement à l'immigration, à l'usage des produits de manufacture anglaise, etc.

Samedi, 13 avril. À la suite du Rapport, viennent les extraits les plus intéressants de la correspondance entre lord Durham et lord Glenelg. Il est choqué des procédés du Parlement et des ministres sur la question des prisonniers politiques exilés et proscrits, et s'en plaint amèrement. Glenelg cherche d'abord à l'apaiser par des compliments, mais le trouvant obstiné, il finit par le gronder. Les mesures que les ministres ont ensuite blâmées avec le Parlement, ils les avaient d'abord recommandées et approuvées! Mais en voyant l'attitude du Parlement, il leur fallut sacrifier Durham ou se sacrifier eux-mêmes.

Voici quelques-unes des sentences de Durham : «Si j'ai bien décrit ma propre politique, je ne me tromperai pas en représentant celle du gouvernement impérial comme créant de l'insécurité pour le présent, du doute et un manque de confiance pour l'avenir»...

Il dit que son traitement des exilés «a été généralement et cordialement approuvé, même dans ses détails, par le peuple des États voisins, le peuple du monde le plus capable de juger sans passion de la nécessité du cas et qui n'est pas le moins ardent dans son amour de la liberté et son respect pour les lois. L'on m'a favorisé d'un Acte d'Indemnité, pour lequel je ne puis être reconnaissant qu'en autant qu'il comporte protection pour d'autres qui acquiescèrent volontiers à mes vues»... «Je n'ai pas besoin de rappeler à votre Seigneurie qu'un gouvernement de force brutale ne serait ni possible sur ce continent, ni le moins du monde conforme à mes sentiments et à mes principes»...

«La question comment disposer des personnes impliquées dans l'insurrection était un obstacle laissé dans ma voie par la négligence d'une part ou d'une autre»... «Votre Seigneurie suggère de couronner cette nouvelle politique par la suspension de l'habeas corpus. Et je sais que cette mesure a été conseillée comme une conséquence naturelle par quelques-uns des orateurs en Parlement, qui professent le plus de respect pour la constitution anglaise. Quant à moi, milord, il me semble que les notions humaines de justice et de liberté seraient bien plus choquées par une violation aussi universelle des droits les plus chers de chaque homme que par les mesures sommaires adoptées pour la punition de quelques coupables. Je ne me croirais pas justifiable de dépouiller un peuple entier de ses libertés, afin de punir un petit nombre d'individus dangereux et bien connus; ou de me précautionner contre la mauvaise conduite de 23 hommes, en privant le peuple en général de sa liberté personnelle.» Il fait le libéral pour donner le change sur son ukase illégal. Orgueil blessé qui cherche à se venger. «Le lamentable manque d'information sur ces sujets (l'état des colonies) qui prévaut dans la législature impériale, la patience du peuple de ces colonies qui, j'en assure solennellement Votre Seigneurie, peut être poussée à bout... Mes actes ont été despotiques parce que l'autorité que l'on m'a déléguée était despotique. Je ne regretterai point non plus de m'être servi de ces pouvoirs despotiques d'une manière (comme Anglais je m'empresse de le déclarer) inconsistante avec la constitution anglaise, tant que j'ignorerai quels sont les principes constitutionnels qui demeurent en force lorsqu'une constitution entière est suspendue; quels principes de la constitution anglaise existent dans un pays où l'argent du peuple est pris sans le consentement du peuple, où tout gouvernement représentatif est aboli, où la loi martiale est la loi du sol et où le procès par jury n'existe que pour frustrer l'objet de la justice et pour provoquer l'indignation et le mépris mérité de la société.» Le gouvernement du Canada peut être appelé «une anarchie constituée»... De mon siège, dans le Parlement impérial, «je pourrai contribuer à rendre profitable la dernière chance, je crois, qui s'offrira jamais à la

Grande-Bretagne de maintenir une connexion avantageuse et honorable avec ses possessions sur le continent américain...»

Les paroles suivantes sont aussi très remarquables. Le 20 d'octobre [1838], 14 jours avant l'insurrection, il écrit à lord Glenelg : «Chaque jour nous apporte de nouvelles mais vagues intelligences et confirme notre croyance dans l'existence de dangers inconnus, sans nous donner aucune information sur le temps, la manière et l'étendue auxquels nous sommes exposés. Nous ne connaissons rien des projets des mécontents dans le Haut-Canada... Une organisation formidable, liée par des serments et des signes secrets existe certainement et s'étend parmi la population française, du moins dans le district de Montréal. Nous ignorons quand cet engin doit être mis en mouvement. Sur le tout, je suis porté à croire qu'il n'y a point d'intention de révolte immédiate, excepté en cas d'invasion du dehors...» Il a appris aussi qu'il y avait une organisation secrète dans ce pays (les États-Unis) «par l'avertissement le plus solennel que le gouvernement des États-Unis pouvait donner.» Merci, M. Van Buren! C'est de lui sans doute!

Le 15 novembre, Glenelg écrit à Durham : «La proclamation du 9 octobre, les conseillers privés de Sa Majesté la considèrent non seulement comme une déviation de la marche invariablement suivie jusqu'ici par les gouverneurs des possessions anglaises, mais encore comme un dangereux écart de la pratique et des principes de la constitution. Il y a de très sérieuses objections à un appel au public de la part d'un semblable officier, des mesures adoptées par le souverain de l'avis et du consentement du Parlement. Les ministres de la Couronne ayant humblement soumis cette opinion à la reine, il est de mon devoir de vous informer que j'ai reçu ordre de Sa Majesté de signifier à Votre Seigneurie la désapprobation par Sa Majesté de votre proclamation du 9 octobre!» Le voilà disgracié.

Dans une autre dépêche, du 10 décembre, Glenelg lui reproche d'avoir abandonné son gouvernement sans en avoir préalablement obtenu «la permission directe de Sa Majesté», selon la coutume. En somme, nous pouvons remercier Durham de son Rapport et de ses dépêches : sans le vouloir, il a servi la cause de la Liberté et justifié l'insurrection! Les ministres avaient raison de vouloir, comme ils l'ont dit en Parlement, retrancher certains passages du Rapport avant de le présenter aux Chambres. Merci à Durham qui, fier de son œuvre et piqué du traitement qu'on lui fait subir, s'empresse de livrer le tout à la publicité et empêche nos tyrans de le tronquer et de supprimer les vérités qui exonèrent les patriotes et qui condamnent le système d'oppression et de fraude sous lequel nous gémissons depuis la conquête.

18 avril. Je n'ai encore de nouvelles de cher père que par les journaux. Il arriva à Paris le 9 mars et fut bien accueilli par tous les partis politiques. Le lendemain de son arrivée, il était à une soirée chez M. Laffitte, où il rencontra les chefs libéraux. Les journaux le disent occupé à écrire une réponse au Rapport de Durham.

Après souper, je reçois la visite bien inattendue de Ludger Duvernay et du brigadier général Hébert, notaire, de La Prairie, réfugié. Ce citoyen commandait avec Hindenlang à la bataille d'Odelltown, après le départ du D^r Robert Nelson pour Champlain. Près de la frontière, mais trop épuisé pour vouloir continuer, Hindenlang, le lendemain de la bataille, alla se livrer à une garde. Hébert et Lefebvre le virent arrêter, s'enfoncèrent eux-mêmes dans la forêt, y passèrent la journée et, durant la nuit suivante, traversèrent la ligne. Ils en furent quittes pour des pieds gelés. Le pauvre Hindenlang fut pendu!

Duvernay me remet une lettre de mon ami Joseph-Rouër Roy, apportée de Montréal par Jules Lamothe, un de mes confrères de collège, qui passe en France. Je veille tard avec Duvernay et Hébert, à l'hôtel du Français Ricard, et vais ensuite coucher chez le juge Cowen.

19 avril. J'accompagne Duvernay et Hébert aux chars. Ils se rendent à New York. Tous les prisonniers politiques à Montréal ont été libérés, excepté les condamnés qui sont en grand nombre, et M. D.B. Viger qui reste toujours ferme, refuse de donner caution, demande qu'on lui fasse procès et que l'on prouve l'accusation qui le retient depuis si longtemps dans les cachots. Il suit l'exemple du grand Bédard en 1810.

Je me rends à Albany voir chère mère, qui est indisposée. D^r Beaudriau, D^r Damour, de Montréal, et un jeune Trudeau, de Longueuil, partent pour La Nouvelle-Orléans; Henri Delagrave, pour New York.

30 avril. Deux lettres de cher père, pour ma mère et pour O'Callaghan. Il écrit de Paris le 15 mars. Toute la presse et tous les partis nous semblent favorables. Il fut retenu un instant au Havre parce qu'il n'avait pas de passeport. Mais les autorités à Paris écartèrent aussitôt cet obstacle. Le D^r O'Callaghan a pris un bureau dans une vieille maison hollandaise, où logea La Fayette, et tout en face des D^{lles} Fitch, où demeure ma mère et chez qui le docteur prendra ses repas.

9 mai. Le *Montreal Herald* menace le gouvernement d'une «véritable rébellion» de la part des loyaux cette fois, parce qu'on a libéré tant de prisonniers que l'on aurait voulu voir pendre! Ce forcené est fou de rage sanguinaire.

Le général T.S. Brown est à St. Augustine, Floride, où il dit qu'il sera admis au barreau.

12 mai. Je fais longue visite au général Poirier, l'associé de M. François Baby, qui me donne de longs détails sur les opérations à Napierville, sous le général en chef Robert Nelson.

13 mai. D'après des ordres reçus d'Angleterre, le Conseil spécial de Colborne a révoqué son ordonnance stupide qui, pour justifier la suspension des juges Panet, Bédard et Vallières de Saint-Réal, déclarait que l'Acte de Charles II sur l'habeas corpus n'avait jamais été en force au Canada!

14 mai. Voici les détails que m'a fournis le général Poirier : Il y avait de l'organisation d'un bout du pays à l'autre, depuis Montréal jusqu'à Gaspé, et plusieurs milliers d'élus. Trois jours avant l'insurrection, un traître donna l'alerte au gouvernement. Des troupes se jetèrent dans La Prairie, Saint-Jean et Chambly, et d'excellents plans furent par là frustrés. [Robert] Nelson entra seul et sans pouvoir introduire d'armes. De ce moment, il n'y avait plus d'espoir; pourquoi dès lors persister?... Malgré cela, le soulèvement eut lieu dans la partie du district de Montréal située au sud du Saint-Laurent, entre 9 et 10 h du soir, du samedi 3 au dimanche 4 novembre 1838. Mais il était trop tard.

Lundi, le 5 novembre, de grand matin, le D^r Nelson envoya de Napierville Decoigne et Trudeau, avec 75 fusiliers à cheval, pour ouvrir la communication avec les États-Unis. Le D^r Côté et le colonel Gagnon accompagnaient ce parti. Ils s'arrêtèrent à deux milles à l'ouest de Lacolle, au camp Dupuis.

Mardi, le 6 novembre, de très bonne heure, ils furent rejoints par un autre parti de 50 hommes, envoyés de Napierville sous les ordres de Touvray, un officier français. Ces deux corps réunis s'emparèrent, vers 8 h du matin, après un combat d'une heure, du vieux moulin de Lacolle, occupé par 70 volontaires loyalistes. Touvray commandait. Les patriotes perdirent un homme tué, Toussaint Poirier, cultivateur de Saint-Cyprien, cousin du général Poirier. Les tories, cinq prisonniers blessés et des morts. Odelltown étant défendu par 4 à 500 loyalistes, les patriotes partirent du vieux moulin au nombre de 150 et parvinrent tard le soir aux frontières par un chemin détourné. Là, ils trouvèrent en dépôt pour eux : un canon de 6, quatre cents fusils, de l'*ammunition* et un lot de baïonnettes qui devaient servir de piques. Trudeau retourna porter ces nouvelles à Napierville, où il arriva vers minuit.

Mercredi, le 7 novembre, au lever du soleil, 600 tories d'Odelltown attaquèrent le camp de Touvray, sur la frontière. Le feu dura deux heures. Les patriotes eurent huit tués et onze blessés, dont deux morts depuis. Les tories, 25 à 30 tués et beaucoup de blessés. Les patriotes abandonnèrent leur dépôt aux tories, retraitèrent dans l'État de New York et y furent aussitôt désarmés par les troupes américaines.

Jeudi, le 8 novembre, vers 10 h a.m., 300 patriotes partirent de Napierville, commandés par Nelson en personne, laissant au camp 50 hommes armés et un grand nombre sans armes. L'armée fut bientôt grossie à 500 par les camps volants ou gardes, et arriva au village de Lacolle à 4 h p.m. En approchant de ce village, Nelson et Trépanier (après n'en avoir informé qu'un jeune Auclair, mon confrère de collège, qui les voyant partir les questionna) prirent un chemin de montée pour se rendre au camp Dupuis, pour, disaient-ils, attaquer Odelltown par une autre direction, avec les 100 hommes qui se trouvaient à ce camp. Arrivée à Lacolle, l'armée cherchait son président et commandant en chef. L'État-major qui était à l'avant, composé des généraux Hindenlang, Hébert et Poirier, n'avait pas aperçu le départ de Nelson qui était à l'arrière. Sur l'information d'Auclair, ils

envoyèrent aussitôt un courrier (le colonel Nicolas, le martyr) chez [Louis] Dupuis, où il trouva Nelson et Trépanier liés, la garde de ce camp ayant soupçonné qu'ils se sauvaient. Ils soupçonnèrent de même Nicolas, le lièrent et l'enfermèrent avec Nelson et Trépanier. Ne recevant pas de nouvelles de leur courrier, l'État-major tint conseil vers 9 h p.m. chez un nommé Oliver. Ils envoyèrent deux autres courriers, le colonel Derome et le capitaine Trudeau. Ces courriers trouvèrent qu'on était sur le point de livrer Nelson, Trépanier et Nicolas aux Anglais. Ils les ramenèrent à Lacolle avec tous les gens du camp Dupuis. Il était alors 11 h p.m. Malgré Nelson, qui ne voulait pas les punir, les instigateurs de cette trahison, un Irlandais et Dupuis, furent envoyés prisonniers à Napierville.

Vendredi, le 9 novembre, l'armée partit de Lacolle à 10 h a.m. L'église d'Odelltown, bâtie en pierre, est à une demi-lieue de Lacolle. À un demi-mille de l'église, les patriotes trouvèrent une maison en bois occupée par une vingtaine de tories. Le général Poirier prit l'avant avec 25 Dragons, armés de sabres seulement. Les tories, les voyant venir à la course, sautèrent par les fenêtres et se replièrent sur leur camp d'Odelltown. Les tories, 500 hommes dont 50 réguliers, se renfermèrent dans l'église, à l'exception des artilleurs qui demeurèrent dehors pour servir le canon pris, mercredi, sur les patriotes. Ceux-ci étaient sans artillerie, avaient 4 à 500 fusiliers, 100 lanciers et 100 cavaliers. Ils entourèrent l'église. Le combat commença à 11½ h a.m. et finit à 3½ h p.m. À la seconde décharge, les tories perdirent leur commandant, le capitaine McAllister. Au commencement de l'action, le président Nelson courut lui-même à Champlain chercher des instruments de chirurgie pour panser les blessés; mais il ne retourna jamais au Canada.

Le vapeur américain *Burlington*, sous son capitaine Sherman, transporta des troupes régulières de Saint-Jean à L'Île-aux-Noix. Neutralité à la Van Buren! De cette île, le colonel Taylor traversa à Saint-Valentin, côtoya la rivière, prit un chemin de montée et parut sur le champ de bataille avec 200 réguliers vers 3 h p.m. Il rompit notre aile gauche, qui attaquait l'église à l'est et qui se replia sur l'aile droite, commandée par le général Poirier, qui attaquait l'église du côté ouest. Bientôt les patriotes reculèrent. À Lacolle, l'armée se rallia et retraits sur Napierville où elle arriva au coucher du soleil. [Pourquoi, lorsqu'ils étaient à deux milles de la frontière, ne pas y retraiter avec armes et bagages, puisqu'il était évident que la partie était perdue? Au lieu de s'aller placer entre deux armées ennemies qui allaient bientôt les écraser?] À cette bataille d'Odelltown, les patriotes perdirent 10 ou 12 tués et une vingtaine de blessés. Les tories, selon leur rapport, 8 tués et 15 blessés, dont plusieurs morts depuis. En approchant de Napierville, les patriotes rencontrèrent des courriers qui leur apportaient la nouvelle de l'arrivée et campement, à demi-lieue de Napierville, de sir J. Colborne, à la tête de 2 000 hommes (Poirier dit 4 000), avec un parc d'artillerie de 18 pièces et 500 hommes de cavalerie. À 7 h, dans un conseil de guerre, voyant à présent, mais trop tard, l'impossibilité de la résistance, on décida de se débander. Les officiers généraux, au nombre d'une vingtaine, par-

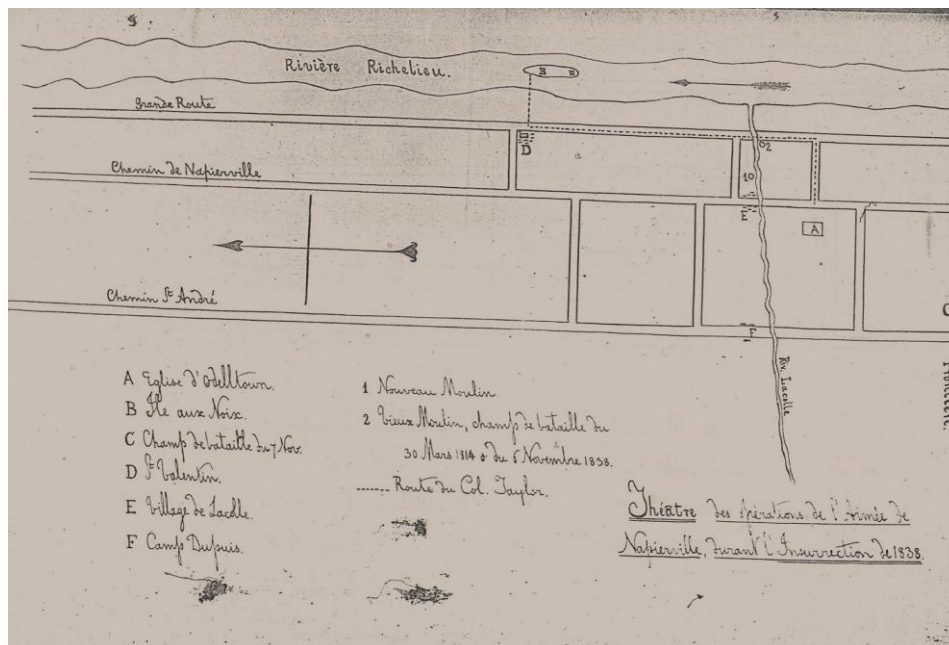
Mémoires d'un Patriote

tirent secrètement vers 8 h, craignant d'être livrés par leurs troupes, qui étaient très mécontentes et murmuraient hautement.

Le lendemain matin, samedi 10 novembre, ne trouvant plus leurs chefs, les soldats se dispersèrent, beaucoup d'entre eux laissèrent leurs armes. À 9 h, Colborne et ses troupes occupaient Napierville.

Telle est la relation que me fit Poirier. Je ne veux, moi-même, juger ni blâmer personne. Les vaincus ont toujours tort. Mais quoi de plus incertain que ce jeu de la guerre? Quels étaient les plans, les ressources, les chances réelles, de ces nouveaux insurgés? Ce n'est pas le temps qui leur a manqué pour l'organisation, mais il y eut des traîtres, des espions, sans doute, et l'on avait trop compté peut-être sur les sympathies du peuple et sur la neutralité du gouvernement américain. La sympathie, les agents et les armes fournis par l'un se trouvèrent contrebalancés par les agents de Van Buren et sa clique, vendus à l'Anglais. Beaucoup de réfugiés, et père avec eux, prévoyaient le résultat et se tinrent à l'écart, sans vouloir toutefois blâmer ni décourager ceux qui pensaient pouvoir réussir.

[Insérer ici le plan qui est à mon journal.]



Napierville - Lacolle, 1838
Par Amédée Papineau

17 mai. La Cour martiale à Montréal a terminé ses travaux, après avoir jugé 110 patriotes, dont neuf ont été acquittés, 12 exécutés, et 89 sous sentence de mort sont encore dans les cachots. Ce tribunal de sang a siégé cinq mois et demi.

1^{er} juin. Six familles canadiennes, comprenant une vingtaine d'hommes, femmes et enfants, arrivent vers 3 h cette après-midi. Ils s'arrêtent dans Broadway, près la source du Congrès, détèlent leurs chevaux pour les faire manger et reposer et attirent bientôt une foule de curieux. Je m'approche et converse longtemps avec eux. Ils sont de Saint-Hyacinthe, Sainte-Marie, etc. Parmi eux est une veuve avec quatre enfants, dont l'aînée est une fille de neuf ans et dont le père, Théophile Barbeau, tomba sous le plomb meurtrier de nos tyrans à la bataille de Saint-Charles. La pauvre femme est sans souliers. Que de malheureux crient justice au ciel! Quand l'obtiendront-ils?... Ces malheureux émigrés se remirent en route vers 5 h, se dirigeant sur Albany. Est-ce le commencement de «l'anglification du Canada»? Faut-il que «les enfants du sol», comme les aborigènes, fuient l'héritage de leurs pères, pour faire place aux «nouveaux-venus»? Nous verrons si le

sang gaulois et franc et gallo-romain est aussi facile à épuiser que le sang de l'homme-rouge.

3 juin. Nouvelles importantes. Le 6 mai, lord John Russell donna avis que le 10, il demanderait à introduire un bill pour l'union législative des deux Canadas. On reprit ensuite les débats sur le bill suspendant la constitution de la Jamaïque. Les radicaux et les tories votèrent contre le bill, qui fut adopté par une majorité de cinq seulement. Aussitôt le ministère whig résigna. Wellington et Peel furent appelés par la reine et formèrent un ministère tory.

Le lendemain, sir Robert Peel demanda le renvoi de certaines dames d'honneur. La reine, indignée, refusa; elle mit les tories à la porte et rappela Melbourne et les whigs au pouvoir. La nouvelle de la résignation des ministres électrisa les chartistes, qui se soulevèrent en plusieurs endroits. La reine publia une proclamation contre eux, à la Gosford, et les troupes se mirent en mouvement de tous côtés. Quel imbroglio! Que fera-t-il pour nous? Et Paris qui s'en mêle! Dimanche le 12 mai, émeute sérieuse. Elle fut bientôt étouffée, mais coûta 150 vies sacrifiées. Elle fut suivie d'un grand nombre d'arrestations. Formation d'un nouveau ministère, sous le maréchal Soult et selon les vœux du roi. Ceci mit fin à la crise ministérielle qui durait depuis deux mois.

L'émigration du Haut-Canada continue et prend de grandes proportions.

Le 23 mai, Bonaventure Viger (l'un des Huit), son frère et un Langlois et H. Newcomb, qui s'étaient aventurés à faire des visites clandestines à leurs familles, furent arrêtés près de la frontière au moment où ils allaient la repasser et, quoique armés de coute-las et pistolets, ne purent échapper et ont été conduits à la prison de Montréal.

Décédé dernièrement Antoine Doré, marchand, de L'Acadie, par suite du long emprisonnement de l'hiver dernier, et l'un de ceux dont l'innocence arracha un acquittement même à la Cour martiale de Colborne. Morte aussi, la dame de M. Eusèbe Lanctôt, de Blairfindie. Lorsque la soldatesque mit le feu à sa maison, elle se sauva en sautant par une fenêtre. Elle était enceinte, son enfant mourut et elle vint de le suivre dans la tombe.

Vers 5 h, arrivée du D^r Davignon de la Fourchette au Sable, où il est établi dans sa profession. Il me remet une lettre d'Émery Papineau. Grand-père est à Montréal. Le D^r Davignon va jusqu'à Albany.

10 juin. Je reçois une lettre de cher grand-père, datée de Saint-Denis, qui me dit qu'il espère venir à Saratoga dans une quinzaine. Soir, arrivée de chère mère et d'Azélie, d'Albany. Elles logent chez M^{me} Nash, Washington Street. Le général Scott et le colonel North sont dans le village.

12 juin. J'écris à Mackenzie, à mon ami Roy et à Émery.

14 juin. Visite d'un jeune [Édouard] Leprohon, de Montréal, qui réside présentement à New York, et d'un Polonais, M. Konebenski. La dame de Louis-Michel Viger est morte

à Montréal, le 9 courant, de pulmonie. Née Turgeon²⁷¹, nièce de l'évêque Turgeon de Québec.

15 juin. Je reçois une lettre du D^r Wolfred Nelson, de Plattsburgh, deux de Lactance, et la première partie de l'*Histoire de l'insurrection du Canada* par mon père, publiée dans la *Revue du Progrès*, de Paris.

Neysmith, qui s'est rendu au Canada il y a peu de jours, a été jeté en prison en débarquant à Montréal. C'est de la liberté à l'anglaise! Les journaux annoncent l'incendie du pyroscaphe *John Bull*. Ce vaisseau remorquait deux navires de Québec à Montréal; vers 4 h du matin, vis-à-vis Lanoraie, un des officiers se réveillant aperçut le vapeur en flammes. On le jeta aussitôt à la côte, mais nombre de passagers périrent dans les flammes ou dans l'eau, avant que les chaloupes et canots pussent les sauver. Comme de raison, la presse tory en accuse les Canadiens d'incendiat.

Dans sa lettre, le D^r Nelson me donne des détails sur les batailles de Saint-Charles, Saint-Denis et la mort de Weir. Il est réuni à sa famille, qui est enfin parvenue à sortir du pays.

Mercredi 19 juin. À mon dîner, un homme vient me chercher et m'apprend, à [ma] grande surprise agréable, que cher pépé est arrivé, tout seul, à Highland Hall. J'y cours. Je le trouve mieux portant que l'an dernier, aussi vigoureux qu'un jeune homme. Il a passé par Troy. Et a laissé toute la famille en bonne santé. Trois ou quatre jours avant son départ, l'on avait abrogé l'ordonnance des passeports, en sorte qu'il sortit sans la moindre difficulté.

Dimanche 23 juin. Je me rappellerai toujours l'après-midi de ce jour passée en conversation, seul avec cher grand-père sur la galerie supérieure du Highland Hall. Belle journée chaude et calme. La plaine sablonneuse, couverte de bosquets de grands pins au feuillage noir et, çà et là, un champ de maïs, de trèfle rouge ou de sarrasin aux fleurs blanches. L'air embaumé des odeurs de ces champs et de ces bois. Quel contraste entre cette nature si belle et si paisible et les cœurs froissés de ces deux hommes qui semblent les seuls témoins de ces charmes : le vieillard de 90 ans près et le jeune homme de 20 ans, l'aurore et le couchant de la vie. Le vieillard qui laisse tomber de grosses larmes en disant :

– Mon pauvre Papineau là-bas, je ne le reverrai plus! Pourra-t-il jamais revenir de France dans son pays? Je n'entrevois que des malheurs sans fin pour les Canadiens. Ils seront exterminés, chassés de leur patrie comme les Acadiens l'ont été. Toutes nos luttes de cinquante années sont à recommencer! Qui en aura la force? Tu es jeune, toi, tu es plein d'espérance, d'avenir; moi, je vais bientôt tomber, et au milieu de compatriotes désespérés. Quelle triste fin!

Pour le distraire de ces noires pensées, je le fis parler de ses souvenirs; je lui demandai des renseignements que lui seul possédait sur les origines de notre famille et que je

tenais à recueillir avant notre séparation. Il me parla du premier Papineau qui vint d'un village en France, Montigny; comme les soldats qui venaient au Canada y prenaient un sobriquet ou nom de guerre, ce Papineau prit celui de son village natal. Il me parla de cette merveilleuse Quevillon, qui eut quatre maris et qui avait assez de charmes pour s'emparer de son quatrième lorsqu'elle eut atteint l'âge de 67. Elle eut une douzaine d'enfants, mais tous de son mari Papineau.

Lundi 24 juin. Il a été décidé que cher Lactance irait rejoindre père en France, pour y étudier la médecine, profession qu'il semble préférer. Cher grand-père veut le conduire lui-même jusqu'à New York. Ils partent à 4 h ce soir. Encore de poignants adieux.

C'est aujourd'hui la Saint-Jean-Baptiste, la fête des Canadiens! Mais comment la fêter au milieu de tous les maux qui nous accablent?

Mackenzie vient d'être condamné à Canandaigua pour «violation de neutralité» et condamné à 18 mois de prison! Je suppose que la générosité de son persécuteur Van Buren donnera un asile dans la «Maison des Pauvres» (*Poor House*) à sa vieille mère, à son épouse et à ses dix enfants!

3 juillet. Retour de pépé de New York. Lactance s'est embarqué lundi pour Londres sur le paquebot *Philadelphia*.

Jeudi 4 juillet. Anniversaire de l'Indépendance américaine. Cher grand-père a pu la voir célébrer, entendre les salves d'artillerie du champ de bataille de Saratoga, s'en réjouir, regretter ses services rendus en 1776 à la cause de nos tyrans. Il nous quitte à 11 h pour le Canada.

Dimanche 7 juillet. M. Charles Mondelet, de Montréal (qui est avec nous depuis quelques jours), chère mère et moi, nous allons en promenade à Highland Hall avec M. Dionne et une de ses demoiselles, de Kamouraska, et M. Desbarats, de Québec, qui sont arrivés hier de New York, qui sont venus aujourd'hui nous faire visite.

16 juillet. Départ à 10 h de M. Charles Mondelet pour le Canada. Il passera par le lac Horicon. Sa société depuis quinze jours nous a été bien agréable.

17 juillet. Il paraît que le Rapport de Durham porte déjà fruit. Son «gouvernement responsable» est à l'ordre du jour dans le Haut-Canada. Non seulement les réformistes en masse, mais une partie même des tories, demandent cette mesure comme une condition indispensable à la connexion avec leur «mère-patrie»! La presse loyaliste avoue que «les rebelles triompheront aux élections l'année prochaine» et que le «gouvernement responsable» sera le cri de ralliement. Un aussi heureux résultat, qui paraît indubitable, aurait un grand effet dans les colonies et en Angleterre. Quant à l'Union, les tories l'ont demandée à grands cris depuis deux ans, et maintenant qu'ils voient que les Canadiens n'y font pas grande objection, ils chancèlent et s'en dégoûtent. Jamais les tories, dans les deux Canadas, n'ont encore été aussi divisés entre eux-mêmes, et le mécontentement fait de

rapides progrès dans leurs rangs. Je le disais, il y a six mois, et je le répète : «En avant!» La Révolution marche, elle ne s'arrêtera que lorsqu'elle sera accomplie!

19 juillet. Soirée, chez les D^{lles} Wayland. J'y rencontre l'aumônier de l'armée du Maine, dans la campagne de l'hiver dernier, M. Lovejoy; un professeur de l'Université de New York, que j'y vis l'été dernier; et le fameux colonel Stone, rédacteur du *Commercial*, qui nous a combattu pour les Anglais et qui est beau-frère des D^{lles} Wayland. M^{me} Stone²⁷² me montre une bague contenant des cheveux de Washington et de sir Walter Scott.

23 juillet. Arrivée à 4 h, par la diligence, de ma tante Dessaulles et ses trois enfants, Louis, Rosalie et Casimir, de mes chers sœur Ézilda et frère Gustave, que je n'avais pas vus depuis novembre 1837, ainsi que la vieille Marguerite Douville, cette servante fidèle qui m'accompagna alors dans mon hégire. Avec eux, même diligence, mon ami le D^r Vallée, de Montréal, son père, sa mère et sa sœur.

Le 25, après grand conseil et mûre délibération, décision inattendue. Toute la famille va rejoindre mon père en France. Seul je vais rester en Amérique, pour y compléter mon cours de loi. Le Roi-Citoyen (Louis-Philippe I^{er}) qui ne peut plus se promener à pied sur les boulevards comme un simple bourgeois, accompagné pour toute garde de l'hommage de la démocratie, mais qui se voit accusé de n'être après tout qu'un Bourbon, et que les conspirateurs veulent assassiner, se réfugie dans les Tuileries, cherchant d'autres appuis que le bon peuple, et se fait des alliances royales partout où il en peut trouver. L'entente cordiale avec l'Angleterre est tellement dans son programme que père désespère de tout secours de France pour notre pauvre Canada, et se résigne à fixer son exil indéfini sur le sol de ses ancêtres. Mieux là pour lui que partout ailleurs. La famille va le consoler. Les enfants y feront leur éducation. Lactance y est déjà tout dévoué à cette fameuse École de médecine. Cher père étudiera les archives du Canada au ministère de la Marine et jouira de sa bibliothèque et de cette société si polie et si savante. Il a déjà des amis parmi les sommités politiques et scientifiques. La France lui rappellera mieux la patrie perdue que ne le pourraient les États-Unis, quoiqu'il y ait laissé bien des amis et des admirateurs sincères, et les institutions politiques dont il aurait voulu doter son cher Canada. Il est à propos de citer ici une appréciation faite de lui par les écrivains de la *Revue Démocratique* de Washington :

«In this place we take pleasure in recording a passing tribute of admiration to the distinguished accomplishments of a gentleman who has been made the object of a great deal of flippant and ignorant abuse by the English portion of our American press, and our readers need not [to] be told to how large a proportion of the whig press, especially of our commercial cities, this designation is properly applicable. We refer to Mr. Papineau, who by common consent may be regarded as the representative of the French Canadian population. From some considerable opportunity of knowledge and personal

judgment, we are fully justified in saying that Mr. Papineau is one of the first men of the times. Amiable, polished and courteous, his acquisitions are on a par with his eminent natural power and capacity of intellect. It is difficult to start a subject of conversation, in any department of literature, science, or politics, on which he does seem peculiarly qualified to shine; and that not by the slightest seeming effort or desire for display, but as luminous bodies shine, in all directions, simply because such is the law of their nature. His language is (in the English, as much as in his native tongue) remarkably elegant, precise and forcible, while perfectly easy and natural; rendering him, with the vigorous clearness of the tide of thought which flows transparently through his conversation, one of the most eloquent and persuasive of speakers. When to these attributes we add great simplicity and kindness, both of character and manners, a perfect purity of domestic life, a rare generosity and philosophic candor towards his opponents, as remarkably transparent in his conversation under circumstances little calculated to foster such a tone of sentiment – an earnest patriotism – an incorruptible integrity, both of private and public character, all the severe virtue (to quote an expression of one who was no blindly partial judge) of a Cato, with a mind deeply imbued with the spirit of the liberal political philosophy of the age. We shall not be surprised at what Lord Durham styles «the extraordinary influence» such a man has been able for many years to exert in the Assembly of Lower Canada; tho it by no means follows that these qualities which have made him so consummate a parliamentarian should make the same individual exactly the man for a physical revolution. It was the remark of a distinguished American Senator, founded on an acquaintance dating many years back, that he had never met with a foreigner so thoroughly conversant with the history, the literature, the principles and the men of our American politics as Mr. Papineau.»

Vendredi 26 juillet. Je prends les devants. Et me rends à Albany par Troy ce matin, pour affaires de banques, etc. Je vois MM. Baby et Poirier, le D^r O'Callaghan, oncle Théophile Bruneau, etc. À 7 h du soir, arrivent tante Dessaulles, chère mère, Rosalie, Casimir, Ézilda, Gustave, Azélie, la bonne Marguerite qui veut suivre la famille partout où elle ira. Nous logeons tous chez les D^{lles} Fitch. Dessaulles est déjà parti pour New York où il engagera les passages. Il y a vingt ans aujourd'hui que je suis né.

27 juillet. Départ à 7 h du matin. Pendant que je cherchais nos bagages sur le pyroscaphe *Albany*, il s'ébranle et quitte le quai. Me voilà seul à son bord. Après quelques milles, nous rejoignons le *Balloon*, le vapeur de la ligne d'opposition. J'y aperçois tante, mère et les autres. J'agite mon chapeau, elles, leurs mouchoirs, et nous sommes ainsi séparés jusqu'à New York. Nous ne sommes réunis qu'à l'hôtel.

28 juillet. Vers 9 h, arrive à New York le nouveau vapeur *British Queen*. Je cours à la Batterie le voir entrer au port. M. Massue de Québec, son frère de Varennes et le juge Bédard sont revenus dans ce vapeur et sont repartis aussitôt pour le Canada, de sorte que

nous n'avons pu les voir. M. Massue nous a apporté une lettre de papa et un numéro du *Charivari*, contenant une notice biographique de père et son portrait : la notice est bonne, le portrait n'est pas bon.

Jeudi 1^{er} août. Très beau temps. À 10 h, accompagnés de Neysmith, nous allons tous à bord le *British Queen*, au pied de Clinton St., sur l'Hudson. S'embarquent et partent chère mère avec Louis Dessaulles, Ézilda, Gustave, Azélie et la vieille Marguerite. Ils doivent descendre à Portsmouth et de là traverser au Havre pour Paris. Après de tristes adieux, nous nous rendons à la Batterie, d'où, vers 2 h, nous voyons passer d'abord le *Great Western*, puis le *British Queen*, escortés de plusieurs pyroscaphes, et salués par les batteries des forts, de la frégate américaine *Constitution* et d'un brick français. Plus de 30 000 spectateurs couvraient la Batterie pour voir ce défilé et ce nouveau mode de traverser l'Atlantique à la vapeur. Diverses et bien variées les émotions qui agitaient tous ces cœurs.



British Queen

Le 2, retournons à Albany, tante Dessaulles, Rosalie, Casimir et moi. Descendons chez les D^{lles} Fitch. Soir, Rosalie et moi sommes fortement indisposés. Je craignais le choléra. La chaleur excessive et de mauvaise eau, à New York, nous ont tous rendus plus ou moins malades.

Le 3, je vais saluer M. Corning et rencontre M^{me} Paige dans la rue. Partons d'Albany à 2 h en diligence. Le D^r O'Callaghan nous accompagne jusqu'à Troy. Là, nous prenons les chars à 3 h et arrivons à Saratoga à 6 h. Le président Van Buren, qui est dans le village depuis jeudi, vient le soir chez M^{me} Taylor faire visite au gouverneur Page du New Hampshire. J'étais sorti.

8 août. Arrivée de M^{me} Porter avec ses enfants Frances et James, que tante va emmener au Canada pour l'étude du français et pour repayer un peu de tout ce qu'a fait cette famille chérie pour les réfugiés.

Vendredi 9 août. Gros vent froid, comme une journée d'automne. Vers midi, je vais avec James et Casimir au United States Hotel. Placés près de la porte, nous voyons bientôt passer le président, appuyé au bras du général Scott. Il monte en carrosse avec le général, le juge Cowen et un autre monsieur que je ne connais pas. Il se rend à Ballston et à Troy. Est-ce pour éviter un grand adversaire qui approche? Départ en diligence à 1½ h pour le Canada de chère bonne tante Dessaulles, de Frances et James Porter, de Rosalie et Casimir. À 4 h et demie, Henry Clay, le sénateur du Kentucky, le célèbre orateur, le candidat whig à la présidence, arrive de Whitehall et est reçu en triomphe par ses amis. Grand concours, musique, drapeaux, canonnade. Après avoir fait le tour du village, le cortège s'arrête en face du United States Hotel. Debout dans le carrosse qui le portait, M. Clay fit alors un discours qui dura plus d'une heure. J'étais bien placé, en face de lui et tout près de la voiture. Soir, il y a eu feu d'artifice. Ainsi, dans cette même journée, j'ai vu deux des plus grands hommes de la République, le premier par sa position, l'autre par son génie.

John G. Parker²⁷³ et les autres prisonniers canadiens, à Londres, vont enfin être libérés. Le gouvernement n'ose leur faire procès devant un jury anglais, en Angleterre. Ils ne sont plus là de vils colons, mais citoyens. Nous avons pour cette affaire de nouvelles et grandes obligations à Roebuck et autres amis anglais.

10 août. Je reçois le premier numéro du *Patriote canadien*, publié enfin par Duvernay, à Burlington.

16 août. Je m'achète une carabine américaine, légère et très précise. Puisse-t-elle me servir un jour pour la Patrie et la Liberté!

17 août. Louis-Joseph étaient les noms de baptême du grand Montcalm. C'est pourquoi mon grand-père les donna à son fils. C'est pourquoi ces noms doivent passer de père en fils dans notre famille.

18 août. J'ai appris avec chagrin, de ma tante Dessaulles, que c'est mon grand-oncle Louis Viger, père de Louis-Michel Viger et beau-frère de pépé, qui, se trouvant à la tête de sa compagnie, fit prisonnier le patriote des Montagnes Vertes, le héros de Ticonderoga, Ethan Allen, à la bataille du ruisseau *Migeon* [Molson], à Longue-Pointe²⁷⁴! Ce qui me rappelle aussi le voyage périlleux de mon grand-père, de Montréal à Québec, avec d'importantes dépêches de New York pour le gouverneur, sir Guy Carleton! Les fils sont aujourd'hui singulièrement récompensés de la loyauté de leurs pères. Il faut laver et effacer ces péchés de famille.

Le 20, complications en Europe. Le sultan est mort : guerre entre la Turquie et l'Égypte, qui peut entraîner un conflit européen. Espérons. Ne perdons point courage. Notre émancipation peut en naître.

Le 22. En visite à Highland Hall, j'ai l'agréable surprise d'y rencontrer un de mes confrères au collège de Montréal que je n'ai pas vu depuis 1834, Charles Benjamin Fletcher²⁷⁵, de Lyndon, Vermont. Il m'introduisit à son père, le général Fletcher, membre de la Chambre des Représentants et l'un des nombreux amis dévoués que les Canadiens ont dans le Congrès : il vota contre le «bill de neutralité».

24 août. Un grand nombre de pétitions, signées par plusieurs milliers de Patriotes, vont être présentées au président Van Buren dans sa tournée électorale de Burlington au Détroit, lui demandant le pardon de Mackenzie. J'apprends avec indignation qu'ici il en a déjà refusé une, de New York, et signée par une majorité des échevins de cette grande ville. Le juge Thompson, qui prononça la sentence, encourage le président dans son refus.

26 août. Pour contrebalancer ce que j'ai dit du clergé canadien, ma tante Dessaulles m'a persuadé de mentionner qu'après les insurrections, plusieurs curés donnèrent asile à des patriotes fugitifs et les aidèrent à se rendre aux États-Unis. J'ai déjà eu occasion de faire mention moi-même de la conduite honorable des prêtres du collège de Saint-Hyacinthe à l'égard de notre famille en particulier. Notre bibliothèque (ce qui en avait échappé au pillage des Dorics et des *poliçons*) fut cachée dans la leur. «Donnez à César ce qui appartient à César.» Je parlais en général et je regarde encore comme exceptions ce que je viens de dire.

Un acte du Parlement anglais vient de donner d'amples pouvoirs législatifs au Conseil spécial de Colborne, pour jusqu'à 1842.

L'un de ces pouvoirs est d'établir des taxes directes afin de faire payer et soudoyer par les Canadiens les 12 000 machines-rouges qui les tiennent sous le joug. Un anneau de plus à la chaîne qui unit la pauvre colonie à la «mère-patrie»!

3 septembre. Je reçois une lettre du D^r Davignon, du 30 août. J'écris à Louis Perrault, à Burlington.

5 septembre. Le coupon suivant, pris de *L'Aurore des Canadas* de mardi dernier, est caractéristique de nos ennemis. Ce *Courier* de Montréal est le digne émule du *Herald* et son langage justifie pleinement les esclaves qui se sont révoltés.

[Du *Morning Courier* du 26 août 1839] : Nous avons déclaré à haute voix que les Français devraient être défranchisés; nous ne devons pas prendre de demi-mesures. Le *défranchisement* de tous les Canadiens-français est la seule assurance que nous puissions avoir que cette province deviendra anglaise, au *double quick*. Défranchiser les Français, c'est se montrer vraiment charitable, vraiment humain à leur égard; ils n'en perdront que plus tôt leur caractère national et plus tôt ils le perdront, plus tôt ils seront heureux, flo-

rissants et grands. Leur donner encore le droit de suffrage, leur permettre de paraître dans les Chambres de la législature, comme législateurs anglais, nous paraît en réalité le sublime même d'un contresens ridicule. Nous rencontrons tous les jours des gens qui nous disent qu'on a eu plus de torts envers les Canadiens-français qu'ils n'en ont eu eux-mêmes; ils prouvent que la rébellion n'a pas été générale. Ce sont des gens comme ceux-là qui disent aujourd'hui que les Français ne doivent pas être dépouillés du droit de suffrage. Si vous voyez le complice d'un meurtre ou d'un assassinat, ne l'appellez-vous pas meurtrier et assassin? ou attendez-vous qu'il plonge le fer meurtrier dans le sein de son ennemi? Non, le complice est aussi coupable. Il y a des gens qui vous diront que l'insurrection polonaise n'était pas générale, parce que quelques Polonais *dégénérés* préférèrent les piastres de l'autocrate et la douce chaleur de la cour de Russie et le ton de ses habitués barbus à la pauvreté, au sang et au bivouac. [Dégénérés : Le *Courier* pense-t-il à nos Benjamin Delisle, Comeau, Leclère, Globensky et autres Chouaguens?] Si la population française nomme des représentants français, ces hommes s'uniront aux mécontents, aux ambitieux, aux révolutionnaires, aux «esprits inquiets» de cette espèce de gens qui préféreraient régner en enfer que de servir dans les cieux, aux démagogues du sang anglais, dans la législature unie, et alors adieu pour toujours à la connexion avec l'Angleterre! Tout homme envoyé à la législature unie par des constituants français, sera aussi hostile à l'Angleterre et aux Anglais que le Séminole l'est au Yankee. Son grand objet sera l'annihilation de la suprématie anglaise dans le Nord de l'Amérique, et il ne faut pas l'esprit de prophétie ni qu'un esprit sorte de terre pour nous dire qu'il atteindra son but. Si les Français ne sont pas défranchisés, les jours de l'autorité royale en Canada sont certainement comptés. Nous ne pouvons souffrir ces gens qui sont toujours prêts à s'attendrir et qui défendent maintenant la cause des Canadiens-français. Ils ressemblent à ces prétendus philanthropes qui font des pétitions pour demander le pardon de quelques monstres à figure humaine, sous le poids d'une sentence de mort dans un cabanon ou une prison.

11 septembre. Lettres de Paris. Le *British Queen* arriva le 15 et la famille atteint Paris le 16 août; et y trouvèrent père et Lactance en bonne santé, heureux d'être tous réunis.

La nouvelle importante est que les grands pouvoirs, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie, se mêlant de ce qui ne les regarde pas, ont signifié à la Turquie et à l'Égypte de cesser de suite leurs hostilités, déclarant en même temps qu'ils attaqueraient les récalcitrants à leurs ordres. Où est l'indépendance et l'égalité des nations, si vantées dans les livres? Qu'est-ce après tout que le «droit des gens»? Le gros mange le petit, le fort le faible. Triste loi naturelle qui semble s'étendre à l'homme comme à tous les animaux!

Lactance eut un court passage de 22 jours de New York à Londres. Il y resta une semaine et y vit nos amis MM. Roebuck, Leader, Revans, Chapman, Falconer et autres; et

quelques-uns des principaux monuments : Westminster, St. Paul, le Tunnel, le Jardin zoologique. Il vit aussi siéger les Lords et les Communes.

Les journaux de Montréal annoncent la mort du shérif M. de Saint-Ours. John G. Parker et ses compagnons, libérés à Londres, sont arrivés à New York.

Tristes et dégoûtantes nouvelles de Montréal : mardi le 10 courant, la Cour criminelle se réunit à 11 h pour décharger le jury dans le procès du capitaine Jalbert, qui n'avait pu s'accorder sur un verdict. Dès qu'il fut déchargé, une meute de tories, armés de bâtons, se jeta sur les jurés restés dans la boîte : huit Canadiens-français, un Américain et le chef [Edwin] Atwater et un Écossais [Daniel] McKercher. Il paraît que deux des jurés s'étaient absentés, prévoyant le coup annoncé par les journaux tories. Le juge sort aussitôt de la salle et M. Walker, l'un des avocats de l'accusé, parvint à se cacher dans un coin ou sous un banc! Un détachement des Hussards et des Grenadiers arriva bientôt et reconduisit le capitaine Jalbert à la prison. Sans l'arrivée de ces troupes, les enragés l'auraient massacré. Lundi le 9 du courant, le grand jury présenta des accusations de «haute trahison» contre les personnes suivantes, la plupart hors du Canada : Médard Hébert, Lucien Gagnon, Célestin Beausoleil, Frederick Glackmeyer, É.É. Malhiot, D^r Joseph-François Davignon, Alexandre Drolet, Joachim Jacques, Pierre-Paul Démaray, D^r C.H.O. Côté, John MacDonell, Thomas Storrow Brown, D^r Edmund B. O'Callaghan, D^r Robert Nelson, Joseph Vincent, Antoine Mérizzi, François Trépanier père, Narcisse Trudeau.

21 septembre. Par Émery, arrivé avec M^{lle} Williams, j'apprends qu'Atwater et un autre juré dans le procès Jalbert furent tellement maltraités par les enragés du Doric Club que l'on fut obligé de les porter de la Cour à un hôtel voisin, et lorsqu'Émery quitta Montréal, on pensait qu'Atwater en mourrait. On leur jeta bâtons, chandeliers, encriers, tout ce qui tombait sous la main des forcenés.

Décédé à La Nouvelle-Orléans le D^r P. Damour, F.L. et réfugié, qui s'y rendit l'hiver dernier avec Beaudriau et autres. Plusieurs Canadiens y sont morts de la fièvre jaune qui fait de grands ravages cette année.

Lundi 23 septembre. Comme hier, longues conversations secrètes avec Émery sur les affaires. J'écris à Louis Perrault, à Duvernay et au D^r Wolfred Nelson.

Le 24, départ pour le Canada, en diligence, à 3 h du matin, par un beau clair de lune, de M^{les} Williams et Nash et d'Émery. Par échange (mode ancienne entre le Canada et les États-Unis), M^{lle} Nash²⁷⁶ va étudier le français chez bonne tante Dessaulles, et dans le cours de la journée je déménage de chez M^{me} Taylor, Broadway, pour m'installer chez M^{me} Nash, rue Washington.

Décédé à Rimouski, le 3 septembre, subitement, Charles Hunter, avocat de Québec, rédacteur du *Liberal* anglais en 1837, l'un des persécutés.

Le 25, j'écris à Chamilly de Lorimier, qui est rendu à Dubuque, territoire d'Iowa.

Mardi 1^{er} octobre. Décédée à Montréal, le 23 septembre, âgée de 72 ans, ma grand-tante Marie-Louise Papineau, veuve de Toussaint Trudeau et sœur de mon grand-père Joseph Papineau.

Le sort des victimes de la Cour martiale qui n'ont pas péri sur l'échafaud est enfin décidé. Vendredi le 27 septembre, 58 condamnés politiques de Montréal arrivèrent à Québec sur le vapeur *British America* et furent transbordés sur le *Buffalo*, navire qui doit les transporter de suite à la Nouvelle-Hollande [Australie]. La plupart sont des cultivateurs des comtés de Châteauguay, Beauharnois et L'Acadie, et le D^r Newcomb et un Américain du Vermont, Benjamin Mott. Leur nombre a depuis été augmenté de 81 prisonniers amenés du Haut-Canada. Ce qui fait en tout 139 patriotes qui vont expier, dans un affreux exil, le malheur d'avoir succombé dans leurs nobles efforts pour donner la liberté à leur patrie. Des 29 qui ont obtenu leur pardon après condamnation, plusieurs le doivent à leur trahison contre leurs frères. Guillaume Lévesque n'a pas trahi, mais doit sa grâce aux pressantes sollicitations de familles auxquelles il est allié, entre autres à M^{me} de Montenach et aussi à messire Quiblier, supérieur de Saint-Sulpice. J'ai longtemps douté de la vérité, mais il n'est malheureusement que trop vrai que mon ci-devant ami, le D^r J.B. Henri Brien ne doit sa grâce qu'à la lâcheté et trahison. Condamné à mort, il offrit sa confession, et comme il avait eu la pleine confiance des chefs, il découvrit au gouvernement bien des secrets importants.

Lundi 7 octobre. Départ de MM. Thomas Rogers²⁷⁷ (fils de M^{me} juge Cowen) et de Stephen Nash, avocats, qui s'en vont chercher fortune dans le territoire d'Iowa, qui promet d'être un des premiers des États sous tous les rapports. Les y suivrai-je dès que j'aurai obtenu mon diplôme d'avocat? J'en ai grande envie.

8 octobre. Il paraît certain que Colborne va être remplacé par M. Poulett Thomson, qui résigne sa charge des Finances dans le ministère impérial pour celle de gouverneur général des Canadas. Dans la crainte qu'il ne soit moins féroce que Colborne, les tories de Londres ont protesté contre sa nomination et ceux du Canada, surtout le Doric Club, leur font écho. Quant à nous, que nous importe un nouveau bourreau? C'est une réforme radicale, un nouveau Canada régénéré qu'il nous faut.

Le Patriote canadien du 2 nomme les noms des déportés politiques, leurs résidences, professions, âges, et nombre d'enfants qu'ils laissent. Sur les 58, il y en a 43 de mariés, qui ont de 7 à 12 enfants chacun! 196 orphelins! et pour comble d'atrocité, ces orphelins et leurs mères sont réduits à la mendicité, le gouvernement confisquant pour ses satellites les propriétés que les flammes épargnèrent, l'automne dernier! Comment ne pas s'attendre à un jour de vengeance et de justice, et ne pas le désirer?

Avec le nouveau gouverneur, s'est embarqué sir Richard Jackson qui commandera les forces militaires.

La guerre d'Espagne est enfin terminée par la défection complète de l'armée de Don Carlos. Ce prétendant a pris refuge en France et le parti libéral est triomphant.

15 octobre. Je reçois une lettre du D^r O'Callaghan et une de Mackenzie, celle-ci datée de la prison de Rochester le 12.

17 octobre. Je complète aujourd'hui mon *Abrégé et analyse des Commentaires de Kent*, commencé l'an dernier. Je me fixe bien les principes par ce travail, et il m'aide beaucoup dans la familiarité avec la langue anglaise, que je lis d'ailleurs le soir à M^{me} Nash, pendant qu'elle fait sa couture. Elle corrige mes fautes de prononciation et surtout d'accentuation, si difficile aux Français. Voilà bien la femme bourgeoise américaine! Laissée veuve avec trois enfants en bas âge et sans ressources, elle prit vite son parti : se retira ici à la campagne, dans une modeste maison en bois, mais entourée de beaux grands ormes et assez grande pour recevoir une dizaine de pensionnaires choisis. Elle n'a qu'une sœur malade pour l'aider un peu dans son ménage; elle ne peut payer de servante. Elle fait tout son ouvrage de bonne heure les matins et tard le soir, et trouve moyen de présider à sa table d'hôte propre et gaie et pleine de conversation variée sur mille sujets. Le soir, pendant qu'elle fait marcher vite et dru son aiguille (la machine à coudre n'est pas encore inventée), elle sait persuader à ses pensionnaires de faire la lecture pour elle et pour ceux d'entre eux qui demeurent au logis. Elle préfère les ouvrages d'histoire et de science aux romans; et ne fait lire de ceux-ci que les classiques. Ainsi, je lui ai lu presque tout Fenimore Cooper, Walter Scott et Dickens, l'*Histoire d'Angleterre, des États-Unis*, les revues, etc. Quelles économies a-t-elle pu faire avec les prix modiques de ses pensions, pour l'instruction de ses enfants? Eh bien, l'aîné est avocat, le cadet sera bientôt négociant à Liverpool; la fille, mariée à un ministre, enseigne l'école anglaise, française et musique. C'est une merveille d'industrie, d'éducation, de connaissances pratiques, de bonhomie et de contentement dans toutes ses épreuves. Elle n'est jamais vue sans un grand turban, d'un blanc immaculé, à la façon de M^{me} de Staël ou de M^{me} Vigée-Lebrun : mêmes boucles de cheveux frisés s'en échappent à l'entour. C'est la seule excentricité que je lui connaisse. C'est chez elle que logea longtemps ma chère mère, Sidney Cowen et sa dame depuis leur mariage²⁷⁸, Quackenboss, de New York, mon gros Hollandais confrère d'études légales et avec qui je fais quotidiennement ma partie de boxe. Il est deux fois grand et fort comme moi, mais son phlegme et lenteur d'origine lui nuisent dans la lutte contre la vivacité et la prestance françaises. Il reçoit généralement deux ou trois poings pour un qu'il me donne. Monseigneur Hughes, coadjuteur catholique de New York, n'a jamais d'autre domicile lorsqu'il visite Saratoga. Il y est venu cette année pendant que nous y étions.

Le 23, je reçois une lettre d'oncle curé Bruneau, de Verchères, une d'Émery, de Saint-Hyacinthe, une de Louis Perrault, de Burlington. Aussi une *Gazette* de Montréal, contenant la confession du traître Brien. Le scélérat me nomme comme lui ayant donné des

renseignements (vrais ou faux) qu'aujourd'hui, malgré ses serments, il ne craint pas de dévoiler.

Vendredi 25 octobre. Je commence aujourd'hui à enseigner le français à l'Académie des Demoiselles. À part mes cinq ou six élèves masculins, à domicile, me voilà avec une classe de 10 à 15 demoiselles, à cette académie Wayland. Dorénavant je me sens riche et indépendant. J'atteins le but longtemps désiré, de suffire à mes propres dépenses, à mon propre entretien, de n'être plus à charge à cher père dont la fortune est si obérée, si précaire même. Rien de tel que l'adversité pour donner du ton au caractère, du courage à un jeune homme, la résolution d'être industriel et économe. Cette proscription, cet exil, que je subis, me valent des trésors. Si j'étais resté dans l'aisance et la paix à Montréal, au sein de la famille, j'y aurais peut-être pris les habitudes de luxe et de paresse qui y ont perdu tant de jeunes hommes. Je me console dans mon isolement, par ces réflexions philosophiques. Et je me sens plus fort et plus heureux. Je pourrai désormais marcher seul et d'un pas plus ferme dans la carrière de la vie.

11 novembre. Louis Perrault et Théophile Dufort sont retournés à Montréal et n'ont pas été inquiétés. M. Morin, à leur exemple, est sorti de sa cachette et a reparu à Québec. On lui a offert, de la part du gouverneur Thomson, d'aller en prison ou de quitter le pays. Il s'est rendu en prison. Ah, comme on est libre en Canada!

16 novembre. Il paraît que M. Morin fut jeté en prison par l'ordre du procureur général Ogden, et que c'est le gouverneur Thomson qui l'en a fait sortir depuis. Cet Ogden mérite bien la corde! En a-t-il assez fait de mal!

25 novembre. Arrivée à midi de mon cousin Louis Dessaulles, revenu par le *British Queen*. Il a eu un long passage de 20 jours de Portsmouth à New York, en sorte que je commençais à être inquiet. Il passa par la Belgique et l'Angleterre. Il me remet des lettres de la famille; des cheveux d'eux tous et un joli cachet à mon chiffre entouré d'emblèmes nationaux. Me donne de longs et agréables détails sur son voyage. Quant au pauvre Canada, il n'y a pas d'espoir de secours d'Europe pour lui. Tous les gouvernements y craignent la guerre et tiennent à l'éviter.

Le 26, à 10 h du matin, je vais avec Dessaulles aux noces de M^{lle} Susan B. Cowen²⁷⁹, fille du juge Cowen, qui épouse un M. Weed, de Black Brook, près Plattsburgh, grand propriétaire de mines de fer, à quatre milles de la Fourchette, où demeure maintenant le D^r Davignon. Aussitôt après la cérémonie, les mariés partent pour le nord. Dessaulles, qui craint de voir le froid terminer la navigation du Lac Champlain, part aussi dans l'après-midi.

28 novembre. Jour d'actions de grâces (*Thanksgiving Day*). Je dîne chez le chancelier.

La famille occupe à Paris un joli logement, sept chambres au premier, n^o 5, rue Neuve Madame, près du Luxembourg et Saint-Sulpice.

5 décembre. D'après la *United Service Gazette* de Londres, du 11 octobre, il y a dans l'Amérique britannique deux régiments de cavalerie et 21 régiments d'infanterie et un d'artillerie. J'alloue 400 hommes au plus par régiment, soit 9 600 hommes. Le 32^e fut presque détruit à Saint-Denis et à Pointe-Pelée. Il y a le 1^{er} des Dragons de la garde, le 7^e Hussards, 2^e bataillon des Grenadiers de la garde, 2^e bataillon du régiment royal, et les régiments 8, 11, 15, 23, 24, 32, 34, 36, 37, 43, 65, 66, 69, 71, 73, 83, 85, 93 de ligne.

Dimanche 15 décembre. À 10 h du matin, tous les catholiques adultes se rendent à Saint-Pierre de Saratoga et élisent sept syndics. Je suis l'un des élus. L'Église catholique est encore sous le droit commun aux États-Unis, comme les Églises protestantes, c'est-à-dire à peu près comme au Canada et autres pays gallicans. Les biens temporels appartiennent à et sont gérés par la congrégation qui élit ses syndics ou marguilliers, administrateurs de ces biens.

20 décembre. Le gouvernement tyrannique vient de compléter son œuvre dégoûtante, en confisquant les propriétés des 42 infortunés patriotes qu'il a assassinés sur l'échafaud ou envoyés en exil perpétuel à Botany Bay. La plupart sont des cultivateurs et même de simples ouvriers, des pères de famille dont les femmes et les enfants sont abandonnés à la charité publique. Le gouvernement anglais peut se vanter de ne le céder à aucun gouvernement en méchanceté et féroce cruauté.

Le gouverneur Thomson, par un message spécial à la législature du Haut-Canada, fait connaître les bases de l'Union projetée. Malgré l'aveu que la population du Bas-Canada est de 600 000 et celle du Haut-Canada, de 400 000 seulement, ils veulent donner un nombre égal de représentants à chaque province, et que le Bas-Canada, qui n'a pas un sou de dette, mais au contraire un surplus dans son trésor, paie en commun la dette de cinq millions de dollars que le Haut-Canada a contractée et qu'il ne peut plus acquitter! En voilà encore un bel échantillon de justice britannique!

Mercredi 25 décembre. La Noël. Lorsque le temps ramène ces fêtes aussi nationales que religieuses, le pauvre exilé reporte ses tristes pensées vers la Patrie, et le poids de ses chagrins redouble. Je vais le soir à une réunion chez M. James Westcott, où la compagnie de jolies demoiselles dissipe un peu les nuages de l'ennui.

28 décembre. «Pierre-Paul» écrit au *Patriote canadien* à Burlington l'une de sa série. J'avais d'abord voulu signer «Tuque-Bleue», mais Duvernay m'avait rebaptisé «Pierre-Paul».

Mémoires d'un Patriote

Aujourd'hui, jour de l'An, 1^{er} janvier 1840, je ne manquerai pas de me conformer au bon usage hollando-américain, comme il est français et canadien, de faire des visites à toutes ses connaissances.

30 janvier. Je reçois une lettre de mon ami Fletcher, datée de Washington le 25. Il dit : «L'opinion générale est que nous aurons la guerre» avec l'Angleterre à propos du Maine.

12 février. Un bon Patriote, Édouard-Étienne Rodier, M.P.P., vient de mourir à Montréal. Soir, arrivée d'Albany du juge Cowen et sa dame, qui me remettent une lettre d'O'Callaghan. En voici des extraits : «Chartier passed through here a week ago, on his way to Paris, to supersede Mr. Papineau in his agency, Baby reports. Chartier came from Plattsburgh with Baby. Although he spent several days here, he never called on me. He speaks against your Papa, and as I am a Papineau man, he did not want to have any thing to do with me. He collected, I am told, about 200 \$ between here and Troy. He has been all over Canada, in disguise. Went to see all the priests. Called on Debartzch. He reports that the clergy and Debartzch are patriots again... Lartigue has forbidden the clergy to give absolution to any person connected in any way with the rebellions of 1837-38. The clergy are not pleased at this, and I understand Chartier proceeds to Rome to see the Pope, with a view of getting Lartigue's order rescinded... Chartier says the Canadians are worse disposed than ever against the British Government...»

3 avril. Je vois aujourd'hui une relique de la Révolution et, ce qui me fait plus de plaisir, c'est que cette relique est canadienne. C'est un petit vieillard de 87 ans, nommé Charles Cloutier, de la paroisse Saint-Pierre, district de Québec. Lorsqu'en 1775, les généraux Arnold et Montgomery vinrent mettre le siège devant Québec, Cloutier et environ 500 Canadiens vinrent se joindre à eux. Il se rappelle des capitaines Gosselin et Robichaud. Lorsque l'armée américaine évacua le Canada, ces rebelles furent obligés de la suivre jusqu'à Albany. Après la guerre, le Congrès leur donna un territoire près de Plattsburgh, qu'on nomme encore «The Refugee Tract». Peu pourtant s'y établirent. Cloutier se fixa à l'est du lac de Saratoga, à quatre milles d'ici, et s'y maria à une Américaine, morte de l'année dernière seulement. Une de ses filles, qui est mariée, demeure avec lui. Il n'est retourné au Canada qu'une seule fois, il y a une quarantaine d'années. Il n'a pas oublié le français et est très vigoureux pour son âge. Il est venu aujourd'hui au village, à pied, sans bâton, et avec un sac de farine sur le dos. Il reçoit chaque année une petite pension du gouvernement américain. Il m'a invité à l'aller voir cet été, ce que je me propose de faire.

20 avril. Une lettre de père du 20 mars me dit qu'ils ont changé de logis; qu'ils occupent une petite maison au milieu d'un grand jardin, rue de Courcelles n° 10, faubourg Saint-Honoré.

21. Deux compagnies du 6^e régiment d'infanterie des États-Unis, comprenant une centaine d'hommes, dont cinq ou six Canadiens, arrivées hier soir, et qui ont campé cette nuit près du dépôt du chemin de fer, sont parties ce matin à 7 h, dans les chars. Elles viennent de Plattsburgh et se rendent par N.Y., à Houlton, Maine. C'est l'avant-garde de l'armée qui, j'espère, délivrera le Canada avant deux ans.

Je passe la soirée avec Jean-Louis Beaudry, premier vice-président des Fils de la Liberté en 1837, et Antoine Lévesque²⁸⁰, beau-frère de Louis Perrault, qui arrivent d'Angleterre où ils ont été pour leurs affaires commerciales. Ils logent au Colombian Hotel.

Jeudi 30 avril. Décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, dimanche le 19, jour de Pâques, Jean-Jacques Lartigue, premier évêque de Montréal. Il fut enterré jeudi, le 23, dans les voûtes de la cathédrale Saint-Jacques. *Requiescat in pace!* M^{gr} Bourget, son coadjuteur, évêque de Telmesse, va probablement lui succéder.

Lord John Russell a introduit son bill pour l'Union des Canadas. La nouvelle constitution sera pis encore que l'ancienne. Aucun changement ne sera fait dans le Conseil législatif, qui continuera à être nommé à vie par la Couronne! Tout contrôle effectif de l'Assemblée sur les deniers publics est détruit, puisque le salaire des officiels, fixé d'avance, sera permanent; et puisque l'Assemblée ne pourra voter aucune somme sans le consentement du gouverneur! Chaque province aura un nombre égal de représentants, 39. On bouleverse entièrement les divisions actuelles des comtés dans le Bas-Canada, afin d'assurer une majorité aux tories. Chaque comté n'aura qu'un représentant. Québec, Trois-Rivières, Montréal, Kingston, Hamilton, Brockville, London, Niagara et Cornwall auront chacun un député; en sorte que ces six derniers villages qui, ensemble, n'ont peut-être pas plus de 30 000 habitants, éliront six membres, tandis que les villes de Québec, Montréal et Trois-Rivières, avec une population de 80 000 habitants, n'éliront que trois membres!

On veut donner 45 000 £ au gouverneur et aux juges, et 30 000 £ au reste des officiels! plus 5 à 6 000 £ pour des pensions! Et l'on veut que cette monstrueuse constitution soit en pleine opération en 1842.

7 mai. Je reçois une lettre de M. Joseph Masson, datée de Whitehall le 5. Arrivé par le *Great Western* et ne pouvant passer par Saratoga, il m'envoie une lettre de Lactance du 25 mars. Messire Chartier et le D^r Duchesnois sont à Paris, ainsi que Guillaume Lévesque, de Léry, Peltier et Leprohon. Les quatre derniers étudient la médecine.

10 mai. L'*Albany Argus* annonce que le président a enfin pardonné à Mackenzie et Van Rensselaer, qui sont élargis de leurs honteux emprisonnement, honteux pour Van Buren.

19 mai. Je tuai l'autre jour un animal dans un champ de trèfle, que mes Canadiens appelèrent un siffleux. En visite ce soir chez les demoiselles Wayland, je m'assure, en référant aux œuvres de Cuvier, que le siffleux ou siffleur est la marmotte d'Amérique.

20 mai. En consultant l'Encyclopédie américaine, je vois qu'il y a plusieurs espèces de marmottes en Amérique. Celle qui abonde ici et dont j'ai tué un individu, l'autre jour, est l'*Arctomys monax* (en anglais : *woodchuck or ground-hog*). Il y a en outre, dans l'Ouest, le chien des prairies (*A. ludoviciana*), au nord la marmotte de Québec (*A. empetra*).

Samedi le 23 mai, j'assiste à une jolie fête champêtre [la fête de Mai remise du 1^{er} à cause de la saison en retard], donnée par les écolières des D^{lles} Wayland, dans le parc Beekman, à un mille du village, au nord du Highland Hall. La reine de Mai fut Miss Mary E. Westcott, et Minerve, la déesse de la Sagesse, fut Miss Maria McLean. Il y eut des danses, des compositions en poésie et en prose, et des chants par les élèves; puis une bonne collation. La déesse décerna les prix pour les meilleurs essais. Soir, arrivée d'Iowa de Stephen Nash, attendu depuis un mois. Il rapporte que c'est un bon pays pour des cultivateurs et des mineurs, mais pas pour des avocats. Je veux bien le croire, quoique Rogers persiste à y rester. Mon ami et compatriote Chamilly de Lorimier, sa femme et ses deux enfants y sont bien portants et demeurent chez un de ses oncles, riche cultivateur (habitant), qui réside à trois milles de Dubuque.

24 mai. Je reçois plusieurs numéros du *Fantasque* de Québec, dernièrement ressuscité, que Louis Perrault m'a envoyés de Montréal. Toujours autant d'esprit que jamais. Le ridicule est une arme puissante contre l'ennemi.

25 mai. MM. Denis-Benjamin [Viger] et John MacDonell, emprisonnés pendant l'insurrection de 1838 sous simple soupçon et sans procédé légal, et détenus depuis sans procès (des otages, enfin) ont été libérés le 18 mai. Le premier n'a jamais voulu consentir à s'avouer coupable, en donnant cautionnement de bonne conduite à l'avenir. Le dernier, qui était de fait compromis, quoique le gouvernement n'en sût rien, a donné caution personnelle de 1000 £ et deux collatérales de 500 £ chacune.

Je viens d'inventer et de me faire faire un joli habillement léger d'été que j'appelle «casaque de chasseur».

9 juin. J'assiste à une *lecture* devant l'Association littéraire des jeunes gens, par un ministre philosophe et vraiment chrétien (ils sont rares ces derniers!), le célèbre Ellery Channing, de Boston.

13 juin. J'accompagne les D^{lles} Wayland et leurs écolières dans un *pic-nic* aux chutes de Jessup, sur l'Hudson. Je n'oublierai jamais la scène comico-tragique que nous fournit

la curiosité féminine : une demoiselle [Sarah] Hogan, aussi hardie mais pas aussi adroite ou légère que ses compagnes qui couraient sur des billots roulants, pour mieux voir la cascade, se laissa choir entre les billots et s'évanouit. Elle se serait noyée si le professeur français ne s'était élancé à son secours et ne l'eût étendue sur les billots pour lui faire reprendre ses sens et se sécher.

28 juin. Le bill d'Union des Canadas avait été lu la deuxième fois dans les Communes, le 29 mai. Charles Buller, qui fut secrétaire de lord Durham fit un long discours en faveur du bill; O'Connell et Hume parlèrent contre. M. Goulbourn présenta contre, une requête du Bas-Canada portant 39 000 signatures. Elle fut jetée, négligée, sur la table. Qu'ont à dire ces esclaves? Les discours, comme à l'ordinaire, montrent les préjugés et l'ignorance complets qu'entretiennent les sages législateurs de la Grande-Bretagne à l'égard des colonies. C'est surtout au «sang français» qu'ils en veulent, ces bons maîtres.

4 juillet. Fête nationale. Glorieux anniversaire. Quand les pauvres Canadiens pourront-ils, eux, célébrer leur Indépendance?

12 juillet. Le *Montreal Herald* annonce que M. La Fontaine est allé à Toronto «pour se consulter avec M. Baldwin, solliciteur général de Sa Majesté dans le Haut-Canada, et autres traîtres connus ou suspects, sur la tactique parlementaire à adopter dans la nouvelle Assemblée.» Le 4 juillet, les bons citoyens des Trois-Rivières, pour se venger de l'ordonnance qui a anéanti leur district et fêter un peu ce beau jour, ont promené en procession solennelle et à la lueur des flambeaux, avec drapeaux et inscriptions, deux mannequins étiquetés [représentant] le gouverneur Thomson et le juge en chef James Stuart (ce dernier, rédacteur de l'ordonnance); et en ont ensuite fait un feu de joie sur la place publique. En apprenant ce forfait, les troupes accoururent avec bonne dose de mitraille et un magistrat avec l'acte d'émeute; mais les citoyens prudents, aussitôt après l'auto-da-fé, se dispersèrent tranquillement, de sorte que les mitrailleurs durent s'aller coucher sans assassiner personne.

La *Gazette de Québec* du 6 juillet contient deux bons articles, l'un montrant l'injustice dégoûtante de l'ordonnance qui a pour but l'expulsion du Sault-Saint-Louis de messire Marcoux, l'ancien curé et missionnaire; et l'autre, que l'Acte d'Union introduit *de novo* dans les colonies le faux et criminel principe de «taxation sans représentation», malgré l'acte déclaratoire de 1778. Mais de quoi s'étonner? Tous les droits populaires furent foulés aux pieds en avril 1837 par les résolutions du Parlement anglais, appropriant le revenu provincial sans le concours, et même plus, malgré l'opposition des représentants du peuple. Le vieux jésuite de la *Gazette*, qui laissait faire alors, ne doit pas s'étonner qu'en 1840 on décrète en permanence pour l'avenir la «taxation sans représentation». Il est un peu tard pour crier maintenant. Mais il est toujours bon de noter que le patriotisme reprend racine dans les cœurs de nos déserteurs de 1836-1837.

14 juillet. Arrivée de Montréal de Jules Lamothe, ancien confrère de collègue et qui étudie la loi. Il vient rester ici quelque temps pour sa santé. Il loge à l'American Hotel. Il a apporté, pour allumer ses cigares, plusieurs numéros de *La Minerve* d'octobre 1837, contenant l'adresse des Fils de la Liberté, l'organisation, élection, etc., des «juges pacificateurs» au comté des Deux-Montagnes. Je lui donnai aussitôt, en échange, des journaux moins précieux, et ceux-ci je les confie à mes archives. Je les ferai valoir dans l'*Appendix* à mon journal.

19 juillet. Lettres de Paris. M. Chartier s'est rembarqué pour l'Amérique et sera sous peu de jours à New York. On l'avait envoyé à Paris pour voir ce qu'y faisait mon père et pour se plaindre de sa lenteur et de son inaction apparente; mais il revient convaincu aujourd'hui que père a fait son devoir et tout en son pouvoir, mais qu'il n'y a rien à espérer pour le moment. Il retourne avec l'intention de se fixer dans son ministère au diocèse de Vincennes. La famille et autres concitoyens à Paris, en bonne santé et tous dévoués à leurs travaux respectifs. M. Vital Têtu, porteur des pétitions contre l'Union, était à Paris où il devait rester quelques jours. Il va revenir au Canada plus persuadé que jamais qu'il n'y a rien à espérer de l'Angleterre que persécutions et outrages. Puisse-t-il en convaincre aussi tous ses concitoyens de Québec. Plusieurs hommes publics à Londres lui ont dit qu'ils pensaient que l'Union allait hâter l'Indépendance canadienne.

20 juillet. Depuis deux mois, on m'écrivait du Canada : «Viens, viens, il n'y a plus le moindre danger pour toi», et depuis six mois j'étais bien décidé à faire ce voyage cet automne. Voilà qu'aujourd'hui je reçois une lettre d'Émery, qui me donne l'opinion des MM. Viger, que peut-être le gouvernement, la police, pourraient prendre ombrage. Comme je n'avais pris ma résolution qu'après avoir tenu grand conseil de guerre avec ma tête, mon cœur et ma conscience, je ne songe plus à reculer devant l'hydre de la police anglaise et, D.V.²⁸¹, comme disent les dévots, je partirai dans les premiers jours d'août pour revoir ce cher Canada pour lequel j'ai tant soupiré et pleuré depuis si longtemps. Je réponds de suite à Émery pour lui laisser savoir cette importante décision.

Le 12 juin, l'Acte d'Union fut adopté par la Chambre des communes et sa seconde lecture se fit chez les Lords, le 30 juin, mais vivement opposée par Gosford, Wellington, Brougham et autres sommités.

25 juillet. Voyage à Albany. Au dépôt, je rencontre M. Édouart²⁸² qui m'introduit à M. Bihin²⁸³, le géant belge, jeune homme de 33 ans, très bien proportionné et qui mesure 7 pieds et 8 pouces de hauteur. Fort bel homme, de conversation agréable. Nous nous séparons à Schenectady : il se dirige vers l'ouest. Oncle Théophile Bruneau arrive à Albany en même temps que moi. Logeons chez les D^{lles} Fitch. Dîner chez M. John Tracy. Invité chez M. Gough, j'y passe la soirée avec le D^r O'Callaghan. J'y fais connaissance avec une D^{lle} O'Reilly, de New York, et la famille Cassidy d'Albany, un jeune avocat et ses deux sœurs.



Augustin Édouart

26 juillet 1840. Journée mémorable pour moi, puisque j'atteins ma majorité. Me voilà donc homme! Comme l'enfance et l'adolescence sont déjà loin envolées! Comme les années sont courtes et filent vite! J'écris à ma tante Dessaulles, à Montréal, à M^{me} Porter, à Auburn, à ma chère mère, à Paris. Autre sanctification du jour : la messe, les vêpres et le salut dans deux églises, aux deux extrémités d'Albany. Ma lettre à chère mère partira de New York le 1^{er} d'août par le pyroscaphe *British Queen*. Ce sera l'anniversaire du départ de maman elle-même, avec les enfants, dans le même vaisseau.

1^{er} août. Décédé à Saint-Césaire, le 18 juillet, le major François Papineau, cousin germain de mon grand-père²⁸⁴, âgé de 64 ans. Réfugié en 1837, je passai un mois avec lui à Burlington. Un brave et honnête homme. Combien de victimes comme lui succombent à tous les tourments de notre crise politique! Il clôt sa carrière au milieu du deuil et des terreurs que l'avenir semble réserver à sa race. Comme à cher grand-père, tout lui paraît perdu et sans espoir. Serons-nous comme les Acadiens? se demandent ces Patriotes mourants, chassés et dispersés sur tout le continent, et jusqu'en Australie.

2 août. Je pars à 6 h du matin pour la chasse avec les MM. Édouart, père et fils. Il nous y arrive un triste accident. Nous avons déjà marché deux milles à l'ouest du village, avons traversé plusieurs bois et vu quelques perdrix, lorsque nous arrivâmes à un chemin courant du nord au sud. M. Édouart père et moi voulions le suivre et rentrer au village. M. Alexandre Édouart voulait le traverser et continuer vers l'ouest. Il monta sur la clôture et, en sautant à terre, appuya la main droite sur la bouche de son fusil. Au même instant, la détente frappa sans doute sur la clôture et le coup partit. Au bruit, je tournai la tête et le voyant courir chancelant et couvert de sang, je crus le jeune homme blessé mortellement. Le désespoir du père était extrême. Alexandre montra beaucoup de courage et de sang-froid. Il se dirigea aussitôt vers une maison située à quelques perches d'où nous étions. Par bonheur, une voiture attelée était à la porte, prête à transporter la famille du propriétaire à l'église. Il consentit à nous ramener de suite au village, mais ne manqua pas en route de nous faire *sermonade* sur la punition providentielle pour avoir violé le «sabbat» (c'était dimanche). Il fallut écouter patiemment, et impatiemment stimuler les chevaux. Nous fûmes bientôt arrivés et je courus chercher le chirurgien. J'amenai les D^{rs} [Samuel] Freeman et [J.L.] Perry, n'ayant pu trouver notre D^r Allen. Alors seulement, nous apprîmes qu'il n'y avait pas de danger dans la blessure. Mais un pouce de déviation dans la direction du coup aurait été fatal. La charge entière passa à travers de la main droite, entre le pouce et l'index. Ayant la main appuyée sur le museau, le trou y est absolument du diamètre du fusil; mais sur le dessus de la main, tout est déchiré en lambeaux; quatre ou cinq grains de plomb sont logés dans l'épaule droite, deux sous le menton, et un près de la tempe. Je reste à son chevet presque toute la journée, avec son père qui se désole à croire qu'il perdra l'usage de cette main droite. Ce soir, le médecin l'a saigné abondamment et il souffre moins que ce matin. Je me promets bien de choisir, à l'avenir, des compagnons prudents lorsque j'irai chasser.

Le 3 d'août. J'assiste aux examens à l'Académie des Demoiselles. J'y fais passer ma classe française avec grand succès. Et dès le soir, je fais avec empressement ma malle, car je suis décidé à partir demain pour ce pèlerinage au pays dont je rêve depuis si longtemps. Je vais ensuite dire adieu à mon blessé Édouart et chez M. James Westcott à mes deux meilleures élèves, celles qui sont toujours à la tête de la classe, sa fille, Miss Mary, et son amie Miss Maria McLean. Je vais ensuite me coucher et rêver au Canada.

* * *

Mémoires d'un Patriote

Mon pèlerinage au Canada en 1840

Extraits de mon journal de ce voyage

Mardi le 4 août. Départ de Saratoga en diligence à 10 h a.m. Arrivée à Glens Falls à 3 h. Nous voyons les chutes sur l'Hudson et entrons dans la caverne célébrée par le romancier Fenimore Cooper, dans son *Last of the Mohicans*. Dîner à l'hôtel du Canadien Destroismaisons, que j'avais vu en janvier 1838. Départ à 4 h et arrivée à Caldwell à 6 h pour souper. Parmi les passagers, je remarquai une jeune demoiselle qui, parlant assez bien le français, saisit toutes les occasions de montrer son savoir. En approchant de Caldwell, à la droite du chemin, nous avons vu le rocher au pied duquel le général anglais Williams fut tué par les sauvages, et le Bloody Pond (étang ensanglanté) où, après le combat acharné entre les Français et les Anglais, en 1755, furent jetés les morts en grand nombre [pour] que les eaux en fussent colorées. Le fond en est aujourd'hui pavé d'ossements. De Saratoga à Glens Falls, les chemins sont sablonneux, les roues s'y enfoncent profondément; les chevaux tirent la voiture presque toujours au pas, et, par un temps chaud et sec comme aujourd'hui, le trajet est très fatigant et très désagréable à cause des nuages de poussière pénétrante qui ne cessent d'envelopper la voiture.

Caldwell est un joli petit village de 400 habitants, sur les bords et à la tête du lac Horicon [Lake George], et entouré de hautes collines. La route pour y arriver est montagneuse depuis les chutes de Glen.

Après souper, je vais faire un tour en chaloupe avec un compagnon de voyage, un jeune Walbridge de New York. Nous débarquâmes à la tête du lac et montâmes pour voir les ruines du fort George, situé à un arpent ou deux du bord de l'eau. C'est un monument des guerres acharnées que la France et l'Angleterre se firent pendant si longtemps pour s'assurer la suprématie sur le Nouveau-Monde. Tout le pays environnant en conserve de tristes et intéressants souvenirs. Ce fort était petit et il n'en reste que quelques masures croulantes, dont je trace ainsi le plan :



Selon mon habitude, j'y ramasse un fragment de pierre, un de brique. Reliques. Je ne sais pourquoi ce penchant de l'homme à recueillir ainsi. Il ressent une espèce de vénération et d'attachement pour la moindre bagatelle qui se trouve associée à ses souvenirs historiques, associée à la mémoire d'un homme distingué, d'un événement important,

d'un peuple ou d'un monument qui n'est plus, ou qui est prêt à disparaître. À notre retour à l'hôtel Lake House, grande maison bien tenue, et à cette saison remplie de voyageurs, touristes, nous vîmes lancer des fusées et brûler au milieu du lac un feu de joie, fait avec un baril de goudron et des fascines. Sa réflexion sur le miroir des eaux, si calmes, fait un joli spectacle. Mais ce qui étonne, c'est l'écho si souvent et si longtemps répété, de montagne en montagne, des détonations d'un canon placé sur le quai, en face de notre hôtel. Après une longue journée passée en admiration continuelle des beautés naturelles de ce paysage, je me couchai passablement fatigué.

Mercredi 5 août. Lever à 5 h. Après déjeuner, je pars sur le pyroscaphe *William Caldwell* pour Ticonderoga. Température parfaite. Parmi les passagers, je remarquai l'ex-juge en chef [James] Reid de Montréal, qui arrivait d'Angleterre avec sa famille.

Il est difficile d'exprimer les sensations vives et variées que fait éprouver la vue de ce beau lac Horicon, avec ses eaux si transparentes, sous un ciel si bleu, ses bords escarpés, si pittoresques. Deux aigles noirs et un à tête blanche planèrent au-dessus du vaisseau dans le cours du trajet et disparurent bientôt derrière les pics des montagnes. Le lac, large généralement d'environ un mille, et long de 36 milles, est parsemé de nombreuses îlettes, la plupart boisées d'arbres résineux, qui ajoutent beaucoup à sa beauté. Nous arrivâmes au bout du lac à 11 h et montâmes en diligence pour faire les quatre milles qui séparent le lac Horicon du lac Champlain. Ces deux admirables bassins d'eau sont réunis par une petite rivière qui, dans l'espace de deux milles, tombe de cascades en cascades la hauteur de 180 pieds. Nous arrêtâmes un moment pour contempler une de ces chutes qui, n'ayant qu'une cinquantaine de pieds d'élévation, présente néanmoins une nappe d'eau écumante d'une blancheur admirable. À midi et demi, nous traversâmes les deux lignes avancées du fort Carillon, qu'on distingue encore facilement sous les contours du gazon, puis nous aperçûmes les ruines nombreuses et importantes du fort, qui dominent à plus de 100 pieds de hauteur le lac Champlain. La position est fort belle. J'aurais voulu m'arrêter de suite au milieu de ces ruines sacrées.

Il fallut suivre la foule, que l'hôtel Pavillon appelait à dîner. Après un excellent repas, je remontai seul aux ruines que je parcourus à loisir. J'évoquai tous les souvenirs historiques qu'elles purent me fournir, et j'évoquai aussi les mânes des ancêtres dont les os y reposent. La poudrière, voûte souterraine, est dans un excellent état de préservation. Trois compartiments, un grand et deux petits ouvrant sur le premier, semi-circulaires. Je m'étais bien promis de tracer un plan de tout le fort, mais je le trouvai si étendu que je n'eus pas le temps de l'exécuter. Ces fortifications ont dû être fortes et hors de toute atteinte des sauvages. Il fallait de grosse artillerie, sur les montagnes qui le dominent, pour permettre à l'ennemi de l'écraser, comme il arriva en effet. Une grande partie des murs est encore debout, et l'on remarque surtout les quatre pans et des colombages bien conservés du logement des officiers. Un vieux soldat de la Révolution, qui prétend avoir

fait partie de la garnison lorsque Burgoyne s'en empara, y sert encore de cicérone aux voyageurs.

Au Pavillon, je vis sept officiers anglais du 71^e régiment qui étaient venus voir ce théâtre célèbre des guerres. Ils étaient accompagnés de sept soldats comme domestiques et de musiciens de leur régiment, et, avec des canots d'écorce, se proposaient de remonter le lac Horicon.

À 3 h, le pyroscaphe *Whitehall* toucha à Ticonderoga et y embarquai pour continuer ma route vers la patrie. À Burlington, où le vapeur arrêta quelques instants, je vis Duvernay et [Joseph] Laporte. Je me couchai de bonne heure, pour être debout à la première entrée et vue du cher pays natal.

Jeudi 6 août. À 4 h du matin, je me promenais, frais et dispos, sur le pont supérieur, songeant à ce que serait ma réception à Saint-Jean. À 5 h, nous passions tout auprès de l'Île-aux-Noix, où la rivière est étroite, et je jugeais que le fort sur cette île célèbre dans toutes les guerres passées est un poste devenu bien inutile, depuis que de bons chemins sur les deux rives de la rivière permettent de l'éviter facilement. À 6 h, nous arrivions à Saint-Jean. Vandal, commis de douane, que je vis à Saratoga ce printemps, vint à bord et permit à tous les passagers de débarquer sans fouiller leurs bagages. J'en fus un peu surpris mais satisfait. Un officier de police était là aussi et sa présence ne me plaisait guère. Mais il ne me dit rien. Il offrit et donna des passeports aux passagers américains, et, comme je lui demandai s'il m'en fallait un aussi : «Non, dit-il, si vous êtes natif du Canada, vous n'en avez pas besoin.» C'était plus facile qu'à ma sortie en décembre 1837. Et voilà la seule communication que j'aie eue avec le gouvernement anglais ou ses agents pendant tout mon voyage.

J'allai déjeuner à l'hôtel Mott. Départ à 9 h dans les chars. Arrivée à 10 h à La Prairie, d'où l'on part aussitôt sur le pyroscaphe *Princess Victoria* pour Montréal. En y embarquant, je rencontrai John Chamard et Tancrede Sauvageau, amis et compagnons de collège, qui en sortaient. Chamard va se promener à New York. Ce qui m'a le plus frappé, depuis mon entrée au pays, c'est la vue de maisons en ruine, incendiées, et partout et continuellement des figures militaires, dragons, fantassins, canonniers. Ils sont partout! Ils ont bâti de grandes casernes en brique à Saint-Jean, de grandes casernes en pierre à La Prairie. En arrivant à cette dernière place, j'y vis un corps de dragons faisant leurs évolutions sur la commune.

J'aperçus bientôt ma chère ville natale de Montréal et, en sortant du pyroscaphe, je fus reçu cordialement par mes amis Neysmith, Jules Lamothe, [Charles] Coursol, Delagrave, Émery Papineau, Casimir Dessaulles, qui m'attendaient. Je me rendis chez M. Louis-Michel Viger, qui demeure dans sa nouvelle maison, rue Bonsecours, presque vis-à-vis notre pauvre vieille maison chérie que, de ma fenêtre, j'ai toujours sous les yeux. En 1837, après l'insurrection, les loyaux exprimèrent leurs désirs de confiscation en bar-

bouillant, sur sa façade, près la porte d'entrée, une grande patte d'oie, signe dont les biens gouvernementaux sont marqués. Elle y est encore, mal effacée et très visible. M. Dontail Lacroix, qui a loué cette maison, passe l'été à la campagne, chez son gendre le seigneur Pangman, et pendant cette absence tient la maison fermée. En sorte que je serai privé d'en voir l'intérieur, à mon grand regret.

J'allai ensuite chez M. Denis Viger, où je trouvai ma tante Dessaulles et Rosalie. Puis je me mis à battre le pavé, à parcourir toutes les rues, à me reconnaître dans ma bonne vieille ville. Mais depuis que j'ai vu les grandes villes américaines, je suis frappé maintenant du peu de largeur de nos rues, du mauvais état des pavés et trottoirs et de l'air sombre que la pierre brute, dont les maisons sont bâties, donne à l'aspect général. Je remarque pourtant quelques améliorations. Les quais, magnifiques, en pierre de taille avec leurs balustrades en fer, s'étendent graduellement tout le long de la ville. Le ruisseau, qui coulait au milieu de la rue Craig et qui était toujours si fangeux et malpropre, a disparu; il est entièrement couvert et en égout souterrain, ce qui rend cette longue rue belle et large. Ce ruisseau servait anciennement de fossé à la ville, lorsqu'elle était fortifiée. Vis-à-vis le théâtre, rue Saint-Paul près Bonsecours, une jolie chapelle gothique remplace une vieille forge, à côté de la maison de mon grand-père.

Dans mes pérégrinations, je rencontre M^{me} Bédard, sa fille, M^{me} Bourret, et son autre fille, ma tante veuve Philippe Bruneau. Je fais visite chez M. Donegani et je soupe avec tante Dessaulles et ses enfants chez M. Burroughs, marchand, rue Saint-Paul, où nous rencontrons M^{me} Guérout (D^{lle} Williams) et son mari. Il est ministre à Berthier.

Ce qui me déplaît encore beaucoup dans les rues, c'est d'y coudoyer sans cesse des militaires de tous grades et de toutes couleurs, et des policiers en habits bleus, chapeau de feutre à bandes cirées, avec bâtons couronnés de couronnes. On se sent prisonniers, garnisonnés, surveillés à chaque pas, à chaque détour. C'est un régime de compression qui révolte.

Vendredi le 7 août. Dans la matinée, nous allons au port visiter L'*Unicorne*. Comme c'est le premier pyroscaphe qui soit venu d'Europe à Montréal, la foule des visiteurs y est considérable et continuelle. Je vais ensuite voir MM. Côme Cherrier et Charles Mondellet à leur étude, rue Saint-Vincent. Je dîne chez M. Denis-Benjamin Viger, fais visite aux vieilles cousines, les D^{lles} Trudeau, et passe la soirée chez M. Joseph Roy. Dessaulles arrive de Saint-Hyacinthe mais y retourne demain.

Samedi 8. Après déjeuner, je reçois la visite de cousin Henri Delagrave que je vis la dernière fois à Albany. Il va retourner à La Nouvelle-Orléans. Irai-je l'y rejoindre l'an prochain pour y pratiquer ma profession d'avocat? Qui sait? Je vais avec lui voir oncle Joseph Robitaille, rue Saint-Paul, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, puis les familles Doucet et Donegani. Je dîne chez ce dernier. Visite chez M^{me} Bédard, tante Philippe Bruneau, oncle et

tante Toussaint Cherrier. Je passe la soirée avec M. Louis Viger, qui me raconte toutes les persécutions qu'il essuya pendant son emprisonnement. Voyez à l'*Appendix*.

Dimanche 9 août. Grand-messe à Notre-Dame. Visites chez MM. Jacques Viger et Charles Mondelet; dîner chez M. Doucet. J'y remarque le portrait d'un commodore américain, et il me raconte qu'il se procura ce portrait par reconnaissance pour ce marin, qui sauva la vie d'une de ses filles qui était tombée et se noyait dans le fleuve Saint-Laurent, lorsque le commodore y plongea et la lui ramena bientôt. [La pauvre enfant était prédestinée au malheur. Bien des années après, passant en hiver sur la rue Notre-Dame, une avalanche de neige et de glaçons l'atteignit et lui cassa les reins. Elle mourut après plusieurs jours de souffrances²⁸⁵.]

Je fais une longue promenade en voiture avec mon ami Rouër Roy et soupe ensuite chez son père. M^{lle} Alphonsine est revenue du couvent des Ursulines à Québec, où elle a complété son éducation. [Elle épousa plus tard M. Norbert Dumas, avocat.]

Lundi 10 août. Je pars avec tante Dessaulles et tous ses enfants, et Émery pour la Petite-Nation. C'est encore un long trajet. Diligence de Montréal à Lachine, vapeur à Carillon. Diligence à Grenville. Coucher. Autre vapeur jusqu'à l'extrémité ouest de la seigneurie. Une lieue en canot pour arriver à Plaisance, après deux longues journées et une nuit! Le second vapeur remorquait treize grandes barges qui retardaient beaucoup sa marche. En arrivant chez oncle Benjamin Papineau, je fus frappé de l'abattement morne de cher grand-père. Taciturne et triste, je vis comme les malheurs publics l'écrasaient. Il me fit peine à voir.

Les jours suivants, nous fîmes plusieurs promenades en canot, au lac George, aux chutes de la Nation, à la pêche, à la chasse; fîmes des vacances enfin, tristes et pâles reflets des anciennes, celles dont nous jouissions avant la tourmente qui a passé comme un ouragan sur la patrie dévastée. Les deux cheminées du vieux manoir, sur la pointe de l'île Arousen, existent encore et semblent de loin comme deux phares blanchis qui indiqueraient le *chenail* du fleuve. Il fallut bientôt quitter ces solitudes charmantes de l'Ottawa où j'avais tant rêvé devoir fixer mes pas et couler des jours paisibles et heureux pendant toute la vie. Il fallait maintenant reprendre la route de l'exil, incertain si j'y reviendrais jamais. Tristes, bien tristes adieux. À ce vénérable aïeul surtout, que je quittais si abattu, et que je ne reverrais jamais!

Mercredi le 26 août. Lever à 4 h. Départ à 5 [h] avec mon oncle Toussaint qui me mène chez un cultivateur, un peu au-delà de Bonsecours, M. Hippolyte Fortin, qui va me mener au Grand-Brûlé. À l'église Notre-Dame de Bonsecours, nous arrêtons un instant au presbytère pour y voir MM. Charland et Girouard, prêtres missionnaires, qui y sont arrivés hier. Nous n'y trouvons que M. Charland. Il n'y a pas encore de village, trois ou quatre maisons seulement. Il fait très beau, mais la chaleur est excessive. Je dis adieu à mon oncle et pars à 7 h avec M. Fortin. À 10 h à la rivière Rouge que nous traversons en

bac. À 11 h, à la rivière du Calumet. À midi, à la tête du Long-Sault ou Grenville. À 1½ h, au milieu du Long-Sault, à l'auberge McGuire où nous dînons. À Carillon, pied du Long-Sault, à 3½ h. Depuis 1837, il y a ici un détachement de soldats, et plus loin, à Saint-André, j'en vis quatre soldats, du 66^e régiment. En approchant de Saint-Benoît, deux grandes maisons et un moulin en pierre incendiés par les Brûlots. Arrivée chez M. Dumouchel à 8 h. Je le trouve chez lui ainsi que sa dame, son fils Léandre qui est médecin, et sa dame. Mon ami Camille, compagnon de collège, est sur une des terres de son père, à deux lieues d'ici, occupé aux récoltes, ce qui me prive du plaisir de le voir. M. Dumouchelle, dont presque toutes les propriétés furent détruites par l'ordre de Colborne, s'est depuis fait bâtir une grande maison en pierre, sur l'emplacement qu'occupait son magasin.

Jeudi 27 août. M. Fortin retourne après déjeuner à la Petite-Nation. Je reçois la visite de M. Lemaire-Saint-Germain, notaire, avec qui je vais saluer M^{me} Girouard. Je n'ai pas le grand plaisir que j'anticipais de revoir M. Girouard, parce qu'il est en ce moment à Chambly. Dans le cours de la conversation, M^{me} Girouard et M. Lemaire me font part de détails sur l'insurrection et sur l'incendie à Saint-Benoît. Colborne logea dans la maison de M. Girouard. Le matin, avant de partir, il regardait tranquillement par la fenêtre les progrès de l'incendie qui commençait à s'allumer. Il vit mettre le feu à l'écurie de M. Girouard et en fit sortir ses deux chevaux blancs. Il en monta un et sortit du village par derrière, et au travers des champs, ne pouvant sortir par la rue où quatre maisons, près de celle de M. Girouard, étaient déjà tout en flamme! Voilà des faits que m'ont affirmés les familles Dumouchelle et Girouard, qu'elles disent pouvoir prouver par de nombreux témoins. Cependant Colborne voulut plus tard s'excuser en disant que le village fut incendié sans ses ordres, et après son départ; et le gouvernement anglais, si corrompu et si oppresseur, l'en a récompensé par un diplôme de noblesse!

Toutes les maisons du village, au nombre de 46, furent brûlées, dont une vingtaine seulement sont aujourd'hui rebâties. De tout son beau ménage, M^{me} Girouard retrouva et *recouvrit* [recouvra] un piano et un guéridon, brisés; M^{me} Dumouchelle perdit aussi tous ses meubles. MM. Girouard et Lemaire se sont reconstruit une jolie maison en bois, sur les fondations de l'ancienne, mais à deux au lieu d'un seul étage qu'elle avait. M. Lemaire-Saint-Germain me montre un tableau complet et exact, que M. Girouard a fait de tous les prisonniers, des morts en bataille, des exécutés, des exilés et des réfugiés, des deux insurrections. Il se propose de faire imprimer et publier plus tard ce précieux manuscrit.

Je vais ensuite avec M. Lemaire aux ruines de l'église et du presbytère, sur le coteau à quelques arpents du village. Tous les murs sont debout et peu endommagés. J'y ramasse comme reliques des morceaux de verre fondu, de pierre, de bois brûlé, et un fragment de bénitier. C'est un triste spectacle de désolation que ce village du Grand-Brûlé.

Après dîner, départ en petite charrette avec M. Alfred Dumouchelle, neveu de M. Dumouchelle, qui a la bonté de me vouloir conduire jusqu'à Saint-Martin. À Saint-Eustache, nous arrêtons pour voir M^{lle} Labrie, veuve de l'héroïque Chénier, mariée depuis un an à un M. Desrochers. Elle demeure à cinq arpents du village, le long de la rivière des Mille-Îles. Nous trouvons chez elle M^{me} Gagné²⁸⁶, sa grand-mère, et M^{lle} Henriette Labrie²⁸⁷, sa sœur. M^{lle} Honorine Labrie est en promenade à Québec. M^{me} Durocher était à une de ses terres, à 20 arpents plus loin. Nous l'y allons trouver et elle revint avec nous à la maison. Je lui demandai un souvenir du Héros de Saint-Eustache, et elle me donna un livre qui lui appartient, précieuse relique que je conserverai toujours. Je quittai bien ému cette famille si affligée et dont deux membres si distingués, les D^{rs} Labrie et Chénier, sont si chers à tout ami de son pays et dont la mémoire sera toujours vénérée, tant que l'amour de la Patrie et de la Liberté sera une vertu aux yeux des hommes.

Nous traversons le village et passons devant les ruines du presbytère, de l'église, du manoir et autres. L'artillerie ennemie, placée à bout portant à deux ou trois arpents de distance, dans une rue aboutissant à la place et en face de l'église, a laissé à son fronton de nombreuses marques de boulets, entrés deux ou trois pouces dans la maçonnerie, mais qui ne purent ébranler ces solides et massives murailles. Les boulets eurent plus d'effets sur le manoir, qu'ils démolirent entièrement. Le couvent, rebâti, sert aujourd'hui d'église, qu'on se propose de reconstruire l'année prochaine. Comme à Saint-Benoît, les maisons détruites à Saint-Eustache se relèvent assez rapidement. À Saint-Benoît, ils se contenteront pour quelque temps encore de la chapelle en bois qu'ils y ont érigée.

Après avoir tout vu de ces ruines, nous traversâmes à l'Île-Jésus et arrivâmes à Saint-Martin à 7 h, où nous trouvâmes ma tante, veuve André Papineau, cousin André-Benjamin Papineau et deux de ses sœurs, qui eurent beaucoup à raconter pendant la soirée.

Vendredi 28 août. Après déjeuner, M. Alfred Dumouchelle nous dit adieu et retourna à Saint-Benoît. Mes tante, cousin et cousines me dirent les galantes prouesses du D^r [Daniel] Arnould fils, de Montréal, ce furieux Doric, ce volontaire de Sa Majesté. Ce polisson entra chez ma tante, enleva plusieurs livres de beurre et de miel qu'il trouva dans la cave, saisit quelques cuillers qu'il vit luire dans un buffet, mais, surpris de les trouver d'étain au lieu d'argent, il les remit, piteux, à leur place. Il alla ensuite à la basse-cour, tira son sabre, trancha la tête à quelques oies; et après ce glorieux exploit, il se retira chargé du beurre, de miel et d'oies. Il ne rencontra dans sa campagne aucun obstacle de la part des rebelles, vieille tante se trouvant la seule personne dans la maison, lors de cette brave invasion. C'est le même gueux qui, voyant à Saint-Hyacinthe le portrait de pépé, le menaça de son grand sabre, exprimant en même temps devant les femmes et les enfants le souhait de pouvoir, un jour ou l'autre, trancher la tête de l'original, ainsi que

celle de son fils, Louis-Joseph Papineau. C'est là un bon échantillon des soutiens du trône et de l'autel; c'était un officier marquant, dans les phalanges volontaires, un des chefs loyalistes à Montréal. Son père, aussi zélé que lui, avait trempé dans le massacre du 22 [21] mai 1832. Ce sont des Hessois, des mercenaires, gens qui font métier, depuis des générations, de sbires aux tyrans, qui se plaisent à guerroyer contre les peuples qui s'insurgent pour leur liberté; des tueurs par instinct et par vocation, des pillards, de vils instruments de despotisme, race la plus méprisable que je connaisse. Ils envieraient le bourreau et le remplaceraient au besoin. Ils n'ont point de patrie. Ils se vendent corps et âme, et poignards, au plus offrant. Ils n'ont qu'un dieu, le Roi! Que ce soit un diable ou un ange, peu leur importe. Le Roi! L'épée du Roi! Ils connaissent ce *fétique*²⁸⁸ et s'y dévouent aveuglément. Pas d'autre sentiment, d'autre principe, d'autre culte. Patrie! Liberté! Droits de l'homme libre sont pour ces vils crétins des mots vides de sens. Des trésors, des perles jetés en vain devant ces êtres abrutis, qui n'ont point d'âme ni de cœur, ni d'intelligence pour les apprécier, pour les concevoir même. Des serfs volontaires, restes ignobles du Moyen Âge, qui se perpétuent monstrueusement jusqu'au dix-neuvième siècle; pour qui la Révolution anglaise, la Révolution américaine, la Révolution française, la Révolution universelle aujourd'hui, sont des mystères incompréhensibles, Ces fossiles devraient rentrer sous terre : ils n'ont que faire au soleil de la Liberté moderne. Lorsque l'un d'eux s'affiche, qu'il fait entendre son croassement, qu'il se produit au grand jour, l'on devrait s'empresse de l'empoigner et de le placer sous vitrail, dans un musée archéologique, parmi les légendes mystiques et les instruments de tortures qui faisaient les délices des prêtres et des rois dans les siècles de ténèbres.

Mon cousin André m'indique la cachette souterraine de canons de bois cerclés de fer que les pauvres Patriotes fabriquèrent en 1838 pour mitrailler nos ennemis; et m'en promet un pour l'avenir. Mais il ne peut plus me montrer une grande corne à poudre que j'avais vue, il y a quelques années et qu'un chef sauvage avait donné en présent à mon bisaïeul Joseph Papineau dans une expédition guerrière. Cette corne était couverte d'une carte du Canada, d'emblèmes militaires et de l'impression : «Jh Montigny», le tout assez habilement gravé avec la pointe d'un couteau. André fit la folie de porter cette relique à la bataille de Saint-Eustache, et pis encore, de l'y avoir laissée ou perdue. Je ne le lui pardonne pas.

Samedi le 29 août. Départ dans l'après-midi avec ce bon cousin André, pour Terrebonne. Nous y descendons chez un autre cousin, Louis Delagrave.

Dimanche le 30. La Saint-Louis, fête patronale de Terrebonne. C'est ma seconde visite à ce joli village. Il y a cinq ans, jour pour jour, j'y vins avec père, mère et frère, fêter cette même Saint-Louis, qui est aussi la nôtre. Je vais à la grand-messe avec M^{me} et M^{lle} Delagrave. Au retour de l'église, je reçois la visite de Wolfred Masson, le fils aîné du seigneur, mon confrère au collège de Montréal, qui m'invite de la part de son père à dî-

ner chez lui. L'honorable Joseph Masson fut toujours un ami sincère et dévoué de mon père, et lors de son dernier voyage à Paris, voulut par l'entremise de M. Bossange, aussi bien que directement, forcer père à recevoir de l'aide pécuniaire et d'autres services, que père déclina mais pour lesquels il n'en est pas moins vivement reconnaissant. Ce M. Masson est un noble échantillon de «la race inférieure». L'impertinent orgueil de nos conquérants ne cesse jamais de vanter sa supériorité en intelligence, en industrie, en vertus mêmes, sur les conquis. M. Masson, comme bien d'autres de ses compatriotes, s'est montré énergique et capable dans les affaires publiques et privées, et a su acquérir honnêtement la plus grande fortune mercantile du Canada. Les commis des manufacturiers et négociants d'Angleterre, qui viennent ici et affichent des airs de maîtres, n'ont jamais fait mieux que les Masson, les Souigny, les Langevin, les Boyer, les Thibaudeau, les Pelletier et tant d'autres Franco-Canadiens qui n'avaient pas les mêmes avantages d'établissement que leurs rivaux d'outre-mer, mais qui malgré toutes leurs entraves les ont atteints et égalés dans leurs succès.

Après le dîner chez M. Masson, je fais visite à de vieux parents, M. et M^{me} Séguin. Je reçois les visites de MM. Norbert Dumas, Ovide et Alfred Turgeon, l'ami Rouër Roy, [Pascal-Remy] Chagnon, notaire à Saint-Jacques, un autre confrère de collège. Mon cousin Papineau retourne à Saint-Martin. Soirée chez M. Alfred Turgeon qui demeure à quelques arpents du village.

Le 31 [août]. Je rends des visites avec M. Delagrave. Promenades à cheval et en voiture. Soirée chez M. Masson, où je rencontre les deux D^{les} McKenzie, filles du conseiller législatif, et M^{lle} Leslie, fille du représentant libéral du quartier Est de Montréal, l'honorable James Leslie.

Mardi 1^{er} septembre. Départ de Terrebonne avec M. Delagrave à 5 h du matin pour éviter la chaleur du jour. Descente chez M. Louis Viger, que je trouve parti pour Québec. À 4 h, j'embarque sur le *Trois-Rivières* pour Verchères. Je trouve à bord, sans m'y attendre, le bon vieil oncle Ignace Robitaille qui se rend aussi à Verchères et parmi les passagers, M^{me} de Bleury qui va pour sa santé chez M. Debartzch, à Saint-Antoine, mes compagnons de classe Lamothe et Benjamin Leclaire, l'un diacre et l'autre sous-diacre, et plusieurs autres connaissances. Arrivée à 6 h à Verchères, où je trouve mon oncle, le curé Bruneau, mémé, mon oncle Malhiot, M. le vicaire Trudel et MM. [François] Tétreau et [Louis-Ignace] Guyon, ecclésiastiques, des confrères de classe de Lactance, tous bien aises de me voir, surtout la chère grand-mère.

2 septembre. Je ne trouve rien de changé à Verchères, cette oasis si tranquille et si retirée, vrai village français où l'anglais n'a jamais pénétré, à la seule exception du médecin le D^r Park, Irlandais catholique, qui a épousé ma tante Geneviève (Vevette) Bruneau, et tout à fait naturalisé français. Malgré sa proximité de Montréal, ce charmant village est resté aussi primitif et intact qu'avant la Conquête. Le seul changement que j'y

remarque, c'est la disparition, dans le jardin du presbytère, de la tonnelle et de la grande vigne qui la couvrait. Un ouragan, l'an dernier, les a rasées. J'y avais souvent collationné et joué pendant mes vacances, et je les regrette.

3 septembre. J'assiste aux funérailles de M. [Bénoni] Leclaire, le père de l'ecclésiastique. Je rencontre, à la porte de l'église, le D^r Amiot, le fils du représentant tué par les cachots de Colborne.

4 septembre. Après déjeuner, l'oncle Robitaille et moi allons en visite chez mon oncle et tante François-Xavier Malhiot, à Contrecoeur. Dans l'après-midi, je monte avec M. Guyon à la lanterne du clocher, d'où nous avons une vue étendue du fleuve et des belles campagnes. Avec une longue-vue, nous distinguons sept clochers d'églises des environs.

Le 5, visites chez M. Dansereau et chez M. Malhiot père. Chez ce dernier, nous voyons M^{lle} Sophie Nelson, la fille aînée du Héros de Saint-Denis, qui est arrivée hier de ce village. C'est une belle et aimable personne.

Après dîner, nous allons en bande, dans un bateau de M. Dansereau, à un *pic-nic* à l'île Bouchard. Soir, mon confrère de collège et ami intime, Aimé Dugas, de Saint-Jacques, clerc-notaire, vient me voir. Étant par affaires à L'Assomption et apprenant que j'étais à Verchères, il y est venu pour me rencontrer. Il me croyait bien chargé d'une mission politique. Il fallut l'en désabuser. Il me dit comme le peuple soupire toujours après la délivrance, comme les comtés de L'Assomption et Lachenaie qui, par une injustice criante de l'Acte d'Union, n'en forment plus qu'un, demeurent fidèles à la bonne cause.

Le 7, je pars en calèche pour Saint-Denis. À Saint-Antoine, je renvoie ma calèche et je traverse en chaloupe. À Saint-Denis, je descends chez mon oncle Pierre Bruneau que je trouve bien portant, ainsi que sa dame et la cousine Elmire. Cousine Cordélie est à Montréal. Je vais faire visite à ma grand-tante LeCavelier, très âgée et infirme; elle a 91 ans et eut peine à me reconnaître. Elle était sœur de grand-mère Papineau et fut la marraine de mon père. Je vais voir aussi oncle et tante Séraphin Cherrier et M. Lacoste, de Boucherville, ex-M.P.P. pour Chambly, qui est en promenade chez M^{me} veuve Deschambault.

Je visite ensuite avec oncle Bruneau le champ de bataille, le Bunker Hill canadien. La vue et l'examen soigneux de tous les principaux lieux où il y eut des engagements, pendant les insurrections, était [un] des premiers buts de mon voyage. Je trouve auprès des ruines de la maison Saint-Germain, que l'on vient de déblayer, des morceaux de poêles et de vitres, dont j'enlève des reliques. Je vis dans la maison de M^{me} Deschambault le trou qu'un boulet y a fait, en entrant par un pignon et en sortant par l'autre, et plusieurs trous de balles dans les maisons de bois environnant celle des Saint-Germain. Visite chez M. Olivier Chamard, marchand, que je trouve au moment de son départ pour la ville. Il a eu la douleur de perdre son fils Séraphin, l'hiver dernier, à l'âge de 16 ans, de pulmonie.

Soir, son fils John et sa fille, M^{lle} Nanette²⁸⁹, viennent passer la veillée chez oncle Bruneau.

8 septembre. Dîner avec mon oncle Pierre Bruneau chez mon oncle Séraphin Cherrier. La conversation roule en grande partie sur les États-Unis et sur l'époque insurrectionnelle. Je cherche à leur persuader tout le bien possible des Américains, et eux cherchent à me persuader tout le mal possible des Anglais. Pendant le séjour de Gore et de ses troupes à Saint-Denis, les soldats s'amusèrent à répandre de l'huile dans la maison d'oncle Cherrier, dans toutes les chambres et les armoires, comme pour les rendre plus combustibles. Ils y auraient mis le feu, si les officiers, la trouvant grande et commode, ne s'y étaient logés. Il avait de la vaisselle et des caisses de vitres dans son magasin. La vaisselle fut toute brisée en petits morceaux, les vitres furent pilées et mêlées avec le blé et les pois que renfermait son *grainier*.

Un jour, un officier entra chez M. Olivier, un autre marchand, et lui demanda le prix de son avoine. La trouvant trop chère, il lui dit : «N'importe, je vais en trouver à bien meilleur marché chez votre voisin». Il se rendit en effet chez mon oncle (absent) et en fit enlever tant qu'il lui plut par son domestique. Messieurs les soldats s'amusèrent aussi chez M. Olivier à mêler ensemble tout ce qu'il avait de couperose, de soufre et d'alun. Voilà quelques échantillons de la conduite des troupes régulières de Sa Majesté. Ses volontaires en faisaient bien d'autres. C'est là le gouvernement maternel que l'on voudrait que nous aimions!

Voici les noms des dix Patriotes tués à la bataille de Saint-Denis : Charles-Ovide Perreault de Montréal; Romain, de Saint-Antoine; Saint-Germain, Joseph Dudevair, Lusignan, Patenaude, Minet dit Montigny, Phaneuf, Dufaux et Dupré, de Saint-Denis. C'est un fait notoire que les troupes de Wetherall, en forçant à la baïonnette les retranchements à Saint-Charles, massacrèrent tous les blessés qu'elles trouvèrent dans l'enceinte. Un seul échappa à leur férocité et en est le témoin survivant. C'est un jeune [Antoine] Ménard, de Saint-Marc, qui, voyant les troupes le cerner et ne pouvoir leur échapper, se coucha parmi des morts et feignit en être. Il reçut sans broncher deux ou trois piqûres de baïonnette qui heureusement ne furent point fatales. Il resta dans la même position jusqu'au soir. Il se traîna alors le long de la rivière, et ayant trouvé un canot, il s'y jeta et avec l'aide d'un bout de planche, réussit à traverser. Il arriva enfin chez lui, fut pansé et bien soigné et demeure témoin de la barbarie anglaise. Mon oncle Cherrier a recueilli son histoire de sa bouche même.

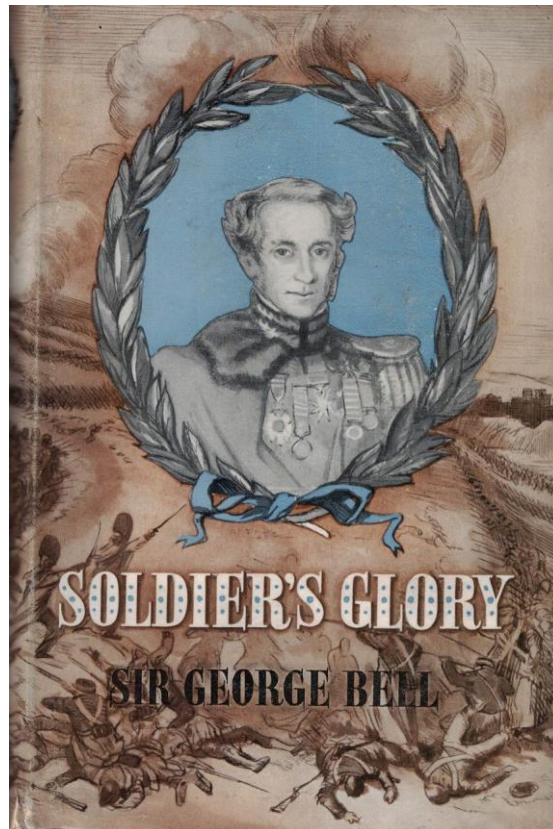
* * *

Mémoires d'un Patriote

Notes de George Bell

Notes de George Bell

[J'ai depuis découvert, beaucoup plus tard, dans la garnison anglaise de Malte un autre témoin, bien autrement important, un général anglais qui, dans ses mémoires, nous raconte cette boucherie qu'il a vue de ses propres yeux sans pouvoir l'arrêter! Je trouve dans mes archives ce chapitre intéressant, qu'il vaut autant intercaler ici.]



Valetta, Malta, 3^d February 1880

Colonel Montagu (one of our co-boarders at Morrell's Hotel) meeting me at the garrison library this morning, mentions and procures a work in two volumes : *Rough Notes by an Old Soldier, during 50 years' Service from Ensign G.B. to Major-General C.B.*, London, Day & Son, 1867. Major-General George Bell²⁹⁰. This evening, Col. Montagu lends it to me, and I extract the following very interesting pages, from an eye-witness and participator in the Rebellion Campaign in Lower Canada in 1837. General Bell was then a Captain in the Royal Scots Regiment. He had landed in Quebec with his regiment, from Scotland, in July 1836. Let him now speak a most valuable witness :

Chapter IV, vol. 2, page 48 and following to page 57 :

We found the 32nd Regiment at Montreal, a corps as remarkable for their hospitality as for their gallantry in the field. We joined their mess for a few days until we got up our *sign*. Captain Markham, a great sportsman, kept his mess well supplied with game. Moose-deer, wild fowl, venison of different kinds were always falling to his gun. He would be out for weeks at a time in the snow, with his Indian hunters, following moose-deer, and bivouacking at night in the snow with only a blanket, but a big fire at his feet. He was a man of wire; but he was not iron, and broke down at the last in an East Indian climate.

I never bothered my head about politics, nor do I ever intend to do so. The French Canadians about this time seemed very discontented, and were led on by one Papineau, the Dan O'Connell of Canada, to break the law, and became very formidable in mischief, threatening to kill and destroy all loyal people, particularly the few troops we had in the country²⁹¹. They formed their head-quarters at St. Charles, a pretty town on the river Richelieu, and prepared for attack and defence. Sir John Colborne planned a little campaign with the handful of men we had, and sent the Royal Regiment to attack St. Charles, and disperse the rebels.

November 17th. This day opened the campaign in Lower Canada. The rebels fired the first shot, and rescued some prisoners taken up for high treason by the Montreal cavalry. Two of the cavalry officers wounded, one trooper ditto, three horses killed²⁹².

18th. Four companies of the Royals and two six-pounders, under the command of Colonel Wetherall, marched early from Montreal, crossed the St. Lawrence, and went in search of the rebels; fell in with them on the road to Chambly, where they took to the woods, which Captain Bell scoured with his company, taking some prisoners.

19th. Captain Bell was sent to Montreal with despatches, and, on his return the following day, had to ride for his life to escape the enemy, being called upon to halt, which he

declined. The darkness of the night and a good horse were his best friends upon the occasion.

22nd. Four companies of the Royals, one ditto of 66th, and two guns under Captain G., the whole commanded by Lieutenant-Colonel Wetherall, marched from Chambly, at seven o'clock at night, with orders to attack St. Charles next morning. The night was dark and rainy, and the roads almost knee deep in mud. Fires were lighted at different points the moment we marched to give the enemy notice of our departure. Crossed the ferry in scows, which took four hours. A terrible night, making only about a mile an hour. At daylight the men presented a frightful spectacle. Arrived at the house of Colonel Rouville²⁹³ the following morning at eleven o'clock, where men and officers were most hospitably entertained. He opened his house and his cellar to the officers, and his barns and outhouses to the soldiers, with a liberal allowance of spirits to every man. Here we remained until the morning of the 25th, when our men were pretty well refreshed, with their arms and appointments in good trim. Our grenadier company joined us the day previous, and we marched off in gay style, mustering a small force of 280 men, two six-pounders, and a few of the Montreal Volunteer Cavalry. The town of St. Charles is prettily situated on the right bank of the river Richelieu, in a fertile champaign country. After receiving a few shots from some houses on the roadside, which we returned double quick, and fired the houses into the bargain, we advanced towards the town, the rebels keeping up a straggling fire from the opposite side of the river. At two o'clock we came in front of the town, where it was fortified by a breastwork. We halted in column, a short distance on the right of the road, out of the direction of their guns²⁹⁴, and summoned the rebels to surrender; the reply was a volley of small arms and a cheer; then we opened a fire of round shot and shrapnel amongst them; but they were well under cover, having the houses and barns loopholed. We deployed into line, and advanced, the light company being divided and extended on both flanks in skirmishing order. The enemy now opened a brisk fire from their works, which was returned with effect. About 300 men left the town cheering, and moved into a corner of the wood on our right to turn our flank, when the grenadier company moved up, and beat them back. The centre companies of the Royals and a company of the 66th, and a few of the Montreal volunteers, were ordered to storm the barns in our front, making a little detour to avoid the fire from the thickest part of the stockade. Those companies were advancing too far, and still under a heavy fire, when I was ordered with all speed to bring them into action, while my own company charged in front. The ground was difficult to cross, being lately ploughed, and the frost very hard; the men, too, were dropping by the enemy's shot pretty fast. When I got up we brought our right shoulders forward, and with three cheers bore down upon the barns and breastworks, which were still lined with the rebels. In this advance Colonel Wetherall had an escape, his horse being mortally wounded; the Adjutant,

MacNicol, was also unhorsed; twenty-one of our men fell, of whom one sergeant and four privates were killed, the rest wounded, some very severely, two of my best men mortally. On entering the town there was little quarter; almost every man was put to death²⁹⁵; in fact, they fought too long before thinking of flight. Many were burned alive in the barns and houses, which were fired, as they would not surrender. Gun-barrels and powder-flasks were exploding all night in the burning houses, and the picture that presented itself the following morning to my eyes was terrible. A number of swine got loose, and were eating the roasted bodies of the enemy who were burned in the barns and killed in the streets : those brutes were afterwards shot. The loss of the rebels was great; their position was strong, and they defended it with desperation; but they were totally routed, and received a lesson that they are not likely ever to forget²⁹⁶. We took twenty-eight prisoners, destroyed a great quantity of arms and ammunition, spiked their two guns, and sunk them in the river, burned every house from whence a shot was fired, turned the priest's house into an hospital, and the church into a barrack. I found a journal in the house of the priest, the Rev. Mr. B[lanchet²⁹⁷], which gave a daily account of all our movements from our leaving Montreal on the 17th of November. So accurate was this information, that it mentioned our having marched from St. Hilaire on the evening of the 24th of November, at eight o'clock. So far this was quite correct, for Colonel Wetherall marched our little force out of the town at the hour mentioned merely as a ruse to deceive the enemy. We returned to our quarters in about two hours after night, thus leaving our *friends* to defend a position on our route all the night, which they did to their great chagrin.

On Sunday the 26th, some few people came into the town, and asked permission to look out their friends amongst the dead. We encouraged the unfortunate creatures to return to their deserted homes; but few came in while we remained at St. Charles. Two genteel, nice-looking young women came to me and asked if I would accompany them to look for their father amongst the slain. I went along with them, and, alas! he was indeed found with his head shattered to pieces, and a most dreadful corpse, frozen like a log, with his limbs extended in the manner in which he fell, and the blood and brain congealed and forming a part of the horrid mass. These poor girls, with some assistance, had him placed upon a sleigh, and covered up. One of them never shed a tear, the other was in agony. I could fancy their inward feelings²⁹⁸, and I pitied them from my heart, poor souls! It is such scenes as these that make war so awful, and, above all, civil war amongst a naturally quiet, domestic people like the Canadians, led on by a few ambitious, democratical agitators, who have nothing to lose and everything to gain²⁹⁹. The inhabitants are a quiet, homely, contented people, very ignorant about state affairs or forms of government, but easily roused by their clergy, and not so easily tranquillized once they are led to believe that the British Government in trampling upon their rights

and privileges. The truth is, no people on earth enjoy so many privileges or have so little to complain of as the humble Canadian. He eats his pork, smokes his tobacco, and sits by his hot stove in the winter; in summer attends his farm, and jogs on in the same manner in which his great grandsire did before him without attempting the least improvement. He has no wants, and if told he was living under the best form of government in the world, he would believe it, and be happy; and if told there must be a change, he would think so too³⁰⁰.

I had no great fault to find with my quarters in St. Charles during my short stay, only that all the doors and windows of the houses were smashed to pieces, and it was very cold; but I never changed my dress from the day I left home until my return; perhaps the best reason was that I was in light marching order, and had nothing with me but what was on my back. The house I occupied belonged to Mr. D[ebartzch], formerly a decided Radical, but then a Government man, and one of the Executive Council. Having deserted his former principles, the rebels took possession of his property, and kept him a prisoner until he escaped in the middle of the night, shortly before we marched for St. Charles. His house was neat and commodious, handsomely furnished with every comfort inside and out; his barns were well stored, he had four carriages in his coach-house, with some good horses. The young ladies³⁰¹ had their garden, enriched with all the choicest plants and flowers, but all were nearly consumed and destroyed by fire and sword. There was a handsome piano in the drawing-room, which had lost a leg in the action by one of our stray cannon-shot. Two of my men propped it up with a log, and commenced playing a duet in the evening after supper. All the fine trees had been cut down to barricade and form breastworks. The cattle were killed, and put into store for winter rations; the cellars were open to all who chose to regale themselves; an extensive library of books was scattered about like chaff; the young ladies' letters, dresses, bonnets, and all their pictures, paintings, &c., were in the rough embraces of unprincipled rebels, semi-barbarians³⁰², before we got into the town; and thus it was when I took up my quarters on the evening after the action. There were plenty of feather-beds, blankets, Brussels carpets, and some furniture untouched, with abundance of provision, wine, spirits, &c., and my men were cooking and feasting all the night. As for myself, I did not attempt to lie down, but I patrolled about the town all the night in case of any attack from a secret foe; and every time I went out of this wretched house, the dead bodies presented themselves at my feet, the night being light as day from the flames of the burning barns. I sat amongst my men in the once happy and comfortable dining-parlour of a family that never could pass another night there, listening to the rude jest, and the different tales of the past day. «Well», said old Charley Plumb, «them fellers fought well. I worked amongst them till my bayonet was bent on a tough back-bone, yet I only killed three on 'em!» This was said in the coolest manner, with his pipe in his mouth, and without the least idea of

boasting. «What a head that fellow had», said Bulger, «who was just going to shoot the Captain there, till I sent him to the other world.» This I was witness to. I saw the bayonet plunge into his ear, and through his head, and then he stood on the body to pull out the deadly weapon – oh, horrible! Such a scene I hoped never to witness again, but three weeks did not pass until I saw others quite as terrible. Such is war³⁰³!

Sunday, the 26th, was passed getting our men into a proper state for future operations, attending to the wounded, and carting the dead to the churchyard, where they were thrown in one mass, to be interred in one grave. We buried our own dead in as decent a manner as circumstances would permit; then sent for the priest of St. Denis to witness the havoc made at St. Charles. He came, and I took his *reverence* round the works, and showed him *all* before a corpse was disposed of. It made him sick. He was then ordered back to report to his people what he had seen, and to tell them if they did not return to their allegiance and to their peaceful homes, St. Denis would not exist in twenty-four hours. This had a wonderful effect. He did go home, and prevailed upon his people to act according to our wishes, after which they never fired a shot from that rebellious town³⁰⁴. I may now say a few words about this little town of St. Denis. It also lies on the right bank of the Richelieu, seven miles below St. Charles. When we were ordered to attack St. Charles, another force, under a staff officer, embarked in steamboats at Montreal, sailed down to Sorel (or William-Henry), there disembarked, and marched for St. Charles, to attack that place upon the same day that we intended doing so. The weather was dreadful, the men fagged and quite unfit for action. On approaching St. Denis, they found themselves unexpectedly and strongly opposed by a large force there posted in stone houses, which opened a heavy fire. Captain Markham, 32nd, was severely wounded, with several of his men, and a few killed – in fact, they were repulsed, and obliged to retreat, leaving a howitzer in the mud, and their wounded in the hands of the enemy³⁰⁵. It was upon the morning of this unhappy day that Lieutenant Weir, of the 32nd Regiment, was taken prisoner, and most barbarously murdered in the street of St. Denis, and then thrown into the river, where his body was afterwards found, most shockingly mutilated³⁰⁶. This repulse gave the enemy courage, and made them fight well at St. Charles³⁰⁷.

On the day of our return to Montreal, 30th November, Colonel [] was embarking with a larger force and two guns, to retrace his steps to St. Denis, to kill and slay all before him; but his march was not intercepted; he found his howitzer, burned the property of the rebel Nelson, marched to St. Hyacinth and St. Charles, but saw no enemy³⁰⁸.

Never was such a joyful welcome as we had on our return to Montreal. The inhabitants had been kept in a state of the greatest excitement and alarm during our absence, a rebel force being on the west side of the town, threatening fire and destruction, and only waiting to hear that we had been defeated at St. Charles, when the whole country would have been in a blaze from Quebec to Toronto³⁰⁹.

The red-coats went up now a hundred per cent – nothing but feasting and fixing of flints for the next ten days. The gentry presented Colonel Wetherall with a very handsome and valuable piece of plate, and Her Majesty sent him the honourable distinction of C.B., an honour conferred only for distinguished service in the field.

On the 13th of December, the force under Sir John Colborne, consisting of the Royals, 32nd, and 83rd Regiments, five guns and some rockets, the Montreal Cavalry and Rifles, with some volunteers, marched from Montreal in two brigades, to attack the town of St. Eustache, and drive the rebels from this part of the country. We halted the first night at St. Martin, and on the following morning proceeded to the point of attack, making a long detour to avoid the usual road, which led to the ferry opposite which the church of St. Eustache was situated on the bank of the Ottawa, and which was strongly fortified and garrisoned by the enemy. We crossed on the ice about three miles below the town, which, fortunately, was strong enough to carry the force over in safety, although it gave way a little, and we lost one of the tumbrils with ammunition. I mounted a paling, and first saw, glittering in the sun, the double spires of that church which was doomed to ruin, and to entomb many of its then unfortunate and fated inmates. On our near approach, the guns opened a brisk fire upon the stone houses adjoining the church, while the infantry surrounded the town, in order to cut off the retreat of the rebels, the greatest part of whom had, however, retired on the first fire, leaving about 400 to defend the church. From the priest's house they kept up a brisk fire upon our men. The guns came up to a corner of the main street, and riddled the church door. The Royals then were ordered to storm it, which they did in most gallant style, firing the adjoining house, which burned out the rebels there³¹⁰. Under the great column of smoke that issued from this building, many of the enemy escaped from the church, and crossed the river on the ice; but they met the Volunteers who were waiting for them in the wood, and were slaughtered³¹¹. The flames soon communicated to the church. There was but one choice left – to bolt out and be shot, or burned alive. There was no escape, and they died as they fought, regardless of life. Chenier, the only chief who stood by them to the last, was killed in the church-yard, a ball having passed through his body, entering his left side under the ribs. This shot saved the Government 500 £, being the reward offered for his apprehension. He was a genteel-looking young man, about twenty-four years old, and had a wife and family³¹². I took the stock from his neck, which was made of the common cloth of the country, it being a system amongst those unfortunates not to wear anything of British manufacture. This was one of Papineau's schemes to injure our manufactures³¹³.

The wounded were most severely riddled; many of them bled to death for want of surgical aid. I found one poor fellow with his arm shattered above the elbow with a grape-shot. Some soldiers were just going to dispatch him, when I came up. He was cry-

ing for mercy, and the blood was pouring from the wound most rapidly. I took off one of my mocassin strings, and bound his arm tight, which stopped the effusion of blood. It was amputated the same night, and I believe he recovered. I had some difficulty in saving a few other prisoners from the soldiers, who were much excited³¹⁴. I walked about the most part of the night, not being in a sufficiently composed state to lie down. The town was in flames. The cries of the wounded were piercing, many of them being roasted alive³¹⁵. The heat of the fire melted the snow, and the street was in a puddle. The soldiers were cutting down houses, to prevent the fire reaching the hospital, and altogether the scene was too terrible to permit me, fagged as I was, to retire to my humble billet.

The fire reached the church clock just at twenty minutes past two p.m., and the roof fell in about six, burying in its ruins many an unfortunate misguided wretch. I saw their cinders next morning, some only partially burned, others almost entirely consumed³¹⁶. We marched on to St. Benoit, alias Grand Brulé, next day in pursuit of the rebels; but found none. They deserted the town, and dispersed all over the country. This being one of the chief seats of their disloyalty for years back, we burned the whole town, church and all, and then retraced our steps to Montreal, bringing home 108 prisoners, many of them wealthy men, and leaders of the blind³¹⁷. G[irod], the general-in-chief, was so hotly pursued for some days, he blew out his brains while in the act of being made prisoner. I saw him brought into Montreal on a train immediately after his death. He was considered a reckless ruffian, and proved himself a coward³¹⁸.

On the 3rd of January 1838, I was appointed Commandant of the fort and garrison of Coteau-du-Lac, a place of some importance, situated on the edge of the St. Lawrence, and by the side of the main road leading to the Upper Province. The rebels having threatened to march upon this place and secure the guns, previous to the attack at St. Eustache, it was deemed prudent to have all the cannon sunk in the river, as there were no troops in the country that could be spared to defend it. The guns were accordingly disposed of in this way³¹⁹.

General Bell goes on telling how he drilled and organized the Volunteer garrison, fished out all the cannon, drew out their spikes, built batteries and platforms, &c. — all of which has no special interest. For these services, he was made a Major. I have copied all relating to his campaign against the Patriots, to show by his testimony (like that of Capt. Marryat, and that of Col. Prince) all British officers, the barbarous style of warfare exercised against a peaceable and guiltless population.

Castellamare di Stabia, 20th March 1880

These persecuted Patriots were the true Constitutionalists, driven to fight for their rights of British subjects, which had been systematically violated and denied for so many years. Who really were the Rebels, Lord Durham, the British High Commissioner of Umpire, has fully established in his voluminous Report to the British Parliament. And the result of that pretended rebellion of the people has been the establishment of «responsible Government», of self-Government, and a virtual emancipation of Canada under the suzerainty of the Queen. All the so called rebels who wished it, were indemnified and rewarded, my humble self among the rest. A few of the people and leaders were butchered in the field, others hung in cold blood. But most of them survived, were elected to Parliament, as soon as martial law ceased, became ministers of the Crown, judges and functionaries of all grades. La Fontaine and Cartier became baronets. Taché, Belleau, Dorion, &c., were knighted. Papineau, Nelson, Mackenzie, Viger became leaders again in Parliaments of the people. The son of «one Papineau» was made a Prothonotary of the Queen's Bench, and his brother was made a Minister of Crown Lands. Bouchette, Minister of Customs, &c. Most of their persecutors had to retire from the political arena, into the obscurity of private life. And the people of the Dominion of Canada have become free and prosperous and contented, having secured by their own exertions the political rights and freedom to which they were always entitled under the treaties of capitulation and the British Constitution. In time their virtual Independence will assume its full name. England will voluntarily resign her vain and empty sovereignty. And Canada will have to work out its destiny as a Nation, either by itself or in the Continental Unity of North America. I believe rather in the last alternative, altho the present indications are in favor of an existence separate from the United States.

If America is to avoid a servile imitation, and the sad repetition of European History, she must organize and maintain one single National Confederation from the isthmus of Panama to the North Pole. Thus only can she suppress militarism, internecine jealousies and wars, enjoy peace and plenty, curtail taxation, spread education and brotherly love, keep down monarchy and aristocracy and all other manners of monopoly and privileges, secure freedom equal to all, and prevent foreign intrigues and entanglements.

America for Americans : and let the Old World preserve its antipathies of races and its confusion of tongues; let it muster and maintain its millions of armed men, quarrel, fight, pauperize and die. The remnants of its riches and peoples will seek refuge in the New World : if it proves itself really a New World, intellectually and morally as well as materially, as different from the Old as we possibly can make it.

Let us all aim at a higher civilization than that of the past.

L.J.A. Papineau

Mémoires d'un Patriote

* * *

Je dois recueillir tous les traits de patriotisme et de courage dont j'obtins connaissance. Lorsque la nouvelle de l'arrivée des troupes à Saint-Charles parvint à Saint-Denis, les femmes s'éloignèrent du village et cherchèrent refuge dans les concessions. M^{lle} Marianne Plamondon, qui demeure chez mon oncle Cherrier, vit à quelques arpents du village un homme qui venait en courant à sa rencontre. Il portait un fusil et avait la tête tout enveloppée de bandages. M^{lle} Plamondon le reconnut pour un nommé Carignan qui, deux jours auparavant, avait été sérieusement blessé à Saint-Denis et qui à présent se hâtait pour arriver au feu de Saint-Charles.

Dans la matinée, Louis Dessaulles et sa sœur sont arrivés ici de Saint-Hyacinthe et ont traversé de suite à Saint-Antoine, chez M. Debartzch. Ils en reviennent cependant à 3 h et, comme à Maskinonge l'on se propose pour demain un voyage de plaisir à la montagne de Rouville, nous partons avec eux à 3½ h, M^{lle} Chamard et moi. Pluie tout le long de la route. [Pauvre Nanette, elle devait bientôt suivre son frère au tombeau, victime de la même cruelle maladie.] Arrivée à Saint-Hyacinthe, où je trouve chère tante Dessaulles et ses enfants, la chère M^{me} Porter et ses enfants, M^{me} Donegani et ses enfants, M^{lle} Nash, Émery, M^{lle} Thérèse Germain. La maison pleine, comme toujours, ce manoir hospitalier qui a répandu tant de bienfaits et de plaisirs. M^{me} Porter et son fils William sont arrivés des États-Unis depuis trois jours.

L'on me met à coucher dans la chambre de Rosalie, mon ancienne prison ou asile de 1837. La petite trappe mystérieuse y est encore. Autour de la chambre sont des portraits de famille, entre autres celui de cher père à son entrée au collège, à l'âge de 10 ans, un de grand-mère Papineau. Dans le salon, je retrouve les portraits si parfaits de père et de mère avec Ézilda, peints en 1835 par Antoine Plamondon, de Québec.

Mercredi 9 septembre. À 8 h, départ pour la montagne de Belœil ou de Rouville, un grand parti, en neuf voitures, 16 personnes de la maison et des amis du village, une trentaine en tout. Arrivée à 11 h au pied de la montagne, où nous laissons les voitures. Nous montons ensuite à pied une demi-lieue à un beau petit lac très pittoresque au centre de la montagne. Après un moment de repos et avoir pris quelques rafraîchissements, les plus jeunes et les plus vigoureux du parti, partons avec des guides pour gravir le sommet du Pain de sucre. Nous montons par la côte de pierre, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à un escalier en pierre bien raide, dont quelque convulsion aurait brisé et entassé les degrés. Il semble une lieue de marche à faire du lac au sommet du Pain de sucre. Nous l'atteignons enfin. Un spectacle admirable nous frappa d'enthousiasme. Des cris de joie s'échappèrent spontanément et tous nos mouchoirs s'agitèrent. Nos amis restés au lac nous aperçurent et répondirent à nos signaux, en agitant aussi les leurs. Nous sommes à

1800 pieds au-dessus de la rivière Richelieu, et à 7 ou 800 pieds au-dessus du lac qui est au centre même de la montagne. Le sommet du Pain de sucre est un plateau d'une quarantaine de pieds de diamètre, couvert d'un peu de gazon. De là, la vue s'étend sur une plaine immense qu'on peut justement comparer, à cette saison surtout de végétation à teintes variées, à un beau et vaste jardin dont les clôtures et les chemins sont les allées, et les fermes en sont les parterres. Nous voyons nombre de villages et, à l'aide des longues-vues, les toits brillants de Montréal et, distinctement, l'église et le collège, à Saint-Hyacinthe. La rivière Richelieu paraît comme un ruisseau dont l'œil suit tout le cours depuis sa sortie du lac Champlain jusqu'à sa jonction avec le Saint-Laurent à Sorel. Puis au loin, le grand fleuve lui-même. Immédiatement à nos pieds, le beau petit lac presque circulaire, poli comme une glace et entouré de collines si vertes, si bien boisées. Au sud, vers le lac Champlain, un orage obscurcit le ciel, très serein partout ailleurs, et le tonnerre y gronde. En même temps, le tonnerre de l'homme se fait entendre à intervalles réguliers. Ce sont les artilleurs stationnés à Saint-Jean ou à Chambly, qui s'exercent au tir. Autour de nous, l'atmosphère est d'un calme absolu. Pas un bruit, que nos paroles. Celles-ci même cessèrent bientôt sous la fascination du spectacle grandiose de cette belle nature. Après avoir longtemps admiré en silence, l'on se décide à retomber sur la vulgaire et infirme occupation de la gourmandise ou de la faim. Les paniers se découvrent et tous prennent un goûter. Mais bientôt tourmentés par des myriades de petites mouches, qui semblent sortir de terre sous nos pas, attirées sans doute par nos friandises, ou par le Pain de sucre, et que nous n'avons pas vues nulle part ailleurs, nous commençons à regret notre descente. Avant néanmoins de quitter ce lieu enchanteur, tous les noms du parti et la date du jour furent inscrits sur une feuille de papier, enveloppée dans de l'écorce de bouleau et mise dans une crevasse du rocher, à l'abri de la pluie, neige, toutes les intempéries. Ceux d'entre nous qui auront le bonheur d'y revenir, le chercheront et trouveront sans doute.

En retournant au lac, chacun voulant y arriver le premier, nous nous séparâmes les uns des autres et des guides, et courûmes sur les pentes rapides et par les différents sentiers qui sillonnent la forêt. Plusieurs s'écartèrent et il fallut attendre les traînards ou les perdus, avant de s'asseoir tous sur le gazon autour d'une excellente collation préparée par tante Dessaulles et M^{mes} Porter et Donegani. Après avoir mangé et bu pour satisfaire de grands appétits, nous remontâmes en voitures à 6 h, et rentrâmes à Saint-Hyacinthe à 9 h et demie. Tout le trajet de retour se fit par un brillant clair de lune. J'ai réfléchi depuis et je suis porté à croire que cette montagne de Rouville est un volcan éteint. Le lac, dont on a sondé le fond à 300 pieds, en était le cratère. J'aimerais avoir l'opinion d'un géologue qui la visiterait. [Le célèbre Lyell l'a visitée plusieurs années après et a pleinement confirmé mes soupçons. Il a déclaré que toutes nos collines isolées, dans la vallée du Saint-Laurent, sont d'origine volcanique : Montréal, Boucherville, Rouville, Rou-

gemont, Yamaska. La pente sud-ouest à Rouville par laquelle on parvient au lac-cratère, et par laquelle s'échappent aujourd'hui les eaux du lac, servit jadis à l'écoulement de la lave. Rouville fut volcan d'éruption; les autres, de soulèvement seulement, où les couches sédimentaires sont inclinées et crevassées par des dykes et veines basaltiques et porphyriques.]

Après le déjeuner, que nous prenons très tard à cause de la fatigue d'hier, nous allons en bande visiter le collège où nous fûmes reçus par M. Larocque, le nouveau directeur, M. Prince ayant été adjoint dernièrement aux chanoines de Saint-Jacques comme un des conseillers de l'évêque de Montréal. Vers le soir, promenade en plusieurs endroits sur la rivière Yamaska, au-delà des digues de moulins. C'est aujourd'hui la fin des vacances, la rentrée au collège.

Dimanche, 13 septembre. J'assiste à la grand-messe et, après vêpres, aux funérailles d'Arthur³²⁰, le plus jeune des enfants d'oncle Augustin Papineau, mort de la fièvre scarlatine.

14 septembre. Nous apprenons que la Cour du banc du roi à Montréal a enfin accordé les bienfaits de l'habeas corpus aux frères Bonaventure et Hilarion Viger. Ils sont sortis de prison. Mais le capitaine Jalbert et [Célestin] Beausoleil devront y attendre encore six mois leurs procès. Quelle infamie que cet emprisonnement prolongé de Jalbert pendant trois ans, parce que nul jury ne voudra le condamner pour un prétendu crime qu'il n'a pas commis!

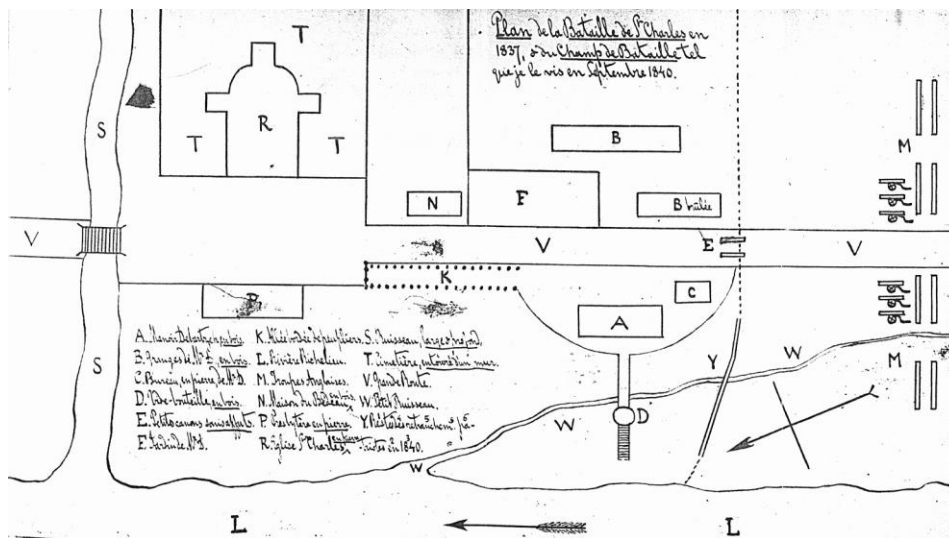
15 septembre. Je passe toute la journée à arranger et classer une partie des livres de mon père qui se trouvent au grenier chez tante Dessaulles. Soir, je vais avec Émery au collège voir M. Desaulniers, mon professeur de physique en 1836. Il nous fait voir la lune au télescope.

Dimanche 20 septembre. Malgré mon désir de retourner à mon exil, voilà la troisième journée que je suis dégradé par la tempête équinoxiale : grande pluie et gros vents. Je me proposais d'être six semaines dans ce voyage, mais deux mois vont y passer. Hier soir, j'ai profité d'une éclaircie pour aller au collège faire mes adieux à mes cousins Casimir et Auguste Papineau, Casimir Dessaulles et Adolphe Cherrier, et aux professeurs, mes maîtres ou confrères : Raymond, Desaulniers, Joël Prince, Lamothe, Gravelle, et autres. Après les doux liens de famille, ceux de collège sont les plus chers et les plus forts.

Lundi 21 septembre. Départ avec Émery pour Saint-Denis, malgré des chemins affreux, de la pluie, de la grêle et un gros vent froid. À 2 h, nous arrivons tout transis. Je loge chez oncle Pierre Bruneau; Émery, chez oncle Séraphin Cherrier.

Mardi 22. Malgré le froid, le temps couvert et les mauvais chemins, nous nous remettons en route à 8½ h. Nous passons par Saint-Charles, pour voir le champ de bataille. La maison de M. Debartzch, fermée, abandonnée et criblée de balles; les souches de sa longue allée de grands peupliers, qu'on coupa pour en faire des retranchements; les fon-

dations d'une de ses deux granges qui fut brûlée; et, entre sa maison et la rivière Richelieu, des restes de tranchées. Puis le trou d'un boulet qui alla se loger dans la base du clocher de l'église, pendant qu'un homme y sonnait le tocsin, au commencement de l'action. Je fus pleinement confirmé dans mon opinion que la position des patriotes avait été mal choisie et qu'ils auraient dû occuper l'église et le presbytère, bâtisses en pierre fort solides, s'appuyant l'une l'autre et couvertes par un ruisseau. La résistance y aurait pu réussir comme à Saint-Denis et mieux encore. Voyez le plan que j'en ai tracé.



Plan du combat à Saint-Charles, par Amédée Papineau

Arrivée à Verchères à midi et demi. Après dîner, Émery retourne pour coucher à Saint-Denis. Soir, arrivée au presbytère de tante veuve Philippe Bruneau, de Montréal. Mon oncle le curé me donne des détails sur les déprédations commises par les troupes anglaises dans Verchères en 1838. Après avoir entièrement étouffé la rébellion, Colborne voulut semer la terreur dans les campagnes et employa pour cela une armée de 1500 [hommes] qu'il fit parader dans les divers comtés de la Rivière Chambly, avec ordre de se nourrir et loger aux dépens des « rebelles ». Ce système de terrorisme commença aux limites de la paroisse de Verchères, où les troupes plantèrent un drapeau rouge auprès du chemin et commencèrent à se disperser et à piller de tous côtés. Deux des officiers commandants, un major McNichols et un capitaine Bell, arrivèrent au presbytère au soleil couchant, et y fixèrent leurs quartiers, leurs soldats se logeant dans

toutes les maisons du village, et quelques-uns dans la salle des habitants, au presbytère. Toute la nuit, ces pillards réguliers parcoururent et ravagèrent la paroisse, et revinrent au village chargés de butin. Ils furent suivis de près par les pauvres pillés, qui vinrent en foule demander conseil à mon oncle le curé, et son intercession. Oncle alla trouver le major McNichols et se plaignit du traitement qu'éprouvait la paroisse, où si peu de personnes s'étaient révoltées. Le major lui dit que «c'étaient là ses ordres et qu'il fallait punir les populations insurgées.»

Après deux ou trois jours passés à Verchères, ces brigands se rendirent à Contrecoeur, Saint-Denis, La Présentation, Saint-Hyacinthe, etc., et revinrent encore passer par Verchères. À cette seconde visite, le capitaine Bell avoua à mon oncle qu'il était chagrin de voir comme la paroisse [de] La Présentation, petite et pauvre, avait été saccagée, et qu'il était surpris de trouver les habitants si tranquilles et si soumis, eux qu'on lui avait représentés à Montréal comme des brigands forcenés. Il ajouta : «Le gouvernement ne sait pas comme il se fait tort par une mesure comme celle-ci, où tant d'innocents ont souffert pour quelques coupables.» Mon oncle m'assura aussi que le même officier, ou le major McNichols, avait dit à M. Hudon, le curé de Varennes, que si le gouvernement envoyait une pareille expédition dans les campagnes d'Angleterre ou d'Irlande, il y aurait de suite une résistance spontanée des populations en masse. Lâches vengeances! Ce lord «Satan», au lieu d'être anobli, aurait dû être pendu. Quel brigand!

Le 24 septembre. Je fais mes adieux à ces bons parents de Verchères, chère grand-mère, oncle curé, les autres oncles et tantes, cousins et cousines; et à 6 h du soir, je m'embarque sur le vapeur *Trois-Rivières* pour Montréal. Je m'y trouve face à face avec ce M. Debartzch, que je salue le plus froidement possible, l'honorable M. Malhiot et trois de ses fils; [Charles] Brin, clerc notaire, qui fut mon confrère au collège, un jeune Robert, ci-devant de Verchères, qui arrive de la Louisiane où il a passé quatre années, et qui en fait un rapport très favorable. Nous couchons à Boucherville, mais sur le vapeur, dont les grabats nous refusent le sommeil. Puis, au matin, la brume nous retarde, en sorte que nous n'arrivons à Montréal qu'après 9 h. Je descends chez M. Louis Viger, revenu de Québec. Visites chez oncle Toussaint Cherrier, M^{me} Bédard, M. Donegani où je dîne. J'entre dans la cathédrale Saint-Jacques, qu'on vient d'orner et de peindre avec beaucoup de goût. Je rencontre André Ouimet pour la première fois et le D^r Gauvin, arrivé depuis trois jours de Burlington et qui se montre dans les rues, d'aujourd'hui seulement. C'est sa première visite au Canada depuis son retour des Bermudes. Il ne lui sera rien fait. Je vais voir M. Quiblier, supérieur du séminaire Saint-Sulpice, directeur du collège pendant mes études, qui me fait de grandes amitiés. Il a toujours eu beaucoup de bonté pour moi, et d'estime pour père et la famille. Dans le cours de la conversation, il me dit : «Il y a deux hommes que je ne peux jamais rencontrer sans frémir. Ces scélérats allèrent trouver le gouverneur, sir John Colborne, en 1837, et lui offrirent de se mettre à la re-

cherche de votre père et de le poignarder, du moment qu'ils le trouveraient. Le gouverneur indigné repoussa cette offre avec horreur.» Voilà ce qu'il me dit. Tous ceux qui connaissent M. Quiblier ne douteront pas de la vérité de ses paroles et il est évident qu'il le tient du gouverneur lui-même, puisqu'il me le citait après avoir remarqué que Colborne et le procureur général Ogden n'étaient pas aussi méchants que je pouvais les supposer, que lui (M. Quiblier) en avait obtenu bien des faveurs pour des prisonniers, des réfugiés, et autres, mais qu'ils étaient continuellement entourés et obsédés par des tigres avides de sang. J'ai toujours cru, et ceci me le fait croire davantage, que si mon père était tombé entre les mains des tories en 1837, ces monstres furieux l'auraient sur-le-champ massacré. C'est d'ailleurs l'opinion générale. La haine des tyrans comme l'amour du peuple s'étaient concentrés sur lui.

26 septembre. Visites chez M. D.B. Viger et chez M. Auguste Quesnel, à la montagne, où mon ami Roy me conduit en voiture et me ramène dîner chez son père. Veillée avec M. Louis Viger, chez M. Côme Cherrier.

27 septembre. Souper et veillée chez M. Denis Viger, où je rencontre le jeune Barthe, avocat et poète, emprisonné l'année dernière pour avoir publié une production de sa muse, dans laquelle il faisait l'éloge de Papineau³²¹. Cette après-midi, voyant M. Donegani écrire à mon père, j'en profite pour mettre quelques lignes sous son pli. J'avais pris la résolution de ne leur laisser savoir mon voyage au Canada que lorsque j'en serais revenu sain et sauf à Saratoga. Mais comme il n'y a plus de danger pour moi ici, je me décide à profiter de cette occasion pour leur dévoiler le secret.

28 septembre. Plusieurs visites d'adieux. Dîner chez M. Côme Cherrier. Après dîner, je vais avec les amis Roy et Jules Lamothe au Musée d'Histoire naturelle, petite rue Saint-Jacques. J'y remarque une giberne, prise sur un patriote à la bataille de Saint-Eustache. C'est un grossier échantillon d'industrie nationale : un bloc de bois, percé de trous de tarière, recouvert d'une languette de cuir rouge, attaché à un boudrier de même cuir. J'y cherchai en vain la corne à poudre de «Jh Montigny».

Avant de quitter le pays, car il faut enfin le quitter, je mentionnerai plusieurs acquisitions précieuses que j'ai faites. C'est un nombre de journaux et de pamphlets politiques publiés depuis trois ans. Quant à l'état actuel du Canada, je puis le résumer en bien peu de mots. J'ai bien observé et réfléchi, j'ai vu les chefs populaires de toutes les principales sections du district de Montréal, et c'est voir le pays. Les insurrections et les défaites réitérées qui s'en sont suivies, ont d'abord jeté l'épouvante partout. Cette épouvante est maintenant remplacée par de l'apathie et du découragement. On sent l'injustice et l'oppression, on les déteste davantage, mais en même temps l'on se reconnaît faible et impuissant. Qu'une guerre éclate à l'étranger et fasse diversion, et les Canadiens se lèveront en masse pour secouer le joug. Qu'on leur apporte des armes et ils s'empresseront de s'en bien servir. Laissés à leurs seules ressources, ils seront longtemps soumis. On doute

Mon pèlerinage au Canada (suite)

même s'ils oseront aller déposer leurs votes aux élections générales qui se feront bientôt pour le choix de représentants dans la Législature Unie. Ils craindront la présence des troupes, de la police. Il est sans doute probable que le gouvernement emploiera tous les moyens : l'adresse, la ruse, l'argent, la force même, pour s'assurer une majorité. Et la nouvelle Constitution abrège déjà tant les chances de succès par le défranchisement de plusieurs comtés en particulier, de la population franco-canadienne en général. C'est un affreux état de choses. Espérons en Dieu et en la justice de notre cause. Le salut peut encore nous venir du dehors. Mais ne perdons pas foi dans la devise : «Aide-toi, le ciel t'aidera».

J'avouerai bien que je quitte le Canada, cette fois sans les regrets poignants de 1837. Mon patriotisme et mon dévouement ne sont pas affaiblis. Que la patrie fasse appel à ses enfants, elle me verra accourir à mon poste. Mais je ne saurais y séjourner avec plaisir, tant qu'elle sera dans une aussi triste condition.

Je ne pouvais faire un pas dans les rues de Montréal sans être indigné et révolté d'y voir passer et repasser sans cesse une foule de militaires de tous rangs et de toutes couleurs, et de policiers et de toriers insolents, qui tous coudoient le citoyen avec un air hautain qui semble dire : «Range-toi, chien d'esclave, donne-moi le haut du pavé.» Un républicain comme moi ne pourrait vivre sous un tel régime. L'exil au sein d'une heureuse démocratie est préférable. Je pars demain.

Mardi 29 septembre. Départ à 9 h pour les États-Unis, par La Prairie et Saint-Jean. Après avoir dîné à Saint-Jean, départ à 1 h dans le pyroscaphe *Whitehall*. À 2 h, nous passons l'Île-aux-Noix, dont j'observe les fortifications, comme toutes celles que j'ai eu occasion de voir au Canada, aussi bien que les avantages que la nature offre contre ces remparts des tyrans.

J'avais oublié de mentionner les barrières placées à l'entrée des principales rues de Montréal, et qui subsistent encore. Quelle idée ridicule d'entourer une ville de quelques portes, sans les joindre par un mur d'enceinte!

* * *

Mémoires d'un Patriote

À 2 h et trois quarts, je disais adieu au pauvre sol natal et je saluais de nouveau la terre de la Liberté. Nous passions alors la frontière, marquée par les ruines du vieux fort français de Rouses Point, qui est du côté américain. Arrivé à Plattsburgh à 5 h, je descends à l'hôtel Fouquet³²². Après souper, je me rends chez le D^r Wolfred Nelson, qui loge dans une jolie maison de pierre³²³, auprès de la nouvelle église catholique que l'on construit. Je le trouve en bonne santé, ainsi que sa famille. Sa fille, M^{lle} Sophie, est de retour de son voyage du Canada. Quand j'entrai, le docteur était occupé avec le D^r Côté et Ryan fils, qui arrivaient de Swanton et venaient pour lui persuader de faire des démarches auprès de l'ambassadeur français à Washington et de père, à Paris, vu l'apparence actuelle de difficultés entre l'Angleterre et la France. Je partage l'opinion du D^r Nelson, qu'il est encore de bonne heure pour de pareilles démarches. Attendons un peu, il y a déjà eu tant de déceptions dans ces apparences de guerre : gros nuages qui se dissipent sans éclater.

Le D^r Nelson a une grande famille : deux filles et cinq garçons, sa dame et sa mère, qu'il soutient par la pratique de sa profession, les tories ayant détruit toutes ses propriétés.

30 septembre. Je déjeune et dîne chez le D^r Nelson. Dans la matinée, je parcours le village avec mon confrère de collège, [Charles] Dansereau, qui étudie la médecine chez le D^r Nelson. Nous visitons le cimetière où est enterré le commodore [George] Downie, qui commandait la flotte anglaise à la bataille de Plattsburgh, le 11 septembre 1814, et qui y fut tué; une manufacture de drap; un atelier de scieur de marbre; les casernes des États-Unis où est logée une compagnie d'artillerie, et les pièces de tout un régiment; la *Log Cabin* électorale des whigs, etc.

À 5 h du soir, je m'embarque sur le *Burlington*. C'est l'un des plus beaux pyroscaphes, le mieux tenu et commandé – où l'on est le mieux servi à table et partout – qu'il y ait en Amérique, grâce à son commandant, le capitaine [George C.] Sherman.

Arrivée à 6 h à Burlington, où nous restons plus d'une demi-heure. Je la passe en conversation avec Duvernay qui vient à bord et qui demeure toujours dans ce village.

Jeudi 1^{er} octobre. Arrivée à Whitehall vers 7 h du matin. Après déjeuner, départ vers 8 h dans un paquebot sur le canal Champlain. Vers midi, nous débarquons et montons en diligence, près de fort Edward. Nous traversons l'Hudson en bac à Sandy Hill et arrivons à Saratoga à 4 h et demie. J'y trouve quatre ou cinq lettres de France, où toute la famille était bien portante. Me voilà de retour «chez moi», après un voyage agréable et utile, je crois. Je reprends mon logis chez M^{me} Nash.

Je suis convaincu maintenant qu'à moins de diversion puissante par une guerre étrangère, le joug anglais pèsera longtemps sur nous. J'en prends donc mon parti. Je me ré-

signe enfin à l'inévitable. Je me consacre à mes études, et je les reprends avec plus d'ardeur que jamais. De même que j'avais analysé les *Commentaires de Kent*, je m'applique dorénavant à l'analyse de *Graham's Practice*, qui est comme le code de procédure de cet État de New York et de beaucoup d'autres. Et j'en fais un bon volume manuscrit.

Je recommence mes classes d'enseignement du français et j'ai du plaisir à y revoir de bons et de bonnes élèves. Au lieu de mes exercices au tir de carabine, je donne mes loisirs à la lecture des classiques anglais et français, que me procure la bibliothèque de l'excellent chancelier. Je cherche, bien en vain souvent, à oublier complètement la politique et ses déceptions.

J'avais à peine tracé ces lignes, à peine signé ces bonnes résolutions que des nouvelles foudroyantes arrivent pour renverser tout mon programme. Coalition de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse pour arracher la Syrie à l'Égypte et la remettre au sultan, à l'insu de la France et contre elle! Bombardement de Beyrouth et sa destruction par la flotte anglaise. *Le Courrier des États-Unis* dit : Quant au Canada, avec la guerre européenne, une ère nouvelle s'ouvrira pour lui. Le premier éclair parti du premier coup de canon sera pour lui l'aurore de la Liberté.

Je reçois, le 21 octobre, la visite du D^r Masson, de Saint-Benoît, l'un des huit exilés à la Bermude, et de M. Beaudet³²⁴, de Vaudreuil, ci-devant son représentant, qui partent demain pour New York.

Je me hâte, de mon côté, d'aller à Albany conférer avec O'Callaghan, Baby, Poirier, Tracey, sur ces grandes nouvelles d'Europe. J'en profite pour assister aux examens des avocats, épreuves que je devrai subir à mon tour dans quelques mois.

Voyant placardé au coin des rues un avis en français convoquant une assemblée des électeurs français d'Albany, je m'y rendis, le soir, au lieu indiqué, dans l'espoir d'y rencontrer mon oncle Théophile Bruneau. J'étais à peine entré, n'y connaissant personne et me croyant bien inconnu, lorsque la personne qui parlait en ce moment s'interrompit pour annoncer que «le fils de l'illustre orateur Papineau venait d'entrer» et qu'il le priait «d'adresser l'assemblée de ses compatriotes». Je ne pus résister longtemps aux acclamations. Je leur dis en peu de mots qu'étant étranger et n'ayant pas été naturalisé, je n'avais pas le droit de leur exprimer mes opinions sur les questions qui agitaient si vivement les électeurs américains pendant cette lutte présidentielle. Que c'était à ceux d'entre eux qui avaient l'honneur d'être citoyens, de montrer qu'ils étaient dignes, en pesant avec la raison et la conscience, non par passion ni préjugés, les grandes questions financières et économiques qu'il fallait résoudre en ce moment. Qu'en faisant leur choix, ils devaient se montrer dignes de leur noble origine et ne pas oublier que leur devoir est de soutenir et de fortifier les belles institutions démocratiques qui font le bonheur et la prospérité du généreux pays qui leur a donné asile et qui leur prodigue sa protection. Il fallut ensuite

traduire mes quelques remarques en anglais pour les fils d'Érin³²⁵ qui s'y trouvaient en certain nombre. Et je me retirai aux cris de «Vivent les Papineau!» Il y a une soixantaine d'électeurs canadiens à Albany, et un grand nombre aussi à Troy.

2 novembre 1840. C'est aujourd'hui que commence «la grande bataille», comme disent les Américains, la grande lutte électorale, la grande révolution qui s'effectue à coups de plumes et de paroles. Elle va durer trois jours, comme la Révolution française de 1830, mais sans violences, sans effusion de sang. Les balles et boulets de papier se lanceront dans les urnes électorales. Ainsi se font les révolutions, sous l'heureuse influence d'institutions républicaines. Je crois que le général Harrison et son parti resteront maîtres du champ de bataille et que M. Van Buren, l'ennemi du Canada, retirera, vaincu, à son ermitage de Kinderhook.

L'article du *Courrier des États-Unis* sur le Canada lui a valu d'être mis à l'index par le gouverneur général!

4 novembre. L'excitation à Paris et par toute la France est extrême. Tous demandent la guerre. M. Thiers et quatre autres ministres votèrent pour une déclaration de guerre immédiate. Louis-Philippe se mit de l'avis de la minorité qui se contentait d'une protestation ou d'un ultimatum. Les Chambres étaient convoquées pour le 28 octobre.

6 novembre. Le prince Louis-Napoléon, neveu du grand homme, pour sa folle échauffourée de Boulogne, où il débarqua, il y a deux mois avec une poignée de partisans, et se proclamant empereur, a été condamné par la Chambre des Pairs à l'emprisonnement perpétuel et fut conduit de suite au château de Ham. Pour la dixième fois au moins, un attentat fut commis au milieu d'octobre sur Louis-Philippe. Un nommé Darmès tira un coup de fusil sur le roi comme il se rendait des Tuileries à Saint-Cloud et, comme à l'ordinaire, personne ne fut blessé, si ce n'est Darmès lui-même, dont le fusil lui creva dans les mains. Il avait fait la bêtise de le charger de cinq balles et d'une poignée de gros plombs par-dessus. Si nous étions au Moyen Âge, l'on croirait la vie de Louis-Philippe ensorcelée et une sainte horreur glacerait désormais le bras des assassins.

15 novembre. Je reçois un numéro du *Jean-Baptiste*, nouveau journal qu'on vient d'établir à Montréal, dont Gauvin, l'exilé de la Bermude, est rédacteur et Plinguet, imprimeur, publié trois fois par semaine. Il paraît, par des lettres reçues de la Nouvelle-Hollande, que nos pauvres frères exilés y sont traités comme de vils félons. Le jour, on leur fait travailler les chemins et paver les rues et, le soir, on les renferme dans une prison, douze par cellule. Ils n'ont de loisir et de répit que le samedi après-midi; encore faut-il qu'ils l'emploient à laver leurs hardes. Le dimanche, on les conduit à la «prêche». Voilà comme des prisonniers de guerre ou d'État sont traités par l'infâme gouvernement anglais, comme le sanguinaire Nicolas fait des siens en Sibérie! Dignes émules l'un de

l'autre. Ils furent cinq mois³²⁶ sur mer, souffrant comme les noirs volés sur les côtes d'Afrique par les corsaires négriers, dont les victimes n'avaient au moins que de courtes traversées à subir! Quelles abominations! Comment les pardonner jamais?

16 novembre. Il vient de paraître à Montréal une nouvelle feuille libérale anglaise, le *Canada Times*, sous la rédaction de M. William Walker, avocat, le ci-devant tory et l'antagoniste de mon père dans l'élection de 1834, mais qui, aujourd'hui, comme le vieux John Neilson de la *Gazette de Québec*, ouvre les yeux et voit l'abîme où la tyrannie a plongé le pauvre pays.

1^{er} décembre. Des 26 États, sept seulement ont voté pour Van Buren et 19 pour le général W.H. Harrison.

3 décembre. Je vois, ce soir, chez le restaurateur Ricard, M. Saint-Germain, le curé de Saint-Laurent près Montréal, et M^{gr} Forbin-Janson, évêque de Nancy, qui voyage depuis plusieurs mois en Amérique et a la réputation d'un grand prédicateur. Ils arrivent ce soir de New York et partent demain matin pour le Canada.

21 décembre. Le 4 novembre dernier, en plein jour, trois volontaires entrèrent dans la maison du colonel Julien Gagnon, à la Pointe-à-la-Mule, en chassèrent une enfant de 13 ans qui s'y trouvait seule en ce moment, et y mirent le feu. Les voisins accourus ne purent l'éteindre. Tout fut consommé. *L'Aurore* de Montréal republia la lettre de Gagnon lui-même qui parut dans le *North American* de Swanton. Ce sont des restes du «règne de la terreur» qui se produisent encore de temps en temps.

23 décembre. Les demoiselles du village sont fort occupées aujourd'hui à décorer la chapelle épiscopaliennne pour la fête de Noël et je vais leur aider, comme la plupart des jeunes gens. J'apprends aujourd'hui par *Le Canadien* la mort de M^{me} Pelletier³²⁷, épouse de Toussaint Pelletier, avocat de Montréal. Et son fils est à Paris! Pauvre Pelletier! mon bon ami et confrère de collège, il y a trop d'analogie entre ta position et la mienne, loin de ton pays et de ta famille, pour que la perte que tu viens d'éprouver ne m'affecte beaucoup. Ne puis-je pas, moi aussi, être atteint par d'aussi grands malheurs? L'idée m'effraie et m'attriste profondément.

24 décembre. J'assiste ce soir à la célébration de Noël dans l'église épiscopale. Les décorations sont charmantes, la musique excellente.

Dimanche 27 décembre. Messe et sermon par M. McCloskey. J'apprends que je suis élu l'un des syndics de notre église Saint-Pierre.

Le vapeur *Acadia*, arrivé à Boston, confirme les défaites de Méhémet-Ali. Sa plus forte place en Syrie, Saint-Jean-d'Âcre, est tombée sous les coups de la coalition, et on dit que les Égyptiens ont entièrement évacué la Syrie, qui va retomber sous le pouvoir du Sultan, tandis que Méhémet conservera l'Égypte seule. Voilà la question tranchée et décidée, sans et malgré la France. Louis-Philippe et son ministère pacifique Soult-Guizot s'y résignent et se moquent de l'opinion publique tant froissée.

1^{er} janvier 1841. Je ne manque pas à la coutume hollando-américaine, et française et canadienne, des visites chez tous les amis et connaissances; avec Stephen Nash et Patrick Cowen.

2 janvier. J'écris à ma bonne tante Dessaulles et au D^r Wolfred Nelson. Je reçois des lettres de Paris. Quelles bonnes étrennes!

8 janvier. Les difficultés entre l'Angleterre et les États-Unis se compliquent. Voilà que Fox, l'ambassadeur anglais à Washington, vient d'avouer franchement que le pyroscaphe *Caroline* fut pris et brûlé et l'équipage massacré, par ordre de son gouvernement. Aveu que les ministres en Angleterre avaient, jusqu'à ce jour, évité de faire à Stevenson, l'ambassadeur américain à Londres. Et voici à quelle occasion critique cet aveu est fait. En novembre dernier, Alexander McLeod, shérif d'un des districts du Haut-Canada, se hasarda à traverser à Lewiston, dans cet État. Soupçonné ou connu pour avoir été au nombre des pirates qui, en décembre 1837, détruisirent la *Caroline*, il fut aussitôt arrêté. Il est à présent dans la prison de Lockport, comté de Niagara, et doit subir son procès pour incendiat et meurtre au mois de février prochain. Fox écrivit là-dessus au secrétaire d'État Forsyth, en décembre dernier, demandant l'élargissement de McLeod, parce que, dit-il, s'il est vrai qu'il était dans cette expédition, il y était par ordre de son gouvernement. M. Forsyth, au nom du Président, a fait une réponse énergique à l'insolente communication de Fox et lui a dit que les lois de l'État de New York avaient été violées, son territoire envahi, ses citoyens massacrés, et qu'il avait le droit de juger aucun des pirates qui avaient commis ces crimes, s'il venait se jeter sous sa juridiction, et de le punir s'il était jugé coupable. Cette correspondance vient d'être communiquée au Congrès et a arraché de la bouche de tous les partis, des discours chaleureux qui montrent qu'il y a peu d'amitié pour l'Angleterre chez les Yankees. Si McLeod est trouvé coupable, il sera pendu, ce qui aura du retentissement et de l'effet en Canada et en Angleterre.

J'envoyai il y a quelques jours à Albany, par mon patron M. Ellsworth, une requête à la législature pour obtenir d'être admis à pratiquer comme avocat dans les cours de justice de l'État, quoique étranger. Je vois aujourd'hui par les journaux que ma requête a été référée au Comité judiciaire du Sénat. Je crois que j'obtiendrai l'acte sans difficulté.

Mercredi 13 janvier. Je me rends à Albany. Logement chez les D^{lles} Fitch, où je trouve le juge Cowen et sa dame et le D^r O'Callaghan. Mon bill a passé au Sénat hier, et aujourd'hui a été remis au Comité judiciaire de l'Assemblée. Après dîner, le juge Cowen m'emmène chez le juge en chef [Samuel] Nelson³²⁸ et ensemble ils me donnent un ordre d'examen à ce terme de la Cour suprême, quoique ma cléricature n'expire qu'au mois de mars. De là, je vais au greffe et j'y fais inscrire mon nom sur la liste des appliquants.

Jeudi 14. À l'ouverture des Chambres, à 10 h, M. Simmons fait rapport en faveur du bill du Sénat. Il y était passé à l'unanimité. Dans l'Assemblée, un M. Wisner, de Livingston, parla contre; MM. Simmons, Duer, Richmond, Grout et autres, pour. Il n'y eut que deux votes contre. Il n'a plus besoin que de la signature du gouverneur. À 4 h p.m., je me rends avec Perry Ellsworth, mon confrère d'études et frère de mon patron, qui doit aussi subir son examen, au Capitole et dans la salle de la Cour suprême. Les trois examinateurs, MM. Harris, Parker et Taylor, y arrivent bientôt. Le crieur fait l'appel et, à mesure que les appliquants répondent à leurs noms, il les fait asseoir par ordre alphabétique, en demi-cercle autour de la salle. L'examen commença à 4½ h et finit à 6½ h. Nous étions 24 étudiants, ce qui est une petite classe : celle d'octobre dernier était de presque cinquante. Un des examinateurs nous questionne tous, l'un après l'autre, commençant par un bout de la classe et finissant par l'autre, demandant trois ou quatre questions à chaque élève. Lorsqu'il a fini, le second examinateur en fait autant; puis le troisième. En sorte qu'ils font trois fois le tour de la classe et que chacun de nous fait une douzaine de réponses. J'avais beaucoup étudié et j'étais bien préparé, de manière que je répondis parfaitement à toutes les questions. Et, sans vouloir me vanter, je puis dire que j'ai brillé, et l'on m'en fit beaucoup de compliments, tant mes co-examinés que beaucoup d'autres ensuite. Demain matin, les examinateurs feront leur rapport à la Cour.

J'allai aussi voir Ellsworth et deux autres se présenter pour le grade de solliciteur en Chancellerie, devant M. Cushman, vice-chancelier du troisième Circuit; voyant que l'examen était si facile, je décide tout à coup d'en faire autant, et dès demain. Je passe la soirée chez le D^r O'Callaghan à lire les règlements de pratique de cet auguste tribunal et demain je crois que je serai solliciteur!

Vendredi 15 janvier 1841. À 10 h, à l'ouverture de la Cour suprême, les examinateurs font leur rapport favorable à toute notre classe. Immédiatement après, je vais au bureau du régistrateur³²⁹ John Davison, qui me donne un ordre d'examen, que je porte au vice-chancelier Cushman, qui m'examine *instanter*. Trois ou quatre questions auxquelles je réponds plus ou moins ad hoc, et il me donne solennellement un certificat que j'ai assez «d'habileté et de savoir» (*ability and learning*) pour être admis solliciteur! J'étais aussi peu préparé en chancellerie, que je l'étais bien en loi.

Je vais de là chez le libraire Gould, le grand publiciste des volumes reliés en veau jaune et des parchemins à chartes, et j'y achète mes deux licences. Je vais ensuite dîner de bon et joyeux appétit. À 2½ h, nous montons au Capitole. Nous y signons le rôle (*The Roll*), vrai rouleau sans fin qui porte les signatures de plusieurs générations d'adeptes; nous prêtons serment d'office et avons nos licences signées par le juge en chef Samuel Nelson. Nos licences de solliciteurs seront signées par le chancelier à Saratoga. Je vais ensuite faire des visites chez MM. Baby, Poirier, Tracy, Davison, Paige, Simmons, Taylor, etc.

An Act for the relief of Louis Joseph Amédée Papineau dit Montigny (Passed January 16, 1841). The People of the State of New York, represented in Senate & Assembly, do enact as follows : The several Courts of record in this State are hereby authorized to admit Louis Joseph Amédée Papineau dit Montigny to practice as an Attorney, Counsellor, or Solicitor in such Courts, in like manner as if he was a citizen of the United States. This Act should take effect immediately. State of New York, Secretary Office. This act having been approved and signed by the Governor, on the 16th day of January 1841, I do hereby certify that the same became a law on that day. (Signed) John C. Spencer, Secretary of State.

17 janvier. De retour à Saratoga, je vais chez le chancelier pour avoir sa signature à ma licence. Par une faveur toute spéciale et extraordinaire, à laquelle j'étais loin de m'attendre, il ajoute lui-même sur mon parchemin, au mot *Solicitor*, celui de *Counsellor*, ce à quoi je n'aurais droit de prétendre qu'après trois années de pratique. Il me fit ensuite prêter le serment d'office et signer les deux *Rolls* des solliciteurs et des conseillers. Il ajoute, à toutes les faveurs dont il m'a si souvent comblé depuis trois ans, une lettre à M. Bidwell, notre ami du Haut-Canada, qui est déjà si haut posé au barreau de New York, afin de m'obtenir une place comme associé dans une étude à New York.

Un nouvel outrage des Anglais! Trois Américains en route pour le Canada furent arrêtés par une garde de soldats à Madawaska, sur le territoire disputé, et accusés d'espionnage. Ils voulurent répliquer et continuer leur route. La soldatesque se jeta sur eux, saisit les rênes de leurs chevaux et les arracha de leur voiture. Un des Américains reçut un coup de baïonnette à travers l'épaule, un autre fut jeté à terre d'un coup de crosse de fusil et le troisième, en fuyant, reçut une balle qui lui perça la cuisse. Un messager partit aussitôt pour Washington avec les dépositions et preuves de ce nouvel attentat.

22 janvier. Je reçois une lettre du D^r Wolfred Nelson, datée de Plattsburgh le 11. Malgré la grande clientèle qu'il a, et qui lui laisse à peine un moment de repos, il est si mal payé qu'il songe à retourner au Canada et à s'établir à Montréal. Je ne crois pas que le gouvernement y mette obstacle. Il est entièrement ruiné, le gouvernement ayant détruit ses propriétés et il faut, dit-il, «employer avec activité le peu d'années qui me restent de vigueur à acquérir de quoi me soutenir dans l'âge de décrépitude.» En Canada, il se tiendra à l'écart des affaires publiques pour ne s'occuper que de sa profession. Et n'en sommes-nous pas tous là? Longtemps nous sommes demeurés incertains, ne désirant qu'un peu d'aide étrangère pour relever nos drapeaux; mais encore et encore nous avons été désappointés. L'affaire de la *Caroline*, la frontière du Maine, la question égyptienne, les insurrections des Chartistes ont tour à tour réveillé nos espérances, pour rendre ensuite les déceptions plus cruelles. Je crois toujours que les Canadiens pourraient seuls conquérir leur indépendance, s'ils le voulaient fortement; mais leurs chefs faiblissent et

le peuple ne connaît pas toute sa force. Il faut attendre patiemment. Il peut encore y avoir guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, et alors tout s'accomplirait. Dans l'intervalle, c'est à ceux qu'ont ruinés les événements de 1837-1838 à chercher, par leur industrie, à réparer leurs affaires individuelles.

Je lis dans ce moment les écrits politiques de Thomas Paine, publiés au moment critique où les Américains découragés étaient prêts à succomber dans la lutte³³⁰! Quel eût été le résultat d'une défaite semblable à celle que nous venons d'éprouver? Mais leur *motto* fut : *Nil desperandum!* Et ils persévèrent jusqu'à la fin, et la victoire leur donna enfin la Liberté et l'Indépendance! Pourquoi n'en serait-il pas ainsi des Canadas?

25 janvier. Des lettres de Paris. En parlant des funérailles de Napoléon, dont les restes apportés de Sainte-Hélène furent déposés aux Invalides, le 15 décembre, père dit : «Tout ce que le goût le plus exquis et la richesse sans bornes pouvaient réunir d'artistique et de grandiose, le sentiment athénien du beau et le sentiment romain du grand, étaient combinés pour l'entrée solennelle des restes de l'homme le plus étonnant dans les grandeurs de sa fortune et de ses infortunes, que fasse connaître l'histoire». À l'île Sainte-Hélène, l'on ouvrit son cercueil et l'on trouva son corps parfaitement conservé, tant il fut bien embaumé.

Décédé à l'Islet, district de Québec, le 6 du courant, âgé de 77 ans, Jean-Baptiste Fortin, doyen des membres de la Chambre d'assemblée, où il a siégé plus de 30 ans, ayant été élu pour la première fois en 1805³³¹. Mon père s'en trouve maintenant le doyen.

2 février. Il y a quelques jours, deux Américains s'offrirent pour cautions de McLeod, à l'instigation des autorités au Canada. La nouvelle s'en répandit aussitôt et créa une telle excitation que 3 à 400 citoyens s'assemblèrent aussitôt à la salle de justice, au-dessus de la prison, tous armés. L'on battit la générale, sonna les trompettes et tira du canon. La foule se grossit. Après que l'assemblée fut organisée (il était 11 h du soir), l'on protesta que l'on ne voulait pas entraver le cours de la loi, mais que l'on voulait que McLeod eût à subir son procès et que l'on désirait seulement que les cautions remissent McLeod entre les mains du shérif. On leur envoya en conséquence une députation, ainsi qu'au juge Bowen, qui avait accepté les cautions. Ces messieurs parurent devant l'assemblée, s'excusèrent de leur mieux et retirèrent leur cautionnement «puisque l'opinion publique était si décidée contre leur démarche.» Un exprès avait été envoyé à Buffalo (20 milles) et, le matin, M. Wells, propriétaire de la *Caroline*, arriva à Lockport avec un *warrant* civil, demandant 7 000 \$ de cautionnement. McLeod subira donc son procès et, s'il est coupable, sera pendu; faible offrande aux mânes de tant d'innocents sacrifiés par les tigres depuis trois ans. L'assemblée de Lockport, après une session permanente de près de 24 heures, se dispersa alors paisiblement.

8 février. J'apprends la mort du D^r Park, de Verchères, époux de ma tante Geneviève Bruneau. Le juge en chef sir James Stuart, président du Conseil spécial, s'est querellé

avec le gouverneur Thomson et celui-ci l'en a chassé. Continuez, messieurs les tyrans, à vous bien quereller, vous finirez peut-être par vous entr'égorguer.

Le 9, je fais mon premier discours anglais, devant le Club des jeunes gens, d'une manière assez satisfaisante. Je sortis du club avant la fin des débats, pour aller à une soirée chez M^{me} Miles Beach³³². Le club vota que les Canadiens étaient parfaitement justifiables dans leurs efforts insurrectionnels.

11 février. Le grand jury a trouvé fondé l'*indictment* contre McLeod dont le procès est fixé à mars.

13 février. Le chancelier me donne des autographes de plusieurs hommes distingués des États-Unis : de Van Buren, entre autres, du chancelier Kent, son prédécesseur, du gouverneur Marcy, etc.

Dimanche 14 février. Voilà cette Union des deux Canadas, rêvée et tentée si souvent par nos ennemis depuis 1820, accomplie du 10 février 1841. Encore une mauvaise page de notre histoire. Où nous mènera-t-elle?

17 février. Un journal de New York en annonçant l'Union des Canadas dit que c'est le même jour, en 1763, que la France céda le Canada à l'Angleterre. Ah! jour néfaste! Thomson l'a-t-il choisi en connaissance et pour rapprochement?

18 février. M. Pickens³³³, président du Comité des Affaires étrangères au Congrès, vient d'y présenter un rapport sur l'affaire McLeod et du pyroscaphe *Caroline*. Ce rapport est très énergique, déclare que McLeod doit subir son procès, et que justice doit être faite pour la destruction de ce vapeur; parle fortement contre les intrigues de l'ambassadeur anglais Fox et de l'ambition effrénée de l'Angleterre qui, en ce moment, cherche à accaparer le monde entier, etc. Les whigs, par esprit de parti, ont affecté d'en être effrayés, disant que c'est l'équivalent d'une déclaration de guerre, que c'est une démarche de l'administration expirante pour semer des entraves à celle du Général Harrison qui va commencer. L'un d'eux s'opposa à l'impression du rapport, mais la majorité l'ordonna.

24 février. Le rapport de M. Pickens a réveillé l'anxiété générale. L'on ne parle plus que des chances de guerre. La presse ne parle que de cela. Les uns veulent; les autres ne veulent pas la guerre; mais tous la croient possible. Une résolution unanime de la Chambre des Représentants a ordonné au Comité des Affaires étrangères de préparer un plan de défense nationale, pour les frontières surtout. La législature du Maine vient de voter un million pour préparatifs de guerre. D'un autre côté, tout va de pire en pire au Canada. Le gouverneur Thomson vient de nommer son nouveau Conseil exécutif pour les Canadas Unis, composé de huit membres, dont trois seulement pour le Bas-Canada, et pas un seul réformiste!

27 février. Une lettre de ma bonne tante Dessaulles en contient une de mon pauvre ami Neysmith, qui est dans les dernières phases de la *pulmonie*. Malgré son extrême

faiblesse, il a eu la bonté de m'écrire et sa lettre en contient une d'introduction à un marchand de New York, au cas que j'aille m'y fixer au printemps. Ma tante craint beaucoup l'influence du mois de mars sur lui; et cependant il se flatte toujours de pouvoir atteindre les États du sud, à l'ouverture de la navigation. Quelle cruelle maladie! Les progrès en sont si lents et insidieux! La victime, croyant s'assoupir et rêvant sans cesse guérison, s'endort dans les bras de la mort! Je préférerais beaucoup mourir sur un champ de bataille où l'on va préparé et faisant un sacrifice volontaire et prévu pour une bonne cause.

4 mars. L'hiver a été plus rigoureux que de coutume à Paris : pendant trois semaines, il y eut assez de glace dans le jardin pour permettre à Gustave d'y glisser sur un petit traîneau dont on lui a fait présent. Quant à Lactance, il s'amuse, dit-il, à aller, le matin, voir mourir les gens à l'hôpital Beaujon, et l'après-midi à les disséquer.

7 mars. Nous venons de recevoir des nouvelles très importantes d'Angleterre. Des débats s'élevèrent dans les deux Chambres sur l'affaire McLeod et la *Caroline*. Les membres montrèrent leur ignorance accoutumée, en appelant ce vapeur un *schooner* et en demandant aux ministres combien d'officiers anglais avaient été blessés en capturant le «pirate»! L'important, c'est que Palmerston, le ministre de la Guerre, et Melbourne, le Premier ministre, déclarèrent que le gouvernement anglais approuvait la destruction de la *Caroline* et croyait devoir exiger la mise en liberté de McLeod; et qu'il allait en conséquence être envoyé des instructions positives à M. Fox à Washington. Ces instructions sont arrivées, apportées par un courrier spécial, venu sur le steamer *President*. Par le même vaisseau est arrivé un autre messenger, celui de l'ambassadeur américain, M. Stevenson. Il est fâcheux que le Congrès ait cessé de siéger.

Le 4 du courant, M. Van Buren est sorti de la Maison Blanche et le Général Harrison y fut installé. Il entre au pouvoir dans un moment critique. Nous verrons ce qu'il en fera. Il convoquera probablement le Congrès. Il me semble que l'Angleterre cherche querelle aux Yankees, et il est certain que ses préparatifs de guerre se font.

14 mars. J'apprends par *Le Canadien* du 8 que les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal ne sont plus que des bourgs pourris³³⁴ électoraux. Il contient une proclamation du gouverneur Sydenham, défranchisant tous les faubourgs, c'est-à-dire les 4/5 de ces villes, afin d'y assurer l'élection de représentants tories.

Mon ami Charles Coursol vient d'être admis avocat. Décédé à Montréal, le 2 courant, mon ami le D^r Alphonse Gauvin, Fils de la Liberté, rédacteur du *Jean-Baptiste* et l'un des huit exilés aux Bermudes. Mort aussi, le 6, d'apoplexie subite, Hugues Edmond Barron³³⁵, co-shérif de Montréal.

En conversation avec le restaurateur français Ricard, j'apprends avec surprise que M. Louis Lecouteux³³⁶, dont j'ai souvent entendu parler, est encore vivant, ou du moins l'était il y a trois ans, puisqu'il vint aux Sources et logea chez Ricard, qui dit qu'il demeure à Buffalo où il a de grandes propriétés. Ce M. Lecouteux vint au Canada au temps

de la Révolution française. Soupçonné par le gouvernement ombrageux de cette époque, il fut arrêté et, comme l'on trouva un bonnet rouge dans sa malle, il fut jeté en prison et y demeura trois ans! Ricard dit : «Il ressemble beaucoup à votre grand-papa; et il a sa taille, mais est moins gros et il porte des habits semblables.» J'aimerais bien à voir ce vieux confesseur.

15 mars. J'assiste aux funérailles de James, fils unique de M. James Westcott, âgé de 12 ans, décédé vendredi d'inflammation d'entrailles. Il est enterré auprès de sa mère, dans le cimetière de famille, près du moulin sur la ferme [Robert] Ellis³³⁷.

19 mars. Au Canada, les élections continuent et, non satisfaits de toutes les fraudes législatives qui leur assuraient déjà une lâche et facile victoire, les tories et le gouvernement y ajoutent encore la violence. À Vaudreuil, Simpson fut proclamé élu, après que ses partisans eurent chassé du poll les amis de M. Jobin, qui faillit être tué dans l'émeute. Il avait cependant la majorité des voix. La même chose à Beauharnois, où Dunscomb fut élu à force de bras, tandis que M. De Witt avait la force des voix. On s'attendait à la même chose à Rouville, où M. Franchère avait la majorité des votes, mais où la cavalerie était arrivée pour assurer l'élection de Salaberry. Infâme moquerie d'institutions représentatives! Et bêtise chez les Canadiens s'ils s'y laissent prendre! Mieux vaudrait pour eux le système de terrorisme de la loi martiale, car ce régime les tiendrait sur l'éveil et n'en imposerait pas à l'étranger par de fausses apparences. Le monstre Despotisme dans ce malheureux pays se cache la figure sous le masque d'une Constitution.

Le D^r Bouthiller est élu à Saint-Hyacinthe, Henry DesRivières à Verchères et M. D.B. Viger au Richelieu. Le D^r Taché est élu à l'Islet, le D^r Kimber à Champlain, le procureur général Ogden à Trois-Rivières, le secrétaire provincial Daly à Mégantic.

20 mars. Les élections continuent au milieu de toutes sortes d'intrigues, de corruptions et de violences. À Henryville, comté de Rouville, les électeurs sont assommés à coups de bâtons, non seulement par les bourgeois, mais aussi par les volontaires et les soldats réguliers. Trois ou quatre Canadiens ont été tués et plusieurs blessés. Malgré cela, les Patriotes refusaient de céder et leur candidat, M. Franchère, avait 40 voix de majorité sur de Salaberry, tory, à 4 h p.m., le 8 mars. Un correspondant écrit de Saint-Hilaire, le 11 à 5 h p.m., que la police de Saint-Jean, Sainte-Marie et Saint-Césaire était en marche pour Henryville et qu'un jeune Choquette³³⁸ fut assommé le 10, le prêtre n'ayant que le temps de lui administrer l'extrême-onction avant sa mort. Lorsque M. D.B. Viger fut proclamé élu à Saint-Ours, le 9, son adversaire, M. Peel, n'avait que 49 voix. Richelieu, le premier comté du pays, celui qui le premier commença l'agitation en 1837, celui dont les fils triomphèrent à Saint-Denis, vient d'élire le premier homme du Canada, ce vieux vétéran de la phalange patriotique.

21 mars. Je commence à écrire mes *Droits de l'Homme*.

25 mars. Le Canadien [Joseph] Brousseau est revenu lundi du Canada où il a passé un mois. Il me dit que la saison y est très arriérée, que l'hiver a été rigoureux, qu'il y a cinq pieds de neige dans les bois. Il est du comté de Rouville et rapporte que les Canadiens sont très animés et que s'ils étaient armés un tant soit peu, il y aurait à craindre une nouvelle insurrection. Les tories semblent la désirer et la provoquer, et vouloir un prétexte d'extermination. Il dit qu'à la nouvelle des troubles à Henryville, grand nombre des plus braves accoururent de tous les comtés voisins, qu'il en vint même jusque de Sorel. Et que le lendemain, M. Franchère eut grand-peine à les empêcher de retourner en masse au poll, résolu à tout braver. Mais c'eût été fâcheux, car les volontaires et les Dragons les auraient massacrés. Il dit qu'un bon tiers des tories qu'il y avait dans son comté, lorsqu'il le quitta en 1838, sont devenus patriotes et qu'heureusement parmi les blessés dans l'émeute se trouvèrent plusieurs traîtres qui avaient voté pour Salaberry et qui, malgré cela, ne purent avoir quartier parce qu'ils étaient canadiens. L'on ne verra plus ceux-là dans le camp de l'ennemi. En somme, si nous perdons la majorité des élections, cette lutte aura du moins le bon effet de réveiller le peuple de l'apathie produite par l'insurrection de 1838, et ce sera un pas en avant vers de nouveaux efforts. À Berthier aussi, il y eut des troubles et un Canadien tué³³⁹. À Portneuf, Lotbinière, Kamouraska, les candidats patriotes sont élus.

Le 2 avril. Ce matin, je vais à l'examen de ma classe française à l'Académie des D^{lles} Wayland. Demain commencent leurs vacances qui dureront trois semaines, après lesquelles je ne pense pas reprendre ma classe, car j'espère aller me fixer à New York où je cherche un associé.

6 avril. Voilà un événement singulier et mystérieux. Le général William Henry Harrison, président des États-Unis, après une courte maladie de quelques jours, est mort, dimanche le 4 du courant, entre minuit et 1 h du matin, un mois jour pour jour après son inauguration. C'est le premier président mort pendant son administration. Le vice-président John Tyler le remplace. Comme ses principes sont différents de beaucoup de ceux des whigs, on s'attend à de grands changements dans la politique et la position des partis. Ceci donne la prépondérance aux États du sud, Tyler étant Virginien, en tant que peut l'Exécutif.

8 avril. *Le Canadien* du 31 mars dit : «Les violences n'ont pas manqué non plus dans le Haut-Canada de la part du parti tory. Dunn et Buchanan, candidats libéraux, ayant remporté la victoire à Toronto, leurs partisans voulurent célébrer cet événement. La procession triomphale fut attaquée à deux reprises par le parti orangiste qui s'était assemblé en grand nombre sur deux points. À la première attaque qui fut vigoureusement repoussée, on n'eut à déplorer la vie de personne; mais il n'en fut pas de même à la seconde, où les Orangistes réunis dans une maison firent usage d'armes à feu qui tuèrent sur-le-champ un des partisans des candidats heureux et en blessèrent quatre. Là-dessus, la foule

se précipita sur la maison où étaient les assaillants, et allait peut-être la saccager, mais elle s'en désista sur les instances de MM. Dunn et Buchanan. On cerna cependant la maison pour que les gens ne pussent s'échapper et, la troupe arrivant bientôt, on saisit sept ou huit des meurtriers, entre autres un nommé Kelly, qu'on dit avoir tiré deux fois, et Allen, le propriétaire de la maison.»

Quatre hommes avaient été tués dans le township de Clark et un homme à l'élection d'East Halton. À la clôture, à Northumberland, les tories saisirent le livre du poll et le détruisirent.

Au comté de Terrebonne : lorsque le candidat libéral Louis-Hippolyte La Fontaine arriva au poll à New Glasgow, à l'extrémité presque inhabitée du comté, il le trouva occupé par les partisans du D^r [Michael] McCulloch, candidat tory, au nombre de 6 à 700, tous bien armés de fusils et de coutelas, et rangés en ordre de bataille. M. La Fontaine s'avança cependant avec les siens, au nombre de 850, et alla prendre place de l'autre côté du poll. Il s'aperçut bientôt qu'il s'agissait moins d'une élection que d'un combat, et qu'il servirait la cause de l'humanité en laissant le champ libre au D^r McCulloch, ce qu'il fit après avoir offert son protêt à l'officier-rapporteur. Il y avait là de la canaille de Montréal, des townships environnants et même des Glengarriens du Haut-Canada³⁴⁰.

À Québec, Black, tory, et Burnet, libéral, sont élus. Au comté de Chambly, le poll à Saint-Jean, les tories ont triomphé par la violence comme partout ailleurs. Le 22 mars, à la clôture du soir, M. Louis-Michel Viger avait une majorité de 55, malgré les attaques souvent réitérées contre ceux qui votaient pour lui. Ses partisans allèrent coucher à Saint-Athanase, pour plus de sûreté, Saint-Jean étant rempli de police, de soldats, de volontaires et de Glengarriens. Il fut impossible aux Patriotes de retourner à Saint-Jean, le lendemain matin, parce que l'avenue du pont était obstruée par 8 à 900 tories armés! Après cela, crions : Vive la glorieuse Constitution et la liberté anglaises!

10 avril. Voyez comme la représentation est égale et juste dans la Grande-Bretagne! En Angleterre, il y a un électeur sur 18 habitants; en Écosse, un sur 30, et en Irlande, 1 sur 77.

Je reçois *Le Canadien* contenant une longue lettre de M. La Fontaine racontant les événements de l'élection de Terrebonne. Comme c'est un bon échantillon de la façon tory de faire les représentants sous le nouveau régime, je mets cette lettre dans mon *Appendix*.

Le Parlement britannique vota pour les insurrections canadiennes : en 1838, 500 000 £; en 1839, 647 000 £; en 1840, 553 000 £. Total en trois années : 1 700 000 £ sterling. J'ignore encore le montant voté pour cette année. La tyrannie va lui coûter cher.

Les élections de Montréal (ville et comté) sont finies. La ville, tous ses faubourgs défranchisés, hors le Sainte-Anne, ne pouvait élire que des tories. Mais le comté, ce comté qui n'avait jamais encore élu un tory? La loi du bâton a triomphé là aussi.

Alexandre Delisle, candidat tory; James Leslie, candidat patriote. Le premier jour, les patriotes eurent une grande majorité et, attaqués par le Doric Club venu de Montréal, musique en tête, ils le repoussèrent. Mais le lendemain, M. Leslie, voyant que l'officier-rapporteur ne pouvait maintenir l'ordre et que le gouvernement refusait d'y maintenir la paix, que les Glengarriens y arrivaient de leur triomphe à Terrebonne, «qu'un officier de la Couronne, dit-il dans son adresse aux électeurs, avait publiquement harangué les gens pour les engager à se rendre au poll, armés de fusils et de pistolets, pour y venger la cause des *bullies* soudoyés qui avaient été battus le jour précédent, et qu'il marcherait à leur tête; ce qu'il a réellement fait, ainsi qu'un magistrat qui conduisit un autre parti qui se rendait à l'élection»; vu ces circonstances, M. Leslie conseilla à ses amis d'abandonner la lutte.

14 avril. Les élections sont à peu près terminées au Canada. D'après *Le Canadien*, il y a dans le Bas-Canada 25 patriotes et 17 tories d'élus; d'après *l'Examiner* il y a dans le Haut-Canada 26 patriotes, 12 tories et 4 douteux. Donnons ces douteux aux tories et nous aurions encore une majorité de 18. Mais pour ma part, je ne suis pas si confiant : je crois qu'il y a plus d'un chétif et d'un whig parmi ceux que ces journaux appellent patriotes ou réformistes, et je pense que Patriotes comme tories, dans le Haut-Canada, s'entendent tous à merveille pour que le Bas-Canada paie leurs dettes. Le Parlement s'assemblera à Kingston le 26 mai, et alors nous verrons.

19 avril. Mackenzie, qui avait cessé la publication de sa *Gazette* l'automne dernier, vient de commencer un petit journal intitulé *The Volunteer*, à Rochester, hebdomadaire octavo, 2 \$ par an. J'en reçois aujourd'hui le premier numéro.

21 avril. Décédé subitement à Montréal, le 15 du courant, le colonel Bouchette, arpenteur général du Bas-Canada, père de notre exilé des Bermudes, à l'âge de 66 ans.

16 mai. Population totale des États-Unis, d'après le rapport officiel de 1840 : 17 millions et 100 572.

20 mai. J'ai commencé à écrire en mars, et j'ai terminé hier soir, mon traité que j'intitule : «Les Droits de l'Homme ou Principes Élémentaires de la Foi Démocratique. Par Tuque-Bleue, Membre de la Confrérie des Fils de la Liberté. Il ferait comme 200 pages d'impression³⁴¹. Si je vois jour à l'introduire au Canada et à l'y vendre au prix coûtant, je le ferai imprimer. Il y ferait du bien.

23 mai. Je pars pour New York pour y chercher un établissement. Je vois à Albany le D^r O'Callaghan et sa dame nouvelle. Ils sont joliment casés et meublés au n° 25 Liberty Street. En passant à West Point, j'y remarque un vaste édifice en construction, style gothique, qui, avec ses tours et créneaux, ressemble à un château fort du Moyen Âge. À la recommandation du D^r O'C., je vais loger au Washington Hotel, Broadway, près du Parc, qui est tenu par un Canadien de Toronto. Logement 50 centimes. Repas, à son restaurant ou bien à tout autre, à mon choix.

25 mai. Le chancelier Walworth m'emmène au City Hall où siègent plusieurs tribunaux. Il m'y introduit à des avocats, entre autres à l'assistant-chancelier Hoffman³⁴², auteur de la *Pratique en Chancellerie*. J'y rencontre William Porter, M. Rhoades, d'Albany, et l'honorable M. Bidwell, le célèbre patriote exilé du Haut-Canada, qui pratique maintenant ici comme avocat. Visite à M. Édouard Bossange, 24 Beaver Street. Je rencontre dans la rue Rodolphe Des Rivières et le D^r Robert Nelson. Visite à J.C. Robillard³⁴³, à son magasin, 74 Pine Street. De retour à mon logis, j'y trouve la carte de M. Bidwell. Je rencontre chez Robillard un de mes confrères de collège, Kennedy, qui demeure à New York. Je vais dîner avec lui à sa pension, en face du Bowling Green.

26 mai. Je vais dîner avec le chancelier, chez son frère Hiram, 29 Hubert Street. Alons ensuite faire visite à M^{me} Cowen, chez M. Banks, le grand libraire, Bleeker Street, à M^{me} Porter chez M. Sandford³⁴⁴, avocat, et son parent, 14 St. Mark's Place, et chez M. Bidwell, 8th Street près le Parc Washington, qui nous retient à souper.

27 mai. Le chancelier m'a introduit à James L. Graham, associé de M. [Lewis H.] Sandford, qui me conduit chez M. Tillou³⁴⁵, avocat, 58 Wall Street, qui avec M. Cutting, a beaucoup de la clientèle des négociants français. M. Tillou en conférera avec son associé, et j'espère pouvoir m'y installer comme *junior-partner*.

Visite à M^{me} Laforge, President Hotel. Souper chez le D^r Nicholas Quackenboss, père de mon ami George, 312 Greenwich St. Soirée à Saint-Pierre, Barclay Street, pour entendre un sermon par le célèbre prédicateur évêque de Nancy³⁴⁶.

28 mai. Je vais avec M. Bidwell voir l'exhibition à l'Académie de peinture et dessin, Broadway. J'achète les *Chansons* de Béranger et *Le Contrat social* de Rousseau. Je visite dans Wall Street l'intérieur de la Bourse et de la Douane, deux magnifiques édifices, l'un en marbre blanc, l'autre en granit. Soir, je vais au théâtre du Parc voir jouer le fameux tragédien Forrest³⁴⁷, le premier d'Amérique, dans *Aylmere or The Kentish Rebellion*. Voilà un sujet qui me touche au cœur. La tragédie fut suivie d'extraits d'opéras par une cantatrice distinguée, M^{me} Sutton, et par un grand violoniste, Herwig. C'étaient les plus beaux talents dramatiques dans New York, et cependant la salle n'était pas comble. Le théâtre n'est pas de mode en ce moment, et la noblesse de New York affecte de s'en tenir à l'écart.

29 mai. Le chancelier et M. Graham ayant à peu près conclu avec M. Tillou pour me caser, je retourne à Saratoga y attendre du Canada les fonds indispensables à mon établissement.

13 juin. M. Laforge, qui arrive du Canada, m'en rapporte de l'argent et des lettres de pépé et de M. Louis Viger, et une de cher père, du 2 mai, apportée à Montréal par M. Joly³⁴⁸.

16 juin. Je lis avec beaucoup d'intérêt le volume qu'a laissé sir James Mackintosh³⁴⁹ sur l'histoire d'Angleterre. L'homme d'État, qui m'est cher pour avoir rendu un grand

service à mon pays en 1822, me paraît un historien candide et impartial. Mais comme cette lecture dégoûte de la race humaine et nous fait horreur! Quel siècle que le 16^e! avec son infernale intolérance, ses bourreaux et ses bûchers! Quel amas de crimes entassés par l'hypocrisie et le fanatisme religieux! et par des hommes qui s'appelaient chrétiens!

20 juin. Hier, j'ai fait mes adieux à toutes ces bonnes familles de Saratoga qui m'ont toujours été si sympathiques : chez le chancelier, le juge Cowen, M^{me} Beach, les Davison, Clement, Wayland, Taylor, Hay et d'autres. Et je passai la soirée chez M. James Westcott. J'ai confié mes papiers, correspondances diverses et documents précieux à la voûte du juge Cowen; j'ai fait mes malles et aujourd'hui je quitte à grand regret ce paisible et charmant Saratoga où j'ai résidé depuis trois ans et auquel je suis fort attaché. Mais j'entre dans la carrière active de la vie, dans le tourbillon des affaires, au centre bruyant d'une grande ville. Mes beaux jours sont-ils passés?... Espérons, espérons toujours!

Dans les chars, j'ai la compagnie de notre curé M. McCloskey jusqu'à Schenectady. À Albany, je venais d'entrer à l'hôtel l'American lorsque M. Corning m'y aperçoit et m'emmène chez lui, à la porte voisine. Avec sa dame, il y a un mois qu'il est revenu d'Italie et de France. Ils ont vu ma famille à Paris.

21 juin. Départ d'Albany pour New York à 7 h. À 3 h, nous touchions à West Point. Tous les drapeaux y étaient déployés, la bande de musique jouait, l'artillerie saluait : c'était en l'honneur du général Scott et de plusieurs officiers généraux qui, à la suite de l'examen annuel des cadets, se rembarquaient pour New York. Ils vinrent à bord en grande tenue, mais West Point n'avait pas encore disparu qu'ils étaient déjà en habits bourgeois. Il me semble que le militaire devrait toujours porter son uniforme, mais le militaire n'est pas populaire dans une république qui doit toujours redouter la force armée comme engin de despotisme.

Il y a aussi quelques Canadiens à bord. L'un d'eux, Dillon³⁵⁰, l'interprète à la Cour du banc du roi à Montréal, dont le fils fut emprisonné comme patriote l'an dernier, me donne un feuilleton de Montréal contenant le discours du gouverneur Sydenham à l'ouverture du Parlement à Kingston, le 15 [juin]. Il dit que l'Angleterre protégera McLeod et qu'elle tient à conserver ses colonies à tout prix. Que le «parlement anglais donnera au Canada un million et demi sterling pour améliorations, telles que canaux, etc.», et moi, je dis que ce sera pour corrompre les chefs populaires. Austin Cuvillier, membre pour Huntingdon, fut élu orateur. Je crois que ce Parlement ne fera pas grand-chose pour le peuple et le pays. Les diverses nuances réformistes ne s'harmonisent pas assez et n'auront pas assez d'énergie.

Je descends au n° 8 Beaver Street, pension tenue par une dame Gough, où logent mes amis William et James Porter et où ils m'ont retenu une chambre, un joli petit cabinet, tout petit, au troisième, comme un «grenier de Paris». Il faut commencer au bas de

l'échelle pour pouvoir arriver à son sommet. La situation est assez agréable, à l'extrémité tranquille de cette rue commerçante, à deux pas de Broadway, du Bowling Green et de la Batterie.

22 juin. J'emploie la journée à présenter un bon nombre de lettres d'introduction que m'ont données le chancelier, le juge Cowen, M. Erastus Corning et autres bons amis.

23 juin. Je m'installe aujourd'hui dans l'étude du conseiller Francis R. Tillou, 58 Wall Street. J'ai cloué mon enseigne à la porte d'entrée, ce que les avocats américains appellent «sticking up your shingle», et j'ai mis une annonce dans le *Courrier des États-Unis*. M. Tillou me donne des papiers venus de France à traduire en anglais. Enfin, me voilà casé praticien, qui n'a plus qu'à guetter l'entrée des clients, comme l'araignée au centre de ses filets.

Le soir, je vais au théâtre du Parc, voir cette fameuse Fanny Elssler³⁵¹, le phénomène du jour, la plus célèbre danseuse du monde. Quelques-unes de ses poses sont d'une hardiesse et d'une agilité étonnantes, et beaucoup d'elles sont très gracieuses; mais les éloges qu'on lui prodigue me semblent outrés. Du reste, je n'aime guère le ballet et les pantomimes. On l'appelle la sylphide. Soit. Une Miss Wells qui l'accompagne est une jolie petite imitation de Fanny. Mais tout cela n'est pas loi et pain; et c'est à cela qu'il faut exclusivement songer désormais.



Fanny Elssler

29 juin. À 10 h, l'honorable M. Bidwell m'accompagne aux greffes des Cours fédérales, où je suis admis de suite à tous les degrés dans la Cour de district et dans la Cour de Circuit des États-Unis, en présentant mes licences des Cours de cet État de New York.

1^{er} juillet. Comme je le prévoyais, la «majorité libérale» dont se vantaient nos journaux, appuie le ministère tory de Sydenham. Le vieux John Neilson n'a pas même pu faire adopter sa proposition, exprimant en termes doux le regret que l'Union ait été faite sans consulter le Bas-Canada.

2 juillet. Je reçois une lettre de Ludger Duvernay, de Burlington le 27. Il paraît qu'en effet, comme l'ont dit des gazettes, le D^r Wolfred Nelson a été à Montréal et à Saint-Denis sans être nullement inquiété et, quoique revenu à Plattsburgh, il va se rendre à Montréal avec sa famille. Duvernay pense en faire autant à la fin du mois et d'y rétablir un journal.

5 juillet. La grande fête nationale est célébrée aujourd'hui, le 4 tombant un dimanche. Je vois le gouverneur Seward pour la première fois, passant en revue les milices incorporées sur la Batterie. À 3 h, j'entends au Washington Hall, Broadway, une «Oration» par O.A. Bronson³⁵², l'apôtre distingué de la démocratie chrétienne. Soir, des feux d'artifice à l'Hôtel de Ville, suivis d'orage, de tonnerre éclatant et de plusieurs incendies pour couronnement à la fête.

8 juillet. Soir, j'assiste au Parc, en face de l'Hôtel de Ville, à une assemblée publique pour exprimer de la sympathie pour les pauvres prisonniers patriotes de Van Diemen's Land et obtenir leur élargissement par l'intercession du gouvernement américain. J'y vis le général Thomas Jefferson Sutherland, qui fut longtemps prisonnier au Canada pendant les insurrections; il s'adressa à l'assemblée, ainsi qu'un vieux Français, qui fut aide de camp de Jackson à la bataille de La Nouvelle-Orléans.

Dimanche 11 juillet. Je vais à la «prêche» avec Pelland, à l'église épiscopale française du Saint-Esprit, Canal Street. En nous y rendant, rencontrons Amable Berthelot, avocat, de Montréal, arrivé hier soir à New York. Je dîne chez M. Tillou, 42 Laight Street, en face du parc St. Johns. Sa dame et sa fille, seule enfant, sont de très belles femmes. M^{me} Tillou est fille du juge Black, de Québec.

Lundi 12 juillet. Je reçois une lettre d'Émery, datée de Saint-Hyacinthe le 7. Il me donne la première intimation de l'accident arrivé à mon grand-père. Il dit : «Ma tante Dessaulles est absente depuis une dizaine de jours; elle est à Montréal et peut-être y restera-t-elle encore trois semaines ou un mois. C'est pour un sujet bien affligeant et qui a donné, au commencement, de sérieuses inquiétudes. Pépé se préparait à venir à Saint-Denis et, de là, ici, pour y passer une partie de l'été. La veille de son départ, il se trouvait chez M. Joseph Roy. Après le dîner, il descendit au magasin faire quelques achats. Il voulut ensuite remonter; se sentant fatigué, il s'appuya un instant pour se reposer sur une

table à tréteaux, près de la porte. Cette table, mal ajustée, glissa, tomba, et pépé tomba avec elle, de façon qu'il se démît la hanche. Aussitôt, mon oncle Toussaint fut averti à l'évêché et un docteur arriva presque aussitôt. Le lendemain, oncle Toussaint fit transporter pépé chez Toussaint Cherrier, vis-à-vis l'évêché, rue Saint-Denis, pour être plus à proximité de le soigner. En même temps, il envoya un exprès ici et, le mercredi, ma tante partit avec mon oncle Augustin pour être auprès de lui. Pépé est décidé à se rendre à Saint-Hyacinthe dès qu'il pourra supporter le voyage; mais ce ne pourrait être avant trois semaines ou un mois. Dans les premiers jours, il a souffert beaucoup, ne pouvant remuer la jambe gauche. D'abord, il ne voulut pas souffrir d'opération pour la remettre, mais il y consentit plus tard. Il y a trois ou quatre jours, un nommé Quintal, de Boucherville, la lui remit parfaitement bien.»

Je reçois aussi par M. Berthelot une lettre de M. Charles Mondelet, avec un exemplaire de ses fameuses *Lettres sur l'éducation*³⁵³ qui lui ont attiré les éloges de tous les partis au Canada. Je lui réponds par Rodolphe Des Rivières, qui partira dans une couple de jours pour Montréal.

13 juillet. Je reçois une lettre de Duvernay, datée de Burlington le 10. Et c'est par cette lettre et par un Français, M. Laborde, et deux Canadiens, MM. Tessier et Deblois, ces trois derniers arrivés hier de Montréal à New York, que j'apprends la triste nouvelle de l'issue fatale de l'accident arrivé à grand-père. Je suis affligé de la grossière négligence de la famille. Ce n'est qu'hier qu'ils m'en donnent, par la voie indirecte de Saint-Hyacinthe, la première information de l'accident. Et aujourd'hui, ils laissent à des étrangers à m'annoncer l'affligeant résultat. Il paraîtrait que pépé est mort jeudi, et voilà tout ce que j'en sais. J'écris de suite à M. Louis Viger, pour leur laisser savoir ce que j'en pense.

14 juillet. À 11 h, j'assiste aux funérailles du célèbre D^r James William McNeven³⁵⁴, patriote irlandais, l'un des insurgés de 1798, le compagnon des [Edward] Fitzgerald et des [Thomas Addis] Emmet³⁵⁵; qui a montré beaucoup de sympathie pour les Canadiens depuis trois ans et a toujours présidé aux grandes assemblées patriotiques dans cette ville. Un *Libera* est chanté par l'évêque Hughes, à la cathédrale de St. Patrice, et le corps est ensuite transporté à Long Island, pour y être inhumé dans un cimetière de famille.

Nous avons reçu hier, par exprès, la décision donnée à Utica lundi par la Cour suprême, sur l'application par habeas corpus de McLeod. Cette décision, écrite et prononcée par le juge Cowen, est un chef-d'œuvre légal et ne souffre point de réplique. La cour décide qu'elle ne peut entraver le cours des lois et que le prisonnier doit être renvoyé à Niagara pour y subir son procès.

17 juillet. Je reçois enfin une lettre du Canada, me donnant des détails sur la maladie, la mort et les funérailles de mon grand-père. C'est mon cousin, M. Côme-Séraphin Cherrier, qui m'écrit de mardi le 13 : «...Cette chute lui a disloqué la hanche et nous a donné

de bien vives inquiétudes à raison de son âge. Cependant, après quelques jours, on a eu raison de croire qu'elle n'aurait pas de suites funestes. Sa hanche avait été remise; il souffrait moins; et quoiqu'il eût un peu de fièvre, on pouvait se flatter que le mieux qu'il éprouvait irait en augmentant. Il avait lui-même l'espoir d'être en état de se rendre à Saint-Hyacinthe. On se livrait à cet espoir quand, dans la nuit du mercredi (le 7 du courant), la fièvre a redoublé d'intensité, accompagnée de délire et d'une agitation extrême, à la suite desquels mon oncle est tombé dans un état d'insensibilité, ayant perdu connaissance et l'usage de la parole. Le D^r Charlebois³⁵⁶, qui lui donnait ses soins, a jugé que c'était une attaque d'apoplexie qui ne laissait aucun espoir. On lui a immédiatement donné l'extrême-onction; on lui a ouvert la veine, mais sans que cette saignée ait produit le moindre effet. Il est demeuré dans cet état d'insensibilité tout le jeudi (8 du courant), jusqu'à 3 h 20 minutes après-midi et est expiré sans efforts. M^{me} Dessaulles et ses oncles Augustin et Toussaint étaient auprès de lui en ce moment. Je n'ai pas besoin de te dire combien cette perte nous a été douloureuse. Mon oncle a été inhumé hier (lundi 12 juillet) et repose dans le terrain que ton papa possède dans le cimetière de Montréal. Le concours extrêmement nombreux de ceux qui ont assisté à ses funérailles est une preuve de l'estime générale dont mon oncle jouissait. J'ai écrit à ton papa pour lui faire part d'un événement qui lui sera si douloureux. J'ai lieu de craindre que tu n'aies déjà appris toi-même cette triste nouvelle par la voie des journaux publics. Je pensais que quelqu'un t'avait écrit; ce n'est qu'hier que j'ai su que cela n'avait pas été fait. Je m'empresse de réparer cette omission bien involontaire. Tu te l'expliqueras facilement quand tu songeras au trouble et au malheur dans lesquels la mort si inattendue de mon cher oncle nous a tous plongés. M. Louis Viger était encore dans le Haut-Canada quand mon oncle est mort. Il en est arrivé dimanche le [11] et a pu assister à ses funérailles. Ton vénérable aïeul avait un vif attachement pour tous ses petits-enfants et je ne doute point que sa perte ne te soit bien sensible, à toi qui as pu le connaître assez pour apprécier sa bonté et ses rares qualités.»

19 juillet. Je change de pension et vais chez M. Catlin, 25 Pearl Street, au coin de Whitehall Street, tout près de la Batterie, occuper la chambre qu'y avait DesRivières. Elle est plus grande que celle chez M^{me} Gough, et la table meilleure, quoique je ne paie que 4 \$ par semaine.

22 juillet. Lettre d'Émery, de Saint-Hyacinthe le 15. Tous les parents et une foule d'amis de Saint-Hyacinthe avaient assisté aux funérailles de pépé. Lorsque le convoi tourna le coin de la rue Bonsecours pour entrer dans la rue Notre-Dame, il occupait toute la longueur de la rue Saint-Denis depuis la maison mortuaire en face de l'évêché. Toute la population sympathique de la ville et des campagnes y était accourue spontanément, pour rendre hommage à ce vétéran des longues luttes, à ce père de la Constitution de 1791, au père de l'exilé que cette mort allait frapper au cœur, si loin, si loin de son pays.

Beaucoup de magasins et de boutiques étaient fermées. Cher grand-père atteignait ses 90 ans; et, sans cet accident, promettait devoir vivre encore nombre d'années, si ferme de corps et d'esprit comme il était. Pendant qu'il souffrait sur son lit, on vint lui demander plusieurs avis importants sur des questions difficiles; et il donna ses opinions dictées et écrites par son neveu le notaire Joseph Trudeau. Il conserva sa gaieté, son appétit; mais aussi ses préjugés contre les médecins et leurs médecines. Il se fit faire des tisanes de ses propres récoltes, refusa obstinément la saignée qui aurait prévenu la fièvre et l'inflammation, et se confia à la chirurgie d'un de ces rebouteurs ou ramancheurs si populaires dans nos campagnes.

14 août. Je rencontre dans Broadway l'avocat Ferréol Pelletier, de Montréal. Souper à l'Hôtel de l'Union³⁵⁷, Greenwich Street, avec M. et M^{me} Chapdelaine³⁵⁸, réfugiés de Sorrel.

23 août. Je lis en ce moment l'ouvrage si intéressant de M. Stephens sur son voyage, l'an dernier, dans l'Amérique centrale et qui fait connaître au monde les ruines et les monuments étonnants que contiennent ces régions, et qui prouvent au-delà de tout doute que l'Amérique n'est guère un «nouveau-monde» et qu'elle fut longtemps habitée, il y a bien des siècles passés, par un peuple inconnu, aussi civilisé peut-être que les anciens Égyptiens, qui a laissé des monuments aussi étonnants que ceux-ci; et, par l'analogie des ruines, l'on peut raisonnablement croire que ce peuple inconnu est venu d'Égypte ou de Phénicie, peut-être de l'Hindoustan! Quel champ nouveau s'offre aux spéculations du savant et de l'antiquaire, aux recherches du voyageur! Au lieu du Caire ou de Thèbes, l'on ira à Copan et à Palenque³⁵⁹. L'ouvrage de Stephens³⁶⁰, en deux volumes, est rempli de belles gravures représentant les temples, les pyramides, les colonnes, les statues, les autels, enfin un monde de richesses que l'on trouve dans l'Amérique centrale, pas sur des sables arides et déserts comme en Égypte et en Arabie, mais au milieu d'épaisses forêts, presque impénétrables, dans des régions où la végétation tropicale est si vigoureuse qu'il faut se frayer un sentier à coups de serpettes à travers les buissons, les vignes et les lierres, et glisser son corps avec peine entre les troncs énormes d'arbres centenaires.

24 août. Rencontrant Ferréol Pelletier et cinq ou six Canadiens qui arrivent de Washington, à l'Hôtel de Ville, William Porter et moi nous leur montrons les différentes chambres et les menons sur la terrasse du toit, d'où l'on a une vue si belle et si étendue de la ville et de Brooklyn, le Jersey, les deux rivières, le port, etc. Ils partent tous ce soir pour Niagara et, de là, se rendront à Montréal. Il est étonnant comme depuis les insurrections les Canadiens voyagent en beaucoup plus grand nombre aux États-Unis. Je m'en réjouis : ils viennent à bonne école et retournent au pays, plus fermes dans leurs croyances démocratiques.

3 septembre. Je reçois la visite de Berthelot qui se hâte de retourner à Montréal parce que son associé, M. La Fontaine aurait reçu de M. Baldwin l'offre d'un siège dans un

collège libéral du Haut-Canada, pour l'indemniser de la rouerie des tories à Terrebonne. La nouvelle qu'apporte le steamer *Britannia*, c'est qu'une escadre de 15 vaisseaux est sur le point de faire voile pour l'Amérique, afin d'embarquer l'ambassadeur Fox et de bombarder New York, si l'on persiste à retenir McLeod pour son procès! Mais je n'en crois rien. Un de mes copensionnaires chez Catlin, un vieil Anglais, M. Harris, qui nous amuse beaucoup par son babillage aux repas, par ses vanteries à la John Bull et son mépris pour tout ce qui n'est pas à la mode anglaise, a reçu aujourd'hui par ce *Britannia* une promotion dans l'armée. Il est fait capitaine. Et on lui dit : en cas d'hostilités entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, allez au Canada, présentez-vous au gouverneur général, et il vous fera rejoindre votre régiment. Le bonhomme, qui était à Waterloo, nous a conté tout cela et comment l'on gouverne en Angleterre. À une procession des libéraux, pendant les élections générales qui viennent de donner [la] majorité et le pouvoir aux tories, le fils et la fille de ce capitaine Harris se mirent à la fenêtre de sa maison et, lorsque le cortège passa, ses enfants déployèrent les «couleurs conservatrices». Les gens de la procession les sifflèrent. Le lendemain, un partisan tory, qui avait vu cette scène, alla les voir et les complimenta; et par son influence, le fils a obtenu une place d'officier à bord d'un navire, et le père est fait capitaine dans l'armée! Si une folie d'enfants est ainsi récompensée, qu'en doit-il être de services plus substantiels? De l'aveu même de M. Harris, la majorité des électeurs en Angleterre est toujours achetée; et obtient la majorité qui y met le plus d'argent. En ce moment, des centaines de places, salariées ou honorifiques, au civil ou au militaire, sont distribuées à pleines mains par les partisans des deux partis aristocratiques, les whigs et les tories³⁶¹, qui se passent tour à tour le rôle de gouverner et de jouer le bon peuple, qui n'en peut mais, qui cependant pourrait un jour finir par s'en lasser.

6 septembre. Je reçois aujourd'hui la visite bien inattendue de mon ami Beaudriau. Il est arrivé du Canada samedi et y retourne ce soir. Il pratique comme médecin à L'Acadie et avec succès. Mais il y a anguille sous roche.

9 septembre. Je vais avec Rodolphe DesRivières visiter au port un vaisseau grec, le *Markos Botzaris*, nom sacré³⁶². Tout l'équipage est grec, à longues moustaches, et ne parle que grec.

Mémoires d'un Patriote



Markos Botzaris

10 septembre. Je ne dis rien des mille rumeurs, dont beaucoup d'absurdes, qui courent sur la question McLeod, et le Maine et sa frontière. L'excitation est grande et commence à gagner même les plus chauds partisans de la paix. Les organes du commerce et du tourisme dans New York, la presse dite «de Wall Street», commence à s'effrayer. Elle craint tout des efforts des «Chasseurs» que l'on dit très actifs en ce moment. Le feu couve et il se trame quelque explosion. Le procès de McLeod, le 27 du courant, sera le signal. Viendra ensuite, dit-on, une invasion du Canada et enfin la guerre. De ce coup, le nouveau ministère anglais déchaînerait le Lion qui chercherait bien à égratigner les Yankees. On dit les loges des Chasseurs en grande opération dans tous les États du nord. Mon Dieu! Si souvent désappointé, je ne croirai plus à la guerre que lorsqu'elle sera bien commencée sur toute la ligne!

16 septembre. J'assiste à une grande procession et fête maçonnique. C'est la première réunion publique de la fraternité depuis la disparition de Morgan³⁶³, que l'on a supposé avoir été tué pour avoir divulgué les secrets de cet ordre mystique.

19 septembre. Force lettres de Paris, que m'a apportées l'évêque de Montréal, M^{gr} Bourget, dont plusieurs pour la famille au Canada, que je lui remettrai après les avoir lues. Il a laissé M. [Hector] Bossange à Boston pour quelques jours.

20 septembre. M^{gr} Bourget, qui nous avait dit qu'il ne partirait d'ici que ce soir, s'est décidé tout à coup à partir ce matin, en sorte que toutes les lettres me sont restées.

J'extrait de celle que cher père adresse à M. Louis Viger en date du 2 d'août : « Mon cher Viger, combien a été soudain et inattendu le deuil et le malheur qui nous affligent tous deux dans la mort de mon cher père ! Tu sais que dans son cœur, ta place a toujours été tout près et presque la même que celle qu'il donnait à ses enfants. Nous avons été élevés comme des frères, si souvent ensemble et toujours si unis, ayant si bien les mêmes pensées et les mêmes goûts, et les mêmes voyages, occupations, plaisirs, dans l'âge heureux des illusions, quand on se fait de la vie le tableau trompeur d'un avenir éloigné, qui ne vous laisse voir que des espérances mensongères de bonheur et vous cache les misères nombreuses qui nous attendent tous, mais nous, mon cher ami, plus que bien d'autres. Ah ! que la raison et l'expérience nous apprennent bien vite combien les jours d'affliction sont de beaucoup les plus nombreux ! Des courts moments heureux dont nous avons joui, quelle large part n'en devons-nous pas à la bonté sans bornes, à la raison indulgente, à la gaieté si franche et si affectueuse de mon cher papa ! Comme il était prêt à écarter les affaires et les intérêts qui l'occupaient le plus, si l'occasion était à portée de procurer quelque amusement raisonnable à nous, ses enfants, et à tous ses amis ! Je suis bien sûr qu'il ne laisse presque rien, parce que ce qu'il gagna était à une foule de parents, de compatriotes, était à ceux qui en avaient besoin plus qu'à lui. Il a été pendant beaucoup plus de 60 ans le chef chéri de sa famille et de son pays. Il a vu finir la domination française, sous laquelle la vie fut purement sociale et domestique, fut heureuse par l'excellente moralité, les bonnes manières, la gaieté spirituelle, l'aisance médiocre, mais suffisante par l'absence du luxe, dans tout le pays. Il en a toujours conservé ce qu'elle avait d'excellent. Mais elle ne nous avait aucunement préparés à la vie politique dans laquelle il fallait nécessairement entrer par le funeste changement de domination, sous laquelle les plus ardentes antipathies, les plus révoltantes partialités allaient tous les jours nous maltraiter, et, ce qui est pire, nous insulter à raison de notre origine. Mon pauvre père est le premier qui y soit entré ; personne ne l'y a dépassé, même parmi les dominateurs qui, à l'époque où il engageait la lutte, étaient si supérieurs sous ce rapport à la France, d'où ne pouvaient partir de bons enseignements hors de Montesquieu ; si prodigieux pour avoir dépassé de si loin tous les siens et tous les leurs. Quelle difficulté à se faire seul, sans guide, une éducation anglaise et parlementaire, par dévouement à son pays, sous les traditions de l'absolutisme français, et sous la pratique de l'arbitraire anglais le plus brutalement exercé qui fût jamais. D'être le premier à oser regarder en face un despotisme sans frein, sous lequel tout ce qui était canadien souffrait sans espoir d'adoucissement. Si la nationalité n'a pas été effacée dès longtemps, s'il y a eu quelque moment où l'on nous a respectés, quelqu'un où l'on nous a craints, quelqu'un où l'on nous a cajolés pour nous diviser et nous tromper avant de repasser au premier régime, de retourner à l'état normal, celui de la persécution, nous le lui devons plus qu'à aucune autre personne. Son honorable patriotisme a formé des imitateurs qui l'ont secondé. Puisse-t-il

avoir formé une école impérissable jusqu'au jour de la régénération! Quand luira-t-il? Ou luira-t-il jamais? Ou bien tôt, ou bien tard? Tout cela, je l'ignore. Mais il a noblement rempli de nobles devoirs. Que les suites soient les plus heureuses ou les plus funestes pour lui et les siens, l'enseignement demeure et plus tôt ou plus tard profitera au pays, à ses descendants, à tous ceux qui diront qu'à son exemple il faut avant tout et toujours remplir ses devoirs, quelque pénible qu'il soit quelquefois de l'avoir fait. Il a été le premier qui, par son éducation, qu'il a toujours augmentée pendant 80 ans, ait retiré sa famille de l'heureuse médiocrité qui appartient à d'honnêtes cultivateurs. Il nous avait fait une belle position sociale dans le pays de notre naissance : nous y sommes cruellement persécutés, ceux qui demeurent et ceux qui en sont exilés, mais c'est par l'intervention de l'étranger. Ses haines nous font honneur. J'espère que mes enfants se feront aussi honneur à leur tour... Quels coups redoublés sur toi et sur moi pour notre sensibilité! C'est par les pertes souffertes d'abord chez notre oncle Denis Viger qu'elle a commencé à être exercée. Quel homme parfait, lui aussi. Tout jeunes que nous étions, nous l'avons soigné, nous avons pour la première fois vu ensemble et de près combien est horrible cette affreuse mort, quand elle frappe une famille unie dans son chef; puis combien cela s'est souvent répété dans nos communs parents, les tiens et les miens! Oh! mon cher frère, je ne veux pas rendre plus aigus tes chagrins et les miens, ils sont assez vifs. [M. Louis-Michel Viger avait perdu sa femme et tous ses enfants. Mon père avait inhumé plus de moitié de ses enfants.] Quelle longue énumération de déchirements éprouvés je fais à part moi, dans cet exil si pénible, seul, au pied du portrait de mon cher père suspendu au-dessus de mon bureau! Ce qui me reste des miens m'en est bien plus cher. À mesure que l'on perd un appui, il faut étreindre avec plus d'affection ceux qui nous restent. Oui, je les chéris de plus en plus ceux qui sont près et ceux qui sont loin. Mon père a fait du bien de bonne heure, il en a fait tard, sa vie a été pleine; mais elle était encore si belle et si forte que j'espérais avec beaucoup de confiance que j'aurais le bonheur de le revoir. Il était utile et jeune, plus qu'aucun autre. Il allait encourager, consoler la famille à la Petite-Nation, à Montréal, Saint-Denis, Saint-Hyacinthe. Deux fois³⁶⁴ il est venu aux États-Unis me voir, m'envoyer ma femme et mes enfants. Comme tous ensemble nous le pleurons et le pleurerons toujours!...»

22 septembre. Il y a quelques jours, lord Sydenham se promenant à cheval près de Kingston, fut jeté [par terre] et se cassa la jambe. Nous apprenons qu'il en est mort, du tétanos; d'autres disent de la goutte. Il expira le 19 au matin.

La frégate *Belle Poule* et un brick de guerre français sont arrivés dans notre rade lundi. Ils ont amené le prince de Joinville, troisième fils de Louis-Philippe, qui alla, dans cette même frégate l'an dernier, ramener de Sainte-Hélène les cendres du grand Napoléon.

27 septembre. Ce matin, je rencontre, au bureau de son fils Édouard, notre ami, M. Hector Bossange, arrivé à Boston dans le *Caledonia* en même temps que l'évêque Bourget, et qui me remet un *Traité de tactiques militaires*³⁶⁵ et *Le Catéchisme d'économie politique* de Jean-Baptiste Say³⁶⁶, deux ouvrages que j'avais demandés à mon père.

Les journaux de ce matin publient une proclamation que le président Tyler, poussé sans doute par Webster et Fox, vient de lancer contre les patriotes et les loges des Chasseurs. Il dit qu'une grande organisation est sur pied pour libérer les Canadas, mais qu'il faut l'empêcher. C'est encore de la politique à la Van Buren.

Belle échauffourée en même temps par nos tories, c'est l'enlèvement d'Alburgh, Vermont, du colonel Grogan³⁶⁷, natif américain et réfugié canadien, qu'une douzaine de soldats anglais sont venus prendre, à quatre milles au sud de la ligne 45^e, et ont mené à la prison de Montréal.

8 octobre. Lundi le 4, sur la demande immédiate du gouverneur du Vermont et du président des États-Unis, le général Jackson, successeur pro tempore du gouverneur Sydenham, s'est empressé d'élargir le colonel Grogan et de le faire reconduire par la police jusqu'à la frontière. La presse tory au Canada en est furieuse. Ces tigres rugissent chaque fois qu'on leur arrache une victime.

11 octobre. J'ai le plaisir de recevoir la visite de mon vieil ami et confrère de classe au collège, Ferdinand Bonacina³⁶⁸, arrivé avant-hier d'Italie et qui retourne au Canada. Je ne l'avais pas vu depuis 7 ans. M. Bossange père part en même temps que lui pour Montréal.

14 octobre. Le 9, Mackenzie m'écrivait d'Utica : «McLeod ne peut échapper.» Il n'avait alors que les témoins à charge. Les Anglais en ont depuis produit de si bons à décharge que le jury, dans ce doute et ces contradictions, a dû l'acquitter. Le procès a duré dix jours. Voilà ainsi cette grande affaire terminée. Et la guerre dissipée!

McLeod s'est rendu à Montréal par voie du lac Champlain. Ses dignes émules l'y ont accueilli comme en triomphe et voulaient lui décerner un dîner public. Braves assassins!

Rodolphe DesRivières, le Bermudien, part pour la France. Je lui confie des graines de melon du Canada pour le jardin de père à Paris.

27 octobre. Le chancelier Walworth est en ville. Ce soir, je vais le voir chez son frère, 29 Hubert Street. Et il m'emmène voir M. Van Ness³⁶⁹ qui fut gouverneur du Vermont, ambassadeur en Espagne, etc. C'est un bon patriote, un vif «sympathiseur». Et il me dit : «Je regrette que le gouvernement américain n'ait pas laissé aux Canadiens, en 1837, *a fair chance of acquiring their independence, a fair trial*.

Je reçois à mon bureau la visite d'Horace, fils aîné du Dr Wolfred Nelson, qui vient passer l'hiver à New York pour suivre les cours de médecine à l'université.

29 octobre. Retour de M. Bossange, qui me remet une lettre de M. Charles Mondelet et qui a laissé la famille bien portante à Saint-Hyacinthe et à Montréal; mais qui me donne de tristes rapports publics et privés de notre pauvre pays.

Dans l'après-midi, je vais rendre visite à M. Toussaint Peltier, avocat, qui est en ville depuis trois jours et qui est venu me voir ce matin. Il me donne une lettre de Louis Perrault, et une grosse liasse de journaux pour papa. Comme il retourne au Canada demain, j'en profite pour répondre à Louis Perrault.

D'après les gazettes du Canada, il paraîtrait que le traître D^r Jean-Baptiste-Henri Brien, qui s'acquit une si triste réputation en 1838-39 en sacrifiant ses frères pour sauver sa propre vie, serait mort dernièrement dans cette ville de New York. Il aurait été au Texas, y aurait pris le germe de la maladie et serait mort des fièvres en débarquant ici. Depuis le temps où sa trahison lui obtint sa grâce, il s'était réfugié aux États-Unis, mais y garda bien l'incognito. Je sais que pendant l'été de 1840 il était dans New York, mais l'on ne put jamais découvrir le trou de sa retraite. Le mystère dont, dans sa honte et ses craintes, il sut s'entourer, fait que plusieurs doutent de sa mort et pensent qu'il aura fait lui-même courir ce bruit, pour se faire oublier. Et il a probablement changé son nom. Enfin, peu importe : sa conscience, s'il est encore en ce monde, suffit pour venger son pays et les mânes de ses victimes.

1^{er} novembre. Une lettre d'Émery, entre autres réponses à mes questions, dit que l'on a fait sortir Jalbert, le capitaine François Jalbert, de Saint-Denis, sans bruit ni cérémonie, après l'y avoir détenu illégalement et tyranniquement pendant trois ans et trois mois, faussement accusé d'avoir tué le lieutenant Weir, le jour de la bataille de Saint-Denis, le 23 décembre³⁷⁰ 1837. En l'été de 1838, on lui fit procès et, sur les 12 jurés, 10 votèrent pour l'acquitter. Malgré cela, le gouvernement persista à le retenir dans les cachots jusqu'à ce printemps, lorsque, tout honteux de son horrible persécution, il fit élargir ce malheureux vieillard³⁷¹ qu'à chaque terme criminel, à chaque «délivrance de prison», il était de son devoir de faire juger par ses pairs.

8 novembre. Mes amis Quesnel et Coursol me quittent aujourd'hui pour retourner à Montréal. Près d'une semaine passée avec ces excellents amis de mes beaux jours d'enfance et de collège, a réveillé toute la sensibilité, des souvenirs et des regrets, qui me rappellent qu'après tout je suis en exil; moi qui, dans ma philosophie, me croyais bien résigné à mon sort, me croyais acclimaté et ne pouvoir plus regretter le sol natal! Je me sens aujourd'hui triste et isolé. Je me console en écrivant à la chère famille à Paris.

9 novembre. Lettre de cher père, longue et bonne comme de coutume et datée du 14 octobre. «La santé de maman meilleure cet automne qu'elle n'a été depuis longtemps». Ils ont déménagé du n° 10 rue de Courcelles au n° 23 rue Monceau. «Notre jardin est moins grand que celui que nous occupions, mais jardin, logement, situation et point de vue sont plus jolis. Ta maman et les enfants sont contents, et leur voir une légère joie

m'en est une grande... Lactance travaille avec une ardeur toujours croissante, dont il ne peut manquer de retirer de grands fruits.» Tout près du nouveau logis, est «le parc Monceau, délicieuse campagne au milieu de Paris, appartenant au roi, et où j'ai permission d'aller promener avec les enfants, les jeudis et dimanches.»

Ce matin, je fais une motion devant le vice-chancelier et je plaide deux causes à la Cour maritime, dont l'une devant jury. Ça n'irait pas trop mal s'il en était ainsi tous les jours. Ce soir, j'accompagne M. James Westcott, de Saratoga, et sa fille, M^{lle} Mary et une D^{lle} Wayland au théâtre du Parc. Tragédie, *The Avenger or The Leaguers of Austria*, historique des guerres de la *Reformation* [Réforme].

17 novembre. Messire Chartier, arrivé hier de Madisonville, Indiana, où il est curé, part ce matin pour Albany. Je vais à bord du *Rochester* lui dire adieu, entre 5 et 6 h ce matin. Il me dit : «Je m'en vais faire mes adieux au Canada, peut-être pour bien longtemps. Je n'y veux point demeurer tant qu'il sera asservi et je crains que le jour de son émancipation ne soit très reculé.» C'est une triste pensée, mais qui menace de nous dominer tous, malgré nous. Nous faisons de vains efforts pour la repousser.

25 novembre. Jour mémorable. Anniversaire de 1783, lorsque les Anglais, qui s'étaient maintenus dans New York pendant la Révolution, évacuèrent la ville, reconnaissant l'indépendance et quittant cette terre affranchie de leur néfaste domination. Aussi, tous les édifices publics, les hôtels, arborent le drapeau national; l'artillerie le salue, les troupes parquent dans les rues et sur les places publiques. Réjouissons-nous aussi. Mais la tristesse s'empare bientôt des Canadiens, au souvenir que c'est aussi l'anniversaire de notre bataille de Saint-Charles en 1837.

7 décembre. Je finis la lecture d'un roman historique, *The Neutral French or the Exiles of Nova Scotia*, que l'auteur, M^{me} Williams³⁷², du Rhode Island, a eu la bonté de m'envoyer, désirant qu'après l'avoir lu, je le fasse parvenir à mon père. L'ouvrage m'intéresse beaucoup et me donne le désir d'aller au territoire disputé du Maine, visiter les Acadiens dont les pères s'y réfugièrent et dont les fils s'y multiplient.

22 décembre. Grand dîner à l'Astor House, de la New England Society, pour fêter l'anniversaire du débarquement des Puritains (*Pilgrim Fathers*) sur le roc de Plymouth. Le vin en est exclu et remplacé par des flots d'eau pure apportés tout exprès de la source de Plymouth. Il y a bon nombre de dames à table parmi les messieurs. M. Bidwell, descendant direct des Puritains, est membre de cette Société et, m'ayant invité, je l'accompagne à ce grand festin où j'entends d'excellents discours.

31 décembre. Le navire de guerre anglais l'*Illustrious*, de 74 canons, est arrivé ici hier matin, amenant sir Charles Bagot, le nouveau gouverneur général du Canada.

Mémoires d'un Patriote

Samedi 1^{er} janvier 1842. New York, colonie fondée par les Hollandais, a retenu la bonne vieille coutume des peuples continentaux de l'Europe de faire force visites en ce jour à tous les parents et amis. Cette année, les bons citoyens sont favorisés des cieux. Le temps est parfait : calme, serein, doux, presque chaud. Les rues en bon ordre, sèches et balayées. En bon Canadien, comme en bon New Yorker, je fais comme tout le monde et j'emploie toute la journée, depuis 10 h du matin jusqu'à 10 h du soir, à faire une cinquantaine de visites, bon nombre avec l'ami William Porter. Partout les dames sont charmantes d'accueil et tiennent des tables garnies, couvertes de mets et de boissons. Je me couche tard et très fatigué.

1^{er} février. J'accompagne jusqu'en mer, au-delà de Sandy Hook, notre ami M. Hector Bossange qui retourne en France sur un nouveau paquebot, le *St. Nicholas*. Il m'a tant pressé de le suivre que j'eus peine à résister à la tentation. C'est pour plus tard. J'ai autant hâte que lui de voir la France et ceux à qui elle a donné asile!

4 février. Le célèbre colonel Gagnon, de la Pointe-à-la-Mule [Saint-Valentin], qui a si bravement figuré dans nos insurrections et qui eut l'honneur d'être proscrit par l'amnistie Durham, vient de quitter ce monde de tourments pour un monde meilleur. Voici comment *Le Canadien* de Québec du 26 janvier annonce sa mort : «Décédé, à Champlain, N.Y., le 7 du courant, M. Julien Gagnon³⁷³, à l'âge de 48 ans. Ses restes ont été transportés et inhumés à l'Île-aux-Noix, sa paroisse natale. M. Gagnon, dont le nom de guerre était le colonel Gagnon, a joué un rôle saillant dans les troubles de 1837-38.»

Du 13 au 17 février, grande expédition de chasse avec Édouard Bossange et son ami Salles³⁷⁴, sur les côtes de Long Island, à Babylon et Fire Island. Tout le temps, éprouvâmes une tempête de pluie et de vents qui en fit un voyage de misère. Et tout le gibier rapporté et distribué triomphalement parmi nos connaissances, comme produit de nos fusils, nous le dûmes à nos bourses, vidées en achats des chasseurs de profession. Nous faillîmes périr sur cette plage dangereuse.

28 février. Le rédacteur du *Canadien*, dans son numéro du 16, en donnant des statistiques sur la population des États-Unis et en calculant que la génération présente verra cette population s'élever à 50 millions, déclare que «de la considération de l'avenir, sous ce rapport, doit découler une utile leçon pour nos gouvernants, qui doivent voir la nécessité qu'il y a pour eux d'élever dans l'affection du peuple de ces colonies un rempart solide contre la pression de la masse énorme [de population] qui pèsera bientôt sur nos frontières», et ajoute que le seul remède est le remède Durham, la Confédération des colonies anglaises, en opposition à la Confédération des États-Unis! Mais plus loin, il se décourage de l'ineptie et de la faiblesse de «nos gouvernants». «Des gens, dit-il, que les

faits historiques les plus parlants ne savent instruire; qui ferment les yeux sur les circonstances morales et sociales les plus patentes, pour qui le passé, le présent et l'avenir sont sans enseignement, que pourraient faire auprès d'eux les exhortations de l'humble journalisme.»

À tout cela, je réponds : Ce qui est si désirable, ce qui peut seul faire la paix et le bonheur permanents des Canadas comme de toute l'Amérique, ce que j'appelle de tous mes vœux, ce que le Canadien et d'autres amis de leur pays semblent redouter [et pourquoi?], ce qui fait l'horreur des loyalistes et du gouvernement anglais, l'agglomération de toutes les sections de l'Amérique en une seule vaste république; une Confédération continentale, une par son esprit et ses lois, une par ses intérêts divers et harmonieux, une par ses institutions sociales et politiques³⁷⁵, SERA. Toute l'histoire passée du Nouveau-Monde l'enseigne d'une manière irréfragable³⁷⁶. La Providence nous y conduit. Les ennemis comme les amis de l'Humanité, le gouvernement anglais tout le premier, travaillent sans cesse et en aveugles à cette œuvre gigantesque. «Laissez passer la justice de Dieu!»

28 mars. Une lettre de Mackenzie, de Rochester, le 24. Il me fait espérer pour cette semaine la résurrection de son *Volunteer* et «some important event».

Je lis en ce moment l'excellent ouvrage de M. George Bancroft sur la colonisation des États-Unis³⁷⁷. C'est un bon écrivain et un bon démocrate. Père le connaît personnellement et j'ai une de ses lettres adressée à père, au temps des épreuves, en 1838.

6 avril. Lord Ashburton, ambassadeur spécial et plénipotentiaire, est enfin arrivé à Annapolis, dans le Maryland, à bord de la frégate *Warspite*, après une longue traversée de 52 jours; et s'est de suite rendu à Washington.

Hogan, un des meurtriers de Schlosser et incendiaires de la *Caroline*, qui, pris il y a quelques semaines à Lockport, fut déchargé par cause d'informalités, s'enfuit au Canada, en est revenu et vient d'être repris à Rochester, où il est venu en fanfaron, disant que cette fois il braverait les Yankees et attendrait la protection des «wooden walls of Old England». Il a l'air d'être poussé et d'agir cette fois à l'instigation, sinon des autorités anglaises, au moins des tories du Canada. Dans tous les cas, l'on assure que cette fois le bref d'arrestation est tout en règle et qu'il ne pourra s'en tirer. Il faut donc s'attendre à un nouveau procès McLeod. Je crois que c'est là l'exploit que Mackenzie me prédisait dans sa lettre du 24 mars.

Samedi 21 mai. Il y a aujourd'hui 10 ans, jour pour jour, samedi le 21 mai 1832, les soldats de la tyrannie anglaise massacraient le peuple dans les rues de Montréal. Jour fatal, sinistre avant-coureur des massacres bien plus terribles de 1837 et 1838!

Soirée chez M. William Hogan, avocat, 536 Houston Street, qui connaît bien mon père. Je connaissais bien ses demoiselles à l'Académie des D^{lles} Wayland, à Saratoga, et je suis introduit ce soir au reste de sa famille. J'y rencontre M^{me} juge Cowen, la famille McCoun³⁷⁸, M^{me} Banks et fils, le D^r Beale et fille, M^{lle} Mary White de Saratoga, et

autres. Musique, danse, souper. C'était un triste anniversaire à fêter pour moi! Vicissitude de la vie! Comment aurais-je pu rêver, il y a 10 ans, que je serais ici ce soir, en fête et si loin de mon pays, moi qui étais alors le pauvre écolier malheureux sous les verrous du collège, écoutant tout ému, vers trois heures de l'après-midi, les sons que nous apportait le vent glacé du nord-est, à chaque décharge des satellites qui fusillaient mes pauvres concitoyens. Comme j'entends encore cette fusillade! Et comme les meurtriers, protégés par le gouverneur, purent échapper à la justice et quitter indemnes la colonie, pour aller aux Indes ou ailleurs répéter le même jeu contre d'autres esclaves anglais!

29 mai. À la messe française, à Saint-Pierre, avec M. et M^{me} Henri DesRivières. Ensuite je les promène en cab par toute la ville, leur faisant voir les principaux édifices et les places publiques. Ils retournent à Montréal demain. Je leur confie des lettres.

5 juin. Ce dimanche, j'ai assisté au service divin dans deux églises catholiques, Saint-Pierre et Saint-André, dans une église Quaker et dans une église moravienne. J'étudie toutes les sectes.

8 juin. Population de Québec : 32 101.

Nous venons de perdre deux excellents patriotes, des confesseurs de 1837-39, Dexter Chapin et Pierre Chasseur. Le premier est tombé mort subitement à la Bourse de Montréal, le 31 mai; le second est mort à Québec, samedi le 21 mai, après une courte maladie, âgé de 59 ans. Il fonda le Musée Chasseur, la meilleure collection d'histoire naturelle que nous ayons encore eue au Canada, mais qui fut malheureusement détruite par incendie il y a quelques années.

11 juin. À mon retour de dîner, je trouve un billet sur ma table à mon étude; je l'ouvre et y trouve la carte de «Miss Westcott, Franklin House». Je vais de suite à cet hôtel où je la trouve et nous allons promener à la Batterie. Arrivée ce matin avec son père, elle retourne lundi à Saratoga.

Dimanche 12 juin. Je vais à deux églises allemandes, l'une catholique (Saint-Nicholas) et l'autre luthérienne. C'est la première fois que j'entends chanter et prêcher en allemand. Cette langue me paraît bien dure aux oreilles.

13 juin. M. Jules Quesnel³⁷⁹ est mort. Il fut toujours bureaucrate. Et Léon Gosselin³⁸⁰, avocat, bureaucrate de fraîche date, quoiqu'allié de sang à notre famille.

19 juin. Le nouveau gouverneur du Canada, sir Charles Bagot, semble par ses premiers actes indiquer que le gouvernement anglais penche vers la conciliation. Cela ne doit pas étonner, après les rudes échecs que la Grande-Bretagne vient d'essuyer de la part des États-Unis et de la France, mais surtout aux Indes et à la Chine. Ses guerres asiatiques l'inquiètent assez pour lui faire désirer la paix avec l'Europe et l'Amérique. C'est un grand malheur que les ennemis de ce monstrueux gouvernement n'agissent pas de concert. Il sait toujours diviser leurs efforts et les vaincre tour à tour, les uns après les autres.

Bagot vient de faire Vallières de St-Réal juge en chef de Montréal, digne récompense de son opposition au code militaire de Colborne; et il a offert la place de solliciteur général à M. Côme Cherrier, qui a refusé à cause du mauvais état de sa santé. Deux nominations qui réjouissent les Canadiens et qui font rugir les tories. Est venue ensuite une nouvelle commission de juges de paix, par laquelle sont réinstallés la plupart des magistrats destitués par Gosford, en 1837, du moins ceux qui n'ont pas été tués ou proscrits. Ceci fait écumer le *Herald*. On prédit même, pour la suite, une amnistie générale et de nouvelles élections au Parlement.

23 juin. Visite du D^r Kimber et de M. John Donegani. Le docteur pense aller jusqu'à Washington.

25 juin. Le D^r Kimber part demain pour Philadelphie et Washington, et sera de retour ici pour le 4 juillet. Me promenant avec lui, cette après-midi, nous rencontrons ce pauvre Mackenzie, qui vient tâcher de s'établir dans N.Y. Il est complètement ruiné; et quoiqu'il y ait un peu de sa faute, qu'il soit impétueux et imprudent, il ne s'est pas moins dévoué tout entier au Canada, son pays d'adoption, et sacrifié pour la cause de son indépendance. Il reste avec une grande famille de huit ou neuf enfants et pas le sou. Peu de patriotes méritent autant de sympathie.

27 juin. Le grand aqueduc du Croton, qui doit fournir une eau saine et abondante à la ville, qui en est si mal approvisionnée, et qui fut commencé en 1835, est enfin achevé. Il a 45 milles de longueur, un diamètre de 7 pieds sur 8, couvert et voûté dans toute son étendue, tantôt élevé sur des ponts et jetées, tantôt souterrain. À la 40^e rue, il a un réservoir de cinq arpents, et à la 86^e rue, un autre grand réservoir de 35 arpents de superficie, avec une profondeur de 15 à 20 pieds. On commence aujourd'hui à y introduire l'eau et, le 4 juillet, elle devra être distribuée dans toute la ville où elle s'élèvera à 110 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est une œuvre digne des anciens Romains.

28 juin. Est arrivé à New York, il y a quelques jours, à bord d'un baleinier américain, un nommé James Gemmell, de Toronto, l'un de nos malheureux frères exilés à Van Diemen's Land, et le premier de ces pauvres prisonniers qui ait pu s'échapper de cet enfer anglais! Le *Plebeian* de ce matin contient une relation de ses souffrances et de celles de ses compagnons, écrite par lui-même. On ne peut la lire sans enrager contre les démons anglais. C'est un martyre continuel qu'endurent ces infortunés Patriotes, mêlés aux forçats et aux plus vils criminels; un supplice de fers, de froid, de faim, de soif, de fouets, qui les conduit au tombeau! Maudits soient leurs tyrans! Voyez cette relation dans l'*Appendix* à mon journal.

1^{er} juillet. Ce matin, visite de Mackenzie à mon bureau. Il est fixé avec sa famille n^o 401 Houston Street. Il me demande de faire une souscription parmi mes connaissances pour aider à ce pauvre Gemmell à se rendre aux frontières. J'y vais de suite et lui ramasse quelques dollars.

2 juillet. Voulant éviter le tumulte qui accompagne toujours la célébration du 4 dans New York, je pars à 7 h, ce matin, pour West Point, à bord du pyroscaphe *Troy*. Arrivée à 10½ h. Temps magnifique. Le site de l'hôtel encore plus beau que je n'imaginais. Points de vue délicieux. Après dîner, je vais présenter au professeur Davies³⁸¹, païe-maître de l'Académie, la lettre d'introduction que le colonel Stone a eu la bonté de me donner. M. Davies me conduit voir tout l'établissement, me fait voir le camp des cadets, qui sont sous tentes, la bibliothèque à 9 000 volumes, le cabinet de physique, l'observatoire, la vieille chaumière en bois qui servait de quartier général pendant la Révolution et où logea souvent Washington; le jardin de Kościuszko, qu'il cultivait de ses propres mains et au milieu duquel est une jolie fontaine à jet d'eau. M. Davies m'invite ensuite à prendre le thé dans sa famille. Ils me sont très polis. Ils ont une belle et charmante enfant de sept ans. Pendant la veillée, l'excellente bande des musiciens joue au milieu de la Place d'Armes.

Dimanche 3 juillet. À 8 h, grande parade des cadets. À 10½ h, je les suis à la chapelle. C'est un joli édifice de style corinthien, avec un bon groupe allégorique peint au-dessus de la chaire, représentant la Religion éclairant de ses rayons le vieux dieu Mars, entouré d'emblèmes militaires et de l'aigle et des écussons américains.

Après-midi, me promenant dans une allée, je vis quelque chose de mouvant qui la traversait : c'était une boule de fumier, parfaitement arrondie, de la grosseur d'une bille d'enfant, que deux insectes noirs (mâle et femelle), du genre hanneton, roulaient ainsi, en déployant une force, un art et un calcul étonnants. Pendant que l'un la poussait et la soulevait par-dessous, l'autre montait dessus, du côté opposé, et la faisait pencher et tourner par le poids de son corps. J'examinai longtemps cet intéressant procédé. J'appris d'un passant que cet insecte est commun dans le voisinage; qu'en été, ils amassent ainsi des boulettes, dans lesquelles ils déposent leurs œufs et les roulent ensuite dans un creux du sol ou crevasse de rocher, où ils savent que leur postérité échappera aux rigueurs de l'hiver³⁸².

Vers le soir, visite à la charmante retraite de Kościuszko et au cimetière. Ce dernier, au milieu d'un bocage, sur un promontoire qui domine l'Hudson, un peu retiré, site très bien choisi. Immédiatement avant le souper, seconde grande parade des élèves.

Lundi 4 juillet. Voilà le grand jour et un temps superbe. Je me lève à 5 h, prends ma carabine et me dirige vers le vieux fort Putnam de la Révolution, dont les ruines couvrent le sommet de la montagne, en arrière de West Point, et dominant le plateau. Malheureusement j'y vais sans guide et m'écarte dans les nombreux sentiers. Après tours et détours, j'aperçois le fort, loin derrière moi et sur ma droite. Comme c'était l'heure de déjeuner, je retourne, fatigué et désappointé, à l'hôtel. Après y avoir réparé mes forces par un bon repas, résolu que j'étais de voir de près ce fort célèbre et de saluer le glorieux anniversaire du haut de ses remparts, je reprends ma route vers la montagne. Plus heu-

reux cette fois, je l'atteins enfin au moment où les notes du bel air national *Hail Columbia* s'élevaient de la plaine et de l'armée des cadets rangés en parade. Du point le plus élevé des murailles croulantes, j'y répondis aussitôt par un feu de joie, un salut de 13 coups de fusil, qui partent en rapide succession de ma carabine à six coups, en l'honneur des 13 États primitifs.

De ces ruines, l'on jouit d'un panorama magnifique, le plus beau paysage que j'aie encore vu, sans excepter peut-être celui de Rouville. Après avoir visité tous les coins et recoins du fort, ses chambres souterraines, dont cinq ou six sont encore entières, je re-descends. Je visite ensuite la grande salle décorée de verdure, de drapeaux, de festons et de trophées d'armes, où se donnera ce soir le bal des cadets. Je vois, dans une cour de l'arsenal, des canons, mortiers et obusiers; les uns, français, donnés par Louis XVI aux révolutionnaires; les autres, anglais, pris sur l'ennemi à Saratoga et à Stony Point. Je fais ensuite une promenade en chaloupe sur l'Hudson, et je tire à la cible avec ma carabine. L'hôtel est aujourd'hui encombré de visiteurs (dont plusieurs officiers de la frégate anglaise *Warspite*, en rade de New York), tellement qu'il y eut trois dîners successifs aux longues tables d'hôte. Après ce repas, je vais faire mes adieux et mes remerciements au professeur Davies et sa famille, qui m'ont été très polis.

À 3 h et demie, j'embarque sur le pyroscaphe *Highlander* qui est tout pavoisé et orné de verdure, et qui a une bande de musiciens. Arrivée à New York vers 8 h du soir. Tintamarre horrible dans les rues, qui sont encombrées d'une foule pressée. Pouf! Paf! Pouf! Tout n'est que poudre et pétards. Je cours me blottir dans mon lit.

5 juillet. Le dernier jésuite³⁸³ au Canada y était mort à Québec en 1802. Depuis un mois, cet ordre est rétabli dans ce pays, où sont arrivés six jésuites. Ils vont se bâtir un collège à La Prairie, ou peut-être prendre la direction de celui de Chambly. Qu'advient-il de cette rentrée des Fils de Loyola? Ce ne sont pas certainement les Fils de la Liberté³⁸⁴.

18 juillet. Je reçois par occasion une lettre de Dessaulles, datée du 13. Toute la famille bien portante. Il devait y en avoir une réunion à Maska, le 18 (aujourd'hui même) pour assister au service anniversaire de pépé. Je l'apprends trop tard pour me joindre d'esprit à cette messe chantée ce matin. Je ne puis que me jeter à genoux et dire un *De profundis* et quelques autres prières, ce que je fais après dîner dans ma chambrette, comme un bon fils.

22 juillet. Je reçois une lettre de mon père, datée du 1^{er}, venue par l'*Acadia*. Il m'envoie par Le Havre des livres de loi français, que le chancelier et le juge Cowen désirent que je traduise et que je fasse publier ici. Après dîner, je vais avec M. Regnaud, principal de l'École normale de Montréal, qui repasse en France, visiter le pyroscaphe de guerre français le *Gomer*. Il est dans cette rade depuis une semaine et il a amené des commissaires pour établir des lignes régulières de paquebots à vapeur entre les princi-

paux ports de France et d'Amérique. Ce vaisseau a une machine superbe de fini et d'une force prodigieuse, et il égale en grandeur et tonnage l'infortuné *President*, qui a disparu si mystérieusement, et il est aussi grand marcheur. Il porte 18 canons. C'est le plus grand des vapeurs armés qu'il y ait encore au monde, et il a en France trois confrères de sa taille. Sous Louis-Philippe (*give the devil his due*), la Marine française fait vraiment des progrès étonnants, qui la feront bientôt rivaliser avec celle d'Angleterre.

Mardi 26 juillet. La Sainte-Anne. J'accomplis ma 23^e année.

Samedi 30 juillet. Mercredi, jeudi et vendredi, les 27, 28, 29, anniversaire des glorieux Trois Jours de la Révolution de 1830, le *Gomer* était tout pavoisé et couvert de pavillons et, trois fois par chaque jour, lançait des salves et bordées. Aujourd'hui, tout cet appareil de fête a disparu. Toutes les vergues sont croisées, le pavillon unique à mi-mât et, de quart d'heure en quart d'heure, part un seul coup de canon triste et solitaire. La frégate anglaise *Warspite*, le vaisseau de ligne américain *North Carolina*, le fort sur l'île du Gouverneur, portent aussi leur pavillon et le pavillon français à mi-mâts et, de quart d'heure en quart d'heure aussi, ils répondent aux lamentations du *Gomer*. Ces démonstrations d'affliction sont d'un effet grandiose et touchant. La cause de ce deuil international est la nouvelle apportée ce matin, par le *Great Western*, de la mort subite du duc d'Orléans, le fils aîné de Louis-Philippe et son héritier présomptif. Il se rendait de Neuilly à Paris, en carrosse, lorsque les chevaux prirent l'épouvante. Craignant de voir la voiture renversée ou brisée, le duc voulut en sauter à terre. Mais il paraît qu'en sautant, ses éperons ou son sabre s'embarassèrent et il fut précipité avec tant de violence sur la tête qu'il demeura sans connaissance jusqu'à l'heure de sa mort, qui arriva quatre ou cinq heures après l'accident. Comme il laisse pour successeur et héritier de ce trône un enfant qui n'a que 4 ans, le comte de Paris, sa mort est un grand événement politique qui rend encore plus certaine une révolution et une guerre européenne à la mort de Louis-Philippe qui, à son âge avancé et [avec] une santé chancelante, ne peut vivre encore que peu d'années. De grands jours se préparent. «Laissez passer la justice de Dieu³⁸⁵.»

Le 2 août. Je vais à la Batterie voir s'élever majestueusement dans les airs le brave aéronaute M. Lauréat qui monte pour la 44^e fois. Il partit au milieu des acclamations de milliers de spectateurs et au bruit du canon. Il passa à 50 pas de moi en saluant la foule et se tenant debout dans sa frêle nacelle. Il s'éleva très haut, poussé vers l'océan. Quel spectacle sublime se déroule en ce moment à ses yeux! Je voudrais bien être à ses côtés. Il me faudra monter ainsi quelque jour, je l'espère.

3 août. Ce matin, j'assiste, à la cathédrale de Saint-Patrice, au service funèbre en l'honneur du duc d'Orléans. Église encombrée, foule immense. Présents : les officiers et l'équipage du *Gomer*, officiers du *Warspite* et du *North Carolina*, l'ambassadeur français, le consul général de France, leurs attachés et une foule d'autres officiers civils et

militaires des États-Unis. Grand-messe *in pontificalibus* par le vénérable évêque [John] Dubois; oraison funèbre par M. Pise³⁸⁶, grand prédicateur.

Hier soir, M. Lauréat, ne voulant pas s'aller jeter dans la mer, descendit bientôt sur la Staten Island.

5 août. Grosse tempête de nord-est. Je passe la matinée dans mon cabinet, à feuilleter mes *Droits de l'Homme* et à y faire quelques amendements, entre autres une clause pour abolir la peine de mort. Comme j'aimerais à être législateur! Quelles belles lois je ferais!

16 août. En me rendant à mon bureau à 9 h, je rencontre mon oncle Louis-Michel Viger et son neveu, le jeune Turgeon, qui en revenaient. Je retourne avec eux à leur hôtel Howards. Partis de Montréal depuis trois semaines, ils ont parcouru la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Massachusetts et le Connecticut.

19 août. Depuis trois jours, je suis presque sans cesse avec MM. Viger et Turgeon. Je les mène et promène partout, au Musée, chez Niblo, à l'aqueduc du Croton, par toute la ville en voiture, à bord des vaisseaux *North Carolina* et *Gomer*, enfin à tout ce que New York offre d'attraits aux voyageurs. Au Musée s'exhibe – plutôt on exhibe – une «véritable sirène». C'est un produit ingénieusement fabriqué par ces vieux civilisés de la Chine pour en imposer aux ingénus comme moi chez les «barbares du dehors». Je fus d'abord presque convaincu. C'est une tête de singe, les bras et la poitrine d'une jeune femme, la queue d'une morue, très habilement collées ensemble. M. Louis Viger voulut aussi l'aller voir, à raison de l'anecdote suivante qu'il m'a racontée et qu'il est bon de consigner ici. Il y a quelques années, vivait au Canada un M. Venant Saint-Germain³⁸⁷, de la paroisse de Repentigny, homme d'éducation médiocre, mais homme de bon sens, très respectable et considéré comme digne de foi. Commis employé par la Compagnie du Nord-Ouest, il avait beaucoup voyagé dans «les Pays d'en Haut». De retour à Montréal d'un de ses voyages, il raconta qu'un jour qu'il voguait en canot, sur le Lac Supérieur, accompagné d'une sauvagesse, sa femme, et de quelques sauvages, par un beau temps calme, il vit, nageant lentement, tout d'un coup paraître à la surface de l'eau, à une petite distance de son canot d'écorce, un être qui ressemblait à un sauvage, mais avec des nageoires de poisson à la ceinture. Il saisit aussitôt son fusil pour tirer dessus, mais au moment qu'il visait, ses compagnons se jetèrent sur lui en s'écriant : «Ah, mon frère, ne tire pas! C'est le Grand Manitou, le Dieu du Lac!» Les cris des sauvages effrayèrent l'animal qui plongea aussitôt et disparut, mais en même temps montra sa longue queue de poisson. Ce M. Saint-Germain était très ami dans la famille et, ayant raconté cela entre autres à M. Denis-Benjamin Viger, ce dernier écrivit la relation de M. Saint-Germain et la fit publier dans les journaux de Montréal, accompagnée de l'affidavit ou déclaration assermentée de M. Saint-Germain qui, sans aucun doute, était de bonne foi et croyait vraiment avoir vu une sirène. Comment s'était-il fait illusion? M. Louis Viger a donc voulu voir celle-ci pour en parler à M. Denis Viger, que cela intéressera. Je reconnais donc

maintenant l'existence véritable des sirènes et j'absous M. Virgilius Maro et autres poètes anciens de toute intention de mentir au monde. Il y a pourtant ces miroirs, toujours en mains, qui m'embarrassent un peu. Mais il faut croire en toute charité que Virgile ne les vit jamais que de loin et qu'il prit l'écaille de l'huître, qui venait de faire le déjeuner de dame sirène, pour un miroir à toilette. Une critique candide sait tout concilier³⁸⁸.

Dimanche 21 août. Dédicace de la nouvelle église française de Canal Street, sous le patronage de Saint-Vincent-de-Paul. Monseigneur Hughes officie et prêche. Excellente musique. Service dure jusqu'à 2 heures.

23 août. Il vient de se faire plusieurs élections au Canada, dans des comtés où la violence-Sydenham avait triomphé en 1840, mais où les libéraux ont cette fois réussi. M. La Fontaine est élu à York, M. Walker à Rouville, M. [Jacob] De Witt à Leinster (L'Assomption-Lachenaie), M. Louis-M. Viger à Nicolet, enfin le 15 du courant, oncle Denis-Benjamin Papineau au comté presque anglais et toujours tory d'Ottawa. Les plus confiants croient maintenant à une faible majorité libérale dans le Parlement, qui doit se réunir à Kingston le 8 septembre.

Dimanche 4 septembre. Me voilà encore une fois sur pied, mais très faible, très faible. Jeudi dernier, je fus tout d'un coup pris d'une violente attaque de choléra. J'allai chez l'apothicaire voisin qui me donna des pilules d'opium et de calomel, prises. Mais le mal continua toute la nuit. Enfin, M. Catlin, voyant le vomissement continu, alla chercher le D^r Robert Nelson. Malheureusement il était sorti et ne vint que vers 1 h p.m. Il donna ses prescriptions que l'on se mit à exécuter. Je n'en pouvais plus. D'abord 12 gouttes de laudanum et une heure de sommeil, puis une pilule de sir Ashley Cooper. Une demi-heure après, la quatrième partie d'une poudre de Seidlitz³⁸⁹, et ainsi de demi-heure en demi-heure, ces fractions de Seidlitz jusqu'à 8 h du soir. Alors le vomissement avait cessé, mais j'étais presque insensible. L'on commença à me faire prendre un peu de gruau, une cuillerée à thé à la fois, jusqu'à minuit. Alors je m'endormis et sommeillai jusqu'au matin. Ensuite de petites doses de gruau, de bouillon et de limonade. Hier après-midi, le D^r Nelson me dit : «Soyez tranquille, faites la diète et vous serez bien dans deux jours.»

La frégate *Warspite* est partie hier, ramenant lord Ashburton, dont la mission est accomplie.

12 septembre. Grande assemblée et procession dans les rues et devant les clubs, pour protester contre l'insulte faite à la nation par les British Whigs (la ploutocratie de New York), au dîner qu'ils donnèrent à lord Ashburton à l'Astor House, lorsque la santé du «Président des États-Unis» fut buée en silence et assis, et celle de la «reine de la Grande-Bretagne» fut buée debout et aux acclamations réitérées de cette poignée de traîtres, indignes du nom et des privilèges d'Américains. La procession fut très imposante.

16 septembre. Bravo! *La Minerve* ressuscitée! Je reçois aujourd'hui «*La Minerve*, n^o 1, vol. XII, imprimée et publiée par Ludger Duvernay, à Montréal, Bas-Canada», portant

au frontispice sa vieille image de la déesse et de son hibou. Elle ressuscite vraiment, en corps et en âme, toute telle qu'elle était en novembre 1837.

Le Parlement s'est assemblé à Kingston le 8. Le discours du gouverneur fut très insignifiant, comme le sont d'ordinaire pareils documents de la bouche ou de la plume des rois et de leurs lieutenants. Ces messieurs ne produisent jamais rien qui approche des messages de nos gouverneurs et de nos présidents.

18 septembre. L'ami Rodolphe Des Rivières est arrivé d'Europe hier dans le paquebot de Londres, le *Quebec*. Il y a un an moins quelques jours que dure son voyage. Il a visité l'Angleterre, la France, la Suisse et l'Italie.

24 septembre. L'opposition des réformistes dans le Parlement canadien qui, en coalition avec les ultra tories, menaçait de renverser le «ministère» (comme l'on appelle maintenant le Conseil exécutif, dit responsable), vient d'être apaisée par l'introduction sur ce banc ministériel de MM. La Fontaine et Baldwin. On dit que M. Girouard y entrera aussi et que M. Morin ou M. Parent sera le greffier de ce Conseil. Est-ce un triomphe du parti populaire qui monte au pouvoir, ou simplement un achat de quelques-uns de ses chefs? Nous verrons.

26 septembre. J'écris au chancelier Walworth à propos de la traduction projetée du *Droit commercial* de Pardessus³⁹⁰, que je viens de recevoir de Paris; et aussi à M^{me} Nash à propos de pension, au cas que j'aille faire cette traduction à Saratoga.

1^{er} octobre. Ce soir, visite n^o 17, Catherine Street, à M. et M^{me} James Westcott, et sa fille, M^{lle} Mary, arrivés de Saratoga. J'ai reçu une lettre du D^r O'Callaghan, apportée hier d'Albany par le D^r Masson.

6 octobre. Encore deux patriotes au ministère : Aylwin³⁹¹, solliciteur général pour le Bas-Canada, et [J.-E.] Small, solliciteur général pour le Haut-Canada.

9 octobre. Messe à Saint-Vincent-de-Paul avec M^{lle} Westcott. Soir, à un grand concert à Saint-Pierre avec M., M^{me} et M^{lle} Westcott. Le *Stabat Mater*, de Rossini. Plus de 60 musiciens et chantres : M. et M^{me} [Edward] Seguin, Sig. [Cirello] Antonini, Spohr-Zhan, Morley, etc.

10 octobre. D'après les pièces officielles, il en a coûté à l'Angleterre, pour maintenir sa tyrannie à force-armée au Canada, en 1841, la jolie petite somme de 3 856 181 \$! Cela, joint à la guerre aux Indes et en Chine, peut expliquer pourquoi les bancs ministériels à Kingston se couvrent de libéraux. John Bull commence à trouver que ses pounds sterling coulent trop rapidement dans leur soutien de ses enfants gâtés, les Dorics et autres tories. Il commence à croire qu'il lui vaut mieux faire la paix avec les rebelles que pendant quatre ans il a cherché à exterminer, mais qui sont trop nombreux et trop bien appuyés sur la frontière des États-Unis pour être détruits et dispersés comme le furent jadis les Acadiens. Un million de Canadiens sont indestructibles.

11 octobre. Dessaulles, attendu depuis longtemps, est enfin arrivé. Il passe en Europe, en partie pour voir la famille à Paris, mais surtout pour tâcher d'y trouver des capitaux à emprunter. Lui et M. Debartzch sont toujours en spéculations : ils voudraient maintenant acheter la seigneurie de Rouville, qui va se vendre, M. Hertel de Rouville étant complètement ruiné. C'est une belle seigneurie qu'il serait fâcheux de voir passer à des étrangers. J'espère donc que Louis réussira dans ce projet. Il croit à la permanence de la révolution qui vient de s'opérer à Kingston, il dit que l'on s'y attend au retour de père et qu'il faut qu'il revienne. Il est certain que le gouverneur Bagot a dit dernièrement à quelqu'un – Mais est-ce que M. Papineau ne reviendra pas? Il pourrait encore faire beaucoup de bien.

L'on regarde l'amnistie générale comme certaine et prochaine. Mais Dessaulles n'a aucune mission politique, quoi qu'en dise le *Montreal Herald*.

14 octobre. Grande célébration de l'aqueduc du Croton. Au lever et au coucher du soleil et à midi, des salves d'artillerie et sonnerie de toutes les cloches. La plus grande partie du jour donnée à une vaste procession triomphale. Je me rendis chez M^{me} Porter, n° 308 du Bowery. Il était midi et demi, lorsque la tête de la procession y parut, et 3 h et demie lorsque la fin y passa.

15 octobre. À 5 h, départ de Dessaulles pour Boston où il s'embarquera. Je l'accompagne jusqu'à l'embarcadère. À 6 h, je pars moi-même sur le vapeur *Rochester* pour Albany.

Dimanche 16 octobre. J'entends la messe dite pour les Franco-Canadiens dans le vieux dépôt du chemin de fer converti pour eux en chapelle, et je dîne chez le D^r O'Callaghan. À 2½ h, je pars en chars pour Saratoga. Au même instant, probablement Dessaulles part de son côté. Hier soir à 5 h, nous étions ensemble à N.Y.; aujourd'hui, à 2 h, nous partons, moi d'Albany pour Saratoga, et lui, de Boston pour l'Europe. Voilà comme l'on voyage de nos jours. Il y a trente ans, il nous aurait fallu à chacun huit jours pour faire ce même trajet.

J'arrive à 6 h à Saratoga et descends chez M^{me} Nash, Washington Street, mon ancien logis que je retrouve en tout le même, M^{me} Nash, ses fils Stephen et Henry, sa sœur M^{lle} Paine, sa fille, Miss Elizabeth. Mes copensionnaires sont de vieilles connaissances : M. Sidney Cowen, sa dame et sa petite fille, Patrick Cowen, et Bockes³⁹². Et l'on m'y donne ma même petite chambre, ombragée des mêmes beaux vieux ormes.

18 octobre. J'ai commencé mes travaux de traducteur chez le chancelier, qui a la bonté de me prêter son bureau, ses livres, ses conseils. Quel second père pour moi, que ce bon chancelier Walworth!

19 octobre. Au retour d'un *pic-nic* à Ballston, je trouve au logis qu'un monsieur y est venu pour me voir et m'a laissé sa carte ainsi : «Mr. Thomas Falconer of London, brother-in-law of M^r J.A. Roebuck, leaves Saratoga this evening, Oct. 19. At Railway Ho

Mémoires d'un Patriote

tel.» J'y cours; il était déjà rendu au dépôt. Je l'y rejoins et j'ai quelques moments de conversation. Il se hâte de me dire les événements de Kingston dont il est très satisfait et qu'il croit permanents. Il paraît y avoir pris une part active. Je le connaissais de réputation; il a beaucoup correspondu avec le D^r O'Callaghan.

8 novembre. J'ai revu tous mes amis et connaissances de Saratoga, dans les intervalles de mes travaux. Je trace un arbre généalogique de la famille, d'après les données imparfaites encore que j'ai pu recueillir.

1^{er} décembre. Depuis six semaines, j'ai quitté New York et suis venu passer ce temps à un travail sérieux, dans le calme du cabinet du chancelier, sous ses grands pins séculaires. Le seul but de ce séjour (foi d'honnête homme!) était la composition d'un gros ouvrage de jurisprudence. En arrivant ici, je me plongeai dans mes études avec toute l'ardeur d'un philosophe et aussi solitaire qu'un ermite. J'y travaillai avec acharnement. Mais hélas! des fantômes s'élevaient sans cesse devant moi, pour me distraire.

* * *

Une nouvelle page pour mes mémoires³⁹³

Cousin André B. Papineau³⁹⁴, de Saint-Martin, est venu passer 24 heures au manoir de Montebello, le 12 octobre 1888, et m'a donné les détails nouveaux suivants.

Comme député du comté de Terrebonne et Fils de la liberté, il ne manqua pas de se rendre au camp de Saint-Eustache (Rivière-du-Chêne). Girod, commandant en chef, l'envoya en razzia à Sainte-Scholastique, Saint-Hermas, etc. Il y recueillit tout ce qu'il put trouver d'armes et de poudre et plomb; mais ne voulant pas enlever bétail et provisions que celles données volontairement, il revint au camp moins riche que d'autres patriotes moins scrupuleux.

Girod se fâcha et le gronda, et, au moment de l'attaque par l'armée de Colborne, il le plaça à pied, en face de l'église, avec une cinquantaine d'hommes. C'était le poste le plus périlleux, le plus exposé. Il vit la cavalerie, puis l'infanterie, se déployant autour du village pour le cerner. Et quelques coups de canons, puis des balles qui vinrent s'aplatir sur le fronton de l'église, firent qu'André le capitaine vit les rangs de sa compagnie s'éclaircir rapidement, et il resta bientôt seul, entouré de deux ou trois braves. Il vit Chénier entrer, malgré ses remontrances, dans l'église et s'y barricader. Il crut plus prudent de rester en dehors et d'attendre là une chance d'échapper s'il fallait retraiter.

Cette retraite devint opportune, lorsque les canons braqués tout près de la place publique commencèrent la canonnade du fronton de l'église. Il fit alors comme la plupart et s'enfuit vers Saint-Benoît (ou Grand-Brûlé).

Lorsque tous les chefs y furent réunis (leurs soldats s'étaient dispersés de tous côtés), il y eut délibération. Il fut résolu que toute résistance ultérieure serait vaine en face de cette armée de Colborne de plus de 2 000 hommes parfaitement armés, contre les faux, piques et quelques fusils de chasse de nos patriotes; que les habitants de Saint-Benoît iraient au-devant de Colborne, lui feraient leur soumission et, par là, éviteraient la destruction de leur village, etc. L'on sait comment le Vieux Brûlot traita ces malheureux soumissionnés et leurs habitations et leur église, etc.

Mais, avant de se disperser, plusieurs de ces braves chefs et soldats cherchèrent un bouc émissaire sur qui faire tomber leur chagrin et leur désappointement. Tous ces survivants avaient fui, tout comme leur général en chef, «le général» Amury Girod. Mais celui-ci était étranger au pays, Suisse de naissance, et n'était pas tenu d'être plus brave ni plus patriotique que les natifs. On l'avait choisi commandeur en chef parce qu'il avait eu

dans son pays quelques notions militaires, comme tout garde national en Europe; mais, que pouvait-il plus faire sous les circonstances? On voulait cependant tout jeter le blâme sur lui et en faire une victime expiatoire, en le jugeant et le fusillant *instantanément*. André intervint, plaida sa cause, leur dit que tous ensemble nous étions assez malheureux du sort de la guerre, sans nous souiller d'un crime inutile et odieux; et, faisant monter Girod, désespéré, dans sa voiture, il le conduisit vers Sainte-Scholastique et, de là, à L'Assomption, chez un M. Archambault, un franc patriote; quelques jours après à la Rivière-des-Prairies, puis au Bout-de-l'Île (de Montréal), se cachant le jour dans les bois, souffrant du froid, de la faim, des chemins affreux, de l'anxiété, toujours aux aguets de l'ennemi qui courait les campagnes et contre la trahison qui pouvait se déclarer à tout moment.

Enfin, ils décidèrent de se séparer. André allait rentrer chez lui, à Saint-Martin (où il avait sa mère veuve, et trois sœurs; fils unique, il était besson de sa sœur Adélaïde³⁹⁵). Girod allait chercher sa ferme de l'île Sainte-Thérèse. Mais avant de s'y réfugier, il voulait aller saluer, à la Pointe-aux-Trembles, «son bon ami Turcotte». En partageant le contenu de leur havresac, André aperçut deux pistolets. Il dit à Girod :

- Jetez ces armes, elles vous compromettraient.
- Oh non! dit Girod, ils seront peut-être mes meilleurs amis.

Et il les maniait et caressait, ajoutant³⁹⁶ :

– Je n'irai jamais loger dans le «palais de la Reine». Ainsi les fugitifs désignaient la prison de Montréal. Girod alla en effet voir «son bon ami».

Celui-ci, après le souper et le coucher de Girod, courut à Montréal pour recevoir la prime offerte pour la tête du patriote, et revint le matin avec une escouade de cavalerie. Girod, en les voyant venir, sort précipitamment de la maison du traître infâme et se tire un coup de pistolet dans la tête et tombe mort.

Son corps, apporté à la ville, y est aussitôt jeté dans un trou creusé au centre de l'intersection des rues Saint-Laurent et Sherbrooke, tout nu, sans cercueil, et avec un épieu plongé dans le cœur. Jugement et mœurs de féodalité anglaise contre un traître-suicide.

Quinze à vingt ans après, des ouvriers en creusant pour les tuyaux de l'aqueduc, trouvèrent ses os et les portèrent au coroner Jones. Celui-ci, à nos instances, les remit à l'Institut canadien. Nous achetâmes une fosse au cimetière protestant de Mount Royal; et, en procession de l'Institut, nous allâmes déposer ces reliques d'un homme, agriculteur éclairé et républicain suisse qui avait beaucoup écrit agriculture et politique dans nos journaux canadiens. Reste à marquer sa fosse d'une pierre tumulaire. À côté de lui, gît un Desjardins, avocat, mort franc-maçon et par ses confrères inhumé chez les protestants.

Revenons à André Papineau. En 1838, averti du soulèvement projeté, en sortant de prison où il était resté sept mois jusqu'à l'amnistie Durham, il se mit à construire des canons de bois, d'orme ou chêne, cerclés de fer. Il en avait déjà 13 de finis, travaux secrets et des plus difficiles et périlleux, lorsqu'il reçut la visite du Chevalier de Lorimier,

Annexes

qui vint à Saint-Martin l'avertir de la date de ralliement. Il dit à André qu'ils avaient 40 000 bons fusils d'ordonnance américaine pour commencer.

– Où sont ces fusils? demanda André.

De Lorimier n'en savait rien.

– Écoute, dit André, le gouvernement anglais était l'an dernier à notre merci. Si tous les patriotes du nord s'étaient jetés sur Montréal pendant que les deux ou trois régiments anglais attaquaient Saint-Denis et Saint-Charles, et que les volontaires loyalistes n'étaient pas plus armés ni disciplinés que les patriotes et n'avaient pas l'enthousiasme et l'entrain de ces derniers, il y avait chance et excuse pour nous de s'insurger. Aujourd'hui, le gouvernement anglais a des armes pour des milliers de volontaires qui sont *drillés* depuis près d'un an; et il a 8 000 à 10 000 des meilleures troupes des gardes de Londres. La lutte est trop inégale : elle nous sera fatale. Eh! sois certain, mon cher de Lorimier, que tous ceux qui ont été amnistiés l'été dernier, et qui seront repris, seront pendus. Tu seras pendu, mon pauvre de Lorimier : abandonnons cette lutte impossible.

De Lorimier retourna à Châteauguay. Et l'on sait le résultat fatal. Aussitôt son départ, André se dit : puisqu'un des principaux lieutenants de [Robert] Nelson ne sait pas où sont ces 40 000 fusils, où ils sont placés, où nous pouvons en saisir notre quote-part, je m'en retire; la cause est perdue. Et il alla enfouir en terre ses 13 canons de bois. Ainsi finit pour lui la seconde insurrection.

Il eut le tort, en quittant Saint-Eustache, d'y laisser une longue corne de bœuf contenant la poudre à fusil, relique de famille qu'un chef sauvage avait donnée à mon bisaïeul Joseph Papineau, sur laquelle était habilement gravée une *mappe* du Canada et l'inscription : «À Joseph Montigny». Corne que j'avais plusieurs fois vue chez son père, mon grand-oncle André Papineau, à Saint-Martin, et que j'avais en vain sollicité le cousin de me remettre, moi le plus zélé et fidèle collectionneur de la famille.

* * *

Mémoires d'un Patriote

Memoriam³⁹⁷

Le doyen des Patriotes de 1837 vient de nous quitter. Et nous devons consigner ici quelques souvenirs à sa mémoire, un tribut à son dévouement pour son pays.

Divide et regna. Le machiavélisme de nos oppresseurs, Métropole là-bas, *Family Compact* dans le Haut-Canada, bureaucratie dans le Bas-Canada, avait su tellement amener les préjugés de races parmi les Canadiens pour les désunir et empêcher que tous ensemble ils pussent revendiquer leurs droits constituants, que la masse des Anglo-Canadiens ne voyaient plus chez les Franco-Canadiens que des monstres semblables aux terroristes de 1793; et, après la bataille de Saint-Denis, la panique les saisit et ils crurent au mensonge atroce de leurs journaux, qui leur racontèrent que la tête du lieutenant Weir avait été promenée en triomphe par tout le village sur la pointe d'une pique, les sans-culottes dansant la carmagnole autour de ce trophée sanglant. On porta leur haine au paroxysme de la fureur. Il n'y avait pas alors dans cette province-ci un seul Anglo-Canadien. Les Français seuls étaient des Canadiens, et c'était un terme de reproche, un signe d'infériorité pour tous les autres.

Comme l'a si bien dit David, il fallait alors de l'héroïsme chez ces généreux Anglais qui avaient le courage de se séparer de leurs compatriotes, de sacrifier leurs intérêts personnels et leurs affections les plus puissantes pour une idée, un principe. Tels les Neilson, les Stuart, les De Witt, les Joseph, les deux Nelson, les Hart, les Lyman, les Brown.

La constitution des Fils de la Liberté voulait qu'ils tinssent une assemblée générale le premier lundi de chaque mois. Dimanche le 5 novembre, les magistrats demandèrent à nos chefs de ne pas s'assembler pour éviter un conflit avec le Doric Club, qui avait décrété qu'il ne permettait pas notre assemblée. Nous répondîmes aux magistrats que pour éviter toute provocation, nous renoncions à nos processions avec drapeaux, insignes et bandes de musique, mais que nous ne pouvions abandonner nos droits constitutionnels d'assemblées, de pétitions, de protestations.

Lundi le 6 novembre 1837, nous étions donc réunis, non sur une place publique comme nous avions d'abord décidé, mais à l'intérieur d'un hôtel et dans sa cour, situés entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, tout près la rue McGill. Pendant que nous écoutions les harangues chaleureuses des Rodier, des Brown, des Girod, des Pelletier et autres orateurs, des pierres lancées de la rue Saint-Jacques et des cours voisines tom-

baient parmi nous; et les vociférations dans la rue et les coups redoublés dans nos portes étouffaient souvent la voix de nos tribuns. Cette séance orageuse dura près de deux heures. Discours finis, résolutions votées et adoptées, nous dûmes nous occuper maintenant de nos assiégeants. En un instant, les rôles sont changés. Notre président, André Ouimet, quitte le fauteuil. L'orateur Brown devient le commandant et donne ses ordres. Nos chefs de sections, pacifiques, deviennent des colonels. Les sections sont des bataillons. Les portes s'ouvrent, les barrières s'abaissent, et tous, au cri de notre devise : En avant! En avant! s'élancent dans les deux rues. Capitaine de la première compagnie, 6^e bataillon (cité), colonel Rodolphe Des Rivières, j'étais au premier rang. Une grêle de pierres, quelques coups de bâtons et de pistolets, et en moins de dix minutes, nous avons balayé toute la rue Saint-Jacques et la Place d'Armes jusqu'à l'encoignure de la rue Saint-Lambert [Saint-Laurent]. Arrêtés en face de la maison de La Fontaine, nous ne voyions plus un ennemi.

Le général Brown, à la tête de deux bataillons, était sorti par la porte de l'hôtel sur la rue Notre-Dame; et, après une lutte un peu plus acharnée et prolongée, avait fini par disperser ses adversaires jusqu'à la Place d'Armes. Il ne nous restait plus qu'à rentrer chacun chez soi. Brown descendait seul la rue Saint-François-Xavier, se dirigeant vers son logis de la rue Saint-Paul, lorsque trois ou quatre forcenés sortent d'une maison et, le frappant par derrière à coups de bâtons, l'assommèrent et le laissèrent pour mort sur le pavé. Quelques passants le ramenèrent et le portèrent dans une maison voisine, où il languit pendant huit jours entre mort et vie. Son œil droit était détruit. L'autre devait s'éteindre quelques années après.

Un quart d'heure plus tard, toute la garnison, infanterie, cavalerie, artillerie, quittait les casernes de Bonsecours et accourait au corps de garde, en face de la colonne Nelson et sur le Champ-de-Mars. Peu s'en fallut qu'on ne vît une nouvelle fusillade à la 21 mai 1832. Nos braves Dorics, qui avaient fui jusqu'aux casernes, ralliés derrière les troupes, s'amusèrent maintenant sans obstacles à briser les portes et fenêtres de Papineau sur la rue Bonsecours, de [Robert] Nelson à côté de l'église protestante Saint-Gabriel, de Fabre et de Perrault sur la rue Saint-Vincent, les presses du *Vindicator*, et à jeter tous les caractères d'imprimerie dans la boue de la rue Sainte-Thérèse. Ce dégât dura près d'une heure. Plusieurs fois invités à protéger ces propriétés, les militaires qui voyaient et entendaient, refusèrent de bouger. Toute la nuit, la ville fut en proie à l'anarchie. Après la cité, les faubourgs furent dévastés.

Une semaine après, l'exécutif à Québec lançait ses fameuses accusations de «haute trahison», et les mandats d'arrestations se portaient de tous côtés. Ceux des Patriotes dans Montréal qui purent échapper à l'emprisonnement s'enfuirent dans les campagnes. Brown, à Varennes d'abord, puis à Saint-Charles. Apprenant que l'armée se mettait en campagne pour exécuter ces arrestations illégales, que le gouvernement enfin commen-

Annexes

çait la guerre contre les citoyens au lieu de les protéger et de respecter leurs droits, Nelson à Saint-Denis, Brown à Saint-Charles, Chénier à Saint-Eustache se retranchèrent pour défendre leurs foyers. *Every Englishman to and in his castle!* Défensive triomphante à Saint-Denis. Défensive écrasée à Saint-Charles. Défensives massacrées et brûlées à Saint-Eustache.

Les Patriotes dispersés s'enfonçant dans les forêts, dans les savanes, souffrant du froid, de la faim, de toutes les misères de la saison, la plus rigoureuse. Ceux qui tombent, épuisés, sont saisis et portés aux prisons. Ceux qui peuvent se traîner jusqu'aux frontières y sont accueillis à bras ouverts par les nombreux sympathiseurs. Qui les a faits, qui les a préparés, ces sympathiseurs, qui les a si bien instruits de la question canadienne? C'est Brown. C'est lui qui, depuis six mois, dans ses longues correspondances dans le *New York Daily Express*, sous la signature L.M.N., a mis les Américains parfaitement au fait de nos griefs et de nos justes demandes de réformes.

Ces sympathiseurs nous permirent d'organiser ce système de guérillas, sur toute la frontière depuis le Maine jusqu'au Michigan, qui tourmenta l'Angleterre pendant plus de deux ans et qui lui fit dépenser tant de millions sterling pour garnisonner ses colonies par plus de 15 000 hommes de ses meilleures troupes et de sa garde.

Le président Van Buren, sollicité par l'Angleterre et s'appuyant sur les États du Sud, échelonna toute l'armée américaine sur les frontières pour contrecarrer nos efforts. Nos sympathiseurs s'en vengèrent en 1840, en lui enlevant tous les États limitrophes des colonies, son propre État, le New York, et élisant à la présidence l'aïeul de Benjamin Harrison qui vient d'être à son tour élu président.

Brown, après plusieurs années de séjour en Floride, revint à Montréal. Il n'avait rien perdu de son énergie, de son zèle patriotique, de sa philanthropie; et sa plume facile et infatigable remplit les journaux de ses commentaires intéressants sur tous les sujets. La charité et la tempérance surtout, les réformes sociales furent ses thèmes favoris.

À Montebello, le 28 septembre 1871, T.S. Brown et l'honorable A. Dorion prononçaient éloquemment l'oraison funèbre de Louis-Joseph Papineau. Celui-ci n'eut jamais d'amis plus fidèles et dévoués, dans la bonne et la mauvaise fortune, qu'Édouard-Raymond Fabre, Edmund Burke O'Callaghan et Thomas Storrow Brown. Ce dernier publia sa notice biographique dans le *Dominion Monthly*. Plus tard, elle fut réimprimée aux États-Unis.

Singulières coïncidences : Brown meurt au même âge que Louis-Joseph Papineau, 85. Il meurt d'une chute qui lui brise la hanche. Joseph le père de son ami, mourut à 90 ans d'une chute qui lui brisa la hanche.

Aveugle depuis une quinzaine d'années, des suites de l'assaut brutal du 6 novembre, ce nouveau malheur ne put refroidir son zèle et son ardeur. Avec l'aide de secrétaires à

Mémoires d'un Patriote

qui il dictait rapidement, il n'a cessé d'écrire jusqu'à la fin; et il laisse des mémoires sur son époque qui enfin verront bientôt le jour.

Ce dernier jour de Noël, sa fille et sa petite-fille auprès de son lit, il le passa doucement, en conversations intimes, amicales et sereines. Il finit par leur dire qu'il voulait leur faire part de sa croyance religieuse. Ayant toujours aimé les hommes et cherché à leur faire du bien, jamais de mal, il avait confiance que son créateur l'accueillerait à une vie meilleure. Il désire que ses funérailles soient sans ostentation : point de porteurs de poêle. Au cimetière, vous élèverez sur ma tombe un simple bloc de granit. Vous y ferez graver mon nom, mon âge, la date de ma mort et, au-dessous, un seul mot d'éloge : «A Patriot».

Jeudi, toujours patient et résigné, ne se plaignant pas de sa douleur, avec peu de fièvre, affaissement graduel. Il ferma les yeux et s'endormit du long sommeil.

À deux heures et demie, hier après-midi, nous quittions la maison mortuaire, n° 856 rue Sherbrooke. Sur son cercueil, sur son cœur, l'honorable monsieur Mercier avait déposé l'hommage de ses compatriotes, l'offrande d'une guirlande des fleurs les plus rares, avec l'inscription : «Le Premier Ministre de la Province de Québec.»

Hélas ! Pas un fils, pas un parent [ne] suivirent pour conduire le deuil de ce vénérable patriarche. Deux de ses amis intimes, un Écossais et conservateur, un Français libéral et vétéran de 37; en tête du cortège, symbolisaient, comme d'ailleurs toute l'assemblée nombreuse qui suivait, la fusion des races, la tolérance des opinions, les sympathies fraternelles, tous fruits d'un état social et politique amélioré.

Après le service à l'église, d'après le rite anglican, solennel dans son calme et sa simplicité, nous reprîmes le chemin du champ de repos.

L'âme de notre ami semblait planer sur nous, et nous dire les paroles de cette saison sacrées : *Glory to God in the Highest, and on Earth Peace and Good Will among Men.*

Un Fils de la Liberté

À la dernière grande célébration de la Saint-Jean-Baptiste, il eut un triomphe éclatant. Assis à la droite du maire, dans son carrosse; ce maire, Jean-Louis Beaudry, vice-président des Fils de la Liberté; le vieux général Brown aveugle ne pouvait voir les drapeaux anglais, français, américain, qui flottaient autour de lui, mais il entendait les bruyantes salutations qui l'acclamaient à chaque pas de cette longue procession. Sa figure mâle et épanouie, son sourire exprimaient bien la fierté et l'orgueil et la joie de son cœur palpitant de ce triomphe patriotique.

Notes

NOTES

¹ Pierre Bruneau (1761-1820), né à Québec, fils de Pierre-Guillaume Bruneau, marchand pelletier, et de Marie-Élisabeth Morin/Chênevert. Marchand, député de Québec de 1811 à 1820, il a épousé (Québec, 30 août 1785) Marie-Anne Robitaille. Père et mère de Julie Bruneau-Papineau et grands-parents d'Amédée.

² Marie-Anne Robitaille (1763-1851), née à L'Ancienne-Lorette le 16 octobre 1763, fille de Pierre Robitaille et de Geneviève Parent. Baptisée du prénom Marie-Madeleine, cette femme adopta ensuite le prénom Marie-Anne, dédaignant sans doute celui de la pécheresse.

³ «Un homme est né *coeffé*, pour dire qu'il est heureux, l'opinion du vulgaire ayant attribué sottement cette vertu à cette *coeffe* que quelques enfants apportent au monde. Les Italiens disent : *nāscere vestito*.» (Furetière).

⁴ Philippe Aubert de Gaspé (1786-1871), écrivit *Les anciens Canadiens*, première édition en 1863; et aussi ses *Mémoires*, parus en 1866.

⁵ Joseph Papineau (1752-1841), notaire, arpenteur, député de Montréal et de Montréal-Est, de 1792 à 1814, a épousé (Saint-Denis-sur-Richelieu, 23 août 1779) Rosalie Cherrier (1756-1832), fille de François-Pierre Cherrier, marchand, notaire, et de Marie Dubuc.

⁶ Vers 1845, une maison de pension tenue par une dame Charbonneau était située au 64 de la rue Craig.

⁷ Robert Nelson (1793-1873), patriote, médecin de la famille Papineau, député de Montréal avec Louis-Joseph Papineau, organisa la seconde insurrection à partir des États-Unis, en 1838, auteur d'une déclaration d'indépendance du Bas-Canada (février 1838). Époux d'Emely Bathe, poétesse.

⁸ Le Dr René-Joseph Kimber (1786-1843), d'ascendance allemande, est apparenté aux Papineau par sa mère, Marie-Josèphe Robitaille. Il a épousé (Montréal, 29 octobre 1811) Apolline Berthelet (1792-1841), fille de Pierre Berthelet et de Marguerite Viger.

⁹ Cette cousine par alliance est Clémence Marchessault (1808-1876), née à Saint-Antoine-sur-Richelieu, fille de Christophe Marchessault, agriculteur et capitaine de milice, et de Marie-Anne Garand. Elle épousera (Montebello, 5 septembre 1843) Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau, fils aîné de Denis-Benjamin Papineau et d'Angelle Cornud. Voir plus loin.

¹⁰ Louis-Joseph Papineau, dans sa correspondance avec sa femme, utilisait le mot «Madsem» en parlant de Clémence Marchessault; voir par exemple, dans *Lettres à Julie*, la lettre du 29 novembre 1859.

¹¹ Il faut corriger ici Amédée, car l'épisode de la baleine échouée à Montréal survint en 1823. Voir *Le Canadien*, 24 septembre et 1^{er} octobre 1823; et aussi Romuald Trudeau, *Mes Tablettes*, 15 septembre 1823.

¹² Musée construit par Thomas Delvecchio, marchand, qui a épousé (Lavaltrie, 23 janvier 1797) Thérèse Chevalier. Une de ses filles, Marie-Christine Delvecchio épousa (Montréal 12 février 1825) Pierre Larcilles-Leblanc, marchand, fils de Joseph Cajetan-Leblanc et de Scho-lastique Chenette; d'où le nom de «Musée Cajetani» donné par Amédée Papineau au musée de

la rue Saint-Paul qui ouvrit ses portes en 1824 et contenait des animaux rares, des figures en cire... Voir *Le Spectateur canadien*, 28 août 1824. Six ans plus tard, on lit l'annonce suivante : «Museo Italiano. Le soussigné a l'honneur d'annoncer aux dames et messieurs de Montréal et des environs et au public en général qu'après beaucoup de dépenses, il se propose d'ouvrir dans peu de temps un CABINET D'HISTOIRE NATURELLE.» Ce musée italien contenait des animaux, reptiles, oiseaux, poissons, un crocodile du Nil et des personnages en cire. L'annonce, signée de J. Cajetan-Leblanc, a commencé à paraître dans *La Minerve*, le 19 août 1830.

¹³ George Brush (1793-1883), né à Vergennes (VT), établi à Montréal comme capitaine de navire et constructeur de bateaux. Propriétaire de la Eagle Foundry à Griffintown. Époux d'Eliza Maria Seymour. *DBC*.

¹⁴ John Neilson (1776-1848), originaire d'Écosse, député de Québec, libraire, éditeur et directeur de la *Gazette de Québec*. *DBC*.

¹⁵ La traverse entre Kiel (Allemagne) et Korsør (Danemark).

¹⁶ «Du vieux français *aguilaneuf* pour au gui l'an neuf» (Bélisle).

¹⁷ Charles-Michel d'Irumberry de Salaberry (1778-1829), officier, héros de la bataille de Châteauguay livrée contre l'armée américaine pendant la guerre de 1812-1815. Il a épousé (Chambly, 13 mai 1812) Marie-Anne-Julie Hertel de Rouville. *DPQ*.

¹⁸ Toussaint Pothier (1771-1845), seigneur de Carufel et de Lanaudière (Lac Maskinongé). Il faut ici corriger Amédée. Pothier n'a pas épousé une Foretier. Il était cependant l'ami de Pierre Foretier et administra sa succession. «Depuis 1815, il administrait la riche succession de son ami Pierre Foretier. Dès 1816, il avait dû instituer une poursuite contre les héritiers parmi lesquels se trouvait Marie-Amable Foretier, femme de Denis-Benjamin Viger, pour les contraindre à rapporter à la masse des biens qu'ils en avaient déjà divertis. Ce procès, qui fait époque dans les annales judiciaires, dura au-delà de 25 ans.» Philippe Pothier, «Toussaint Pothier» in *DBC*.

¹⁹ Rosalie Bruneau épousera (Verchères, 22 septembre 1830) François-Xavier Malhiot fils.

²⁰ Lactance Papineau (1822-1862), fils de Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau. Étudia la médecine et la chirurgie à la faculté de médecine de Paris, pendant l'exil de son père. Pratiqua quelque temps à Montréal, donna des cours de botanique à l'Université McGill, et sombra lentement dans la démence à partir de 1846. Décédé à Lyon, à l'asile des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Dieu.

²¹ Zéphirin-Joseph Trudeau (1804-1866), notaire, fils de Toussaint Trudeau et de Marie-Louise Papineau; cousin de Louis-Joseph Papineau.

²² Rouër Roy (1821-1905), fils de Joseph Roy, marchand, et d'Émélie-Sophie Lusignani, est ami d'Amédée Papineau jusqu'à la toute fin de sa vie. Avocat, grand bâtonnier de la province. *DBC*.

²³ Caroline, née en 1823, et Charlotte Mondelet, née en 1824, filles de Dominique Mondelet et d'Harriet Munro, mariés à Montréal en 1822.

²⁴ Mary Waller et Amelia Waller (1804-?), filles de Jocelyn Waller et d'Elizabeth Willis. Né en Irlande, Waller est un journaliste et écrivain libéral, ami de Ludger Duvernay. *DBC*.

²⁵ François-Amable Trottier Desrivières (1764-1830), homme d'affaires qui acquit une fortune dans le commerce des fourrures; il engagea l'avocat Louis-Joseph Papineau pour plaider en sa faveur contre l'Institution royale. *DBC*.

²⁶ Alexander Mackenzie épousa (Montréal, Christ Church, anglican, 17 septembre 1833) Marie-Louise Trottier-Desrivières (1812-1890), fille de François-Amable Trottier-Desrivières et

Notes

de Marguerite-Thérèse Trottier-Desrivières-Beaubien. Sont présents François Desrivières, Henri Desrivières et Rodrick Mackenzie.

²⁷ Le nom de Friponne a été donné par les trappeurs de fourrures qui allaient porter leur marchandise aux magasins du roi, et qui se faisaient extorquer par Bigot et ses semblables. Jadis rue Saint-Gilles; aujourd'hui rue Bonneau, à l'est de Bonsecours.

²⁸ Thomas Day (1748-1789), auteur britannique et abolitionniste. *The History of Sandford and Merton : a work intended for the use of children*, 1783. Un best-seller pendant un siècle et plus.

²⁹ La «petite vérole», appelée ainsi pour désigner la variole, maladie endémique d'origine virale qui laissait parfois des marques sur le visage. Ne pas confondre avec la «grosse vérole» ou syphilis. En 1977 (dernier cas connu), la petite vérole ou variole a été éradiquée de la planète après de longues campagnes de vaccination massive.

³⁰ Plus précisément le 2 décembre 1828.

³¹ Théodore-Benjamin, *alias* Théode Doucet, né à Montréal en 1817, fils du notaire Nicolas-Benjamin Doucet et d'Euphrosine Kimber (mariés à Trois-Rivières en 1807). Notaire comme son père, Théode Doucet épousera (Chambly, 7 janvier 1841) Lucie-Angelina Mignault, fille mineure de Jean-Baptiste Mignault, forgeron, et d'Amable Jacques, de Percé (Gaspésie).

³² Jacques Viger (1787-1858) a épousé (Montréal, 17 novembre 1808) Marguerite La Corne, veuve de John Lennox. Premier maire de Montréal, auteur de la *Saberdache*. *DBC*.

³³ John Manners Kerr Lennox, né à la Barbade en 1802, devient avocat et décède à L'Acadie en 1832; il fut inhumé dans l'église Notre-Dame à Montréal.

³⁴ Denis-Benjamin Viger (1774-1861), fils de Denis Viger et de Périne-Charlotte Cherrier; cousin de Louis-Joseph Papineau et de Louis-Michel Viger. *DPQ*.

³⁵ Louis-Michel Viger (1785-1855), avocat, fils de Louis Viger, forgeron, et de Marie-Agnès Papineau, a épousé (Saint-Charles-de-Bellechasse, 19 juillet 1824) Hermine Turgeon (1801-1839) et, en secondes noces (L'Assomption, 10 septembre 1843), Aurélie Faribault, veuve de Charles St-Ours. *DPQ*.

³⁶ Frédéric-Auguste Quesnel (1785-1866), avocat, patriote modéré, député de Chambly, a épousé (Boucherville, 20 janvier 1813) Marguerite Denaut. *DPQ*.

³⁷ Jacques Viger, *Ma Saberdache*, manuscrits reliés en 43 volumes. Un résumé de cette masse de documents historiques a été publié dans le RAPQ (1955-1957). Le mot «saberdache» vient de l'allemand et signifie : sac.

³⁸ Hospice-Anthelme-Jean-Baptiste Verreau (1828-1901) légua la «Saberdache» au séminaire de Québec.

³⁹ *Concordia salus*: le salut par la concorde.

⁴⁰ Pierre-Amable Boucher de Boucherville (1780-1857). Voir plus loin.

⁴¹ Les enfants de Loyola, c'est-à-dire les jésuites.

⁴² Pio Nono : Pie IX.

⁴³ Guillaume I^{er} (1797-1888) alors roi de Prusse.

⁴⁴ Le D^r Olivier-Théophile Bruneau (1805-1866), fils de François-Xavier Bruneau, marchand, et de Marie-Thérèse Leblanc.

⁴⁵ François-Pierre Bruneau (1799-1851), avocat, et Jean-Casimir Bruneau (1801-1880), avocat, puis juge.

⁴⁶ Pierre Du Calvet (1735-1786), marchand et journaliste, accusé d'avoir favorisé les Américains, lors de l'invasion de 1775, emprisonné. Auteur de *Appel à la justice de l'État...* (1784). En 1893, Amédée Papineau fera poser à ses frais une plaque à la maison Du Calvet, malgré l'oppo-

sition du Conseil de ville de Montréal qui qualifiait Du Calvet d'impoteur. La plaque portait l'inscription : «Pierre Du Calvet; 1775-1791, gouvernement représentatif». *DBC*.

⁴⁷ Georges-Casimir Dessaulles (1827-1930), fils de Jean Dessaulles, seigneur de Saint-Hyacinthe, et de Marie-Rosalie Papineau. Il épousa en premières noces (Trois-Rivières, 29 janvier 1857) Émilie-Emma Mondelet.

⁴⁸ Harriet Munro, fille du shérif haut-canadien Cornelius Munro et de Frances De Lisle.

⁴⁹ Le révérend Henry Esson (1793-1853) compte parmi les professeurs importants d'Amédée Papineau. Né en Écosse, Henry Esson fait ses études à Aberdeen, est ordonné en mai 1817 et part pour le Canada. À Montréal, il devient pasteur de l'église presbytérienne de la rue Saint-Gabriel pendant 27 ans et s'occupe d'enseignement. *DBC* et Susan McGuire, «Rev. Henry Esson», Atwater Library Website, Nov. 17, 2008.

⁵⁰ Marguerite Baby, épouse du D^r William Dunbar Selby.

⁵¹ James Leslie (1786-1873), originaire d'Écosse, marchand, député patriote de Montréal-Est de 1824 à 1838. *DPQ*.

⁵² Mackinaw ou fort Michillimakinac, poste de traite situé à la jonction des lacs Michigan et Huron.

⁵³ À l'époque de Bonaparte, l'amiral Horatio Nelson vainquit plusieurs fois des flottes françaises et remporta la victoire de Trafalgar.

⁵⁴ Suppression de la Compagnie de Jésus par le pape Clément XIV (bulle *Dominus ac Redemptor noster*, 1773) pour des motifs politiques.

⁵⁵ Marie-Charlotte Chartier de Lotbinière, fille de Michel-Eustache-Gaspard-Alain Chartier de Lotbinière et de Marie-Charlotte Munro.

⁵⁶ Marie-Louise-Josèphe Chartier de Lotbinière épousa Robert Unwin Harwood.

⁵⁷ Julie-Christine Chartier de Lotbinière.

⁵⁸ Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1829-1908), né en France, fils de Gaspard-Pierre-Gustave Joly, marchand, et de Julie-Christine Chartier de Lotbinière (mariage à Montréal, Christ Anglican Church, en 1828). Henri-Gustave Joly étudia le droit à Paris pendant l'exil des Papi-neau; il devint premier ministre libéral du Québec en 1878-1879. *DPQ*.

⁵⁹ Julie-Christine Chartier de Lotbinière (1810-1887) épousa (Montréal, Anglican Christ Church, 16 décembre 1828) Gustave Joly. Le notaire Joseph Papineau ne fit pas de contrat de mariage pour ce couple, mais fit le partage entre les héritiers Chartier de Lotbinière. JP, 17 janvier 1829, minute 4838. Aussi, le 1^{er} septembre 1827, L.J. Papineau avait été nommé tuteur de Julie-Christine Chartier de Lotbinière. DAUM, P58, A5/597, mf 535.

⁶⁰ Bivalve est employé au féminin dans le manuscrit.

⁶¹ Louis Dulongpré (1759-1843), peintre et musicien, né à Paris et décédé à Saint-Hyacinthe, au manoir Dessaulles; il a épousé (Montréal, 5 février 1787) Marguerite Campeau.

⁶² Sophie-Céleste Dulongpré, née à Montréal en 1800, fille de Louis Dulongpré, peintre, et de Marguerite Campeau, a épousé (Montréal, Anglican Christ Church, 23 août 1820) Edmund Pratt (1797-1833), fils de Henry Pratt et de Susannah Care, sa troisième femme. Le couple s'établit à Philadelphie.

⁶³ John Richardson (ca1754-1831), originaire d'Écosse, commerçant de fourrures et député bureaucrate de Montréal-Est en 1792 et de Montréal-Ouest en 1804; conseiller législatif. *DPQ*.

⁶⁴ John Johnson (1741-1830), né près d'Amsterdam (NY), fils de William Johnson, surintendant des Affaires indiennes du Nord; loyaliste, conseiller législatif. *DPQ*, *DBC*.

Notes

⁶⁵ James Stuart (1780-1853), avocat, solliciteur général et procureur général du Bas-Canada, bureaucrate, défait aux élections de William Henry (bourg de Sorel), en 1827, par Wolfred Nelson. *DPQ*.

⁶⁶ Jules-Maurice Quesnel (1786-1842), trafiquant de fourrures, membre du conseil municipal de Montréal et du Conseil spécial de Colborne; il a épousé (Montréal, 10 juin 1816) Josèphe Cotté. *DPQ*.

⁶⁷ Pierre de Rastel de Rocheblave (1773-1840), commerçant de fourrures né à Kaskaskia, Illinois, député de Montréal-Ouest; conseiller législatif et membre du Conseil spécial de Colborne. Il a épousé (Montréal, 9 février 1819) Anne-Elmire Bouthillier. *DPQ*.

⁶⁸ Peter McGill (McCutcheon) (1789-1860), originaire d'Écosse, négociant, banquier, commissaire de la *British American Land Company* de Londres; conseiller législatif, membre du Conseil spécial de Colborne. *DBC*.

⁶⁹ François-Marie Picoté de Belestre (1716-1793), militaire, a épousé (Montréal, 28 juillet 1738) Marie-Anne Nivard Saint-Dizier, puis, en secondes noces (Montréal, 29 janvier 1753) Marie-Anne Magnan-L'Espérance. *DBC*.

⁷⁰ William McGillivray (1764-1825), originaire d'Écosse, trafiquant de fourrures associé dans la *McTavish, Frobisher & Company* de la compagnie du Nord-Ouest; député bureaucrate de Montréal-Ouest. *DPQ*.

⁷¹ Joseph Masson (1791-1847), commerçant, seigneur de Terrebonne, a épousé (La Prairie, 6 avril 1818) Marie-Geneviève-Sophie Raymond. *DBC*.

⁷² Roderick Mackenzie (ca1761-1844), originaire d'Écosse, trafiquant de fourrures; conseiller législatif. *DPQ*.

⁷³ Calville : le mot est masculin dans le manuscrit.

⁷⁴ Matthew Whitworth Aylmer (1775-1850), gouverneur du Bas-Canada de 1830 à 1835, destitué par Londres. *DPQ*.

⁷⁵ James Kempt (ca1765-1854), gouverneur du Bas-Canada de 1828 à 1830. *DPQ*.

⁷⁶ Aurélie Papineau, fille aînée de Louis-Joseph Papineau et de Julie Bruneau, née à Montréal le 21 mai 1826; inhumée le 27 février 1830.

⁷⁷ Ézilda Papineau (1828-1894), sœur d'Amédée.

⁷⁸ William Walker (1797-1844), avocat qui défendit plusieurs patriotes.

⁷⁹ Michael O'Sullivan (1784-1839), avocat, a épousé (Montréal, 1^{er} juin 1809) Cécile Berthelet, fille de Pierre Berthelet et de Marguerite Viger; puis, en secondes noces (Montréal, 17 mai 1831) Jeanne-Marie-Catherine Bruyères, veuve de David-Thomas Kennelly, médecin. *DBC*.

⁸⁰ Le 21 mai 1832, trois citoyens sont tués par les militaires pendant les élections.

⁸¹ Pierre-Benjamin Viger (1787-1832), «constructeur de vaisseau, de Québec», frère de Louis-Michel Viger, est inhumé à Montréal le 15 juin 1832, âgé de 45 ans.

⁸² Thomas Kimber (1758-1832), né à Québec, fils de Joseph Kimber, venu d'Allemagne, et de Geneviève Allard. Prêtre en 1781. Curé à Verchères de 1802 à 1823. *DC*.

⁸³ René-Olivier Bruneau (1788-1870), frère de Julie Bruneau-Papineau, curé à Verchères de 1823 à 1864.

⁸⁴ John Anthony Donegani (1798-1868), fils de Joseph Donegani et de Thérèse Donegani; hôtelier et seigneur de Foucault, il épousa (Québec, 3 mai 1830) Rosalie Plamondon, fille mineure de défunt Louis Plamondon, avocat, inspecteur des domaines du Roi, et de Rosalie Amiot. *DBC*.

⁸⁵ Louis Plamondon (1785-1828), avocat, député, auteur d'un *Almanach des dames pour l'année 1807, par un jeune Canadien*, Québec 1806, écrit en vers et en prose et dédié à sa future épouse, Rosalie Amiot (mariage à Québec en 1811); aussi auteur d'un discours publié dans *Séance de la Société littéraire de Québec, tenue samedi, le 3^e juin, 1809*, Québec, 1809. *DPQ*.

⁸⁶ Ignace Bertrand, forgeron, originaire de l'Ancienne-Lorette, a épousé (Montréal, 2 octobre 1780) Marie-Josèphe Papineau, sœur du notaire Joseph Papineau. Tous deux inhumés au Sault-au-Récollet en 1832 pendant l'épidémie de choléra.

⁸⁷ Benjamin Le Moine et Julia Ann McPherson, son épouse, habitaient alors à Québec, rue Saint-Georges. C'est là que Papineau demeura quelque temps. Voir à ce sujet la correspondance entre Amédée et James McPherson Lemoine, fils de Benjamin Le Moine et de Julia Ann McPherson.

⁸⁸ Jean-Philippe Boucher-Belleville (1800-1874), journaliste, professeur de philosophie au collège de Chambly, prit part au combat de Saint-Charles en 1837. Auteur du *Journal d'un patriote*, rédigé dans la prison du Pied-du-Courant. *DBC*.

⁸⁹ *Le Répertoire national ou recueil de littérature canadienne*, compilé par J. Huston, membre de l'Institut canadien de Montréal; 4 vol.; deuxième édition, augmentée, 1893. La nouvelle d'Amédée Papineau, intitulée «Caroline», met en scène une maîtresse de l'intendant Bigot et traite de sa fin tragique dans le château, près de Montmorency, QC.

⁹⁰ René-Joseph Kimber (1786-1843), né à Québec, fils de René Kimber, marchand, et de Marie-Joséphite Robitaille. Médecin et député à Trois-Rivières, emménage à Montréal où il décédera. Il a épousé (Montréal, 29 octobre 1811) Apolline Berthelet, fille de Pierre Berthelet, marchand, et de Marguerite Viger. *DPQ*.

⁹¹ Henry Judah (1808-1883), né à Londres, admis au barreau de Trois-Rivières en 1829; il épousa (Trois-Rivières, St. James Anglican, 10 juin 1834) Harline Kimber, fille de René-Joseph Kimber, médecin, et d'Apolline Berthelet. Harline Kimber est décédée sans enfant. Le couple Judah-Kimber voyagea avec Louis-Joseph Papineau en Italie. *DPQ*.

⁹² René Kimber (1762-1841), né à Québec, fils de Joseph-Antoine Kimber et de Geneviève Alard. Marchand, il épouse (Québec, 19 mai 1785) Marie-Joséphite Robitaille, fille de Pierre Robitaille et de Geneviève Parent. Si René Kimber était à la bataille de Saratoga (1777), il n'avait alors que 15 ans.

⁹³ Euphrosine Kimber (1789-1862), fille de René Kimber, marchand, et de Marie-Joséphite Robitaille, épousa (Trois-Rivières, 5 août 1807) Nicolas-Benjamin Doucet (1781-1858), notaire.

⁹⁴ Charles-François Langevin (1789-1869), veuf de Julie Raby, épousa (Trois-Rivières, 18 septembre 1837) Josephite-Clotilde Kimber (1810-1874), fille de René Kimber, marchand, et de Josephite Robitaille.

⁹⁵ Joseph-Benjamin-Nicolas Papineau (1814-1898), fils aîné de Denis-Benjamin Papineau et d'Angelle Cornud. Cousin d'Amédée.

⁹⁶ Philemon Wright (1760-1839), fondateur de la ville de Hull, QC, député d'Ottawa en 1830. *DPQ*.

⁹⁷ Ange, marquis Duquesne de Menneville (ca1700-1778), gouverneur général de la Nouvelle-France en 1752. *DBC*. Voir cette lettre, du 19 août 1756, copiée par Amédée: lettre de Duquesne, gouverneur, à M. de Villars, supérieur du Séminaire de Québec. BANQ-Q, P418, S1, SS4/2.

Notes

⁹⁸ DesRivières et Gauvin prendront une part très active à l'insurrection de 1837 et seront exilés quelque temps aux Bermudes; Guillaume Lévesque combattit à Odelltown en 1838 avec Robert Nelson, il sera emprisonné et banni du pays.

⁹⁹ Joseph-Alexandre Bayle/Baile (1801-1888), né à Saint-Genest de Bauzon (Ardèche), entré chez les Sulpiciens en 1823, à Montréal en 1825, professeur de rhétorique puis directeur du séminaire de Montréal. *DBC*. À la Révolution de Juillet, en 1830, les élèves des Sulpiciens à Montréal entament une révolte contre les autorités, et comparent leur directeur Baile au roi Charles X, détrôné. Plusieurs familles de patriotes retirent leurs enfants du collège de Montréal. Amédée Papineau était au cœur de la tourmente.

¹⁰⁰ Amable-Daniel Duchaine (1774-1853), né à Yamachiche, clerc tonsuré mais jamais ordonné prêtre, professeur et homme de sciences. Il a écrit *Nouveau Plan d'éducation ou Plan d'établissements littéraires adaptés aux besoins du pays*, Montréal, 1837. *DBC*.

¹⁰¹ Silvio Pellico (1789-1854), auteur italien condamné à mort pour ses idées libérales et comme *carbonaro*. Sa peine ayant été commuée en emprisonnement, il fut finalement gracié et écrivit en 1832 ses mémoires, *Mes prisons*. Cependant, ce livre, qui connut un immense succès, faisait davantage état de résignation chrétienne que de patriotisme.

¹⁰² L'abbé Jean-Charles Prince favorisa la fuite d'Amédée Papineau vers les États-Unis, en décembre 1837.

¹⁰³ Clément-Charles Sabrevois de Bleury (1798-1862), député de Richelieu à partir de 1832, du parti patriote, puis bureaucrate. Il a épousé (Saint-Roch-de-l'Achigan, 16 janvier 1823) Marie-Élisabeth-Alix Rocher, fille de Barthélemy Rocher, marchand, et d'Angélique-Louise Pétrismoulx. *DPQ*.

¹⁰⁴ *Labor omnia vincit improbus*: Un travail acharné vient à bout de tout. Virgile, *Géorgiques*, I, 145-146.

¹⁰⁵ Pierre-Dominique Debartzch (1782-1846), avocat, seigneur, député de Kent, conseiller législatif; d'abord patriote, puis renégat. *DPQ*.

¹⁰⁶ On donna le nom de «village Debartzch» à Saint-Charles-sur-Richelieu.

¹⁰⁷ André Papineau (1765-1832), fils de Joseph Papineau et de Marie-Josèphe Beaudry, député d'Effingham en 1827. Il a épousé (Montréal, 31 juillet 1797) Marie-Anne Roussell. Oncle de Louis-Joseph Papineau. *DPQ*.

¹⁰⁸ Jacques Labrie (1784-1831), médecin patriote à Saint-Eustache, député d'York, auteur d'un manuscrit d'histoire du Canada qui fut détruit pendant les troubles. *DPQ*. Jonathan Lemire, *Jacques Labrie, Écrits et correspondance*, Québec, Septentrion, 2009.

¹⁰⁹ Jean-Olivier Chénier (1806-1837), médecin patriote, mort en héros à la bataille de Saint-Eustache.

¹¹⁰ Jean-Joseph Girouard (1794-1855), notaire patriote à Saint-Benoît.

¹¹¹ Jean-Baptiste Dumouchel (1784-1844), marchand patriote à Saint-Benoît.

¹¹² Alexis-Édouard Montmarquet (1799-1864), né à Montréal, fils de Pierre Montmarquet, cultivateur, et de Marguerite Couturier, de Saint-Jacques, « proche la rivière L'Assomption ». Il a épousé (Saint-Charles-sur-Richelieu, 17 juillet 1826) Élisabeth Bernard, fille d'André Bernard, négociant, et de Marie-Modeste Doucet. Montmarquet a été marchand à Montréal et à Carillon.

¹¹³ Hyacinthe Charlebois (1798-1888), né à Oka, fils de Dominique Charlebois et d'Amable-Marie Pilon, a épousé (Montebello, 23 janvier 1823) Élisabeth Parent (1805-1865), fille mineure de Pierre Parent, «absent de cette Province» et de défunte Élisabeth Durocher. Le contrat de

mariage, rédigé par Denis-Benjamin Papineau, est dans le minutier de Joseph Papineau. Voir JP, 22 janvier 1823, minute 4616. Hyacinthe Charlebois est mort à Papineauville à l'âge de 90 ans.

¹¹⁴ William Edmond Logan (1798-1875), géologue, cartographe de la Commission géologique du Canada. *DBC*. L'*eozone canadienne* découvert par Logan a été identifié plus tard non pas comme un fossile mais une «structure minéralogique classée parmi les pseudo-fossiles».

¹¹⁵ À Saint-Hyacinthe, en septembre 1805, Joseph Papineau avait engagé Antoine Couillard-Dupuis (1779-1861) pour travailler pendant huit mois à la Petite-Nation. Cet homme, appelé familièrement Dodo ou Doudou par Joseph ou, encore, le « bonhomme Saint-Antoine », s'établit comme un des premiers colons dans la seigneurie de Joseph Papineau.

¹¹⁶ Denis-Benjamin Papineau et Angèle Cornud ont eu huit enfants, nés entre 1814 et 1830.

¹¹⁷ George Stephenson (1781-1848), ingénieur britannique qui inventa la locomotive à vapeur.

¹¹⁸ David-Alexander Grant, marié à Marie-Charles-Josèphe Le Moyne, baronne de Longueuil.

¹¹⁹ Marie-Élisabeth Grant (1791-1870), fille de David Alexander Grant et de Marie-Charlotte-Joseph Le Moyne de Longueuil, a épousé (Longueuil, 20 janvier 1814) Charles-Nicolas-Fortuné de Montenach (ca1793-1832), député d'Yamaska.

¹²⁰ Marie Dubuc (1716-1806), née à Longueuil, fille de Michel Dubuc et de Marie-Charlotte Bougret, a épousé (Longueuil, 14 janvier 1743) François-Pierre Cherrier (1717-1793), fils de François Cherrier et de Perinne Isambart. Marie Dubuc, mère de Rosalie Cherrier et grand-mère de L.J. Papineau, est décédée à Saint-Denis-sur-Richelieu à 90 ans. François-Pierre Cherrier, né à Savigne-L'Évêque, St-Germain (Sarthe) le 3 septembre 1717, est mort à Saint-Denis-sur-Richelieu après un séjour à Longueuil.

¹²¹ Pierre-Amable Boucher de Boucherville (1780-1857) épousa (Boucherville, 3 octobre 1812) Marguerite-Émilie (Amélie) Sabrevois de Bleury. *DPQ*.

¹²² Cette phrase est précédée, dans le manuscrit, de plusieurs lignes raturées, illisibles, qui racontaient probablement la volonté du seigneur de Boucherville d'être inhumé, sans les secours de la religion, dans le terrain de sa seigneurie. Voir lettre de Julie Papineau à son mari, le 7 décembre 1857, dans *Une femme patriote, correspondance 1823-1862*, Septentrion, 1997.

¹²³ Georges Boucher de Boucherville (1815-1894), fils du seigneur Pierre-Amable Boucher et de Marguerite-Amélie Sabrevois de Bleury. Auteur du roman *Une de perdue, deux de trouvées*.

¹²⁴ Charles-Eugène Boucher de Boucherville (1822-1915), conservateur, premier ministre du Québec (1874-1878) et (1891-1892). *DPQ*.

¹²⁵ Louis-Stuart Park (1791-1841), médecin, veuf de Louise Noyelle de Fleurimont, épousa (Verchères, 23 février 1835) Geneviève (*Vevette*) Bruneau, sœur de Julie Bruneau-Papineau.

¹²⁶ Amédée Papineau fut protonotaire à la Cour supérieure du district de Montréal, de 1844 à 1875.

¹²⁷ Marie-Madeleine de Verchères (1678-1747), héroïne qui tint en échec les Iroquois au fort de Verchères en 1690.

¹²⁸ (NAP, rajoutée plus tard) : «Le Col. Dansereau est mort en l'année 88.» Il s'agit de Joseph Dansereau (1797-1888), lieutenant-colonel et marchand, veuf de Rosalie Chagnon, inhumé à Verchères le 7 février 1888, âgé de 91 ans.

¹²⁹ Louis-Dominique Cartouche (1693-1721), célèbre bandit parisien qui échappa longtemps à la police.

¹³⁰ Fra Diavolo (1771-1806), ou «Frère Diable», brigand italien qui œuvra pour les Bourbons et les Anglais, contre les Français.

Notes

¹³¹ François-Xavier Malhiot (1806-1880), seigneur de Contrecoeur, fils de François-Xavier Malhiot, député, et de Julie Boucher de Laperrière, a épousé (Verchères, 22 septembre 1830) Rosalie Bruneau, sœur de Julie Bruneau-Papineau. Trente signatures au registre, dont celles de Joseph Papineau, notaire, Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson et Amédée Papineau (11 ans).

¹³² François Cherrier (1745-1809), curé à Saint-Denis-sur-Richelieu de 1769 à son décès.

¹³³ Les Bostonnais : les Américains qui envahissent le Canada pendant leur guerre d'indépendance.

¹³⁴ François-Pierre Cherrier (1717-1793), originaire de la Sarthe, notaire à Longueuil puis à Saint-Denis, après la Conquête; époux de Marie Dubuc, père et mère du curé Cherrier et de Rosalie Cherrier, mère de L.J. Papineau.

¹³⁵ Séraphin Cherrier (1762-1843), médecin, fils du notaire Cherrier et de Marie Dubuc, député de Richelieu de 1815 à 1820. *DPQ*.

¹³⁶ Marie-Louise Loubet (1765-1852), née le 13 juin 1765 à Varennes, fille de Philippe Loubet dit Toulouse et de Marie-Louise Dalpé/Parizeau, n'est pas française de naissance, comme le croyait Amédée. Elle a épousé (Montréal, 3 octobre 1785) Séraphin-Marie Cherrier, médecin, marchand et oncle de L.J. Papineau. Le couple s'établira à Saint-Denis-sur-Richelieu. Le père de Marie-Louise Loubet est Philippe Loubet dit Toulouse, né en 1738 dans la paroisse de Saint-Étienne, archevêché de Toulouse en Languedoc; il est venu en Nouvelle-France en qualité de soldat de la compagnie de Manneville, du régiment de Guyenne. Il a épousé (Varennes, 7 janvier 1761) Marie-Louise Dalpé/Parizeau.

¹³⁷ Pierre Bruneau (1787-1864), appelé aussi Pierre-Xavier, marchand à Saint-Denis, frère de Julie Bruneau-Papineau, a épousé (Chambly, 28 août 1816) Marie-Josèphe Bédard, fille de Pierre-Stanislas Bédard et de Marie-Josèphe Thibault.

¹³⁸ Joseph-Marie Cherrier (1749-1830), cultivateur et marchand, époux de Marie-Josèphe Gatté.

¹³⁹ Marie-Anne Cherrier (1751-1843) a épousé (Longueuil, 24 juillet 1769) Toussaint Lecavelier. Ce dernier, né à Saint-Laurent (Île de Montréal) le 1^{er} août 1736, fils de Siméon Lecavelier et de Marie-Jeanne Boudrias, de la côte de Liesse, devient voyageur et marchand et apprend la langue iroquoise au cours de ses pérégrinations. La maîtrise des langues amérindiennes dans la famille Lecavelier est une tradition : l'oncle de Toussaint Lecavelier, appelé aussi Toussaint Lecavelier, frère de Siméon, figure comme «interprète en langue iroquoise de la ville de Montréal» lors d'une vente de droits successifs. Voir Jean-Baptiste Adhémar-Saint-Martin, 4 décembre 1739. Après la mort de son mari, en 1778, Marie-Anne Cherrier s'établit à Saint-Denis-sur-Richelieu, près de son frère François Cherrier, curé. Veuve à 27 ans, elle vivra sa nouvelle vie, sans enfant, pendant soixante-cinq ans, de 1778 à 1843, adoptant une nièce, Rosalie Cherrier (la Chouayenne). Marraine de L.J. Papineau et créancière de Joseph et de L.J. Papineau.

¹⁴⁰ Olivier Chamard (1789-1866), marchand, époux (Saint-Hyacinthe, 21 septembre 1819) d'Anne-Marguerite Morison; Louis Bourdages (1764-1835), notaire et député; Wolfred Nelson (1791-1863), héros de la bataille de Saint-Denis; Fleury Deschambault (1799-1840); Pierre Guerout (1751-1830), marchand, député bureaucrate de Richelieu. Tous de Saint-Denis-sur-Richelieu.

¹⁴¹ Jean Dessaulles (1766-1835), fils d'un marchand protestant d'origine suisse; seigneur de Saint-Hyacinthe, député de Richelieu, puis de Saint-Hyacinthe; époux en secondes noces (Montréal, 21 février 1816) de Marie-Rosalie Papineau, sœur de Louis-Joseph. *DPQ*.

¹⁴² Jeremiah McCarthy (ca1758-1828), né dans le comté de Cork (Irlande) – décédé à Saint-Hyacinthe où il avait été hébergé par la seigneuresse Dessaulles. Établi d'abord, en 1779, à Saint-Thomas de Montmagny où il épousa (5 juin 1780) Marie-Madeleine Dubergès. Arpenteur de la Côte-du-Sud et d'autres régions du Bas-Canada. *DBC*.

¹⁴³ Joseph Bouchette (1774-1841), arpenteur, auteur de *Description topographique du Bas-Canada; the British dominions in North America; or a topographical description of the provinces of Lower and Upper Canada*, 2 vol., Londres, 1832; et de *A topographical dictionary of the province of Lower Canada* (Londres, 1832). *DBC*.

¹⁴⁴ (NAP) Cette page écrite pendant une messe de minuit, veille d'un Noël où seul je garde le château. Pas une âme avec moi. Et toute ma famille aux États-Unis! Triste Noël! «À 10 h, mes domestiques partent tous pour la messe de Minuit, et je reste absolument seul au manoir jusqu'à 2 h du matin. J'en profite pour écrire mes mémoires et souvenirs.» Amédée Papineau, 24 décembre 1883, dans *Journal 1881-1902*.

¹⁴⁵ Napoléon Bourassa (1827-1916), musicien, artiste-peintre, dessinateur, écrivain, a épousé (Montebello, 17 septembre 1857) Azélie Papineau, sœur d'Amédée. La maison occupée par Napoléon Bourassa, en 1881, était située au 94, rue Saint-Denis; cette maison existe toujours, considérablement modifiée, maintenant le 1242 de la rue Saint-Denis; subsistent les lettres PB [Papineau-Bourassa] aux fenêtres et son fronton sculpté. L'UQAM occupe maintenant le site de la grange et de l'étang à canards de Denis-Benjamin Viger.

¹⁴⁶ Charles-Joseph Coursol (1819-1888), fils unique de Michel Coursol et de Mélanie Quesnel. Il perdit son père à un an et fut adopté par son oncle Frédéric-Auguste Quesnel. Époux (Montréal, 16 janvier 1849) d'Émilie-Hélène-Henriette Taché, fille d'Étienne-Paschal Taché et de Sophie Baucher-Morency. *DBC*.

¹⁴⁷ Louis-Charles Foucher (1760-1829), avocat, juge de la Cour du banc du roi à Montréal.

¹⁴⁸ Cormier : nom vulgaire du sorbier d'Amérique (*Sorbus americana*).

¹⁴⁹ Le ruisseau Migeon, dans la ville d'Hochelaga, passait rues Rouen, Dézéry, Joliette, Nicolet...

¹⁵⁰ Engagement de M. Louis-Joseph-Amédée Papineau comme clerc à Zéphirin-Joseph Truteau. TB, 15 septembre 1836, minute 4992.

¹⁵¹ Engagement de M. Louis-Joseph-Amédée Papineau comme clerc à Philippe Bruneau. TB, 15 septembre 1836, minute 4991.

¹⁵² Thomas Bédouin (1786-1850), baptisé Thomas-Michel Bédouin, à Québec, fils de François Bédouin et de Catherine Levasseur/Borgia. Notaire à Montréal de 1812 à 1844. «Nous annonçons avec chagrin que notre compatriote Thomas Bédouin, écr., notaire, qui avait montré quelques signes d'aliénation mentale depuis quelque temps, est sorti de chez lui la nuit dernière vers minuit, sans habillement, et n'a pas été retrouvé depuis. Ceux qui pourraient en avoir connaissance sont priés d'en donner avis à M. Charles Brault, notaire, ou à M. Laflamme, marché aux foins. On a tout lieu de craindre qu'il ne se soit précipité dans le fleuve. Voilà un inconvénient de n'avoir pas de gardes de nuit.» *La Minerve*, 15 décembre 1834, p. 3. Le journal revient sur le sujet trois jours plus tard : «M. Thomas Bédouin dont nous avons parlé dans notre dernier numéro comme s'étant absenté de chez lui, dimanche dans la nuit, a été retrouvé le lendemain. Il s'était rendu plus loin que la Pointe-Claire, ayant parcouru un trajet d'environ 8 lieues à pied, dans la neige, par un froid de 20 degrés et presque sans habillement. Il est revenu à la ville mardi dernier, ayant plusieurs des extrémités du corps entgelées. En reprenant l'usage de manger de la viande qu'il avait abandonné depuis plus de douze ans, M.

Notes

Bédouin a été en état de vaquer à ses affaires. *La Minerve*, 18 décembre 1834, p. 3. Célibataire, Bédouin meurt à Montréal le 25 juillet 1850 et est inhumé dans l'église en présence des notaires témoins Patrice Lacombe et Charles-Augustin Brault. Il avait cessé la pratique du notariat depuis 1844.

¹⁵³ *Traité sur les lois civiles du Bas-Canada*, par Henry Des Rivières Beaubien (1800-1834), Montréal, imprimé et publié par Ludger Duvernay, imprimerie de *La Minerve*, 3 vol., 1832-1833. Il s'agit du premier traité de lois depuis Cugnet (1775).

¹⁵⁴ Jean Domat (1625-1696), juriconsulte, ami de Blaise Pascal, écrit *Les Lois civiles dans leur ordre naturel* (1689-1694). Boileau disait que Domat avait remis la raison dans la jurisprudence.

¹⁵⁵ Ludger Duvernay (1799-1852), fondateur du journal patriote *La Minerve*. *DPQ*.

¹⁵⁶ Louis Perrault (1807-1866), patriote, libraire, éditeur du *Vindicator*.

¹⁵⁷ Charles-Ovide Perrault (1809-1837), frère de Louis Perrault, député patriote de Vaudreuil, Fils de la Liberté, tué au combat à Saint-Denis-sur-Richelieu. *DPQ*.

¹⁵⁸ Edmund Bailey O'Callaghan (1797-1880), d'origine irlandaise, patriote, ami de Louis-Joseph Papineau, rédacteur au *Vindicator*. Exilé, il devint l'historien de l'État de New York. *DPQ*.

¹⁵⁹ Thomas Paine (1737-1809), auteur du *Sens commun* publié à Philadelphie en 1776, *best seller* «qui a convaincu les Américains de choisir l'indépendance». Édition en traduction française : Les Cahiers du Septentrion (1995).

¹⁶⁰ Les «vieillards malfaisants», nom donné aux conseillers législatifs à l'époque de 1837.

¹⁶¹ Pierre-Stanislas Bédard, Jean-Thomas Taschereau et François Blanchet, tous trois députés, emprisonnés par le gouverneur Craig pour «pratiques traîtresses», accusation étayée par les textes qu'ils écrivaient dans le journal *Le Canadien*, de Québec.

¹⁶² Charles Carroll (1737-1832). Voir *Journal of Charles Carroll of Carrollton, during his visit to Canada in 1776 as one of the commissioners from Congress : with a memoir and notes by Brantz Mayer*, Baltimore, J. Murphy, 1845.

¹⁶³ Les réfugiés tories : les loyalistes à la couronne britannique, venus des États-Unis au Canada.

¹⁶⁴ Antoine-Charles Taschereau (1797-1862), député de Beauce. *DPQ*.

¹⁶⁵ Elzéar Bédard (1799-1849), fils de Pierre-Stanislas Bédard; député de Montmorency, juge. *DPQ*.

¹⁶⁶ Augustin-Norbert Morin (1803-1865), avocat, député de Bellechasse. *DPQ*.

¹⁶⁷ Voir le texte de cette pétition du 26 février 1836 aux Communes de Londres, sur l'état de la Province, dans le *Journal de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada*, du 27 octobre 1835 au 21 mars 1836, 6^e année du règne de Guillaume IV, seconde session du 15^e parlement de la Province, p. 571-584. – Ici se terminaient les *Souvenirs de jeunesse* d'Amédée, édités en 1998.

¹⁶⁸ D.A.G.M. : *Député* adjudant-général des Milices, c'est-à-dire adjudant-général adjoint des Milices.

¹⁶⁹ On trouvera ce texte, en anglais, dans Colin Read et Ronald J. Stagg, *The Rebellion of 1837 in Upper Canada : a collection of documents*, Toronto : Champlain society in cooperation with the Ontario Heritage Foundation, 1985. Le texte français fourni ici par Amédée est une piètre traduction.

¹⁷⁰ *Ab intestat* : sans testament.

¹⁷¹ Jacques-Guillaume Beaudriau (1818-1863). Voir *Beaudriau, patriote, médecin errant*, Aubin-Blanchet Recherches historiques, 2019.

¹⁷² Paul Lussier (1768-1851), seigneur, capitaine de milice et député (1806-1808). *DPQ*.

¹⁷³ Comparer avec Jean-Philippe Boucher-Belleville : «Soixante-dix-sept ans de domination anglaise en Canada avaient été soixante-dix-sept ans d'oppression.» *Journal d'un patriote*, (1992), p. 15.

¹⁷⁴ Ignace Robitaille (1769-1855), oncle de Julie Bruneau-Papineau. Né à L'Ancienne-Lorette, fils de Pierre Robitaille et de Geneviève Parent; décédé à Terrebonne. Milicien, il a épousé (Saint-François-de-Sales, île-Jésus, 16 février 1795) Angélique Marchand, veuve de Louis Ducharme, négociant des Pays d'en Haut et fille de Joseph Marchand, seigneur de Saint-Charles, et de Marie-Anne Cartier. Ignace Robitaille est cousin d'Angélique Marchand, sa femme, et il était présent au premier mariage de cette dernière.

¹⁷⁵ Joseph Bonin (1794-1869), capitaine de milice, fils de Joseph Bonin et de Marie Lamothé/Cochon, a épousé (Saint-Ours, 19 janvier 1818) Marie Duhamel, fille mineure de François Duhamel et d'Isabelle Girouard.

¹⁷⁶ Clément Gosselin (1770-1859), né à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, fils de Clément Gosselin, major dans l'armée américaine pendant la guerre d'Indépendance, et de Marie-Louise Dionne, a épousé (La Pocatière, 14 novembre 1796) Catherine Lévesque, fille de Joseph-François Lévesque et de Marie-Joseph Ouellet. Gosselin a vécu à La Pocatière et à Saint-Roch-des-Aulnaies avant d'arriver à Saint-Hilaire vers 1815.

¹⁷⁷ Joseph Séné/Seney/Senet (1788-1857), né à Saint-Charles-sur-Richelieu, fils de Nicolas Séné dit Laliberté et de Marie-Charlotte Tétreault. Major de malice, il a épousé (Saint-Hyacinthe, 5 juillet 1813) Scholastique Gaudreault, fille mineure de Louis Gaudreault et de Joseph Brouillet.

¹⁷⁸ Antoine-Côme Cartier (1809-1884), né à Saint-Denis-sur-Richelieu, fils de Jacques Cartier, marchand, colonel de milice, et de Marguerite Paradis, a épousé (Saint-Antoine-sur-Richelieu, 6 septembre 1836) Marie-Joseph Cartier, fille de Joseph Cartier, juge de paix, et de défunte Marie-Pierre Laparre. Côme Cartier, notaire – dont le minutier est perdu – est frère de George-Étienne.

¹⁷⁹ Cette référence est écrite d'une autre main, sur le manuscrit.

¹⁸⁰ Pierre Vigent/Vigeant (1809-1882), né à Saint-Denis-sur-Richelieu, fils de Florentin Vigent et de Rosalie Gaudet. Commerçant et aubergiste, il a épousé (Montréal, 11 juillet 1836) Julie Therrien, fille mineure de défunt Thomas Therrien, manchonnier, et de Julie Proulx. Contrat de mariage : LM, 10 juillet 1836, minute 1890a. L'auberge Bonacina a appartenu à Édouard-Étienne Rodier, qui la loue à Pierre Vigeant. Voir PLF, 12 janvier 1837, minute 3800. Pierre Vigeant est décédé à Saint-Aimé-de-Richelieu.

¹⁸¹ L'éditeur du *Libéral* de Québec est Robert-Shore-Milnes Bouchette.

¹⁸² Paul Martin, forgeron et armurier, originaire du comté de Kamouraska, a épousé (Montréal, 8 mai 1827) Amable Leduc. Il avait été employé pendant dix ans à l'arsenal de l'île Sainte-Hélène. «Cependant vers le 27 ou 28 juin [1837], l'officier supérieur l'accuse, sans pouvoir le prouver, d'avoir pris part aux assemblées et d'avoir offert de procurer les moyens de livrer les armes et munitions de l'île...» Il fait paraître une annonce comme armurier et forgeron, établi à Montréal, faubourg de Québec, dans l'ancienne boutique de Domini, «dans la Grande Rue», vis-à-vis la maison du juge Reid. *La Minerve*, 3 août 1837. On lit le nom de Paul Martin parmi les signataires de l'«Adresse des Fils de la Liberté de Montréal aux jeunes gens des colonies de l'Amérique du Nord» dans *La Minerve*, 9 octobre 1837, p. 2. Voir déposition de Paul Martin devant le juge de paix Shuter, 10 décembre 1837, BANQ, E17, S37, D17.

Notes

¹⁸³ Phrase ajoutée par Amédée à son *JFL*. C'est la seule mention du fait que Julie était enceinte quand L.J. Papineau partit en exil aux États-Unis. Cette grossesse finit en fausse couche.

¹⁸⁴ Angélique William, veuve d'Antoine Gazaille dit St-Germain.

¹⁸⁵ À Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 25 novembre 1837, est inhumé «dans l'église de cette paroisse le corps de Charles-Ovide Perrault, écuyer, avocat, époux de dame Mathilde Roy, mort hier au matin d'une blessure reçue dans le combat qui a eu lieu avant-hier à St-Denis, âgé de 28 ans.» Présents Joseph, Jacques et Côme Cartier, Édouard-Raymond Fabre et Joseph Lusignan.

¹⁸⁶ Ce «capitaine Poulin, ancien membre de la représentation», est Louis Poulin (1785-1849), cultivateur, à Saint-Hyacinthe, et député de Saint-Hyacinthe de 1832 à 1834. *DPQ*. Cependant, en 1886, le député conservateur de Rouville, Étienne Poulin (1835-1901), prononce un discours électoral en révélant que son père, Étienne Poulin, de Marieville, avait sauvé la vie de Papineau en 1837. *ASTR*, Fonds Étienne Poulin, FN-0462.

¹⁸⁷ Voir, plus loin, la critique que fait Amédée du récit du soldat George Bell, livre qu'il trouva dans la bibliothèque de La Valette (Malte).

¹⁸⁸ Jean-Baptiste Bonin (1814-1860), né à Contrecoeur, fils de Jean-Baptiste Bonin et d'Angélique Charbonneau, a épousé (Sainte-Rosalie, 12 janvier 1835) Marie-Angélique Poulin, fille de Louis Poulin et de Marie-Angélique Benoit/Livernois. Louis Poulin, député de Saint-Hyacinthe en 1832-1834, aurait contribué à protéger L.J. Papineau au temps des engagements militaires dans la vallée du Richelieu.

¹⁸⁹ Rosalie Papineau (1816-1854), fille de Denis-Benjamin Papineau et d'Angelle Cornud, a épousé (Saint-Hyacinthe, 8 juillet 1833) Donald George Morison, notaire. Rosalie vient d'accoucher de Rosalie Georgiana Morison, qui est baptisée «sous condition» à Saint-Hyacinthe le 27 novembre 1837, née la veille. Elle mourra le 29 avril 1838.

¹⁹⁰ François-Benjamin Blanchard, fils de Joseph Blanchard et de Marguerite Bourdeau, a épousé (Montréal, 18 mai 1835) Sophie-Suzanne-Delphine Robitaille, fille de Joseph Robitaille et d'Élisabeth Verreau. Louis-Joseph Papineau est présent à ce mariage. La mariée était une cousine de sa femme.

¹⁹¹ (NAP) Ces pistolets étaient portés en 1812 par le capitaine loyaliste Louis-Joseph Papineau.

¹⁹² Hiram Francis Blanchard (1806-1882), serait né à Windsor (VT), puis aurait vécu à Barnston, comté de Stanstead. Il y épouse (Stanstead, Methodist Church, 7 juillet 1831) Louisa Stowell, qui mourut en 1837. Blanchard alla vivre ensuite au Massachusetts. J.I. Little, *Loyalties in conflict, A Canadian Borderland in War and Rebellion, 1812-1840*, University of Toronto Press, 2008.

¹⁹³ «Willy Wright, le nom du conducteur du stage en 1837, entre Derby Ligne, St. Johnsbury et Burlington.» Amédée Papineau, 4 août 1896, dans *Journal, 1881-1902*.

¹⁹⁴ Tot capita, tot sensus (lat.) : Autant de têtes, autant de sentiments.

¹⁹⁵ Petersham : nommé d'après lord Petersham. Aussi un quartier de Londres du même nom. Houppelande ou redingote, portée pour se protéger du froid.

¹⁹⁶ Robert Turcotte (1809-1882), né à Saint-Martin de l'Île Jésus, fils de François-Pierre Turcotte, meunier, et de Charlotte Fortin. Cultivateur, il épousa (Rivière-des-Prairies, 18 avril 1831) Madeleine Christin/St-Amour, fille mineure de Joseph Christin/St-Amour et de Madeleine Duval. Il est frère de François-Magloire Turcotte, curé à Sainte-Rose. Il mourut à la Pointe-aux-Trembles.

¹⁹⁷ (NAP) Circulaire de Lartigue du 6 février 1838.

¹⁹⁸ Dame L.A. Desrochers est Marie-Louise-Zéphirine Labrie (1813-1890). Institutrice, veuve du D^r Jean-Olivier Chénier, patriote, elle épousa en secondes noces (Saint-Eustache, 7 novembre 1839) Louis-Auguste Desrochers, instituteur. Elle sera inhumée à Saint-Jérôme le 13 décembre 1890.

¹⁹⁹ Frederick Marryat (1792-1848), militaire anglais, capitaine de navire, auteur de plusieurs romans dont un certain nombre pour la jeunesse.

²⁰⁰ L'écrit de Marryat parut sous le titre de «The Last English Tourist in America» dans *The United States Magazine and Democratic Review*, vol. 6, n° 19, July 1839. On le trouve aussi en édition, extrait de : *A Diary in America, with remarks on its Institutions*, Philadelphie, Carey & Hart, 1839.

²⁰¹ George W. Bioren (1814-1847), né et décédé à Philadelphie, fils de John Bioren (Björn), imprimeur, et d'Hannah Barker. Il devait être l'agent de Henry Deringer (1786-1868), armurier à Philadelphie, fils de Henry Deringer Sr, fabricant d'armes, et de Catherine McQuety.

²⁰² Edward Downing Barber (1806-1855), avocat à Middlebury (VT), avait épousé (7 octobre 1833) Lucy Wainwright.

²⁰³ Sidney Joseph Cowen (1815-1844), fils du juge Esek Cowen, est un ami d'Amédée Papineau. Né le 20 novembre 1815, il mourut en mer le 10 septembre 1844 et fut inhumé au cimetière St. James de Liverpool.

²⁰⁴ Maria Ketchum Averill (1795-1847), née le 31 décembre 1795 à Plattsburgh; décédée le 24 avril 1847 à Saratoga Springs. Fille aînée de Nathan Averill Jr. (1774-1864) et de Polly Ketchum (1778-1865). Première épouse (Plattsburgh, 16 janvier 1812) du chancelier Reuben Hyde Walworth. Mère de six enfants. Portraits de M^{me} Walworth et de son mari, par le peintre Nelson Cook, au Musée Walworth, The Canfield Casino, Saratoga.

²⁰⁵ Jean-Baptiste Laforge, avocat à Philadelphie, a épousé Elizabeth Porter, fille de James Porter, avocat, et d'Eliza Vredenburg.

²⁰⁶ Frances Platt Townsend (1779-1833), née à New York, épousa (27 mars 1803) Lancaster Lupton, avocat, de New York.

²⁰⁷ *Speed the Plough*, comédie en cinq actes de Thomas Morton (1764-1838), jouée la première fois à Londres en 1798.

²⁰⁸ *The Irish Tutor, Or New Lights: A Comic Piece in One Act* (1823), par Richard Butler, 2^e comte de Glengall (1794-1858), politique conservateur irlandais.

²⁰⁹ Henri La Fayette Villaume Ducoudray-Holstein (1763-1839), auteur de *Memoirs of Gilbert Motier La Fayette*, by Gen. H.L. Villaume Ducoudray Holstein, who contributed, under the fictitious name of Peter Feldman, to his liberation from the prisons of Olmütz; translated from the French manuscript, New York, Charles Wiley, 1824, 305 p.

²¹⁰ Parmi les réfugiés permanents, on connaît un François Danis (1811-1861), né à Saint-Benoît, fils d'Antoine Danis, laboureur, et de Marie-Louise Constantineau. Il a épousé Marie-Louise Davignon (1820-1860). Elle est née à Saint-Mathias le 20 mars 1820, fille de François Davignon, journalier, et de Charlotte Boursier. François Danis fuit en sol américain où il est naturalisé sous le prénom de Francis. En 1852, Francis Danis, de Plattsburgh, présente une réclamation devant la Commission des pertes. Il habite alors à Plattsburgh. En 1856, il est agent à Plattsburgh du journal *Le Pays*, publié à Montréal, propriété de J.A. Plinguet. Il est membre d'une loge maçonnique à Plattsburgh en 1857 (*The Plattsburgh Republican*, 19 décembre 1857). Le même journal, le 26 décembre 1857, annonce le mariage à Plattsburgh, le 24 décembre, de Hiram Miller, d'Ogdensburg, et Julia L. *Mossee*, belle-fille (*step-daughter*) de

Francis Danis, Esq. En 1860, la famille de Francis Danis contient quatre enfants nés à Plattsburgh, et aussi Pierre Bordeau, Xavier Brault et Philémon Connor, nés au Canada. Rec. É.-U. (1860). Il est inhumé le 7 mai 1861 à Plattsburgh, Riverside Cemetery.

²¹¹ Harmanus Bleecker (1779-1849), avocat à Albany. Le fonds Harmanus Bleecker contient deux correspondances de E.B. O'Callaghan à Bleecker. NYSL, Harmanus Bleecker Papers, 1715-1872.

²¹² Betsey Berry Rogers (1781-1866), née le 18 mars 1781, fille de Sidney Berry, colonel de la Révolution; épouse d'Esek Cowen en 1811. Trois enfants naissent de ce mariage : Susan, Sidney et Patrick.

²¹³ Thomas Moore (1779-1852), *Life and Death of Lord Edward Fitzgerald*, 2 vol., London, 1832. Edward Fitzgerald (1763-1798), aristocrate irlandais révolutionnaire, soupçonné de « haute trahison », atteint par balle lors de son arrestation, mourut dans la prison de Newgate, Dublin.

²¹⁴ Frances (Milton) Trollope (1780-1863), *Domestic manners of the Americans*, London, Whitaker, Treacher & Co.; New York, « Reprinted for the booksellers », 1832, 325 p. Ouvrage souvent réédité.

²¹⁵ Édouard Louvet est l'auteur de *De la représentation nationale chez un peuple libre*, Paris, 1823, 39 p. En 1824, il prononce un discours en vers pour le théâtre du Havre : « Éloge de Pierre Corneille ». Il fonde *Le Réveil*, journal publié à New York en 1825, puis fonde et rédige *Le Propagateur louisianais*, journal hebdomadaire de La Nouvelle-Orléans (janvier-juillet 1827), imprimé à l'Imprimerie française du Cercle Social, rue Condé, n° 20. L'hebdomadaire contient : littérature, politique, industrie, sciences, beaux-arts.

²¹⁶ Sir James Stewart (1805-1860) est l'auteur de *The Life of a Lawyer written by himself*, London, Saunders and Benning, 1830. Le livre eut dix éditions de 1830 à 1843. *WorldCat*.

²¹⁷ Pro re gravi (lat.) : pour certaines occasions graves.

²¹⁸ Ou plutôt : *Finis coronat opus* (lat.) – La fin couronne l'œuvre.

²¹⁹ John Carroll (1735-1815), jésuite, archevêque de Baltimore. En 1776, il faisait partie d'une mission diplomatique qui visait à rallier les francophones du Québec à la révolution.

²²⁰ Le père d'Esek Cowen est Joseph Cowen (1759-1843), qui prit part à la bataille de Lexington (Massachusetts), le 19 avril 1775, au début de la guerre d'Indépendance américaine.

²²¹ Robert Emmet (1778-1803), patriote irlandais, chef d'une révolution contre le pouvoir britannique, qui fut un échec. Arrêté, jugé pour trahison, pendu et décapité le 20 septembre 1803.

²²² Henry Darwin Rogers (1808-1866), géologue de l'État de Pennsylvanie de 1836 à 1841, auteur des deux imposants volumes, *The Geology of Pennsylvania*, New York, D. Van Nostrand, 1868.

²²³ Le colonel James Page (1795-1875), avocat, démocrate, maître de poste à Philadelphie. *Find a Grave*.

²²⁴ Robert Jones (ca1793-1874), conseiller législatif en 1832. *DPQ*.

²²⁵ Mathilde Blondin (1808-1879), fille de Jean-Baptiste Blondin et de Joseph Doucet, a épousé (Trois-Rivières, 5 août 1828) Edward Barnard, avocat en 1828, député de Trois-Rivières en 1834. *DPQ*.

²²⁶ Le père du protonotaire Edward Burroughs est Stephen Burroughs (1765-1840), né à Hanover (NH), vécut à Worcester (Massachusetts) où il enseigne et fut condamné en 1791 pour immoralité; sentence de 117 coups de fouet, 2 heures de pilori, être assis pendant une heure sur un échafaud, la corde autour du cou, et trois mois de prison. *The Worcester Book : a diary of noteworthy events in Worcester, Massachusetts, from 1657 to 1883*. Souvent arrêté pour contrefaçon, il fit plusieurs fois de la prison et s'évada en y mettant le feu. Époux de Sarah Davis

et converti au catholicisme, il est inhumé à Trois-Rivières le 27 janvier 1840. Témoins à la sépulture, entre autres, son fils Edward et Joseph-Guillaume Barthe.

²²⁷ Jeanne-Josèphe-Clotilde Kimber (1810-1874), fille de René Kimber et de Josèphe Robitaille. Sœur du Dr René-Joseph Kimber, député de Trois-Rivières; cousine, par sa mère, de Julie Bruneau-Papineau. Elle épouse (Trois-Rivières, 1831) Antoine-Zéphirin Leblanc, notaire, puis en secondes noces (Trois-Rivières, 1837), Charles-François Langevin. *DPQ*.

²²⁸ Emmanuel, comte de Las Cases (1766-1842), auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène* (1823).

²²⁹ Caronade : «Ancienne pièce d'artillerie de marine, plus courte et moins lourde que le canon, permettant un tir plus rapide.» *TLF*.

²³⁰ James Wilkinson (1757-1825), militaire et politique, aide de camp d'Horatio Gates à la bataille de Saratoga en 1777, au cours de laquelle l'armée britannique de Burgoyne fut vaincue. Amédée admirait ce héros américain et lisait ses mémoires : *Memoirs of My Own Times*, Philadelphie, Abraham Small, 1816, 845 p.

²³¹ David Hosack (1769-1835), médecin, botaniste, né et décédé à New York. Il fonda le Jardin botanique Elgin dans Manhattan en 1806.

²³² Tadeusz Kościuszko (1746-1817), officier polonais qui contribua à l'indépendance des États-Unis. Considéré comme un héros national.

²³³ John André (1751-1780), adjudant-général de l'armée britannique.

²³⁴ François Daunais dit Frenière, peintre décorateur.

²³⁵ Le Dr Joseph-Guérard Nancrède (1793-1857), médecin à Philadelphie, fils de Paul-Joseph Guérard de Nancrède, de Paris. Voir *Memorial of Joseph G. Nancrede; vaccine physician, Philadelphia. January 14, 1828*, Washington, Gales & Seaton, 1828. Le Dr Nancrède a épousé (Philadelphie, 1822) Cornelia Truxton (1803-1848), fille du commodore Thomas Truxton et de Mary Fundran.

²³⁶ Paul-Joseph Guérard de Nancrède (1761-1841), né en France, scientifique, traducteur, bibliophile et humaniste, avait participé à la guerre d'Indépendance américaine. L.J. Papineau le retrouvera à Paris en 1839, dès son arrivée.

²³⁷ John Swift (1790-1873), avocat, premier maire de Philadelphie élu par le suffrage populaire en 1832, a épousé (Philadelphie, 11 mars 1811) Mary Truxton, fille du commodore Thomas Truxton et de Mary Fundran.

²³⁸ «5300» volumes (*JFL*).

²³⁹ Henry Vethake (1790-1866), professeur de mathématiques, fait paraître *The Principles of Political Economy* à Philadelphie en 1838. Il rédigea une notice biographique de Louis-Joseph Papineau dans l'*Encyclopaedia American*. Voir *Lettres à ses enfants*, II, p. 188.

²⁴⁰ Stephen Girard (1750-1831), né Étienne Girard à Bordeaux (France), établi comme marchand, philanthrope et banquier à Philadelphie où il épousa (1777) Mary [Polly] Lum. Le collègue Girard recueillait les orphelins de Philadelphie pour les scolariser.

²⁴¹ Les Papineau ont été accueillis par M^{me} Pratt lors de leur passage à Philadelphie en 1838. Voir Rosalie Papineau-Dessaulles, *Corresp.*, p. 135. Cette dame Pratt est Sophie-Céleste Dulongpré, née à Montréal en 1800, fille de Louis Dulongpré, peintre, et de Marguerite Campeau, qui a épousé (Montréal, Anglican Christ Church, 23 août 1820) Edmund Pratt (1797-1833), fils de Henry Pratt et de Susannah Care, sa troisième femme.

²⁴² Une autre fille de Louis Dulongpré et de Marguerite Campeau : Julie Dulongpré (1797-1853), née à Montréal, a épousé (Montréal, Anglican Christ Church, 7 février 1814) Reuben Miles Whitney (1788-1845), marchand.

Notes

²⁴³ M^{gr} Henry Conwell (1745-1842), né en Irlande, deuxième évêque de Philadelphie, de 1819 à 1842.

²⁴⁴ John Pass et John Stow, deux fondateurs de Philadelphie.

²⁴⁵ George Bentham (1800-1884), botaniste anglais. Il faut ici corriger Amédée qui a confondu Bentham avec Bartram : le premier jardin botanique américain, sur la Schuylkill, qui acquit une réputation internationale, est celui de John Bartram (1699-1777), auteur de plusieurs ouvrages.

²⁴⁶ Louis Dubord-Latourelle, de Montréal, étudie au Collège de Montréal en 1826-1831; Amédée, en 1829-1835. Olivier Maurault, *Le Collège de Montréal*, 2^e éd., Montréal, 1967.

²⁴⁷ Désautels est une erreur. «Dessaulles» (Voir *JFL*).

²⁴⁸ Augustus Cincinnatus Hand (1803-1878) est né le 4 septembre 1803 à Shoreham, Addison County (VT), et décédé le 8 mars 1878 à Elizabethtown (NY). Avocat, membre du barreau en 1828 ; établi à Elizabethtown en 1831; époux de Marcia Seelye Northrup (1803-1881). Membre démocrate du 26^e Congrès des États-Unis, de mars 1839 à mars 1841; sénateur; *Associate justice of the State Supreme Court* (1847-1855). Inhumé au cimetière Riverside d'Elizabethtown. Adirondack History Center (Elizabethtown, NY), *Biographical Directory of the United States Congress*. Dans l'État de New York, il y eut au moins trois dépôts d'armes visités par des «voleurs». Le gouverneur Marcy révélera des détails sur les objets dérobés et les noms des gardiens des arsenaux : Jason Fairbanks, écuyer, gardien de l'arsenal de l'État à Watertown; Nathan Follett, écuyer, gardien de l'arsenal de l'État à Batavia; Augustus C. Hand, écuyer, gardien de l'arsenal à Elizabethtown. *Le Populaire*, 23 avril 1838, p. 3.

²⁴⁹ Sarah Simonds Walworth (1815-1887), fille de Reuben Hyde Walworth, chancelier, et de Maria Ketchum Averill, épousa (Saratoga, 31 août 1838) John Mason Davison, fils de Gideon M. Davison et de Sally M. Mason. Le nouvel époux est propriétaire du *Saratoga Sentinel*.

²⁵⁰ Charles Paget (1778-1839), vice-amiral de la Marine britannique.

²⁵¹ Édouard Beaudry (1810-1841), né à Varennes, notaire de 1832 à sa mort.

²⁵² M^{me} Nash est Hannah Payne, qui a épousé le 3 septembre 1818 David Nash (1792-1832). David Nash, né à Granby (Massachusetts) a été tenancier du Half-Way House à Watervliet (NY), entre Albany et Troy, où il est décédé; inhumé à Hampshire (Mass.). *Find a grave*. Amédée a donc connu, à Albany, M^{me} Nash, veuve avec trois enfants vivants, et trois autres, morts dans la petite enfance. L'aîné de ses fils, ami d'Amédée, est Stephen Payne Nash (1821-1898), qui sera avocat à New York. Les deux autres enfants de M^{me} Nash sont Elizabeth (1825) et Henry (1830).

²⁵³ Probablement Thomas Hounslow (1816-1873), Royal Engineer, époux de Louisa Hasting Barron.

²⁵⁴ St-Martin désigne sans doute ici Charles Hindenlang (1810-1839), officier français. *DBC*.

²⁵⁵ Céleste Boulay (1799-1857), née à L'Acadie, fille de François Boulay et de Madeleine Fardet, a épousé (L'Acadie, 29 septembre 1817) Antoine Mérizzi, né en Italie, fils de Valentin Merizzi et de Marguerite Hostinara. Antoine était soupçonné d'avoir organisé une importation d'armes des États-Unis avec le D^r Côté. BAnQ, E17, S37, D124. Parents d'Antoine Mérizzi fils (1819-1906), qui sera notaire dans le district judiciaire d'Iberville de 1845 à 1901.

²⁵⁶ Le Heraldman désigne Adam Thom, qui écrivait dans le *Montreal Herald*.

²⁵⁷ Peter Alexander Kielchen (on trouve aussi Keilchen) : consul de Russie à Boston. P.A. Kielchen, natif de Finlande, polyglotte, arriva comme consul de Russie à Boston pendant l'été 1833, après avoir été consul à Rio (Brésil). Signalé comme Alexander P. Kielchen, 28 Hancock

St. dans le *Stimpson's Boston Directory* de 1836. Son arrivée coïncida avec celle de quelques missionnaires selon une lettre de M^{gr} B. Fenwick, 8 octobre 1833, publiée dans les *Annales de la propagation de la foi*, tome 7, Lyon, 1834, p. 197. L'évêque précise que Kielchen est un « bon catholique ». Considéré comme un espion, il est arrêté dans une église catholique à Montréal en novembre 1838, puis relâché par Colborne. « Nov. 26, 1838, Mr. Keilchen, Russian Consul at Boston, arrested in the catholic church of Montreal, and his trunks rifled, on suspicion of conspiracy to aid the Canadians. Colborne released him. » *The Caroline almanack, and American freeman's chronicle for 1840*, Rochester, N.Y., Mackenzie's Gazette Office. Toronto Public Library, Bibl. of Canadiana, 2357. Le départ du consul est annoncé en 1842 dans une liste des passagers du *Ville de Lyon* en partance de New York pour Le Havre : P.A. Kielchen (late Russian consul at Boston), Mrs. Kielchen, Miss Kielchen, Fanny Kielchen, Victoria Kielchen. *New York American*, 22 août 1842. P.A. Kielchen sera ensuite consul à Ancône (Italie).

²⁵⁸ Augustin Demers (1795-1866), baptisé à Montréal Augustin *de Mars*, fils de François Demers et de Marguerite Robidoux. Aubergiste, il a épousé (Saint-Hilaire, 26 juin 1815) Charlotte Lareau, fille mineure de Michel Lareau et de Geneviève Tétreau. En exil aux États-Unis, il vécut aussi à Chambly, à Champlain (NY) et est décédé à Saint-Jean-sur-Richelieu.

²⁵⁹ Peut-être Antoine Papineau (1801-1876), fils d'Antoine Papineau et de Marie-Angélique-Judith Carrier, qui a épousé (Chambly, 9 septembre 1823) Théotiste Charest, fille de Joseph Charest et de Marie-Anne Boisvert. Antoine Papineau travaillera comme typographe au journal *Free Press* à Burlington (VT) et finira ses jours à Underhill (VT) où il est inhumé au cimetière Saint-Thomas, le 22 novembre 1876, âgé de 75 ans.

²⁶⁰ Il faut corriger Amédée : le héros de Tippecanoe (et non de *Tippeenoe*) est William Henry Harrison (1773-1841), 9^e président des États-Unis, qui succéda à Van Buren. La victoire des forces gouvernementales contre les Indiens de Tippecanoe (Indiana) survint le 7 novembre 1811, alors que William Henry Harrison était gouverneur de l'Indiana.

²⁶¹ Gargousse : enveloppe contenant la poudre à canon. *TLF*.

²⁶² Julia E. Cook (1817-1899) a épousé (Saratoga Springs, 4 octobre 1835) Henry William Loomis.

²⁶³ Dexter Chapin (1793-1842), marié à Charlotte Blake, vécut plusieurs années à Montréal comme courtier. Il est décédé (Montréal, Presbyterian American) et inhumé le 2 juin 1842. « Le *Times* de jeudi dernier dit que la mort de Mr. Dexter Chapin va entraîner la discontinuation de cette publication. Nous n'annoncerons pas pareille chose sans exprimer un regret ; ce papier était conduit avec activité et contenait une foule de renseignements qui pouvaient le rendre précieux à la classe réformatrice qui parle une langue étrangère à la nôtre. » *L'Aurore des Canadas*, 11 juin 1842.

²⁶⁴ Louise S. Beach, fille de Miles Beach et de Cynthia Warren, épousera (26 août 1844) Patrick Henry Cowen, fils du juge Cowen.

²⁶⁵ Duchesnois passera plutôt en Argentine.

²⁶⁶ William Henry Seward (1801-1872), entré en fonction comme gouverneur de l'État de New York le 1^{er} janvier 1839. Successeur de William L. Marcy.

²⁶⁷ Samuel Nelson (1792-1873), démocrate, juge en Cour d'appel en 1823, nommé par Marcy *Chief Justice* de l'État de New York en 1837.

²⁶⁸ Le consul de France à New York est le comte Antoine-René-**Charles**-Mathurin de Laforêt (1756-1846), né à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais). Avait été ambassadeur de France en Espagne (1808-1813).

Notes

²⁶⁹ Frances De Lord Walworth (1834-1839), née à Saratoga, fille du chancelier Reuben Hyde Walworth et de Maria Ketchum Averill. Elle est décédée le 19 février 1839 à Saratoga.

²⁷⁰ Ransom Cook (1794-1881), inventeur, passa sa vie à Saratoga Springs.

²⁷¹ Marie-Hermine Turgeon (1801-1839), née à Saint-Charles (Bellechasse), fille de Louis Turgeon, seigneur de Beaumont, et de Geneviève Turgeon; elle avait épousé (Saint-Charles de Bellechasse, 19 juillet 1824) Louis-Michel Viger, avocat, fils de Louis Viger et d'Agnès Papi-neau.

²⁷² Susannah Pritchard Wayland (1798-1852), fille du Rev. Francis Wayland et de Sarah Moore. Elle a épousé en 1817 William Leete Stone, journaliste.

²⁷³ John Goldsbury Parker (1794-1875), patriote du Haut-Canada, emprisonné à Fort Henry (Kingston), puis transféré à Londres. Né à Winchester (NH). Voir *Australasian Canadian Studies*, Special Issue : The 1837-38 Upper Canadian Rebellion, vol. 29, n° 1-2, 2011, Guest Editor : John C. Carter; Editor : Robyn Morris, University of Wollongong.

²⁷⁴ La bataille de la Longue-Pointe ou du ruisseau Molson et non Migeon (aujourd'hui paroisse de Saint-François-d'Assise), à Montréal, eut lieu le 25 septembre 1775. Ethan Allen (1738-1789), à la tête d'un petit groupe d'Américains, tente de s'emparer de Montréal, alors aux mains des forces britanniques. Guy Carleton capture Ethan Allen et met fin à l'expédition indépendantiste dans ce secteur. Voir *A Narrative of Colonel Ethan Allen's Captivity. Written by Himself*, Burlington, VT, Chauncey Goodrich, 1779. Souvent réédité.

²⁷⁵ Charles Benjamin Fletcher, avocat, fils d'Isaac Fletcher et d'Abigail Stone. Il pratiqua en compagnie de son père, et de Bartlett, son associé. Après Lyndon, Vt., Fletcher pratiqua à Nashua, N.H. et à Boston, avec son beau-père Farley. De retour à Lyndon en 1852, atteint de tuberculose, il mourut à l'âge de 34 ans.

²⁷⁶ Elisabeth Nash (1825-1895), seule fille de M^{me} Nash, est née le 16 mars 1825; elle épousera (Saratoga Springs, 7 octobre 1847) le Rev. Theodore Babcock (1822-1905), fils de Deodatus Babcock et de Mary Hine.

²⁷⁷ Thomas Rogers (1808-1874), fils de James Rogers (1776-1810) et de Betsey Berry (1781-1866). Cette dernière, veuve, épousera le juge Esek Cowen (1787-1844). Thomas Rogers s'établit en Iowa et mourut à Dubuque.

²⁷⁸ Sidney Joseph Cowen, avocat, a épousé (Hartford, Connecticut, 2 juin 1840) Sarah Sophia Tyler (1820-1887). Veuve en 1844, Sophia vécut longtemps à Hartford.

²⁷⁹ Susan B. Cowen, fille du juge Esek Cowen et de Betsey Berry, épouse (Ballston Spa, Christ Church Episcopal, 26 novembre 1839) John Weed

²⁸⁰ Antoine Lévesque (1800-1874), né à Montréal, fils de Jean-Baptiste Lévesque, cordonnier, et de Françoise Grenier. Marchand à Montréal, il a épousé (Montréal, 15 novembre 1831) Delphine-Euphrosine Perrault, fille de Julien Perrault, boulanger, et d'Euphrosine Lamontagne. L'épouse est sœur du patriote Louis Perrault.

²⁸¹ *Deo volente*: Dieu le veuille!

²⁸² Augustin Édouart (1789-1861), célèbre silhouettiste français, né à Dunkerque, quitta la France pour Londres en 1814 et l'Angleterre pour les États-Unis en 1839. Voir *La peinture au Québec 1820-1850*, Musée du Québec, Les Publications du Québec, 1991.

²⁸³ Jean-Antoine-Joseph Bihin (1805-1873), géant originaire de La Reid (Theux), en Belgique.

²⁸⁴ François Papineau (1776-1840), major de milice à Saint-Césaire, fut inhumé dans l'église de sa paroisse; il était l'époux (Chambly, 11 janvier 1796) de Louise Brisset et fils du cousin germain du notaire Joseph Papineau, grand-père d'Amédée.

²⁸⁵ Élodie Doucet (1814-1853), née à Montréal, fille de Nicolas-Benjamin Doucet, notaire, et d'Euphrosine Kimber. «L'accident de la pauvre Élodie Doucet [...] qui allait voir sa sœur Céline qui est entrée chez les sœurs Grises... Une dalle a tombé en partie sur elle et lui a cassé l'épine du dos et paralysé la moitié de son corps jusqu'aux pieds.» Joseph Robitaille à Julie Bruneau-Papineau, sa nièce, 14 mars 1853. Élodie est morte à Montréal le 25 mars 1853, inhumée le 28 mars, âgée de 38 ans.

²⁸⁶ Joseph Poitras, qui a épousé (Montréal, 6 octobre 1788) Pierre-Rémi Gagnier, notaire. C'est la grand-mère de Zéphirine Labrie, veuve Chénier.

²⁸⁷ Henriette Labrie (1819-1881), sœur de Zéphirine, épousera (Saint-Jérôme, 12 juillet 1842) Melchior Prévost, marchand.

²⁸⁸ Le mot fétique n'existe pas. Peut-être qu'Amédée a voulu ici employer le mot fétiche?

²⁸⁹ Nanette est Marguerite-Anne Chamard (1821-1847), fille de Jean-Olivier Chamard, marchand, et de Marguerite-Anne Morison. Elle est inhumée dans l'église de Saint-Denis-sur-Richelieu le 20 août 1847, âgée de 25 ans.

²⁹⁰ George Bell (1794-1877), soldat de l'armée anglaise. Issu d'une famille irlandaise, il participa à la guerre d'Espagne, présent au Canada au cours des insurrections de 1837-1838, fit la guerre de Crimée et la guerre civile américaine. Au cours de sa longue carrière comme major, il recueillit d'abondantes notes sur le terrain, au jour le jour. Une fois à la retraite, il publia (1867) ces notes en deux volumes sous le nom de *Soldier's Glory, being "Rough Notes of an Old Soldier"*, édition reprise en un volume en 1956.

²⁹¹ (NAP) Here is a fine specimen of the Professional Man-Killer. Never bothered his shallow pate and hardened conscience «about politics», but like the gladiator of old and the Roman legionnaire, went stubbornly, callously forth, to fight and massacre the victims, on all continents, of the modern Romans. Wont bother his brains with politics, but yet immediately proceeds with calumny against «one Papineau» leading his countrymen «to break the law», and with the lie that they «threatened to kill and destroy all loyal people and particularly the few troops we had in the country.» By such flippant and absurd lies were excited the fears (and the ferociousness after victory) of the Loyalists, who by the military and «particularly» the rabid Volunteers and officials were thus incited to resist the Patriots and to persecute them most cruelly when the latter had been defeated in the field.

²⁹² (NAP) Doctor Davignon and Notary Demaray, two citizens of St. John's, accused of «High Treason» for having attended public constitutional meeting of their county where resolutions were voted of protestations against the treasonable conduct of Governors and Executive Councillors in emptying the public Treasury in spite of Parliament who had solemnly refused to grant the subsidies, and that by overwhelming majorities of four fifths. These two worthy citizens were rescued near Longueuil by Captains Vincent and Bonaventure Viger. The cavalry officer commanding was Major David, who since proved a defaulter in a public trust of which he had become treasurer and went for it to the Penitentiary. His private life was no better than his public life, as contemporaries know.

²⁹³ (NAP) Hertel de Rouville, seigneur de Rouville and last of his name. One of the few old french nobility left, and many of whom have proven any thing but noble since the Conquest, but the mere sycophants and courtiers of the British power in its long struggle for arbitrary domination against their countrymen. The best and most spirited, of that aristocracy, had many quitted the country and gone back to France after 1760.

²⁹⁴ (NAP) Two guns without carriages, one spiked by a traitor the night before, the other fired once only. The Patriots had made the Manor of the traitor Debartzch their headquarters, and fortified it in a hurry. A long avenue of old Lombardy poplars, cut down, and made a stockade with. Gen. Thomas Storrow Brown (still living in Montreal and a strong Temperance advocate but blind) commanded the Patriots. Rodolph DesRivières and Alphonse Gauvin, two Chefs (colonels) of Sons of Liberty, his aids-de-camp. My uncle Augustin-André Papineau, Notary at St. Hyacinth, and who had brought in a large convoy of provisions and arms, was elected commissary-general. And was (by unanimous testimony) the last man to retreat from the field. He died, blind also, in 1877, at Papineauville, where he resided for some years with his son Camille. I was at the Manor House of St. Hyacinth for some days previously, and made with my cousins many of the cartridges fired at the battle of St. Charles. My aunt Dessaulles had quantities of bread baked; cattle and pigs killed, and employed old blacksmith Germain to make, night and day, the pikes which, carried at a distance to cover the wings of our little garrisons at St. Denis and St. Charles, were readily taken by the British troops as formidable bodies of musketeers à baïonnettes! The fighting men were few and they miserably armed with light fowling pieces; and yet they stood their ground bravely for hours, cheering and joking, against regular troops, well armed and firing «round shot and shrapnel.»

²⁹⁵ (NAP) Note well this savagery. Your British mercenary, often recruited from the scum of society, and on the battlefield well maddened by the rum given him purposely, will give «no quarter» but pin down the wounded with his bayonet.

²⁹⁶ (NAP) No, let the entire and true history of the period be well known, and never forgotten!

²⁹⁷ (NAP) Le curé Blanchet, a good Patriot, who became later a bishop in Oregon, and who blessed his fighting and dying countrymen, while my cousin the Bishop Lartigue of Montreal was cursing them in his Pastoral proclamations at the bidding of the British Governor and Commandant, and forbidding his priests from burying the bodies of our Heroes. Let every one get his deserts who had anything to do with those events.

²⁹⁸ (NAP) «One never shed a tear». She was perhaps of the Jeanne d'Arc type. I wish they were known.

²⁹⁹ (NAP) «A few ambitious, democratical agitators, who have nothing to lose and everything to gain» were many of them wealthy, highly educated and formed nine tenths of the upper and professional classes, supported heartily, and freely, by nine tenths of their countrymen. And nothing but the most cruel and systematic terrorism, backed as we all knew by the omnipotence of England, could crush and subdue that noble rising of a people against a despotism of half a century's duration! That «very ignorant people» knew much better than this British soldier the dignity and value of British Citizenship and how to defend it from invasion by the minions of military and bureaucratic power. And events, as well as the testimony of Umpires and of Neutrals, have fully vindicated, since, the Patriots of 1837-1840. And Canada is indebted to them, and to them alone, for its present Freedom. Revolution alone could brake the shackles : when all prayerful expostulations had so long been spurned by indifferent or haughty powers in Downing Street. These were stirred at last, and Liberty was born to us from our burning piles and the graves of our martyred heroes.

³⁰⁰ (NAP) What a pretty picture of a very bestial race! only too fanciful and false to be applicable to the Canuck. The way he has worked «Responsible Government» since 1840 must have converted Major General Bell to a more truthful appreciation, if he has ever deigned to bestow his retrospection upon the people he so cavalierly despised and fought in 1837.

³⁰¹ (NAP) Quatre charmantes personnes, qui épousèrent depuis, l'une le juge Drummond, une autre le juge Monk, une autre un Polonais réfugié, le comte de Rottermund, la quatrième, M. de Kierzkowski, un autre réfugié polonais.

³⁰² (NAP) That sounds pretty well, n'est-ce pas?

³⁰³ (NAP) Yes, «such is war». And a frightful account of his deeds must the Professional Man-Killer render one day to his Creator for his murders of his fellow-creatures! May he be pardoned after due expiation for horrors which he can never justify.

³⁰⁴ (NAP) Wolfred Nelson asked his friends and neighbors whether he should submit to illegal imprisonment or fly from home and family a wanderer. The people gathered and swore they would stand by him and fight rather than submit to the military invasion that threatened them. Nelson took command and placed the bulk of his forces and those best armed in a large two-storied stone house belonging to a widow St-Germain, between the main street and the Richelieu river. And sent many that could find no arms of any description, to deploy in the fields East of the village with sticks and staffs, which displayed from behind the fences, appeared as armed men in the distance; the same ruse employed two days later at St. Charles. The troops of Col. Gore, advancing from Sorel, appeared early in the forenoon of 23^d November 1837 before the Patriots' impromptu fortress, and began firing shot and shrapnel at the village. Whenever they ventured within reach of the fowling pieces, down they fell. The Patriots soon lamented the loss of one of their best men : the youthful, intelligent and devoted Member of Parliament for Vaudreuil County, Charles-Ovide Perrault, advocate, one of the editors of *La Minerve*, who acting as aide-de-camp to Nelson, was sent out by him to carry some order to the outposts. A ball passed thro his bowels and he died the following night. He was buried in the cemetery of St. Antoine, on the opposite side of the river; and still rests there. My father and O'Callaghan, as Members of the civil organisation or council of the Patriots, were requested by Nelson to withdraw to St. Hyacinth, where they could more readily and safely communicate with the Patriots of other sections and be safer from the chances of this battle. George-Étienne Cartier (since the Baronet Sir George) was also at St. Denis that day.

³⁰⁵ (NAP) La gaieté gauloise displayed itself among these young Patriots. As Captain Markham, bolder than the rest of the British, made a rush at the Patriots to storm their stronghold, followed by a few of his men, a Patriot from Montreal who knew him, cried out : «C'est Markham!» «- Eh bien, mark him, said another»; and he fell at once from the bullet of a sharpshooter, midst the laughter and cheer of the boys. This discouraged the soldiers, who were losing their best man, and their retreat began. They were followed and pursued several miles towards St. Ours, their guns taken, muskets and ammunition, and several prisoners.

³⁰⁶ (NAP) An infamous lie, which was published in Thom's rabid *Montreal Herald*, with many horrible details, to excite the rage of the Tories and soldiers against the Patriots. They said that his head had been cut off and paraded thro St. Denis and the country on the point of a pike, and his body hacked to pieces. Here is the truth : Gore sent Lieut. Weir with dispatches from Sorel to Chambly or Rouville, to advise and combine his movements with those of Wetherall. The young Weir, instead of avoiding the Patriot lines, fell unawares right into them, and was taken to Nelson who declared him prisoner, and to whom he gave his parole. When the fight began, Nelson gave him in charge of old Capt. Jalbert, with orders to convey him to the camp at St. Charles, where he thought he could be better guarded. He was just leaving the village with Jalbert and escort, when hearing the first shots, he jumped out of the carriage and

Notes

ran to escape. Old Jalbert cried out for him to stop and pursued him. Jalbert overtook him, and with his only weapon, a sword, struck him down. The one blow was on the skull and fatal. They took the body, laid it temporarily in the river, close by, at the water's edge, and covered with a few stones to keep it there. Jalbert was taken to Montreal jail after the dispersion of the Patriots. Tried by a jury that could not agree. Defended by Walker, Drummond and Charles Mondelet. The two latter made judges since. The mob, the loyal mob immediately fell upon the jury (almost killing the foreman Edwin Atwater), the counsel and prisoner. The judges fled and left Justice at the mercy of the mad mob. Such was British Justice in Canada, long after all resistance had ceased.

³⁰⁷ (NAP) It was a glorious victory, and if the same had occurred at St. Charles on the 25th, events would have taken quite another turn.

³⁰⁸ (NAP) «Colonel []»: Gore. Ashamed of his defeat on the 23^d, he now boasted how he would «kill and slay all before him.» The Patriots having dispersed after their defeat at St. Charles on the 25th, this brave Gore «burned the property of the rebel Nelson» and half of the village besides. We saw the lurid sky at St. Hyacinth, and began to despair. Father and Dr. O'Callaghan proceeded to St. Pie; and later, when all was lost North as well as South of the St. Lawrence, they began their retreat towards Vermont. I took refuge in a farm house at Ste. Rosalie, and a few days later came back to St. Hyacinth, and with my good friend Joël Prince (nephew of Bishop Prince, and then a student in the College and later a priest), I started by the darkest night I ever saw, our very horse invisible to us, and in a pouring cold rain and sleet, for Yamaska, St. Francis, Nicolet, to St. Grégoire where the Prince family (two brothers of the Bishop) hid me some days. Thence to cousin by alliance (he had married my cousin Delphine Robitaille) Blanchard, at Kingsley township, alone with an habitant guide, in a sleigh on frozen earth. Came near breaking thro the ice of the St. Francis river. Slept in a tavern near Lennoxville, full of Volunteers drilling and shouting *God save the Queen*. Taken and kept prisoner three hours at Stanstead, where the proclamation of Gosford offering 4 000 \$ for the head of my father was tentatively thrust under my notice. My heart leapt, the blood rushed to my head and blinded me, but I hid my terror by turning to the window and by a careless remark about the snow, just beginning to fall. I requested a passport, which three magistrates solemnly signed and vouchsafed to me under my assumed name. And when I had crossed the boundary bridge at Derby Line, I was surrounded by crowds of sympathising Yankees who «welcomed to the Land of Freedom» the young Quebec student, Joseph Parent, who was going to learn English at Burlington; but whom these sympathisers insisted must be a «young Patriot refugee». I trembled waiting there 24 hours for the departure of the stage, and never ventured out of the hotel for fear of kidnappers. Uncle Augustin tried the same route of exile, but was caught near Nicolet, and lodged in Montreal jail all winter. Nelson, starving in the woods, had to surrender, and nearly perished under the brutality of his captors. Father and O'Callaghan broke thro the ice at Missisquoi Bay and were near drowning. I first met father again at the Middlebury convention, and went with him to Albany.

³⁰⁹ (NAP) The Patriots here committed the same blunder as everywhere else, of waiting for the enemy with no further purpose than «defending their leaders and their homes, if attacked». Had the «blue bonnets of the North», as they called themselves, marched upon Montreal while these troops were fighting on the Richelieu, Montreal was theirs. Orders had been issued to the loyalists to retreat upon the Citadel of Quebec if the Patriots approached Montreal. Montreal taken, free communication would have been secured with the States, thousands of sym-

pathisers would have flocked in with any quantity of arms and ammunition. And the insurrection had undoubtedly triumphed.

³¹⁰ (NAP) Amury Girod, a Swiss, who had immigrated a few years before, had settled as an educated and reforming agriculturist at Varennes, had married a lady there, and lived on Isle Ste. Thérèse, wrote frequently on agriculture in the newspapers under the signature of «Jean-Paul, laboureur». As he claimed military knowledge, he was elected by the Patriots of the North as their General. He had for aides, André Ouimet, President of the Sons of Liberty, and Féréol Pelletier, both advocates at Montreal. They were accused like others, of having fled during the combat. When they found themselves so enormously outnumbered, and overpowered by artillery and the flames, they were certainly justified in attempts to escape. Dr. Chénier, the brave young Normand who commanded the Patriots of St. Eustache, his parish, intrenched in the church, refused to surrender, and preferred death with his followers. They fought from the windows and steeples of the church, until it was all in flames, when they sallied forth into the cemetery around the church, and were all mercilessly massacred. Arnoldi, with some of his medical *confrères*, disemboweled the young hero to find how a Patriot's heart looked!

³¹¹ (NAP) These cowardly Volunteers who left the fighting to the Regulars, set themselves at all the issues of the neighborhood to massacre the Patriots who tried to escape. «No quarters» was their cry – and they faithfully did their infamous work.

³¹² (NAP) Cet étranger et cet ennemi n'insulte pas notre héros comme l'ont fait des Paquin et des Globensky.

³¹³ (NAP) Not «to injure our manufactures», but to drain the Revenue from Customs as long as the Constitution was violated by the Governor robbing the Treasury to pay the officials, in spite of Parliament which refused the vote of subsidies. Only one official refused the stolen money offered to him for four successive years, and that one was the Speaker of the Assembly, that «one Papineau» of Major General Bell!

³¹⁴ (NAP) Even the Regulars «were much excited» – by rum probably – as they had not the loyal fanaticism of the Volunteers to brace them to this work of butchery.

³¹⁵ (NAP) The town in flames! The wounded left to roast alive! There were surgeons to cut up the hearts of the dead, but none to save the wounded! «Such is war». Such British warfare against an innocent people struggling for their rights and Liberty, defending their homes and their leaders' homes from [] and unlawful invasion and destruction.

³¹⁶ (NAP) All these villanies, which the Patriots promised to punish as soon as a Constitutional regime should be restored, were condoned and made secure by Acts of Indemnity decreed by the Imperial Parliament as well as by Colborne's Special Council. Later, the Canadian Legislature voted the Rebellion Losses Bill, to indemnify partly the innocent farmers and to rebuild their churches, parsonages and cottages. And the Governor Lord Elgin sanctioned it. Thereupon, the loyal Tories thought it was now their turn to rebel. They accordingly burned the Parliament House in Montreal, and pelted with stones and rotten eggs the Representatives of their Queen! Then arose the Annexation Movement. Many Tories joined it out of spite, the Patriots from conviction. Dorion was the secretary on behalf of the latter; Rose was secretary on behalf of the former. It promised well at first, as if all Canadians were going to forget and bury the Past, and join in founding a bright, free, independent Future for their common country. But «Responsible Government» and the spoils of office were the rage now, and thought all sufficient by leaders like La Fontaine, Baldwin, Taché, Cartier, &c. The days of Bidwells,

Notes

Papineaus, Rolphs, Mackenzies, Nelsons – of immediate and full Independence – were over. L'amour-propre of the Metropolitan power was spared, and emancipation was evolved gradually but de facto under the new names of Confederation and Dominion, with the suzerainty of the Queen preserved. The connexion henceforth called «a silken thread». Altho some sceptics suspect its being a chain of gold. And some say, of brass, gilded with pretty titles. A connexion cheap to England, burdensome to the colony. The latter lingering an uncertain life – an anomaly – neither fish nor flesh, Time will reveal who were the true Patriots and Statesmen.

³¹⁷ (NAP) St. Benoit (called Grand-Brûlé from the souvenir of vast forest conflagrations at the time of its first colonization) doomed again to fire by a tyrannical invader, was a large, flourishing and peaceable village, miles from the battlefield. Without any attempt at resistance, nor any warlike preparation, but for being the home of several leading Patriots like Girouard, Lemaire-Saint-Germain, the Dumouchels, «one of the chief seats of their disloyalty for years back», was consigned to the flames, *de sang-froid et de propos délibéré*, «church and all» – the church standing by itself several hundred yards from the town. This infamy was committed by order, and under the eyes, of Sir John Colborne, Commander in Chief of Her Majesty's Forces in British America, and virtually Governor General since the proclamation of Martial Law. Henceforth he was called by Canadians, *le Vieux Brûlot*. And having shortly afterwards been rewarded for his infamous warfare by the title of Lord Seaton, the Canadians rejoiced in calling him *lord Satan*, a most appropriate variance.

³¹⁸ (NAP) Girod, like all the hunted Patriots, wished to avoid the prison and the gallows, and fled till he thought himself secure in the house of a friend – one Turcotte, near Pointe-aux-Trembles. This villain is the only betrayer the Canadians produced of the hundreds who harbored and favored the escape to the States, of their proscribed leaders. This traitor went to Montreal to guide the blood-hounds to the retreat of his friend Girod. The Patriot seeing the constables and volunteers approaching to seize him, drew a pistol and blew his brains out. His body was brought to Montreal, exhibited to the loyal mob, thrown without coffin into a hole dug in the middle of the intersection of St. Lawrence and Sherbrooke Streets; a stake planted thro his body; the hole filled up with trampled earth and stones : suicide to rob the Royal Tower of the Decoration of their Heads. Twenty years later, his bones were dug up by workmen laying gas or water pipes, and coroner Jones delivered them to a committee delegated by the Canadian Institute, and of which committee I was a member, and we had them put in a coffin and decently buried in a purchased lot in Mount Royal Cemetery. We marked the spot, and I still hope to see his monument. Turcotte was, I believe, cheated of his blood money on the plea that he had only delivered a corpse – not a live rebel that they could have the pleasure of strangling on a scaffold.

³¹⁹ (NAP) At the time the Tories burnt the Parliament House, library and all except the bauble of the Crown, my father represented the county of St. Maurice. Badgley (since a judge) tho a Tory had always esteemed and admired my father. He took his arm and led him out thro the loyal mob surging around the burning pile. They came up to my house. I then occupied n° 2 Beaver Hall Terrace. I was dying of dyspepsia, had been long in bed, sick and fainted when I saw father enter and heard the howlings of the mob following almost immediately his entry. We thought it might be directed against him, but they proceeded a few yards further, to wreck

their vengeance on the shutters and windows of the Hon. Francis Hincks (since Knighted) then Minister of Finance, who lived on the opposite side of the street.

Of the two secretaries of the League for Annexation to the United States, Dorion after being Prime Minister of Canada, has become Chief Justice of Lower Canada, and a knight or baronet, Sir A.A. Dorion; John Rose, after being a Minister of Finance, has become a banker in London and a baronet, and his family are great favorites of Marlborough House (Prince of Wales).

A Patriot who would never surrender, and preferred to die in exile than to return to a dependent Canada, was Robert Nelson, the eminent surgeon, «President of the Republic of Lower Canada», who retired to California, and again to New York where he died in 18[73], and left an only son physician like himself. Wolfred Nelson became a thoro-follower of La Fontaine and an enemy of my father. The Patriot party, a unit for half a century of struggle against tyranny, was henceforth split forever into Conservatives and Liberals. Bidwell and O'Callaghan, like Robert Nelson, remained in the States; and thousands of refugee Patriots besides. Since the rebellion, Canadian emigration to the United States has never ceased, and increases yearly. A rough guess is that half a million of French Canadians alone, and nearly as many of Anglo-Canadians, are scattered in the different States, mainly the northern and north western.

³²⁰ Arthur Papineau, âgé de 4 ans 8 mois, est inhumé à Saint-Hyacinthe le 13 septembre 1840, fils d'André-Augustin Papineau, notaire, et de Sophie Lebrodeur. Denis-Émery Papineau et Louis-Joseph-Amédée Papineau dit Montigny, ses cousins, signent l'acte.

³²¹ Ce poème de Joseph-Guillaume Barthe, intitulé «À l'honorable M. l'orateur Papineau» est du mois d'août 1838, selon l'*Appendix* fait par Amédée à son *Journal d'un Fils de la Liberté*, p. 13. Le poème de Barthe qui lui valut l'emprisonnement s'intitulait plutôt «Aux exilés politiques canadiens» de la Bermude. Voir le 16 janvier 1839.

³²² À Plattsburgh, deux étages subsistent encore de l'ancien hôtel Fouquet devenu *Fouquet House*, 5 Mac Donough St., angle Bridge, en face de l'ancienne gare.

³²³ Cette maison de pierre, louée par le D^r Nelson, n'existe plus; elle était située sur le terrain de l'Hôtel de Ville actuel de Plattsburgh, angle Cornelia St. Un recensement révèle que 12 personnes habitaient dans la maison Nelson à Plattsburgh, dont deux avaient une profession. *Census of Clinton County, N.Y., 1840, Plattsburgh Village*, Plattsburgh Public Library, Mic. n^o 24, p. 167.

³²⁴ Godefroy Beaudet (1794-1855), a épousé (Les Cèdres, 21 avril 1823) Zoé Lemaire-St-Germain. Député de Vaudreuil en 1830-1831. *DPQ*.

³²⁵ Les fils d'Érin : les Irlandais.

³²⁶ Amédée Papineau a écrit : «cinq jours».

³²⁷ Marie-Émilie Herigault, 38 ans, épouse de Toussaint Pelletier, avocat, est inhumée à Montréal le 15 décembre 1840.

³²⁸ Samuel Nelson (1792-1873), juge en chef, sera promu juge à la Cour suprême des États-Unis en 1845.

³²⁹ Fonctionnaire qui consigne un enregistrement.

³³⁰ Amédée Papineau fait allusion ici au *Common Sense*, écrit en 1776 par Thomas Paine, qui, par son contenu «démocratique», contribua à répandre chez les Américains l'idée d'indépendance. Voir en traduction Thomas Paine, *Le Sens commun*, Septentrion, 1995.

³³¹ Jean-Baptiste Fortin (1764-1841), de L'Islet, élu la première fois député de Devon en 1804; il a épousé (L'Islet, 29 janvier 1788) Geneviève Fortin, fille de Joseph Fortin et de Marie-Claire Dumontier. *DPQ*.

Notes

³³² M^{me} Beach est Cynthia Warren, née vers 1788, veuve depuis 1837 de Miles Beach, marchand. Elle habitait à Saratoga dans Corner Street, angle Broadway. Elle y vécut une longue vieillesse. Elle eut deux filles et un fils, William A. Beach, avocat à New York.

³³³ Francis Wilkinson Pickens (1805-1869), membre de la Chambre des représentants pour la Caroline du Sud de 1834 à 1843.

³³⁴ On donnait le nom de «bourg pourri» à une ville ou un village où les électeurs étaient peu nombreux par rapport à la population.

³³⁵ Hughes Edmond Barron (1808-1841), shérif, fils de Thomas Barron, notaire, et de Marguerite Fortier, avait épousé (Montréal, 25 avril 1833) Catherine-Charlotte Saveuse de Beaujeu, fille de Jacques-Philippe Saveuse de Beaujeu, seigneur de Soulanges et de la Nouvelle-Longueuil, et de Catherine Chaussegros de Léry.

³³⁶ Louis-Étienne Le Coulteux de Caumont (1756-1840), né à Rouen (Normandie) le 24 août 1756. Seigneur de Caumont en Normandie, marié à Marie-Antoinette Clouet en 1786, émigre en Amérique avec sa femme qui est enceinte. Se remarie avec une Américaine aux États-Unis après la mort de sa femme, et s'établit à Buffalo où il est décédé le 16 novembre 1840. Voir *JFL*, 14 mars 1841 : « Ce M. Lecouteux vint en Canada au temps de la Révolution française. Soupçonné par le gouvernement ombrageux de cette époque, il fut arrêté et, comme l'on trouva un bonnet rouge dans sa malle, il fut jeté en prison et y demeura trois ans. » *NYT*, 30 juin 1909 : «Heirs claim million in Buffalo Property. Paris Descendants of Louis Lecoulteux, Pioneer Resident and Philanthropist, to sue.» *Find a grave*. Geneanet.com fait mourir Le Coulteux à Buffalo le 16 octobre 1839.

³³⁷ Robert Ellis construisit un moulin à scie peu après 1800 à Saratoga, sur un terrain qui est maintenant appelé The Geysers. *History of Saratoga Springs...*

³³⁸ Le 15 mars 1841, à Saint-Mathias, est inhumé Julien Choquette, cultivateur, âgé de 38 ans «environ, décédé le 11 de mars courant à Henryville, paroisse de Saint-George, des blessures qu'il aurait reçues du dit lieu, par des personnes armées et inconnues, suivant le certificat du coroner.» Timothée Franchère, Joseph-F. Allard et Paul Bertrand ont signé l'acte.

³³⁹ «On dit aussi qu'il y a eu des troubles graves à Sainte-Élisabeth où se faisait l'élection du comté de Berthier, qu'il y a eu quelqu'un de tué.» *Le Canadien*, 19 mars 1841.

³⁴⁰ Au sujet de cette élection dans Terrebonne en mars 1841, il faut lire La Fontaine lui-même qui retira sa candidature et s'adressa à ses électeurs par le truchement des journaux. Voir Louis-H. La Fontaine, *Au nom de la loi*, lettre 56, p. 91-104.

³⁴¹ Ce manuscrit d'Amédée Papineau n'a jamais été trouvé.

³⁴² Murray Hoffman (1791-1878), *A treatise upon the practice of the Court of Chancery with an appendix of forms*, 3 vol., New York, Halsted & Voorhies, 1834-1840.

³⁴³ À Montréal, le 28 octobre 1898, sépulture de Joseph-Clétus Robillard (1816-1898), âgé de 82 ans, époux de Marguerite Dufaux. Il avait été pendant de longues années marchand à New York.

³⁴⁴ Lewis Halsey Sandford (1807-1852), époux de Laura [Lucy] Porter. Admis au barreau en 1828, il habite dans la ville de New York en 1833; vice-chancelier en 1846; à la Cour supérieure de New York en 1847. Décédé à Toledo (Ohio) le 27 juillet 1852.

³⁴⁵ Francis R. Tillou (ca1795-1865), avocat à New York, 70 Wall St.; habitation : 42 Laight St.

³⁴⁶ M^{gr} Charles-Auguste de Forbin-Janson (1785-1844), né à Paris de Michel-Palamède, comte de Forbin-Janson, et de Cornélie-Henriette-Hortense-Gabrielle, princesse de Galéan. Cé-

lèbre prédicateur de retraites au Canada en 1840-1841. Il obtint aussi de Londres le rappel des patriotes exilés en Australie.

³⁴⁷ Edwin Forrest (1806-1872), célèbre tragédien américain qui excella dans plusieurs drames de Shakespeare.

³⁴⁸ Gaspard-Pierre-Gustave Joly (1798-1865), né à Frauenfeld (Suisse), de religion calviniste, a épousé (Montréal, Christ Church, 16 décembre 1828) Julie-Christine Chartier de Lotbinière, seigneuresse de Lotbinière. Papineau en exil à Paris rencontra souvent la famille Joly.

³⁴⁹ James Mackintosh (1765-1832), philosophe et politique whig anglais, auteur d'une *History of England*, 3 vol., 1830-1832.

³⁵⁰ Richard Dillon, interprète à la Cour du banc de la reine, emprisonné en même temps que son fils Georges, le 4 novembre 1838, libéré le 4 janvier 1839.

³⁵¹ Après un triomphe à La Havane, la célèbre danseuse autrichienne Franziska dite Fanny Elssler (1810-1884) se produisit, en mars 1841, au théâtre Saint-Charles de La Nouvelle-Orléans, pendant 20 représentations, moyennant 1000 \$ par représentation, rapporte *Le Canadien* de Québec, le 24 mars 1841, citant *Le Courrier des États-Unis*. Balzac raconte qu'elle avait un amant, Louis de Gentz, confident de Metternich : «On sait toutes les sottises que ce vieux diplomate fit pour Fanny Elssler dont les répétitions l'occupaient plus que les intérêts européens.» Balzac, *Splendeurs et misères des courtisanes*, 1838.

³⁵² Orestes Augustus Brownson (1803-1876), auteur de *The mediatorial life of Jesus. A letter to Rev. William Ellery Channing*, Boston, 1842. Il est à certains égards le Lamennais américain. D'abord presbytérien, puis universaliste, il s'associe à Fanny Wright et fonde à Boston la Society for Christian Union and Progress.

³⁵³ Charles Mondelet (1801-1876), avocat, auteur de *Lettres sur l'éducation élémentaire et pratique*, traduites de l'anglais, Montréal, J.J. Williams, 1841, 60 p. DBC.

³⁵⁴ William James McNeven (1763-1841), auteur de *Of the nature and functions of an army staff*, New York, George Long, 1812, 29 p.

³⁵⁵ Thomas Addis Emmet (1764-1827), frère de Robert Emmet. Membre du Parti républicain révolutionnaire irlandais. Fut Attorney General de l'État de New York en 1812-1813.

³⁵⁶ Le Dr Basile-Hyacinthe Charlebois, fils de Dominique Charlebois et d'Angélique Castonguay, de la mission du Lac des Deux-Montagnes, a épousé (Vaudreuil, 7 mai 1822) Marie-Charles-Josèphe Lefebvre. À son mariage, il réside à Vaudreuil et est membre de la Société médicale de Philadelphie.

³⁵⁷ L'Hôtel de l'Union à New York, 16 Rector Street, angle Greenwich, était tenu par Pretextas Delamotte, sans doute un Français. *LNyD*, 1840-1841.

³⁵⁸ Louis Chapdelaine, baptisé à Saint-Ours le 25 juillet 1817, fils d'Hippolyte Chapdelaine-Valérien et de Louise Leboeuf, a épousé (Sorel, 21 novembre 1836) Marie-Rose Gouin. Marchand patriote de Sorel, prisonnier au Pied-du-Courant en novembre-décembre 1838, il est maintenant établi à New York où il exploite un commerce de cigares, au 6½ Wall St. *Insurr.*, tome II. *LNyD*, 1840-1841.

³⁵⁹ Copan, au Honduras, et Palenque, au Mexique, sites archéologiques mayas.

³⁶⁰ John Lloyd Stephens (1805-1852), *Incidents of Travel in Central America, Chiapas, and Yucatan*, 2 vol., New York, 1841. L'auteur est encore considéré comme un des plus importants scientifiques qui mirent au jour la civilisation maya.

³⁶¹ Le mot «whig» est d'origine écossaise et signifie : agiter, remuer; le mot «tory», d'origine irlandaise, réfère à l'action de poursuivre.

Notes

³⁶² Markos Botzaris (ca1788-1823), héros de l'indépendance grecque, tué par les Turcs à Karpenisi. Surnommé l'Aigle de Seleïde ou le Léonidas de la Grèce moderne, il eut l'honneur d'être chanté par Victor Hugo dans le troisième poème de ses *Orientales*.

³⁶³ William Morgan (ca1774-1826), auteur de *The mysteries of Free Masonry containing all the degrees of the order conferred in a master's lodge*, publiés à New York vers 1850.

³⁶⁴ La présence de Joseph Papineau est signalée au moins deux fois aux États-Unis : en 1838, lors de l'arrivée à Saratoga de Julie Bruneau, épouse de Louis-Joseph, et en 1839, à New York, au départ de Lactance pour Paris.

³⁶⁵ Les traités et manuels de tactiques militaires, publiés avant 1841, sont très nombreux. Amédée, qui n'en précise pas l'auteur, aurait sans doute reçu le *Manuel militaire ou Nouvelle tactique française, avec une instruction détaillée des manœuvres et évolutions militaires les plus essentielles des trois armes...*, Paris, Laurens, 1793, 183 p.

³⁶⁶ Jean-Baptiste Say (1767-1832), *Catéchisme d'économie politique, ou Instruction familière qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société*, Paris, Chez Bossange père, 1821, 264 p. La première édition est de 1815; deux ans plus tard, le livre paraît en traduction anglaise, à Philadelphie. Plus tard, Amédée Papineau lira et relira cet auteur, qui l'inspirera pour ses conférences traitant d'économie politique devant la Société des Amis, et il fera paraître un abrégé du *Traité d'économie politique* du même auteur dans *La Revue canadienne* de 1845-1846.

³⁶⁷ James W. Grogan, patriote, sera arrêté au Vermont par les autorités britanniques et accusé d'avoir incendié des propriétés de loyalistes le long de la frontière.

³⁶⁸ Baptisé à Montréal, le 10 août 1819, Ferdinand Bonacina est fils de Joseph-Maximilien Bonacina, aubergiste, et de Marie-Anne Rusconi. La famille Bonacina était originaire du Milanais. L'auberge Bonacina, à Montréal, fut un refuge clandestin pour de nombreux patriotes.

³⁶⁹ Cornelius Peter Van Ness (1782-1852), un démocrate.

³⁷⁰ La bataille de Saint-Denis eut lieu le 23 novembre 1837.

³⁷¹ Le capitaine François-Pie Jalbert, époux en troisièmes nocces d'Angèle Bonin, est décédé à Saint-Denis en 1854, âgé de 77 ans.

³⁷² Catherine Read Williams (1790-1872), *The neutral French; or The exiles of Nova Scotia*, 2 vol., Providence, The Author, 1841.

³⁷³ Julien/Lucien Gagnon (1793-1842), né à La Prairie, fils de Pierre Gagnon et de Marie-Anne Longtin, a épousé (L'Acadie, 18 septembre 1815) Catherine Cartier (1797-1827), fille de Constant-Marie Cartier et de Marie-Anne Brosseau; en secondes nocces, Gagnon a épousé (Napierville, 8 septembre 1828) Sophie Régnier (1809-1887), fille de Louis Régnier et de Romaine-Sophie Falcon. Ardent patriote des deux insurrections, Gagnon fut blessé lors de l'escarmouche de Moore's Corner (6 décembre 1837), participa à la Déclaration d'indépendance du Bas-Canada (28 février 1838) et, en novembre 1838, il était à Napierville aux côtés de Robert Nelson et de C.H.O. Côté. Il est de la bataille de Lacolle et d'Odelltown et se réfugie à Corbeau, dans l'État de New York où il mourra de tuberculose. À Saint-Valentin, le 11 janvier 1842, est inhumé Julien Gagnon, époux d'*Esther* Régnier, «décédé à Corbeau de l'État de New York le 7 du courant, âgé de 49 ans.» Selon L.O. David, Lucien Gagnon, ou «Gagnon l'habitant», avait formulé le vœu d'être inhumé «avec la tuque bleue et l'habit d'étoffe du pays qu'il portait toujours.» *Le Canadien* du 26 janvier 1842 ajoute que «le *Clinton County Whig* rapporte les derniers sentiments qu'il exprima; ces sentiments respirent le patriotisme le plus pur et le plus

élevé et, exprimés à l'heure suprême, ils prouvent que M. Gagnon a été poussé à prendre part dans ces troubles par ces motifs honnêtes et désintéressés.»

³⁷⁴ Théodore Salles (1806-1888), négociant, né à New York, décédé à Paris. Il a épousé (Paris, 20 janvier 1840) Rosine-Adèle Bossange (1818-1885), née à Montréal, décédée à Paris, fille aînée d'Hector Bossange et de Marie-Julie Fabre.

³⁷⁵ Les idées annexionnistes d'Amédée Papineau se développeront davantage en 1849.

³⁷⁶ Phrase ajoutée plus tard.

³⁷⁷ George Bancroft (1800-1891), *History of the colonization of the United States*, 3 vol., Boston, C. Bowen, 1837 (2^e éd.).

³⁷⁸ William T. McCoun, vice-chancelier, 30 Warren St. *LNyD*, 1840-1841.

³⁷⁹ Jules-Maurice Quesnel (1786-1842), conseiller municipal de Montréal, décédé le 20 mai 1842, époux de Joséphe Cotté; beau-frère de Côme-Séraphin Cherrier et oncle de Maurice Laframboise.

³⁸⁰ Associé de Duvernay dans *La Minerve*, Léon Gosselin, avocat de Montréal, avait épousé (Québec, 21 août 1830) Mary Graddon, fille de John Graddon. Le mariage avait été célébré en présence du révérend Harkness, chapelain des Forces.

³⁸¹ Charles Davies (1798-1876), auteur de *The common school arithmetic : prepared for the use of academies and common schools in the United States, and also for the use of the young gentlemen who may be preparing to enter the military academy at West Point*, Albany, O. Steel, 1834, 270 p.

³⁸² Amédée Papineau vient de décrire un coléoptère appelé «bousier», insecte coprophage.

³⁸³ Jean-Joseph Casot (1728-1800), le «dernier» jésuite meurt à Québec le 16 mars 1800. *DBC*.

³⁸⁴ Les deux dernières phrases ont été rajoutées plus tard.

³⁸⁵ La phrase est extraite de Lamennais, *Politique à l'usage du peuple, Recueil des articles publiés dans Le Monde, du 10 février au 4 juin 1837*, Paris, Pagnerre, 1839.

³⁸⁶ Charles Constantine Pise (1801-1866), étudia à Rome et aux États-Unis, ordonné prêtre en 1825; il poursuivit ses études à Rome et obtint un doctorat et devint chevalier du Saint Empire romain. Bon prédicateur et conférencier. En août 1842, Elizabeth Porter écrit à Papineau en exil à Paris qu'il se pourrait qu'il rencontre Pise.

³⁸⁷ Venant-Émery Lemaire/St-Germain a épousé (Repentigny, 16 novembre 1795) Catherine Pichet. Présents à ce mariage : Denis Viger, Denis-Benjamin Viger, Joseph Papineau.

³⁸⁸ Les Sirènes de l'Antiquité étaient des créatures mi-femme, mi-oiseau. Virgile traite du rocher des sirènes dans l'*Énéide*, V, 864, sans rien dire des miroirs.

³⁸⁹ De Seidlitz, village de Bohême (République tchèque), où l'on produisait cette poudre. Composée de bicarbonate de soude et d'acide tartrique, dissoute dans l'eau, elle était utilisée comme purgatif.

³⁹⁰ Jean-Marie Pardessus (1772-1853), professeur de droit, légitimiste, historien, auteur d'un *Cours de droit commercial*, 5 vol., Paris, Neve, 1821-1822. Amédée en reçut une nouvelle édition (1841), par l'intermédiaire du fils Bossange. Selon Louis-Joseph Papineau, il s'agit de «l'ouvrage le plus estimé qui ait paru sur le code de commerce français.» *Lettres à ses enfants*, I, lettre 46, 1^{er} juillet 1842.

³⁹¹ Thomas Cushing Aylwin (1806-1871), député de Portneuf. *DPQ*.

³⁹² Augustus Bockes (1817-1907), né à Greenfield, comté de Saratoga, le 11 octobre 1817, fils d'Adam Bockes, cultivateur, et de Diantha Darling. Études du droit auprès de Judiah Ellsworth à Saratoga Springs en 1838. Admis au barreau en 1843, il commence sa pratique en

Notes

association avec Stephen P. Nash. Il épouse (3 septembre 1844) Mary P. Hay (1823-1887), fille du juge William Hay. Mary P. Hay fut trouvée morte sur la tombe de sa fille en 1887, au cimetière Greenridge de Saratoga. Augustus Bockes devient juge de comté en 1847 et juge à la Cour suprême de l'État de New York en 1854. *NYT*, 22 mai 1887 et 10 août 1907.

³⁹³ La «nouvelle page» pour ses mémoires a été écrite sur des feuillets épars que l'auteur a déposés à l'intérieur de son journal de 1888, année de leur composition. Ce manuscrit, est daté du 11 octobre 1888.

³⁹⁴ André-Benjamin Papineau (1809-1890), notaire à Saint-Martin, île Jésus, fils d'André Papineau et de Marie-Anne Roussel, et cousin de Louis-Joseph Papineau.

³⁹⁵ La sœur jumelle du notaire André-Benjamin Papineau est «Louise-Antoine» Papineau (1809-1885), baptisée à Montréal, le 24 décembre 1809, fille d'André Papineau et de Marie-Anne Roussel. Elle hérita du prénom de sa marraine, Louise-Antoine Mézières de Lépervanche, veuve de Louis-Joseph Gauthier de Varennes. Sœur jumelle du notaire André-Benjamin Papineau, «Louise» mourra célibataire à Saint-Martin le 24 janvier 1885. Cependant Amédée aurait pu vouloir parler ici d'Adélaïde Papineau (1803-1869), née à Montréal, fille aînée d'André Papineau, tonnelier, et de Marie-Anne Roussel. Célibataire, elle fréquenta l'école de sa tante Victoire Papineau à Montréal et savait très bien écrire. Elle servit comme ménagère de Toussaint-Victor Papineau, son cousin, curé en Beauce, et elle s'occupa longtemps des jeunes enfants de Denis-Benjamin Papineau, aussi son cousin.

³⁹⁶ Amédée fit une deuxième copie de ce texte «Une nouvelle page pour mes mémoires»; rendu au mot «ajoutant», il s'interrompit et courut à l'extérieur du manoir, pour écrire ensuite sur sa page tachée d'encre : «Interlude! J'entends des cris perçants des enfants qui sont dans le jardin. En voulant courir, j'entraîne le tapis de ma table et renverse tapis, papier, encrier, tout. Avec ce beau résultat pour mon manuscrit. Je cours trouver le plus jeune, Westcott, avec trois doigts écrasés par un caillou et répandant autant de son sang que j'ai répandu d'encre sur mon papier. Cette page à recommencer. Dimanche, 14 octobre 88.»

³⁹⁷ En 1888, Amédée fait l'éloge de T.S. Brown, texte qu'il ajoute en feuilles éparses à son journal de cette année. Voir Amédée Papineau, *Journal, 1881-1902*. Thomas Storrow Brown (1803-1888), né à St. Andrews au Nouveau-Brunswick, fils d'un loyaliste qui s'y était réfugié, patriote en 1837, est décédé à Montréal le 26 décembre 1888. *DBC*.

Notes

Notes
